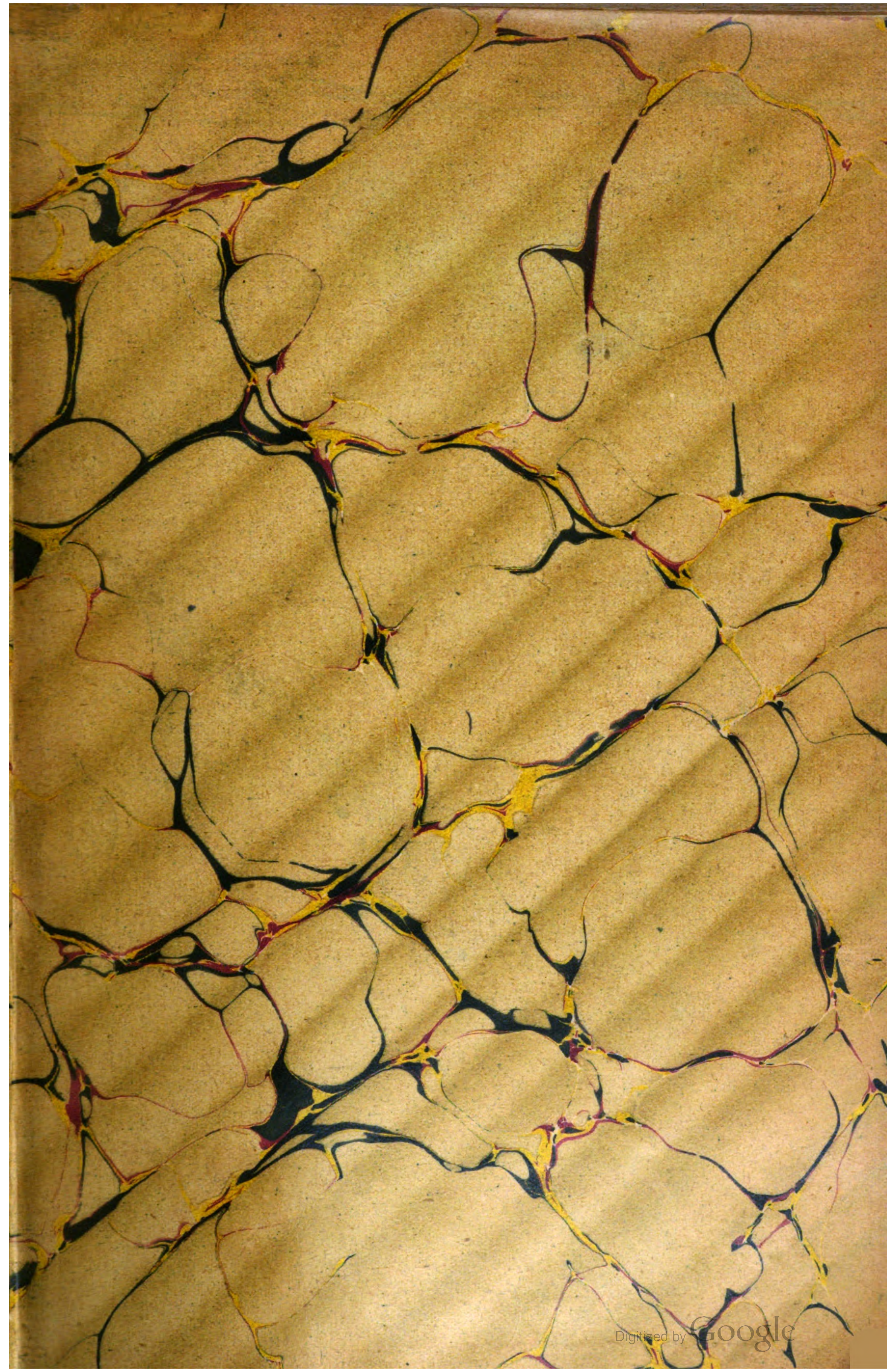



University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.
L.K.



HISTOIRE DE LOUIS XII

HISTOIRE DE LOUIS XII

DU MÊME AUTEUR

Notice historique **sur le prieuré de Flotin**, 1 vol. in-8.
Etude sur **la condition forestière de l'Orléanais au moyen âge**, 1 vol. in-8.
Œuvres de **Jean de la Taille**, seigneur de Bondaroy, 4 vol. in-12.
Gilles de **Rais**, dit **Barbe-bleue** (en collaboration avec M. Bossard). 1 vol. in-8.
Jeanne de **France, duchesse d'Orléans et de Berry**, 1 vol. in-8.
Procédures **politiques du règne de Louis XII** (*Collection des documents inédits*), 1 vol. in-4.
Les origines **de la Révolution française au commencement du XVIe siècle. La veille de la Réforme**, 1 vol. in-8.
Chroniques **de Louis XII**, par Jean d'Auton (*Collection de la Société de l'histoire de France*) t. I et II, 2 vol. in-8.
Les Juifs **dans les Etats français du Saint-Siège, au moyen âge**, 1 vol in-8.
Coutumes **et règlements de la République d'Avignon, au XIIIe siècle**, 1 vol. in-8.
De l'organisation **municipale coutumière au moyen âge**, br. in-8.
L'entrevue **de Savone en 1507**, br. in-8.
La conquête **du canton du Tessin par les Suisses**, 1 vol. in-8.
Un essai d'**exposition internationale en 1470**, br. in-8.
Concordat ou **transaction entre le duc Amédée VIII et le clergé de Savoie**, (1433), br. in-8.
Caudebec-en-**Caux**, grand in-fol., avec eaux-fortes de M. Carbonnier.
Pierre de **Rohan, maréchal de Gié**, 1 vol. in-4.
Anne de France, **duchesse de Bourbonnais**, 1 vol. in-4.
Testament **politique de Ludovic le More**, br. in-8.
Le servage **en Sologne au XVe siècle** (*Revue historique*).
Les hommes **libres aux XIIIe et XIVe siècles**, br. in-8.
Jean Perréal **et Pierre de Fénin** (*Revue de l'art français*).
Marie-Antoinette **au Petit Trianon** (*Le Correspondant*).
L'éloge de **la Saint-Barthélemy par un huguenot** (*Annales de philosophie chrétienne*).
La mère de **Louis XII** (*Revue historique*).
Un éloge de **Louis XII, en 1509** (*Revue historique*).
De l'origine **des dindons** (*Bibliothèque de l'École des Chartes*).
L'extradition **au XIVe siècle en Genevois** (*Revue d'Histoire diplomatique*).
Société d'Histoire diplomatique : Rapports du secrétaire général.
Le travail **des aveugles** (*Valentin Haüy*).
Projet de **règlement pour les guides de montagne**, br. in-8.

ANGERS, IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

HISTOIRE

DE

LOUIS XII

PAR

M. DE MAULDE-LA-CLAVIÈRE

ANCIEN SOUS-PRÉFET,
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE HONGRIE,
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'HISTOIRE DE MADRID,
DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE NATIONALE DE TURIN, ETC.

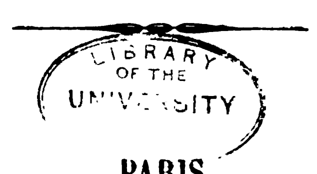
Le sage Louis XII, au milieu de ces rois,
S'élève comme un cèdre et leur donne des lois.
Ce roi, qu'à nos aïeux donna le Ciel propice,
Sur son trône avec lui fit asseoir la Justice.

VOLTAIRE.

PREMIÈRE PARTIE

LOUIS D'ORLÉANS

TOME III



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1891

CHAPITRE XV.

PRÉPARATIFS DE LA CAMPAGNE DE NAPLES (JANVIER-AOUT 1494).

Charles VIII et Ludovic Sforza semblaient pressés de jouir et d'escompter leurs triomphes. Charles VIII passa tout le mois de janvier 1494 au Plessis-les-Tours, en fêtes et en banquets; il émerveilla l'ambassade d'Espagne par la somptuosité d'un festin [1]; il faisait faire à la reine des entrées solennelles dans les villes environnantes [2]. A Milan, Ludovic préparait sa grandeur future par le déploiement d'un luxe bien autrement magnifique. Le beau diplôme de donation à Béatrix d'Este, du 28 janvier 1494, cette page exquise de miniature dont la possession enorgueillit si justement le Musée Britannique, demeure comme un des témoignages de son faste et de son goût..... Cependant on prenait des mesures pour le printemps. La garde royale et les pensionnaires devaient se trouver à Lyon à la mi-carême [3], et Charles VIII n'attendait pour s'y rendre lui-même que la fin des négociations avec les ambassadeurs florentins, négociations qui continuaient laborieusement à Tours; Ludovic interdisait officiellement tout embauchage d'hommes ou de vaisseaux pour le compte de Naples [4].

1) Compte, dans le Portef. Fontanieu 147-148.
2) Délibération du conseil de Bourges, 8 janvier (Arch. munic. de Bourges, A A. 34).
3) Desjardins, p. 270 et s., 361.
4) Cherrier, p. 382.

A Naples aussi, après les obsèques extrêmement solennelles du feu roi, le couronnement du nouveau monarque Alphonse donna lieu à des fêtes sans fin. L'ambassadeur milanais ne manqua pas d'y figurer et en rendit compte à son gouvernement dans le plus minutieux détail [1]. Alphonse passait pour un homme emporté et fier: on s'aperçut bientôt d'un changement complet dans sa personne, la couronne le rendait modeste et souple.

La nouvelle de la mort de Ferdinand ne parvint à Tours qu'au bout de sept jours. Charles VIII jeta un cri de joie; il considérait cet événement comme providentiel. A l'instant, le 8 février, il écrivit à Ludovic son intention de régler toutes ses affaires en quarante-huit heures, et de partir pour Lyon [2], où il ne comptait même rester que cinq ou six jours [3]. A ses yeux, le concours des Florentins ne faisait plus de doute; il l'affirmait du moins à l'ambassadeur de Milan. Une sorte d'illuminisme troublait sa vision nette des choses; il déclara à M. de Bourbon, stupéfait, qu'il se sentait appelé par Dieu lui-même en Italie [4].

En effet, il se rendit sur-le-champ à Amboise [5], d'où il annonça au royaume, par une brève proclamation, la mort de Ferdinand : il ajoutait qu'héritier légitime de Naples, appelé sur ce trône par la voix des princes et des seigneurs napolitains, il allait à Lyon réunir d'urgence « de bons et grans personnaiges », princes du sang, « prélatz, cappitaines, chefz de guerre, gens de nostre conseil, de nos parlemens et

1) Mémoire de M. P. Magistretti, dans l'*Archivio st. lombardo*, 1879, p. 685 et s.

2) Arch. de Milan, *Pot. Est. Francia*, 1494-95.

3) *Id.* Rapport, sans date, de l'ambassadeur milanais.

4) Desjardins, 361.

5) Le Dauphin qui s'y trouvait venait d'être malade (Desjardins, 270).

autres », afin de « prendre une bonne conclusion... pour le bien de nous et de nostre royaume. » C'était une simple notification de volonté ; il n'en résultait aucune pensée de consulter la nation même sur l'opportunité d'une guerre[1]. En même temps que cette déclaration belliqueuse, partirent des ordres aux gens d'armes de se tenir prêts à marcher[2]. Il en résulta un ébranlement général; on vit tous les vagabonds du royaume prendre la route de l'Italie, si bien qu'il fallut, peu après, donner l'ordre de les arrêter à la frontière des Alpes[3].

Dans son enthousiasme, Charles VIII s'étonna de ne recevoir de Milan aucune réponse : de Rome, il lui parvint d'assez mauvaises nouvelles. Le bouillant jeune homme ne comprenait rien à la circonspection, aux détours, à l'adresse de la diplomatie italienne : les atermoiements du pape l'irritèrent : il traita de haut le Saint-Siège. Dans les instructions qu'il remit à Amboise le 10 février aux ambassadeurs (l'évêque de Fréjus et M. de Saint-Moris) envoyés à Rome, il prescrit de bien faire comprendre son absolue volonté d'aller attaquer les Turcs, et, si le pape résiste, de reprendre la suggestion d'une réforme de l'Église, la menace d'un concile général; il recommande aussi de se rapprocher, sous l'égide de Ludovic, du cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, Jules de la Rovère, alors retranché à Ostie et en état de rupture ouverte avec le pape. Charles VIII communiqua même ces instructions à Ludovic[4]. De ces maladresses, il résulta qu'Alexandre VI accueillit les ouvertures du nouveau roi de Naples et lui promit l'investiture. Le 8 mars, le roi de Naples se fit couronner en grand

1) Lettre à la ville de Troyes, publiée par M. Stein, *Annuaire-Bull. de la Soc. de l'Hist. de France*, 1888, p. 206.
2) Fr. 25717, 152.
3) Ordre du 6 mars (Arch. de Milan).
4) K. 1710 : Arch. de Milan.

apparat. En revanche, le pape envoya à Charles VIII la *rose d'or*, qu'il bénit le 9 mars [1].

Dans ces graves circonstances, Louis d'Orléans ne s'éloigna point du roi. Il passa à la cour le jour de l'an, s'ingéniant à plaire : il distribue des gratifications à toute la maison de la reine et du roi, même aux *enfants de cuisine* du Dauphin; et à *carême prenant*, il renouvelle ses générosités dans la cuisine royale. Il fait un cadeau à Hacquelebant, le « capitaine des galeries » d'Amboise ; il offre au favori du jour, le jeune Miolans, six poinçons de vin clairet de Blois. Il faut croire qu'il acquérait ainsi quelque influence, car l'ambassade d'Espagne lui offre, à lui-même, une mule. Louis ne quitta le roi qu'au moment du départ; il court alors régler sommairement ses affaires à Blois, où, le 9 février, on le reçoit avec des démonstrations de tambourins et de ménestrels, à Orléans, où des aumônes de 20 livres aux Carmes, aux Jacobins, aux Augustins trahissent son souci de popularité. Pendant cette rapide absence, Louis se maintint encore en contact constant avec le roi, au point d'échanger des messages même la nuit [2].

A ce moment, nous remarquons aussi dans ses comptes un présent à une femme nommée Philippe du Four [3].

Cependant Ludovic Sforza, au lieu de répondre à l'enthousiasme du roi, en semblait déconcerté : il se méfiait de

1) Rapport de St. Taberna à Ludovic. Rome, 9 mars 1494 (Arch. de Milan). Le 11 mars 1494, Alexandre VI, par un bref spécial, annonça à Ludovic Sforza qu'il envoyait un ambassadeur à Charles VIII pour le supplier de renoncer à son expédition, qui troublerait toute l'Italie et arrêterait l'expédition projetée contre les Turcs, avec tous les princes chrétiens. « Nous savons, ajoute le pape, que vous avez sur lui beaucoup d'influence. Nous vous prions instamment d'insister dans le même sens» (Chmel, *Notizenblatt*, 1856, p. 423). Cf. Trinchera, *Codice Aragonese*, t. II, p. II, p. 421.

2) *Tit.* Orléans, XIII, 929, 930.

3) A Orléans, il donna à Henri de Rohan, dit Guéménée, 30 livres pour se faire soigner d'une maladie : il donna 50 l. à Alof de Clèves pour motif semblable.

tant de légèreté et songeait avec souci qu'en attendant il allait se voir exposé aux coups de Naples, de Rome, peut-être de Florence. Il redoutait extrêmement le nouveau roi de Naples, avec lequel il se trouvait dans les plus mauvais rapports personnels, depuis le mariage de son neveu et d'Isabelle de Naples; car un moment Ludovic avait tenté de s'approprier la fiancée : le vieux Ferdinand avait esquivé la difficulté avec une sage diplomatie; mais Alphonse ne s'était pas cru obligé de taire ses appréciations: de là, un grand malaise dans les rapports, suivi d'une extrême froideur. Alphonse, en montant sur le trône, sentit, de son côté, la nécessité d'un rapprochement. Il fit proposer à Ludovic son amitié. Le duc de Bari répondit avec empressement, et il poussa l'astuce jusqu'à offrir, séance tenante, au roi de Naples la formation d'une ligue avec Ferrare et Florence, contre les Français[1]; quant à lui, Ludovic, ses négociations avec la France n'avaient d'autre but, disait-il, que d'*amuser* Charles VIII et de détourner l'orage du Milanais. Il est bien possible, en effet, que, si le roi de Naples eût consenti à l'élévation personnelle de Ludovic au trône de Milan, Ludovic eût changé d'allures; deux ans plus tard, le 7 septembre 1496, devenu enfin duc de Milan, il disait avec un cynisme incroyable : « Je confesse avoir fait grand mal à l'Italie, mais je l'ai fait pour me maintenir là où je suis. J'en ai été fâché ; ç'a été la faute du roi Ferdinand et des Vénitiens[2]. » Mais pas plus que Ferdinand, Alphonse ne pouvait satisfaire l'ambition de Ludovic. Ce vague rapprochement amena néanmoins une certaine hésitation chez le duc de Bari. Le pape, de son côté, s'efforçait de créer des obstacles, ou tout au moins des retards, dans les projets de Charles VIII. Maximilien témoignait une mauvaise humeur non dissimulée ; là

1) Cherrier, p. 382. Ludovic, écrit Ferdinand, est *tuttavia bon italiano* (Trinchera, p. 325).

2) Dépêches de Foscari, dans l'*Archivio storico italiano* (p. 843).

encore, Ludovic devait prendre des précautions ; Ascagne le pressait de rassurer Maximilien, de lui laisser comprendre qu'on préparait un piège en Italie aux Français [1]. Bref, la situation devenait de plus en plus obscure.

Ne recevant aucune nouvelle, Charles VIII devint perplexe ; il cessa de presser les ambassadeurs florentins ; il en vint même à se demander si la nouvelle de la mort du roi de Naples était vraie [2]. A la cour, on soupçonnait, sans oser le dire, quelque nouvelle intrigue de Ludovic, et l'attitude décontenancée, désolée, de l'envoyé milanais ne pouvait que fortifier les soupçons. Pendant que l'ambassadeur écrivait à Milan pour supplier le duc de Bari de prendre une situation plus correcte, de donner de ses nouvelles [3], le roi, revenu de sa précipitation première, s'arrêtait à Moulins, d'où il adressa aux villes de France, le 27 février, très probablement sur les conseils de M. et Mme de Bourbon, une proclamation bien différente de la première : il demandait, cette fois, à chaque ville, d'envoyer à Lyon « ung bon personnaige » pour recevoir ses communications et les rapporter [4].

Louis d'Orléans escortait le roi et la reine. A Bourges, les ménestrels de la ville lui donnèrent une aubade ; à Moulins, il prit part à toutes les réceptions et reçut le plus honorable accueil. Le duc de Bourbon commanda aux halles de Moulins un concert de trompettes et de ménestrels en son honneur. Louis portait une magnifique robe de velours cramoisi, confectionnée à Blois pour son voyage. Il donna audience à un de ses sujets d'Asti, Denis de Baudrie, de Cherasco, qui lui offrit divers produits italiens, vin, oranges, olives... [5].

1) Delaborde.

2) Il posa cette étrange question aux ambassadeurs florentins le 24 février (Desjardins, 277).

3) *Id.*

4) Lettre à Troyes, publiée par M. Stein.

5) *Tit.* Orléans, XIII, 929, 930.

Il suivit à Lyon le roi et la reine, qui y firent leur entrée avec un extrême apparat. Dans un moment où l'argent était si rare et si précieux, cette cérémonie coûta 3,500 livres, que le roi dut payer par acomptes[1]. Mais quel brillant cortège, que de robes d'or et de diamants étincelants[2] ! Le roi, qui savait ses projets fort impopulaires et qui ne voulait consulter personne, cherchait à en imposer[3] par le spectacle de sa grandeur. Il affectait aussi d'avoir à la bouche le mot de croisade pour soulever les restes du vieil esprit chevaleresque et chrétien ; le 14 mars, il demanda officiellement au pape de faire venir le grand maître de Rhodes pour le consulter[4]. Il espérait trouver un appui au moins dans la noblesse; il alla jusqu'à donner à la comtesse de Dunois, veuve, comme on sait, 5,000 livres pour qu'elle vînt à Lyon[5], et le duc d'Orléans lui avança aussi 2,000 livres sur la gabelle de Châteaudun pour l'aider à faire figure[6]. Le 17 mars, le chancelier réunit la noblesse, et fit entendre quelques grandes phrases; il parla d'honneur, de patrie, de l'opprobre qui couvrirait le roi s'il renonçait à l'héritage de Naples. Les députés des villes ne se réunirent que le 7 avril, et de suite manifestèrent des sentiments fort peu sympathiques. A l'audience royale, les députés de Paris risquèrent quelques observations; le roi refusa de rien entendre et les congédia en déclarant qu'il voulait un appui et non des con-

1) Portef. Fontanieu, 147-148.

2) D'après Fontanieu, qui dit avoir vu une quittance originale, la parure de la reine aurait coûté 8,000 écus (fr. 13760). Cependant, Charles VIII avait donné à Anne de fort beaux bijoux. Il existe un ordre de lui, en 1491, d'avoir à trouver n'importe où 7,000 l. pour payer un diamant qui plaît à la reine (fr. 15538, n° 208).

3) Rapport de Belgiojoso, du 6 mars, cité par Delaborde.

4) K. 1710.

5) Fr. 20379, p. 144.

6) *Tit.* Orléans, XIII, 930.

seils [1]. Piqués de cet accueil, les Parisiens déclarèrent se refuser à aucun concours pécuniaire, et, dans une réunion plénière, tous les délégués des villes résolurent, puisqu'on ne demandait point leur avis, de se borner à entendre les déclarations du gouvernement. Ainsi fut fait. Le 7, en présence du roi, le 8, en séance privée, Adam Fumée exposa les plans du roi, insista sur leur nécessité, et ne souleva aucune question d'argent : ensuite, les députés s'en allèrent [2].

Le roi crut devoir répandre dans le royaume des lettres où il se disait appelé par le pape contre les infidèles, où il parlait de son accord avec le roi des Romains [3]. Néanmoins, on signalait les démarches pressantes des envoyés napolitains en Allemagne et en Angleterre pour une coalition et, quelques jours plus tard, le pape lut en consistoire un bref, où, tout en louant convenablement les projets de croisade, il déconseillait avec fermeté toute entreprise sur Naples [4].

Aussi, malgré l'obéissance du royaume, le mécontentement, si vif à la cour, éclata jusque dans le peuple sous forme de chants populaires. Un de ces chants, dialogué, exhorte ironiquement les Français à se couvrir de gloire : « On sçait assez, à Paris et à Sens, — Vostre valleur; quérez autre adventure! » Mais le chanteur répond, en préférant « paix certaine que victoire espérée » [5]. Une figure de rhétorique bien commune à cette

1) Arn. Ferron.
2) Champollion, *Documents inédits*, II, 477.
3) Lettre du 11 avril, au parlement de Bordeaux ; fr. 25717, 15'.
4) Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce*, II, 200, 201.
5) Fr. 1721, ff. 1,1 v°. Voici encore un de ces chants :

Rondeau dudit voyaye (*id.*, f. 2.)]
« Sainct Malo, d'Urphé et Beaucaire,
Ne vous fera l'on jamais taire,
De Naples guyder le voyage,
Que le grant dyable ou malle rage
Vous puisse les bouches retraire!

époque, évocation discrète des États généraux, c'est la mise en scène d'*Église*, *Noblesse* et *Labeur*; dans une chanson intitulée *Complainte de France*, toutes trois déplorent le départ de Charles VIII[1].

En Italie et en Allemagne, le roi n'obtint pas plus de succès. Ses envoyés extraordinaires, l'archevêque de Sens Tristan de Salazart, et Louis de la Trémoïlle, reçurent de Maximilien à Munich un accueil assez froid; Maximilien déclara qu'il partait pour Spire et qu'il préférerait négocier avec le prince d'Orange[2]. Des envoyés français se rendirent aussi dans toutes les cours italiennes, pour exposer les droits de leur maître sur Naples, et à Rome, pour protester contre l'investiture d'Alphonse. Le 7 février, Charles VIII avait adressé à Milan son valet de chambre Thiercelin, pour mander le commandant en chef des troupes milanaises, Galéas de San Severino, mari d'une bâtarde de Ludovic[3], avec lequel il voulait combiner ses plans et son action[4]. Galéas n'arrivait pas et Ludovic se bor-

Assez sçavez qu'il est contraire
Au Royaume; mais, pour actraire
Le chappeau, vous guydez l'affaire,
Sainct Malo!

« Bourgeois, marchans, vueillez retraire
Le fol conseil, quant chascun braire
Voyez de vous a forcenage.
On vous mettra, pardieu, en cage,
En la Barbarye ou au Caire,
Sainct Malo! »

1) Montaiglon et Rothschild, *Anciennes poésies...*, VIII, 74.

2) Rapport sans date (Arch. de Milan).

3) Galéas de San Severino, originaire de Naples, de la famille des princes de Bisignano, qui se rattachait à une antique famille française venue en Italie avec la maison d'Anjou, entra au service de Ludovic et se fit bien venir de lui en l'aidant dans ses entreprises contre le duc Galéas. Depuis son mariage, il était devenu le principal personnage du gouvernement milanais, comme l'avait été aussi son père Robert de San Severino.

4) Arch. de Milan.



nait, pour la forme, à enrôler quelques mercenaires lombards[1].

A Lyon même, rien n'avançait; on manquait d'argent; les ambassades avaient de la peine à partir[2]. Le roi, fort inexpérimenté en matière d'administration, croyait tout organiser en donnant quelques ordres brefs ; il annonçait toujours son entrée en Italie vers la fin de mai, fût-ce, disait-il, seulement avec trois *courtauts*[3]. On le laissait s'agiter, sans s'empresser à le servir. Mais on déplorait de le voir rompre avec les Florentins, les seuls alliés fidèles et traditionnels de la France en Italie; Louis d'Orléans, M. de Bourbon, le sage Louis d'Amboise, Georges d'Amboise exprimaient ouvertement leurs regrets à cet égard[4]. C'était là pour eux le côté le plus grave de la situation; car le roi, tout en présidant sans cesse des joutes, des tournois, des combats à la barrière[5], semblait réellement plus en voie de se divertir que de préparer sérieusement une expédition dangereuse. Louis d'Orléans devait naturellement prendre sa part des plaisirs; il fit venir de Blois son orchestre de onze chantres et « sa tapisserie »[6]; il organisa un grand tournoi avec des tentes spéciales pour les combattants[7]. Le duc de Ferrare lui envoie deux lasniers[8] ; le

1) 13 mars (Arch. de Milan).

2) L'ambassadeur milanais écrit, le 29 mars, que Stuart d'Aubigny et Perron de Baschi viennent de partir, avec la mission de se rendre près de Ludovic, puis à Rome. Le général des finances doit les suivre « avec grand argent » pour solder des troupes italiennes. — Le 30, il écrit que le général demande deux jours de répit, pour partir le lundi de Pâques ; mais, sur la nouvelle de l'accord du pape avec Ferdinand, on lui ordonne de partir de suite... (Arch. de Milan).

3) Delaborde ; Desjardins, 293.

4) Desjardins, 279, 281.

5) *Chronique de Benoist Mailliard*, publ. par M. G. Guigue (1883).

6) *Tit.* Orléans, XIII, 930. Leur voyage coûta 110 écus d'or (192 liv. 10 sous).

7) *Tit.* Orléans, XIV, 932.

8) *Tit.* Pons, 32 (24 mars).

prince d'Orange lui fait donner une sérénade de luths. Mais quand on lui parle de l'expédition de Naples, il répond, en souriant, que c'est une idée chevaleresque[1].

Comment la prendre au sérieux, cette idée, quand on voyait le roi passer ses journées à table, ses nuits en débauches, nouer des intrigues galantes, se livrer sans frein, malgré la présence de la reine, aux amours les plus vulgaires? Commines accuse Louis d'Orléans, « homme jeune et beau personnage, mais homme de plaisir », d'avoir participé aux folies amoureuses du roi; aucun indice ne corrobore cette accusation. Arnold le Ferron assure, avec plus de vraisemblance, que le roi trouva pour *architectes* de ses plaisirs, pour émissaires, des courtisans de haut parage; parmi eux, Sanudo cite nommément M. de Clérieux, auquel il attribue une plaisante ambassade près d'une fille du peuple dont s'éprit le roi. Clérieux était à la fois fin courtisan et bon calculateur; tout compte fait, il préférait pour la France et pour le roi les aventures galantes aux aventures tragiques : c'était sa manière de servir le roi de Naples. Lyon s'enorgueillissait d'un tel spectacle; dans une sorte de ballade, qui courut alors, *La Réformation des dames de Paris, faicte par les Lyonnoises*, on voit les dames lyonnaises déborder de fierté, vanter leurs joutes et leurs tournois, se moquer de Paris délaissé; les dames de Paris répliquent par une moquerie des plaisirs des Lyonnaises, en termes fort cyniques[2].

Pendant ce temps, on suspendait les pensions pour six mois, on imposait aux provinces des prêts, on établissait, au nom du roi, de nouvelles aides : le roi et les hommes d'État

1) D'après Fontanieu (Histoire manuscrite), Charles VIII, dès le mois de décembre, avait invité à des tournois à Lyon, pour le printemps, l'archiduc et d'autres princes. Le 16 avril, il en renouvela l'avis au roi d'Angleterre.

2) Montaiglon et Rothschild, VIII, 244, 253.



ou de guerre *encore au nid*, comme dit Amelot de la Houssaye, dont il pouvait prendre conseil, s'imaginaient trouver des trésors en Italie ; encore fallait-il de l'argent pour partir. L'armement s'opérait avec une lenteur extrême ; au milieu d'avril, on attendait toujours les gens d'armes de Normandie et de Picardie : le bailli de Dijon s'occupa d'enrôler des Suisses. Outre les cinq cents hommes italiens que Ludovic devait fournir, on le chargea d'en enrôler autant pour le compte de la France. L'apparition de la peste en Provence empêchait de ce côté tout effort maritime : à Gênes, on avait donné ordre de construire vingt-cinq galères.

Impatienté de tant de désordres et de retards, le roi s'en prit au vieux maréchal des Querdes, et lui fit une scène tellement violente, que le brave vieillard, depuis longtemps dégoûté de tout ce qu'il voyait, mourut peu de jours après, le 22 avril, d'une attaque d'apoplexie.

Louis d'Orléans tenait à honneur d'être absolument prêt. Il profitait de sa prospérité financière (car les États de Normandie lui avaient voté, l'année précédente, 14,000 livres en sus des 44,000 livres de ses pensions[1]) pour liquider définitivement toutes les vieilles dettes, bien établir sa situation et préparer l'avenir. Pendant son séjour à Lyon, il remboursa 16,000 livres au prince d'Orange, et dégagea le domaine de la Ferté-Milon[2] : il régla à Nantes et à Rennes des restes de comptes de la guerre de Bretagne avec le trésorier Becdelièvre, et fit revenir ses *coffres* de chambre, d'office, et de chapelle, qui étaient demeurés à Nantes ; il achève de rembourser une dette de 400 écus au couvent de Bourg-Moyen ; il verse 2,000 livres à la veuve du conseiller Louis Ruzé, 100 à la veuve de Jean Hu-

1) Comptes de trésorerie, janvier-mars 1494 n. st., avril-juin 1494 (*Tit.* Orléans, XIII et XIV, 929-933). Nous en extrayons les détails qui suivent.

2) *Tit.* Orléans, 932, 934.

rault, 120 à son secrétaire Jean de Vaux, 52 à un marchand de vin de Nantes. En même temps, il se mettait activement en mesure de partir. Un chariot spécial lui apporta son *harnais* de guerre, œuvre de l'armurier Louis Merveille de Tours, mais *accoutré* et *habillé* à Paris[1]. Son *train* personnel l'avait suivi; les archers de sa garde, depuis le mois de janvier, n'attendaient à Blois que le signal du départ; de Moulins, le duc avait envoyé un exprès porter l'ordre de les équiper à neuf. Dans les premiers jours de mars, il fait acheter à Beaune, à Dijon, à Chalon, une provision de vin; il expédie ses armures à Asti, sous la conduite d'un certain Georget de Calicaris. A la fin de mars, ses trésoriers, Mathurin Gaillart et Vigneron, arrivèrent en bateau, avec 5,000 livres d'argenterie ou de numéraire tiré de la recette d'Orléans. Le duc fit aussi écrire au trésorier de Blois et même à sa femme de lui envoyer tout l'argent disponible. Son conseiller, Georges d'Amboise, d'abord resté à Rouen, son capitaine Robinet de Framezelles, vinrent le rejoindre sur son ordre. Il envoya chercher jusque dans sa maison Jean de Louan, l'ancien compagnon de la guerre de Bretagne.

Enfin, le 15 avril, sur la mise en demeure de Du Bouchage, qui allait à Milan négocier un bizarre projet d'entrevue entre Charles VIII et l'Empereur[2], Galéas de San Severino arriva. Il rencontra aux environs de Lyon l'évêque de Saint-Malo et Étienne de Vesc; sa première préoccupation fut de régler avec eux les détails du cérémonial de son entrée. Charles VIII ne

1) Georges d'Auxy lui fournit un cheval *coureur*, de 30 écus d'or, le 28 avril (*Tit.* Auxy, 26).

2) Du Bouchage, envoyé à Ludovic avec des lettres de créance du 10 avril (Arch. de Milan), devait représenter Charles VIII à Milan pendant la période des préparatifs. Il avait aussi l'ordre de traiter les affaires de Ceva dont nous parlerons plus loin. On le tenait au courant de tous les incidents des préparatifs.

lui garda pas rancune d'une si longue attente; au contraire, le 16 avril, San Severino fut reçu avec un apparat sans exemple et des honneurs extraordinaires. Il trouva, à la porte de la ville, les comtes de Foix, de Ligny, de Nevers, le prince de Salerne, le maréchal de Bourgogne, et les autres grands seigneurs, les cent gentilshommes de la garde du roi, et un large déploiement d'archers. Au milieu de cette pompe militaire, il se rendit directement au logis du roi, conformément à l'étiquette réservée jusque-là aux deux premiers princes du sang. Le roi, placé entre les ducs d'Orléans et de Bourbon, lui fit l'accueil le plus solennel, le plus cordial, et voulut lui-même le mener chez la reine[1]. Dès le premier jour, une intimité véritable s'établit entre le souverain et l'ambassadeur. San Severino devint le vrai premier ministre de la France; le conseil du roi se tenait chez lui. Charles VIII, qui se voyait déjà par la pensée sur le trône du Grand Turc, s'était constitué un véritable harem; pour mieux montrer son amitié à Galéas, il l'y introduisit, et là, prenant par la main avec une grâce toute orientale l'une des jeunes filles, il l'offrit à l'ambassadeur, puis on s'accorda, de part et d'autre, deux heures d'*ébattement*. Galéas ne put offrir au roi que des chevaux, des armures, des parfums, cadeaux fort agréables au prince, qui, du reste, raffolait de parfums et aimait à couvrir son lit de roses[2]. Chaque jour, Galéas adressait à son beau-père Ludovic un rapport détaillé sur les amitiés du roi, sur les travaux avec Saint-Malo et Vesc. Il accompagna le roi dans une excursion en Dauphiné, et revint avec lui à Lyon[3].

Naturellement le duc d'Orléans se trouva tout à fait mis à l'écart. San Severino, dans ses rapports, semble ignorer même

1) Rapport de S. Severino, 16 avril (Arch. de Milan).
2) Delaborde.
3) Arch. de Milan, *Pot. Est., Francia*, 1494-95.

son existence. Officiellement, il se comporta envers le prince avec la courtoisie d'un diplomate italien de bonne école. Il lui offrit de magnifiques présents, robes, *senteurs*, fromages de Lombardie, un cheval, divers *accoutrements* à la mode d'Italie, pavois, lances, brigandines, salades, grand couteau *turquin*, etc. Il envoya les neuf trompettes de l'ambassade, son trompette personnel, son joueur de *souplesses*, sonner, jouer devant le duc.....[1]. Louis continua sa vie joyeuse de promenades, de chasses, de tournois.....

Ludovic, pourtant, ne prenait pas la peine de dissimuler son hostilité envers le duc d'Orléans. Au milieu des désordres chroniques qui se produisaient dans le marquisat de Ceva, l'un des marquis, Rolandin de Ceva, co-seigneur de Saint-Michel, violemment expulsé, recourut à l'administration d'Asti. Ludovic se hâta de prendre parti pour l'expulseur, André de Ceva de Castellain, et ses gens « troublèrent » l'affaire « hors de toute raison ». Cet ennuyeux incident préoccupait Louis d'Orléans depuis le mois de mars; Louis avait dû, à ce propos, échanger force messages avec ses gens d'Asti, mander même Hector de Montenart à Lyon[2]; il avait pressé aussi l'envoi de Du Bouchage à Milan. Dès qu'il apprit l'arrivée de San Severino, il voulut tenter le premier un essai d'entente. Avant même l'entrée de l'ambassadeur, il se porta à sa rencontre hors de Lyon, et lui exposa longuement l'affaire, en le priant d'intervenir pour arrêter les intrigues des gens de Ludovic. San Severino répondit d'un ton rogue et vague : « Il n'y avait pas d'intrigues, on connaissait la prudence de son maître; tout cela n'était qu'*imaginations* de Montenart, qu'effet de sa haine ou de ses intérêts; plus tard, lors de son retour en Lom-

1) *Tit.* Orléans, XIV, 932.
2) *Tit.* Orléans, 930, 932.

bardie, il verrait à s'en occuper. » Louis d'Orléans demeura calme et répliqua doucement que, prêt à bien faire son devoir pour servir le roi et répondre aux menaces de Naples, honoré du commandement de l'armée de mer dans une entreprise à laquelle Ludovic attachait tant de prix, il comptait, en revanche, trouver dans Ludovic « un bon frère et parent ». Il développa cette pensée longuement, d'un ton cordial. San Severino se borna à répondre que Sa Seigneurie savait reconnaître les procédés de ses amis. Puis la conversation continua sur des banalités d'occasion. Louis raconta à l'ambassadeur que le roi Charles voulait combattre Alphonse corps à corps et venait de commander dans ce but un équipement de combattant à pied[1].

Louis d'Orléans se tint donc sur la réserve. Selon la rumeur publique, il devait commander la cavalerie[2].

Il aurait, quant à lui, préféré simplement rester à Asti, avec sa compagnie de cent lances; il croyait peu au succès de l'expédition, il croyait encore moins à la bonne foi de Ludovic, et toute son ambition était de demeurer en arrière, pour agir ensuite selon les événements. Malheureusement, ce plan ne plaisait pas à Ludovic, et dès la fin de mars, il avait été définitivement écarté : le roi décida, au contraire, d'éloigner son cousin du Milanais, en lui donnant le commandement de la flotte, avec le titre de lieutenant-général. Nous nous

1) Dépêche du 18 avril (Arch. de Milan).

2) *Descriptio apparatus bellici*, publié par doms Martène et Durand (*Voyage littéraire*). Il courait d'ailleurs les bruits les plus invraisemblables. Un moine lyonnais de cette époque, B. Mailliard, a laissé un journal (publié par M. J. Guigue), plein d'erreurs, qui évalue l'armée française à cent mille hommes, et porte, pour la flotte, vingt-quatre grands navires, huit cents grandes galéasses, onze cents caraques, deux mille vingt-six galères de course, quatre cent soixante-neuf galéasses ou brigandins, et d'innombrables barques ! etc.

bornerons donc à rendre compte ici de l'organisation de l'expédition maritime, et nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage de M. Delaborde le lecteur qui serait curieux de savoir comment l'énergique impulsion de San Severino put arriver enfin à organiser une expédition, à laquelle personne n'ajoutait foi.

D'après le plan de campagne, l'expédition maritime devait être la partie capitale, et l'on prenait Gênes pour quartier général[1]. Gênes, rivale de Venise, pouvait seule fournir le point d'appui nécessaire[2] : place de banque de premier ordre, grand entrepôt d'approvisionnements, ses quais, son môle, son phare assuraient à son port une commodité, une sûreté uniques ; ni le port commercial de Marseille, ni le port militaire de la Ciotat n'entraient en comparaison. Autour même de Gênes, on trouvait, comme autant de satellites, une suite de petits ports où des navires pouvaient sinon entrer, du moins s'abriter, et où l'on avait à enrôler toute une population maritime et beaucoup de barques : Savone même possédait un port fort bon et fort beau[3]. Ajoutons que Charles VIII ne pouvait hésiter à choisir Gênes, puisqu'il comptait sur Milan et sur Asti comme base d'opérations ; d'ailleurs, il se faisait bien des illusions sur les sympathies des Gênois pour la France.

Gênes se remettait à peine de deux rudes épreuves, — un hiver tel que, dit-on, les bords de la mer gelaient ; une peste épouvantable qui amena une désertion complète de la ville, où il ne resta que trois cents hommes de garde, — lorsqu'à la

1) Commines, édition Dupont, III, 463 (Lettre de Saint-Malo).

2) « Les Genevois se disent portiers des Itales ; aussi sont ils, car quiconque, soit seigneur de Genes, malgré tout le monde aura son entrée dedans le pays » (Jean d'Auton).

3) *Le Livre du compas* (1499), fr. 25376 : *Description des côtes et îles de la Méditerranée*, fr. 2794 : *Traité de Germain Sorin*, fr. 2132.

fin de l'année 1493, elle reçut la visite d'un Marseillais nommé Rinaldo, chargé par Charles VIII d'étudier ses ressources[1].

On estimait la flotte nécessaire à cinquante galères, vingt-quatre gros navires et douze galions. Ludovic en fournissant douze et le roi ne comptant en mettre en ligne que huit, deux de Normandie et six de Marseille, il fallait en construire ou en noliser trente. Ludovic fournissait quatre navires; on pouvait en armer sept en Normandie ou en Bretagne, six à Marseille et six caraques à Gênes : il restait à trouver sept navires et six galiotes[2]. L'agent du roi parcourut consciencieusement les côtes et les ports en Provence, comme sur la Rivière.

Au commencement de 1494, la flotte milanaise, forte de douze galères et de quatre navires, rallia Gênes; aucune mesure financière n'étant prise, Ludovic dut ouvrir le crédit nécessaire à sa subsistance[3], et le conseil de Gênes élut une commission municipale de quatre membres pour veiller à l'ordre public et aux vivres[4]. Un navire, la *Negronne*, arriva à Gênes tout désemparé : cet incident, si élémentaire, fit comprendre la nécessité d'ouvrir un chantier spécial de radoubage. Le roi expédia aussi au marquis de Rothelin, gouverneur de Provence, les instructions les plus formelles pour aider aux préparatifs militaires : une ordonnance interdit en Provence l'exportation des bois propres à la construction navale, et le roi demanda même au duc de Savoie de prendre une mesure analogue pour le comté de Nice[5]. Ainsi, depuis trois mois passés, on s'agitait à Gênes et sur la côte, et pourtant rien n'avançait, faute d'ar-

1) Ag. Giustiniano.
2) Delaborde, p. 327.
3) Giustiniano ; Senarega.
4) Arch. de Gênes, *Diversorum*, X, 1081 : 150, 645.
5) Commines, édition Dupont, II, 446.

gent. C'est le 28 mars seulement que Belgiojoso put annoncer à Ludovic l'envoi de Godefroy Travers, porteur de 25,000 écus pour les constructions et nolis, et l'envoi d'une somme pareille en Provence, ainsi que l'expédition des ordres nécessaires pour faire prendre la mer aux galères disponibles de Marseille et de Normandie[1].

On ne se mit à l'œuvre qu'au commencement d'avril : il fallait bien du temps pour faire doubler Gibraltar par l'escadre de Rouen, composée de la *Loyse*, vaisseau amiral de Louis de Graville[2], la *Nef de Rouen* et autres vaisseaux de haut bord. A Gênes même, on ne pouvait pas improviser une flotte; il ne suffisait pas de la construire, encore fallait-il l'équiper. Les équipages normands étaient assez difficiles pour la subsistance; on leur devait du cidre ou de la bière, du beurre, du lard, des harengs, du bois, du suif; pour les Provençaux, les provisions du pays suffisaient, mais on calculait qu'il fallait, par galère et par mois, 120 quintaux de biscuit, 6 de viande salée et autant de riz, 10 de fromage, 7 *bottes* de vin, 20 *émines* de fèves, 12 barils de sardines ou d'anchois, de l'huile, du vinaigre, des oignons, des épices, des chandelles, etc. Il y avait aussi à enrôler le personnel des galères et à fournir l'artillerie. Une galère « de bonne voille », en Provence, comportait cent quatre-vingt-cinq personnes d'équipage, c'est-à-dire le capitaine, huit officiers, un barbier-médecin et son aide, un cuisinier, seize marins pour la manœuvre, au moins huit hommes de guerre, un maître arbalétrier, quatre canonniers et cent quarante-quatre *galiots* pour *tirer la rame ;* comme artillerie, un canon, six coulevrines de divers calibres, cinquante *hacquebutes*, cinquante

1) Vienne, 28 mars (Arch. de Milan).

2) Perret, *Not. biog. sur L. Malet de Graville*, p. 138. Cf. Jean d'Auton, tome II.

arbalètes, cent *halecrets* ou brigandines garnies, avec des provisions de poudre, de boulets, etc.[1]. En se mettant à l'œuvre au commencement d'avril, on ne pouvait pas songer évidemment à marcher vers la fin de mai, comme le voulait le roi.

Galéas de San Severino, dès son arrivée à Lyon, s'attacha surtout aux affaires de Gênes. Le 18 avril, il reçut Baptistin Campofregoso, qui venait apporter les protestations de dévouement des Génois[2], et, le 23 avril, il écrivait à Ludovic que, pour le passage de l'armée par le Piémont, Saluces, Asti et le Montferrat, toutes les mesures (d'ailleurs très faciles) étaient prises, mais qu'il hâtait l'expédition à Gênes, par le Rhône, des provisions de poudre qui se trouvaient à Lyon. Conformément à la politique de Ludovic, il poussait le roi à prendre la voie de mer, sous prétexte que la présence de la cour à l'armée de terre compliquerait l'approvisionnement, et le roi semblait goûter l'avis[3].

Il devenait urgent de se hâter pour dégager à tout prix le cardinal de la Rovère, que le pape serrait de près à Ostie, et se garder ainsi la porte ouverte sur Rome. Le roi, se croyant toujours prêt pour la fin de mai, se fit dès lors ouvrir, à la banque Sauli de Gênes, un compte de 200,000 ducats, en traites sur Milan et Rome. Mais à Lyon on savait bien, en tout cas, que, sur les cinquante galères prévues, douze qu'on venait de donner à construire à Toulon ne seraient pas prêtes, non plus que la galère spécialement préparée pour le roi. Chose bizarre : on tenait le duc d'Orléans strictement à l'écart des préparatifs faits pour son armée. Le 24 avril, le conseil, « per dare reputacione ala impresa », décida d'envoyer à Gênes deux cousins du roi, les

1) *Les faits de la marine*, par Ant. de Conflans (fr. 742).
2) 18 avril (Arch. de Milan).
3) Arch. de Milan. Toutes les pièces citées ci-après sont tirées, sauf indication contraire, des Archives de Milan, *Potenze estere*, *Francia*, 1494-95.

comtes de Foix et de Guise (d'Armagnac), qui devaient emmener avec eux le grand écuyer d'Urfé, chargé de commander tous les préparatifs[1]; le sire de Beaumont, capitaine, pour le commandement militaire[2], et un trésorier pour les paiements

1) Pierre d'Urfé était un ancien chambellan de Bretagne, chargé en 1465 du paiement des gens de guerre. Nous avons vu (tome II, p. 89) dans quelles conditions, après avoir servi les ducs de Bourgogne et de Bretagne, il devint chambellan, grand écuyer, maître de la grande écurie du roi, sénéchal de Beaucaire et Nîmes, châtelain de Gallargues (*Tit.* Urfé, nos 2, 6, 7, 8 et s.). Il reçut, en 1486, une gratification de 1,200 l. convertie en une pension égale, que le roi éleva à 2,000 l. en 1492, et, en 1494, une compagnie de quarante lances (*id.*, nos 16 à 23. Cf. Commines, édition Dupont).

D'Urfé avait déjà été envoyé en Piémont au mois de février (Desjardins, 276).

2) Jean de Polignac, écuyer, seigneur de Beaumont, près Clermont-Ferrand, et de Randan; il avait épousé Jeanne de Chambes, dont Commines avait épousé la sœur, Hélène de Chambes (Commines, édition Dupont, II, 446). Son frère cadet, Élie de Polignac, était entré au service du comte d'Angoulême et devint seigneur de Fléac, en Angoumois (Cabinet des titres, Polignac): l'une des filles d'Élie était la maîtresse officielle du comte d'Angoulême et la directrice de sa maison; nous aurons à en reparler. Élie de Polignac fut un des deux témoins de l'inventaire des meubles du château de Cognac en 1496, dont il sera question au chapitre XXII. — Quant à Jean, nous le trouvons, dès les premiers temps du règne de Charles VIII, en 1483, gratifié du privilège de deux foires pour sa terre de Randan (J J 213, 74; 214, 39). Les patentes déclarent que Jean de Polignac, écuyer, seigneur de Randan, au pays d'Auvergne, « entre ses autres terres et seigneuries, est seigneur hault justicier, bas et moien, du lieu, terre et seigneurie dudit Randans, ouquel lieu a ung beau bourg et villaige, assis en beau pais, bon et fertil, qui d'ancienneté, souloit estre bien peuplé et habité, mais, a l'occasion des guerres et divisions et mortalitez qui ont esté oudit pais, ilz ont esté fort apouvriz et inhabitez, tellement que, de present il y a peu d'abitans demourans... » Elles sont contresignées : « Par le roy en son conseil, ouquel estoient Monseigneur le duc d'Orleans, les contes de Clermont, d'Alebret et de Dunois, les evesques d'Alby et de Coustances, le mareschal de Marle (le maréchal de Gié, alors comte de Marle), les sires de Torcy, de Richebourt, de Comminge, de Vaten, et autres presens. » On remarque parmi ces signatures, celles du parti d'Orléans. En 1487, au coup de main de Gié et de des Querdes devant Béthune, la bouillante ardeur de Polignac le mit au premier rang: il fut le premier à donner sur l'ennemi. D'Urfé se distingua aussi à cette affaire (Jaligny).

Le roi demandait, en même temps, à Ludovic, un personnage expérimenté, qui pût guider cet état-major.

Le 28 avril, San Severino déclarait à Ludovic connaître enfin la situation des armements maritimes. Tout compte fait, il croyait pouvoir annoncer qu'aux douze galères milanaises se joindraient vingt-cinq françaises, c'est-à-dire quatre qu'on avait en construction à Beaucaire, douze qu'on venait de mettre sur le chantier à Gênes. Il devait y en avoir six disponibles à Marseille et deux à Rouen, et l'ordre de se rendre à Gênes, ordre annoncé depuis un mois et resté dans les bureaux, allait enfin partir. San Severino, du reste, se récriait. Que faire avec des forces si insuffisantes? Saint-Malo, de qui il tenait ces détails, partageait son avis, et ajoutait même que les galères de Gênes ne pourraient certainement pas prendre la mer avant la mi-juin. Saint-Malo disait avoir sollicité et obtenu la mise en chantier des douze galères de Toulon, mais il trouvait des contradictions et ne pouvait indiquer une date, même approximative, pour leur achèvement. En tout cas, on allait faire partir, dès le lendemain 29 avril, la commission de Gênes, avec de l'argent. Par un autre message du même jour, San Severino confirme encore cette dernière nouvelle et l'ordre formel du roi.

Le 29 avril se passa sans aucun départ : vainement San Severino tempêtait et s'en prenait à tout le monde. Pour cette affaire comme pour les autres, rien n'avançait, les instructions se contredisaient, tout était désordre et tiraillements. Le roi n'écoutait aucun conseil, mettait à l'écart les gens expérimentés, ne s'occupait de rien et commandait tout, ne trouvait pas d'argent et le jetait (si j'ose ainsi parler de l'argent de ses plaisirs) par les fenêtres; Saint-Malo, préposé avec deux ou trois favoris, fort novices, à un travail écrasant, où sa compétence se trouvait en défaut, commençait à s'effrayer de sa res-

ponsabilité : dans ce bouleversement du monde, il ne voyait et ne visait qu'un unique objet, le chapeau de cardinal; entre un maître inconséquent, fantasque, obstiné, une cour fort peu sympathique et un allié tel que Ludovic, il évitait de se compromettre. Tout le monde en faisait autant. Les personnages désignés pour la mission de Gênes s'en souciaient fort peu. D'Urfé, dont le bon sens redoutait les surprises si souvent éprouvées là-bas, réclamait, lui aussi, l'adjonction d'un grand personnage milanais qui pût le soutenir et, au besoin, couvrir sa responsabilité. Le 2 mai, San Severino, pour lui donner satisfaction, pria Ludovic de désigner le commissaire d'Alexandrie. Le capitaine de Beaumont et Jean de la Primauldaie, contrôleur général de Bretagne, dont le rôle était très restreint, acceptèrent de partir avec lui ; et, le 4 mai, d'Urfé reçut enfin du conseil ses instructions. Quoique chargé simplement d'opérer l'armement de la flotte, on lui traçait un programme compliqué : agir en tout « par le conseil et avis » de Ludovic, éclairer les côtes avec des brigandins, se tenir sur la défensive et n'attaquer la flotte napolitaine que s'il le fallait; en cas d'urgence, il pouvait lever, par les soins de Ludovic, des gens garantis sûrs et de provenance non contaminée par la peste, ou requérir la compagnie de Stuart d'Aubigny, déjà descendue en Montferrat pour assurer les routes : avant tout, il devait armer les douze galères et six transports ou caraques en construction, dont le roi se réservait seulement de nommer les capitaines ; presser l'armement de la flotte de Ludovic; rassembler des navires (galions, sagistres ou fustes) pour le transport de trois mille chevaux, les pontons nécessaires à l'artillerie; acheter en Sardaigne, dans les meilleures conditions, les approvisionnements nécessaires de salaisons, fromageries et légumes secs; inspecter les ports supplémentaires d'armement, et veiller à la concentration définitive pour le 30 juin,

dernier délai accepté par le roi ; surveiller l'armement à Marseille des quatre galères en construction à Beaucaire, et, s'il y avait lieu, préparer une galère pour le roi. Si l'épidémie cessait à Nice et en Provence, il pouvait désigner en Provence des ports d'embarquement. Sitôt sa mission accomplie, il remettrait le commandement au duc d'Orléans, et reviendrait sans délai[1].

Les nouvelles d'Ostie devaient faire hâter les préparatifs. San Severino pressait vivement le roi. Suivant Ludovic, il fallait de suite expédier à Ostie cinq ou six mille hommes, et vingt-quatre galères, dix navires, douze galions, avec de l'artillerie. Charles VIII promit, une fois de plus, d'expédier sur l'heure les galères de Marseille. En attendant, les délégués de Gênes ne partaient pas. Le 5 mai, Galéas annonce à Milan le départ de d'Urfé avec le sire de Beaumont et une provision de 50,000 fr. Le 6, il affirme que des ordres viennent d'être envoyés, à ce qu'on lui dit. Le 7 mai, d'Urfé enfin a quitté Lyon, mais avec Beaumont seulement : on insinue que M. de Foix le rejoindra plus tard, lorsqu'il y aura des troupes réunies. Mais d'Urfé et Beaumont s'arrêtaient à Chambéry, pour attendre le trésorier La Primauldaie, qui ne devait les rejoindre que le lendemain 8. C'était encore une semaine perdue; de plus, La Primauldaie n'emportait que la moitié de la somme (6,000 ducats) réclamée par Ludovic pour ses avances à Gênes : le roi promettait seulement de ne plus demander de nouvelles avances et d'achever le règlement plus tard. Il autorisait Ludovic à employer directement à la solde de quatre cent cinquante lances levées en Milanais, la contribution de 50,000 livres promise par lui pour l'expédition. Saint-Malo jurait d'expédier, dès le lendemain, la nomination des capitaines de galères.

1) Orig. ms. Moreau, 774; publ. par Mlle Dupont, Commines, III, 444.

San Severino crut tout en bonne voie ; il offrit des chevaux au roi, qui les reçut très cordialement, et quelques *gentillezze* à la reine. Dans sa dépêche officielle du 9 mai, il raconte même avec complaisance les flattèries extraordinaires dont il est l'objet de la part d'Étienne de Vesc[1].

Les difficultés, pourtant, semblaient croître d'heure en heure. La peste faisait d'affreux progrès[2]. Les demandes de prêts ou de contributions se heurtaient dans tout le royaume à une résistance passive, mais absolue. Il régnait un mécontentement général. A la cour une vive inquiétude se mêlait à l'indignation. Devant tant d'incohérence, de retards, de contradictions, chacun se demandait où l'on allait. Les Florentins savaient et disaient le fond des choses, les trahisons de Ludovic : il devenait fort clair pour tout le monde, sauf pour le roi, que Ludovic ne désirait nullement le succès de l'expédition, qu'il voulait seulement déchaîner un trouble intense, pour satisfaire ses vues propres et annihiler l'opposition du roi de Naples. On jugeait insupportable de voir le roi écarter les princes de sa famille, ses vieux conseillers, ses serviteurs dévoués, pour livrer la direction du royaume à l'ambassadeur d'un aventurier. M. et Mme de Bourbon quittèrent brusquement Lyon *in furia*, le 7 mai au matin[3]. Le lendemain de cet

1) Toutefois, il envoie un cavalier spécial à Milan, porteur de nouvelles qu'il ne se soucie pas de confier aux postes royales (« aux cavaliers du roi »). Arch. de Milan, *Pot. est.*, *Francia*, 9 mai 1494.

2) D'octobre 1494 à 1495, à Bordeaux, le commerce fut complètement suspendu : il périt seize à dix-huit mille habitants. Le reste prit la fuite (K. 77, no 17).

3) Desjardins, 297, 387. Le bâtard Mathieu de Bourbon saisit Saint-Malo à la gorge, devant le roi. — Madame de Bourbon n'était pourtant pas antipathique aux négociations avec l'Allemagne, car déjà, à ce moment, on l'accusait, à ce que disent les ambassadeurs florentins (Desjardins, t. I, p. 387), de convoiter pour sa fille la main du fils de Maximilien, avec la Bourgogne pour dot.

éclat, San Severino se présenta hardiment devant le roi, en présence de la cour entière. Invité par le roi lui-même, disait-il, à s'expliquer librement, il venait là protester contre les « mauvaises paroles » qu'on se permettait à la cour. Il parla : il célébra, sans rire, le dévouement illimité de Ludovic, même à l'encontre de l'Allemagne et de l'Angleterre, ses douze galères, ses quatre gros vaisseaux, ses cinq cents hommes, l'importance de Gênes pour les préparatifs. Bref, en sortant de là, il put se vanter près de son maître d'avoir parlé haut et rude.

On se tut, Louis d'Orléans surtout, lui si suspect et qu'on disait obligé de suivre l'expédition, parce que le roi ne voulait pas laisser derrière lui l'héritier éventuel de la couronne[1]. Louis acheta, quelques jours après, à un homme d'armes, Pierre de Tardes, dit le Basque, un grand cheval de bataille[2].

Les nouvelles de Gênes suscitaient encore des difficultés. Galéas, acquérant la certitude que décidément l'envoi à Geoffroy Travers comprenait 3,000 ducats au lieu des 13,000 jugés indispensables, court chez Saint-Malo demander des explications. Saint-Malo se borne à exciper d'un ordre royal, dont il ignore, dit-il, le but et les motifs. Galéas s'émeut de plus en plus; il montre à son interlocuteur les travaux de Gênes déjà suspendus une fois faute d'argent, la belle saison perdue, Alphonse prêt à marcher. Saint-Malo ne trouve à répondre que par de vagues défaites; il sait que le roi *assigne* en Provence le reste de l'argent, il ne doute pas que le roi n'en presse le recouvrement... Hors de lui, Galéas l'interrompt et lui montre une lettre de Ludovic, qui l'accusait, en toutes lettres, de lenteurs calculées. Ce fut au tour de Saint-Malo de se récrier; il protesta vivement de tout son zèle. Mais San Severino le quitta violemment sans rien entendre, et s'en alla colporter l'accusation.

1) Brantôme : Desjardins, 301.
2) Au prix très élevé de 350 écus d'or (*Tit.* Tardes, 11).

Tout le reste du mois de mai se passa ainsi en récriminations, en hésitations chaque jour grandissantes. Le 18, Galéas obtient pourtant la décision définitive que le roi prendra la voie de mer[1]. Le 21, les envoyés florentins reçurent une audience du duc d'Orléans, qui les entretint avec beaucoup d'amitié et de franchise; l'expédition lui semblait difficile et surtout mal préparée; elle ne pouvait pas commencer avant plusieurs semaines. Quant à lui, il n'y prenait part que sur l'ordre formel du roi, mais cet ordre lui suffisait. Il servirait le roi jusqu'à la mort. Il ajouta confidentiellement que tout ce qu'on avait fait jusqu'à présent, envois de troupes, armements de Gênes, ne lui semblait avoir pour objet que de satisfaire Ludovic ou de s'assurer un peu mieux de la fidélité des Génois. Les renseignements particuliers des ambassadeurs confirmaient, du reste, cette appréciation[2].

Pendant cette entrevue, Galéas allait voir le roi, qu'il trouvait tout plein de sérénité. Il lui parla avec amertume. Selon lui, toutes les difficultés venaient de ce qu'on n'avait vu encore en Italie ni un denier, ni un soldat de France, ni un bateau : elles s'évanouiront en fumée, dès qu'on sentira le roi résolu à marcher. Malheureusement, en France, l'expédition n'a guère d'autres partisans que MM. de Saint-Malo, de Vesc et de Lille : aujourd'hui que M. de Saint-Malo paraît abandonner la partie, MM. de Vesc et de Lille deviennent eux-mêmes très froids, tout est très difficile. Il y a une urgence extrême à faire partir pour Gênes des convois d'approvisionnements, afin de remonter le moral de tout le monde.

Le roi ne parut ni surpris, ni froissé, ni même ému d'entendre constater une situation si caractéristique.

Une circonstance très grave venait pourtant achever la

1) On annonçait déjà cette décision le 9 (Desjardins, 299).
2) Desjardins, 304, 395.

déroute des partisans de l'expédition. Le cardinal de la Rovère, non secouru, pressé par le pape, menacé du blocus par les Napolitains, ne pouvait plus tenir à Ostie ; il s'enfuit avec deux serviteurs, et vint débarquer à Savone, où des députés de Gênes le reçurent fort honorablement[1]. De là, il voulut gagner Avignon, siège de sa légation : il trouva les portes fermées sur l'ordre du pape. Il se réfugia alors à Lyon, où il arriva vers la fin de mai, et où, le 1er juin, il fit, par ordre du roi, une entrée d'apparat.

En réalité, Saint-Malo, déconcerté par la confusion et la mauvaise tournure de toutes choses, de plus en plus ému des trahisons attribuées à Ludovic, du défaut d'argent, du mécontentement unanime de la France, de l'entêtement du roi auquel on ne pouvait rien faire entendre, n'apportait aucun zèle dans les préparatifs. Galéas seul soutenait Charles VIII et le dirigeait à sa guise. Les princes et tout le conseil s'étaient formellement opposés à ce que le roi choisît pour lui-même la voie de mer, qu'ils jugeaient dangereuse et inopportune. Galéas, d'après les instructions de Ludovic qui tenait essentiellement à éloigner Charles VIII du Milanais, l'avait emporté sur ce point aussi, et le roi maintenait sa décision : en sorte que le vide le plus complet se faisait autour du jeune prince. Charles VIII en prit son parti sans hésiter. Il donna à Galéas une grosse pension, et une compagnie : il annonça sa prochaine promotion dans l'ordre de Saint-Michel ; pour ne pas assister à la cérémonie de collation, le duc d'Orléans fit une absence de quelques jours, mais on attendit son retour.

A Gênes même, la situation tendait à empirer. Le dévouement des Gênois inspirait de légitimes appréhensions. Ludovic avait beaucoup d'ennemis, Jean Galéas et le roi de Naples

1) Senarega : Giustiniano.

un parti nombreux. D'Urfé ne cacha pas la situation, bien connue d'ailleurs à Milan[1]. D'Urfé se plaignait aussi de ne pouvoir agir, faute d'argent, la banque Sauli lui faisant des difficultés, tandis qu'on laissait l'ennemi, le roi de Naples, s'approvisionner directement jusque sur le marché de Gênes. Ludovic finit par écrire à d'Urfé qu'il avancerait encore la moitié des dépenses. Pour gagner une popularité indispensable à ses projets, et qui lui manquait, il promulgua aussi, quelques jours après, une ordonnance portant réduction des impôts, concession du droit de chasse à tous les citoyens, large amnistie pour les contrebandiers[2].

On cherchait à enrôler des *stratiotes* albanais et grecs. Malgré tout, l'armée se formait peu à peu. Les ambassadeurs florentins estiment à cent soixante lances, deux mille Suisses et deux mille arbalétriers gascons les troupes passées de l'autre côté des Alpes, à la date du 27 mai[3]. San Severino agissait de toutes ses forces. Le 30, dans une entrevue avec le roi, à laquelle assistait Saint-Malo un peu remis de son découragement, Galéas s'aperçut avec une extrême surprise que Charles VIII ignorait la promesse de Ludovic de faire de nouvelles avances. Cette fois, il dissimula son mécontentement et proposa, de la part de Ludovic, de payer cinq galères sur dix; il n'insista

1) Dépêche de San Severino, 30 mai.

2) D'après M. Formentini, *Il ducato di Milano*, 104.

3) Dépêche de Galéas, du 31 mai :

« Benche la Chr^ma^ M^tà^ sia tanto disposita a la impresa quanto più possa essere, et non manchi de ordinare tutte quelle provisione che siano necessarie, secondo li ricordi che li fa fare la Ex. V., nondimeno per questi signori deputati, quali non li vano de bon pede, anchora sono pur usate de le dilatione et longheze ad fare le expedicione. » Le roi se plaint de ses ministres qui le contrecarrent en dessous. Il intervient sans cesse personnellement pour presser les décisions. Il désire s'aboucher avec Ludovic, à Gênes ou ailleurs : il entend qu'à la mi-juin, il y ait à Gênes, douze galions, vingt-quatre galères, etc. (soit les chiffres indiqués par Galéas).

plus sur le rôle négatif du caissier Travers, passé à l'état de légende : il présenta les excuses des Gênois, avec leurs réclamations contre d'Urfé, toutefois, qui retenait au port et requérait quinze ou seize gros vaisseaux. Il annonça les négociations de Ludovic et de Stuart d'Aubigny avec les Colonna pour un ravitaillement d'Ostie[1].

Il venait à peine de remettre au courrier le récit de cette pénible entrevue, lorsqu'une nouvelle rencontre avec Saint-Malo le mit hors de lui. Saint-Malo, maintenant, marchandait l'organisation de l'armée de terre. Ludovic était d'avis que la France prît à sa solde le marquis de Mantoue, capitaine général des Vénitiens : Saint-Malo trouvait les prétentions du marquis trop hautes et préférait se passer de lui. La colère de Galéas déborda. Dès le lendemain matin, Galéas était chez le roi et lui tenait un langage d'une violence extraordinaire : « Le roi, disait-il, se laisse tromper par ses ministres. Il va, dans l'expédition, perdre son honneur et ruiner ses intérêts. » Charles VIII semblait stupéfié, car, le 23 mai encore, il annonçait la fin de tous les préparatifs dans un délai d'un mois. Il essaya de calmer Galéas et, contrairement à ses habitudes, parla longuement, pour développer ses projets. « Après la victoire de Naples, dont il ne faisait pas de doute, il marchait sur les Turcs et délivrait toute la chrétienté. D'où pouvait venir l'émotion de Galéas? il se le demandait. Il faisait son compte : il aurait en mer, dans le courant de juin (puisqu'il en avait donné l'ordre), douze galions, vingt-quatre galères, six caraches gênoises et les quatre navires de Marseille, le tout portant dix mille hommes, sans parler des équipages. Il voyait, en outre, à sa disposition, cinq cent lances, deux mille cinq cents Suisses, trois cents artilleurs, huit cents Italiens

1) Desjardins, 305, 306, 397.

du prince de Salerne, six mille arbalétriers. Le 20 juin, à telle heure, jour et heure fixés par lui, la flotte mettait à la voile, et le prince de Salerne (car, avec Galéas, il valait mieux ne pas prononcer le nom du duc d'Orléans) prenait le commandement du corps d'armée auxiliaire. Bien plus, le roi entendait renforcer la flotte de vingt-quatre autres galères, de douze navires, et des galions nécessaires pour le transport d'une valeur de mille cinq cents lances françaises, c'est-à-dire de trois mille archers, deux cents Espagnols et quatre cents gens de pied. Voilà pour la mer. Pour les opérations terrestres, il ne voyait pas plus de difficultés. M. d'Aubigny trouverait à Rome mille hommes d'armes, dont il recevrait la solde. En opérant sa jonction avec le corps de Salerne et l'appoint fourni par les Colonna, il disposerait de cinq cents Lombards, cinq cents lances milanaises, six cent quarante lances françaises, mille cinq cents arbalétriers à cheval, deux cents génetaires espagnols, deux mille Suisses, mille cinq cents arbalétriers à pied. Vraiment, que voulait-on de plus? Galéas semblait un peu pressé. Il fallait bien le temps de préparer une expédition en Orient!... »

Galéas, malgré tant de chiffres, ne se calma pas. Dans sa dépêche du 2 juin à Ludovic, il revient encore sur le langage qu'il a tenu au roi et accable Saint-Malo de toutes les responsabilités. Certes, les nouvelles d'Italie expliquaient ses emportements. Le plan de campagne s'écroulait : Ostie venait de se rendre, la flotte napolitaine prenait la mer : le roi de Naples et le pape, étroitement unis, semblaient en mesure non pas seulement de se défendre, mais d'attaquer; ils méditaient et préparaient une révolution à Gênes, pour s'ouvrir par là les portes de la Lombardie[1]. De toute façon, la voie de mer sem-

1) Ce dont il se croyait certain (Desjardins, p. 487-88, 449). V. la correspondance de Ferdinand dans Trinchera, *Codice Aragonese*, t. II, p. II, p. 325-328, 389, 418, 421.

blait fermée : contrairement au vœu de Ludovic, il faudrait prendre la route de terre, passer par la Lombardie, puis par Bologne, descendre, à travers mille hasards, par tout le centre de l'Italie. Dans ces conditions, l'on se demandait s'il ne convenait pas d'interrompre les préparatifs de Gênes. Pierre d'Urfé, ayant obtenu des Sauli une avance de 60,000 ducats en espèces et une lettre de change de 25,000 sur Naples, travaillait maintenant avec énergie, et trois transports allaient en Provence charger l'artillerie[1]. Les Gênois eux-mêmes paraissaient assez satisfaits du mouvement d'affaires créé par l'armement[2]. Mais pouvait-on se fier à eux? Le cardinal-archevêque tenait la tête du parti napolitain et l'on craignait que les troubles n'éclatassent à la vue de la flotte de Naples[3]. D'un autre côté, l'Espagne observerait-elle ses promesses de neutralité, ne céderait-elle pas à la tentation d'intervenir? Le roi déclarait avoir foi dans la loyauté espagnole : mais il pria le cardinal de la Rovère d'adresser une lettre au cardinal de Gênes. La Rovère jugea la démarche inutile et intempestive.

Galéas revit, le 5 juin, le roi, qui se borna à le remercier de la défense, faite enfin aux Gênois, de fournir à l'ennemi des approvisionnements. Il revint à la charge le lendemain; il voulait absolument savoir à quoi s'en tenir sur les dispositions du roi et ses moyens financiers : Charles eut beau se retrancher dans de bonnes paroles, Galéas insista avec force; il représenta la nécessité, l'urgence de ne pas interrompre les armements de Gênes, de les presser au contraire, pour empêcher, du moins, les Napolitains de s'établir à Ostie, si bien que le roi, fort ému, manda de suite les membres de la commission

1) Giustiniano, Senarega: Desjardins, 401.
2) Giustiniano.
3) Le 5 juin, les Anciens décidèrent de lever mille hommes de pied, pour leur compte (*Memorie Genovesi*, Arch. du Ministère des Affaires Étrangères de France; *Gênes* 2, f° 230 v°).

spéciale des affaires d'Italie. L'envoyé du roi à Milan, Du Bouchage, qui prenait une grande part à la direction des affaires en Milanais, tenait un langage analogue et réclamait l'envoi de troupes[1]. Le 9 juin, on promit à Galéas de donner satisfaction à Du Bouchage; et, en effet, le 10, Charles VIII informa lui-même Du Bouchage que, selon sa demande, le duc d'Orléans recevait l'ordre de prendre la mer : le duc se rendrait à Asti, de là à Gênes, avec de bons capitaines et un corps d'armée, et sans séjourner à portée du Milanais, car la flotte lèverait l'ancre avant la fin du mois[2].

Le roi croyait assurément plaire à Ludovic, par ces nouvelles. Ludovic insistait sur l'expédition maritime, pour éloigner Louis d'Orléans: il continuait à préparer son œuvre personnelle avec une invincible ténacité et une duplicité vraiment audacieuse. Pendant que San Severino tenait à Lyon la conduite et les propos que nous venons d'indiquer, Ludovic recevait, le 7 juin, à Vigevano, les ambassadeurs florentins, et, là, il protestait d'une vive amitié pour Florence, il déplorait la jeunesse et l'entêtement de Charles VIII, qui s'obstinait à prendre le titre de roi de Naples, sans écouter aucun avis[3]!

Le conseil royal sentait bien le peu de fonds qu'il fallait faire sur Ludovic, et il aurait voulu, tout au moins, se ménager les moyens de le tenir en bride. Aussi la nomination du duc d'Orléans n'avait pas passé sans difficulté : le conseil avait même décidé, tout d'abord, que le duc prendrait la voie de terre, et la décision semblait tellement officielle que les am-

1) Du Bouchage, accrédité, comme nous l'avons dit, par lettres du 10 avril (Arch. de Milan, *Carlo VIII*), joua, après le départ de San Severino, un rôle extrêmement actif. Son nom figure sans cesse dans les dépêches, transformé en *Bossallia*.

2) Copie italienne de la lettre de Charles VIII, communiquée par Du Bouchage à Ludovic (Arch. de Milan, *P. E.*, *Francia*).

3) Desjardins, 556.

bassadeurs vénitiens promirent, sur leur territoire, un bon accueil[1]. Il fallut pourtant se contenter que le roi renonçât à la voie de mer pour lui-même, et revenir sur la détermination prise pour le duc d'Orléans. L'amiral de Graville paraissait plus naturellement indiqué pour diriger la flotte... Graville appartenait au groupe des anciens conseillers mis à l'écart. Dans ses moments d'extrême embarras, le roi l'appela, ainsi que le maréchal de Gié, au conseil spécial des affaires d'Italie : mais là s'arrêta la faveur royale. Graville y siéga quelques jours, et, comme on ne lui demanda rien de plus, lorsque la cour quitta Lyon, il s'en alla dans ses terres à Marcoussis, puis en Picardie[2], sans dissimuler son angoisse.

Le duc d'Orléans perdit, un instant, patience, quand il se vit décidément séparé du roi et relégué en mer, pour plaire à Ludovic; il s'emporta, il s'exprima sur le compte de Saint-Malo[3] en termes virulents, il dit tout haut ce qui se disait tout bas[4].

C'est dans ces conditions qu'il demeura chargé du service maritime; le roi, se figurant réussir dans son projet d'entrevue avec Maximilien[5], partit pour la Bourgogne, où il consentit à emmener Galéas[6]. Louis d'Orléans reçut pour instruction de marcher droit sur Naples, sans toucher à aucune puissance neutre[7]. Il accompagna le roi quelques jours, et le quitta le

1) *Id.*, 316.
2) Fr. 20483, 14.
3) Qui avait refusé d'abord, mais Galéas lui fit parler par Ét. de Vesc, l'homme de Ludovic (Lettre du 4 mai, Arch. de Milan).
4) Desjardins, 309.
5) Charles VIII avait une telle réputation que Maximilien se flattait de lui faire rendre la Bourgogne comme le Roussillon. Ludovic y travaillait, mais Charles VIII se montra, cette fois, fort réfractaire (Arch. de Milan, *Pot. Est. Francia*, 1494-95).
6) Arch. de Milan.
7) Desjardins, 407. Le roi lui donna un *coursier* à poil noir (*Tit.* Orléans, 933).

19 juin, pour venir à Lyon préparer son départ; mais il laissa près du roi son ami François de Luxembourg. Galéas partit, à son tour, d'Auxonne, le 23 juin[1]. Charles VIII comptait rentrer à Lyon le 24; la peste le décida à retarder son retour[2].

Les circonstances devenaient très pressantes. Le 25 juin, la flotte napolitaine prit hardiment la mer pour aller à Gênes tendre la main aux Adorno et à leur parti. Chose étrange : la ville de Gênes affectait des airs de neutralité, et l'agent consulaire napolitain continuait à y résider, au milieu des préparatifs de l'armée française. Le doge et les Anciens écrivirent seulement, le 18 juin, une belle lettre au roi, pour offrir la coopération de tout leur dévouement, de tous leurs efforts, à l'œuvre du grand écuyer d'Urfé : à en croire cette lettre, ils ambitionnaient un titre qui comblerait leurs vœux, celui de « serviteurs du roi »[3]. Singulier spectacle que celui d'une ville convoitant avec une si vive ardeur un titre qu'elle pouvait si facilement se donner... En réponse, le conseil de Gênes reçut, le 25 juin, avis de l'arrivée prochaine du duc d'Orléans, représentant du roi; le bruit courut même de l'arrivée de Charles VIII. Aussitôt on adjoignit aux quatre commissaires déjà désignés huit citoyens, des plus considérables[4], pour déterminer les honneurs dus au rang et à la mission du prince, organiser sa réception, préparer quatre maisons à son usage, louer ou acheter le matériel nécessaire[5]. Le duc d'Orléans se trouvait encore à Lyon, le 24 juin, jour de

1) Lettre de Charles VIII, 23 juin (Arch. de Milan).
2) Desjardins, 404, 407.
3) Arch. de Gênes, *Litterarum*, 36, 1812.
4) Notamment Thomas Giustiniani, Antonio Spinola, Pierre Sauli, Jean Adorno, Paul de Flisco, Lazare Grimaldi, Augustin Doria.
5) Arch. de Gênes, *Diversorum*, X, 1081 : 150, 645; *Memorie genovesi*, Min. des Affaires étrangères de France, *Gênes* 2, f° 231.

la fête patronale, où les tabourins et ménestrels de la ville lui offrirent une aubade[1].

Il laissa la direction de ses affaires en son absence au nouvel archevêque de Rouen, Georges d'Amboise, qui avait obtenu du roi, le 29 mai, un sursis pour la prestation du serment réglementaire. Notons à ce sujet un détail caractéristique : le même jour, 29 mai, le frère de Georges, Jean d'Amboise, seigneur de Bussy, prit un arrêté, comme lieutenant général du lieutenant du roi en Normandie, pour ordonner le versement à l'archevêque élu des revenus de la vacance. Une récente ordonnance, de 1493, attribuait bien à la Sainte-Chapelle de Paris les régales du royaume ; mais M. de Bussy déclarait purement et simplement s'y soustraire, en vertu des « libertés et privilèges de la Normandie[2] ». Voilà un bien grand respect des doctrines gallicanes et des libertés locales! Georges d'Amboise arriva à Lyon vers le moment du départ du duc d'Orléans : ajoutons qu'il prit rang à la cour parmi les chefs du parti représenté par M. et Mme de Bourbon, Graville, les maréchaux de Gié et de Baudricourt[3]. Malgré les bulles pontificales qui consacraient son élection dont nous avons indiqué plus haut[4] les circonstances, il réclama encore, avant de prendre possession, des patentes expresses du roi, « pour double d'encourir contre les ordonnances faictes touchant les bénéfices de nostre royaume ».

Ces patentes, accordées le 17 juillet, visent l'investiture du pape, sans mentionner même l'élection capitulaire. Aussitôt, Georges, par lettres datées du 19 juillet 1494 à Lyon, délégua l'évêque de Coutances pour la mise en possession du siège :

1) *Tit.* Orléans, 933.
2) Arch. de la Seine-Inférieure, G. 1138.
3) Desjardins, 315.
4) Tome II, p. 279.

il prêta serment au roi le 22 août, à Vienne, dans la maison d'un nommé Antoine Combe, devant l'évêque de Saint-Malo, délégué du pape, en présence de diverses personnes de la cour, le maréchal de Baudricourt, le capitaine Jean Blosset de Saint-Pierre, le conseiller au parlement Charles de Haultbois, et autres[1]; puis il retourna à Rouen[2], où il prit la direction du duché et des affaires personnelles de son maître; c'est à lui que s'adressera Louis d'Orléans pour recevoir de l'argent, des soldats ou même des conseils. M. de Bussy conservait son titre de lieutenant général et une pension ducale de 1,200 livres. Georges recevait la même pension[3] et s'intitulait « archevêque de Rouen, lieutenant général de Normandie en l'absence du duc d'Orléans »; c'est-à-dire qu'il remplissait la très haute fonction, la vice-royauté du duc lui-même, par délégation du roi et du duc d'Orléans[4].

Le 28 juin, à l'aube du jour, une escadre napolitaine, composée de neuf galères et de quatre brigantines, portant à bord le cardinal de Gênes, Jérôme Adorno et bon nombre d'autres émigrés, recueillis sur la route, parut en vue de Gênes. Les Adorno se flattaient de voir une partie de la population acclamer le pavillon napolitain et s'insurger : personne ne remua. L'escadre dut se replier en toute hâte sur Recco, petit port éloigné environ de dix milles dans la direction de la Spezia; là, plusieurs des émigrés se trouvaient dans leurs domaines; on débarqua pour essayer de soulever le pays. Les équipages se répandirent en bon ordre à terre, et acquittèrent exac-

1) Arch. de la Seine-Inférieure, G. 1138.
2) Le duc lui écrit à Rouen, peu après (*Tit.* Orléans, 939).
3) *Tit.* Orléans, 942; *Tit.* Amboise, 154, 167, 172, 173, 168-171.
4) Commission de Georges pour la *monstre* et revue des troupes prévotales, Rouen, 27 février 1494-95 (fr. 26104, 1054). C'est par erreur que M. Perret affirme, dans sa biographie du sire de Graville, que l'amiral reçut en 1494 le gouvernement de Normandie.

tement leurs achats, en monnaie du pape ou de Naples[1].

L'incident avait causé à Gênes une émotion profonde, mais une émotion tout opposée à celle qu'espérait le parti napolitain. En dehors des deux partis politiques, personnifiés par quelques familles, spécialement par les Adorno et les Fregoso, la grande masse des Génois se souciait aussi peu des Napolitains que des Milanais; elle ne pensait qu'aux affaires, elle en voulait à quiconque donnerait le signal des hostilités, surtout si rapprochées. Baptiste Fregoso se hâta d'écrire au roi l'émotion de la ville[2]. C'était un très grave motif de presser l'arrivée du duc d'Orléans.

Charles VIII, fort désappointé de ne pas rencontrer l'empereur[3], venait de prendre avec Galéas de San Severino ses dernières dispositions, et de congédier les ambassadeurs florentins. Il fit même expulser de Lyon les agents de la banque Médicis. La situation se dégageait nettement. Il fallait traverser l'Italie; et la France, appuyée et dirigée par Ludovic, se brouillait avec Rome et Florence. Elle rencontrait à Venise une neutralité peu sympathique; l'envoyé français, Gilbert des Serpens, sieur de Citain, ne put même pas, malgré ses instances, obtenir une certitude de libre passage et de ravitaillement[4]. Stuart d'Aubigny[5], envoyé d'abord en ambassade, revenait à Casal, sur la demande expresse de Ludovic, prendre le commandement de l'avant-garde, qui couvrait le

1) Senarega; Giustiniani.

2) Fr. 2961, f° 12.

3) Charles VIII comptait sur la diplomatie de Ludovic et de Du Bouchage pour lui ménager cette entrevue. Par ses libéralités, Ludovic avait alors une grande action sur Maximilien. Il lui versa 100,000 écus d'or le 8 juillet 1493, sur la dot de Blanche Sforza, 100,000 écus d'or le 15 mai 1494 pour le deuxième terme de la dot, une valeur de 60,000 ducats en bijoux le 20 mars 1494 (fr. 16074, n° 27).

4) Arch. de Venise, *Secreto* 35, p. 5 v°.

5) Ludovic l'avait demandé dès le 15 avril, du vivant même du maréchal (Arch. de Milan).

passage des Alpes et que le vieux Des Querdes devait primitivement commander.

On prétend qu'il ouvrit assez mal la campagne, en se laissant aller aux charmes de la cour de Montferrat, en s'éprenant de la jeune marquise, à laquelle il aurait même fait des confidences plus ou moins exactes, sur un prétendu amour du duc d'Orléans pour la reine [1].

La force exacte de l'armée française, au commencement de juillet, n'est pas très exactement connue. D'après diverses indications contemporaines, M. Delaborde croit pouvoir évaluer à trente et un mille cinq cents hommes l'armée de terre, et à dix mille quatre cents (soit quatre cents lances à la mode de France et huit mille gens de pied) l'armée confiée au duc d'Orléans [2]. L'artillerie, supérieurement pourvue, depuis la guerre de Bretagne, avait excité l'admiration de San Severino, lorsqu'il assista avec le roi aux exercices de tir à Lyon [3]. L'heure de l'action sonnait.

Louis d'Orléans prit tout son argent disponible, renvoya, au commencement de juillet, ses enfants d'honneur, ses *oiseaux*, écrivit en Normandie qu'on expédiât sa compagnie, et partit, sans attendre le retour du roi. S'il ne se pressait pas davantage, c'est qu'il savait les armements de Gênes encore incomplets.

1) Marg. de Lussan, *Anecdotes secrètes des règnes de Charles VIII et de Louis XII*, p. 40.

2) Flori porte les forces à un chiffre un peu plus haut : il parle de dix mille fantassins et mille archers. Un autre auteur estime à vingt-huit mille hommes seulement les forces de Charles VIII au moment du départ (Petri Cyrnei, *Historia*, De Carolo VIII : ms. lat. 17556, f° 501).

3) Rapport du 22 avril (Arch. de Milan). M. Boutaric (p. 361) fait remonter jusqu'à Louis XI la constitution de cette artillerie formidable, fort accrue, en tous cas, sous la régence d'Anne de Beaujeu. Elle présentait à ce moment un aspect magnifique et comportait d'innombrables machines, dont plusieurs traînées par soixante chevaux.

La maison de Savoie se montrant alors toute dévouée à la France, dont ses principaux membres recevaient de bonnes pensions [1], Louis d'Orléans prit la route du mont Cenis. Son passage à Chambéry nous est signalé par une gratification de six écus d'or à *unq facteur de farces et ballades*, qui improvisa pour lui plusieurs ballades [2]. Nous le retrouvons ensuite l'hôte du château de Moncalieri, où il présente ses hommages à la duchesse régnante, où les trompettes, les tabourins de Mme de Savoie, un tabourin local, trois ménestrels l'accablent d'aubades [3]. Il reçoit partout l'accueil dû à un commandant en chef, lieutenant général du roi [4].

Ludovic Sforza, avisé le 5 juillet de l'approche du duc d'Orléans, avait envoyé à Asti Nicolas de Corigia et Galéas Visconti, porter des compliments de bienvenue. Il pensait que le duc entrerait à Asti le 6 juillet, ou le 7 au plus tard, et se rendrait sur l'heure à Gênes. Les envoyés milanais devaient assurer à Louis, sur toute sa route, les plus grands honneurs et le presser vivement de lever des troupes à Gênes ou d'en faire lever à Bologne, à Florence, à la Spezia, n'importe où [5].

Louis arriva à Asti le 9 seulement, et d'assez mauvaise humeur. Le 7, il avait tenu à adresser, de Moncalieri même, une première lettre à Ludovic. Il lui mandait, en termes courtois, qu'à Gênes et à Savone, où il avait envoyé le prince de Salerne, les fourrages, foin et paille, faisaient défaut; il priait Ludovic

1) Philippe de Savoie, d'abord comte de Bresse, puis duc sous le nom de Philippe II, 10,000 livres; son fils Philibert, qui allait faire campagne dans l'armée française, 15,000 livres; son bâtard, René, *le bâtard de Bresse*, plus tard comte de Tende, par son mariage avec Anne Lascaris, 600 (fr. 26103 792, 793, 802; Frézet, *Histoire de la maison de Savoie*, t. II).

2) *Tit.* Orléans, 933.

3) Buser, *Beziehungen der Mediceer...*, p. 548. — Un bonhomme du pays lui offre deux lapins blancs (*Tit.* Orléans, 933).

4) Desjardins, 283, 287.

5) Arch. de Milan; 5 juillet.

d'en expédier. Il réclamait aussi un envoi de *harnais* de guerre, lances, *bardes*, etc. « Le temps, disait-il, nous a manqué pour en apporter suffisamment, et d'ailleurs nous pensons en trouver ici meilleur marché qu'ailleurs. *Ce sera le prouffiz des marchands.* » On voit que la politesse parfaite de ces premiers rapports ne laissait pas que de trahir une certaine ironie ; d'aucun côté, on ne parlait d'une entrevue, pourtant bien naturelle et bien facile. Ludovic désirait expédier de suite Louis sur Gênes, et Louis datait sa première lettre de Moncalieri, qui ne semblait pas un foyer d'amitiés pour Ludovic. Dans le fond même des choses, apparaissait un sentiment semblable, puisque les deux parties avaient l'air, sous prétexte d'un appui mutuel, de se renvoyer l'une à l'autre le soin des mesures à prendre.

Ludovic, qui s'était rapproché à Alexandrie, répondit à Louis, le 8, par une lettre sur le même ton : A Gênes et à Savone, disait-il, on manquait de provisions ; il priait le duc de s'en pourvoir près de la duchesse de Savoie, à la cour de Montferrat ou dans le comté d'Asti..... C'était assez mal débuter.

Le 9 juillet, Louis annonce à Ludovic son arrivée à Asti, et le remercie des bonnes paroles apportées par les deux délégués. Pour le reste, il se tient sur une extrême réserve, le roi, dit-il, ayant donné à MM. d'Aubigny et du Bouchage ses instructions détaillées.

Le même jour, Ludovic voyait arriver à Asti trois mille quatre cents Suisses enrôlés par le bailli de Dijon. Réconforté par cet événement, il se hâte d'en informer Louis et le prie de ne pas oublier le paiement des gens d'armes de Gênes, car, de ce côté il n'éprouvait pas une tranquillité absolue [1].

Conformément au programme, Louis d'Orléans ne fit que

1) Arch. de Milan.

traverser Asti, où les tabourins et trompettes du pays, avec deux trompettes, courtoisement envoyés par le marquis de Saluces [1], célébrèrent son entrée. Il fit, selon l'invitation de Ludovic, demander à Turin de l'avoine pour Gênes et Savone ; il en demanda aussi à la marquise de Montferrat, qu'il pria d'adresser à Gênes sa réponse.

Il entretenait avec Ludovic des rapports incessants, par Du Bouchage, par Raoul du Refuge qui se rendit à Alexandrie trois fois de suite, par M. du Couldray (Jean du Puy) qu'il y envoya aussi [2]. Quant à Ludovic, il confiait ses messages à de simples courriers, ou à son *more* [3] ; il envoya aussi son orchestre de hautbois jouer à Asti, et fit offrir au duc un beau *coursier*, avec deux paires de riches *bardes* (selles).

Dès le lendemain de son arrivée, le 10 juillet, Louis d'Orléans courut à Gênes passer une rapide inspection avec le prince de Salerne et le comte Chiaramonte [4]. Le 12, il écrivit à la hâte un billet à Ludovic, pour le rassurer sur les difficultés soulevées à propos du campement de plusieurs compagnies ; le 13, il revint à Alexandrie [5], où vingt-deux trompettes et tabourins le reçurent en grand tapage [6], et où il vit pour la première fois le chef réel de la dynastie usurpatrice des Sforza.

Élevé sous le ciel brumeux du nord, à l'école de l'économie, du travail, de la pauvreté même, Louis entrait brusquement

1) *Tit.* Orléans, 933.
2) Robert de Balsac, seigneur d'Entragues, fut aussi député à Vigevano (*Tit.* Orléans, 945).
3) *Tit.* Orléans, 944 et s. (compte de 1494) ; lettre de Ludovic, Alexandrie, 6 juillet (Arch. de Milan).
4) Sanudo.
5) Sanudo donne à ce sujet des détails inexacts : selon lui, le duc d'Orléans serait allé le 14 à Vigevano et le 15 seulement à Alexandrie.
6) Compte de 1494.

dans un monde nouveau, dans un monde de richesse et de jouissance, où les raffinements de l'art le plus merveilleux se joignaient aux raffinements du confort. A la modeste et économe cour de Savoie, rien ne l'avait préparé à cet état de choses, ni les minces trésors de Chambéry, garnis de reliquaires ou de souvenirs pieux de Félix V ou d'Anne de Chypre[1], ni l'austère habitation de Moncalieri. En Lombardie, il se sentait pour la première fois hors de France. Pour la première fois, il éprouvait la responsabilité du commandement et la nécessité de faire honneur à la gloire de son pays.

De son côté, Ludovic, qui paraissait compter sur le duc d'Orléans, ressentait une certaine déconvenue de voir le duc compter au contraire sur lui et lui demander notamment un emprunt de 60,000 ducats. Au même moment, une dépêche de Belgiojoso confirmait ce dernier point. Le roi, certes, tenait ses promesses, en créant des impôts : l'emprunt forcé florissait, un peu violemment même; mais on se demandait où pouvait passer l'argent... Le roi, rendu à lui-même, s'amusait beaucoup : de temps à autre, il donnait quelque ordre cassant, vague, sans portée pratique, et s'imaginait, parce qu'il effrayait les gens de bon sens ou tranchait dans le vide, gouverner. Préoccupé de ce côté, Ludovic n'avait pas moins de motifs de redouter l'avenir à Gênes. Louis d'Orléans et lui se rencontraient donc sous des auspices peu favorables : mais la nécessité pressait l'un, et l'autre le souci de faire loyalement son devoir. Tous deux se trouvèrent immédiatement d'accord sur l'urgence de devancer une attaque napolitaine. Comment y arriver? Si l'argent et les troupes de Ludovic mettaient à l'abri d'un coup de main, D'Urfé ne s'entendait pas avec le commissaire milanais : le manque de rames avait retardé

1) V. Fabre, *Trésor de la Sainte-Chapelle des ducs de Savoie au château de Chambéry* (Invent. du 6 juin 1483).

l'armement des galères, les levées de troupes ne s'opéraient point, les galères attendues de France n'arrivaient pas, non plus que l'artillerie [1]. Et, pendant ce temps, la flotte napolitaine menaçait : le cardinal Fregoso et Hiblet de Fiesque, embarqués à son bord, faisaient des recrues. Un incident sans importance venait de trahir l'affolement des Gênois : la simple nouvelle du rappel du consul napolitain avait déterminé, le 7 juillet, une véritable panique. Les bourgeois, perdant toute contenance, avaient adressé à Ludovic une supplique, au moins bizarre, pour lui demander d'intervenir, d'obtenir le maintien de l'agent ennemi, étranger, d'après eux, à toute action politique, uniquement consacré au règlement des affaires privées de ses nationaux, et dont le départ équivalait à un désastre [2]. Le conseil des Anciens, pour raffermir un peu les courages, publia, le même jour, l'avis qu'on garantissait le loyer des maisons occupées par des Français et le paiement de tous les dégâts. Le 10, François de Luxembourg arriva fort opportunément, avec une *créance* du duc d'Orléans qu'il devançait de quelques heures. Les Anciens, réconfortés, firent vider l'arsenal et répartir l'artillerie entre les commissaires, sous leur responsabilité ; à l'un cinq bombardes et dix canons, à un autre douze bombardes et vingt-cinq canons, à deux autres seize bombardes, quarante-huit canons, deux *passevolants*, des munitions et des chevaux, à tel autre vingt-quatre bombardes, ou six canons, et ainsi de suite jusqu'à épuisement, de manière que les citoyens notables se chargeassent d'assurer en même temps leur défense personnelle et celle du territoire [3]. Les Anciens votèrent aussi deux adresses de dévouement, presque identiques, au roi et au duc d'Orléans. Ils

1) Delaborde; Arch. de Milan.
2) Arch. de Gênes, *Litterarum*.
3) Arch. de Gênes, *Diversorum*.

représentaient la ville comme ayant déjà fait tout son possible, davantage même, par l'embargo mis sur les vaisseaux en chargement ou en partance et par la réunion d'une foule de navires de second ordre, comme prête encore à hâter l'armement, sans rien négliger, malgré le dommage de son commerce : ils ajoutaient la nouvelle, un peu prématurée, que, sur les côtes, tout était prêt pour empêcher un débarquement [1].

Il faut croire que ces belles assurances ne satisfaisaient qu'à demi Ludovic et Louis d'Orléans, puisqu'ils voulaient sortir à tout prix de la situation actuelle. Ludovic débordait d'anxiété et d'activité fébrile : dans la journée du 14 juillet, il n'expédia pas à Lyon moins de sept messages successifs. Entraîné à un chiffre d'avances auquel il ne s'attendait pas et ému des besoins que lui révélait le duc d'Orléans, il pressait le roi, attendu la gravité des circonstances, d'expédier au moins tout de suite à son frère Ascagne la solde de 30,000 ducats promise aux Colonna, et d'envoyer sur Gênes tout le reste des troupes disponibles; il offrait de procurer de nouvelles avances, sous la caution de grands seigneurs tels que le duc de Bourbon [2].

Le prince de Salerne partit aussi pour Gênes, avec Baltazar Postecula, et, dans une assemblée solennelle du conseil et des magistrats, il fit de grandes promesses, au nom du roi et du duc d'Orléans; il jura que le roi, tout dévoué aux Génois, ne laisserait pas porter atteinte à leurs intérêts, que chacun trouverait son compte à le servir. Cette harangue produisit bon effet [3].

Ainsi d'accord sur les mesures urgentes, Louis et Ludovic se séparèrent sans aborder aucun sujet personnel : Ludovic

1) Arch. de Gênes, *Litterarum.*
2) Delaborde.
3) Arch. de Gênes, *Litterarum* (lettre des Génois, 20 juillet).



n'osa pas parler des affaires de Ceva. Louis semblait si pressé de partir que, dans la journée du 14, il expédia son chambellan, Robert de Balsac, seigneur d'Entragues[1], à la marquise de Montferrat, pour annoncer son arrivée.

Son « cheval gris » lui fut expédié d'Asti pendant la nuit, et, le 15 juillet, dès l'aube, il quitta Alexandrie, avec François da Casale (ou da Casato), accrédité près de lui comme agent de Ludovic. Il joignit en route son maître d'hôtel, Dampierre, qui arrivait d'Asti, et le soir même il entrait à Casal, au son des harpes et des trompettes de la cour, des trompettes de M. d'Aubigny, avec les deux fous de la marquise. Les conférences de Casal se prolongèrent plus que celles d'Alexandrie, car Louis ne revint à Asti que le 18[2].

Ludovic sentait bien le besoin de régler ses difficultés avec le duc d'Orléans, mais il ne savait comment s'y prendre. Mécontent de ne pas voir Fr. da Casale saisir sa pensée secrète, il lui expédia, le 16, une nomination de commissaire à Gênes, et accrédita son chancelier Bernardin Valérii, comme nouvel envoyé près du duc d'Orléans. Nous avons pu constater aux Archives de Milan que Ludovic refit trois fois les instructions destinées à Valérii; malgré beaucoup de ratures, il ne put arriver à un texte satisfaisant. Valérii reçut l'ordre de motiver simplement son arrivée, en disant qu'on venait de recevoir de soi-disant nouvelles de France, d'après lesquelles le duc d'Orléans se déclarait satisfait pour les questions de Ceva, questions que Ludovic n'avait pas eu le temps d'aborder dans leur entrevue. Défaite vraiment bien faible, bien difficile à admettre!

Malheureusement, à Gênes, l'accord ne régnait pas davan-

1) Robert de Balsac, seigneur d'Entragues, plus tard sénéchal d'Agenais, avait pris une part active à la guerre de Bretagne et avait même figuré au service du parti du vicomte de Rohan (V. t. II, p. 197).

2) Réception par trois ménestrels (*Tit.* Orléans, 944).

tage. Ludovic ne craignait pas du tout, de ce côté, l'effort matériel de la flotte napolitaine, bien que cette flotte s'élevât au chiffre respectable de trente-cinq galères, dix-huit vaisseaux et d'une foule de navires, portant trois mille hommes de guerre, sans compter les émigrés [1]. Ce qu'il redoutait, c'était l'effet moral de son voisinage, et l'explosion du complot tramé à Gênes même (un de ses auteurs l'avait révélé au roi) pour le renverser du pouvoir, lui, Ludovic [2]. Or, les deux commissaires français, Luxembourg et D'Urfé, entraient en rivalité. D'Urfé prétendait garder le commandement, en vertu de sa commission première, jusqu'au départ de la flotte. Luxembourg, représentant du duc d'Orléans, qui représentait lui-même le roi, se séparait fort nettement de D'Urfé dans sa correspondance avec Louis et Ludovic.

Louis d'Orléans, excédé de tant de tiraillements, brûlait d'y couper court, par une marche en avant [3]. Le 16 juillet, de Casal, il rend compte au roi de son accord avec Ludovic, en termes enflammés : « Tout est prêt à Gênes, disait-il, pour *rebutter* l'attaque; mais, *mon cousin* de Bari et moi, nous considérons cette situation passive comme un déshonneur et une faute; c'est perdre sa réputation et toutes les amitiés possibles en Italie. Il faut, à tout prix, des hommes, de l'argent, et une victoire : il faut aller chercher l'ennemi [4]. » Le même jour, Charles VIII, en réponse aux précédentes instances de Ludovic,

1) Guichardin. Ludovic avait pourtant interné à Milan les principaux habitants de Gênes et du pays, dont il suspectait la fidélité (*id*).

2) Machiavel, *Fragments historiques*, I.

3) D'Asti, il envoie au roi en toute hâte à la cour Jacques de Chambray, sieur de Thevray, un de ses hommes de confiance intime. Thevray devait rester près du roi pour y représenter le duc : il y resta deux mois (*Tit.* Orléans, 946). Il remplit une mission analogue pendant l'expédition.

4) Traduction italienne, communiquée à Ludovic (Arch. de Milan): le même jour, Louis recommandait à Ludovic le marquis de Cotron et le frère du comte de Clermont.



se bornait à annoncer l'envoi du sire de Piennes au duc d'Orléans. Ce 16 juillet, Ludovic était à Lomellina, d'où il écrivait au duc d'Orléans pour lui proposer de laisser au capitaine Joan et au gouverneur de Gênes le soin d'accorder MM. d'Urfé et de Luxembourg; tout en s'inclinant devant la décision que prendrait Louis, il l'engageait aussi à ne pas se rendre à Gênes, avant d'être bien sûr d'y trouver les forces nécessaires pour garantir le succès [1].

Or, pendant ces dialogues épistolaires, précisément le 16 juillet, la flotte napolitaine, sortant brusquement de son inaction, marcha sur Porto-Venere, à l'extrémité ouest de la rade de la Spezia, et le cardinal Fregoso fit adresser une sommation à quatre cents Gênois qui venaient d'y occuper un petit fortin : ces gens, ayant demandé la nuit pour réfléchir, répondirent le lendemain matin à coups de canon. Il n'en fallut pas plus pour exciter à Gênes une violente rumeur. Les Français voulurent marcher. D'Urfé sortit du port, à la tête de douze galères, onze navires, vingt galions, flotte faible et improvisée, où s'embarquèrent nombre de Gênois..., Jean Adorno, Jean-Louis de Fiesque, malade, mais acharné à combattre son frère Hiblet, bref les partisans, les *soudoyés* de Ludovic, si l'on veut parler comme Guichardin. On arriva trop tard en vue de la Spezia ; il avait suffi des montagnards accourus à la défense du fortin pour effrayer la flotte napolitaine, qui faisait voile sur Livourne. Le rôle de l'expédition se borna à élever un nouveau bastion à Porto-Venere [2].

Cette simple promenade produisit l'effet moral réclamé par

1) Arch. de Milan. — Louis, qui avait dû mander lui-même de Vernon (en Normandie) sa compagnie (*Tit.* Orléans, 939, 945), envoie à cette compagnie, restée en Dauphiné sous les ordres de Framezelles, l'invitation de le rejoindre sans délai (*id.*, 946).

2) Senarega ; Giustiniani ; Sanudo ; *Cronica di Monferrato*, etc.



Ludovic et Louis. Elle fut surtout utile à Lyon. Charles VIII, tombé sous le joug d'une jeune ouvrière, prenait ses repas chez elle et y tenait même le conseil : chaque matin, en sortant de la mansarde de cette demoiselle, on se demandait, d'après les conversations du roi, si l'expédition aurait lieu. L'ambassadeur milanais Belgiojoso se servit adroitement de la nouvelle pour rendre au roi quelque sentiment d'honneur : Charles décida de quitter Lyon le 28, et l'on s'occupa aussitôt des détails financiers, jusqu'alors trop négligés.

Le conseil se réunit le 25 chez Georges d'Amboise et arrêta un ensemble de mesures [1] ; il fit notamment signer au roi la nomination d'un comptable spécial (Jean Perresson, contrôleur du grenier à sel de Tonnerre), pour régler les comptes de la nef royale [2]. Dans le moment où il pensait prendre la mer, Charles VIII s'était surtout préoccupé, et occupé lui-même, d'orner le vaisseau royal. Pour cette grosse affaire, il avait, le 1er juin, envoyé « hastivement et a grant dilligence », en mission spéciale à Gênes, le clerc d'office Colinet du Myn : Colinet demanda à D'Urfé et autres « chefs de guerre » des indications de dessin, de mesure, de nombre, pour la confection des drapeaux ; il rapporta plusieurs patrons peints, que le roi voulut examiner lui-même à Dijon, et qu'il envoya confectionner à Lyon « a grant dilligence ». Le décor coûta fort cher; on ne put pas régler à moins de 2,438 livres la simple exécution des drapeaux, mais on devait obtenir un résultat pompeux. Le changement de décision du roi interrompit les préparatifs ; on les reprit et on les acheva pour le service du duc d'Orléans. La nef royale-ducale-amirale devait porter huit bannières bleues en haut de la hune, à l'avant de la *pompe*, deux autres au milieu et quatre dans les coins de la proue, soit quatorze

1) Delaborde.
2) Arch. nat., KK. 333.

bannières, artistiquement décorées, par les peintres lyonnais Jean Prévost et Pierre du Past dit d'Ambenas, de trois grandes fleurs de lis sur chaque face : chaque fleur de lis d'une aune et un tiers de haut, exécutée en or fin à l'huile et au vernis. Les mêmes artistes peignirent trois grandes fleurs de lis d'or, de deux aunes, sur chaque face d'une grande bánnière bleue dite *endryvet*, longue de cinq aunes et demie, à deux pointes, « en façon de voile », destinée à flotter au haut du grand mât. Étienne des Salles, dit Lyévain, peintre et vitrier du roi, sema de fleurs de lis un grand drap de taffetas bleu, pour le tour de la hune : il peignit aussi les deux cottes d'armes, en taffetas bleu, des héraults du roi, soit douze fleurs de lis sur chacune : dix bannières bleues d'une aune de long pour les trompettes de l'armée de mer, qu'il orna, sur chaque face, de trois grandes fleurs de lis de deux pieds chaque. Ces dernières bannières, traitées avec un soin extrême, furent ornées encore d'un bouton de filigrane d'or de Florence, de deux houppes de soie enveloppées dans un semblable filigrane et de deux longs cordons en torsade de soie et d'or de Florence.

Ainsi quatorze bannières bleues fleurdelisées, un grand pavillon, deux casaques de héraults, dix bannières de trompettes et une grande tente formaient le principe de la décoration pour le roi. Le changement de destination induisit à arborer les couleurs du duc d'Orléans. Jean Bourdichon, le célèbre peintre du roi [1], peignit une *Notre-Dame*, de huit pieds de haut, sur chaque face d'un grand étendard, ou *flambe*, jaune et rouge, à franges de soie, long de cinquante aunes, soit un plein de vingt aunes et deux pointes de trente. Il exécuta deux autres Notre-Dames de cinq pieds, sur un pareil étendard de

1) Le peintre Jean de Paris ne reçut aucune commande en cette affaire : mais c'est lui qui avait organisé l'entrée du roi et de la reine en 1494 (J. Renouvier, *Jehan de Paris*, p. 12. M. Renouvier dit, par erreur, 1493).

quinze aunes de haut destiné aux signaux : et deux Notre-Dames de trois pieds et demi, entourées d'une nuée d'argent et d'un rayonnement d'étoiles d'or (avec un porc-épic *passant* sur une motte de terre, le tout sur semis de « plumes » de porc-épic), sur un grand étendard de cinq aunes de haut, nommé le *panon*, pour l'avant de la pompe. Enfin Bourdichon décora huit bannières bleues, longues de trois aunes, de grands écussons d'Orléans-Milan qui en couvraient chaque face jusqu'à quatre doigts du bord. Qu'on nous pardonne d'entrer dans ces détails, puisqu'on les jugeait fort importants, et dignes d'occuper le roi en personne, parmi les plus grandes affaires de l'État.

Quand Perresson reçut, comme nous l'avons dit, la mission de régler la dépense, cette dépense était faite. Pierre Sauvage, contrôleur d'écurie du roi, lui en remit le compte [1].

Louis d'Orléans, du reste, n'éprouva pas moins le besoin de se mettre à l'unisson du luxe et de l'art des Italiens. Il commanda, pour sa compagnie, de belles enseignes frangées de soie et d'or, et pour sa suite de somptueux caparaçons, des hoquetons couverts d'orfèvrerie, seize couvertures brodées à l'écusson d'Orléans-Milan par un brodeur de Blois, des armes soigneusement ciselées par divers orfèvres [2]. De Gênes, il envoya en France un page chercher *ses grands chevaux*, avec leurs harnais : d'Asti, il se fit acheter à Milan du drap d'or et à Gênes des courtines de damas jaune et rouge pour son lit de camp. Son contrôleur, François Doulcet, alla à Marseille chercher des conserves et du vin, pour sa table de bord. [3] On le voit : Louis d'Orléans ne pensait plus guère aux rudes souve-

1) KK. 333. Perresson reçut, le 1er août, un acompte de 861 liv. pour la solder (Portef. Fontanieu, 149-150).
2) *Joursanvault*, 677, 678.
3) *Tit.* Orléans, 938, 939.

nirs de la guerre de Bretagne. Devant la prospérité inouïe, le bien-être, l'intensité de vie, qui éclataient en Lombardie, les Français ne pouvaient manquer d'éprouver l'impression de leur aïeul Brennus à Rome [1]. Ils trouvaient, comme l'a bien dit M. Mérimée [2], toutes les séductions que la nature, les arts, une civilisation raffinée pouvaient offrir à des hommes ardents à tous les plaisirs et qui croyaient les rencontrer pour la première fois. D'ailleurs on se plaisait à les enivrer de merveilles. Nous n'aurons que trop souvent occasion de le constater dans la suite de nos récits : c'était à qui, en Italie, entourerait ces fiers conquérants des caresses de la volupté,des séductions de toute nature. Les femmes semblaient résolues à les ensorceler de leurs sourires : dans l'air tiède de la péninsule, sous un brillant soleil, devant les flots bleus et les horizons diaphanes et les paysages aux chaudes harmonies, parmi toute la magie des arts, de l'esprit,de l'élégance, de la somptuosité, la femme italienne, formée à une école plus raffinée que morale, apparaissait avec le sourire de Mona Lisa. Si ce sphinx exquis se laissa trop souvent deviner, si les courages les plus virils s'enchaînèrent aux séductions offertes, à qui s'en prendre ? L'Italie accusa et accuse nos pères : la France accuse les Italiennes. Qu'on permette à l'impartiale histoire de déclarer, en principe, qu'il paraît plus équitable de n'accuser personne, et de laisser la question en suspens. Ou, si l'on veut, qu'on accuse la nature humaine, toujours si fragile, les mœurs du temps, l'éducation surtout. Il ne semble pas plus juste d'acquitter au tribunal de l'histoire la grande dame napolitaine, qui, pour obtenir une faveur de Charles VIII, lui amène et lui livre sa propre fille, que le jeune roi lui-même, oublieux des responsabilités du commandement.

1) Sismondi, *Républiques italiennes*, édition de 1826, XII, 38 et s.
2) Mérimée, *Portraits historiques et littéraires* (Branthome).

Sans même recourir à des arguments si tangibles, un rapport d'un agent de Ludovic nous montre bien l'impression produite sur les Français dès leurs premiers pas. Il s'agit de deux envoyés de Louis d'Orléans, qui traversent Pavie où se trouvait le malheureux duc de Milan, Galéas, pour se rendre à Milan ; passage délicat autour duquel veillait Ludovic ! On entoure les deux chevaliers français, on leur montre toutes les curiosités et les splendeurs de Pavie, château, bibliothèque, deux des plus belles choses du monde [1], cathédrale, université, reliques, chartreuse... La journée entière s'écoule ; ils poussent des cris d'admiration. Ils repartent fort tard pour Milan : peine ont-ils pu serrer la main de l'infortuné duc, et surtout ils n'ont pas vu la duchesse ! Le duc et la duchesse restent isolés, réduits aux communications de Ludovic [2].

1) *Archivio st. italiano*, XXIII, Compte rendu de P. Rotondi ; C. Magenta, *Visconti e gli Sforza nel castello di Pavia*, 2 v. f°.

2) L'agent de Ludovic écrit :

« Per exequire quanto l'Ex^a V^a mi ha commisso, hieri matina acompagnay li duy cavalieri del Illmo S. Duca de Orliens al Domo, dovi olditeno missa, et vidino il Regiesole, stata nova, la Darsina, il castello, la libraria et le Reliquie, ne si partirono de Castello che volsino tochare la mane al Duca et al conte de Pavia. La Duchessa non viseno altramente. Nel tornare ad lhostaria, li fece vedere le scole. Alle 20 hore, li ho acompagnati alla Certosa per la via del parcho, et visto la Chiesia et tutto il resto che li parve una cosa stupenda, dicendo che, per uno palazo [com]e è il castello et una chiesa come è la Certosa, non hano paro al mondo. Et havendoli facto apparechiare da li frati una colatione, non si sono partiti fin alle 24 hore, in modo che, si come dovevano andare ad Milano, non hano passato Binascho, et questa matina doviano andare ad Milano. Li sono scapate due parole de bocha, che poy fare intendere alla E^a V^a. Nel tornare ad casa, trovay lo Illmo S^e Ducha che veneva in castello, et il conte Guido era con la E^a Sua, et li è tornato questa matina con legere al p^to S. et Duchessa luy proprio una lettera de l'Ex^a V^a, de la continentia vedera per linclusa copia, et luy proprio in loro presentia mi ha comisso quella che similmente vedera per linclusa, imponendomi el p^to S^re che cosi li facesse. Io, vedendo quella de l'Ex^a V^a, non mi e parso far resistentia, et nel partire el p^to S., li donoe uno mellone. Il tutto me è parso significare alla Ex^a V^a, adcio venendo alcuno ad dolersi che li ussero occupate le sue tese, sapia donde procedera. Havendo inteso el p^to.

Vraiment, on peut dire qu'au moment où une vive émotion étreignait l'Europe, surtout l'Italie et Constantinople, les cours donnaient un bien étrange spectacle! Venise, tout en proclamant sa neutralité, armait. Le pape prêchait la croisade et secrètement s'entendait avec le Turc [1]. Charles VIII ne parlait plus de quitter Lyon. La décision prise en conseil, dès le 19 juillet, de confier le gouvernement au duc de Bourbon, à cause de son absence, ne lui semblait sans doute pas urgente, car il ne se hâtait ni de la sanctionner ni de la publier. On eût dit qu'il ne pouvait se décider à sacrifier une parcelle de son pouvoir. Quant à Ludovic, il ne rappelait ses ambassadeurs ni de Florence ni même de Naples; bien plus, il ne cessait de promettre au roi de Naples de ne pas le laisser détrôner, il faisait dire à Venise, à Florence, qu'on ne s'inquiétât pas, qu'il saurait bien « renvoyer le roi » [2]. Il se moquait de Charles VIII, assez aveugle pour ne pas comprendre son projet d'engager la France dans un mauvais pas, où il l'abandonnerait s'il ne faisait pis. Croirait-on que Pierre de Médicis mit, en toutes lettres, sous les yeux du roi, la preuve matérielle de la trahison de Ludovic?... Il n'en résulta rien, sinon un redoublement d'activité de Ludovic, anxieux de sortir au plus vite de cette passe difficile. Les billets du duc de Bari au duc d'Orléans se multiplient avec une hâte fébrile [3]. Le 19 juillet, Ludovic remercie Louis d'avoir obtenu la paye de juillet, pour les troupes levées

S. che li duy cani dati ad Guidone erano crepati per uno canatero, ne ha mandato un altro paro al S. Marchese di Mantua. Ricommandomi de continuo humiliter alla Ex• Vª. Papie, die 8 augusti 1494. Exº Vº Servitor fidelissimus, *Dionysius*. »

Illmo et Exmo Dno meo, singularmo dno, Ludovico Mariæ Sfortiæ Vicecomiti. — Per D. Jo. Jacobum Gilinum, in manibus propriis. Cito. — (Arch. de Milan.)

1) Cherrier, I, 416.

2) Commines.

3) Guichardin; Arch. de Milan.

en Milanais. Le 23, il accrédite comme délégué près de lui un frère de Galéas et d'Antoine-Marie de San Severino, Gaspard, plus connu sous le sobriquet de *Capitan Fracassa*[1], qui avait l'ordre de se rendre immédiatement à Asti, de gagner à tout prix la confiance du duc d'Orléans, de presser les embarquements, de réclamer surtout la paye; car le roi parlait maintenant de la renvoyer au 8 août, ce dont Fracassa devait témoigner un étonnement profond. — Ludovic se déclarait prêt à aller lui-même à Alexandrie, hâter le départ des troupes; mais pour les expédier, il fallait les payer.

Le 24 juillet, il insiste, dans une nouvelle lettre, sur l'urgence de prendre un parti... Certes, c'était une insistance bien inutile, car Louis d'Orléans ne se préoccupait pas moins de la situation; il lui arrivait des réclamations sur la tenue des troupes, notamment sur celle de la compagnie Foix [2], sur le logement des compagnies Montfaucon et Caumont [3]. Il avait fort à faire de maintenir l'ordre parmi tous ces Suisses et ces Français dispersés : il redoutait les suites de l'échéance financière de fin de mois. Enfin, Saint-Malo et Beaucaire annoncent l'envoi de l'argent. Ludovic, satisfait, mais sceptique, demande, le 30 juillet, qu'on le prévienne, dès qu'on aura *vu* le numéraire. En effet, l'argent arrive, mais en quantité insuffisante : de plus, les résultats d'une si longue attente se manifestaient

1) Comte de Caïazzo. Il s'était engagé au service de Charles VIII, avec un certificat de Ludovic Sforza garantissant sa loyauté et sa sincérité (fr. 2922, f° 14). Ludovic garantit aussi les autres capitaines (Portef. Fontanieu, 147-48).

2) Le duc envoya Raoul du Refuge faire une enquête à Canale, où elle était cantonnée (*Tit.* du Refuge, 59). Il envoie en Montferrat faire *desloger* la *compagnie de domp Joan* (*Tit.* Orléans, 946). Cette compagnie va se cantonner près d'Alexandrie, où le duc est encore obligé de lui écrire deux fois (*id.*, 939).

3) Lettre du 12 juillet, à Ludovic, lui promettant satisfaction (Arch. de Milan).

chaque jour plus vivement : discussions et rivalités dans l'armée, maladies causées par l'apparition de chaleurs torrides, indiscipline des Suisses, qui semaient les routes de maraudeurs. Après la paye, un certain nombre de ces Suisses du bailli de Dijon désertèrent, selon une pratique trop fréquente. Louis d'Orléans, exaspéré, écrit, le 31 juillet, à Ludovic, pour demander qu'on les arrête et qu'on garde la frontière : « Et, de ma part, je y envoiray ung prevost des mareschaulx, pour en faire pendre et estrangler autant qu'il en pourra trouver. » Il transmet le même avis au bailli de Dijon. Il prit aussi diverses mesures à Gênes, d'accord avec San Severino, et arrêta ses logements. Ludovic le félicite chaleureusement, le 31 juillet, de son activité et de sa vigueur[1].

L'heure avait bien sonné d'agir. On attendait le signal. Rien ne venait. Charles VIII, jadis si pressé, semblait paralysé à Lyon, où il fallait multiplier les démarches pour obtenir de lui le nécessaire.... Il ne parlait plus de départ : à l'instant décisif, « Vénus » faisait tort à « Mars »[2]. Pourtant, que de soldats sans pareils, à la tête ou dans les rangs des compagnies qui s'ébranlaient, et quelle soif de gloire! Autour de ce roi, qu'on se figurait de loin comme un jeune conquérant, le pied à l'étrier[3], voici le vainqueur de Saint-Aubin, Louis de la Trémoïlle, devenu premier chambellan, chevalier de l'ordre, pensionnaire de 10,000 livres[4] ; le fils du connétable de Saint-Pol, Louis de Luxembourg, comte de Ligny, héritier des cent lances du maréchal des Querdes[5] ; François de Luxembourg,

1) Arch. de Milan.

2) *Le Vergier d'honneur*.

3) V. son portrait sous cette forme dans l'admirable exemplaire du *Lancelot du Lac*, imprimé sur vélin pour le roi par Antoine Vérard, en 1494, (Biblioth. nationale de Paris). Hennin attribue à tort ce portrait à Louis d'Orléans.

4) *Tit.* La Trémoïlle, 70.

5) *Tit.* Luxembourg, 89 (29 avril 1494).

vicomte de Martigues, vieil ami et chambellan de Louis d'Orléans, et demeuré son compagnon[1]; Engilbert de Clèves, cousin germain de Louis par son père, et du roi par sa mère, étroitement rattaché au service de la France par son mariage avec Charlotte de Vendôme[2], et l'un des plus vaillants capitaines[3]; Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, chambellan, commandant de Vincennes, puis d'Harfleur et de Montivilliers, chevalier de l'ordre, gouverneur de Berry, pensionnaire du roi pour 3,000 livres, capitaine de cent lances sous Louis XI, actuellement commandant de la garde du corps du roi : — Stuart, d'origine écossaise[4], enrichi au service de la France, aimait trop l'argent[5], comme un bon favori de Louis XI qu'il avait été[6], mais on pouvait compter sur son énergie[7]; — Yves d'Alègre; Claude de la Châtre, capitaine de la garde, dont les soixante-treize ans ne refroidissaient point l'ardeur belliqueuse[8]; Philippe du Moulin; Jean de Polignac, sire de Beaumont, le commissaire de Gênes; le prince d'Orange, si vaillant à Saint-Aubin; Robert de Framezelles, lieutenant com-

1) *Tit.* Luxembourg, 84 et s.
2) V. tome II, p. 246.
3) K 553, XIX : ms. Dupuy 570, p. XLII; Engilbert soutenait contre le sire d'Orval un procès indéfini : Charles VIII, malgré les protestations du Parlement, donna et maintint l'ordre d'y surseoir pendant l'expédition (X^{1a} 9323, f°s 151, 156, et ci-après).
4) Charles VII avait octroyé à Jean Stuart, comte d'Évreux, seigneur d'Aubigny, l'*écartelure* de France, par patentes de Blois, février 1428-29 (fr. 3910, f° 185).
5) Il avait été soudoyé par Ludovic pour pousser Charles VIII à l'expédition : il se fit, en outre, donner par le roi une gratification de 12,000 l. pour ses peines (*Tit.* Stuart d'Aubigny, n° 9).
6) V. not. Patentes de Louis XI, du Plessis-les-Tours, 12 nov. 1482, continuant à Bérault Stuart les gabelles de La Flèche et Château-Gonthier à lui données le 25 février précédent (ms. Clairamb. 222, f° 207).
7) Louis XI l'avait chargé, comme capitaine de Vincennes, de garder René d'Alençon (*Tit.* Stuart d'Aubigny, 2 à 9 ; d'Aubigny, *passim*).
8) La Thaumassière, *Hist. du Berry*, p. 353.

mandant de la compagnie d'Orléans, l'ancien condamné de 1488, tout plein d'une noble ardeur [1]; le maréchal de Rieux, pourvu, le 6 mai, d'une compagnie de soixante lances seulement [2], et d'assez mauvaise humeur; le maréchal de Gié, plein d'expérience, d'autorité et de faste [3]; MM. de Vendôme, de Montpensier, de Foix; Guinot de Lauzières, chargé de l'artillerie [4], et tant d'autres capitaines. Et parmi les simples gentilshommes, le breton François de Saint-Amadour, qui reçoit de Louis d'Orléans un cheval en reconnaissance de ses exploits [5]; Jacques de Silly, baron de Longray, bailli de Caen, rude homme, élève de Louis XI [6]; le jeune Jacques Galiot, écuyer d'écurie du roi, sénéchal d'Armagnac, un type de vaillance [7]; Jean d'Astarac, seigneur de Barbazan, chambellan, capitaine de cinquante lances, héritier d'un nom illustre [8]; ou même les favoris du roi, un peu fous, mais encore plus braves : Artus Gouffier, seigneur de Boisy; Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieux, marquis de Cotron, tout animé d'une ambition ardente ; Antoine et Germain de Bonneval... Jacques, baron de Miolans et d'Anjou, chevalier de l'ordre, lieutenant général du Dauphiné, commandait les cent gentilshommes de la maison du roi, cette troupe d'élite, où chaque gentilhomme était *retenu* par une lettre constatant sa loyauté et sa vaillance. Il mourut à l'issue de la campagne, et eut pour successeur Yves d'Alègre [9]... Sans doute, la plupart de ces brillants soldats pouvaient encore passer pour des inconnus : mais on ne s'y trompait pas. On

1) Le roi lui donna une pension de 2,400 liv. (*Tit.* Framezelles, 8).
2) Ms. Clair. 223, 327.
3) Il prêta au roi 40,000 liv. V. notre biographie, *Pierre de Rohan*, p. 39.
4) Pierre Desrey.
5) Commines, édition Dupont, III, 420 ; *Tit.* Saint-Amadour, 2.
6) *Tit.* Silly.
7) Brantôme : *Tit.* Galiot, 3.
8) *Tit.* Astarac, 16, 17.
9) 5 mars 1495 ; KK, 78.

sentait qu'au premier signal, quand ces épées sortiraient du fourreau, rien ne saurait leur résister.

Seulement, le signal ne venait pas.

A Gênes, tout paraissait prêt [1]. La ville continuait à faire quelques dépenses d'artillerie, nécessaires pour sa sauvegarde [2] : le 24 juillet, elle acheta un chargement de farines siciliennes, de la nef *Pallavicini*, seule laissée au commerce, au dire de Senarega....

Le 29 juillet, D'Urfé fit une démarche agréable à la ville : il vint notifier aux Anciens que le roi, voyant la flotte napolitaine accueillie dans le port de Livourne, malgré les protestations d'amitié des Florentins, déclarait Florence son ennemie et autorisait Gênes à compter sur la France pour ses revendications. Presque aussitôt, pendant que le conseil, ému, heureux, en reférait à Ludovic, François de Luxembourg vint annoncer l'arrivée du duc d'Orléans et présenter ses compliments. Cette nuance de dualisme persistant ne parut pas produire bon effet, car le conseil vota une adresse de dévouement au roi et à Ludovic, adresse où il ne mentionna pas plus

1) D'après la *Descriptio apparatus bellici...*, texte peu digne de foi, publié au t. II du *Voyage littéraire*, le service des rames était fait par des criminels ou vagabonds envoyés de France. L'auteur affirme qu'il en vit passer quatorze cents pour cette destination. Le savant Rosmini (*Dell' Istoria di Milano*, t. III, p. 169) assure, nous ne savons sur quel fondement, que la plupart des soldats français de l'armée de Charles VIII étaient des « repris de justice, qui portaient de longs cheveux et de longues barbes, pour dissimuler les stigmates du bagne ». Si l'on peut croire que, selon la coutume, Charles VIII avait expédié des galériens pour ramer sur les galères, nous avons dit aussi qu'il avait interdit le passage des Alpes à tout aventurier ou vagabond. Les *monstres* et *revues* nous donnent le tableau des compagnies de l'armée française, qui paraissent fort régulièrement mises sur le pied de guerre. Brantôme (*Discours sur les Colonels*) parle seulement de la tenue débraillée de cinq cents arbalétriers gascons, qu'il dépeint à demi-nus, d'un aspect repoussant, la plupart marqués du fer rouge. Mais Rosmini a un peu trop généralisé cette peinture, tracée, d'ailleurs, par un auteur fort sujet à caution.

2) Arch. de Gênes, *Diversorum*.

le duc d'Orléans que le duc de Milan. Courtoisement, on fit seulement passer l'adresse au roi par les mains du duc d'Orléans [1] : mais on sentit, ce jour-là, je ne sais quel reflet des vieux préjugés enracinés à Gênes, depuis un siècle, contre la maison d'Orléans, à cause des rapports avec Savone et les marquis de Ceva.

Le même jour, entrèrent dans le port, douze galères construites en Provence, avec de l'artillerie [2]. Elles se joignirent aux soixante voiles (vingt-cinq galères, treize galions, douze navires, dix bateaux), toutes prêtes, qu'on avait essayées, la veille, par une première reconnaissance en mer. Ce n'était pas l'effectif prévu [3] : mais il n'y avait plus rien à attendre pour le moment. Aussi le duc d'Orléans arriva-t-il le même jour, et il s'installa au palais Saint-Thomas, propriété du cardinal de la Rovère [4]. Tout aussitôt, il constata qu'on manquait de pontons pour les chevaux, de fourrages, de provisions : la ville elle-même commençait à souffrir de la disette, à cause de l'arrêt du commerce, et une plainte générale s'élevait.

Louis d'Orléans n'y pouvait rien : il revint, à Alexandrie, le 4 août, tenir un grand conseil de guerre avec Ludovic, MM. de Piennes, d'Urfé, de Luxembourg, Stuart d'Aubigny, de Chastillon [5]. Cette fois, il comptait couper court aux em-

1) Arch. de Gênes, *Litterarum*.

2) Le 30 juillet, Ludovic, déjà informé, écrit de Vigevano au duc d'Orléans pour lui demander si une partie de cette artillerie n'est pas destinée à Gênes (Arch. de Milan).

3) On ne voit pas que les galères de Normandie et de Bretagne, auxquelles il avait été si souvent question d'envoyer des ordres de départ, aient rallié Gênes. Au reste, on ne pouvait dégarnir les côtes voisines de l'Angleterre.

4) Sanudo; Giustiniani.

5) L'auteur de la *Chronica di Monferrato* (*Monumenta Historiæ Patriæ*, Scriptores, t. III, c. 1243), assez mal renseigné, signale bien à tort la présence à Alexandrie du jeune duc de Milan, Jean Galéas. Il s'agit, plus probablement, du prince de Salerne, à qui Louis avait écrit *Tit.* Orléans, 945).

barras par un embarquement immédiat. Mais Ludovic se retrancha encore dans son objection première : selon lui, il fallait d'abord payer les troupes et compléter les approvisionnements; il insistait vivement sur ces points essentiels. Le lendemain 5, arriva enfin l'avis formel que le roi allait y pourvoir : alors le conseil de guerre décida que le duc d'Orléans irait à Asti présider la paye, le 6 août, et qu'il ferait partir les troupes le 8. Pendant que le corps d'armée de terre s'avancerait en Lombardie pour se concentrer aux environs de Parme, les troupes de mer, divisées en deux colonnes, sous la haute direction du duc, s'embarqueraient, les unes à Savone par les soins de Fr. de Luxembourg, les autres à Gênes sous les yeux de D'Urfé. Le duc d'Orléans irait ensuite s'embarquer lui-même, ce qu'il pourrait probablement faire le 11. En effet, au jour dit, des troupes considérables marchèrent en Parmesan, pour se masser sur la frontière milanaise, et Louis d'Orléans, après avoir expédié ses colonnes, attendit à Asti l'heure du départ. Il renvoya en France son aumônier Pierre de Beauvau, avec un cordelier. Nous le voyons donner de menues gratifications aux trompettes de l'armée navale, des secours à un homme blessé par les gens d'armes, à un capitaine suisse réduit à la misère par le retard de la paye [1].....

La crise économique grossissait à Gênes, et l'arrivée des troupes ne fit que l'aggraver : le 13 août, le doge dut promulguer une ordonnance accordant la libre entrée à tous les comestibles et une complète sauvegarde à qui en apporterait [2]. Le 14, le conseil des Anciens, défaillant devant le cri public, formula, dans une délibération, les sentiments pacifiques de la

1) *Tit.* Orléans, 944 et suiv. : Sanudo. Pendant ce temps, il correspond avec Ludovic et Du Bouchage par Raoul Du Refuge (*Tit.* Du Refuge, 59 : *Joursanv.*).

2) Arch. de Gênes, *Litterarum*.

population et des vœux contre la guerre où l'on s'engageait [1].

Louis d'Orléans ne quitta Asti que le 16, et s'approcha lentement de Gênes. A Serravalle, un joueur de *souplesses* vint charmer ses soucis [2]. Le 18, les douze commissaires de Gênes se réunirent pour lui préparer une réception officielle convenable; mais, en même temps, ils firent rédiger par quatre d'entre eux une requête pour la levée des représailles exercées à Lyon contre des Génois. Ajoutons de suite que Charles VIII fit droit à cette demande.

Le 19 août, Louis d'Orléans entra solennellement à Gênes : il se rendit droit au port, où il prit possession de la galère désignée pour son service, la *Negrona*, le plus gros vaisseau de la flotte [3]. Il y arriva l'argent à la main, et ne distribua pas moins de 107 livres (53 écus d'or) de menues gratifications à des musiciens; en revanche, il lui fallut entendre quatre trompettes de la galère du capitaine Perrot Joan, vingt-cinq des navires, cinq du gouverneur, quatre d'une *nau* gênoise, six de l'amiral, trois ménestrels et trois tabourins de Gênes, trois tabourins du duc de Milan, trois d'Antoine-Marie (de San Severino), cinq de François de Luxembourg, trois de la galère Spinola, quatre de la galère Nicolas Regnault, trois d'une galère nouvelle, cinq trompettes et quatre hautbois de la galère Turbin, quatre de la *nau Naigron*. Il assista à une course de matelots en rade : puis un canot de la *nau Naigron* le ramena à terre [4].

Il attendit encore à Gênes les ordres du roi.

Charles VIII était toujours à Lyon. Heureusement, la peste l'obligea à en sortir. Il se réfugia à Vienne, d'où il écrivit,

1) Arch. de Gênes, *Diversorum*.
2) *Tit.* Orléans, 944.
3) Sanudo.
4) *Tit.* Orléans, 944, 920.

le 20, une lettre assez vague, pour réclamer de l'argent dans le royaume. Il annonçait son intention de se rendre à Gênes « pour voir partir le duc d'Orléans »[1]; mais son entourage, de plus en plus incertain, se demandait ce qu'il comptait faire et s'il irait seulement jusque là[2]. Anne de France, quoique bien hostile à l'expédition, employa toute son influence pour rendre au roi un peu de raison; elle secoua sa torpeur....

On prit de rigoureuses mesures financières : les villes, malgré leurs résistances, durent consentir des prêts[3] : l'ordonnance de régence, arrêtée le 19 juillet, et signée par le roi le 9 août[4], parut enfin le 28[5].

Le 27 août, Louis d'Orléans reçoit une aubade de deux tabourins; le 29, arrive un courrier de la marquise de Montferrat, et plusieurs matelots mènent le duc *jouer* en mer : le 31, un « joueur de basteaulx » joue devant lui[6]. Le conseil de Gênes continuait quelques armements défensifs. On ignorait si le roi viendrait à Gênes : le conseil chargea François de Fiesque de préparatifs par sa réception éventuelle.

Malheureusement, pendant que les jours succédaient ainsi aux jours, la flotte napolitaine, sortant brusquement de Livourne, occupa en un coup de main Porto Venere et par conséquent la rade de la Spezia. A cette nouvelle, tout Gênes tremble; le conseil perd la tête : le 21 août, ce conseil s'avise tout à coup de trouver trop mesquins les présents destinés au duc d'Orléans, et décrète une contribution nouvelle pour les rendre convenables; le 22, le lendemain, il s'adresse à l'en-

1) Fr. 20432,113.
2) Desjardins, 499, 503.
3) Orléans, 11 août : Lemaire, *Antiquitez....*, p. 513.
4) La Mure, II, 438.
5) Lettre aux habitants de Troyes, publiée par Stein : Cherrier, I, 430.
6) *Tit.* Orléans.

nemi, à Frédéric d'Aragon, prince d'Altamura, « très digne commandant de la flotte royale, » par une supplique où il le prie instamment de rendre Porto Venere. Dans cet écrit, le conseil allait jusqu'à nier toute participation aux actes de Ludovic et de Louis : « nihil egimus », et quoiqu'il fût bien évident que le prince d'Altamura ne se rendrait pas à ses vœux, à peine pouvait-on deviner une menace sous cet étalage de soumission[1].

Le 29 août, enfin, Charles VIII se résolut à passer les Alpes : avant de partir, il crut devoir prendre des précautions minutieuses, qui témoignaient de sa défiance envers M. et Mme de Bourbon, et même envers la reine. Il ordonna à la reine de se tenir à Moulins, et il prescrivit qu'on gardât le dauphin à Amboise, sans communication avec le dehors, sous les yeux de quelques affidés désignés par lui : Guyot Pot, M. de Boisy et autres[2]. Il se réserva de donner les moindres ordres[3], et la consigne était tellement précise que nous voyons, le 17 octobre, le capitaine des archers d'Amboise écrire en Italie au roi, pour lui demander si les archers de la garde du dauphin peuvent aller à la messe[4]. Il voulut satisfaire Alain d'Albret, qui ne cessait de gémir, malgré le parti qu'il avait tiré des événements de Bretagne, et qui parlait toujours de ses droits sur le duché[5]; alléché par la restitution du Roussillon à l'Espagne, Alain obtint du roi l'abandon du comté de Gaure et de la ville de Florence[6].

1) Arch. de Gênes, *Diversorum*; id., *Litterarum*.

2) Portef. Fontanieu (27 août).

3) La reine fut désespérée d'être ainsi séparée de son fils, alors malade. Il reste, d'elle, une suite de lettres adressées à Amboise, aux chambellans et maîtres d'hôtel de son « filz le Daulphin » (fr. 2922).

4) Fr. 25541,190.

5) A cause de sa femme, Françoise de Bretagne.

6) *Compilation* de Guillaume Blanchard, p. 382. On se rappelle qu'Alain avait obtenu une compagnie de cent lances, et 110,000 écus d'or pour sa trahison de Nantes (*Tit.* Albret, 204,212).

A ces actes de politique étroite et d'amour-propre un peu puéril, continuaient à se mêler des inconséquences de jeune homme. Le roi, par exemple, tint beaucoup à faire escalader une montagne du Dauphiné, réputée inaccessible à cause de ses parois à pic; on parvint à hisser par des échelles des hommes, qui racontèrent n'avoir vu sur le plateau qu'une « garenne de chamois »[1]. Dans la vallée d'Aulx, il fit pendre, sans jugement, de malheureux Vaudois[2]...

Bref, le roi expédia des messages dans toutes les directions[3] et dit adieu à la reine. Anne de Bretagne, timide, éperdument attachée à son mari, le vit partir avec effroi. On ne parlait que des crimes, des poisons de l'Italie : elle entoura elle-même Charles VIII de femmes sûres, pour lui faire la cuisine, laver son linge[4]... Au dernier moment, Charles renonça à passer par le mont Viso, où il venait de faire percer un tunnel, objet de l'admiration générale, et il préféra la route du mont Genèvre, qui demeurait la plus commode pour l'artillerie[5]. En Piémont, dans le Montferrat, il s'avança partout au milieu des plus grands honneurs, parmi des enchantements sans fin : on le reçut comme un suzerain, on multipliait les attentions les plus délicates, les plus ingénieux plaisirs. C'était à qui briguerait l'honneur de le servir ; des gens de Chieri obtinrent de s'attacher à lui[6].

1) Histoire manuscrite de Fontanieu.

2) A. de la Vigne. — Détail curieux, et qui montre le sérieux des décisions royales : en entrant à Briançon, Charles VIII, suivant la coutume immémoriale des premières entrées des rois, déclara délivrer les prisonniers. Mais on oublia d'exécuter sa décision, et les prisonniers restèrent dans leur cachot. Louis XII leur donna la liberté en 1500 (six ans plus tard), en exécution de la promesse de Charles VIII (JJ 232, 3 v°). Quant aux Vaudois, ils furent pendus sous les yeux du roi.

3) *Rozier historial.*

4) Sanudo, p. 70.

5) Jacq. Signot (*Meslanges historiques*, de Camuzat).

6) Oct. de Saint-Gelais et A. de la Vigne, *Le Vergier d'honneur*, édition

Pendant que le cardinal de la Rovère et le maréchal de Gié le précédaient à Asti, Belgiojoso et Étienne de Vesc, envoyés près de Ludovic, revinrent à Chieri, annoncer que les ducs de Bari et de Ferrare attendaient à Annone, sur l'extrême frontière milanaise. Le roi y envoya immédiatement La Trémoïlle, avec l'avis que le lendemain il irait dîner à Villanuova et coucher à Asti [1]. Le soir du 9 septembre, les deux ducs italiens, accompagnés de Louis de la Trémoïlle, vinrent se joindre au cortège royal, à un mille environ d'Asti. Le roi leur tendit la main, sans façon, à la française, et se plaça au milieu d'eux [2]. C'est ainsi que, par un hasard trop étrange pour ne pas sembler naturel, l'héritier de Charles VII et de Louis XI entra dans la ville du duc d'Orléans, escorté de tous les adversaires passés, présents et futurs du maître des lieux, Ludovic Sforza, le duc de Ferrare, Louis de la Trémoïlle [3].

in-f°, Paris, s. d. Cet ouvrage, que nous consulterons souvent, a eu plusieurs éditions. Il a été publié aussi dans la collection Cimber et Danjou.

1) Lettre de Chieri (*Quiers*), 8 septembre (Arch. de Milan). Dans cette lettre, le roi dit que Beaucaire l'a assuré du dévouement de Ludovic.

2) Delaborde : Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce*, II, 204.

3) Nous trouvons encore à ce moment, dans les comptes de Louis d'Orléans, une réminiscence de la guerre de Bretagne. Il donne à un de ses anciens amis, Louis Picart, seigneur d'Estelant, 700 livres pour relever sa maison, démolie par ordre du Parlement pendant la guerre de Bretagne (*Tit* Orléans, 945).

CHAPITRE XVI

SEPTEMBRE 1494

Louis d'Orléans avait fait à Asti une apparition le 1er septembre, jour où il devait présider à la paye mensuelle [1], et il était retourné de suite à Gênes, dont il n'osait pas s'éloigner. Ce n'est pas qu'il craignît de se retrouver avec Ludovic, même en présence du roi : tout entier à son devoir, il affectait de se tenir avec le gouvernement lombard en termes excellents, cordiaux même, au point d'échanger de menues gracieusetés. La charmante duchesse de Bari lui envoie, avec un billet de sa main, un certain nombre de ces fromages de Lombardie, célèbres alors dans le monde entier par leur facture unique et leur grosseur; une autre fois, elle lui adresse des cailles [2]. Louis ne demeure pas en reste de galanteries : le 4 septembre, un chevaucheur porte à la duchesse, avec un billet affectueux, une bourriche de poisson de mer « pour vendredi et samedi [3]». Mais Louis d'Orléans ne voulait pas perdre de vue la flotte Napolitaine : des espions, soigneusement distribués, l'informaient des mouvements de l'ennemi. Sur toute la côte veillaient des sentinelles, prêtes à donner l'alarme à la première alerte par les signaux convenus, un grand feu la nuit, de jour une grande colonne de fumée. Il faisait fortifier, munir, garder toutes les positions de la côte [4].

Ses forces s'élevaient à environ dix mille hommes, dont

1) Reçu de ses gages de capitaine (fr 26104, 101).
2) Elle lui avait envoyé aussi ses *joueurs de lutz* et tabourins (Orléans, 944).
3) Arch. de Milan; *Tit.* Orléans, 944, 939.
4) Fr. 2794, fo 11 vo; fr. 25376; fr. 2132.

Marino Sanudo établit ainsi le compte, d'après les renseignements du gouvernement vénitien : Comme cavalerie : trois cents chevaux sous son commandement personnel, cinquante chevaux (compagnie Foix), cinquante chevau-légers (compagnie italienne *capitan Fracassa*), vingt hommes d'armes divers, trente de sa garde particulière, plus quatre chevaux alloués à chacun des vingt capitaines de galères, soit quatre-vingts ; huit cents lances à cheval (représentant mil six cents cavaliers), mille archers à cheval, trois cents artilleurs à cheval, en tout deux mille neuf cents chevaux ; comme infanterie, six mille hommes de pied. Le ravitaillement de cette troupe devenait difficile. Le 4 septembre, une décision du conseil dut proclamer un sauf-conduit général en faveur de quiconque apporterait du vin [1].

Personne ne connaissait exactement les projets du roi : mais on croyait volontiers, selon le vœu du duc de Bari, qu'il allait se rendre à Gênes, avec Ludovic. Le conseil de Gênes, tout ému, se réunit le 1er septembre pour en délibérer : selon l'usage courtois de l'Italie, il proclama la visite du roi un honneur insigne, sans exemple ; considérant que Charles VIII avait suspendu les représailles de Lyon et levé les gabelles pour le ravitaillement de Gênes, et qu'on poursuivait encore des négociations près de lui, il décida, à l'unanimité, de célébrer par des fêtes son arrivée [2].

La flotte napolitaine se trouvait à vingt milles de Gênes, au fond du golfe de Rapallo, dans un mouillage excellent, abrité des vents du nord et de l'ouest, commandé seulement au sud par la pointe de Portofino [3]. Le village de Rapallo, situé au fond

1) Arch. de Gênes, *Litterarum*.
2) Arch. de Gênes, *Diversorum* ; Arch. du Min. des Aff. étr. de France, *Gênes* 2, f° 231 v°.
3) Flori.

du golfe qui tirait de lui son nom, appartenait à un des chefs du parti anti-napolitain, Jean-Louis de Fiesque ; c'était un gros village, d'aucun intérêt stratégique, ouvert, sans murailles, sans autre défense qu'un petit poste de troupes placé par Jean-Louis de Fiesque.

Malgré la neutralité officielle des Florentins, don Frédéric, attribuant son premier insuccès à l'insuffisance de ses forces, avait employé son temps de relâche à embaucher des soldats sur le territoire de Florence; maintenant en force, il comptait bien tendre fermement la main à ses amis de Gênes, les Doria, les Grimaldi, les Montaldi, les Fregoso, adversaires du parti gouvernemental que représentaient les Spinola, les Lomellini, les Pallavicini, les Adorno [1]... Il jugea bon de ne pas tarder plus, et débarqua, le soir du 6 septembre, quatre mille hommes, lesquels prirent possession de Rapallo sans aucune difficulté. Au même instant, les feux, allumés de proche en proche sur la côte, avec la rapidité de l'éclair, annonçaient une descente de l'ennemi. Aussitôt, Gênes est en rumeur, en tumulte, en effervescence : on eût dit que le combat allait se livrer dans la ville même. Les Français, ne sachant ce qui va se produire au dedans ou au dehors, attendent l'aurore, debout, l'armure au corps, selon leur usage en pareil cas [2]. Dès que le jour paraît, le clairon sonne : le duc d'Orléans, à la tête de tous ses navires disponibles (dix-huit galères, six galéasses et neuf vaisseaux) [3], embarque mille Suisses,

1) Sanudo.

2) Senarega.

3) Flori donne à cet égard des renseignements fort exagérés. Suivant lui, on avait nolisé douze bateaux marchands, de premier rang, où on avait établi des écuries pour transporter mille cinq cent quatre-vingt seize chevaux, vingt-trois moindres navires, dit *barques*, où pouvaient tenir aisément cinq cent soixante-dix chevaux, dix-sept galions pour six cent vingt chevaux, des vaisseaux moindres pour cinq cent quatre-vingts chevaux, une galère de

lève l'ancre et fait voile hardiment vers Rapallo, à la faveur d'une brise légère qui lui permet de sortir facilement du port. Par ses ordres, un petit corps de troupes, comprenant, sous la direction générale du *capitan Fracassa*, des Italiens, quelques Français et une partie des Suisses, Jean Adorno, frère du gouverneur de Gênes, avec deux cents Italiens, Antoine de Bessay, bailli de Dijon, avec les Suisses, Jean-Louis de Fiesque, M. de Piennes, suivait, par la côte, le mouvement de la flotte. Le reste des troupes demeurait à Gênes, pour garder la ville.

De leur côté, les Napolitains poussaient une reconnaissance sur le revers ouest de la pointe de Portofino, et établissaient leurs grand'gardes à Recco, d'où ils dominaient la mer de Gênes. Hiblet de Fiesque, frère de Jean-Louis, commandait ces opérations, dans un pays possédé par sa famille et qu'il connaissait à merveille. Il disposait de forces bien supérieures à celles du duc d'Orléans : contrairement à son espoir, il ne trouva dans le pays même aucun écho ; au contraire, il constata une hostilité manifeste, en sorte que les Napolitains jugèrent prudent de se renfermer à Rapallo, où ils travaillèrent avec grande activité à se mettre à l'abri d'un coup de main ; en quelques heures, un rempart de terre et de fascines, ceint d'un fossé, entoura le village. L'attaque par mer semblait peu à craindre, car la flotte napolitaine, d'après le dénombrement très précis de Sanudo, comptait vingt-sept galères, deux *fustes*, quatre galions, quatre navires, et un grand nombre de barques, c'est-à-dire près du double de la flotte française : toutefois

commerce pour cent chevaux, trente galères légères (de course), dont une un peu plus grande, la galère royale, construite avec un art merveilleux et toute disposée avec l'*ornatus* royal ; il y avait, en outre, dix mille hommes de pied prêts à s'embarquer sur une flotte de cent vingt-six vaisseaux. Si ce projet s'était accompli, c'eût été formidable. — Malheureusement, il resta à l'état de projet.

elle manquait d'artillerie, tandis que les Français possédaient une artillerie admirable.

A peine en rade, Louis d'Orléans constata que ses bâtiments, trop lourds, trop massifs, tenaient mal la mer, ne marchaient pas et n'obéissaient pas à la manœuvre. Malgré l'avantage de la brise, toujours favorable, et qui, par conséquent, paralysait, chez ses adversaires, toute velléité de marche en avant, il lui fallut une journée entière pour s'avancer avec ses grosses forteresses de bois jusqu'à la hauteur de Recco, par une mer admirable. La troupe de terre campa le soir en face de lui. En arrivant, Louis aperçut au loin la flotte napolitaine, qui, voiles déployées, brise en arrière, filait rapidement (et pour toujours) dans la direction de Livourne. Son impatience alors déborda. Nerveux, ému, il s'en prenait aux éléments, « au calme de la mer et des vents, à la faiblesse de l'air »; il les accusait de lui ravir le combat, la gloire, et cette belle escadre qu'il considérait comme une proie assurée...

La nuit força de jeter l'ancre; le lendemain matin, 8 septembre, jour de la Nativité Notre-Dame, les lourds vaisseaux français, s'ébranlant de nouveau, réussirent, avec beaucoup de peine, à pénétrer dans le golfe de Rapallo. La belle profondeur leur permit de stopper près du rivage et d'opérer le débarquement sous la protection de leurs batteries, chose d'autant plus facile que les troupes d'Hiblet de Fiesque, laissées à terre par l'escadre napolitaine, ne possédaient pas un canon. La journée entière se passa en manœuvres, et c'est seulement vers la tombée de la nuit, qu'une colonne de la troupe de terre, sous les ordres de Jean Adorno, arrivant de Recco par le chemin direct de la montagne, descendit par les vergers et les châtaigneraies de l'entour de Rapallo, pour rejoindre sur la plage les troupes de la flotte. Tout à coup,

s'élève une grande clameur, formée de mille cris sauvages : ce sont les troupes d'Hiblet de Fiesque, qui se lèvent tout à coup du retranchement et fondent sur la colonne d'Adorno. A ces cris, la compagnie suisse de débarquement monte la côte au pas de charge et attaque en désordre : elle est repoussée. Les Suisses reculent ; mais, un peu en arrière de là, ils se reforment en ligne serrée et, quoique les obstacles du terrain ne leur permettent pas de se déployer, ils remontent vigoureusement à l'assaut. L'ennemi soutient le choc avec une véritable énergie, et le combat devient une mêlée. A quelques pas, coulait un ruisseau, en bas de Rapallo, au bord de la bande plate de terrain terminée par la plage. Un pont, défendu par une tour, commandait cette petite rivière : les Suisses, bien commandés, dirigent tous leurs efforts sur ce pont et cette tour, dont on a compris l'importance ; c'est la ligne de retraite de l'ennemi. La flotte, embossée à portée, appuie le mouvement par l'envoi de quelques boulets de gros calibre. Les Suisses forcent l'entrée de la tour : un moment encore, et ils seront maîtres du pont. Soudain, voici des cris formidables dans la troupe napolitaine : elle aperçoit des paysans, qui accourent en armes sur les flancs de la montagne pour l'attaquer. Le bruit se répand que Jean-Louis de Fiesque, avec six cents hommes, vient d'occuper les passes de l'Apennin, que, nulle part, aucune retraite ne se trouve possible. Hiblet de Fiesque, en qualité de chef de parti, n'a pas de quartier à attendre : il le sait, il perd la tête, il se sauve. Sa disparition donne le signal du sauve-qui-peut général. Ses hommes fuient, ils fuient dans le plus complet désordre ; les uns gravissant la montagne en toute hâte comme des chèvres, les autres se jetant tête baissée dans des taillis voisins, sans se demander s'ils y trouveront une issue. La nuit, fort heureusement pour eux, vient s'étendre sur cette scène de vertige, de folie humaine.

Ils laissaient pourtant sur le champ de bataille une centaine de morts ou de mourants, chiffre assez considérable, comme l'observe Guichardin, eu égard à la manière tout artistique dont on faisait alors la guerre en Italie [1], et un bien plus grand nombre de blessés : ils laissaient aussi des prisonniers, notamment plusieurs de leurs chefs : Jules Orsini, et Rolandin Fregoso, l'un des fils du cardinal de Gênes, plus habituellement connu sous le sobriquet de *Fregosino.* Jules Orsini était un Romain, fourvoyé dans cette bagarre comme ennemi des Colonna. Fregosino, au contraire, en sa qualité d'émigré gênois, pouvait tout craindre de Ludovic : pour sauver sa tête, il obtint de se rendre à Louis d'Orléans personnellement. Les Franco-Gênois ne perdaient guère que vingt-cinq hommes. Étienne de Vesc, venu à Gênes, soi-disant pour hâter l'*avitaillement* de la fameuse galère royale dont on a parlé précédemment, qui coûta si cher et ne servit jamais, avait voulu accompagner au feu son ancien ami d'autrefois, le duc d'Orléans; il fut fait prisonnier. A la faveur de la déroute finale, il recouvra la liberté, mais point ses *bagues et joyaux*, dont la perte lui parut bien amère [2]. Quant à Hiblet de Fiesque, grâce à son habitude du pays, il parvint à s'évader, avec ses fils, par les bois et les montagnes, et il gagna la Toscane, mais ce ne fut pas sans de cruelles alertes. Trois fois arrêté et retardé par des brigands improvisés, bien qu'il n'eût rien à prendre, il finit, dit-on, par ôter tous ses vêtements et par fuir ainsi, afin de ne plus exciter de cupidités [3].

1) Guichardin a raconté tous ces faits de main de maître. Nous nous sommes conformé à son récit et à ceux de Senarega et de Flori, qui sont d'accord, sauf pour le chiffre des morts aragonnais, porté par Senarega à deux cents, par Flori à cinquante seulement. Le récit de Sanudo contient quelques inexactitudes, ainsi que la plupart des récits modernes, notamment celui de Varese.

2) Fr. 20616, n° 45. Charles VIII l'indemnisa.

3) Giustiniani.

Dans cette affaire, Louis d'Orléans avait mis au service de son pays toute l'énergique bravoure de la guerre de Bretagne, chargeant lui-même en tête de ses troupes qu'il excitait, à qui il « donnait du cœur »[1]. Dans son rapport au roi, il signala la vaillance de MM. de la Grange, Guy de Lauzières, Antoine de Bessay, du « preux sire » de Piennes, du maître d'hôtel Guy de Brilhac, qu'il voulut même, de sa propre main, armer chevalier sur le champ de bataille, comme « vaillant entre ung millier »[2].

Il traita les captifs avec une courtoisie chevaleresque, en hôte plutôt qu'en vainqueur. Suivant l'usage italien, on se partagea les dépouilles. Ludovic conserva Orsini, avec lequel il s'arrangea bientôt pour la rançon; Louis d'Orléans, Fregosino[3], proie aussi importante, mais moins opime, qu'il taxa cependant à une rançon de 8,000 ducats. Les soldats se ruèrent sur le butin, avec une rage sourde à toute discipline. Le lendemain matin, pendant que les paysans dépouillaient les fugitifs dans la montagne, les Suisses se mirent dès l'aube à battre tous les bois et à en tirer leurs ennemis, auxquels ils ne laissèrent que la chemise. Puis, en proie à une sorte d'ivresse atroce, ces hommes de fer, habitués à vivre de violences, se jetèrent sur le village, sans que rien pût les arrêter, et le traitèrent en place prise d'assaut : ils ne connaissaient ni amis, ni ennemis, ni chefs; on eût dit des taureaux, la barrière brisée, voyant rouge. Jean Adorno se mit en travers : il faillit être égorgé, MM. d'Urfé et de Piennes le tirèrent à grand'-

1) Saint-Gelais.

2) Saint-Gelais : A. de la Vigne : P. Desrey : *Le Vergier d'honneur.*

3) Sanudo, par deux fois, affirme que Louis d'Orléans fit un autre prisonnier, Rolando Fregoso; mais il doit commettre une confusion, car nous ne trouvons mention dans tous les documents que du seul « comte Fourgousin », c'est-à-dire Fregosino.

peine des mains de ces furieux [1]. Les Suisses se précipitèrent jusque dans l'hôpital, où se trouvaient une cinquantaine de malades, qu'ils décapitèrent tous.

Quand il ne resta enfin rien à piller, les Suisses, couverts du fruit de leurs rapines dont ils se faisaient gloire, reprirent sans ordre la route de Gênes. Le bruit de leurs excès arriva avant eux dans une ville déjà fort surexcitée, et en pleine fermentation. Une indignation immense, furieuse, souleva Gênes et les villages de la côte. Vainement, les Adorno, sentant l'insurrection prête à éclater, firent tout pour apaiser les esprits : lorsqu'on vit paraître des Suisses, la fureur ne connut plus de bornes, surtout dans la basse population des quais et du port : on voulait se jeter sur eux, pour leur arracher leurs indignes dépouilles. Un homme de Rapallo reconnut comme son bien une petite barque que des Suisses cherchaient à vendre : il la réclama; les Suisses le repoussèrent : de là une dispute violente. Un rassemblement se forme et, en un instant, devient immense. Dans cette foule haletante, éperdue, la rumeur court que les Suisses massacrent des Génois. Le cri : *Aux armes*, sort de mille poitrines, Les magasins se ferment; l'émeute éclate. Une populace en délire arrête et massacre les Suisses isolés qu'elle rencontre dans les rues, presque tous circulant dans la ville de la manière la plus inoffensive, ou rentrant chez eux sans rien savoir. Une vingtaine de Suisses périrent ainsi : les autres trouvèrent un refuge dans des maisons particulières, où des citoyens courageux leur ouvrirent la porte. Partout les Français prennent les armes. Heureusement, Jean Adorno parvint à dominer un peu l'effervescence : la vérité se fit jour, et surtout la nouvelle des meurtres qui venaient de s'accomplir donna à réfléchir. Le gros des Suisses se trouvait encore

1) *Cronica di Monferrato* (*Monumenta hist. patriæ*, *Scriptores*, III).

sur la route de Rapallo : au bruit de la mort de leurs camarades, ils se mettent en bataille et profèrent contre Gênes de sanglantes menaces. Mais dans ce moment arriva un ordre de Louis d'Orléans, qui, dans la crainte de troubles, leur interdisait l'entrée de la ville. Les Suisses campèrent donc hors de la porte à environ deux milles de distance, et par là le danger d'une collision immédiate se trouva écarté.

Lorsque Louis, ramenant péniblement ses galères, rentra le lendemain au port, il trouva dans la ville un silence absolu. Pour prendre le temps de connaître la vérité et empêcher, en attendant, toute possibilité de conflit, il prescrivit à la flotte de se retirer en rade et d'attendre ses ordres. Il descendit à terre, avec ses capitaines, au milieu d'une grande affluence de citoyens et de notables gênois, qui l'escortèrent solennellement jusqu'à son palais.

Louis n'était pas homme à passer facilement condamnation sur tant d'excès, de part ni d'autre : il envoya aux Suisses l'ordre de rester, honteusement, hors de la ville. Le surlendemain de son arrivée, on remit en liberté les gens arrêtés sous l'inculpation de trouble, sauf deux qui subirent le dernier supplice [1].

Le roi venait d'arriver à Asti, lorsque, le 10 septembre, survint dans cette ville un courrier éperdu, annonçant un désastre à Rapallo et la captivité de Louis d'Orléans. Aussitôt le roi d'assembler le conseil, toute affaire cessante. Vingt membres accourent à son appel, bouleversés et ne sachant que résoudre... Un autre courrier, vrai celui-là, arriva quelques heures plus tard, avec des nouvelles exactes. On voulut alors retrouver le premier ; naturellement, il avait disparu [2].

Quel homme heureux que Charles VIII ! Tout lui réussissait,

1) Giustiniani : Flori : Uberti Folietæ, *Genuens. Historiæ.*
2) *Annales d'Aquitaine* : Nic. Gilles : P. Desrey : *Le Vergier d'honneur.*

même ses fautes. Et quel enchantement que sa vie! Accueilli, fêté, choyé partout, il lui suffisait de se montrer pour trouver réceptions triomphales, compliments des plus jolies filles du pays, « chère joyeuse, passetemps curieux, esbatemens de herpes et tabours, pour resjoyr le cœur des amoureux ». Sa suite partageait toutes ces délices : les dames se disputaient ses gentilhommes, toutes ces dames « à faces angéliques », couvertes d'or, de velours, de satin, de gros diamants, de saphirs magnifiques,

Pour enrichir la gorge et le tetin,
La robe longue, le gorgias patin,
Le corps troussé frisquement de velours...
Somme, c'estoit ung paradis terrestre.

Une certaine représentation de scène d'*accouchée*, donnée à Chieri par les soins de la duchesse de Savoie, demeurait particulièrement gravée dans le souvenir de l'armée française, comme « la plus *gorgiase* chose que jamais homme vit » [1].

La cour qu'il allait rencontrer à Asti présentait plus de séductions encore, plus de charmes s'il se peut, surtout des dehors plus brillants et plus somptueux [2]. Béatrix d'Este [3], qui l'animait de sa grâce exquise et distinguée, avait accompagné Ludovic à Annone, avec vingt demoiselles d'honneur et vingt

1) *Le Vergier d'honneur*, par Oct. de Saint-Gelais et A. de la Vigne.

2) Da Paullo.

3) Un poète du temps la dépeint ainsi (*Les dictz des femmes de diverses nations*, fr. 1717, f[os] 82 et 82 v°) :

La Lombarde.

Si femme au monde a le cueur franc et gay,
Je mylannoise en ce cas le bruyt ay,
Plus que nulle autre a mon amy privée,
Mais le jaloux me tient tant en abay,
Que des François l'actente en est grevée.

dames de l'aristocratie milanaise, et elle déployait le luxe le plus magnifique.

Le 10 septembre, Charles VIII reçut donc, pour saluer son arrivée, la nouvelle d'une victoire. Dans la même journée, Béatrix, sans attendre la visite du roi, vint d'Annone lui faire la révérence, avec toute son escorte qui obtint le plus grand succès. Charles embrassa la jeune duchesse, puis toutes les dames et les demoiselles; cette journée ravissante se termina par des danses, et par des marques de la plus grande intimité. Ludovic connaissait les hommes et s'entendait à les conquérir[1].

Les lettres qui partirent d'Asti le 10 septembre, par les soins de Ludovic, pour annoncer à toutes les villes de France la victoire de Rapallo, portent les traces de quelque lyrisme. A les en croire, l'armée napolitaine avait perdu cinq ou six cents hommes; le reste, au nombre de cinq ou six mille, s'était dispersé : les « grands » capitaines se trouvaient prisonniers. Puis, comme saisi du scrupule de n'en pas dire assez, le roi ajoutait, en post-scriptum, que « le surplus desdits sept mille hommes » (avec un post-scriptum de plus, ils seraient devenus neuf mille) avait été défait et « Nicolle Ursin » pris [2]. La nouvelle produisit un effet immense : il n'en fallut pas plus pour confirmer le renom antique d'*invincibilité* de l'armée française. Toute la péninsule tressaillit, « perdit le cœur » [3]. Don Fré-

La duchesse de Bar (de Bari).

Pour haultain port, pour gaye contenance,
Riche acoustreure en nouvelle ordonnance,
Pour bel accueil, et beaulté prinse au choix,
Nulle n'en est dont on ait souvenance
Qui pleust oncq tant a Charles Roy François.

1) Il flattait Charles VIII d'une manière prodigieuse; il l'appelait Charlemagne, il le traitait couramment de héros (*Histoire manuscrite*, de Fontanieu).

2) Cherrier : Stein : Delaborde, p. 400 : Arch. municipales de Lyon, BB. 22.

3) Cl. de Seyssel, *Hist. de Louis XII.*

dérie lui-même, qui attendait à Sestri Calende le résultat, crut bon de se retirer sur Livourne, pour y faire de nouvelles recrues et tenter encore quelques coups de main sur la côte; mais, à la guerre comme dans la vie, les succès s'enchaînent, bons ou mauvais; les maladies se mirent à bord, les matelots lui manquèrent; bref, il ne fit plus rien. En France, avec un enthousiasme peut-être un peu officiel, on célébra cette victoire comme remportée sur « la fleur de toutes les Ytalles »; il semblait que « la mer tremblât jusqu'à Naples »[1]. Que dis-je? Le roi n'avait pas encore pris le commandement de ses troupes, et déjà on chantait en complainte les infortunes de Naples[2].

Ce fut là le côté vraiment fâcheux de la modeste victoire de Rapallo. Elle créa un mirage; elle surexcita certains esprits, déjà trop optimistes. Je ne veux d'autre preuve de cette surexcitation qu'un fait véritablement étrange, inouï. Un Paléologue, héritier de droits à l'empire d'Orient, se trouvait à Rome : le 6 septembre 1494, un homme pourtant bien habile et d'un esprit bien rassis, Raymond Péraud, évêque de Gürck, crut assurer à jamais sa fortune, en obtenant de ce Paléologue cession de ses droits en faveur de Charles VIII; cette cession fut passée, fort à l'insu du roi, par un simple acte notarié, et portée au registre des minutes d'un tabellion, entre les locations de ferme et les ventes de terre. Tant la chose semblait naturelle, tant Gürck tenait à consacrer sa priorité ! On croit rêver en rencontrant un tel acte, unique en son genre[3], même parmi les papiers d'une expédition où

1) *Le Vergier d'honneur.*

2) *Les regretz et complaintes du roy Alphonce d'Arrayon*, publ. par M. de la Pilorgerie.

3) Les deux feuillets qui portaient cette minute furent arrachés du registre notarial, conservé à l'*Archivio collegiale* du Capitole le 9 octobre 1740, sur un ordre spécial de Benoît XIV, à la demande du duc de Saint-Agnan, ambas-

tout est extraordinaire. On ne s'étonne plus alors des discours enflammés de l'admirable Savonarole, et, comme Philippe de Commines, on appelle volontiers toute cette entreprise le « mystère de Dieu ».

Un seul homme conservait, dans le tourbillon, son implacable sang-froid, l'homme qui présidait à tout, qui entendait tenir les fils des événements, celui qui déchaînait l'expédition française sur l'Italie, et qui en réalité s'en souciait le moins, Ludovic. Tandis qu'il était censé faire auprès de l'Empereur les affaires de Charles VIII et qu'il semblait y échouer, Ludovic, sentant venir l'heure de l'action décisive, entrait en campagne pour son compte et se forgeait un levier puissant. Le 5 septembre 1494, à l'heure même où Charles VIII mettait le pied en Italie sur son invitation, Ludovic obtenait de l'Empereur, en grand secret, et moyennant écus comptants, un diplôme impérial qui le proclamait duc héréditaire de Milan, lui et ses descendants : un autre diplôme du même jour, reconnaissait même aux enfants naturels légitimés de sa descendance le droit de succéder à défaut d'enfants légitimes [1]. Ainsi, tout était prêt. Il ne restait plus qu'à hâter l'exécution, qu'à faire remporter par les Français quelques victoires, qui, en affranchissant Ludovic de Jean Galéas et d'Isabelle d'Aragon, lui permissent de prendre leur trône, et de s'allier ensuite avec l'Allemagne pour bien prouver à la France l'indépendance de son pouvoir et de ses sentiments.

Seul, Louis d'Orléans ne bénéficia point de sa victoire. Il se trouvait à Gênes dans une situation très difficile, dans un

sadeur de France. On les remplaça au registre par une copie authentique (*Hist. manuscr. de Charles VIII*, fr. 10450, *in fine*). Ces feuillets, revêtus, dans la marge, d'un certificat authentique de provenance se trouvent aujourd'hui dans le ms. lat. 10408, f° 87, de la Bibliothèque nationale de Paris.

1) Copies contemporaines, fr. 16074, n° 27.

milieu hostile [1]. Fort éprouvé par une température sèche et brûlante, il souffrait d'accès de fièvre intermittents, auxquels on reconnut de suite le caractère de la fièvre épidémique de Lombardie, la « fièvre quarte [2] ». Cependant, il luttait; à l'instigation de Ludovic, on persistait à annoncer l'arrivée du roi à Gênes et c'était à qui briguerait l'honneur de le recevoir [3]. Tout à coup, Louis apprit que Charles VIII venait d'être atteint à Asti, le 13 septembre, d'une maladie, encore non définie, mais sûrement très grave; de la maison de Jean Roero, où il habitait, on avait dû le transporter dans une chambre du couvent des Jacobins, dont les fenêtres donnaient sur des jardins, et sur la campagne [4]. Le 13, la duchesse de Bari avait fait organiser une grande fête en son honneur, sous la direction de Léonard de Vinci; il fallut contremander trombones, *piffari*, et toutes les dames, déjà munies de superbes toilettes [5].

Dès qu'il put se rendre compte de son état, le roi envoya au duc d'Orléans l'ordre de venir à Asti. Louis quitta aussitôt Gênes, le 15 septembre, épuisé lui-même par la fièvre qui l'avait dévoré toute la nuit, jusqu'à huit heures du matin, très énergique pourtant, plein d'ardeur, et prêt, disait-il, à servir le roi jusqu'à la mort. Louis emmenait avec lui son prisonnier Fregosino [6]. Il semblait ne se préoccuper que de la ma-

1) Saint-Gelais dit qu'il fut *mal reçu*. D'un autre côté, le Conseil de Gênes écrivait encore, le 12 septembre 1494, à Frédéric d'Aragon, prince d'Altamura, pour réclamer contre l'emprisonnement de son envoyé, contraire au droit des gens « probata consuetudo in bello »; on ne pouvait, disait-il, arrêter un envoyé, « sine dedecore » (Arch. de Gênes).

2) *Chronica di Monferrato* : Sanudo : Saint Gelais.

3) Flori; Senarega. Charles VIII comptait même entrer à Gênes avec une robe couverte de croix de Jérusalem.

4) *Vergier d'honneur* : A de la Vigne.

5) Sanudo.

6) Sanudo. Inutile de relever l'erreur de la *Chronica di Monferrato*, suivant laquelle Louis emmenait aussi Hiblet de Fiesque.

ladie du roi et oublier complètement la sienne. Il alla jusqu'à Felizzano, afin d'y coucher et de se trouver le lendemain à Asti pour le lever du roi [1].

Il arriva au milieu d'une véritable crise politique : la maladie de Charles VIII remettait tout en question, et, le 14, dès qu'on avait su le roi en proie à une fièvre ardente, un murmure général avait éclaté parmi les Français : beaucoup parlaient de reprendre sans délai le chemin de leur pays. Malgré la victoire de Rapallo dont ils connaissaient les détails, les gens du conseil du roi, on le sait, goûtaient fort peu l'expédition, et rien de ce qui se passait ne modifiait leur manière de voir. La maladie du roi rendait subitement la vie à toutes les objections. Depuis l'arrivée à Asti, l'armée se plaignait; elle trouvait la chaleur torride, le vin aigre, les habitants peu empressés. Des pluies diluviennes, succédant brusquement à une période de sécheresse ardente, couvraient le pays d'inondations et de vapeurs pestilentielles [2]. Le nombre des maladies grandissait. Entre Français et Italiens, là aussi bien qu'à Gênes, se produisaient des jalousies, des défiances, des rixes même [3].

Les façons de Ludovic déplaisaient de plus en plus à l'entourage du roi. Malgré le profond secret gardé sur la concession du diplôme impérial, le bruit vague d'une trahison de Ludovic s'était répandu jusque dans l'armée, avant même l'arrivée à Asti [4]. On se sentait, avec un certain malaise, compromis dans l'intérêt de la faction du duc de Bari, et l'on ne pouvait s'y tromper. Les cours de Savoie, de Montferrat, de Saluces,

1) Lettre de Fr. de Casal à Ludovic, Alexandrie, 15 septembre (Arch. de Milan).

2) Schiavina, *Annales Alexandrini* (*Monumenta di storia patria* t. IV, 482, 483).

3) Commines ; Sanudo.

4) Commines.

fort clairvoyantes, n'ignoraient rien, surtout la cour de Savoie, si opposée à Ludovic depuis son indigne attitude envers Bonne de Savoie. Et les Florentins, ces vieux alliés de la France, et les nombreux mécontents du Milanais, avec lesquels Louis d'Orléans se trouvait en rapports depuis longtemps, et le plus illustre de ces mécontents, le maréchal Jean-Jacques Trivulce, entraîné par la haine de Ludovic à servir dans l'armée napolitaine, et le parti napolitain à Gênes lui-même, ne jugeaient-ils pas sans fard le rôle assumé par la France? Le personnage de Ludovic ajoutait encore aux défiances. On sentait trop l'homme âprement attaché à la poursuite de ses intérêts, sous toutes les formes et par tous les moyens, même les plus mesquins. Par exemple, la banque Sauli, recommandée au roi par Ludovic, avait déjà touché 14,000 francs d'intérêts depuis trois mois pour son avance de 100,000 francs ; dès le mois d'août, ces prétentions insensées avaient éveillé les soupçons et l'on accusait, en toutes lettres, certains personnages importants d'avoir « part à cet argent, et au profit. [1] » Le conseil put éprouver un sentiment singulier, lorsque, le soupçon se chargeant en certitude, on sut que le prêteur usuraire, recommandé par Ludovic, n'était autre que Ludovic lui-même, sous le prête-nom d'une banque de ses États. Ludovic, d'ailleurs, faisait si hautement sonner ses services, se montrait si exigeant, que Charles VIII, blessé de sa prétention à obtenir des pensions ou de l'argent pour ses protégés, avait dû y couper court, dès le 6 août, par une lettre polie, mais très ferme, datée de Vienne [2].

D'autre part, s'il faut en croire certains historiens, Ludovic, malgré tout son empressement et son peu de scrupules personnels, se serait froissé des assiduités d'un chevalier français

1) Commines.
2) Arch. de Milan.

connu pour ses bonnes fortunes, l'irrésistible sire de Beauvau, près de sa femme ; toujours est-il qu'il profita de la maladie du roi pour renvoyer de suite Béatrix à Vigevano[1].

Très embarrassés de la situation, Étienne de Vesc et M. de Saint-Malo s'étaient rendus à Annone, dès le 14, avec quatre capitaines, parmi lesquels le maréchal de Gié et de M. de Champéroux, pour arrêter de suite un plan de campagne avec le duc de Bari et ne pas laisser prise à des hésitations qui pouvaient avoir de graves conséquences. On se demanda encore s'il fallait marcher par la Toscane (mais alors on se heurtait aux Florentins), ou par Gênes et les côtes. Ce dernier plan avait les faveurs du roi : mais le roi exigeait, en ce cas, l'occupation du château de Gênes, et les Gênois ne semblaient pas disposés à y consentir. Bien plus, on s'apercevait que les partisans les plus connus de Ludovic à Gênes figuraient parmi les adversaires résolus de la remise du château aux Français; nouveau motif de soupçons... Saint-Malo et Vesc, émus de la tournure des événements, accédèrent à tout ce que voulut Ludovic. Ils allèrent jusqu'à ne pas repousser la demande du duc de Ferrare de prendre le commandement général de toute l'armée, et ils lui promirent personnellement une compagnie de cent lances[2]....

L'arrivée du duc d'Orléans modifia un peu les choses : il ne fut plus question du pacte d'Annone. Tout en conservant une extrême réserve, Louis prêcha l'union, la confiance, le courage[3]. Comme Commines, il jugeait inutile de récriminer contre Ludovic, dont on ne pouvait plus se passer. Le 17 septembre, deux tabourins du duc de Ferrare vinrent lui donner une au-

1) Marg. de Lussan, *Anecdotes secrètes des règnes de Charles VIII et de Louis XII* (Paris, 1741), p. 50. Inutile de dire que cet auteur est très suspect.

2) Sanudo.

3) Arn. Le Ferron.

bade [1]. Ce même jour, une très forte éruption trahit enfin la maladie du roi, la variole, et elle fit disparaître toute inquiétude sérieuse ; le médecin de Ludovic vint voir le roi et constata que l'éruption se faisait de la manière la plus normale [2]. Les médecins attribuèrent cette maladie, d'ailleurs fort simple, au changement d'air [3]. Naturellement, la foule hostile et maligne ne voulut pas admettre cette interprétation et répandit, à cet égard, les plus malveillantes insinuations [4]. Dans ces conditions, Ludovic se dispensa d'aller voir le roi ; le 18 septembre, il écrit au comte de Caïazzo que tout est réglé, sauf l'approbation du roi : la maladie du prince suspend seule les négociations, et quant à lui, il ne veut pas aller voir le roi, par discrétion, sachant combien il serait désagréable au prince de se montrer le visage couvert d'éruptions; mais, dans deux jours au plus, cette intempestive indisposition n'existera plus [5].

Nous remarquerons cependant que, le 18 septembre, une lettre, signée du roi, invite Ludovic à remettre le podestariat et la garde d'Annone, cette ville frontière où il se tenait, à un homme d'armes de la compagnie du duc d'Orléans. Cette mesure trahissait assez l'action du duc d'Orléans, qui, du reste, insista lui-même par une lettre du 20 [6]. En même temps, le

1) *Tit.* Orléans, 947.

2) Sanudo.

3) Benedetti, adversaire de Charles VIII, mais médecin, l'appelle variole, ou *epictydas* (*De rebus Caroli VIII* : *Il fatto d'arme del Tarro*, édit. 1549, f° 7 v°). Ludovic en parle de même dans une lettre au comte de Caiazzo, du 18 septembre (Arch. de Milan).

4) Ghilini, *Annali di Alessandria*, la qualifie de « mal français », Schiavina (*Annales Alexandrini*) de mal « ex mulierum amoribus ibidem contracto » (*Monumenta hist. patriæ*, IV, c. 483).

5) Arch. de Milan.

6) Arch. de Milan, *Pot. Est.*, *Francia*, *Carolo VIII : Luigi XII*. On verra plus loin, page 89, note 2, que ce fut sans succès.

Conseil de Gênes, renonçant aux projets de réception du roi, décidait, le 18, d'envoyer à Asti quatre ambassadeurs, parmi lesquels Luc Spinola et Nicolas de Brignoles, porter à Charles VIII des hommages de bienvenue [1].

La direction de l'expédition allait peut-être subir une modification sensible, et Ludovic se voir obligé d'admettre quelques mesures de précautions : mais le roi se remit très rapidement. Le 21, il put se lever et recommença à donner des ordres. Le même jour, Louis d'Orléans, payant ses imprudences, dut s'aliter sérieusement d'une « double quartaine ».

Pendant trois semaines, Louis ne put pas quitter le lit, et il vit se succéder à son chevet les principales personnalités médicales du pays. On le considérait, et il se considérait lui-même comme en danger. Son médecin ordinaire, Salomon de Bombelles, l'avait suivi, naturellement : mais Salomon était pour son maître un ami, un conseiller intime, tout autant qu'un médecin. Louis l'employa deux fois en missions de confiance, à Bra, à Cherasco ; il l'envoya aussi à Ceva, pour les difficultés toujours pendantes de ce côté. Au point de vue de sa santé, il se remit aux soins d'un spécialiste indigène, le médecin piémontais Antonio Flori, de Chieri [2], qu'un chevaucheur alla chercher en toute hâte. On fit aussi venir un médecin du pays d'Albe, Jean d'Albe, qui resta près du duc pendant vingt et un jours, probablement à la suggestion de Bombelles. Un médecin nommé Pierre Le Moyne vint aussi visiter le prince. Enfin Louis fit demander le vieux Jean Burgensis, l'homme de confiance et de science par excellence. Un chevaucheur royal

1) Arch. de Gênes, *Diversorum*. Luc Spinola, armateur, ancien agent, en Angleterre, de la politique anti-française, avait été un des bénéficiaires des mesures prises par le roi, pour la suspension des représailles et la conduite des victuailles.

2) Il lui donna 10 écus d'or (*Tit.* Orléans, 937).

porta en hâte d'Amboise à Blois l'expression de ce désir : Burgensis se trouvait à Châteaudun. Alarmée, pleine d'émotion, la bonne Jeanne de France fait en pleine nuit seller un cheval et partir un sergent, pour aller (sans aucun délai) expédier Burgensis[1]. Le vieux médecin n'hésita pas ; il partit sur l'heure et, quelques jours après, il rejoignit son malade[2].

Louis, décidément assagi, fit aussi parvenir à Jeanne de France une lettre fort convenable où il l'appelait « Madame m'amye » et signait *Vostre amy*, comme un mari ordinaire ; il parlait de ses affaires, de ses besoins, lui demandait de l'argent et se recommandait à ses prières[3]. Il adressa aussi à Georges d'Amboise, une lettre, qu'un piéton ordinaire porta de Paris à Rouen[4]. On fit, en son nom, des aumônes, à divers couvents de Blois ; il écrivit même, par exprès spécial aux chanoines de Saint-Sauveur. Pendant ces longues journées de fièvre et d'épuisement, son seul délassement était d'entendre un tabourin d'Asti, Jean Albert, jouer quelques airs de guitare[5]. Un citoyen gênois, Jean Grimaldi, lui envoya, par deux fois, des *charges* de fruits : grenades, prunes, poires, oranges ou autres[6] : il reçut, aussi, de la part d'un certain M. de « Saint-Reval »[7] des oranges et une *targette* à ses armes, et, de la part d'un simple paysan, un couple de faisans.

L'entourage du duc ne payait pas un moins large tribut à

1) *Tit.* Orléans, 946.
2) Il reçut 100 liv. (*Id.*, 939).
3) *Jeanne de France*, p. 238.
4) Legendre, l'historien du cardinal d'Amboise, prétend que Georges d'Amboise, visant à la pourpre, était venu retrouver à Asti Louis d'Orléans, mais que la maladie de Louis fit échouer ses projets. C'est une erreur.
5) *Tit.* Orléans, 937, 938, 939. Cf. un don d'écarlate à trois médecins (*Joursanvault*, 645).
6) *Id.*, 937, 945.
7) *Serravalle?* (*Id.*, 937).

la maladie ; le médecin Gabriel Bugue dirigea les soins. Deux Suisses, un des pages ducaux, originaire de Normandie[1], et plusieurs autres officiers durent partir pour la France[2]. Un des archers de la garde reçut, en partant, un secours de 20 livres « pour l'aider à vivre » jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un bénéfice (car c'est ainsi qu'on distribuait alors les bénéfices ecclésiastiques)[3]. Deux Suisses malades, qui rentrent de Gênes dans leurs montagnes, reçoivent également une aumône[4].

On ne pouvait donc plus songer au duc d'Orléans pour le commandement de la flotte. Le cardinal de la Rovère, plein de feu et d'ardeur belliqueuse, déclara s'en charger : il quitta Asti le 26 octobre, pour aller prendre possession du vaisseau amiral et marcher[5]. Quant à Louis, dès qu'il atteignit la période de convalescence, il ne se préoccupa que de la passer de son mieux. Il fit reprendre à Gênes sa vaisselle, ses fromages, quelques meubles qu'il y avait laissés. Il reçut de Blois un peu d'argent : son grand veneur Dinteville, avec les deux pages attachés à la vénerie depuis 1493, vint le rejoindre. Georges d'Amboise ne crut pouvoir mieux faire que de lui envoyer une haquenée et un lévrier. Un archer qui arrivait de France lui amena un autre lévrier. Louis fit demander en France, à la Bellonnière, les *oiseaux* de Guyon de Sully, et à Yèvre-le-Châtel ses propres oiseaux. Pour fêter l'amélioration de son état, le roi mit à sa disposition un fauconnier que Louis gratifia d'un cheval ; un gentilhomme italien offrit au duc un petit chevreuil, le comte de Ligny un lion[6].

Bref, Louis se résigna assez aisément aux ordres du roi et aux

1) *Id.*, 937.
2) *Id.*, 937.
3) *Id.*, 945.
4) *Id.*
5) Sanudo.
6) *Tit.* Orléans, 945, 938, 939, 933 : Sanudo.

nécessités de la situation, c'est-à-dire au séjour d'Asti; d'autant plus que l'enthousiasme du premier jour avait bien vite fait place à des tiraillements dont on ne pouvait augurer rien de bon. L'hostilité, le mépris des cours voisines pour Ludovic, les préoccupations nées de la maladie du roi laissaient des traces assez profondes. Pendant que Ludovic boudait à Vigevano, son beau-père, le duc de Ferrare, se retirait à Ferrare, furieux de voir maintenir au comte de Montpensier le commandement en chef de l'armée. Fort de son entente avec le roi et de la maladie du duc d'Orléans, Ludovic maintenait ses intrigues dans le marquisat de Ceva. Grâce à Bombelles, comme nous l'avons dit, et aux ordres transmis par le fourrier Pierre de Montalembert, dit Gransay [1], Louis, de son lit, y répondit si énergiquement que Rolandin de Ceva, assuré d'un appui, rentra quelques jours après, les armes à la main, dans sa seigneurie de Saint-Michel. Le duc d'Orléans paya les frais de ce coup de main[2].

Le cardinal de la Rovère[3] se trouvait presque seul à lutter contre le désarroi de l'expédition. Briçonnet retombait dans ses hésitations de Lyon, dans ses craintes et ses dégoûts. Étienne de Vesc, lui-même, tout en faisant secrètement les affaires de Ludovic à la cour [4], se défendait officiellement de prendre aucune part aux événements [5]. La reine, le duc de Bourbon, informés de la maladie du roi, envoyaient des lettres suppliantes, pour presser Charles VIII de renoncer à tous ses

1) *Id.*, 939,

2) 100 liv. (*Tit.* Orléans, 936, 937; *Tit.* Ceva, 9). Le 27 septembre, André de Ceva, de Castelin, arrivait à Annone, pour poursuivre ses réclamations à Asti, sous l'œil de Ludovic (Lettre du podestat d'Annone au duc de Milan publiée par Saige, *Documents historiques sur la principauté de Monaco*, I, p, 515).

3) Guichardin.

4) Lettre de Ludovic, du 29 septembre, citée par Delaborde, p. 411.

5) Sanudo.

projets [1]. Le conseil opinait pour que le roi passât l'hiver en France. Mais le roi, sur son oreiller, n'avait cessé de se repaître de prophéties. Dès qu'il put se lever, ce fut pour désirer de revoir Ludovic et remettre en branle tout le mouvement arrêté net par sa maladie. Le comte de Montpensier reçut l'ordre de marcher ; Commines, envoyé à Venise, dut partir dès le 25. On obéit, avec moins d'enthousiasme que jamais. La saison semblait passée, on touchait le mois d'octobre. Personne ne croyait à la continuation de l'entreprise, et l'entêtement extraordinaire du roi semblait confiner à une sorte de folie [2]. Commines, pourtant peu ingénu, raconte qu'en se rendant à Venise « avec mulets et train », par le chemin le plus beau du monde, il fit la route à petites journées et arriva tranquillement six jours après, le 2 octobre. Il l'avoue : « il croyait fermement que le roi ne passerait pas outre », et il craignait, non sans raison, d'aller jouer à Venise un sot rôle. A Venise d'ailleurs, il trouva tout le monde parfaitement convaincu de la prochaine retraite du roi. On ne parlait que d'un succès remporté en Romagne par l'armée napolitaine le 18 septembre, de l'arrivée d'une ambassade d'Espagne qui allait s'entremettre en faveur de Naples, du désarroi complet de l'expédition : mécontentement du duc de Ferrare, éloignement de Ludovic, défaut complet d'argent chez Charles VIII [3]. Ludovic, pourtant, n'entendait pas lâcher sa proie. Un ambassadeur florentin obtint de lui une audience, le 25 septembre, à Alexandrie ; la Seigneurie jugeait le moment propice pour reprendre les anciennes ouvertures : l'envoyé reçut un accueil très froid : Ludovic vanta la puissance

1) Sanudo.

2) Dans son *Épitaphe de Charles VIII* (fr. 1721, f° 34-35), Octovien de Saint-Gelais excuse le roi, comme agissant en vue d'une revendication légitime, « non par folye ».

3) Desjardins, p. 511, 516.

irrésistible de la France, la modération de son gouvernement qui demandait seulement aux Florentins le passage et des vivres, et il les engagea fort à y consentir, sous peine d'un vif repentir [1]. En même temps, on annonçait à Alexandrie l'embarquement imminent de La Rovère et le retour du grand-écuyer d'Urfé à Gênes, pour reprendre la direction administrative des opérations. Et, dès le lendemain de cette démarche, le conseil de Gênes, qui ne pouvait entendre parler sans émotion d'un arrangement avec les Florentins, répliqua par une violente démonstration [2].

Il fallait absolument de l'argent. Ludovic traita l'affaire en banquier éprouvé : il consentit enfin à cautionner, le 27 septembre, un emprunt de 57,500 écus d'or, consenti au roi par un syndicat milanais, et remboursable à Lyon, dès le mois de novembre ; mais son cautionnement était plus apparent que réel, car on exigeait, comme couverture, l'engagement personnel des deux trésoriers des guerres, et des billets à ordre souscrits pour une valeur totale de 30,000 écus par divers personnages. Parmi les soucripteurs qui donnèrent au roi cette marque de dévouement, nous trouvons des amis du duc d'Orléans, George d'Amboise pour 2,000 écus, l'évêque Geoffroy de Pompadour pour même somme, le maréchal de Gié pour 6,000 ; Commines souscrivit un billet de 4,000 [3]. Il fut, en outre, stipulé que Ludovic ne contribuerait dans aucun cas pour plus de 50,000 livres aux dépenses de l'expédition. Le roi voulut, du moins, exiger la justification de cette contribution : Ludovic n'y consentit qu'à condition de faire entrer en ligne de compte, à leur prorata, l'intérêt des sommes avancées : or, cet intérêt était de

1) Desjardins, p. 567.
2) Arch. de Gênes, *Diversorum*.
3) Delaborde, p. 407 ; Kervyn de Lettenhove, *Lettres et Négociations*, p. 111 et suiv.

18 pour cent par trimestre, même incomplet, soit de 10,350 écus pour le service du dernier emprunt, sans compter les avances faites à Gênes; Ludovic ne risquait donc pas grand'chose [1], et à ce moment l'on eut la certitude que le syndicat milanais, dont il prenait si bien les intérêts, se résumait réellement en lui-même. Cet argent, si chèrement acheté, ne suffisant pas pour les plus pressants besoins, Charles VIII dut conclure encore avec des maisons de Gênes et de Milan un emprunt, non moins onéreux, de 100,000 ducats. Il put ainsi faire face à la paye de ses troupes, le 1er octobre [2].

Dans une telle pénurie de ressources, après tant de mois consumés en préparatifs souvent vains et en gaspillages de toute nature, on comprend certes le terrible souci des serviteurs du roi, en présence du mauvais état de l'armée, devant l'abîme financier où l'on se jetait. Charles VIII ne paraissait pas préoccupé, lui : au contraire, il affectait de diriger encore d'Asti le gouvernement intérieur de la France. Le 28 septembre, par exemple, il prit parti entre deux abbayes de France, qui se disputaient les reliques de saint Florent, et il envoya la défense formelle de transporter ces reliques [3]. Il expédia aux Florentins un ultimatum, pour le passage de l'armée. Il fit accueil à un ambassadeur du marquis de Mantoue. Le marquis, dont la France avait refusé les services, était à la fois beau-frère du comte de Montpensier et généralissime des Vénitiens; c'est à ce double titre probablement, que, d'un côté, il envoyait offrir au roi de disposer de ses États, tandis que, de l'autre, il pressait vivement Venise de se déclarer contre la France [4]. Charles VIII ne voyait rien; sa santé était mauvaise,

1) *Rec. de Simonetta*, f° 490.
2) Sanudo.
3) Autogr. de la Biblioth. de Saint-Pétersbourg, (I), I, n° 35.
4) Sanudo : Desjardins, I, 514.

ses ordres incohérents. Une violente crise de douleurs d'estomac l'empêcha, le 1er et le 2 octobre, de recevoir un ambassadeur vénitien [1]. Le 5, il annonce, pour le lendemain ou le surlendemain, son départ pour Parme au duc de Bourbon, par un billet sec et arrogant, où il ordonne au duc de « supprimer la pillerie » dans le royaume, « chose qui me déplaît, » et de lui écrire souvent [2]. Le courrier à peine parti, il changea sans doute d'avis, car il s'en alla en Montferrat.

La confiance de Ludovic commençait à s'ébranler fortement : revenu à Annone, il voulut le 29 septembre, dans un accès de colère, partir brusquement, sans prendre congé, et sous le prétexte, à peine spécieux, de préparer la visite annoncée du roi à Vigevano. Les représentations d'Étienne de Vesc empêchèrent seules ce coup de tête [3]. Ludovic ne croyait plus ni au roi ni au succès. Autour de Charles VIII lui-même, parmi ses conseillers, ses serviteurs, ses fonctionnaires, se formait une sorte de ligue pour mettre un frein à ce que l'on considérait comme un aveuglement. Ludovic ne se fiait guère à Commines et le faisait espionner à Venise [4]. L'ambassadeur de France, néanmoins, au lieu de travailler à la guerre selon sa mission, travaillait évidemment à la paix : bien plus, il restait en relations avec les Florentins, qu'il engageait à tenir bon ! L'échec de l'expédition, considéré comme fatal un jour ou l'autre, devait d'ailleurs, dans les prévisions des habiles, entraîner une réaction contre les ministres compromis et nommément la chute de Saint-Malo : on pouvait donc prévoir, dans un délai donné, le retour effectif aux affaires des ducs d'Orléans et de Bourbon. Les gens avisés devaient ainsi se

1) Sanudo.
2) Autogr. de Saint-Pétersbourg, (I), I, n° 38.
3) Delaborde.
4) Kervyn de Lettenhove, *ouvr. cité*, p. 123.

rapprocher du duc d'Orléans et le rendre en quelque sorte l'arbitre de la paix contre Ludovic. C'est ce que fit Commines, car Louis envoya à Venise le sire de Champdeniers, pour assister Commines pendant toute la durée de son ambassade [1]. A Asti, Briçonnet lui-même, par l'influence de calculs semblables, n'affectait pas moins d'obséquiosité envers Louis, et approuvait le coup de main de Ceva, le retour du roi en Montferrat, toutes choses bien faites pour déplaire à Ludovic.

Jean Bentivoglio, de Bologne, avec une finesse tout italienne, saisit à merveille le fond de la situation. Il suggéra aux Florentins, et même au roi de Naples, de s'entendre avec la marquise de Montferrat et la duchesse de Savoie, de s'entendre même à la cour avec Philippe de Savoie, comte de Bresse, et le duc d'Orléans, afin de s'emparer « de l'oreille du roi ». Conseil habile, hardi, mais d'une exécution difficile... Pierre de Médicis essaya sur-le-champ. L'envoyé florentin n'osa pas aller voir le duc d'Orléans, mais le duc, préalablement sondé, parut dans des dispositions favorables. Il lui semblait qu'on pourrait trouver un arrangement honorable et pratique, moyennant que le roi de Naples prêtât hommage à la France, lui garantît un tribut annuel, et lui versât de suite une indemnité à déterminer. En revanche, Louis suggérait qu'une transaction pourrait intervenir, par la même occasion, pour ses propres prétentions sur le Milanais, moyennant l'abandon d'une partie du duché; il pensait que le roi de Naples verrait là une bonne vengeance à tirer de Ludovic, cet ennemi commun, usurpateur des droits de Galéas, élu de l'Empereur. Toutefois, il sentait bien la grosse difficulté : pour que la su-

1) *Tit.* Orléans, 938. Commines, d'après Sanudo, était accompagné aussi d'un Français, nommé Bernard. Ne serait-ce pas l'*ami* des Florentins, dont nous allons parler?

zeraineté de Naples passât à la France, il fallait l'ôter à la cour de Rome, qui l'exerçait depuis des siècles..,

Louis d'Orléans, au su et avec l'approbation de Saint-Malo et de divers autres personnages, entretint en grand secret un *ami* officieux des Florentins, nommé Bernard [1]. Dès le 3 octobre, l'ambassadeur Ridolfi envoyait à Florence le compte-rendu chiffré de cette importante conversation. Louis déclara, paraît-il, que, encore malade, il se sentait pourtant en état de reprendre sa place dans l'armée royale, mais qu'il éviterait, autant que possible, d'agir contre les intérêts florentins [2]. C'est Ludovic, disait-il, qui a tout fait pour détruire la Seigneurie de Florence, qui ne cesse de la représenter comme la mortelle ennemie de la France, qui a inspiré au roi la résolution d'en finir avec elle par la force, s'il n'obtient pas pleine satisfaction de ses volontés : Ludovic pousse à l'entrée en campagne immédiate, avant l'hiver : mais on ne s'effraie pas de la perspective d'une campagne d'hiver. Les Français comptent sur le concours de Lucques, et plus encore sur les Colonna et la position d'Ostie. Ils ont présentement sous les armes en Italie quatorze cent soixante lances, y compris deux cents lances de l'armée de Gênes : on va envoyer à Ostie quatre-

1) Desjardins, 574.

2) Commines disait, en même temps, aux Florentins, que, « si l'on avait l'intention de faire la paix, on pouvait l'envoyer à Florence! parce qu'il espérait bien obtenir d'eux des conditions plus honorables que qui que ce soit, mais que, s'il fallait continuer à user de rigueur et de dureté, il ne se sentait pas propre à ce métier, et ne voulait pas le faire » (Kervyn de Lettenhove, *Lettres et Négociations*, II, 133). Louis d'Orléans, partisan, comme tous les hommes sérieux, de l'antique alliance avec Florence, tenait un langage semblable. Il en avait le droit; car Ludovic lui-même avait contribué à l'écarter de l'armée de terre, où figurait pourtant sa compagnie : remplacé dans son commandement de mer, ayant gagné une victoire, encore malade, il lui aurait fallu, pour prendre rang dans l'armée du comte de Montpensier, un zèle qu'on ne lui demandait pas. Au contraire, il voyait beaucoup d'avantages de toute sorte à rester à Asti, pour ainsi dire en retraite, pendant une expédition dont le succès lui semblait impossible.

vingts lances et quatre mille hommes de pied. Mais Louis paraissait douter qu'on confiât au cardinal de la Rovère le commandement de l'expédition. Il trouvait un peu extraordinaire la fierté extrême qu'affectait Ludovic à propos de la victoire de Rapallo; c'est Ludovic qui avait fait envoyer des lettres à toutes les villes de France, pour en porter la nouvelle. Quant au roi, tout entier à sa passion, à son enthousiasme, il ne rêve que de marcher personnellement à une bataille.

L'*ami* demanda si Ludovic et le roi se trouvaient toujours bien d'accord : Ludovic, lors du départ de France, — répondit Louis, — promettait monts et merveilles, notamment de laisser les Français occuper les châteaux de Milan et de Pavie; mais quand le roi, ému de l'état de Gênes, a simplement réclamé l'occupation du *castelleto* qui commande cette ville, Ludovic s'est dérobé sous prétexte de désordres possibles, de scandales... A propos de Gênes, le duc ajouta que, quant à lui, il comptait bien ne pas y retourner. A son dernier séjour, harcelé par des capitaines suisses qui se plaignaient tout haut de ne pas recevoir leur paye, et qui, en réalité, ne pouvaient pas vivre sans argent, lui-même ne recevant pas un sou, il avait dû se résoudre à avancer de ses deniers personnels 4,000 ducats, dont il n'arrivait pas à obtenir le remboursement, bien qu'il en parlât tous les jours à Saint-Malo... Il est vrai que, pour inspirer confiance au roi, Ludovic lui offre d'aller partout de traiter le pays comme sien; Louis insinua que quelques personnes désiraient qu'on prît Ludovic au mot et qu'on occupât le château de Milan...

L'*ami* fit remarquer que les Florentins pourraient beaucoup nuire à l'expédition, car le moindre échec bouleverserait l'armée française, obsédée d'idées de trahison. Louis riposta que les Gênois offraient leur appui effectif contre Florence, que le roi allait recevoir de l'argent, qu'une fois venu en Lom-

bardie, on ne pouvait pas s'en aller sans rien faire, sous peine de se perdre de réputation. L'*ami* allégua alors l'intervention possible, probable, de Maximilien, dans le moment où l'on s'y attendrait le moins : cette objection parut toucher davantage le duc d'Orléans qui, sans y répondre directement, s'ouvrit de la manière dont, suivant lui, pouvait se régler l'expédition.

L'*ami* interrogea ensuite le duc sur la situation de Briçonnet. Fallait-il réellement le croire sincère dans ses affirmations pacifiques, lui, qui passait pour l'ardent promoteur de la campagne? Louis avoua conserver vis-à-vis de Briçonnet une certaine réserve ; Briçonnet lui en voulait d'avoir éventé près du roi ses trames avec Ludovic et avec le pape : et surtout, maintenant qu'on se trouvait engagé, il craignait, en cas de malheur, une explosion formidable de mécontentement. Le sage duc de Bourbon, si calme, si mesuré d'ordinaire, n'avait-il pas dit, lui-même, au roi et à ses conseillers, en les quittant : « Vous allez en Italie, ce qui ne m'a jamais plu. Dieu vous donne le succès ! Je fais des vœux pour l'honneur de la couronne de Frane ! Mais si tout va mal, le premier qui vous montrera le poing, c'est moi. » Le duc d'Orléans, certes, déclarait faire les mêmes vœux ardents : il n'épargnerait rien au monde pour bien servir le roi et lui être agréable, car on le sait assez notoirement hostile à l'expédition, et il entend garder en France toute sa réputation d'honneur. Mais, enfin, en cas d'échec, Saint-Malo et consorts n'auraient plus qu'à disparaître, Saint Malo le sait comme lui. Or l'avènement au pouvoir du duc d'Orléans, fidèle à la vieille politique d'amitié pour Florence, serait « la fortune de Florence ».

Voyant le duc en veine de confidences, l'*ami* prononça de nouveau le nom de Maximilien ; aussitôt le duc d'Orléans mit fin à la conversation.

C'était la première fois que Louis, enhardi par les circonstances, sortait de sa réserve pour tenir un langage si net. Le secret des tergiversations, des hésitations, des tiraillements inavoués dont nous avons jusqu'à présent constaté la trace, éclatait au grand jour. La politique personnelle de Louis d'Orléans paraissait. Dans tout ce qu'il venait de dire, il n'y avait en définitive qu'un vœu précis et pratique, celui de voir la France occuper le château de Milan. L'avenir, un avenir prochain, devait faire comprendre sa prévoyance sur ce point. Quant au reste, Louis d'Orléans, d'accord avec Saint-Malo, par un singulier effet du sort, estimait qu'on ne pouvait opérer une retraite pure et simple, mais qu'il convenait aussi de ne pas pousser l'expédition à outrance, et de chercher un terrain honorable de transaction. A cet égard, son patriotisme l'emportait, évidemment, sur son intérêt privé, car son intérêt ne pouvait que lui faire souhaiter un échec. Il faut ajouter pourtant que ce patriotisme n'était méritoire à aucun point de vue ; car on ne peut pas d'avance *jauger*, si j'ose ainsi dire, une défaite. Le moindre échec pouvait se convertir en désastre...

Après cette importante conversation, l'*ami* osa s'en aller à Annone sonder Ludovic. Là, il trouva un mauvais accueil, des menaces, des propos fort aigres. Ludovic dit sèchement que Charles VIII considérait Gênes comme son bien et voulait lui rendre Sarzana et Pietrasanta, occupés par Florence. A quoi l'*ami* riposta fort ironiquement qu'il lui plaisait de voir le roi de France appeler Gênes « son bien ». Ludovic se reprit : « Gênes est au roi, comme Florence ou Milan à Maximilien. » L'ami répliqua qu'il n'était pas question de Florence : que, quant à Gênes et à Milan, Son Excellence (Ludovic) semblait bien les vouloir pour lui-même. On se sépara sur cette impertinence [1].

1) Desjardins, 579-583.

Ajoutons de suite que le vague projet d'un accord, parallèlement soutenu par Saint-Malo, par le comte de Bresse, par Miolans, par Commines, prit corps, au point que bientôt le pape et le roi Alphonse s'en mêlèrent, et que le comte de Bresse demanda personnellement à un agent de Naples, secrètement accrédité près de lui, une gratification de 6 ou 8,000 florins pour aider à l'exécution. On se hâta de lui en envoyer 6,000. D'autre part, Louis d'Orléans, évidemment d'accord avec la femme de Galéas, la duchesse Isabelle d'Aragon, entra en relations directes avec le roi de Naples, par un nommé Pellegrino Lorini, et formula ses propositions. Ainsi, le comte de Bresse et lui entamèrent chacun pour leur compte, à l'insu l'un de l'autre, deux négociations différentes. Une troisième, avec Ludovic, avait échoué ; mais de Venise Commines en poursuivait une quatrième près des Florentins, qui en avisèrent le roi de Naples. Le roi de Naples ne désirait qu'en finir; il accepta toutes les offres, et, comme toutes semblaient fort autorisées, il se crut hors d'angoisse.

Le pape allait envoyer au roi un légat; il fut convenu que ce légat proposerait la solution convenue entre le duc d'Orléans et le roi de Naples[1]. Mais l'ambassadeur florentin Spinelli, qui marchait avec le comte de Bresse, voulut prendre les devants ; il offrit brusquement au roi, de la part du roi de Naples, un tribut annuel de 300,000 ducats. Charles VIII, qui n'était point préparé à l'ouverture, refusa non moins brusquement de l'entendre et déclara sa démarche absurde[2]. C'était fini.

Il faut dire qu'à ce moment décisif Ludovic, oubliant tout d'un coup ses rancunes, était venu se loger à Asti même, tout près du roi, à la porte des Jacobins; qu'il entourait le roi,

1) Commines : Desjardins, 458-462.
2) La Pilorgerie, *Campagne et bulletins de la grande armée*, p. 85.

l'amusait, le distrayait, le cajolait. Le roi passait volontiers l'après-midi chez lui. Ludovic fit taire Saint-Malo, qui l'accusait de trahison et cherchait à lutter contre l'influence absolue prise par lui et par son aide de camp, Étienne de Vesc, sur le roi[1]. Il ne « chantoit pas, au doux son du *rebec*, la trahyson qu'il avoit mys tremper »[2]. Il n'apprit que le 5 octobre, lors de son retour à Vigevano, pendant que le roi partait en Montferrat, la rentrée violente de Rolandin de Ceva à Saint-Michel. Sur le champ, il écrivit au roi et au duc d'Orléans des lettres impératives, presque insultantes. Le roi, disait-il, avait parlé d'un arbitrage pour régler toutes ces affaires de Ceva; les marquis de Ceva en acceptaient le principe et allaient y souscrire, quand le lieutenant d'Asti est venu « voler » un de leurs meilleurs châteaux. Il prenait cet acte comme une injure pour lui et pour eux, il s'indignait de la voir se produire sous les yeux et malgré les ordres du roi : il réclamait la restitution immédiate du château. Il invitait aussi son agent, le comte Ch. Balbiano, à traiter « chaudement » l'affaire[3]. Le lendemain de cette lettre, le 6, une insurrection contre les Français éclatait, comme à point nommé, à Annone[4].

Ludovic s'irritait aussi de voir le roi résolu à s'en aller en Montferrat, à Pavie, même sans le duc d'Orléans[5]. Pour lui forcer la main, il avait, le 2 octobre, écrit partout, à Plaisance,

1) Commines : Saint-Malo ne pensait toujours qu'au chapeau de cardinal; l'hostilité du pape le refroidissait; il craignait les suites de l'expédition et aurait bien donné 30,000 ducats pour la clore, en négociant sur la base du chapeau.

2) *Le Vergier d'Honneur.*

3) Arch. de Milan.

4) Sanudo.

5) Le duc d'Orléans resta à Asti; mais, pendant le séjour de la cour à Casal, il écrivit à MM. de Saint-Malo et de Piennes qui accompagnaient le roi (*Tit.* Orléans, 939).

à Parme, pour annoncer l'arrivée de Charles VIII[1]. Le 5, il envoya à Parme un de ses hommes de confiance, Bernardin da Corte (que nous retrouverons un jour), porter au comte de Montpensier l'ordre formel de marcher en avant. Montpensier répondit qu'il n'avait pas d'argent[2]. Rien ne fit : l'émeute d'Annone s'apaisa; l'affaire de Ceva finit comme ces sortes d'affaires, elle entra dans une phase diplomatique.

Charles VIII accepta sans façon l'offre de la marquise de Montferrat de lui prêter ses bijoux, sur lesquels il contracta un emprunt, aussi bien que sur ceux de la duchesse de Savoie. En revanche, il assuma le patronage du marquisat. Puis il alla faire à Vigevano une visite d'apparat, pendant laquelle il ne se départit pas d'une bien rigoureuse étiquette, car sa garde personnelle fit seule les services d'honneur, de rondes, de portes, et prit les clefs. Le 10 octobre, le jour de l'entrée du roi en Milanais, Louis d'Orléans écrivait d'Asti à Ludovic; il annonçait sa guérison, et son désir de « monter à cheval, pour aller devers le Roy et luy faire service » [3]. Ludovic répondit à cette politesse en envoyant au duc une paire de *sacres*, envoi ironique, qui sentait plus la chasse que la guerre. Louis, extrêmement courtois, adressa à Vigevano le grand veneur Dinteville, pour offrir à la duchesse de Bari des lévriers et des chiens courants[4].

Ludovic avait atteint son but. Pendant le séjour du roi, il reçut de Florence et de Naples de violentes menaces, mais les capitaines de l'armée française lui écrivaient les lettres les plus affectueuses, et prenaient ses ordres; Montpensier

1) Boselli, *Storie Piacentine*, II, 270.
2) Arch. de Milan.
3) *Collection Fillon*, n° 115.
4) *Tit.* Orléans, comptes, n°s 938 et s.

signait : « Votre bon filz, Gilbert [1]. » On lui en référait des affaires de service.

Ne manquant jamais une occasion d'étaler sa vanité, Ludovic voulut éblouir le roi par un accueil extraordinairement somptueux [2] : on avait apporté de Milan les tapisseries ducales, les splendides bijoux, les plus riches costumes [3]. Il montra au roi, avec ostentation, son vaste domaine, son parc, d'une beauté fameuse, peuplé d'innombrables animaux sauvages ; il ne lui fit grâce ni de ses quatorze mille moutons, ni de ses dix-huit cents bêtes à cornes [4]. Il lui proposa aussi une visite à Milan ; mais Charles VIII ne s'en soucia point, et partit au contraire pour Pavie voir le malheureux duc Galéas. Ludovic poussa la prévenance jusqu'à offrir au duc d'Orléans de venir à Milan, pour changer d'air et achever sa convalescence : « De rechef vous en mercye, lui écrivit le 19 octobre Louis d'Orléans, et, ce besoing en avoye, je yroye aussi privément que en lieu ne place que j'aye en ma conté d'Ast ; mais, graces a Dieu, ma fièvre ne m'a, ce derrenier accès, pas fort tenu, et disent mes médecins qu'elle ne me reprendra plus. Par quoy, j'espère, incontinant que pourray monter à cheval, aller devers le Roy pour luy faire service en cest affaire, et à vous tout le plaisir que possible me sera, de ce qui vous pourra toucher [5]. »

1) Arch. de Milan.

2) *Dierum utilium liber, Philippi de Lischate, notarii* (ms. de la bibliothèque de M. le prince Trivulce, à Milan), samedi, 11 octobre 1494.

3) Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce*, II, 205.

4) *Rozier historial.*

5) Pièce comprise dans la vente des 15-16 avril 1885, par Ét. Charavay (*Catalogue*, n° 5). Dans cette lettre, que M. Charavay a eu l'obligeance de nous communiquer, Louis remercie Ludovic de ses protestations de dévouement et l'assure, en échange, qu'il continuera à prendre à cœur les affaires de Ludovic « comme siennes. » — « Vous priant, Monsieur mon cousin, que ce pendant me vueillez escripre et faire savoir les nouvelles qui surviendront, et me ferez ung singulier plaisir. En me recommandant... » etc. Signé « Vostre bon cousin, Loys », contresigné par Cotereau.

Charles VIII arriva à Pavie, le 14 octobre. Aux acclamations du clergé, des magistrats, de la ville entière, à travers des rues toutes tendues de tapisseries, il se rendit au château, qu'il voulut habiter, malgré les efforts de Ludovic; le soir même, il alla voir sa tante, Bonne de Savoie. Quant à son entrevue avec son cousin Jean Galéas, elle fut déchirante et laissa dans le cœur généreux du jeune prince une impression ineffaçable : l'état du duc de Milan semblait empirer chaque jour, depuis l'arrivée du roi en Italie. A vingt-six ans, Galéas se mourait, il se voyait mourir : il ne quittait plus son lit, et, séquestré du reste du monde par les ordres du duc de Bari, ne recevait personne. Charles VIII, malgré ses soupçons, se contint [1], parce que Ludovic assistait à l'entrevue : il donna à l'infortuné malade de bonnes paroles et lui promit de ne pas l'abandonner. Galéas n'osait pas, non plus, parler : cependant, il présenta son jeune fils François, au roi, qu'il supplia de le protéger, de l'adopter. Charles VIII, les larmes aux yeux, prit l'enfant dans ses bras, en promettant de veiller sur son avenir. Isabelle d'Aragon tomba alors aux pieds du roi, et le conjura d'épargner son père, le roi de Naples. Charles répondit « qu'il ne se povoit faire, mais elle avoit meilleur besoing de prier pour son mary et pour elle, qui estoit encore belle dame et jeune ». La scène, dit un chroniqueur, eût « arraché des larmes à des pierres » [2]. Aussi Ludovic évita avec soin qu'elle pût se renouveler : le lendemain, il emmena le roi à la Chartreuse, et, le surlendemain 17, partit avec lui pour Plaisance. Charles VIII ne put même pas prendre congé du malheureux Galéas, ni d'Isabelle qui espérait pourtant l'avoir ému. Il alla simplement, le 15 au soir, dire adieu à Bonne de Savoie. Ce soir-là, les deux amis du duc d'Orléans, M. de Champdeniers et François de Luxem-

1) Commines.
2) *Cronaca* di Ant. Grumello : Commines : Da Paulló.

bourg, restèrent auprès de Bonne après le départ du roi. Soit commisération, soit espoir de voir réussir encore les projets d'arrangement, tous trois convinrent de se rendre de suite auprès de la duchesse Isabelle pour lui donner à comprendre qu'elle ne reverrait plus le roi ; mais ils ajoutèrent qu'avant deux mois le roi de Naples serait l'ami du roi de France [1].

Charles VIII ne quitta pourtant pas Pavie sans adresser au pape une sorte d'ultimatum. Il se plaignait que le pape ne donnât pas au grand maître de Rhodes l'ordre de venir le rejoindre à Rome « pour le service de Dieu, l'église et la chrétienté » et apporter des conseils pour l'attaque de la Turquie. Il affirmait de nouveau, en termes mystiques, son intention de marcher sur les traces des anciens croisés : et il commencerait par se rendre à Rome, où il arriverait pour Noël, ayant « ung veu pour visiter les sainctz et dévotz lieux qui y sont ». Il se plaignait fort aussi que le pape voulût attaquer les Colonna, entrés au service de la France, non pas contre l'église, mais contre l'usurpateur de Naples. Il repoussait d'avance le légat annoncé, le cardinal de Sienne, « lequel est tout arragonnoys, et qui a tousjours tenu et tient le party dudit Alphonce, par quoy en luy ne pourroye avoir affection, ne adjouster foy a ce qu'il me diroit ». Le roi protestait contre la partialité que montrait un pareil choix, se répétant le fils obéissant et dévoué de l'Église, plein d'un « grant vouloir au bien de la chrétienté, comme on le verra par effet » [2]. Du reste, pour joindre l'effet à la parole, le roi arborait de grands étendards de soie blanche, avec ces mots latins : *Voluntas Dei*, ou encore *Missus a Deo*, évidemment empruntés au Précurseur saint Jean-Baptiste. Le pape Alexandre VI, beaucoup moins sujet que Charles VIII à des entraînements d'aussi haut vol, n'en conti-

1) Desjardins, p. 586.
2) Fr. 2962, f° 112.

nuait pas moins ses bons rapports avec le Grand Turc. Quant au grand maître de Rhodes, Jacques d'Aubusson, s'il ne se dérangea pas, il envoya du moins ses conseils par une lettre ; cette lettre se résumait à trouver le roi trop jeune pour entreprendre une croisade et à lui donner en méditation les paroles du Christ qui, en remontant au ciel, dit à ses disciples : « Je vous donne la paix, je vous lègue la paix [1]. »

Arrivé le 18 octobre à Plaisance, où on l'entoura de grands honneurs, le roi y était encore le 21, avec Ludovic, son inspirateur. Tout d'un coup, le matin du 21, on apprit que Jean Galéas Sforza se trouvait au plus mal ; presque aussitôt ensuite, on apprit sa mort, arrivée dans la nuit du 20 au 21 [2]. Sur la première nouvelle [3], Ludovic avait disparu dès l'aube [4]. Un cri général, unanime, d'indignation, d'imprécation, s'éleva contre lui dans l'armée française et au dehors : Galéas succombait à une fièvre *toxiquée* [5], le médecin royal Théodore de Pavie, qui avait assisté à la visite du roi, savait, disait-on, à quoi s'en tenir à cet égard [6]. Pressé d'en finir, Ludovic venait, sans doute, de faire administrer à son neveu quelque « mauvais breuvage » [7]. Aucune voix ne s'élevant pour disculper Ludovic, le dégoût, le mépris qu'il inspirait à la chevalerie

1) Portef. Fontanieu, 146.

2) *Diaire* manuscrit *de Ph. de Lischate* (bibl. de M. le prince Trivulce).

3) *Sentendo la morte*, dit Da Paullo.

4) Poggiali, *Memorie di Piacenza*, VIII, 127, 128 : A. de la Vigne : Boselli, *Storie Piacentine* : Sanudo. Le 9 septembre, Ludovic avait tiré de Plaisance une subvention de 8,000 ducats d'or.

5) *Tossichata*, dit Ant. Grumello : *una altra medecina*, qui fut la dernière, dit Da Paullo. Cf. les rapports fort médicaux sur la maladie de Jean Galéas, publiés par C° Magenta, *I Visconti e gli Sforza nel castello di Pavia*, II, 461. Le bruit était tellement universel que Ludovic le More adressa à l'évêque de Brescia une lettre pour protester contre l'accusation d'avoir tué son neveu (*ibid.*, p. 469).

6) Guichardin : Ghilini, *Annali...*, p. 114.

7) A. de la Vigne : Flori.

française, furent au comble. Il ne passa plus dès lors, parmi les Français, comme dans les cours de Savoie, de Montferrat et de Saluces, que pour le dernier des misérables. Nous constatons, nous ne jugeons point. Charles VIII, consterné, fit, dès le lendemain, célébrer à la cathédrale de Plaisance un service extrêmement solennel, avec une foule de cierges, quarante torches portées par des enfants de chœur en noir et l'assistance de tout le clergé séculier ou régulier. Le roi y vint et se retira à l'offertoire, laissant à la cathédrale le comte de Bresse et d'autres amis de Galéas ; à la sortie de la messe, on distribua en son nom 200 livres impériales d'aumônes.

Quant à Ludovic, après avoir reçu, en route, la nouvelle de la mort de son neveu, il courut à Milan, et là, le 22 octobre, il réunit au château environ deux cents personnes, notables de choix, auxquelles il proposa, avec une fausse bonhomie, d'élire duc le fils de Galéas. Naturellement, la réunion protesta : bref, Ludovic déclara se laisser faire violence et accepter pour lui-même le titre ducal, trop lourd à porter pour un enfant dans des circonstances si compliquées. Sans autre formalité, il revêtit, séance tenante, une robe de drap d'or et se rendit à l'église Saint-Ambroise, au milieu d'acclamations toutes prêtes et d'une foule stupéfaite[1].

Ludovic envoya immédiatement demander à Maximilien la publication de son investiture, et même, pour ménager l'Empereur tout en lui forçant la main, il fit aussi enregistrer par-devant notaire la déclaration secrète qu'il acceptait les

1) *Cronaca di Genova*, da Aless. Salvago, publ. par Desimoni, p. 68 : Da Paullo : Corio : rapport au marquis de Mantoue, publié par C° Magenta, t. II, p. 463. Suivant ce dernier texte, le plus authentique de tous, Ludovic se déclara duc sans rien demander à personne; personne ne dit rien. Il revêtit une robe de brocart, fit une promenade de deux heures dans la ville, et envoya annoncer à la veuve de Galéas qu'il était élu duc par le vœu général.

fonctions ducales en vertu, non pas d'une élection, mais du diplôme impérial [1].

Le corps de Galéas arriva à Milan avec une pompe médiocre, au milieu des larmes de la population [2] : égaré par une incurable vanité, plus forte encore que son habileté, Ludovic ne comprit pas le caractère choquant d'une opposition qui frappait tout le monde. Il se rendit, en apparat, près du corps, puis dans une assemblée solennelle, où il procéda à sa proclamation. Si ses amis et le monde officiel des fonctionnaires affectaient beaucoup de joie, la population n'y prit pas grande part : elle éprouvait un sentiment étrange de deuil, de scandale, de désorientation, si l'on peut ainsi dire. Ludovic, dès la première heure, ne négligea rien, menaces, caresses, promesses de toute sorte, pour en imposer. S'il voulait bien accepter le pouvoir, disaient ses affidés, ce n'est pas qu'il l'ambitionnât ; on l'y forçait. En pleine tempête, lorsque l'Italie entière se sentait menacée, les grands de l'État voulaient pour pilote un homme prudent, habile, expérimenté. Vraiment était-ce bien l'heure de remettre sa destinée à des princes en tutelle, à des enfants ou à des idiots ? Ne voyait-on pas à Asti le duc d'Orléans, resté en arrière du roi avec des forces considérables, et aspirant ouvertement au trône de Milan ? Chaque jour accroissait les forces du duc d'Orléans : très probablement, la victoire de Charles VIII à Naples donnerait le signal de l'invasion du Milanais.

1) Il venait d'obtenir de Maximilien un nouveau diplôme, daté d'Anvers, 3 novembre 1494, destiné à être publié pour préparer les événements. Dans ce diplôme, Maximilien consentait à affirmer que Ludovic avait plusieurs fois sollicité pour son neveu l'investiture impériale du duché, mais que lui-même, Maximilien, s'y refusait, l'Empire ne pouvant accorder d'investiture à un usurpateur déjà en possession du pouvoir (fr. 16074, nº 27).

2) « *Non parva cum lacrimarum effusione* » (*Diaire* manuscrit de *Ph. de Lischate*) : Da Paullo.

Même dans le peuple, ces raisonnements spécieux ne désarmaient pas la haine ni les reproches méprisants. Il courait de sourdes menaces, des prophéties de malheurs... La tempête! on savait qui la déchaînait. « Ludovic avait empoisonné son neveu, pour usurper criminellement le pouvoir sur son petit-neveu; il attirait en Italie un roi bon et crédule, non pas pour l'aider sérieusement à conquérir un royaume, mais pour l'enlacer, le tromper, et le détruire après s'en être servi. Charles VIII n'avait rien de mieux à faire que de revenir en arrière et de détrôner l'usurpateur. On parlait du duc d'Orléans, malade à Asti, et sans commandement! Certes, bien des gens le préféraient, quoique étranger, à Ludovic! »

Cependant, l'arrivée des félicitations officielle des villes, la puissance du fait accompli calmèrent, peu à peu, en apparence, cette population ondoyante, plus habituée à plier qu'à rompre[1]. Le conseil gênois, soigneusement formé, comme on sait, d'amis de Ludovic, envoya seize délégués[2]. La ville de Pavie, seule, se montra très froide, et déclara attendre la visite du nouveau duc[3].

Ludovic, ivre de joie, excellait, du reste, à manier les imaginations mobiles de l'Italie. Le 21 octobre, dans la proclamation relative à la mort de son neveu, il déplorait cette crise fatale, survenue au moment où le duc paraissait mieux, et il protestait d'une « douleur incroyable ». Le 22, une nouvelle proclamation annonçait, avec emphase, sa propre élévation acclamée par les magistrats de l'État, par les notables de la capitale et des villes: « J'ai accepté, disait-il, le sceptre de cet empire. » Et pour célébrer la joie des peuples, leur recon-

1) Da Paullo.
2) Giustiniani.
3) Flori : Commines : Corio. Cependant, on y fit, le 23 octobre, de grandes démonstrations en l'honneur du More (C° Magenta, *ouvr. cité*, II, 468).

naissance envers Dieu, il les invitait à trois jours d'enthousiasme, de chômage, de processions et de feux de joie[1], qu'il complétait par une amnistie générale, promulguée, en son nom, par Baptiste Visconti et Jean-François Marliano[2]. Cette proclamation, en latin, dans un style impérial, sentait une grandeur, que Ludovic ne démentait pas. Dans son langage, dans ses façons, il se posait comme un roi de Lombardie[3], comme l'arbitre, sinon comme le maître futur de l'Italie entière. Il n'avait à la bouche que des mots de paix. Il adressa à l'ambassadeur florentin les paroles les plus sympathiques[4].

Cependant le scandale était grand partout[5], notamment à la cour impériale, sur laquelle comptait tant Ludovic. La propre nièce de Ludovic, cette Blanche-Marie Sforza, qu'il avait mariée à Maximilien, fit tous ses efforts pour éloigner son mari d'une cause si compromettante : Maximilien, qui d'ailleurs goûtait peu sa femme, hésitait à se séparer d'une bonne source de revenus, d'un homme très riche, prêt à solder à tout prix des faveurs indispensables. Ludovic ne craignait rien de ce côté : mais il pouvait tout craindre du côté de Charles VIII, qu'il s'agissait de lancer définitivement en avant.

Charles VIII se trouvait dans le plus complet désarroi : en l'absence de Ludovic, il ne savait plus que faire. D'Urfé lui-même, jadis soutien si actif de l'expédition, malade à Gênes, sans argent et découragé, écrivait pour arrêter le roi dans sa marche et lui révéler les intrigues du duc de Bari à Gênes[6]. A Venise, probablement sur les suggestions de Commines, on

1) Boselli, *Storie* : Corio.
2) Sanudo : Da Paullo.
3) On annonçait, le 1er novembre, son intention de prendre le titre de *Rex Insubrium* (Co Magenta, *ouvr. cité*, II, 464).
4) Desjardins, 584, 585.
V. l'épigramme sanglante du célèbre J. Pontanus contre le crime de Ludovic, en tête de son traité *De prudentiâ*. Il lui prédit une ruine tragique.
Commines.

tenait pour certain que Charles VIII se croirait obligé, par ses promesses, de prendre parti pour le fils de Galéas. A Plaisance, on ne savait que résoudre. Le roi hésitait extrêmement, et l'on se demandait par où il allait passer. La pensée d'hiverner en Provence, les insistances de M. et Mme de Bourbon pour une entente avec Florence, reprenaient faveur[1].

L'idée de Constantinople l'emporta! Charles VIII fit féliciter Ludovic de son avènement. Vers le même moment, Louis d'Orléans, fort correct, envoya le gouverneur d'Asti, Hector de Montenart, en ambassade solennelle à Milan, avec deux gentilshommes et leur suite, et un courrier en avant de l'ambassade[2].

Tous ces événements se précipitèrent avec la rapidité de l'éclair. Ludovic, après avoir arrêté toutes choses dans les moindres détails et pris ses précautions contre sa famille, après avoir notamment enfermé au château de Milan sous bonne garde le frère de Galéas, Hermès Sforza, qu'il proclama vice-duc, partit avec Antoine-Marie de San Severino, trois jours après son avènement, rejoindre Charles VIII.

Il pressa le roi de marcher, sans perdre un instant. De toutes les alliances jadis promises et garanties par Ludovic, aucune ne se produisait. N'importe! Le roi manquait toujours d'argent : il signa une ordonnance prescrivant la vente du domaine de la Couronne jusqu'à concurrence de 120,000 écus. Et il marcha.

M. de Champdeniers, après avoir quitté Venise pour assister à l'entrevue de Pavie, était revenu à Asti. Louis d'Orléans le renvoya près du roi, avec ordre de le suivre partout et de solliciter près de lui « et autres » les *besognes* et affaires ducales.

On se doute de la situation d'esprit du duc d'Orléans...

1) Desjardins, p. 453, 519, 525, 529.
2) Orléans, XIV, 938.

Champdeniers rejoignit le roi à Florence, et il ne le quitta plus[1]. Il était secondé par Jacques de Chambray, seigneur de Thevray, qui lui servait en quelque sorte d'aide de camp et qui avait plus spécialement la mission d'envoyer fréquemment des nouvelles au duc d'Orléans[2].

Louis d'Orléans resta seul à Asti, sans autres troupes que sa garde personnelle de vingt-quatre archers[3], et quelques hommes du service de forteresse. Sa compagnie suivit le roi, sous le commandement de Robinet de Framezelles, honoré dans ce but du titre de capitaine. Le duc envoya même à ses frais avec le roi cinq de ses pages, et quatre capitaines, qu'il aurait pu garder près de lui, comme Framezelles : le capitaine Lalande, un futur héros des guerres d'Italie, Gabriel de la Châtre, MM. d'Estanson et Jacques d'Esguille[4].

1) Il reçut comme honoraires 200 écus d'or (fr. 26104, 1074).

2) *Tit.* Orléans, 958. D'après le *Catalogue Joursanvault*, n° 445, Louis envoya aussi près du roi à Florence le sire de Chalançon (Pierre de Polignac. V. *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 1009).

3) Il leur donna une sur-paye mensuelle de 4 livres 10 sous par homme, soit 1,296 livres (*Tit.* Orléans, 940).

4) *Tit.* Orléans, XIV, 939, 959.

CHAPITRE XVII

Louis d'Orléans a Asti

Pendant que Charles VIII s'engageait ainsi dans son aventure, Pierre de Bourbon, investi de la régence, travaillait à maintenir l'ordre dans le royaume et à défendre les frontières. Le roi n'avait voulu confier aucun pouvoir à sa sœur; il la chargea seulement de garder la reine. Il se souvenait plus de son autorité d'autrefois que de ses immenses services ; il prenait ombrage de sa franchise, qui sait, de sa popularité peut-être : peut-être aussi, ne voulait-il pas choquer la reine. Brantôme prétend que, par le fait, Anne de Bourbon exerça sur la régence une influence considérable, du moins en ce qui concernait l'initiative de son mari; car, devant le conseil de régence ou devant la reine, elle dut plus d'une fois « caller », dit-il. La situation du régent exigeait beaucoup de tact et de dévouement ; Charles VIII la rendait difficile. Au lieu de remettre véritablement la direction des affaires dans des mains si sages, le roi montrait une défiance puérile. Bientôt, il est vrai, nous verrons, dans la seconde partie de la campagne, sa jactance disparaître et Charles VIII se mettre presque aux pieds de M. et Mme de Bourbon, qui avaient prévu les embarras et préparé le remède : mais, pour le moment, il voyait dans son beau-frère une sorte de substitut, auquel il dépêchait des ordres arrogants, surtout l'ordre d'envoyer de l'argent. Il écrivait au clergé dans le même but ; comme il venait dans l'Italie, « pour le bien de l'Église universelle et la

récupération de la Terre-sainte », il pensait que tous les coffres ecclésiastiques devaient s'ouvrir et se vider : il taxait les évêques [1]. Pierre de Bourbon déploya beaucoup de sang-froid et de prudence ; il veillait avec anxiété sur la frontière, surtout du côté de l'Espagne. Parfois, le roi, trouvant l'argent long à venir, s'emportait ; ainsi, le 9 novembre, il écrit au régent une lettre pleine de fureur : dans un autre accès de colère (en juillet 1495), il envoie l'ordre d'arrêter sur-le-champ le trésorier des guerres, Guillaume de la Croix, et Pierre de Bourbon dut lui expliquer doucement l'inanité d'un pareil moyen. Il nous reste de nombreux actes de la régence ; tous nous montrent Pierre battant monnaie de son mieux, expédiant sans cesse argent et renforts en Italie, garantissant solidement les frontières de Champagne et d'Espagne, soutenant le moral du royaume, sans toutefois dissimuler sa constante anxiété. Le jour où ils surent Charles VIII sur la route de Plaisance, le duc et la duchesse commencèrent à trembler [2] ; le 28 octobre, la duchesse ordonna des prières et des processions [3].

Le mécontentement du royaume se trahissait par l'opposition très digne et très respectueuse du parlement aux actes du roi. Le parlement refusa, à plusieurs reprises, d'enregistrer l'ordonnance de Plaisance pour l'aliénation du domaine, comme contraire aux règles séculaires de l'administration

1) Fr. 23286, f° 253, lettre à l'évêque de Troyes, pour réclamer 1,500 écus d'or (Pontremoli, 29 octobre).

2) L'évêque d'Albi, Louis d'Amboise, écrit que la régence le mande à Moulins pour collaborer au labeur et à la responsabilité des affaires pendant la guerre (fr. 2919, f° 10).

3) On trouve beaucoup de pièces de la régence, notamment à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg, et dans les mss. X[1a] 9323, 9320, 9321, 9324, (dix-neuf lettres de Charles VIII) ; Parlement 474 ; fr. 20437, f° 65 ; fr. 25717, f° 173 ; fr. 26104 ; fr. 20590, f°s 20, 53 ; fr. 15537, f° 226 ; fr. 10237, f° 58 ; La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, II, 441 ; Bibl. de l'Institut, mss. Godefroy 254, f°s 249-250, etc.



française, et adressa à M. de Ganay, sur cette grosse question, ses remontrances[1] : il refusa aussi d'enregistrer la concession faite au sire d'Albret, à titre d'indemnité de ses droits prétendus sur la Bretagne; il fit des représentations sur la suspension, ordonnée par le roi, d'un procès entamé contre Engilbert de Clèves par le sire d'Orval. La régence suspendit les traitements, par suite de la pénurie financière : le parlement écrivit à Mme de Bourbon pour les réclamer, la plupart de ses membres, disait-il, « n'ayant que leurs gages pour vivre ». Il protestait ne s'inspirer dans ses actes que de sa loyauté et de son dévouement envers la Couronne. Sur tous ces points, et sur bien d'autres, le régent dut ménager de justes susceptibilités et travailler à imposer la volonté royale. Il transmettait avec empressement chaque bonne nouvelle, sans retrancher même l'expression enthousiaste ou optimiste donnée par le roi; l'arrivée du roi à Florence, son départ, etc.[2].

Quant au duc d'Orléans, après le départ du roi et la mort de Galéas, il subit une éclipse presque complète jusqu'à la fin de l'année. Nous connaissons, par ses comptes, quelques aumônes : 50 sous à un pauvre prêtre breton, Alain de Villeneuve, qui traversait Asti pour se rendre à Rome; 12 sous à six pauvres Suisses, rejoignant l'armée du roi; 6 écus d'or à six autres Suisses dans le même cas...; un joueur de *souplesses* joue devant le duc à Asti, le jour de la Sainte-Catherine (25 novembre). Louis paraît occupé de ses affaires personnelles; il expédie à Blois un paquet de lettres. Son trésorier n'avait point quitté

1) Une ordonnance du 1er décembre 1495, plus logique et plus conforme aux saines traditions, prononça la révocation de tous dons consentis sur le domaine (*Ordonnances*, t. XX, 490).

2) Il existe deux plaquettes imprimées contemporaines, rarissimes, contenant l'une le récit de l'entrée de Charles VIII à Florence, le 17 novembre 1494, l'autre la proclamation du roi sur ses projets de guerre contre les Turcs, datée de Florence, le 22 novembre 1494.



Blois ou Orléans, et son chancelier y était retourné au départ de Lyon : cette sorte de régence travaillait à l'amélioration du duché. Une commission, composée du trésorier Vigneron, de Raoulet du Refuge, Guillaume Doulcet et Jean Serme, sous la présidence du chancelier, se transporta à Lorris et dans d'autres lieux, pour poser les bases d'une réformation de la forêt d'Orléans, avec le concours des lieutenant et avocat d'Orléans[1]...

On sait comment Charles VIII finit par entrer à Florence, où sa présence amena le renversement de Pierre de Médicis. Il avait reçu de France quelque argent[2]. Il arriva ensuite devant Rome, où il fit son entrée le soir du 31 décembre[3]. Partout, il se posa en successeur de Charlemagne, envoyé de Dieu, en rédempteur, en vengeur de l'Église universelle, en futur empereur de l'Orient. Dans une proclamation, datée de Florence, le 22 novembre 1494, il annonçait son intention de réformer l'Église en passant, et, après avoir pris Naples, également au passage, de marcher contre les Infidèles. Le bulletin officiel de son entrée à Rome, imprimé en France le 12 janvier, porte : « On dit communément en Lombardie, et c'est la voix du commun peuple, que nostredit seigneur le roy sera de brief seigneur des Ytalies et empereur de Constantinople. Et dit on es parties de Napples et es environ qu'il subjuguera tout le monde, s'il vit encore dix ans. Dieu luy doint bonne prospérité, santé, joye et paradis[4]. » Le duc de Bourbon dut notifier ces nouvelles.

Nous laisserons Charles VIII s'avancer ainsi sur Naples,

1) *Tit.* Orléans, 937, 938, 939.
2) Lettre de Pontremoli, 30 octobre (Arch. de Milan, *Corrisp.*).
3) Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce*, p. 206.
4) La Pilorgerie, p. 101-149. Cf. Patentes du 22 novembre (*Arch. storico italiano*).

sans nous occuper de détails étrangers à notre sujet. Mais, tout autour de Louis d'Orléans, se déroulaient en Lombardie de très graves événements, qui trouvaient à Gênes leur point de départ. Louis les suivait avec une attention[1] facile à comprendre, et nous ne pouvons nous-même nous dispenser d'y revenir, par un coup d'œil rétrospectif.

Nous avons dit que le roi avait désigné D'Urfé pour reprendre la direction des opérations de Gênes, lors de la maladie du duc d'Orléans. A mesure que, grâce à Ludovic, s'accentuait sa brouille avec Florence, il faisait la cour aux Gênois et affectait de s'appuyer sur leur vieille animosité contre Florence, poussée au paroxysme depuis l'occupation de Sarzana et de Pietrasanta par les Florentins[2]. Ludovic, qui ne permettait pas au roi d'occuper le châtelet de Gênes, manœuvrait pour lui faire conquérir Sarzana et Pietrasanta, au profit de Gênes, c'est-à-dire du Milanais.

Dès le 3 octobre, le roi, en renvoyant à Gênes D'Urfé et François de Luxembourg, son nouveau lieutenant pour la flotte, les chargea d'une lettre affectueuse pour les Gênois : ceux-ci répondirent, le 6, par deux adresses pleines du plus chaleureux dévouement, où ils offraient leurs personnes et leurs biens. Vers le 20, le roi ordonna à une partie de la flotte d'appareiller sur Ostie, d'y débarquer et d'opérer sa jonction avec Fabrice Colonna. En même temps, le prince de Salerne

1) Il écrit à Gênes au contrôleur Fr. Doulcet, au général de Languedoc, deux fois à M. de la Primauldaye : il reçoit une lettre de Milan, une lettre de Florence (Orléans, 938, 939).

2) Selon Flori, il résolut d'abord pourtant de consigner la flotte à Gênes, de peur qu'elle ne fût requise et utilisée par l'ennemi. Malgré les prières instantes des patrons qui demandaient à reprendre leur commerce, il leur fit payer d'avance la solde de deux mois et leur donna ordre d'hiverner à Gênes. Un seul bateau, récemment arrivé de Sicile, obtint de s'en aller. Charles VIII craignait d'ailleurs que l'Espagne ne s'ébranlât pour soutenir Alphonse et il redoutait des intrigues d'Alexandre VI dans ce sens (Flori).



venait à Gênes prêcher la guerre contre Florence, avec les mots magiques de Pietrasanta et de Sarzana. L'évêque de Paris, arrivant peu après, appuya son langage[1], et le roi, pour mieux marquer sa sympathie, chargea D'Urfé et le général du Languedoc d'offrir à la ville, en son nom, une paire de splendides vases d'argent. Le général s'acquitta seul de cette mission le 21 octobre, car le grand écuyer souffrait sérieusement des fièvres, et, d'ailleurs, il commençait à lire, quoique un peu tard, dans le jeu de Ludovic. Le jour même, le Conseil de Gênes adressa au roi ses remerciements délayés en une grande page de vague et sonore rhétorique. Le lendemain, il accrédita près de Charles VIII le chancelier Barthélemy de Senarega, et avis en fut donné à Ludovic. Senarega reçut l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures. Avant de quitter Gênes, il se rendit près du grand écuyer, auquel il remit une adresse de dévouement du Conseil, et une lettre qui exprimait tous les vœux des Gênois en sa faveur : il l'entretint des questions pendantes et lui renouvela mille regrets de le voir retenu par sa santé[2].

Le reste de l'armée française allait partir : la seconde escadre, sous la conduite du prince de Salerne, mettait à la voile droit sur Naples, avec environ trois mille hommes, pour y essayer un soulèvement; quant à l'infanterie, avec la grosse artillerie, elle se rendait à la Spezzia, afin d'attaquer Sarzana et de rejoindre l'armée royale[3].

Longtemps hésitants, les Gênois prirent enfin leur parti. La guerre se trouvant inévitable, ils voulurent en profiter, selon l'avis de Ludovic. Le 22 octobre, le Conseil se décida à répondre au roi que, conformément à ses instructions, on ferait

1) Giustiniani.
2) Arch. de Gênes.
3) Delaborde.

pour ses armées tout ce que prescriraient ses trois commissaires, Jean de la Primauldaye, Étienne de Vesc et Renaud[1] : le 24, il notifia sa décision au podestat et aux officiers de mer, en leur donnant pleins pouvoirs pour armements et embarquements d'hommes, tout en leur recommandant une grande prudence. La flotte devait prendre la mer, pour porter l'armée française à la Spezzia, laissant à Gênes un navire, la « Goana », trop lent pour suivre les autres : au premier avis d'un danger, elle devait expédier à Gênes la mouche « Camilla ». La flotte napolitaine semblait monter la garde à Porto Pisano avec quarante galères. On parlait de quatre nouvelles galères en construction à Naples, mais on savait de bonne source qu'elles ne pourraient pas prendre la mer avant l'hiver, et on ne voyait pas d'autres forces au roi de Naples. Le conseil ne craignait donc rien, sinon que, grâce à ses ressources financières, le roi de Naples nolisât à l'improviste quelques corsaires pour faire au moins du mal aux Gênois et à leur commerce[2].

Les Français avaient des intelligences à Sarzana : après avoir passé les Apenins par Pontremoli, sous la conduite de Ludovic, Charles VIII débuta par venir en personne mettre le siège devant cette ville. La place, dominée par une bonne citadelle, soutenue au besoin par une diversion de la flotte napolitaine, aurait pu l'arrêter longtemps, et déjà Ludovic voyait le terme de l'expédition française dans la prise de Sarzana, de Pietrasanta, de Pise, de Livourne même, au bénéfice du gouvernement milanais. On se trouvait, en effet, dans un pays marécageux, humide, où la moindre résistance, « une charrette », dit Commines, devenait un obstacle pour une armée, et, certainement, les Français pouvaient passer tout l'hiver dans des

1) Ou Rinaldi : « Jo. de Pramadacos, Et. de Niève, Renaldus. » Ce dernier était l'envoyé primitif de Charles VIII.

2) Arch. de Gênes.

sièges difficiles et se voir obligés de renoncer à la suite de la campagne.

Tout d'un coup, Pierre de Médicis, apeuré, harcelé par son opposition intérieure, arriva le 30 octobre à Pietrasanta, afin de se rendre, prêt à racheter à tout prix le souvenir de sa résistance. Il obtint un sauf-conduit pour voir le roi, et accepta tout ce qu'on lui demanda; il livra aux Français les villes et le territoire convoités par Gênes, à titre de gage d'un prêt de 200,000 écus.

Aussitôt, les Gênois de chanter victoire. Le 1er novembre, lendemain de ce pacte, le Conseil adressa à Pierre d'Urfé [1] toute sorte de gratulations : il se félicitait des succès du roi et en souhaitait beaucoup d'autres. Mais il arrivait un peu tard : le roi, choqué de la froideur, pour ne pas dire plus, témoignée par Gênes jusque dans ces derniers jours, se souciait peu de lui remettre sa conquête, et lorsque Ludovic, n'osant pas la réclamer pour lui-même, insinua de la rendre aux Gênois, le roi comprit enfin le rôle qu'on entendait lui faire jouer : il nomma Gilbert des Serpens, seigneur de Citain, capitaine de Sarzana, et le sire de Beaumont capitaine de Livourne. Ludovic fit le renchéri ; au lieu de vivre dans l'intimité du roi, comme jusqu'alors, il s'installa à quelque distance et affecta de ne plus lui faire que des visites. Cette démonstration de froideur ne suffisant pas, il repartit pour Milan le 6 novembre. Ce même jour, le Conseil de Gênes tenta une nouvelle démarche. Il écrivit de fort humbles excuses : dès l'arrivée du roi, il avait voulu, disait-il, lui envoyer quatre délégués ; ces ambassadeurs partaient, lorsque la nouvelle de la maladie du roi vint couvrir Gênes d'un deuil indicible : les Gênois s'étaient sentis le cœur plein de joie lors de la convalescence du mo-

1) Le cardinal de Saint-Pierre aux liens, retenu aussi à Gênes par un accès de goutte, se fit porter par quatre hommes jusqu'à la mer, le 1er novembre, pour aller rejoindre le roi (Sanudo).

narque : aujourd'hui, ils proclamaient Charles *foudre de guerre*, des bulletins de victoire jalonnaient sa marche. Gênes « se mettait aux pieds de Sa Majesté » [1].

Charles VIII ne se laissa pas plus attendrir par ces dithyrambes que par la mauvaise humeur de Ludovic.

Lorsqu'une ambassade gênoise se présenta le 12 novembre [2], on la reçut à merveille : les Florentins, tout les premiers, lui firent mille amabilités : Charles VIII arma chevalier un des ambassadeurs, Luc Spinola, son ancien adversaire, et lui donna des éperons d'or. Mais il promit, par traité, de rendre aux Florentins, après la conquête de Naples, les places conquises dans la Lunegiane [3].

Dès lors, le cœur des Gênois se refroidit. Le 27 novembre, ils adressèrent au roi une supplique en italien (jusqu'alors ils lui écrivaient dans la langue diplomatique, en latin), pour se plaindre de leur détresse : ils rappelaient leurs sacrifices, le départ de leurs navires au service du roi... Ils manquaient de vivres : plusieurs maisons de commerce avaient passé en Espagne des achats de froment, mais le roi d'Espagne, en apprenant la destination de ces chargements pour l'armée française, avait mis l'embargo, et les navires revenaient vides. Or les Gênois n'entendaient pas sacrifier leur rôle de fournisseurs de l'armée française ; ils demandaient donc au roi de lever en leur faveur l'interdiction prononcée pour l'exportation des blés de Provence.

Quelques jours après, ils réclamèrent contre l'arrêt de marchands gênois par deux vaisseaux français dans les eaux d'Espagne [4].

1) Arch. de Gênes.
2) Sanudo.
3) Giustiniani.
4) Arch. de Gênes.

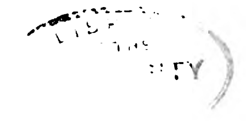
Ces dernières démarches avaient été suggérées par Ludovic lui-même, qui les fit appuyer près du roi par son représentant, San Severino[1].

A peine maître de Milan, Ludovic ne pensait qu'à se rendre maître de l'Italie, et à se dégager de l'expédition française. La perspective du siège de Sarzana lui avait fait prendre patience : mais, chaque jour, des indices nouveaux, et certaines particularités même de son attitude avaient trahi trop clairement ses véritables dispositions. N'ayant pu obtenir du roi qu'une promesse d'investiture future de Gênes moyennant finance, et trompé dans ses calculs sur Sarzana, il revenait furieux à Milan, prêt à lever le voile. Malheureusement, des difficultés multiples l'obligeaient encore à bien des précautions : difficultés prévues du côté de l'Italie, imprévues du côté de l'Allemagne.

Il avait trouvé Maximilien jusque-là si prêt à donner en secret tous les diplômes possibles contre argent comptant, qu'il croyait accomplir une simple formalité en lui notifiant son avènement[2]. Le 22 octobre, il avait écrit à l'envoyé milanais près la cour impériale, Maffeo Pirovano, de se rendre sans délai près de Maximilien et d'annoncer à l'Empereur son intention de publier à la Saint-Martin (le 30 novembre) le diplôme impérial : Pirovano, bien entendu, devait accomplir cette démarche avec solennité et faire bien haut sonner le

1) Giustiniani.

2) Ludovic ne savait pas toute la vérité, ou, du moins, feignait de ne pas la savoir. La vérité était que Maximilien le trompait aussi et que, le 8 octobre, il venait d'émettre un nouveau diplôme secret accordant l'investiture du duché de Milan à Jean Galéas, « sur la demande, ajoutait la pièce officielle, de son oncle Ludovic ». Les Empereurs, ajoutait Maximilien, avaient jusqu'à présent refusé cette investiture; mais il croyait le moment venu de l'accorder, en raison de la gloire de François Sforza et de la sagesse de Ludovic (diplôme publié par Chmel, *Notizenblatt*, 1856, p. 443). La mort de Galéas suivit de près le diplôme du 8 octobre.



souvenir des aïeux maternels de Ludovic, les Visconti, feudataires impériaux[1]. Un mois plus tard, Ludovic reçut avec grand étonnement la réponse de son ambassadeur datée d'Anvers, le 23 novembre. En dépit de toutes ses instances, et de celles du ministre résident, Érasme Brascha, Maximilien déclarait, sèchement, Ludovic libre de faire la publication projetée, mais alors lui-même cesserait de s'occuper de l'Italie, et abandonnerait les plans connus de Ludovic. Quant à Blanche-Marie Sforza, en recevant les ambassadeurs de son oncle, elle n'avait pu réprimer ses larmes, tout en cherchant à faire bon visage et en donnant vaguement quelques banales assurances.

Fort jaloux de Charles VIII, Maximilien commençait à trouver que Ludovic ne le consultait pas assez, et qu'il aurait dû lui en référer notamment avant de prendre le titre de duc de Milan. Sans argent, en proie à des difficultés intérieures, il venait de convoquer à Worms, pour le 2 février, la diète de l'Empire. En attendant, il tenait à peser sur les événements d'Italie, au moins par des menaces. C'est pourquoi il répandait avec insistance le bruit de sa prochaine descente, de son prochain couronnement à Rome, ne fût-ce que pour contrebalancer l'effet produit par le langage un peu trop impérial de Charles VIII. Cette convocation de la diète lui servit de prétexte pour refuser à Ludovic une investiture immédiate : il allégua la nécessité de consulter l'assemblée et même, pour ne point la froisser, de *post-dater* le diplôme précédemment accordé. Du reste, il envoya à Milan une ambassade de condoléance, avec ordre de ne formuler aucun compliment à Ludovic, et de lui réclamer simplement un versement de 100,000 ducats, en compte sur la dot de Blanche-Marie. Ses ambassadeurs

1) Felice Calvi, *Bianca-Maria Sforza Visconti* (Milan, 1888), p. 72 et suiv. Nous empruntons aux pièces de ce curieux ouvrage les détails qui suivent, sauf indication contraire.

réclamèrent aussi le libre passage et les subsistances nécessaires pour la prochaine descente de l'Empereur en Lombardie; de Milan, ils allèrent à Florence, faire la même demande, et annoncer l'arrivée de Maximilien avec trente mille hommes, divisés en deux corps d'armée, qui passeraient par le Saint-Gothard et le Splügen, qui se concentreraient à Bologne, etc.[1]. En même temps, il entrait en relations avec Venise.

Plus tard, Ludovic a poussé la jactance jusqu'à revendiquer l'inspiration de toute cette politique[2]; prétention singulière, car Maximilien, au contraire, se défiait fort de lui. Bien plus, l'Empereur se tenait en correspondance secrète avec Bonne de Savoie et Isabelle d'Aragon ; les deux malheureuses femmes lui écrivaient des lettres éplorées, elles dénonçaient l'usurpation de Ludovic, elles sollicitaient du secours avec instance. Ludovic n'apprit que plus tard, au mois de janvier 1495, cette circonstance. Il fit alors enfermer brutalement les deux duchesses dans un cachot obscur, où il les laissa au secret absolu, en proie au plus sombre désespoir, et dans un tel dénuement que la veuve de Jean Galéas était obligée de manger par terre[3].

Moins rassuré que Ludovic, Maximilien tremblait de voir Charles VIII s'implanter en Italie et recevoir même à Rome la couronne impériale. Aussi voulait-il tenir Ludovic à sa discrétion, comme un instrument passif. Il lui prescrivait de laisser le roi s'engager plus avant, mais d'élever autour de lui des barrières infranchissables. Recommandation bien superflue ! « Le duc de Milan a, paraît-il, grande influence en Italie et sur le roi de France ; mais il a vu et connaît le roi de

1) Sanudo, p. 175-176, 182.

2) Romanin, *Storia documentata*, V, 54, cité par Delaborde.

3) Sanudo, p. 201. Isabelle, la veuve de Galéas, d'abord fort malade de chagrin, n'arriva à Milan que le 6 décembre, dans un deuil et un isolement profonds (C° Magenta, *ouvr. cité*, II, 465-467).

France. J'ose croire, sage comme il est, qu'il fera entre le roi de France et moi quelque différence. »

Peu après, il informa Ludovic que, bien certainement, le roi d'Espagne ne tiendrait pas ses promesses de neutralité, malgré la restitution de Perpignan[1].

Cependant, Ludovic continuait à se vanter près de Charles VIII de pouvoir lui obtenir le concours de Maximilien pour ses projets, sous couleur d'une réformation de l'Église; Charles VIII prêtait encore l'oreille à ces propositions, qui se rattachaient au projet d'ambassade de Du Bouchage à la cour impériale. Avant de se décider, le roi voulut encore envoyer de Sarzana Jacques Bohier en éclaireur, « pour savoir ce que Du Bouchage aura à faire la part où savez »[2]. Ludovic donna au roi toutes les satisfactions possibles : le 13 novembre, il expédie même à Érasme Brascha des instructions qui peuvent demeurer comme un mémorable monument de mystification diplomatique : Le roi de France, lui dit-il en substance, a fait choix de M. du Bouchage pour l'envoyer au Sérénissime Roi des Romains, afin de conclure « la pratique que vous savez ». Veuillez lui faire honneur, et le bien recevoir. « Quant à la conclusion de la *pratique* (ce sont les termes mêmes de la dépêche), vous ne manquerez pas de sollicitude et de diligence, pour la conduire avec le plus de satisfaction et le plus d'honneur du

1) Calvi, *ouvr. cité* : dépêches d'Er. Brascha, ms. ital. 1592, à la Bibliothèque Nationale de Paris. En effet, le 11 octobre 1494, Ferdinand et Isabelle signaient des pouvoirs d'ambassadeurs en la forme solennelle, à Alphonse da Silva, chargé d'arrêter Charles VIII et de négocier la paix, entre Alexandre VI, « envers qui nous sommes tenus au dévouement », Alphonse de Naples, « notre neveu », et Charles VIII, « notre frère et confédéré » (K. 1368, doss. 2).

2) Lettre de Charles VIII à Ludovic, Sarzana, 5 octobre (Arch. de Milan). Bohier devait se rendre de là à Moulins, où Charles VIII l'annonce au régent comme chargé d'affaires extrêmement urgentes, à expédier sans délai (*Autographes de Saint-Pétersbourg*, I, 1, 37 : même date).

roi très chrétien qu'il soit possible au monde[1]. » Le même jour, il donnait l'ordre de recevoir Du Bouchage dans ses États avec d'extrêmes honneurs. Que devint cette mission de Du Bouchage? On le devine. Les gens graves haussèrent les épaules et s'étonnèrent même de voir un homme aussi peu novice que Du Bouchage, l'accepter : « Ce fut la plus verte commission que je vey jamais prendre à jeune homme[2], » écrivait plus tard le sire de Graville au courtisan trop dévoué. Quant à Maximilien, il traita Du Bouchage avec le plus parfait dédain; il refusa de le recevoir et lui envoya son congé[3].

Ludovic ne se montra pas plus loyal dans ses premiers rapports avec les États italiens. Dès son retour à Milan, il se vit entouré d'ambassades. Les félicitations du pape arrivèrent les premières, suivies de celles d'un grand nombre de cardinaux, même de celles du roi Alphonse de Naples, qui annonçait l'envoi d'une délégation spéciale[4]. Ludovic avait pour représentant à Rome son frère, le cardinal Ascagne Sforza, auteur véritable de l'élection d'Alexandre VI, et par suite cardinal très influent, investi de nombreux bénéfices et de la première charge de la cour, celle de vice-chancelier de l'Église romaine. Le 2 novembre, Ascagne Sforza se rendit chez le pape qui le retint jusqu'au lendemain, et qui le nomma, dans le consistoire du 3, son légat pour aller à Florence trouver le roi de France. Ascagne parut satisfait de l'entrevue. Il quitta Rome par la porte d'Ostie, du côté le plus directement menacé, et qui conduisait le moins à Florence. A peine eut-il disparu qu'Alexandre VI déclara ouvertement sa volonté de demeurer fidèle à la cause napolitaine et d'envoyer à Florence le cardinal de

1) Fr. 2928, f° 3 : Calvi.
2) M. de Mandrot, *Ymbert de Batarnay*, p. 195.
3) Dépêche de Foscari, *Archivio storico italiano*, t. VII, p. 745.
4) Sanudo.

Gürck. L'opinion publique ne voulut voir dans cette volte-face apparente que le résultat d'une sorte de comédie concertée avec Ascagne[1]. On se trompait. Alexandre VI et Ascagne n'avaient pu arriver à un accord, et s'étaient quittés en mauvaise intelligence[2].

Ludovic se trouvait ainsi condamné, de tous les côtés, à une attitude modeste et prudente. Néanmoins, avec sa hardiesse habituelle, il prit le titre d'*Anglus* et de *comte d'Angleria*, pour mieux se rattacher au souvenir fabuleux des premiers maîtres de la Lombardie. Successivement, il reçut le trésorier de Bretagne, envoyé par Charles VIII comme ambassadeur avec une escorte de quatorze chevaux, sans doute afin de réclamer l'argent promis; l'ambassadeur florentin Bern. Rucellaï; trois ambassadeurs de Montferrat conduits par Constantin Arniti, le régent, en personne; un secrétaire florentin; un des fils de Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne; enfin Claire de Gonzague, comtesse de Montpensier[3], qui venait avec une suite de cinquante chevaux, s'installer à Mantoue chez son frère le généralissime vénitien[4]. Le duc de Ferrare avait quitté Milan le 17 novembre : Ludovic lui fit un présent belliqueux; il lui envoya, pour faire couler trois types nouveaux de canons, le bronze préparé pour une statue équestre de François Sforza. Léonard de Vinci venait d'achever la maquette de cette statue :

1) Delaborde, p. 477.

2) Cependant, le 9 novembre, Alexandre VI adressa à Ludovic un long bref pour le féliciter, de la manière la plus ardente, de son arrivée au pouvoir, qu'il considérait comme une œuvre de la Providence. Il suppliait Ludovic de s'interposer contre Charles VIII (publié par Chmel, *Notizenblatt* de 1856, p. 444).

3) Détail caractéristique : la comtesse de Montpensier passa par Milan, elle n'osa pas passer par Asti. Le duc d'Orléans l'envoya saluer sur la route (*Tit.* Orléans, 938). Cependant, elle alla, le 1er décembre, voir à Pavie Isabelle d'Aragon, la veuve de Galéas (Cº Magenta, II, 468).

4) Sanudo.

on remit son exécution à d'autres temps, qui n'arrivèrent pas.

Ludovic voulut profiter de l'agitation créée par les événements de Florence : il rêva tout simplement de s'annexer la république, et suivant son habitude, il entama des négociations de tous les côtés. Charles VIII se trouvait assez embarrassé de la situation de Florence, qui venait de chasser Pierre de Médicis : les uns l'accusaient de convoiter la ville pour lui-même [1]; la plupart lui attribuaient la pensée intime de restaurer Pierre. M. de Bresse se faisait le champion de cette restauration, désirée aussi par les amis du duc d'Orléans. Ludovic multipliait l'intrigue en sens contraire. Galéas de San Severino avait ouvertement patronné l'insurrection de Pise contre le gouvernement florentin. Finalement, Ludovic fit demander au roi de lui remettre l'administration de Pise et de Florence : cette proposition, d'une outrecuidance presque naïve, n'obtint aucun succès [2]. D'autre part, il encourageait secrètement les Florentins à la résistance, par l'intermédiaire de Rucellaï, et il alla jusqu'à leur offrir de mettre à leur disposition, sur l'heure, le contingent milanais soi-disant auxiliaire de l'armée française en Romagne [3]. De ce côté, il fut plus heureux : sa main se retrouve au fond de l'échauffourée qui éclata à Florence le 24 novembre. C'est ainsi que, tout en réclamant encore à la France des faveurs qu'il savait bien ne pouvoir lui être accordées, il commençait à prendre rang tacitement parmi ses adversaires.

Le pape, aux abois, comptait sur Maximilien. Dans une audience à laquelle assistaient les ambassadeurs de Naples, le 24 novembre, il fit à Rodolphe d'Anhalt des ouvertures très

1) Guichardin.

2) Flori.

3) Delaborde, p. 449, 453, 471.

formelles. A son dire, Charles VIII voulait conquérir non seulement des cités d'Italie, mais peut-être le nom, le titre d'Empereur : « Pour moi, ajoutait-il à la manière des martyrs des premiers siècles, je n'y consentirai jamais. » Rodolphe d'Anhalt se chargea d'appeler Maximilien au secours de l'Église, de l'Empire et de l'Italie[1].

C'était bien parler ; mais, peu après, quand il vit Charles VIII marcher sur Rome, Alexandre perdit son sang-froid : sur le conseil du cardinal de San Severino, il se décida à un rapprochement avec Ascagne Sforza, qu'il pria de revenir à Rome. Ascagne fit sa rentrée le 2 décembre; des négociations entre le pape et lui s'ouvrirent par l'intermédiaire d'amis obligeants, et les offres d'Ascagne témoignèrent assez éloquemment des plans de Ludovic. Ascagne acceptait de se rendre, au nom du pape, près de Charles VIII; il se faisait fort de décider le roi à ne rien demander que le libre passage, même à ne pas entrer dans Rome : il offrait au pape le concours des troupes milanaises soi-disant attachées à l'expédition française, et celui des troupes vénitiennes, pour le garder contre les exigences de Charles VIII. En revanche, on laisserait le roi de France, selon le plan de Ludovic, s'engager sans obstacle dans la conquête de Naples : le pape, sous couleur d'alliance, entrerait dans la dépendance de Ludovic, romprait avec les Orsini, restituerait aux Colonna leurs places, remettrait la ville d'Ostie et cinq forteresses aux mains de Ludovic, confondrait ses troupes dans l'armée milanaise qui tiendrait à Milan son quartier général sous le commandement du duc de Gandie; enfin, il ne nommerait pas un seul cardinal sans l'approbation préalable de Ludovic et d'Ascagne. Bref, pour tout résumer en un mot, Ludovic entendait se servir de l'armée française pour

1) *Diarium* de Burchard.

abattre tour à tour les diverses puissances italiennes, réaliser à son profit l'unité italienne, et ensuite tendre la main à l'Allemagne, afin de faire disparaître son créancier de la surface de la terre, s'il se pouvait. Au reste, il n'aimait pas plus l'Allemagne que la France, et se tenait prêt à la trahir à la première occasion ; il se disait, par politique, son vassal, son très humble serviteur, mais sans désirer le retour de l'Italie sous l'antique hégémonie des Césars d'outre-monts.

Alexandre VI pouvait lutter de finesse avec Ludovic; et il le surpassait par l'ensemble des vraies qualités d'un homme d'État : ampleur des vues, énergie de l'exécution, sûreté du coup d'œil. Ludovic ne possédait que le génie de l'intrigue et de la tromperie, don redoutable qu'il ne faut pas exagérer ; Alexandre VI avait le génie, proprement dit, du gouvernement, qui consiste à ne pas abuser les hommes au delà du nécessaire, à leur ouvrir les voies où ils s'engageront spontanément... : le premier, toujours ondoyant au gré des intérêts immédiats[1], et trop empressé à se dire l'ami de tout le monde, ne pouvait inspirer confiance à personne : le second savait voir de loin son but et y marcher plus nettement, en se suscitant des auxiliaires sur la route. Au point de vue moral, tous deux se ressemblaient.

Alexandre VI parut accepter les propositions d'Ascagne, qu'il se réserva seulement d'adoucir dans leur forme; il autorisa les Sforza à désigner eux-mêmes un nouveau cardinal, et s'engagea à ne donner le chapeau à aucun de leurs adversaires: il promit une solde pour les Colonna, il accepta l'occupation d'Ostie et de quelques autres places, et une alliance intime avec Ludovic, sauf contre le roi d'Espagne ; il insistait

1) « Con questo suo ingegno fu riputato pusillanimo..., fidandosi troppo dell' accortezza sua, cadde in tanta viltá... », dit Prato.

seulement pour se réserver la possibilité de secourir le roi de Naples contre les Français; sur ce dernier point on pouvait s'entendre[1]. Les pourparlers en étaient là, quand arriva une ambassade française : aussitôt, l'on décida qu'Ascagne partirait le 10 décembre, avec Prosper Colonna, remplir sa mission près du roi, à Viterbe. Le 9, sur une convocation du pape, Ascagne se rendit au Vatican avec Prosper Colonna, les cardinaux de San Severino et d'Estouteville, et deux prélats. Ils furent arrêtés tous les six. Le lendemain, 10 décembre, avait lieu un consistoire : le pape autorisa les cardinaux prisonniers à s'y rendre et les traita avec la grâce la plus exquise; il les couvrit de compliments ; il voulait simplement, disait-il, dans des circonstances bien difficiles, s'assurer de leurs précieux conseils : Ascagne, pris au piège, répondit sur le même ton. A l'issue du consistoire, il les fit ramener sous bonne garde dans leur appartement, il ordonna de conduire à la frontière l'ambassade française, et, le soir même, entrait à Rome une armée napolitaine[2].

Cependant, la politique nouvelle de Ludovic commençait à porter ses fruits : une sorte de ligue contre la France s'ébauchait dans le nord de l'Italie. Bien qu'une ambassade vénitienne suivît partout Charles VIII, en lui prodiguant des marques de dévouement, et qu'à Venise même Philippe de Commines, l'envoyé français, continuât à trouver près du Sénat bon accueil, le gouvernement vénitien devenait un foyer d'intrigues avec les cours de Naples et d'Espagne. Naturellement, il ne comptait pas sur Ludovic, directeur apparent du parti con-

1) Le 4 décembre 1494, il adressa à Ludovic un nouveau bref des plus instants, des plus pathétiques. Rome court les plus grands périls, dit-il. On adjure Ludovic d'agir, au nom de l'Italie sa patrie, du Christ, etc. *In tuis manibus nunc salus Italiae consistit.* (publié par Chmel, *Notizenblatt* de 1856, p. 445).

2) Delaborde : Sanudo : Burchard.

traire : le jour où l'ambassadeur vénitien à Milan déclara Ludovic prêt à marcher avec les Vénitiens, on crut rêver et l'on conçut une haute idée de l'habileté de l'ambassadeur.

La décision hardie du pape pouvait jeter le désarroi dans ces pourparlers, encore bien fragiles. Alexandre VI s'en tira fort adroitement : il entendait faire sentir à Ludovic le néant de ses projets de patronage, il n'allait pas plus loin. Par une lettre du 10 décembre, il voulut annoncer lui-même au duc de Milan l'arrestation d'Ascagne et de Colonna; il traitait Colonna de traître; quant à Ascagne, il déclarait « le retenir » près de lui « à bonne fin », comme le plus chaleureux des amis, et il donnait clairement à entendre que, dans sa pensée, cet éclat ne devait pas empêcher un rapprochement. Repoussé à Florence, repoussé à Rome, Ludovic, dès la première nouvelle, avait dépêché de vives protestations. Malgré la lettre du pape, il ne goûta point le sans-gêne d'Alexandre envers une « lignée si haute », que les Sforza. Charles VIII, qui marchait toujours, comme un paladin, sans paraître se soucier des agitations semées derrière lui, saisit l'occasion de se rapprocher de Ludovic ; il écrivit, de Viterbe, le 13 décembre, pour réclamer l'envoi de la compagnie Caïazzo, envoi toujours promis et toujours retardé : quant à l'affaire d'Ascagne, il ne s'en préoccupait pas : « J'attends, disait-il, l'ambassade du pape; nous y pourvoierons[1]. » Le 18, il écrivit encore à Ludovic pour le prier de proroger l'échéance de l'emprunt conclu à Milan à si gros intérêts[2].

Dans ces conjonctures, Alexandre VI n'osa pas insister. Le 21 décembre, Ludovic, qui semblait prendre son parti d'un rapprochement, au moins momentané, avec la France, adressa à Rome une sorte d'ultimatum altier et menaçant, pour rappe-

1) Arch. de Milan.
2) *Id.*

ler son alliance avec Charles VIII et réclamer la libération de son frère[1]. Sans attendre l'arrivée de cette note, le pape, pour désarmer la France, venait de rendre la liberté aux prisonniers, et il envoya l'un d'eux, le cardinal de San Severino, à Brazano, proposer à Charles VIII l'accommodement autrefois repoussé, c'est-à-dire un tribut annuel du roi de Naples, et une ligue générale de toutes les puissances chrétiennes, Papauté, France, Espagne, Venise, Milan, Florence, Allemagne, etc., contre le Turc. Charles VIII ne s'arrêta pas un instant à ces propositions; il avait son plan arrêté, et ce plan consistait à entrer dans Rome, à prendre Naples, à chasser la dynastie bâtarde d'Aragon, à réintégrer dans leurs domaines et au delà les barons compromis pour lui[2].

Ludovic, satisfait de ce côté, entrait en relations de plus en plus suivies avec Venise; depuis le commencement de décembre, il affectait même un parler très libre, traitant Charles VIII d'ambitieux sans valeur, les conseillers actuels du roi de réunion d'imbéciles, qui, à eux tous, ne valaient pas la moitié d'un homme sage[3], l'armée française de troupes éparpillées, sans force, bonnes tout au plus à prendre d'assaut les femmes. En face de ces gens là, disait-il, il faudrait bien voir les troupes milanaises! Malheureusement pour l'expérience, Ludovic ne jugea pas encore l'heure venue, car, pour

1) Sanudo, p. 123, 150-152.
2) Sanudo, p. 155.
3) Flori dépeint aussi Ludovic comme nouant dès lors des intrigues dans toute l'Italie contre Charles VIII, venu, disait-il, pour la subjuguer tout entière et la rendre tributaire, ou pour la ravager et la détruire. « Il avait appris à ses dépens à connaître l'avidité et l'absence de scrupule des Français : lui et les Génois avaient tout donné en abondance, ouvert la terre et la mer, retenu à leur grand dommage toute une flotte jusqu'à ce jour dans le port, et Charles VIII avait violé sa parole, détruit des châteaux et des villes, renié ses prêts, considéré les Italiens non comme des amis et des alliés, mais comme des esclaves, comme une conquête. Charles VIII, ne pouvant triompher

expliquer ses relations avec Venise, il adressa à Commines des lettres fort empressées, où il invoquait toutes sortes de prétextes. Commines, laissé par le roi sans aucunes nouvelles et sans instructions, entouré de faux amis, circonvenu de fausses confidences, sentait vaguement la situation *branler*[1], mais sans se rendre compte en quoi que ce soit de la réalité des choses. D'autre part, le Sénat de Venise déployait toutes ses habitudes de prudence, de circonspection, de temporisation. Régulièrement informé des moindres bruits de l'entourage de Charles VIII, il voyait l'influence de Ludovic diminuer près du roi, Vesc et Saint-Malo moins écoutés, et, au contraire, Philippe de Bresse, le maréchal de Gié chaque jour plus en évidence... Il hésitait ; il ne se décida que le 27 décembre à expédier des lettres délibérées le 17 ; il invitait son ambassade à ne pas perdre de vue le roi un instant[2].

Ludovic ordonna de grandes réjouissances, des feux de joie, des processions, pour célébrer la nouvelle de l'entrée de Charles VIII à Rome.

On touchait à l'instant décisif, indiqué par Maximilien. Si Ludovic désirait voir Charles VIII pénétrer jusqu'à Naples, Maximilien se montrait moins ambitieux : suivant lui, l'attitude froissée du pape, qui faisait tête comme un adversaire acculé, le langage du roi, aggravé des prédications de Savonarole sur le « balayage » des scories de l'Église, ses prétentions impériales et réformatrices, tout devait rendre impos-

en bloc, les attaquait les uns après les autres et cherchait à les brouiller. Le joug était prêt pour l'Italie, si elle ne s'entendait pour le repousser. Charles avait voulu entraîner Ludovic avec ses forces à Naples, pour que Louis d'Orléans, laissé en arrière, pût envahir Milan sans défense. Mais Ludovic l'avait compris et était revenu à Milan avec son armée ». Bref, il conjurait tous les Italiens de détourner la ruine qui, après la conquête de Naples et la prise de Milan, pèserait sur eux tous.

1) Delaborde : Kervyn de Lettenhove, *Négociations*, II, 148.

2) Arch. de Venise, *Secreto*, 35, p. 54 v°.

sible un accord avec Alexandre VI. La papauté, appuyée par Naples, et certainement aussi par Milan et Venise, deviendrait la barrière infranchissable de l'expédition : si, par impossible, cette barrière s'abaissait, il y aurait alors lieu de prendre un parti décisif [1].

Bien entendu, Maximilien ne se flattait pas de mettre rapidement en branle la lourde machine germanique, sa diète, ses Électeurs ; du moins, il payait de paroles. Pour entraîner les Vénitiens, il envoya, le 17 janvier, une ambassade annoncer sa prochaine arrivée en Italie, son couronnement à Rome, son intention de chasser, au besoin, les Français, et demander d'ores et déjà le passage pour ses troupes. La prudente Venise ne goûta que médiocrement ces ouvertures ; si elle redoutait la France indirectement, elle redoutait encore plus l'Empire allemand, ce voisin immédiat, toujours porté à étendre la main vers l'Adriatique. Sans doute, Maximilien promettait de ne jamais s'unir à Charles VIII pour l'attaquer [2] : mais qui croire, en ce monde ? De Worms, où il attendait sa diète, Maximilien écrivit aussi, le 18, au roi de Naples pour lui promettre le concours le plus absolu : il allait mettre en demeure les Français de se retirer, sinon il envahirait la Bourgogne [3].

Maximilien n'était pas seul à s'agiter ainsi : le gouvernement espagnol semblait fort ému, et son représentant à Venise prophétisait pour le printemps « de graves événements ». A Naples, le roi Alphonse abdiqua brusquement le 14 janvier en faveur de son fils Ferdinand II, qui allait donner à la défense du pays une allure martiale et bien plus vigoureuse.

Heureusement pour lui, Charles VIII, depuis la mort de

1) Instructions, publiées par Verri.
2) Ulmann, cité par Delaborde.
3) Sanudo, 199.

Galéas et surtout depuis les récentes incartades de Ludovic, prêtait davantage l'oreille aux conseils de quelques serviteurs expérimentés et fidèles, qui, malgré bien des dégoûts, avaient tenu à l'accompagner dans l'expédition. Pierre de Rohan, maréchal de Gié, que nous avons constamment vu figurer avec beaucoup de souplesse dans les situations délicates, mais qui était, en définitive, un politique de la bonne école, un soldat éprouvé, un esprit prudent, tenait de plus en plus le premier rang près du roi : il venait de négocier heureusement l'entrée à Rome, et son influence grandissante ne pouvait pas être favorable à Ludovic. Ces nouveaux conseillers négocièrent, à la stupéfaction générale, un accord avec le pape : le traité, signé le 15 janvier, reproduisait à peu près le projet débattu entre le pape et Ascagne. L'évêque de Saint-Malo y gagna l'objet de tous ses labeurs, le chapeau rouge, et se tint dès lors pour satisfait. Des lettres du roi notifièrent aussitôt la bonne nouvelle dans toutes les directions ; le roi, dans cette circulaire, se vantait même du « grant recueil » du pape [1].

Ascagne Sforza, libéré sur l'invitation du roi, se rendit d'abord au camp français et il accompagna Charles VIII à son entrée à Rome. Mais rien de sérieux ne liait plus le roi et Ludovic ; leurs relations continuaient à se refroidir. Ludovic venait de rappeler ses troupes.

Il recommençait à se mêler des affaires de Ceva : Louis d'Orléans lui ayant annoncé l'envoi d'un de ses officiers à Milan pour ces affaires, Ludovic répondit, le 3 janvier, sur un ton très altier, presque impertinent. Il consentait à recevoir l'envoyé : « Mais nous devons vous avertir, ajoutait-il, que, comme vous ne voulez condescendre à aucun de nos

1) Lettres, au parlement de Paris, X[1a] 9320, 88 et s., 90 ; à Pierre de Bourbon, *Autog.* de Saint-Pétersbourg (I), I, 30; Archives de Modène, etc.

arrangements, il nous paraît difficile de rien faire sans préjudicier à notre État et à *l'obéissance que nous devons à l'Empereur* »[1]. Le grand mot était lâché !

Vainement Charles VIII envoyait le maître d'hôtel Georges Thiercelin, avec Galéas de San Severino, prier Ludovic de revenir à l'armée : vainement dans une lettre du 17 janvier, il annonce au duc de Milan le traité avec le pape, et insiste encore : « Je passe outre, dit-il, et poursuis ma fortune... » Vous savez mon désir « que soyez icy avecques moy ». Venez aussitôt que possible, m'aider à conduire « et guyder le demourant de mes afferes... Vous et mon cousin le vischancelier, vostre frere, en serez participans »[2].

Ce jour même, le *vischancelier* quittait Rome, avec dépit, en prétextant une maladie de son frère, l'insécurité de Rome sous le gouvernement du pape actuel... On devine les innombrables commentaires suscités par une retraite si brusque. Le cardinal de la Rovère s'exprima aussi en mauvais termes[3].

Quant à Ludovic, au reçu de la lettre du roi, il fit une fois de plus sonner les cloches et allumer des feux de joie. En même temps, il écrivait aux Vénitiens une lettre catégorique : le seul remède à l'expédition de Charles VIII lui semblait désormais une action rapide de l'Empire et de l'Espagne contre les frontières de France, à laquelle on pourrait offrir de collaborer par de larges subventions : cela vaudrait mieux, ajoutait-il, que d'attirer en Italie la peste, *la rogna*[4]. Cette *rogna*, c'était son ami, son protecteur Maximilien.

Maximilien, en effet, continuait à traiter Ludovic de haut, à lui concéder diplômes sur diplômes, sans rien de bien précis.

1) Arch. de Milan.
2) 17 janvier (Arch. de Milan).
3) Sanudo : Kervyn de Lettenhove, p. 154.
4) Romanin, V, 62.

Un diplôme impérial du 3 novembre avait interdit à Ludovic de laisser proclamer qui que ce fût duc de Milan avant l'arrivée des commissaires impériaux et lui accordait seulement l'administration provisoire du duché; des patentes impériales du 6 novembre enregistrèrent le serment de fidélité prêté par lui; des patentes du 8 déclaraient Ludovic en possession de fait du duché; d'autres patentes du 4 décembre lui promirent à bref délai une investiture régulière, devant les Électeurs impériaux. Le 5 janvier 1495, deux notaires impériaux apostoliques dressèrent un grand procès-verbal authentique de la mise en possession de Ludovic. Le même jour, Ludovic avait dû signer l'engagement de ne publier le diplôme impérial d'investiture que quand l'Empereur le jugerait bon [1]. On comprend pourquoi Ludovic se permettait de qualifier avec tant de désinvolture un maître si encombrant [2].

A Venise, au contraire, tout marchait selon son gré. La ligue était prête à éclore au moindre incident qui eût arrêté le roi [3]. On se moquait indignement de Philippe de Commines; d'un air amical et pathétique, on lui suggérait tout doucement de partir, sous prétexte d'aller demander au roi des instructions et de lui porter des conseils [4]. Ludovic lui réclamait la part d'emprunt cautionnée par lui, et menaçait de le poursuivre, ce qui mettait Commines au désespoir. Bref, à Venise comme près de l'Empereur, Commines, comme Du Bouchage, jouaient le rôle le plus ridicule. Et cependant toutes ces trames s'ourdissaient avec une adresse si raffinée, que Commines pria Ludovic, qu'il croyait toujours l'inspirateur

1) Fr. 16074, n° 27.

2) Ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs d'écrire, le 10 janvier, à l'Empereur pour déplorer en termes amers les succès des Français et les attribuer à l'inhabileté du pape (Calvi, p. 117).

3) Commines.

Kervyn de Lettenhove, p. 152.

du roi, d'engager Charles VIII à ménager les Vénitiens (car les lettres de l'ambassade demeuraient sans réponse), et que Ludovic fit la démarche!

La ville de Gênes, après quelque difficulté, se soumit à Ludovic sans l'investiture de Charles VIII, et lui fit solennellement prêter serment le 7 janvier 1495[1]. Par un hasard facile à prévoir, les Gênois envoyèrent, en même temps, quatre cents hommes d'armes tenter un coup de main sur les territoires gardés par Charles VIII. Il en résulta à Florence une révolution véritable : les Florentins voulaient à l'instant marcher sur Pise. Las de tant d'oscillations et de perfidies, Charles VIII adressa, le 22 janvier, aux Anciens de Gênes une énergique invitation de laisser en paix Florence, à laquelle il entendait, en temps et lieu, remettre les territoires de Sarzana et Pietrasanta[2]. Ludovic triomphait, car Gênes devint ainsi pour la France une irréconciliable ennemie. Dès lors, il commença, dans un profond silence, des préparatifs militaires. Le 25 janvier, il charge Scaramuche Visconti de l'inspection générale de l'armée. Le 28, il adresse à son frère Ascagne, resté à Sienne, un homme de confiance, Landriano, général de l'ordre des Humiliés à Milan[3].

Le roi ne pouvait connaître que très imparfaitement ces menées. Vers le moment de son départ de Rome, Louis d'Orléans envoya, en hâte, le secrétaire Jean Hervoet le prévenir; Hervoet fut arrêté et détroussé dans son périlleux voyage[4]. Le 27 janvier, pour parer à l'orage qu'il sentait se former du côté de Milan, le roi ne trouva rien de mieux que

1) *Diaire* manuscrit *de Philippe de Lischute* (Bibliothèque de M. le prince Trivulce.)

2) Arch. de Florence, *Cartap.*, t. VI, XXII (Communication de M. Gorrini).

3) Arch. de Milan.

4) Fr. 26104, 1082 : *Joursanv.*, 445.

d'expédier à Pierre de Bourbon un homme de confiance, Henri Bohier, chargé de « passer par mon cousin le duc de Milan, et par Ast pour parler à mon frère d'Orléans, et sur ce vous dire aucunes choses pour y pourveoir »[1].

Le 8 février, Charles VIII renouvela en termes impérieux aux Anciens et à la Commune de Gênes la défense de troubler en quoi que ce soit Florence, son alliée[2]. Par une coïncidence singulière, l'autre *peste*, Maximilien, par une lettre datée de Worms le 6 février, invitait Ludovic à respecter Pise comme cité impériale[3]. Ludovic se le tint pour dit.

Pendant ce mois de février, où l'Europe entière, de Constantinople à Gibraltar, retentissait de cris de guerre, un brusque apaisement se produit en Lombardie. Louis d'Orléans demeura tranquille à Asti, sans paraître soucieux que de se faire oublier. Vers la fin de janvier, la Seigneurie de Venise ayant reçu de l'Archipel un lot de merveilleux faucons, d'une valeur de plus de dix ducats pièce, les distribua aux divers ambassadeurs pour les offrir à leurs maîtres. L'ambassadeur de Naples refusa son lot, par le motif fort plausible que son maître, pour le moment, ne pensait pas à chasser. Commines, toujours courtisan, demanda ce lot de faucons pour le duc d'Orléans, à qui il l'envoya[4].

Le 4 février, la duchesse Béatrix accoucha d'un fils. Un mois entier se passa en fêtes, pour célébrer cet heureux événement[5]. Le 6 Louis adressa des félicitations courtoises à « son cousin » Ludovic; il se disait « heureux de voir sa parenté s'accroître »[6].

1) *Autogr.* de Saint-Pétersbourg.
2) Communication de M. Gorrini (Arch. de Florence, XXIII, XXVI).
3) Calvi, p. 116.
4) Sanudo, 183.
5) *Diaire* manuscrit *de Philippe de Lischate.*
6) Arch. de Milan.

A plus forte raison, Louis entretenait-il de bons rapports avec ses excellents voisins et amis de l'ouest. Nous le voyons, le 17 février, recevoir de la marquise de Montferrat un envoi de malvoisie, quatre grands fromages, et d'autres menus dons, présentés avec accompagnement de ménestrels et tabourins[1].... Le 24 février, il récompense les services d'un de ses hommes d'armes, Raymonnet Pons, écuyer, par le don d'une petite terre nommée le Vergy[2]. Bientôt, ses relations avec Milan semblent redevenir bonnes.

On sait que, le 20 février, quand les Français parurent devant Naples, les Napolitains ouvrirent leur porte avec empressement : le seul retard vint de la perte des clefs, égarées dans le trouble, et de la nécessité d'aller en ville chercher un serrurier[3]. Charles VIII entre, et, avec son optimisme habituel, il écrit à Pierre de Bourbon, le 22 : « Vous ne pourriez croyre la grant affection et voulenté que les gentilzhommes et peuples demonstrent avoir a moy, car de chascune ville du Royaume m'a esté apporté les clefz des portes »[4]...

A cette occasion, Ludovic ordonna, le 27 février, de grandes processions de réjouissances dans la ville de Milan[5]. Louis d'Orléans lui faisait passer les nouvelles, et tous deux se congratulaient mutuellement ; le 25, Ludovic remercie Louis et se félicite avec lui ; le 27, à 4 heures du soir, Louis adresse à son bon cousin copie des lettres du roi sur la prise de Naples, « sachant qu'elles vous feront plaisir ». Le 28, Ludovic répond par des compliments et des vœux[6].

1) *Revue des autographes*, nº 99, p. 263.
2) *Tit.* Pons, 35 ; pat. datées d'Asti.
3) *Chronica di Notar Giacomo*, publiée par P. Garzilli.
4) X[1a] 9321, 113.
5) Morbio, *Francia ed Italia*.
6) Arch. de Milan. Ludovic pousse la prévenance jusqu'à adresser le 16 février des lettres de politesse au duc et à la duchesse de Bourbon : le 23, il

En France même, le sage Pierre de Bourbon, gagné par les lointaines apparences [1], transmettait les nouvelles du roi comme se présentant « tousjours de bien en mieulx » [2], sans négliger pourtant les ordres de nature à garantir strictement l'approvisionnement et la défense des frontières de Bourgogne et de Champagne [3].

Le duc d'Orléans passa encore le mois de mars dans une attitude expectante et attentive. Il ne quitta point Asti [4].

Ému du succès de Charles VIII à Naples, Ludovic se rapprochait de plus en plus de la France, et, comme toujours, il envoya solliciter le roi; il demandait, cette fois, le duché de Bari et le comté de Rossano, dont il avait longtemps porté le titre et qui devaient lui appartenir. Charles VIII ne donna pas le duché (qu'il n'avait pas), mais il accorda sans difficulté un diplôme. Pourtant, il courait des rumeurs singulières : on prêtait à Charles VIII, vainqueur, l'intention de restaurer le fils de

leur envoie son chancelier Cornel. Nibia, qu'il accrédite également près de la reine (même archives).

1) Le rapide succès du roi à Naples excitait une confiance immodérée : déjà, on voyait Charles conquérir la Terre sainte. Une chanson publiée par M. de la Pilorgerie (4 bis), la *Louenge de la victoire du tres crestien roy de France* (sur l'entrée à Naples), commence ainsi :

> Tremblez, tremblez, Memmelus, Sarrazins,
> Juifs, mescréans, marrains, payans, Turquins,
> Et redoubtez le tres crestien roy.....

On lit plus loin :

> Le gouverneur de la papalité
> Qui a sur tous humains auctorité
> L'a appellé noble filz de l'Église.

2) Stein (*Ann.-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*), p. 211.

3) X[1a] 9321, 94.

4) Dreux du Radier, auteur du reste fort suspect, rapporte qu'il s'éprit de la fille de son hôtesse, qui n'était pas fort belle, mais qui jouait merveilleusement du luth; « déjà incommodé de la goutte, il eut avec elle les dernière liaisons. » (*Mémoires sur les reines...*).

Jean Galéas sur le trône de Milan, peut-être d'y élever le duc d'Orléans. Louis d'Orléans ne cessait point de s'intituler duc de Milan, et même, à tout événement, il ramassait autour de lui, à Asti, quelques hommes d'armes. Il n'en fallait pas plus pour faire trembler Ludovic, fort peu sûr de l'affection de son pays. Bientôt, ses renseignements particuliers lui permirent d'assurer que le duc d'Orléans allait se trouver à la tête de troupes importantes, car Pierre de Bourbon ordonnait en France de nouvelles levées. D'autre part, Maximilien tardait toujours à envoyer l'investiture [1]...

Les Vénitiens, plus lents à s'émouvoir, considéraient les choses plus froidement, et, tout en accablant Charles VIII des compliments les plus chaleureux, continuaient à travailler à sa ruine avec une ardeur opiniâtre. Le succès leur semblait facile; ils voyaient toute l'Europe prête à se liguer contre un seul homme, et ils ne prévoyaient guère que des profits dans la lutte. Officiellement, la Sérénissime République affectait la neutralité la plus rigide ; et quand, le 10 février, Commines lui demanda officiellement l'autorisation d'embarquer à Ravenne, faute d'autre port, quelques pièces d'artillerie, le Sénat, après de longs débats, consentit seulement à fermer les yeux, à condition que ces pièces passâssent sous pavillon vénitien [2]. Le 25 février, le Sénat fit adresser à l'évêque de Saint-Malo toutes ses félicitations pour la conquête de Naples et pour les arrangements avec le pape. Le même jour, dans la même séance, il fit appeler l'ambassadeur d'Espagne, pour lui déclarer sa ferme résolution de travailler à l'expulsion des Français, et lui annonça l'arrivée des envoyés de l'Empereur, qui, lui aussi, voulait entrer dans la ligue [3].

1) Sanudo, 249, 250.
2) Arch. de Venise, *Secreto*, 35, p. 63 v°.
3) Arch. de Venise, *Secreto*, 35, 68.

Le 4 mars, deux ambassadeurs de Ludovic vinrent à Venise prendre leur part de ces intrigues compliquées : Antoine Trivulce, évêque de Come, et François-Bernardin Visconti, tous deux hommes de poids et de grand nom. Le même jour, le Sénat adressait des instructions précises à André Gritti, marchand vénitien de Péra, son agent officieux près la Sublime Porte. Gritti devait présenter au sultan et aux pachas un agent officiel de la République, chargé pour le Commandeur des Croyants des assurances les plus amicales. Venise demandait l'autorisation d'établir à Constantinople une légation vénitienne : en tout cas, elle prescrivait à son agent d'y rester le plus longtemps possible[1]. A l'appui de sa démarche, le Sénat fit arrêter l'archevêque de Duras, venu à Venise acheter des armes, et coupable de préparer, sous l'inspiration et avec l'argent de Charles VIII[2], une insurrection formidable de l'Albanie, qui devait dégager la route de l'Orient et ouvrir au roi de France l'accès au titre d'*Empereur des Grecs*. L'arrestation de l'archevêque fit échouer le projet. Un autre projet de soulèvement en Macédoine, tramé avec un Comnène et la cour de Montferrat, n'aboutit pas davantage[3]. Seul, le grand maître de Rhodes arma une barque et *trois caravelles* sous pavillon français, et tenta vainement, avec des ressources si faibles, de courir l'Archipel[4].

C'est dans une visite à Florence que le cardinal de Saint-Malo apprit les projets de ligue, ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer en France des nouvelles « on ne peut meilleures »[5]. Il

1) Arch. de Venise, *Misto*, 26, p. 144, 145. Le Conseil des Dix annonçait au Grand Turc la mort du sultan Djem, « mort naturellement, d'un catarrhe, en arrivant à Naples ».

2) Malipiero, *Annali Veneti* : Sanudo, p. 255.

3) Kervyn de Lettenhove, p. 174.

4) Sanudo : X[ia] 321, 114.

5) « Ceulx d'Albanye, incontinent qu'ilz ont sceu la victoire du roy, ont tué les Turcqs qui les tenoient en servage. » Ils ont envoyé à M. de Guise, à

se hâta de revenir à Naples, où il arriva le 14 mars, et d'informer le roi qui, au même moment, recevait de Commines des nouvelles analogues [1]. Le lendemain, quand les ambassadeurs de Venise se présentèrent à l'audience de Saint-Malo, le cardinal tint un langage menaçant et catégorique : « Il avait, disait-il, engagé le pape à rester tranquille, car, d'un mot, le roi pouvait faire de Maximilien tout ce qu'il voudrait. Quant à Ludovic, il ferait sagement aussi de s'abstenir : sinon, il serait le premier battu; il doit savoir que le duc d'Orléans se trouve près de lui. » Cette double menace de guerre visait loin : au détrônement d'Alexandre VI et de Ludovic. Les Vénitiens en comprenaient d'autant mieux la portée que, lorsque Alexandre VI avait, à plusieurs reprises, manifesté l'intention de quitter le Vatican avant l'arrivée des Français, ils s'étaient trouvés d'accord avec ses amis pour l'en dissuader et pour lui conseiller, par dessus tout, de ne pas abandonner Rome. Discrédité par son élection, par sa conduite privée, par ses rapports avec les Turcs, Alexandre était trop fin pour ne pas comprendre que Maximilien, désireux sans doute d'arrêter Charles VIII à Rome, n'avait rien fait pour l'empêcher d'y parvenir. Or Charles VIII arrivait sur le mot d'ordre de *Réforme*, sur la sommation de Savonarole. Tout le monde désignait le candidat prêt à recevoir la tiare des mains de la France, le cardinal de la Rovère; et l'on interprétait dans ce sens le dépit de ce prince de l'Eglise lors du traité de Charles VIII. On remarquait aussi l'extrême activité déployée par le cardinal de

Otrante, demander une armée pour délivrer la Grèce : « le grant Turcq est bien esbahy et a grant peur » (*Bulletin*, publié par M. de la Pilorgerie, p. 217).

1) Fr. 15538, n° 249. Commines prévenait le roi d'armements suspects des Vénitiens à Venise et à Corfou, de la nouvelle que Ludovic voulait envoyer des troupes à Rome. Maximilien lui-même passait pour avoir de l'argent; un médecin flamand arrivé à Venise déclarait toutefois que, si Charles VIII ne touchait pas à l'Église, l'Empereur ne lui dirait rien.

Gurck, Français d'origine, fort bien vu à la cour impériale, et on soupçonnait dans son ardeur quelque mobile intéressé [1].

A ce moment-là, Charles VIII se trouvait assez éprouvé par le climat de Naples et les fatigues de sa vie. L'air du pays semblait aux Français « mauvais et chaud, difficile à endurer » [2]. Bientôt, ils subirent l'attraction et l'influence de ce beau ciel, de cet air si doux, de ces plages enchanteresses, où tout convie à la volupté. La correspondance du roi déborde d'enthousiasme : c'est un enchantement, une séduction sans fin. Il fait à Naples une entrée solennelle, en vêtements impériaux, au milieu d'applaudissements [3]. S'il donne un banquet, on ne voit sur la table que coupes d'or enrichies de pierreries, aiguières ou bassins d'or; les grils, les broches, les soufflets, les lanternes même sont d'or ou d'argent, et, sur cette étincelante vaisselle, s'étale une foule de fruits, de produits, jusque là inconnus. Au dehors, on dirait une fête continuelle, tant le peuple paraît démonstratif. Le jour de l'entrée du roi « on marchoit, parmy la rue, par dessus les souliers dans le vin ». De ses fenêtres, les courtisans napolitains montrent à Charles une foule de bourgeois et quantité de nobles qui battent des mains : « Voilà notre population », disent-ils, et le roi s'étonne d'un pays où toute la population est noble [4]. Dans la campagne il admire les hautes vignes, d'où déjà pendent des grappes vertes.

1) Sanudo, 252, 256, 277, etc.

2) Lettre de Charles VIII, renvoyant « le petit De l'Isle », 1er mars (fr. 3924, f° 3, n. 2).

3) Nous publions, en appendice de ce volume, un monument des plus curieux de l'état d'esprit où se trouvait Charles VIII à Naples. C'est une ordonnance sur les cessions d'offices en France, dont le préambule étrange et solennel est un exposé des sentiments du roi envers la Providence. Cette ordonnance se rapporte à l'une des plus importantes questions de l'administration française en ce moment : elle supprime les partages et surséances d'offices.

4) P. Garzilli, *Chronica di Napoli, di Notar Giacomo*, 16 mai 1495.

Le 20 mars, dans une lettre à la reine, on lit : « A ceste heure icy, il (le roi) n'estime Amboyse ni lieu qu'il ait par dela... C'est ung Paradis terrestre. » Le roi ne connaît rien de plus beau, « plus plaisant ne meilleur, beaulx lieux de plaisances, jardins, fontaines, où il y a citrons, oranges, et toutes autres choses qui sont par dela, et qu'il est possible de veoir et desirer, roses, et autres fleurs de toutes sortes; oyseaux chantans plus plaisamment que rossignolz »[1]. Les vivres sont abondants et à bon marché, les vins excellents, « le peuple assez bon; et nous ayment, au moins nous montrent signe d'amour. Mais se fault garder de faire la cour a leurs femmes, car aucuns en sont fort jaloux : touteffois on leur apprendra le train de France, qu'ilz commencent ja à congnoistre »[2].

Les Français n'eurent pas la peine de chercher beaucoup pour combler la lacune indiquée par cette lettre officielle. Les occasions s'offrirent d'elles-même, sans aucune espèce de violence. La favorite du roi était une jeune fille, Léonora de Marzano, fort belle, distinguée par ses talents, et du plus haut parage, que sa propre mère, la duchesse de Melfi, amena en personne au roi.

Pourtant, il fallait partir : la ligue tramée dans le nord de l'Italie, un débarquement des Espagnols oublieux de leur parole, une lettre d'Anne de Bretagne qui pressait le roi de revenir et lui annonçait (par un pieux mensonge de femme et de reine) l'impossibilité de continuer les envois d'argent, tout obligeait à laisser ces délices, à regagner la France[3]. Charles VIII venait encore d'être malade; il n'en informa Pierre de Bour-

1) Ce jardin était célèbre dans toute l'Italie. Il renfermait aussi des volières, où l'on voyait des lapins blancs et une foule d'oiseaux variés, notamment des perroquets, un corbeau blanc qui parlait, etc. (Sanudo, p. 288).

2) La Pilorgerie, p. 204, 205 et s.

3) Sanudo, 266.

bon qu'après sa guérison, en lui écrivant, le 28 mars, avec beaucoup de bonne humeur : « Mon frère, je vous advertis que, pour habiller mon visage, il ne suffisoit pas que j'eusse eu la petite vérole à Asti, mais j'ai eu la rougeole, de laquelle, Dieu mercy, suis guéry. » Il ajoutait : « Vous ne pourriez croire les beaulx jardins que j'ay en ceste ville (à Capoue). Car, sur ma foy, il semble qu'il n'y faille que Adam et Ève pour en faire un paradis terrestre, tant ils sont beaulx et pleins de toutes bonnes et singulières choses. » Le roi disait aussi avoir trouvé en ce pays « des meilleurs peintres ; je vous en enverray pour faire d'aussi beaulx *planchers* qu'il est possible ». Les *planchers* de Beauce et de Lyon ne sont rien à côté de ceux-ci ; le roi emportera des échantillons. En attendant, il expédiait de Naples à Moulins un de ses fauconniers, porter au duc « les deux plus beaulx *sacres* de ce pays, que j'ay peu choisir sur les caiges »[1]. Comme dit Commines, « le roy ne pensoit qu'à passer temps, et d'aultres à prendre et à prouffiter ».

Pendant ces heureuses journées, les négociations de Venise marchaient rapidement[2] : on n'attendait plus que les pouvoirs réguliers de Maximilien et de l'Espagne pour signer un pacte d'alliance, sur le principe duquel on se trouvait d'accord. Le comte de Caïazzo, après avoir obtenu de Charles VIII la restitution de ses terres, quittait Naples et la cause française. Le pape sollicitait avec instance Ludovic de devancer les événements et de lui envoyer des troupes, au moins cinq cents chevaux et mille hommes[3]. Bref, le 31 mars, on échangea à Venise

1) 29 mars (*Aut.* de Saint-Pétersbourg, I, 23).

2) Les Archives de Milan renferment (*Militare*, *Guerre*, 1495) des liasses de correspondances sur les rapports de Ludovic et de Charles VIII au commencement de 1495. Nous ne pouvons qu'y renvoyer : on y voit la lutte qui s'établit entre Charles VIII et Ludovic laisser des traces profondes, Ludovic devenir le mortel ennemi du roi.

3) Sanudo, 269, 277.

les signatures définitives d'une quadruple alliance entre l'Empire, l'Espagne, Venise et Ludovic : alliance toute défensive en apparence, mais dont les articles secrets cachaient le plan de campagne que nous allons voir se développer, pour prendre au piège Charles VIII [1]. Naturellement, tous les petits États, sauf la Savoie, Montferrat, Saluces et Florence, y accédèrent plus ou moins expressément. Malgré la présence à Mantoue de la comtesse de Montpensier, le marquis de Mantoue, beau-frère du général en chef de l'armée française, était entré depuis le 22 février au service du roi de Naples moyennant 44,000 ducats [2].

Charles VIII, tout à la jouissance de sa victoire, ne s'attendait pas à des coups si soudains ni si rudes; il pensait même à envoyer Louis de la Trémoïlle à Milan, et Miolans à Venise. Il entra dans une violente colère. Quant à Commines, il faillit se trouver mal : en descendant l'escalier du Sénat, il demanda qu'on lui répétât ce qu'il venait d'apprendre; la communication l'avait tellement abasourdi qu'il ne se rappelait plus rien; en rentrant chez lui, il se mit au lit. Cependant il conserva assez de présence d'esprit pour dépêcher des courriers dans toutes les directions, spécialement au duc d'Orléans, sur qui allaient tomber les premiers coups.

Ludovic reçut la nouvelle du traité à Vigevano; il put à peine achever la lecture du texte, tant il éprouva une joie délirante à s'y voir admis par les parties contractantes comme « duc de Milan ». Il ordonna de grandes fêtes; il fit distribuer de l'argent à ses troupes, il écrivit à Venise pour proposer d'attaquer Asti sur l'heure et de donner le signal des hostilités ; il écrivit à Maximilien pour le prier de venir se faire couronner à Rome

1) Delaborde : Bergenroth, *Calendar of... State papers, Henri VII*, p. 55 (Arch. de Simancas) : Sanudo, etc.

2) Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce*, II, p. 212.

dans le plus bref délai; il lui offrait non seulement le passage, mais quatre cents lances d'escorte. Venise fit les même offres. L'armée vénitienne recevait officiellement les ordres de mise sur le pied de guerre. A Rome, la joie était plus discrète, et pour cause [1].

Les Vénitiens, pourtant, conservaient avec soin les formes méticuleuses de leur prudence accoutumée. Commines n'avait pas encore quitté les lagunes; l'ambassade vénitienne à Naples protestait encore des intentions pacifiques de la république. Seul, Ludovic paraissait possédé d'une ardeur impossible à réfréner. Il convoitait Asti, il voulait faire disparaître le duc d'Orléans; le poste français demeuré à Asti le gênait; c'était le point avancé, le seul, par lequel l'armée de Charles VIII pût se retrouver en contact avec la France : il fallait détruire cet asile. Ludovic ressentait d'autant plus d'ardeur qu'il ne prévoyait pas de difficultés : Louis d'Orléans n'avait pas de forces sérieuses, et Ludovic comptait entrer à Asti, comme Charles VIII à Naples, en frappant à la porte. Il prit même la peine d'en avertir le roi : il lui présenta l'occupation d'Asti comme n'étant point un acte de guerre, mais comme une simple mesure de précaution, « une sureté » [2].

Il s'était entendu avec quelques gens d'Asti, qui promettaient de lui ouvrir les portes sans résistance. Le 6 avril, il remit solennellement un grand étendard et le bâton de compagnon à Galéas de San Severino, ce même Galéas que nous avons vu à Lyon diriger les affaires du roi, que l'on retrouvait à Florence, dans l'escorte de Charles VIII, sollicitant en faveur de son maître, et qui avait ensuite bénéficié du séjour de Charles VIII à Naples. San Severino reçut une carte blanche, signée de Ludovic, et une forte armée, composée de trois

1) Sanudo.
2) Sanudo.

mille lances et de quatre mille gens de pied. Galéas Visconti remplissait les fonctions de commissaire. Philippe de Fiesque commandait l'infanterie ; à la tête des compagnies d'ordonnance se trouvaient Gaspard de San Severino, le *capitan Fracassa*, auxiliaire dévoué de Louis d'Orléans à Gênes trois mois plus tôt, le comte Jean Borromeo, Nicolas de Corezo, Galiot de la Mirandole, le comte Christophe Torelli, le comte Hugues de San Severino, et divers *condottieri*. Ludovic annonçait son intention de se mettre plus tard en personne à la tête de l'armée ; en attendant, il levait encore de nouvelles recrues, distribuait à quatre cent cinquante hommes d'armes une bonne paye, réglait tout[1].

Dans cette extrémité, Charles VIII sentit l'urgence de se replier : mais il était difficile d'abandonner trop brusquement une conquête mal assurée, incomplète. Les Français, qui, à l'exemple de leur roi, gaspillaient en jouissances et en pillages un temps précieux, paraissaient ne pas pouvoir s'arracher facilement de ce beau pays, où les retenaient tant de liens, ne fût-ce que les terres considérables dues à la libéralité du roi. Le 13 mai, le comte de Ligny épousa la fille de l'ancien prince d'Altamura, avec une dot de 30,000 ducats de rente ; le comte de Montpensier fiança l'une de ses filles au fils du prince de Salerne. Charles VIII ne quitta Naples que le 21 mai[2]. Il comprenait si mal la situation que, dans une lettre adressée, le 7 avril, au parlement de Paris, pour lui réitérer l'ordre de suspendre le procès pendant entre Engilbert de Clèves et le sire d'Orval, il ajoutait : « Nous espérons y estre (à Paris) en personne, et luy aussi (Engilbert) dedans la Saint Jehan prouchain

1) Sanudo.

2) La Pilorgerie, p. 280 : A. de la Vigne. Nous avons déjà vu, à Asti, les Français épouser des Italiennes, et nous en verrons encore à Naples par la suite.

(24 juin)[1] ». Le 26 avril, il annonçait à Pierre de Bourbon une entrevue prochaine avec Maximilien, à Genève[2]. En revanche, il se tenait fort au courant de la querelle entre les abbayes de Roye et de Saint-Florent à propos du corps de saint Florent, et il libellait une nouvelle lettre à ce sujet, le 29 avril[3].

Charles VIII réussit à se réconcilier avec les adversaires de Ludovic à Gênes, Hiblet de Fiesque et le cardinal de Gênes, particulièrement, qu'il retrouva à Naples; il adopta leur parti et les envoya à Gênes essayer de ramener la ville à sa cause. Ludovic donna l'ordre à Gênes de saisir douze galères du roi restées en armement tardif, et défendit de rien fournir désormais à la France[4].

1) Ms. Parlement 474, f° 36.
2) Fr. 3924, f° 3, n. 4.
3) X[1a] 9321, 120.
4) Varese, *Storia della repp. di Genova*. Il ne s'en trouvait, en réalité, que dix, comme on l'établira plus tard, lors du traité de Verceil.

CHAPITRE XVIII

DÉFENSE D'ASTI (AVRIL-MAI 1495)

Sur le pied de guerre, l'armée des Sforza comportait habituellement une force de quarante-trois mille hommes environ et de neuf mille trois cents hommes d'armes, sans compter la maison du duc, l'artillerie et le train[1]. De plus, le duc de Milan s'appuyait sur l'Allemagne; il comptait trouver dans cette alliance le prestige qui lui faisait si cruellement défaut. En effet, l'Empereur ne pouvait plus refuser l'investiture. Le 5 avril, les ambassadeurs milanais la reçurent solennellement à Worms; le 6, ils prêtèrent serment pour leur maître[2]. Il en résulta naturellement à Milan une nouvelle série de fêtes et de réjouissances, auxquelles prit part le corps diplomatique. Ludovic crut devoir inviter personnellement Charles VIII, mais l'ambassadeur de France s'abstint d'y paraître[3]. Venise rivalisa avec Milan : elle célébrait la conclusion de la ligue par des illuminations, par des processions, où figuraient les divers ambassadeurs, tenant à la main des palmes vertes[4]. Quelques jours plus tard, le pape envoya aux Vénitiens la *rose d'or*.

Maximilien approuva énergiquement la clause secrète qui adjugeait Asti à Ludovic : il voyait à cet endroit le nœud

1) *Ordine dell' esercito ducale Sforzesco* (1473), d'après un ms. de la Trivulziana, publié par M. Visconti (*Arch. st. Lombardo*, 1876, p. 455-478).

2) Fr. 16074, n° 27.

3) L'investiture fut libellée définitivement par Maximilien le 23 avril. Le 24, le pape envoyait à Ludovic de chaleureuses félicitations. Il avait, disait-il, appris la grande nouvelle par Ascagne (Pièces publiée par Chmel, *Notizenblatt*, 1856, p. 446, 447).

4) Sanudo.

gordien de la situation; aux yeux de tous les stratégistes[1], la prise d'Asti coupait la retraite de l'armée française. Il écrivit à Ludovic d'agir sans délai, de ne pas perdre une minute : c'était l'occasion de « saper par la base l'entreprise des ennemis, de s'assurer d'eux, de venger l'Italie ». A vrai dire, Maximilien n'envoyait que des conseils ou des ordres : faute de mieux, il ne ménageait pas sa plume : il expédia, par exprès, deux lettres, dans sa pensée fort importantes; l'une, destinée à légitimer l'occupation d'Asti, portait interdiction formelle à Louis d'Orléans, sous peine de déchéance du fief impérial d'Asti, de conserver le titre de « duc de Milan »; l'autre invitait la duchesse de Savoie à bien garder les Alpes et à ne pas laisser passer de Français. La clef de l'Italie ainsi prise, Maximilien s'occupa avec zèle de recruter des adhérents à la ligue. Il écrivit au duc de Ferrare, aux Siennois, pour stimuler leur patriotisme hésitant. Il manda le duc de Lorraine pour ressusciter ses prétentions à l'héritage de la maison d'Anjou[2].

Le duc de Lorraine semblait fort bien disposé; il envoyait à la même heure une ambassade à Ludovic. Tout allait dépendre de la contenance du duc d'Orléans.

Galéas de San Severino établit son camp tout près d'Asti : il comptait s'approcher encore et élever des batteries contre la ville : pour s'épargner cette peine, il offrit au duc de se retirer la vie sauve. Il envoya un trompette. Le duc d'Orléans dit simplement au parlementaire : « Est-ce que vous êtes à ce traître de Ludovic? » — « Monseigneur, répondit l'autre, il sera bientôt ici[3]. »

1) Guichardin.
2) Calvi, *op. cit.*, p. 112-113.
3) Sanudo. Nous empruntons à son récit très bien renseigné les détails qui suivent, à moins d'indication contraire.

Galéas marcha de surprise en surprise lorsqu'il apprit, non seulement cette réception, mais l'activité de Louis et les premiers résultats, notés par des espions. Certes, Louis d'Orléans, démuni de tout, devait regretter amèrement sa belle compagnie, son fidèle, son hardi lieutenant Robert de Framezelles, sur qui il aurait pu compter : des cent hommes de la compagnie d'Orléans, le roi, dans son dévouement pour Ludovic, en avait emmené quatre-vingts avec le lieutenant [1]. Mais déjà, en quelques jours, Louis avait groupé autour de lui deux mille hommes; on annonçait des renforts de France. La nouvelle des desseins de Ludovic était parvenue, rapide comme l'éclair, à Pierre de Bourbon; des gens d'armes commençaient à arriver du Dauphiné. Un espion de Ludovic, nommé J.-J. Cotta, en passant à Asti le 13 avril, vit entrer soixante lances et des archers en bon ordre, et entendit dire qu'on attendait cinq cents autres lances [2].

Depuis le commencement de la campagne, le duc d'Orléans croyait Asti appelée à devenir la clef de la situation. Si les événements se déroulaient avec une soudaineté et une violence qui dépassaient sans doute ses prévisions les plus pessimistes, du moins ne le prenaient-ils pas moralement au dépourvu. Il se préparait donc, avec une extrême vigueur, à tenir résolument tête à la tourmente prévue, à s'ensevelir, s'il le fallait, sous les ruines d'Asti; il garnit de quelques soldats, en toute hâte, les villages voisins et donna l'ordre absolu de ne laisser circuler que des Français.

Ses lettres, ses billets font revivre son énergie ardente, sa vaillance, ses angoisses; nous nous reprocherions de ne pas lui laisser la parole.

1) Saint-Gelais : La Pilorgerie, p. 274.
2) Arch. de Milan, *Militare, Guerre*, 1495.

Le 14 avril, en transmettant au duc de Bourbon un paquet de lettres de Commines, il lui écrit :

« Monsieur mon cousin, présentement et depuis au matin que vous ay escript et dépesché la poste, ay eu ung pacquet de lectres de mons[r] d'Argenton estant a Venize, lesquelles il m'a fait savoir que les ouvre et voye et incontinant les vous envoyer à dilligence, ce que je foys par ceste poste; et par icelles pourrez amplement veoir et savoir du fait du Roy et d'Italye, ou, pour Dieu, mons[r] mon cousin, pourvoyez en toute extresme dilligence, et principallement a m'envoyer gens a ce que je puisse garder les passaiges des montaignes pour avoir secours de France, affin d'éviter à ces inconvéniens et sauver la personne du Roy. Car je suis déliberé y employer ma personne et mes biens, sans riens y espargner. Cest d'Ast, très hasté, ce XIIII[e] jour d'avril, à cinq heures du soir.

« *Vostre bon cousin,*

« LOYS [1]. »

Ludovic ne pouvait pas croire à tant d'audace : la démarche vainement tentée par Galéas, il résolut de la renouveler luimême, avec plus de poids et d'apparat. De Vigevano, où il s'était retiré, peu soucieux de risquer sa personne dans des

1) Au dos : « *A Mons[r] mon cousin, mons[r] de Bourbon.* » Cette lettre, ainsi que celles qui suivent, existe en original dans la collection d'autographes de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, section I, série I. La lettre du 14, celles du 15, du 19, du 20 et du 22, ont été publiées par Godefroy, dans son *Histoire de Charles VIII*, p. 700-702, avec quelques variantes, d'après la copie de Godefroy qui se trouve dans ses papiers (Bibliothèque de l'Institut). A cause de leur importance, nous en donnons le texte d'après la transcription récemment faite par M. Bertrand à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Elles portent toutes, au dos l'Envoi. Plusieurs de ces lettres avaient été signalées aussi, mais avec quelques inexactitudes, par M. le comte de la Ferrière, *Deux années de mission à Saint-Pétersbourg*, p. 11 et suiv. M[lle] Dupont a donné, d'après Godefroy, celles du 14 et du 22, dans son édition de Commines (III, 418, 419).

périls militaires qui répugnaient à son tempérament, il envoya à Asti, le 14 avril, son écuyer François de Casale[1]. Casale devait se plaindre que, depuis longtemps, la rumeur publique attribuait au duc d'Orléans l'intention d'attaquer Ludovic et de conquérir Milan; intention vraiment surprenante et dont on ne voyait pas bien les motifs. La concentration à Asti de grandes forces militaires, l'embauchage même de sujets milanais, sans aucun agrément du gouvernement, obligeaient Ludovic à prendre, sans tarder davantage, des précautions : il se résolvait donc à occuper Asti, non pas pour se l'approprier, mais pour garantir sa tranquillité. Casale ajouterait que les lettres impériales d'investiture pour Ludovic venaient d'arriver le matin même, et, par suite, il devait inviter le duc d'Orléans à ne plus se parer du titre de duc de Milan et à donner ce titre à Ludovic[2].

Trois jours plus tard, le matin du vendredi saint, 17 avril, Louis d'Orléans reçut communication de l'ultimatum si précipitamment envoyé, selon les recommandations de Maximilien. A l'appui de cette démarche, les avant-postes milanais occupèrent en force les deux points extrêmes de la frontière, Annone et la Rocca d'Arazzo, ce dernier assez bien fortifié. Le bruit d'une arrivée imminente de Maximilien reprenait aussi faveur, et rendait la situation encore plus aigue.

Selon Saint-Gelais, Louis « qui, de son naturel, ne se laissait pas aisément épouvanter par menaces », répondit qu'on n'entrerait à Asti que sur son corps. Les Archives de Milan[3] possèdent encore sa réponse à Ludovic : elle est extrêmement

1) Rosmini a lu « François Casati ». Dans la réponse de Louis d'Orléans, nous trouvons le nom de « l'écuyer François de Casale », personnage que nous rencontrerons plus tard, dans des circonstances bien différentes.

2) Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce*, II, p. 213.

3) *Pot. Estere, Francia.*

brève, en effet : Louis s'en réfère seulement à la réponse verbale qu'il a faite, dit-il, à Casale. Aussitôt, il rend compte de l'entrevue à Pierre de Bourbon dans les termes suivants :

« Monsr mon cousin, ce jour d'uy et depuis que j'ay dépesché le doien de Lisieulx pour aller devers vous, le s^gr Ludovic a envoyé devers moy ung de ses gens, nommé messire Françoys de Casal, par lequel il m'a fait dire que, pour ce que le Roy est son ennemy, il[1] voulloit il ce asseurer de son fait, et à ceste cause que je meisse entre les mains de messire Galéas de Saint Severin, qui dit estre mon serviteur et amy, ceste ville et autres mes places, et que je me retire oultre les mons. Et il me baillera seurecté, telle que je vouldray, de me rendre et faire rendre tout, incontinant que le Roy sera de retour dela les mons en France, et que je n'y perderay rien. Et ce je ne le veulx faire, il mectera peine de la prandre par force et m'en gecter hors, a mon grant dommaige et de tous mes gens et subgectz. Sur quoy, je lui ay, promptement et sur le champ, fait responce que la ville et places estoient miennes et de mon patrimoigne et héritaige; par quoy de les mectre en autres mains ne m'en aller hors de mes pays, je n'en estoye point délibéré, et tousjours me trouvera icy ou au devant de lui, prest et appareillé de me deffendre et actendre le Roy, ainsi que lui a pleu me mander et escripre puis peu de temps en ça. Et, à ceste cause, ay renvoyé incontinant le s^r de Casal pour dire a son maistre ceste responce; dont vous ay bien voullu advertir, a ce que, en toute extresme dilligence, me vueillez secourir et aider à sauver et garder les passaiges pour le retour du Roy, ainsi que par tant de foiz vous ay escript : ou autrement vous entendez assez l'inconvénient qui en peut advenir et le dangier ou est la personne du Roy, s'il n'est

1) Il faut probablement lire *Si*.

secouru. Car j'ay nouvelles seures que le Roy des Rommains est a Trente, près du marquisat de Mantoe, avecques xxx. m. hommes, que les Ytaliens lui ont payez, et doit estre dedans xii jours vers Boulloigne ou Fleurance. Et pour ce, pour Dieu, pourvoyez a tout de vostre costé, car je suis délibéré de vivre et mourir pour sauver le Roy et lui fere service. Lundi ou mardi, sans point de faulte, doy avoir le siège icy, et est desja leur avant garde a Novi et a la Rocque, qui n'est que à troys mille d'icy.

« Monsr mon cousin, je vous mercye, tant comme je puis, des bonnes offres et parolles que m'avez fait dire par Le Couldroy[1]. Et vous prie que vueillez continuer et tousjours me trouverez vostre bon et loyal parent et amy, aidant Nostre Seigneur, qui vous doint ce que desirez. Escript a Ast, ce jour de grant vendredi, à midi.

« Il me semble que en dilligence me devez envoyer mons^r de Saint André ou quelque autre homme de bien, car je suis mal pourveu de telz gens.

« *Vostre bon cousin,*

« Loys. »

D'Asti, Casale s'en alla porter à la duchesse de Savoie pareille sommation. En même temps, Ludovic s'empressait de communiquer à Maximilien le texte de ses instructions écrites à Casale. Maximilien les loua fort; il encouragea vivement Ludovic et Venise à persévérer : il confiait à ces deux puissances le soin de garder les passages du nord de l'Italie, jusqu'à la Toscane et la Romagne : quant à Rome, il ne jugeait pas à propos de s'en préoccuper, et il préférait offrir au pape un abri dans le nord de l'Italie. Maximilien témoignait aussi à Ludovic la plus vive affection. Il parlait ironiquement

1) Probablement le sire du Couldroy, écuyer du duc d'Orléans.

de l'ambassade française dirigée par Du Bouchage, en route depuis le 13 novembre, et il déclarait ne l'avoir pas encore vue[1].

Louis d'Orléans, en proie à une sorte de fièvre, renouvelait chaque jour ses vives instances de secours : le jour de Pâques (19 avril), il écrit « très à la hâte » à M. de Bourbon, par un serviteur qu'il envoyait à Georges d'Amboise, et qui devait renseigner le régent au passage. Louis conjurait encore Pierre de faire « extrême diligence, en l'affaire du Roy », autrement tout irait mal; le régent connaissait maintenant la situation, et savait « que, en cecy, n'est question que du fait du Roy, pour quoy il me semble que l'on y doit avoir autre regard. »

« J'actens à mardi le siège, et y vient le s^r Ludovic en personne... »

Le lundi de Pâques, Louis, qui compte sur l'attaque pour le lendemain, devient plus pressant encore. Il réclame, à grands cris, de l'argent, des troupes; il prie qu'on vende tous ses biens, et se tient prêt à donner sa vie. Il se recommande à l'influence de Mme de Bourbon.

« Madame, humblement à vostre bonne grace me recommande. Je rescriptz à Monsr mon cousin, comme pourrez veoir, vous suppliant, Madame, que y vueillez avoir regart et faire en manière que le Roy soit secouru. Car icy gist tout son affere. Madame, pardonnez moy, si vous plaist, de ce que plus souvant ne vous ay escrit, car j'ay esté si enbesoigné et suis encores que je ne scay auquel entendre. En priant N^re Seigneur qui vous doint bonne vie et longue. Escrit en Ast, le xxe jour d'avril.

« *Vostre très humble et obaysant frère*[2],

« LOYS. »

1) Calvi, p. 113, 114.

2) On remarquera que, pour toucher la sœur de Jeanne de France, Louis s'appelle *son frère*, tandis que, vis-à-vis du duc de Bourbon, il reste *cousin*.

Voici sa lettre à M. de Bourbon :

« Monsieur mon cousin, vous avez bien peu savoir, par tant de lettres que vous ay escriptes, l'affaire qui est par deça et la neccessité où je suis : et d'eure à autre se remforce l'armée des ennemys de plus en plus. Et demain ou mercredy doivent venir mectre siège icy devant, sans point de faulte; par quoy, ce n'avez fait par tout dilligence, je vous prie que la faciez et espécialment fault que en toute dilligence envoiez en Suysse pour avoir deulx ou troys mille Suysses, car j'ay esté adverty que le s^gr^ Ludovic y a envoyé en quérir. Et, ce n'avez l'argent de leur payement, faictes vendre ou engaiger mes terres et les vostres, avecques toutes noz veselles et bagues; car, ce nous ne faisons dilligence de secourir le Roy par ce bout icy, il sera en ung très grant dangier, comme povez assez entendre, vous priant de rechief que n'y ait aucune faulte. Et de moy vous povez tenir seur que je y emploieray la personne jusques au mourir. S'il vous plaist, me ferez plus souvent savoir de voz nouvelles que n'avez fait par cy devant. Priant Dieu, Monsr mon cousin, qui vous doint ce que desirez. Escript a Ast, le xx^e^ jour d'avril au matin.

« Le Roy, de son mouvement, sans estre adverty de ces choses, m'a escript du vii^e^ jour de ce moys que ce qui me feroit besoing par deça, tant de gens que d'argent, le vous feisse savoir et que le m'envoieriez.

« Il fault que envoiez a dilligence quelque clerc avecques argent pour fournir aux choses neccessaires, et de moy je bailleray tout ce que je pourray fournir, tant de mes amys que de moy.

« Tout a ceste heure et depuis mes lettres escriptes, les ennemis ont envoyé sommer une de mes places qui est a demye lieue d'icy, nommée Jan (?).

« *Vostre bon cousin,*

« LOYS. »

En effet, si le mardi de Pâques, 21 avril, Ludovic avait eu l'énergie de se mettre lui-même à la tête des troupes et de marcher droit à Asti, comme il l'annonçait et comme on s'y attendait, il ne laissait à Louis que la perspective de défendre plus ou moins chèrement sa vie. Mais, à quoi bon le dissimuler? Ludovic n'était pas brave ; voyant Louis armé et résolu à se défendre, il avait peur. Il voulait bien faire le tour d'Asti, terroriser Saluces et la Savoie avec le nom de Maximilien, occuper même les passes des Alpes loin de l'ennemi; mais il ne se trouvait décidément pas assez fort pour attaquer le duc d'Orléans. Il dépensait beaucoup d'énergie dans son langage, dans ses préparatifs, dans de nouveaux armements; il préparait des fêtes extraordinaires pour célébrer dignement son investiture, il vantait la puissance de la ligue, il laissait toujours annoncer sa venue prochaine à l'armée, et c'était tout. Un espion du podestat de Crema, arrêté à Asti, puis relâché, sur son serment qu'il allait en pèlerinage à Saint-Antoine de Viennois, avait pu pénétrer jusqu'en Dauphiné. Il rapportait que les lettres du duc d'Orléans aux parlements de Paris, de Grenoble et autres, ainsi qu'au duc de Bourbon, agitaient le royaume entier. De grands préparatifs se faisaient pour empêcher Ludovic de couper la retraite du roi, par un coup de main sur Asti. A cette nouvelle, Ludovic adressa lui-même aux parlements de France et aux principaux personnages de la régence de vives protestations, qu'il expédia par des exprès séparés : « Rien de plus éloigné de sa pensée que l'idée de s'emparer d'Asti, ou de couper la retraite du roi; voyant le duc d'Orléans grossir ses forces à Asti, menacer son État, il prenait simplement des précautions contre une agression ; il se défendait, il n'attaquait pas ». Il se prévalut aussi de ses bons rapports avec la marquise de Montferrat, pour lui écrire, et la prier de bien recevoir ses gens, de conserver, au moins, la

neutralité. La marquise répondit qu'elle entendait rester du côté de la France.

Néanmoins, des postes milanais s'installèrent, sans coup férir, sur la frontière du Montferrat, pour envelopper Asti.

Un peu rassuré par la vérité qu'il commençait à entrevoir, Louis d'Orléans ne put croire pourtant à la pusillanimité de son adversaire; le retard de l'attaque lui semblait dû aux armements très considérables qui se faisaient à Milan, pour l'accabler plus sûrement sans aucun doute. Le 21 avril, il écrit au régent :

« Monsr mon cousin, à ceste heure sont venues des lettres d'un mien amy qui me advertist que la cause pour quoy le s^r^ Ludovic a dissimullé jusques icy à me assiéger a esté et est pour ce qu'il a congneu que je suis déliberé de me deffendre et ne partir d'icy, et que, pour ce faire, j'ay assemblé le plus de gens que j'ay peu; et à ceste cause, il y veult venir avecques une grosse puissance, laquelle il fait toute extresme dilligence d'assembler, et amène mille hommes d'armes et XV. M. hommes de pié, lesquelz il doit avoir demain ou jeudy tous ensemble, et incontinant me doit venir poser siège de tous costez. A quoy, au l'aide de Dieu, je pense résister, mais que j'aye mon secours, ainsi que par tant de foiz vous ay rescript; et espère y faire ung tel service au Roy qu'il en sera à jamais parlé.

« Je vous prie, Monsr mon cousin, que faciez dilligence par tout à m'envoyer gens, et ce n'avez envoiez en Suysse, ne faillez à y envoyer, comme vous ay derniérement escript, et d'eure en heure me faictes savoir de voz nouvelles. Escript à Ast, le XXI jour d'avril.

« *Vostre bon cousin,*

« LOYS ».

Le lendemain, en insistant avec angoisse sur les envois qui doivent sauver la situation, il annonce un petit succès. Dans une sortie nocturne, ses hommes d'armes ont surpris et enlevé un poste milanais de vingt-cinq hommes, sur le territoire du Montferrat.

« Mons[r] mon cousin, je suis très fort esbay, veu que par tant de foiz vous ay escript et que en cecy gist tout le fait et salvacion du Roy, que autrement n'ay de voz nouvelles, actendu mesmement que la chose requiert grande et extresme dilligence, comme pourrez veoir par les lettres de mons[r] d'Argenton à vous adressans, lesquelles par ceste poste vous envoie, et aussi le siège que de heure en autre j'actens, où me sera impossible de résister, et seray contraint de despartir et habandonner les passaiges, ce autrement ne suis secouru. J'ay envoié par plusieurs et diverses foiz haster les nobles du Daulphiné, et vous avoye escript que, de vostre part, y voulsissiez envoier, dont n'ay eu aucune responce. Toutesfoiz, par lettres qui m'ont ce jour d'uy escriptes, ilz font la meilleur dilligence que possible leur est, et ce monstrent en cecy très bons et loyaulx subgectz et serviteurs du Roy.

« Mes gens qui ceste nuyt estoient allez dehors ont trouvé près d'icy xxv hommes d'armes du s[r] Ludovic, lesquelz ils ont ruez jus et amenez tous prisonniers en ceste ville, et n'en est eschappé que ung tout seul; dont vous ay bien voulu advertir, parce que je scay que en serez très joyeulx. Priant Dieu, mons[r] mon cousin, qui vous doint ce que desirez. Escript en Ast, le xxii[e] jour d'avril.

« *Vostre bon cousin*,

« Loys ».

La lettre du 23 avril respire plus de tranquillité :

« Mons[r] mon cousin, j'ay présentement reçeu les lettres

que m'avez escriptes, et vous mercye de la bonne dilligence que avez faicte et faictes chascun jour pour envoier gens de par deça, pour le service du Roy, ou il est requis plus que jamais, pour plusieurs raisons, fere estresme dilligence et fere marcher les gens d'armes jour et nuyt, sans actendre leurs bagaiges ne autres choses. Et ceulx qui sont les premiers, comme la compaignie de mons[r] le mareschal de Rieux, les fault fere venir en dilligence devant, sans les autres actendre. Vous prient, mons[r] mon cousin, que ainsi le vueillez fere, car, se j'ay quelque prompt secours comme vous ay escript, je pense fere icy ung tel service au Roy que a long temps en sera parolé.

« Je vous ay escript deux ou troys foiz touchant le fait des Suysses, à ce que envoiez devers eulx pour en avoir deux ou trois mille, qui est la chose du monde qui plus peut servir au fait du Roy, pour plusieurs raisons que pouvez assez entendre. Si vous prye de rechef, mons[r] mon cousin, tant comme je puis, que, ce fait ne l'avez, y vueillez en toute dilligence pourveoir et me fere savoir ce que en aurez fait, ensemble de toutes autres choses; et depeschez tous les jours la poste pour me faire savoir de voz nouvelles, et je vous feray savoir des myennes. En priant Nostre Seigneur qui, Mons[r] mon cousin, vous doint ce que desirez. Escript en Ast, le XXIII[e] jour d'avril.

« *Vostre bon cousin,*

« LOYS ».

Les troupes arrivaient : on vit entrer à Asti les belles compagnies du maréchal de Gié [1] et du bâtard Charles de Bourbon [2]. Ludovic, de plus en plus ému, proposa à Galéas

1) C'est-à-dire les quarante lances de cette compagnie restées en France Commines, édition Dupont, II, 442).

2) Saint-Gelais.

de San Severino une nouvelle démarche près de Louis d'Orléans, pour l'engager à s'en aller spontanément : il offrait de retirer lui-même ses troupes. Galéas rougit d'une pareille communication : le 24 avril, il répond, du camp d'Annone, qu'il ne saurait comment faire de telles ouvertures; il prie Ludovic de les lui adresser toutes libellées, mais il ne croit guère à leur succès : le prince est *trop gaillard*[1].

Gaillard, Louis d'Orléans l'était, et bien résolu à se défendre, et même à attaquer. L'argent manquait : il en empruntait. Dès les premières menaces de Ludovic, il avait prescrit d'engager ses domaines, d'envoyer tous les fonds possibles, et il avait donné ses instructions dans ce but à Georges d'Amboise, qui remplit avec tout le zèle possible sa mission[2].

Au commencement d'avril, le contrôleur François Doulcet, revenu à Blois en toute hâte, y prenait le trésorier Hurault et se rendit avec lui près de Georges; pendant ce temps, Georges partait, au contraire, pour Orléans, rejoindre le conseil ducal. On se pressait tellement, de part et d'autre, que Georges reçut, à son passage à Chartres, un secrétaire ducal qui venait au devant de lui. Georges travailla huit jours à Orléans, avec Hurault, Doulcet, le chancelier Denis Le Mercier. On manquait d'artillerie à Asti. Georges et le conseil traitèrent avec Hervé de la Coste, canonnier ordinaire du roi, pour l'envoi immédiat de quarante-huit coulevrines, avec affûts, poudre et canonniers; et, afin de hâter l'expédition, ils soldèrent d'avance les frais d'envoi (140 livres). Les émissaires du duc d'Orléans sillonnaient les routes avec une rapidité extraordinaire. Le secrétaire Seran, parti en poste d'Asti, alla voir à Moulins le duc de Bourbon; c'est lui qui se trouvait à Chartres, d'où il revint

1) Arch. de Milan, *Militare*, *Guerre*, 1495.
2) V. pour les détails qui suivent, *Titres* Orléans, XIV, 957-962; K K 902, f° XXVII.

à Orléans avec Georges d'Amboise : le tout, chose incroyable, à cheval, en six jours. De là, Seran partit en Normandie voir le sire de Saint-Évroult, et revint à Asti un mois après. Le Mercier, lui, s'aboucha à Paris avec M. de Graville et Geoffroy Habert, évêque de Coutances [1] (les petites jalousies, les inimitiés disparaissaient devant l'urgence du péril), et leur emprunta 18,000 livres, qu'il expédia aussitôt au duc. Le général des finances, Gaillard, souscrivit à l'emprunt ducal pour 12,000 livres, que Raoulet du Refuge porta aussitôt à Lyon en passant par Moulins : Gaillard reçut en échange une obligation de rente de 800 livres, soit 6,66 pour 100.

Bientôt un envoi d'argent de Blois parvint à Asti [2].

Georges d'Amboise négocia aussi avec le comte d'Angoulême un emprunt de 40,000 livres, moyennant une délégation de 2,500 livres d'intérêt annuel sur les revenus de Blois. Louis approuva cet emprunt, par acte signé à Novare le 15 juin [3].

Le trésorier était reparti pour Lyon, sur l'ordre du duc; il y resta du 1er mai au 21 septembre, pour veiller aux expéditions d'argent, aux négociations d'emprunts, et traiter avec la régence, près de laquelle il fit, à Moulins, de nombreux voyages. L'organisation des envois d'espèces ne se pouvait qu'à Lyon; un premier envoi parti de Blois, en hâte, sous la conduite de quatre officiers ducaux, avait dû s'arrêter neuf jours à Lyon, tous les officiers étant arrivés malades; ces officiers confièrent leur dépôt à des tiers; mais le cheval qui portait l'argent se blessa avant d'arriver à Asti, resta en

1) Cf. ci-après.

2) Sur des mulets équipés en housses aux couleurs jaune et rouge; en revanche, Louis fait remettre des robes de drap fin, d'or gris, aux quatre pages restés près de sa femme.

3) Mention, Clairambault 969, f° 54 v°. Nous retrouverons, plus tard, sous le règne de Louis XII, des pièces relatives au remboursement de cet emprunt.

route. Il fallait la présence du trésorier à Lyon pour parer à tous ces inconvénients.

Du mois d'avril au mois de juin, emprunts et expéditions d'argent se succèdent. Le trésorier envoya Jean Caille à Avignon emprunter dans les banques 10,000 écus, sur une partie des joyaux du duc. Il contracta chez deux banquiers italiens de Lyon, Antoine Pin et Georges Auloin, un emprunt de 5,000 livres, remboursable au 1er novembre, sur d'autres *bagues*. Ces marchands exigèrent un acte notarié, et un intérêt de 11 pour 100 payable d'avance, pour les six mois environ du prêt[1]. Il fallut, en outre, payer un courtage de 31 livres au *courratier*, Damas Chabriant, et transformer les livres françaises en écus d'or, au cours de l'Italie, opération qui coûta 40 sous par 100 écus. Nous verrons que, pour échapper au change, le duc essaya de battre monnaie lui-même.

Tout le monde croyait la guerre ouverte : les ambassadeurs de la ligue à Milan attendaient d'un instant à l'autre la nouvelle, si importante, de la prise d'Asti. Galéas envoya même à Ludovic dix-sept prisonniers, faits, selon lui, dans une escarmouche heureuse, où il avait repoussé les Français. Le bruit se répandit d'autre part que les Français avaient, au contraire, battu les Milanais dans deux rencontres sans importance[2]. Quant à Ludovic, avec une sérénité parfaite, il organisait les fêtes de son investiture. Il préparait aussi l'envoi d'une ambassade en Espagne[3]. Bientôt, la bruyante attaque d'Asti dégénéra en une simple conversation diplomatique.

Ludovic reçut la visite officieuse de deux Français, Antoine

1) Le *Catalogue Joursanvault* (no 787) mentionne un emprunt du duc, à Lyon, « de 5,550 écus d'or ». C'est l'emprunt dont nous parlons, à son taux de remboursement. D'après une autre mention du même *Catalogue* (no 921), les marchands prêteurs (Pin et Auloin) étaient siennois.

2) *Diario Ferrarese*, dans Muratori, XXIV, c. 299.

3) Sanudo, p. 321.

Pataud, conseiller au parlement de Dauphiné, et Gobert des Massues, gentilhomme du roi : il leur confia ses plaintes qu'il les pria de transmettre au duc d'Orléans ; plaintes toujours les mêmes, sur l'augmentation des troupes d'Asti, sur les visées du duc en Milanais... Cette fois, Louis répondit, le 1er mai, par une note signée de sa main, très énergique, très nette. Il disait : Non. Les troupes d'Asti sont des troupes royales, envoyées là sur l'ordre du roi et qui n'en sortiront que sur son ordre. Il proposait d'en référer au roi, et, en attendant, de suspendre les hostilités, moyennant un échange d'otages [1].

Quelques jours après, Commines, selon les ordres de Charles VIII, réclama des explications, à Venise. Il déclarait passer condamnation sur l'investiture impériale, il ne paraissait pas se douter même des droits du duc d'Orléans sur Milan : mais il demandait le motif des démonstrations de l'armée milanaise devant Asti. Le Sénat prit la défense de Ludovic ; c'est le duc d'Orléans qui avait réuni des troupes dans un but hostile, le duc de Milan ne faisait que se défendre. Le Sénat rappelait les diverses déclarations de Ludovic ; il promettait le retrait des troupes milanaises, si Louis d'Orléans faisait d'abord évacuer le comté d'Asti [2].

Le roi avait chargé aussi le comte de Caïazzo de représentations près de Ludovic, à propos de sa participation à la ligue. Ludovic répondit, le 2 mai, par une lettre évasive, où il ne désavouait rien : la ligue avait simplement pour but, disait-il, la conservation réciproque des États, le repos de l'Italie, l'avantage de la chrétienté. Il venait d'interdire aux Gênois de recevoir l'armée française : cette interdiction n'avait pour but que d'éviter au roi des complications [3].

1) Orig., Arch. de Milan, *P. E. Francia.*
2) Arch. de Venise, *Secreto*, 35.
3) Rosmini, *Vie de J. J. Trivulce*, II, 213.

Charles VIII ne pouvait plus hésiter : le 8 mai, il avise en hâte le duc de Bourbon des menaces du « duc de Milan » contre le duc d'Orléans : « Faites y diligence, car, pour rien, je ne voudrois qu'il fut outragé du duc de Milan, et n'eusse pensé qu'il l'en voulu faire, car l'outrage je le repute à moy faict[1]... Pour l'amour de mondit frère d'Orléans, ne pouvés faillir a luy envoyer gens et secours le plus que vous pourrés... »

Heureusement, cette missive se croisa avec l'avis des mesures arrêtées d'urgence par le régent avant les ordres directs de Naples. Charles VIII reprend aussitôt la plume (le 9 mai), pour remercier Pierre et le prier de continuer, de hâter l'envoi de francs-archers, si ce n'est déjà fait, enfin de mettre le duc d'Orléans en état de garder, « ainsi qu'il m'a escript, les passaiges à ceulx qui les vouldront empescher à mon retour ». Le roi tient extrêmement à ce qu'aucun *inconvénient* n'arrive *à son frère*, faute de secours.

Les forces d'Asti commençaient à former un noyau notable. Grâce au prêt du comte d'Angoulême, Louis pouvait faire des enrôlements dans le pays, former une troupe milanaise. Le duc de Bourbon, depuis le commencement d'avril, venait d'envoyer successivement six compagnies régulières, les compagnies Bâtard Charles de Bourbon, Gié, celles de Rieux, Bailli de Chartres. Charles de Bourbon commandait en personne la sienne. Un maître d'hôtel du roi, Jean de Gamaches, sieur de Sury-es-bois en Berry, avait été aussi expédié dès le début, pour servir, en quelque sorte, de chef d'état-major[2]. Deux mille cinq cents archers arrivèrent encore à la fin. Ces forces semblaient suffisantes au duc d'Orléans : Charles VIII, décidément ému, ne les jugea pas telles. Il

1) Fr. 3924, f°s 3 v°, 4.
2) Il reçut une allocation spéciale de 120 livres en avril, et autant en juin (*Tit.* Gamaches, 42).

ordonna à la régence d'envoyer, sans aucun délai, deux ou trois mille Suisses de plus à Asti, deux ou trois cents lances dans les Alpes pour garder les passages et, au besoin, *épauler* le duc d'Orléans, et enfin de lever le ban et arrière-ban du Languedoc. Le régent, mieux placé pour juger de l'ensemble des choses, ne se préoccupait pas moins des frontières de France, où il expédia des ordres de surveillance rigoureuse[1]. Il lui parut nécessaire de conserver les forces du Languedoc en vue de l'Espagne. Il se borna à l'envoi du ban et arrière-ban du Dauphiné, qui arriva à Asti dans le courant de mai. Quant aux deux cents lances des Alpes, elles ne s'y trouvaient pas encore le 22 mai[2].

Ces mesures suffirent à refroidir l'enthousiasme de la ligue. Ludovic envoya Caïazzo à Venise, arrêter mûrement le plan de campagne. Suivant lui, Charles VIII ne pouvait revenir de Naples que par la route de Pise : il fallait veiller de ce côté. Toutefois, Ludovic insistait maintenant avec vivacité pour faciliter autant que possible à Charles VIII un retour pacifique. Le 4 mai, le Sénat de Venise, sans repousser formellement ces propositions si nouvelles, décida, sans débats et presque à l'unanimité[3], des mesures belliqueuses. Mille hommes, de vieilles troupes, mis sur le pied de guerre, n'attendaient que le signal du départ. Le marquis de Mantoue reçut l'ordre de lever quatre mille hommes de pied, moitié Suisses, et de former une bonne cavalerie légère, avec les terribles stratiotes d'Albanie, qu'on réputait irrésistibles[4]. Le

1) Stein, lettres citées, n° 27 : cf. fr. 25717, 173.

2) La Pilorgerie, p. 260-263 : lettre de P. de Bourbon, ms. Parlement, 474, f° 34.

3) 180 voix, contre 4 (Arch. de Venise, *Secreto* 35, 96 v°).

4) Pour le dire en passant, c'est un phénomène assez singulier de voir Charles VIII qui se proposait de délivrer Constantinople, qui comptait sur l'appui des Albanais et Macédoniens, qui s'intitulait Empereur des Grecs, combattu, au contraire, par les Albanais, avec l'appui du sultan.

même jour, le Sénat répondait d'une manière non moins énergique à l'envoyé de Jean Bentivoglio[1].

Charles VIII, aussi, se préparait à la lutte. La résolution des Vénitiens ne trouvait dans le centre de l'Italie qu'un écho assez affaibli : Sienne restait hésitante. Le duc de Ferrare, lui-même, le beau-père de Ludovic, entraîné par un courant d'opinion locale hostile aux Vénitiens et extrêmement favorable aux Français, demeurait indécis et penchait plutôt en leur faveur. Le pape, abandonné, peu soucieux de se livrer aux Lombardo-Vénitiens, comme le lui conseillait Maximilien, passait par mille angoisses. Charles VIII envoya, le 12 mai[2], une ambassade le rassurer[3]. Il n'y réussit pas. Malgré les conseils de ses amis, Alexandre ne put surmonter ses appréhensions[4] et finit par quitter Rome.

Le roi venait aussi de faire une importante recrue, en la personne du capitaine Jean-Jacques Trivulce, un des plus redoutables adversaires de Ludovic. Chef d'une des deux plus importantes familles de Milan, Trivulce avait en Milanais beaucoup d'influence et d'amis, et il connaissait le pays à merveille.

C'était un homme extrêmement énergique, très rude aux autres et à lui-même, fait pour la guerre, pour le mouvement, pour les combats : inflexible dans ses idées et dans ses actes, infatigable, aimant le coucher sur la terre dure, chevauchant en armes et nu-tête sous le plus brûlant soleil aussi bien qu'au milieu des glaces, possédé d'un besoin physique d'activité sans égal, au point que, la paix lui imposant, par aventure, des loisirs, on le vit, jusque dans sa vieillesse, les passer à cheval, sur la route de Paris à Milan, faute d'un meilleur

1) Arch. de Venise, *Secreto*, 35, p. 97.
2) Lettre de Charles VIII (Arch. de Milan, P. E., *Francia*).
3) Lamansky, *Secrets d'État de Venise*, p. 291.
4) V. sa lettre à Ferdinand et Isabelle, K. 1710.

emploi. Cet homme de bronze, très droit, très brave, mais peu diplomate, avait toujours vécu dans les camps : à la suite de ses premiers exploits, le pape tenta de se l'attacher, en lui offrant le chapeau de cardinal. Trivulce refusa et resta fidèle au casque de fer. Venu en France avec Galéas Sforza pour la campagne du *Bien Public*, au compte de Louis XI, il y laissa une grande réputation. Les actes, le caractère de Ludovic le More lui inspiraient un mépris profond, une sorte d'horreur : Trivulce se fit son adversaire passionné, irréconciliable, et jura sa destruction. Un homme de cette trempe devenait vite un chef de parti redoutable. Ludovic l'exila, confisqua ses biens : Trivulce porta son épée aux adversaires du gouvernement milanais. Il reçut le commandement d'une compagnie dans l'armée napolitaine, où, tout en combattant sous pavillon milanais, il ne tarda pas à tenir en réalité le premier rang. Il était Français de cœur; il trouvait dans les hommes d'armes français les compagnons de son choix, bien plus que parmi les mercenaires enrôlés au service de Naples. Son mariage avec Béatrix d'Avalos lui assurait une grande situation dans le royaume de Naples. Ludovic essaya vainement de le désarmer, de le ramener, par des mises en demeure successives. Trivulce déclina tout; lorsqu'il vit Charles VIII se brouiller avec Ludovic, il se hâta de se rapprocher du roi, et, dès le 7 avril, il reçut officiellement le commandement de sa compagnie pour le compte de la France, dont il allait désormais devenir un des plus fidèles et des plus illustres défenseurs[1].

Ces diverses considérations causaient à Ludovic le plus pénible malaise : la présence de Trivulce dans l'armée française, de sujets milanais dans les troupes du duc d'Orléans, lui pesait, car, en dépit des illuminations, des fêtes et des in-

1) *Vie de J.-J. Trivulce*, par Rosmini, not. t. II, p. 210. Cf. notre édition de *Jean d'Auton*, I, 10: Commines, édition Dupont, II, 333, 448.

vestitures, il se sentait, dans son duché, l'objet d'une réprobation presque générale. Il redoutait maintenant d'engager une partie, qu'il jugeait trop grave, et son représentant à Venise, Caïazzo, cherchait à calmer plutôt qu'à soutenir l'ardeur de ses alliés. Le 2 mai, il se résigna décidément à écrire à Charles VIII une lettre d'excuses[1]. Il passa ainsi tout le mois de mai, en proie à des anxiétés cruelles, et dans une complète incertitude. Maximilien et l'Espagne ne semblaient disposés à envoyer en Italie ni un homme ni un écu : l'on annonçait seulement l'arrivée d'un ambassadeur espagnol, qui, en effet, commença par s'arrêter à Cuneo, près de la duchesse de Savoie, dans les premiers jours de mai, et que Ludovic attendait avec une impatience extrême[2].

Il fallut, pour battre monnaie[3], recourir à de nouveaux impôts, qui n'accrurent pas la popularité du gouvernement. Le commerce souffrait; plus de sécurité sur la frontière. Ludovic travaillait d'ailleurs à affamer la garnison d'Asti ; c'est à peine si la foire de Verceil, alors fameuse, put se tenir. Le capitan Fracassa s'en alla fourrager sur le territoire du Montferrat et enlever des bestiaux ; la marquise se hâta de réclamer et obtint leur restitution[4]. Le 7 mai, Galéas fit un mouvement et les Français sortirent d'Asti pour le repousser ; il y eut collision, suivie de quelques morts de part et d'autre. Le mois se passa en alertes et en menues escarmouches, plus ou moins volontaires. Vers le 15 mai, sur l'annonce d'une reconnaissance projetée par les Français, que le bruit public transformait en un projet d'attaque, Ludovic fit enlever le pont de bateaux qui reliait Annone à Arazzo[5].

1) Arch. de Milan, *P. E. Francia.*
2) 8 mai. Arch. de Milan, *Militare, Guerre,* 1495.
3) *Diario Ferrarese,* c. 306.
4) Sanudo.
5) 17 mai. Arch. de Milan, *Guerre.*

Milan et Asti offraient, à ce moment, un spectacle singulièrement disparate. A Asti, on souffrait de privations véritables, car la production indigène ne pouvait plus suffire pour le chiffre anormal de la population. Louis d'Orléans menait une vie de soldat, assujettie à la plus stricte économie. Toute sa garde-robe tenait dans deux coffres ferrés. Six chemises froncées, seize mouchoirs, une paire de bottes, une paire de souliers à triple semelle, une paire de pantoufles, voilà son équipage; il fait soigneusement réparer et compléter son armure, sa *gorgette* de maille ornée de deux anneaux d'or, son casque surmonté de deux plumes bleues fixées dans une monture ouvragée, ses *fautes* doublées de satin cramoisi. Il achète une bonne couverture de camp, en drap *blanchet*. L'écurie seule est bien montée; nous y trouvons, à côté du cheval de M. de Narbonne et des *grands chevaux* du duc, des courteaux, un cheval *barbarisque*, deux *hobins*, l'un noir et l'autre blanc, un cheval *bayart*, un grison, un rouan, un « coureur », une grosse mule, une mule fauve, plusieurs mules ordinaires. Les sangles couvertes de drap d'or indiquent un reste de luxe; sauf une selle de velours noir, tout le reste est de cuir ordinaire et solide: les brides en cuir rouge, les rênes rouges ou blanches [1]. Quant aux vêtements de cérémonie, ils tiennent peu de place: pour le duc, une robe de drap d'or, à porter à cheval, avec un manteau de drap écarlate : un sayon de drap d'or, doublé de drap jaune et rouge, un manteau et un pourpoint de velours noir, pour figurer à pied ou sous la tente. Quinze de ses pages et sept enfants d'honneur (parmi lesquels le sire de Ronsart) reçoivent des vêtements de drap gris, des chapeaux à ruban de soie, des aiguillettes, des ceintures.

1) Détail typique : le duc se fait ressemeler une paire de bottes. Il distribue autour de lui quelques paires de souliers, dont plusieurs dans le même cas.

Mais, même dans ces moments d'économie forcée, on retrouve la générosité naturelle du prince; il distribue des chevaux, des selles, des harnais; un de ses archers, un moment prisonnier, reçoit un chapeau. Il se plaît à commander de menus spécimens de l'art astesan : quelques pièces d'orfévrerie, un couvercle de vermeil pour son verre. Un modeste rival de Léonard de Vinci, un certain Sévelac (ou Sénelac) exécute en or une Sainte-Barbe et un porc-épic, pour son guidon armorié, et peint en jaune et rouge ses chariots. Les bonnes sœurs du couvent de Sainte-Agnès, d'Asti, offrent au duc deux calottes sorties de leurs mains, l'une en soie soutachée d'or, l'autre en satin cramoisi. Elles en préparent une autre pour le roi, dans le retour duquel elles ont foi[1].

Le duc fait aussi fabriquer par un orfèvre d'Asti deux coins à ses armes, pour frapper des ducats[2].

A Milan, au contraire, on ne parlait que de fêtes, d'ambassades, de joie, de gloire, de somptuosités. L'arrivée de chaque ambassade amenait un redoublement de pompe. Ludovic multipliait les cadeaux magnifiques. Le 16 mai, le marquis de Mantoue arrive à Milan; le 17, les ambassadeurs de Venise et de Maximilien[3], ceux-ci précédant, disait-on, leur maître en personne. Tout convergeait autour de la cérémonie d'investiture, préparée avec le plus grand soin par Ludovic lui-même, et qui eut lieu le 26 mai, avec un apparat sans égal. Toutes les cloches de Lombardie sonnèrent; partout des feux, des danses et des banquets. Ludovic lança une proclamation très solennelle. Cela ne suffisait pas : un décret spécial inscrivit dans le calendrier l'anniversaire de ce jour mémorable, comme le jour de la fête nationale, que

1) *Tit.* Orléans, XIV, 959-962 : *Joursanvault,* 921.
2) *Tit.* Orléans, 962.
3) *Diaire* manuscrit *de Phil. de Lischate.*

chômeraient à l'avenir les administrations et les tribunaux [1].

Après tant de démonstrations, Ludovic put croire son gouvernement solidement établi. Il partit pour Pavie, et, là, il reprit les préparatifs militaires, son cauchemar, avec une certaine mollesse. Pendant que l'argent coulait à flots pour les fêtes, l'armée, mal payée, et sans appui moral, donnait des signes de dislocation manifeste : la désertion se multipliait. Combien Ludovic regrettait tout bas sa fausse démarche, son illusion sur Asti ! Maintenant, comment reculer? Sans doute, Louis d'Orléans, immobile, paraissait attendre, l'arme au bras, le retour du roi. Mais, instinctivement, Ludovic craignait tout; il craignait de voir le roi se réconcilier avec Gênes, fût-ce au prix de Sarzana et autres places, et retrouver de ce côté une voie libre, un point d'appui peut-être. Des espions envoyés par Bergame, annonçaient vaguement le grossissement perpétuel des troupes d'Asti. Ludovic ne recevait aucune réponse aux ridicules protestations qu'il avait cru habile d'expédier en France : il ne connaissait pas le secret des rapports de la régence avec le duc d'Orléans; autant que possible il arrêtait les courriers, mais il ne les arrêtait pas tous [2], et, du reste, les Français étaient avertis, car Charles VIII avait réclamé officiellemeut à Milan, le 11 mai, contre l'arrestation d'un ancien trésorier de Naples, Mathieu Coppola, son maître d'hôtel, qui se rendait en France avec un sauf-conduit [3].

1) Formentini, *Il ducato di Milano*, p. 102, 103. Cf. C° Magenta, *I Visconti e gli Sforza nel castello di Pavia*, II, 470.

2) Le 10 mai, Pierre de Bourbon envoie 10,000 livres au duc d'Orléans, pour soudoyer ses gens, afin d'assurer le retour du roi (*Histoire* de La Mure, II, 444, *n.*) Cf. fr. 20690, n° 20 : Mandats de payement, par Pierre de Bourbon, régent, de 100 livres pour deux voyages de Richart le Moine, l'un près du roi, l'autre près du duc d'Orléans, 6 novembre 1495 : K 76, 2, payement d'un autre courrier.

3) Arch. de Milan, *Francia*.

Le gouvernement milanais saisit deux courriers de Pierre de Bourbon au roi, le premier en clair, le second en chiffres, et n'y trouva pas matière à se rassurer ; le régent, dans les lettres non chiffrées, parlait de si grands armements, que c'était à se demander s'il n'avait pas fait d'avance le sacrifice de son courrier.

Tout semblait concourir à accroître les tortures de Ludovic. Charles VIII n'admettait pas ses excuses et annonçait hautement l'intention de se venger. Le 21 mai, le roi écrivait à la duchesse de Savoie une lettre très énergique, pour dénoncer l'*entreprise* de Ludovic sur Asti, contraire à toute bonne foi, à tous les traités, serments et promesses. Je suis résolu, disait Charles VIII, à résister de telle manière que l'honneur et le profit m'en demeurent. Je fais envoyer à Asti d'ores et déjà des Suisses, des arbalétriers, toute sorte de troupes, en attendant une *bonne grosse* armée qui se lève en France. Il réclamait l'aide de la duchesse, et la priait d'envoyer à Asti des vivres, comme en général tout ce dont on aurait besoin. Cette lettre tomba dans les mains de Ludovic[1].

Dans les derniers jours de mai, quatre cents lances françaises sortirent d'Asti et s'avançèrent très nettement sur la frontière milanaise, où elles occupèrent une bourgade, pour se donner de l'air[2].

Les alliés de Ludovic, les Vénitiens, le pape, commençaient à se fâcher de l'inaction de leur ami. Ils lui jetaient à la face le reproche d'avarice. Aucune puissance italienne ne possédait le magnifique budget du duc de Milan, 160,000 ducats par

1) Elle se trouve aux Archives de Milan.

2) A ce moment, Louis expédia dans la Rivière de Gênes un noyau de troupes assez important. Le bruit courut même qu'il allait arriver à Gênes en personne. Le 5 juin, le Conseil de Gênes décida une levée de mille hommes de pied (Arch. du Ministère des Affaires étrangères de France, *Gênes*, 2, f° 230 v°).

an, — sans compter le budget du duché porté à ce même chiffre opime[1], — et on le voyait si prodigue pour les fêtes, pour les cadeaux ! Son simple budget ordinaire de dépenses personnelles s'élevait à 18,000 ducats; il dépensait la même somme pour l'entretien ordinaire de sa cour. On ne se rendait pas compte de l'embarras réel des finances ducales, sous des dehors si brillants. Jusque-là, les alliances avaient coûté cher à Ludovic, car il fallait les payer comptant. Il avait dû en passer par les exigences de Maximilien et, avant tout, lui solder intégralement la dot de sa femme, soit 400,000 ducats; l'investiture, longuement marchandée, coûtait 120,000 ducats. La France coûtait moins cher; cependant, elle avait obtenu un prêt de 200,000 ducats, à gros intérêts, il est vrai. Et que d'autres dépenses depuis quelques mois! Bref, ce riche potentat, tout en écrasant ses peuples, se voyait réduit à envoyer à Gênes une partie de ses bijoux, pour payer les armements, et à la monnaie les belles médailles d'or de ses prédéeesseurs. Pendant ce temps, Alexandre VI, « faisant, disait-il, sur l'avis de Ludovic, un effort douloureux pour son cœur, quittant Rome la veille d'un jour où le peuple vient en foule baiser les mains de son pontife »[2], conjurait, au moins, Ludovic, de se montrer généreux, de ne pas imiter les empereurs de Byzance dans leurs sottes économies; ce serait une avarice véritable, mal entendue, néfaste, inopportune[3]. Ludovic, gêné par l'état de son trésor, ne pouvait que presser l'arrivée des troupes vénitiennes. Les Vénitiens lui renvoyaient ses instances; ils se plaignaient aussi de ne pas trouver de bon capitaine général... Ludovic s'offrit pour cet emploi...

1) Cf. *Archivio Stor. Lombardo*, 1879, p. 230, un article de M. César Cantù, évaluant le budget total du Milanais en 1497 à 700.000 ducats.

2) Lettre du 1er juin, à Ludovic : Chmel, *Notizenblatt... der K. Akademie der Wissenschaften*, zu Wien, année 1856, p. 448.

3) Chmel, *Notizenblatt*, p. 466.

Pour se garer du côté de Gênes qui lui tenait fort à cœur, il envoya l'ordre d'armer à son compte dix galères et quatre navires construits pour la France et non utilisés, et d'ajouter deux autres navires; pour plaire aux Génois, on n'économisa pas. Venise concourut à la dépense...[1] On pria le roi d'Espagne, très influent à cause de nombreux liens d'affaires et des comptoirs importants des Génois dans son royaume, d'envoyer à Gênes un ambassadeur coopérer à l'œuvre de la ligue. Enfin, à tout événement, Ludovic mit au châtelet de Gênes une bonne garnison, sur laquelle l'énergie bien connue du gouverneur Adorno pouvait s'appuyer.

On annonçait l'envoi de cinq cents Suisses de l'armée française à Sarzana. Trois fils d'Hiblet de Fiesque, réfugiés à Pise, se vantaient hautement d'aller à Gênes avec cinq mille Français. On pensait que Charles VIII établirait à Pise son quartier général, pour faire marcher de là son armée à Sarzana et y attendre le dénouement des événements préparés à Gênes[2]. Une petite flotte française de sept galères, trois *fustes*, deux navires, deux galions, et une brigantine, bien équipée et bien montée, vint jeter l'ancre dans le port de Livourne, le 24 mai[3].

Charles VIII s'avançait dans la direction de Sienne, par Rome. Ludovic, qui excellait dans les précautions, recevait, jour par jour, presque heure par heure, le compte rendu de

1) Le 24 mai, Commines se présenta encore devant le Sénat de Venise, par ordre du roi; il protesta contre la conclusion d'une ligue, et chercha, dans une harangue médiocrement digne, à séparer Venise de Ludovic Sforza. Il dit que Charles VIII n'avait fait de mal nulle part, qu'il avait été bien reçu partout, notamment à Pavie, qu'il voulait rendre aux Florentins leurs forteresses, qu'il désirait seulement rentrer en France sans rien demander. Il ajouta, du reste, que personne ne saurait arrêter le roi, « le duc de Milan pas plus qu'un autre. » Il finit en annonçant sérieusement une prochaine entrevue du roi avec l'Empereur « pour la croisade » (Arch. de (Venise, *Secreto* 35, p. 107 v°).

2) Lettre de B^ta^ Malaspina (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Alessandria*).

3) Sanudo.

sa marche[1]. On intercepta aussi un courrier parti de Ceprano, avec un paquet de lettres du 25 et du 27 mai.

Il y avait là des lettres de Saint-Malo et de divers officiers : presque tous les officiers disaient : « Nous arrivons à Asti. » Les lettres les plus intéressantes étaient celles du cardinal de Saint-Malo à la reine, au duc de Bourbon, au duc d'Orléans : elles variaient un peu de style, selon le destinataire. De Pontecorvo, le 25 mai, Saint-Malo représentait à la reine le roi comme fort désireux de la revoir, et de revoir le duc d'Orléans, qui venait de retomber malade. Saint-Malo se déclarait prêt à faire personnellement son devoir en ce sens, « ne désirant rien plus au monde que voir le roi en France » ; il calmait les transes de sa souveraine. Depuis sa variole[2] de Naples, le roi va bien, il a une bonne armée ; le duc d'Orléans est bien entouré à Asti ; tout marche pour le mieux. Au duc de Bourbon, il parlait un langage analogue : « Les Romains, ajoutait-il, refusent hautement d'embrasser le parti de Milan et de Venise, et se déclarent bons amis du roi : » le cardinal doutait de leur sincérité, mais il affirmait la volonté du roi de n'attaquer personne. Avec le duc d'Orléans, son style devenait plus martial. « Le roi compte vous voir bientôt : il arrivera à Rome dans quatre ou cinq jours ; il a *bonne compagnie* ; je vous garantis que personne ne l'arrêtera : on n'a point peur ici de toutes les ligues italiennes. » Les autres lettres respiraient la confiance et l'audace. On traverserait Rome de gré ou de force : le pape promettait bon accueil, mais peu importe ; les forces qui entourent le duc d'Orléans assurent le retour. En juin, on sera à Asti, en juillet à Lyon. « Nous n'avons nul souci, disait encore Saint-Malo à l'archevêque de Reims ;

1) Liasse de ces renseignements aux Arch. de Milan, *Guerre*, 1495.
2) « *Le verole* », dit la traduction italienne.

les forces d'Asti nous seront d'un grand appui. » Une des lettres dut appeler plus particulièrement l'attention de Ludovic et lui inspirer du souci. C'était une lettre de Saint-Malo à l'évêque de Novare, d'où résultait la preuve certaine de rapports très particuliers entre l'évêque et la cour de France, car cette lettre était une réponse, et une réponse pleine de jactance. Naples est bien fourni, y lisait-on, nos gens ne rêvent que bataille. Le roi est *gaillard*, et bien résolu à aller voir « Monseigneur » à Asti. Ainsi, entre Saint-Malo et l'évêque de Novare, on ne parlait pas de Louis d'Orléans comme d'un étranger, on l'appelait *Monseigneur*, ainsi qu'un prince dans ses domaines [1].

Une autre lettre, écrite par Saint-Malo à Louis d'Orléans, le 30 mai à Valmontone, également interceptée, put apporter à Ludovic de nouvelles inquiétudes. En voici le résumé : Le Saint-Père s'est réfugié à Orvieto : le roi entrera lundi à Rome, M. de la Trémoïlle et le sénéchal de Lyon sont allés préparer ses logements. Le roi n'amènera pas les Suisses à Rome, il n'y restera qu'un jour pour faire ses dévotions à Saint-Pierre, et sera le 15 juin à Florence. L'armée ne demande qu'*à faire* et à prouver sa bravoure. Le roi, outre sa maison, mène douze cents lances françaises, quatre mille Suisses, deux mille arbalétriers gascons : Trivulce commande une compagnie de cent lances, et deux ou trois cents lances italiennes. Asti va recevoir de France de nouveaux renforts. Le roi ne demande que la paix; puisse-t-on l'obtenir pour ne plus guerroyer que contre les Infidèles! Les gens d'armes du marquis de Mantoue, à la solde de Venise, font dire qu'ils se battent à regret contre

1) Extraits traduits de ces lettres : Arch. de Milan, *Duca d'Orléans*. L'évêque de Novare, Jérôme Pallavicini, était un lettré fort distingué. Préconisé par Innocent VIII, en 1484, il avait dû partager les revenus de l'évêché avec Ascagne Sforza, qui prit le titre d'administrateur du diocèse (Basilica, *Novaria*, Novare, 1612, 4°, p. 524 et s.).

les Français, dont ils touchaient jadis la paye. Jamais nos troupes n'ont eu plus d'entrain. Toute l'armée de Milan et de Venise peut venir : la route que nous désirons est celle qui passera au milieu d'elle. Les vivres sont abondants, le voyage fort beau, le temps frais et excellent. Sans vous, le roi ne se hâterait pas, et peut-être d'Asti reviendra-t-il à Naples, quoiqu'il n'en ait nul besoin. On l'adore, à Naples; on a été désespéré de le voir partir, on est prêt à tout pour son service. Ces Napolitains sont braves gens et de bon vouloir. « Le roi vous montrera de belles choses qu'il avait à Naples, les plus belles que vous ayez jamais vues [1]. »

Ces lettres se passent de commentaires : elles montrent la souplesse du talent de Saint-Malo.

On voit aussi que la cour accueillait des ouvertures faites par les adversaires de Ludovic, dans son duché même, à Novare. Ulcéré contre Ludovic, et désormais en guerre ouverte avec lui, d'ailleurs ne redoutant rien, le roi embrassait donc le parti du duc d'Orléans et voyait avec plaisir parler des droits de son cousin sur le Milanais[2]. Il invita Louis à s'en prévaloir pour troubler le duché [3].

Le 7 juin, Ludovic reçoit de ses agents l'avis confidentiel que Louis d'Orléans se prépare à quitter Asti le 9 avec son armée; il prescrit aussitôt à Galéas une active surveillance [4]. Le 8, il donne ordre de jeter des ponts sur le Pô, pour le pas-

1) Traduction italienne. Arch. de Milan, *Francia*.

2) Un ami du duc d'Orléans, Méry de Rochechouart, reçut en gratification du roi une part de la contribution de 4.000 ducats due par la ville de Manfredonia (Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 109).

3) Alessandro Benedetti, *Il fatto d'arme del Taro* (éd. de Novare, 1865), p. 42 : Ant. Rusconi, *Assedio di Novara*(Novara, 1884), p. 4 : Ghilini, *Annali di Alessandria*, p. 115.

4) Arch. de Milan, *Militare*, *Guerre*, 1495. Tous les détails qui suivent sont, sauf avis contraire, extraits de pièces du même fonds, et spécialement de la liasse *Congiura di Novara*, à la date indiquée pour chaque fait.

sage de l'armée vénitienne prête à déboucher en Lombardie, et qui parut à Crémone le 21.

Ce même jour, on passait à Asti la revue des troupes, du moins de celles qui s'y trouvaient, car les nécessités de la garde et surtout l'extrême difficulté des logements et des subsistances les éparpillaient au point que neuf lances seulement de la compagnie de Ligny sur cent parurent à la *monstre*[1].

Le 9 juin, un certain André Crivelli, préposé au poste de Vignale[2], adresse à Ludovic une lettre éperdue. De nouvelles troupes françaises sont arrivées à Asti. La nuit dernière, cinq cents chevaux ont traversé Stroppiana. On a cru voir avec eux, tant on redoutait la trahison, le frère de M. Galéas de San Severino (il se trouvait loin de là), avec des archers, et messire Constantin Arniti. « Tout fuit, tout se réfugie dans les forteresses. Vignale, mal fortifié, ne peut tenir. Je me recommande à Dieu et à sa Mère! » Vingt-quatre heures plus tard, Ludovic reçoit coup sur coup de bien autres nouvelles : à dix heures du jour, le 10 juin, le commissaire de Novare envoie en toute hâte demander des ordres : un hérault du duc d'Orléans, habillé à ses armes, venait de se présenter et de sommer la ville de se rendre sur le champ, sinon le duc, qui arrivait avec vingt mille hommes, la mettrait à sac le lendemain[3]. Une heure plus tard, quelques mots, crayonnés sur une feuille de papier, annoncent l'occupation de la ville, mais la forteresse tient encore. Bientôt, une adresse au duc, où l'on mit les signatures de tous les chefs de l'armée milanaise, même du cardinal de la Rovère, du marquis de Mantoue, de Galiot de la Mirandole,

1) Fr. 25782, f. 149.
2) Le texte porte « Vinzalii ».
3) Cette lettre, des Archives de Milan, a été publiée par M. Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce*, II, 216.

du seigneur de Carpi, dénonce l'incivisme de Novare qui vient de se vendre aux Français, et félicite la citadelle. Voici ce qui s'était passé.

La ville de Novare, riche, importante, située près de la frontière du Piémont, était une ville guelfe et aristocratique : au premier rang des citoyens importants de cette ville se trouvaient les membres de deux familles, distinguées par leur fortune, par leur influence comme par leur illustration et leurs alliances : les Caccia, les Tornielli. Or, depuis longtemps, l'avidité de Ludovic suscitait à Novare de violentes inimitiés. Sous prétexte d'achever un grand canal, très anciennement en projet, qui devait joindre le Tésin à sa célèbre propriété de Vigevano, la *Sforzesca*, Ludovic commença par s'emparer, violemment, de diverses propriétés particulières, qu'il joignit sans scrupule à ses propres domaines[1]. Puis, le canal se trouvant insuffisant, Ludovic, dans un but de pure spéculation privée, se concéda, dès le 14 novembre 1481, un décret qui autorisait l'expropriation, sans indemnité, pour cause de l'utilité publique, de tous les cours d'eau susceptibles d'alimenter un canal dérivatif de la Sesia. Ce décret visait une vieille ordonnance de Philippe-Maria Visconti, depuis longtemps tombée en désuétude. Pour ne pas blesser les Novarais, Ludovic usa d'abord de diplomatie, et, par acte notarié, son *compère* Robert de San Severino, le père des San Severino actuels, convint, au nom de Ludovic, de ne détourner de la Sesia qu'une quantité d'eau limitée. Ces questions d'eau présentaient à Novare un intérêt capital, non seulement pour les industries suburbaines, mais pour l'agriculture du territoire, basée sur un système d'irrigation dont les premiers travaux remontaient à une haute antiquité. Après la Sesia, Ludovic s'at-

1) Rusconi, *Lodovico il Moro*, p. 25.

taqua à un vieux canal, qu'il prétendit accaparer, et pour lequel il arriva encore à une transaction avec la ville de Novare, en 1487-1488. Dans les actes de cette transaction, figure un Manfred Tornielli[1], fils de feu Grégoire, comme conseiller de la commune. Ces actes donnèrent naissance à la construction d'un nouveau tronçon de canal (appelé la *Mora*), laquelle s'effectua grâce à des spoliations criantes[2]. On s'empara, notamment, de cours d'eau appartenant au comte Jean-Baptiste Caccia et au comte Manfred Tornielli[3]. Pour faciliter les choses, Ludovic recourut à un expédient vraiment atroce. Il fit accuser d'un crime imaginaire, un certain Innocent Caccia, mort depuis quelques années, et, sans se soucier de l'honneur de la famille, il fit rétroactivement condamner le défunt par des juges prévaricateurs à une peine infamante, c'est-à-dire entraînant la confiscation. Armé du jugement, il s'adjugea les biens du mort, au détriment des héritiers naturels, et put ainsi achever son canal. Depuis lors, la ville de Novare devint un foyer de haines mortelles contre lui[4]. Son frère Ascagne aggrava encore la situation, en s'adjugeant sans aucune espèce de droit l'évêché, grâce à sa situation en cour de Rome, et en forçant l'évêque titulaire à lui abandonner la plupart des revenus[5].

C'est à la cour de Savoie que vint l'idée de mettre à profit la situation bien connue des esprits à Novare. Le sire de Valperga et le comte de Bresse entrèrent en rapports avec les

1) Il est appelé, dans les actes français, *Mainfroy Tornielly* ou *Mainfroy Tourniel*. Il avait un frère, Dominique, entré dès son enfance au service intime de Ludovic et qui y resta jusqu'en 1500 (J J. 233, 39 : J J. 234, 60.)

2) Rusconi, p. 25-39 : Paul Jove.

3) *Id.*, p. 51-52 : C° Morbio, *Storia di Novara*, d'après le récit contemporain du chanoine Goriccio, dit Barba.

4) Paul Jove.

5) Note ci-dessus, p. 181.

mécontents, et, vers le commencement de mars, le comte de Bresse, devenu très influent près de Charles VIII, tenait, de Naples, les fils d'un véritable complot. Il avait dressé une liste de vingt à vingt-deux Novarais, sur qui l'on pouvait compter; il eut l'imprudence de la lire et de la commenter dans une nombreuse réunion de plus de cinquante personnes, à laquelle assistait un messager, du nom de Perho, envoyé par les Novarais, et qu'il crut être un affidé. Or, Perho ne savait rien; à cette révélation, il éprouva une telle frayeur qu'il repartit à bride abattue pour Novare, où il avait femme et enfants, afin de les en faire sortir. On le chargea d'une lettre pour Baptiste Valente, l'un des conjurés. Perho arriva, tout effaré, à la porte de Novare, le 2 mai; faute de passeport, le capitaine qui commandait la garde du pont du Tésin, lui refusa le passage. Pour l'obtenir, Perho raconta tout; le capitaine haussa les épaules, crut avoir affaire à un fou et le laissa aller, en l'avertissant seulement que, s'il continuait à débiter de pareilles histoires, on le ferait arrêter et remettre au duc.

Sauf cet incident sans conséquence, Valperga mena le complot avec tant d'adresse et de précautions qu'il ne s'en trouve pas d'autres traces; l'enquête approfondie à laquelle Ludovic fit plus tard procéder, ne révéla elle-même rien. Nous savons seulement qu'une correspondance s'établit entre Saint-Malo et l'évêque de Novare, puisque nous avons vu une de ces lettres tomber dans les mains de Ludovic, à qui elle n'ouvrit pas les yeux. On connaît aussi les chefs de l'entreprise : deux parents d'Innocent Caccia, Opicin Caccia, dit Tiberino, de la branche Caccia de Caltignaga, plus connu sous le sobriquet d'Opicin le Blanc; Opicin Caccia, son homonyme, dit Opicin le Noir, de la branche Caccia de Mandello; autour de ces deux Opicin, fauteurs du complot, bon nombre d'autres Caccia, Antoine Caccia de Galeto et ses frères Georges et Pierre, Jean-

Antoine Caccia de Poltrego, Jacques Caccia, le chanoine Jean-Philippe Caccia, et divers citoyens, Étienne Avogadro et autres. L'âme du complot était le comte Manfred Tornielli, personnage important, fort connu et entouré de la plus haute considération. Manfred Tornielli avait pour fils Philippe Tornielli, le fameux capitaine, plus tard effroi des Turcs, qui épousa Antoinette Gonzague, veuve d'Alphonse Visconti de Milan[1], et pour fille la non moins illustre Livia Tornielli, dont le nom brille d'un si gracieux éclat parmi les poètes italiens de la Renaissance[2].

Ainsi appelé à Novare, contre l'ennemi du roi, par une entente directement négociée avec les ministres du roi, Louis d'Orléans, dès qu'il se crut en état de le faire[3], c'est-à-dire dans la soirée du 9 juin, dépêcha sur Novare un corps de troupes. Grâce à l'amitié du Montferrat et de la Savoie, il déroba cette marche à la surveillance de Ludovic, en l'exécutant très rapidement par Moncalvo et par Pontestura, où la nécessité de jeter un pont sur le Pô retint pourtant le petit corps une partie de la nuit[4]. Le 10 juin, dès l'aube, les Français parurent devant la porte San Stefano de Novare, et firent une courte halte dans le faubourg, pour envoyer une sommation. A l'instant, pendant que le commissaire ducal, Jean de Castiglione, seigneur de Marano, mandait en toute hâte le Conseil des notables, la ville se trouva sur pied. La foule, émue, frémissante, se pressait autour du hérault d'armes du duc d'Orléans, comme pour lui faire une escorte d'honneur. Castiglione,

1) Litta, *Famiglie*, t. III.

2) Enquête et pièce, publiées par M. Rusconi, dans son opuscule, *Assedio di Novara*, p. 14 et s. : cf. Cavitelli, cité par I. Fuchs, *Die mailandischen Feldzüge der Schweizer*, I, 197.

3) Legendre (*Histoire du cardinal d'Amboise*, p. 49), assure que le cardinal d'Amboise y engagea aussi le duc.

4) *Chronica di Monferrato* (*Mon. Hist. Patriæ*, Script., III, c. 1245).

effaré, ne sachant quel parti prendre, court, à peine habillé, vers la porte Sainte-Agathe, où « l'on attendait, dit-il, l'ennemi », avec le commandant de la citadelle, Philippin de Fiesque. Il croise Opicin le Blanc tout armé; il va à lui, l'assure de l'amitié de Ludovic, l'entraîne vers la porte. Ils y arrivaient à peine qu'une clameur formidable part de la foule : « Les Français à la porte de Milan ! » Auraient-ils donc fait le tour de la ville? « Soyez tranquille, messer Jean, ils n'en resteront pas là ! », dit Opicin, qui salue poliment et disparaît, en jurant (prétend le commissaire) de les empêcher d'entrer. Castiglione ne court pas, comme on pourrait le croire, à la porte de Milan, ni à la caserne : il va sur les remparts, voir ce qui s'y passe. Son valet de chambre lui apporte sa *salade;* il la revêt et envoie le valet surveiller Opicin. Le valet s'éloignait à peine qu'il rebrousse chemin à toutes jambes en criant : « Les ennemis sont entrés ! les voilà ! les voyez-vous ? » Castiglione voit, en effet, passer deux gardes des portes qui fuyaient éperdument, comme son valet, et une foule de gens de la ville qui hurlaient : *Franza! Franza!* Le bon Castiglione, en paix avec sa conscience, puisqu'il avait convoqué le conseil municipal et envoyé demander des instructions à Ludovic, suit alors son valet. Tous deux montent à cheval, partent au galop, poursuivis jusqu'au bout du pont par une populace hostile, « cum periculo mio », dit-il, et ne s'arrêtèrent qu'à Boffalora, sur la route de Milan. Le cheval du valet avait fini par rester aux mains de la foule; le coursier du gouverneur n'avait que des égratignures. Castiglione fit aussitôt couper les ponts derrière lui, et adressa à son maître un rapport tout chaud sur l'événement. Il retrouva, sur les routes, trois ou quatre de ses serviteurs, en fuite comme lui.

C'est ainsi qu'en moins d'une heure les troupes françaises entrèrent dans Novare. Deux cent cinquante lances pénétrè-

rent d'abord[1], sans aucune effraction, car on offrit les clefs au premier capitaine. Le reste suivit[2]. Les troupes ne campèrent pas toutes dans la ville; la plupart revinrent prendre quartier dans les faubourgs, ou sous les murs.

Nous ne saurions exprimer la stupeur de Milan à ces nouvelles. On crut les Français aux portes de la capitale, et l'on ne voyait rien qui pût les arrêter. L'adresse votée par les chefs et capitaines ne suffisait pas à rassurer : pourquoi écrire au lieu de se battre? La panique, la colère, les haines accumulées, les mépris, tout se mêlait, se déchaînait. La foule, hostile, n'attendait qu'un signal pour se soulever et changer de maître. Les magasins se ferment en un clin d'œil, la ville prend un air d'émeute. Les amis de Ludovic, dans leur trouble, parlaient d'arborer, pour leur défense, les *panneaux* de l'Empire sur toutes les forteresses. Ludovic s'enfuit du château et se réfugie en grand secret chez l'ambassadeur de Venise[3], avec un petit groupe de serviteurs. Il suppliait son hôte d'implorer le Sénat de Venise. En quelques heures, il parut vieilli de dix ans : le lendemain, ses valets de chambre prétendirent avoir retrouvé dans son lit ses bagues, tombées de ses doigts subitement maigris[4].

De sa cachette, Ludovic put envoyer une proclamation rassurante[5] et quelques ordres : on prit les mesures les plus élé-

1) Nous prenons, ici, le chiffre donné par toutes les correspondances ou par les récits d'Italie. D'après la relation officielle, publiée par M. de la Pilorgerie (p. 309), les forces françaises se réduisaient à vingt lances, commandées par Jean de Louan. Il faut remarquer toutefois que la relation officielle, imprimée en France, à la hâte, contient de nombreuses fautes d'impression.

2) Récit d'un témoin oculaire, publié par M. Rusconi, p. 7. Le récit de Sanudo, sommaire et plein d'une évidente mauvaise humeur, contient quelques inexactitudes.

3) A. Benedetti.

4) Bugato, dans Rusconi, p. 9.

5) Minute, du 11 juin aux Arch. de Milan, *Militare*, *Guerre*, 1495. Lu-

mentaires de défense et d'approvisionnement. Philippin de Fiesque, accouru à Milan, retourna vers Novare avec une compagnie de quarante hommes [1].

Ludovic se posait une seule question : pourrait-il défendre Milan? San Severino reçut l'ordre de se replier en toute hâte sur Vigevano et de s'y retrancher, comme au point le plus sûr du duché, afin de couvrir le pays [2]. Mais Ludovic ne comptait qu'à demi sur cette armée, son unique espoir : un des chefs lui écrivait, à l'heure même de la perte de Novare : « Mes gens sont forts mécontents, car les Français s'avancent chaque jour ; ils ont pris Villanova (?) ; chaque jour ils courent le pays, jusqu'à nos portes, sans qu'on y pourvoie : à ce compte, ils iront bientôt à Sainte-Marie-des-Grâces [3]. Pour les réconforter, je leur promets l'arrivée des Vénitiens et des Allemands. Ils répondent qu'il leur faut de l'argent, non de bonnes paroles : sinon, ils se feront Français [4]. »

Le 10 juin, Louis d'Orléans quitta lui-même cette ville d'Asti, où il étouffait, et partit par le Montferrat, avec presque toutes ses troupes [5]. MM. de Champdeniers et Jacques de Tinteville, avec quinze archers et dix hommes d'armes faisaient office d'éclaireurs. La compagnie du bâtard de Bourbon, celle du maréchal de Gié commandée par le lieutenant Jean de Ploret, toutes deux bandes d'élite, ouvraient la marche; ensuite

dovic n'annonce pas la prise de Novare ; il dit : « Hier, le duc d'Orléans a quitté Asti pour venir à Novare. » Il annonce l'expédition de grandes forces militaires.

1) Calvi, *op., cit.*, 120 : Sanudo.

2) Lettre de Ludovic au protonotaire Conradolo, de Gênes, 14 juin (Arch. de Milan, *Guerre*).

3) A Milan.

4) Arch. de Milan, *Guerre*.

5) Nous résumons le bulletin officiel de cette marche, expédié de Novare le 15 (J. de la Pilorgerie, p. 309-313 : *Les nouvelles de M. d'Orléans*, imprimé gothique, à la Bibl thèque de Nantes).

venaient dix-huit *hacquebutes* envoyées d'Orléans, et dix belles pièces composant l'artillerie, puis les vivandiers, le bagage, puis le duc d'Orléans, suivi de deux cents lances, les francs-archers de Bourbonnais et d'Auvergne, très belle troupe fournie par le régent, les gentilshommes formant le ban et l'arrière ban du Dauphiné, la compagnie Champéroux, les francs-archers de Dauphiné, et, enfin, un assez grand nombre de gens d'armes en bonne tenue. Depuis quelque temps, le duc d'Orléans était repris de la fièvre, et sa maladie ne contribuait pas peu sans doute à entretenir la fausse sécurité de Ludovic. On ne l'aurait pas cru en état de participer à un coup de main. Il marcha pourtant.

L'armée, empêtrée de bagage et d'artillerie, gênée par la chaleur, mit huit ou dix heures à parcourir trois lieues; elle passa la nuit à Moncalvo, et, le lendemain, elle alla dîner à Pontestura, dernière ville du Montferrat, où l'on construisait sur le Pô un beau et grand pont, encore inachevé malheureusement. Vers quatre heures, elle passa le fleuve et coucha un peu plus loin. Le vendredi 12, au lever du soleil, elle traversa Verceil, « belle ville à Mme de Savoie ». Les gens du pays l'accueillirent avec force démonstrations de joie et de sympathie; ils criaient : *Orléans*, *France*, ils priaient Dieu et sa Sainte Mère d'aider le duc, de le conduire heureusement. L'armée traversa le Tésin à gué, dîna et campa jusqu'à une heure du matin dans le premier village milanais, sur la rive gauche. Les habitants reçurent Louis d'Orléans comme leur duc et sollicitèrent la conservation de leurs franchises locales : le marquis de Saluces, venu se mettre aux côtés du duc d'Orléans avec le dévouement le plus chevaleresque, répondit, en son nom, que le prince venait précisément apporter la liberté : il invita les habitants à envoyer leur charte, qu'on confirmerait. Grande joie dans le pays... Le samedi 13, à une heure

du matin, l'armée s'ébranla en bon ordre, et à huit heures elle s'arrêta devant les faubourgs de Novare, pour reprendre haleine et préparer l'entrée. « Qui nous eust veu ensemble, nous eust nombré estre XL mille hommes; je crois que nous sommes plus de XVIII à XX mille. Monsieur a la plus belle bande que je veisse oncques; il passera partout, qui que le veuille veoir. »

A dix heures, le défilé commença. La cérémonie dura plus de quatre heures, au milieu d'un enthousiasme indescriptible; partout des cris : *Orléans, Orléans, France, France*, des applaudissements; les Novarais serraient les mains aux Français comme à des libérateurs, on ne voyait que *la croix blanche* de France. Louis d'Orléans, placé sous un dais, précédé du marquis de Saluces et du régent de Montferrat Constantin Arniti, maigre, jaune, exténué, connaissait trop les sentiments des Novarais pour s'étonner de cette ovation populaire : il ne s'étonna que de voir encore la garnison de Ludovic au château, car on lui avait dit que le château ne tiendrait pas plus que la ville [1].

Philippin de Fiesque avait réussi à rentrer au château, avec sa petite troupe, par une poterne du côté de la campagne. Il essaya un simulacre de défense; il organisa des essais de sortie... Son lieutenant, Jacques Calcho, peu habitué aux responsabilités, n'avait pris, dans la déroute universelle, aucune précaution : la garnison était démoralisée. En voyant *accoutrer* les faucons et serpentines contre sa forteresse, Philippin *leva la main et requist qu'on parla à luy* : sans arrêter les préparatifs, Louis consentit à une trêve d'une heure. Philippin en profita pour venir en personne négocier; le conseil de guerre, composé du duc d'Oléans, du marquis de Saluces, du jeune

1) Note anonyme du temps. Arch. de Milan, *Guerre*.

fils du vicomte de Rohan, et des capitaines, accepta son offre de se rendre s'il n'était secouru dans les vingt-quatre heures.

Aussitôt avisé, Ludovic « cheust a la renverse, tout pasmé », d'autant plus que le messager, dans son effroi, n'attribuait pas moins de quarante mille hommes au duc d'Orléans[1].

Le matin du 14 juin, le bruit se répandit dans Novare qu'il arrivait un secours à la citadelle; on disait l'avoir vu sur la route de Milan. Parmi les gens d'armes français, ce fut une grande joie. Ils allaient donc enfin rencontrer les troupes de Ludovic, se donner le régal d'une bataille! Rien n'arriva et, à la vingt-deuxième heure du jour, la forteresse ouvrit ses portes. Jean de Louan [2] et Gilbert Bertrand y entrèrent avec les archers de la garde personnelle du duc. La garnison, qui semblait « la plus aise du monde », les fêta aux cris d'*Orléans*, *France*, alluma des feux de joie, jeta ses armes avec ardeur. On lui fit décharger ses canons.

Philippin de Fiesque tira parti habilement de la situation; dans sa capitulation, il stipula pour la ville de Novare un certain nombre de privilèges, règlements d'octroi et autres, que Louis d'Orléans s'engagea à respecter. Un avocat qui se trouva là, Simon de Griti, dressa l'acte séance tenante, « sui gièr d'Agogna », selon l'expression locale, autrement dit sur la place du marché. Philippin repartit ensuite pour Milan où Ludovic l'accueillit bien[3]. Quant à Louis d'Orléans, il ne voulut pas, on le comprend, demeurer en reste de générosité et s'entendit avec le conseil de Novare pour accroître spontanément le bénéfice de la capitulation[4].

1) Chiffre excessivement exagéré, comme on le verra par la suite.
2) Ou Louvain.
3) P. Jove : Corio : Rusconi, *Assedio di Novara*, p. 8.
4) Rusconi, *Assedio*, p. 9.

Louis entra au château en grand appareil, au milieu de sa garde, de ses gentilshommes et de deux cents Suisses; il y mit soixante aventuriers, sous la direction d'un des hommes d'armes de sa compagnie, Jean Guédon, et sous le commandement supérieur de Jean de Louan. Les Français apprécièrent beaucoup le château, et ses fortes murailles de vingt pieds de large, sur lesquelles deux chariots de France eussent passé de front. La moindre résistance, disaient-ils, aurait pu durer trois mois.

Au début, se produisirent quelques abus inévitables : les Suisses, les francs-archers se mettaient à *plumer la poule*, selon leur vieille habitude. Le duc d'Orléans y mit ordre par les ordres les plus rudes. Il fit occuper quelques châteaux des environs : c'était une promenade, chacun apportant ses clefs. Les Novarais n'exprimaient qu'un regret, celui que *Monseigneur* ne fût pas arrivé plus tôt, car le commissaire ducal avait déjà commencé à percevoir une partie des 40,000 ducats imputés à la ville pour sa part dans les nouveaux impôts[1].

Quant à Ludovic, aussi faible dans l'adversité qu'arrogant dans la bonne fortune, il versait des larmes, il songeait à se réfugier en Espagne, et s'en ouvrait à l'ambassadeur espagnol[2].

Ce jour là, le 14 juin, Louis d'Orléans, partout reçu comme duc de Milan, devait marcher sur Milan : les portes s'ouvraient d'elles-mêmes, et c'en était fait de Ludovic. Le duc d'Orléans à la tête de la Lombardie, quelle sécurité pour le roi lui-même! Le retour de l'armée se trouvait assuré. Le caractère de Louis d'Orléans, sa conduite postérieure, les reproches mêmes qu'on lui fit, tout prouve qu'il voulait marcher, qu'il n'aurait pas hésité. Mais il n'était pas libre de ses mouvements. Ni le régent, qui l'appuyait, ni le roi ne convoitaient la conquête de la Lom-

1) La Pilorgerie, *ouvr. cité*.
2) Rusconi, *ouvr. cité* : C° Morbio, *Storia di Novara*.

bardie pour le duc d'Orléans. La vieille politique de jalousie et de méfiance de la couronne envers les princes d'Orléans, les idées traditionnelles de Charles VI, de Charles VII, de Louis XI, les idées de Charles VIII surtout, subsistaient tout entières, et il s'y ajoutait une pensée de prudence : il s'agissait, avec les troupes royales d'Asti, de garantir la pleine sauvegarde de la personne du roi, ni plus ni moins, par le procédé le plus sûr et avec le moins de risques possibles. On pouvait admettre et trouver bon que les troupes royales allassent, avec le duc d'Orléans et le commissaire royal Gamaches [1], exécuter, sans aucun risque, un coup de main longuement mûri et préparé, qui ébranlait profondément Ludovic, couvrait la ligne des Alpes, défendait les pays subalpins contre toute intrigue, et opérait une diversion redoutable au revers de l'ennemi. Presque tous les historiens, même ceux qui reprochent à Louis d'Orléans sa marche sur Novare, lui reprochent aussi son arrêt. Comme dit Guichardin, ce sont des reproches faciles à formuler de loin... En réalité, une marche en avant, selon le vœu de Louis, paraissait naturelle et séduisante : mais elle présentait des aléas sérieux. A quelques heures de l'armée vénitienne, peut-être de l'armée allemande, s'engager à fond dans la conquête d'un pays hérissé de forteresses, déchaîner contre soi l'Italie entière, sans profit direct pour le royaume, au bénéfice du duc d'Orléans, était-ce prudent, dans la situation où se trouvait le roi? La nouvelle de la prise de Novare éclata sur l'Italie comme un coup de foudre : fort éxagérée naturellement, car on parlait de grandes batailles, de pertes importantes,

1) Toujours présent à Novare (*Tit.* Gamaches, 43). V. p. 169. Jean de Gamaches, s^r de Quinquempoix, était un homme mûr, et une ancienne créature de Louis XI, qui l'avait marié, le 19 juin 1470, à une riche héritière, Marguerite, dame de Sury es Bois et de Saint-Quintin du Blet. C'était un tuteur donné à Louis d'Orléans, près duquel il ne se trouva guère en faveur après 1498.

d'une armée milanaise prisonnière ; elle produisit des impressions fort diverses. Elle exaspéra les Vénitiens, et leur montra l'urgence d'une action rapide : Alphonse d'Este partit pour Milan avec une nombreuse suite [1], malgré la neutralité promise de Ferrare... Or, Pierre de Bourbon sentait, en France, le besoin de bien ménager ses forces. Tout en expédiant encore au roi des renforts considérables [2], il lui fallait veiller aux frontières, armer et réparer les places fortes, faire face au roi d'Espagne, qui, décidément, lançait deux grosses armées sur Perpignan et sur Fontarabie [3].

Quant à Charles VIII, il se rapprochait lentement, sans rien savoir. L'insécurité des communications rendait les rapports impossibles. Le 11 juin, d'Acquapendente Louis de la Trémoïlle avait encore réussi à faire passer à Louis de Graville, gouverneur de Picardie, les nouvelles suivantes : « J'ay veu les lettres que m'avez escriptes, et vous mercye fort des nouvelles que m'avez mandées. Et croy bien les no[uvelles] que me mandez du Roy des Romains : toutesfoiz j'espère que [alors] nous aurons passé les harpes [4] de Boulongne, avant qu'il viengne en ce pays cy; car, à ce que je puis entendre, il n'acorde pas avec ses électeurs. Et, si nous sommes une foiz de la h[arpe], je ne congnois puissance qu'il n'y pensast bien avant que nous trouver. Nous ne demandons rien à homme, et nous en a[llons] nostre beau chemin. Il auroit tort qui nous demanderoit. Touchant le différend de Monsr d'Orléans et du Sr Ludovic, [on] pourra y veoir au passer. Je ne vous en sauroie encores [rien dire,] car l'un ne l'autre n'ont encores riens escript de ces [difficultés]... Je ne vous escriptz riens de nou-

1) *Diario Ferrarese.*
2) 11 juin. Ms. Parlement 474, 39.
3) Fr. 20437, f° 65. — Commines.
4) Les Alpes de Bologne (les Apennins).

veau en ces lettres, car elles [sont lues] d'amys ou d'ennemys, et mes que nous ayons une foiz [passé] le Rubicum, vous nous ferez des comptes de ce que avez [eu] en Picardie, et nous vous en ferons des estranges choses veues de par desa.[1] »

Les nouvelles du roi arrivaient si irrégulièrement que, le 6 juin, l'évêque d'Albi écrivait de Moulins au sire du Bouchage : « Nous sommes esbaÿs, de par deça, que nous n'avons eu de ses nouvelles ung moys a passé, mais l'on présume que c'est à cause des passaiges que le S[r] Ludovic a faitz rumpre, en manière que il n'y a poste qui puisse passer. Vray est que M[eur] d'Orléans a escript pardeçà que ledit seigneur estoit party de Naples et que le derrenier jour de may devoit entrer dans Rome, où il devoit estre receu et très bien recueilly par le pape ; mais ce qu'il en escript, c'est à la vollée, sans qu'il en ait eu seures nouvelles en plus que nous par deça [2]. »

Le lendemain de son entrée à Novare, Louis d'Orléans reçut un courrier du roi ; ce courrier avait été dépouillé de ses lettres en route ; il déclara seulement que le roi se portait bien et qu'il avait mis à feu et à sang Viterbe, à cause d'un refus de vivres [3].

Charles VIII, à cette heure, entrait à Sienne, où l'attendaient des fêtes pompeuses. Il y resta plusieurs jours. Dans une lettre adressée, le 20 juin, à Pierre de Bourbon, il ne mentionne pas expressément les événements de Novare ; il se félicite seulement de savoir le duc d'Orléans en sûreté contre les « entreprises » de Ludovic, il annonce sa prochaine arrivée à Asti [4]. Ainsi le duc d'Orléans devait conserver purement la défensive.

1) Arch. de M. le duc de la Trémoïlle. Les bouts des lignes, restitués entre crochets, sont lacérés dans l'original.

2) Fr. 2919, f° 10.

3) La Pilorgerie, *Docum. cité.*

4) La Pilorgerie, p. 301.

On peut juger si Maximilien, sur la nouvelle des événements, s'exhala en proclamations et en conseils. Il avertit, le 18 juin, Ludovic de se mettre sur ses gardes, surtout à Milan, car les nouvelles arrivées à Worms parlaient d'une révolution imminente et de l'extrême surexcitation des esprits. Maximilien priait son ami de garnir solidement le château de Milan, avec de bonnes troupes suisses, ainsi que Côme et tous les passages de frontière, attendu qu'il se tramait sûrement quelque chose; il l'engageait à mettre au château le capitaine Volsherich, à Côme le capitaine de Tirold, en leur donnant trois cents hommes; il les connaissait pour des hommes éprouvés, avec lesquels on pouvait dormir tranquille. En réponse à une lettre où Ludovic annonçait qu'il faisait remplir le château de toutes les munitions possibles, spécialement de boulets et de charpentes, dans la crainte d'un siège, il lui renouvelait encore, le 19, les mêmes recommandations pour Milan, Côme et la frontière, et l'engageait à faire arborer partout l'écusson impérial. Maximilien écrivait aussi à Charles VIII pour l'inviter à ne pas toucher au territoire impérial.

Le 20, Maximilien se déclarait prêt à attaquer la Bourgogne. Il demandait seulement au duc de Milan de nouveaux envois d'argent. Il exhortait Ludovic à ne pas laisser entrer de jeunes femmes au château, car « c'est la perte des forteresses ». Le 21 enfin, il lui expédiait douze exemplaires d'un mandement impérial, qu'il le chargeait de publier comme il le jugerait bon[1]. Ce mandement, adressé aux consuls et à la ville de Milan, était une sorte de proclamation, où le roi des Romains dénonçait, dans les termes pompeux chers à la chancellerie impériale, la perfidie des traîtres qui avaient livré Novare. Il entendait, lui, rassurer les bons et faire trembler les méchants,

1) Calvi, p. 120-123.

punir les coupables, n'en pas laisser trace sur cette terre ; il réunirait les forces du Saint-Empire, etc. [1].

Le 23 juin, il lança une proclamation plus solennelle encore, où l'énoncé seul de ses titres prenait une grande place. Il parlait en maître de l'Italie. Dans d'immenses phrases, Sa Majesté exposait la nécessité de s'entendre contre un très insolent vainqueur, et dénonçait Charles VIII, comme visant à la conquête de l'Italie entière, violant Rome, « domicile impérial, » voulant s'emparer de Milan et de Venise, ces très nobles villes, insolent, ambitieux, traître..... Après une page de ce beau latin, il s'excusait de renfermer sa colère et de ne pas s'étendre davantage [2].

A ces fulminantes invectives, Louis d'Orléans riposta par une proclamation, dont le texte nous a été conservé, sans que nous puissions dire si réellement elle fut lancée. Dans cet acte, en langue latine comme les actes impériaux, Louis d'Orléans, qui, certainement, entretenait des intelligences à Milan et espérait aussi une révolution, parlait au nom du roi de France. « Sur le bruit du meurtre et de la mort du comte Galéas, usurpateur de notre duché, j'ai, disait-il, envoyé [3] demander au roi, mon seigneur et père, la confirmation de mes droits : il me l'a accordée avec clémence. J'ai droit au duché de Milan, du chef de mon aïeule Valentine, je le réclame hautement. Je chasserai l'usurpateur; car Dieu, qui nous juge, ne laissera

1) Arch. de Milan, *Guerre* : Vente d'autographes, 26 janvier 1885, Eugène Charavay, n° 146; *Revue des Autographes*, mai 1885, n° 59. — Même proclamation fut adressée aux autres villes, du moins à Alexandrie, où elle produisit grand effet (Ghilini, p. 115).

2) Orig. K. 1482.

3) Il est probable que l'envoyé du duc était le sire de Champdeniers, chargé, d'abord, on s'en souvient, de sonder le terrain à Venise, et qui suivit le roi à Naples. Champdeniers venait de rejoindre à Asti Louis d'Orléans peu de jours avant l'expédition de Novare, et il avait dû lui rapporter à ce sujet l'autorisation du roi (Reçu du sire de Champdeniers, *Tit.* Rochechouart).

pas impunis tant de crimes abominables, de violences, d'ingratitudes, de cruautés, de tyrannies ! Les événements actuels montrent la justice divine. Quiconque résistera subira la peine des traîtres; les autres seront mes amis. Je respecterai les franchises. Le roi m'a ordonné de diminuer vos insupportables tailles. Je ferai tout pour vous soulager. Vous serez satisfaits. Je favoriserai les nobles et les peuples [1]. »

Ludovic ne manqua pas de prendre la parole dans ce concert de proclamations. Le 14 juin, il signa une ordonnance qui diminuait les impôts et reconnaissait à tous les citoyens le droit de chasse [2]. Il lança des lettres plus ou moins enflammées à diverses personnalités, aux villes du duché. Il pria les nobles et les habitants de Pavie de persévérer dans leurs bonnes intentions : « la force ne nous manquera pas pour réprimer les insolences des barbares » [3]. Le 14 juin, jour même de la reddition de Novare, il annonçait l'événement aux Parmesans, en flétrissant la lâcheté des gens « inexperts et d'âme vile », qui ont forcé la main à leur chef, Philippin de Fiesque; il ajoutait son grand regret de ne pouvoir secourir Novare dans la journée. Un peu plus tard, il annoncera la même perte aux Gênois sur un autre ton. « Nous allons reprendre Novare, dit-il,

1) Copie du temps, sans formule, date, ni signature : Portef. Fontanieu, 149-150. Hennin indique même, d'après Muratori et Argelati, des monnaies ducales de Milan frappées au coin de Louis d'Orléans; mais MM. F. et E. Gnecchi, dans leur bel ouvrage *Monete di Milano*, n'en citent aucune. Hennin, du reste, renvoie, par méprise, à une suite de monnaies de Jean Galéas, qui portent la mention de Ludovic : « *Ludovico patruo gubernatore* », ou « *guber nante* », ou encore « *Ludovicus patruus gubernans* ». Argelati indique une monnaie frappée à la légende habituelle : LUDOVICS AURELIANĒSIS MEDIOLANI AC AST. DN. (*De monetis Italiæ*, I, 27).

2) *Diaire* manuscrit *de Ph. de Lischate*.

3) Minute, aux Archives de Milan, *Guerre*. *Barbares* était l'expression consacrée. Le cardinal San Severino, accusant réception de la lettre de Ludovic, à Pérouse, le 15 juin, fait des vœux pour la reprise de Novare à bref délai sur *questi barbari*, comme Ludovic en manifeste la pleine confiance.

et, avec l'aide de Dieu, chasser les Français au delà de la Sesia (la frontière du Milanais). Notre armée s'organise sur un grand pied; Venise nous envoie un corps auxiliaire de six cents chevau-légers, vieux soldats façonnés à la guerre contre les Turcs. De jour en jour, nous attendons quatre mille hommes de pied et deux mille chevaux; avec ces troupes, on peut chasser les Français et aller même porter la guerre en France. En Parmesan, Venise oppose au roi huit mille gens de pied et trois mille lances, sans compter toutes nos troupes du Bolonais, chevau-légers ou grosse cavalerie. Ainsi, tout s'annonce sous de merveilleux auspices. Néanmoins, ajoutait Ludovic, nous nous confions surtout en votre fidélité, en votre ardeur pour le repos du pays, en votre volonté de montrer la valeur des Gênois. Voici l'occasion d'acquérir de la gloire. Vous êtes mes fils; je suis votre père. Soyez mes fils chéris, etc.[1]. »

Ludovic venait de recevoir une lettre de Charles de Fiesque, du 19 juin, qui lui donnait des nouvelles de Charles VIII et qui lui annonçait décidément l'intention du roi de marcher sur Gênes[2].

Louis, en quittant Asti, avait laissé la direction de la ville à son maître d'hôtel, Georges, bâtard d'Auxy[3], capitaine de

1) Guistiniani, CCLI.

2) Arch. de Milan, *Militare*, *Guerre*, 1495.

3) D'Auxy était toujours resté son homme de confiance. Voici un texte qui en témoigne :

« Nous Georges d'Auxy, conseiller et maistre d'ostel de Mons[r] le duc d'Orleans, de Millan etc., certiffions a tous a qui il appartient que Jaques Hurault, conseiller, tresorier, argentier et receveur general des finances dudit seigneur, a payé et baillé content la somme de dix livres dix sept solz six deniers tournois par le commandement dudit seigneur a une demoiselle de Normandie, a laquelle ledit seigneur a fait don pour luy aider a nourrir ung petit enfant, de laquelle somme...(etc.)..., le xv[e] jour d'avril, l'an mil IIII [c] IIII [xx] et quinze.

GEORGE B. D'AUXY. »

(*Tit.* Auxy, n° 27).

Blois, devenu, pour la circonstance, podestat d'Asti. D'Auxy dut céder, sans doute à contre-cœur, la capitainerie de Blois au sire de Sandricourt [1]; il reçut plus tard en dédommagement la capitainerie de Coucy [2]. Un capitaine de gens de pied, Laurent Prévost, flanqué, pour toute compagnie, de quatre hommes d'armes, reçut la garde de la citadelle d'Asti [3].

En voyant s'aggraver les événements, Louis d'Orléans avait mandé son fidèle conseiller Georges d'Amboise. Georges se trouvait déjà à Asti lors de l'affaire de Novare, car nous voyons un marchand de Lyon, Georges Tourneron, chargé de porter à Moulins des lettres pressantes « de Monseigneur et de M. de Rouen » à l'évêque d'Albi [4].

1) Sandricourt fut nommé gouverneur de Blois en remplacement de Guyot Pot, par patentes ducales signées à Asti le pénultième avril 1495, contresignées Cotereau (Vayssière, *Le pas d'armes de Sandricourt*, p. xxx). Cependant Georges d'Auxy prend encore le double titre de podestat d'Asti et capitaine de Blois dans une procuration pour ses affaires, passée à Asti le 9 juin 1495 (*Tit.* Auxy, 28). Il y a même de lui des reçus de gages comme capitaine de Blois, du 25 février 1495-1496, et du 28 juillet 1496 (*id.*, 29, 30).

2) Reçus de gages comme capitaine de Coucy en 1496, 1497, 1500, *Tit.* Auxy, nos 31, 32, 33, 34, 35.

3) *Tit.* Orléans, XIV, 963.

4) *Tit.* Orléans, XIV, 957.

CHAPITRE XIX

SIÈGE DE NOVARE

Tout le monde croyait Louis d'Orléans en voie de conquérir le duché; son succès fit, sur-le-champ, des prosélytes.

En voyant les coureurs français se répandre sur divers points de la Rivière de Gênes, entre Savone, Ceva, Sestri Levante, au delà de Rapallo[1], les Gênois paraissaient perplexes, désorientés, incertains[2]. Une poignée de Français faillit même s'emparer d'Alexandrie, la place forte et la ville gibeline par excellence. Ces gens avaient profité de la présence de quelques prisonniers français, pour nouer des intelligences dans la place, sitôt la retraite de l'armée milanaise : ils se présentèrent, au milieu de la nuit, sous les remparts, et ils allaient s'introduire dans le château, quand des religieux voisins, debout à cette heure pour leurs offices, les entendirent par hasard et donnèrent l'alarme. Les Français prirent la fuite, non sans laisser quelques-uns d'entre eux aux mains de l'ennemi[3].

Les défections se multipliaient. A Milan, on faisait presque son deuil de Vigevano. Crémone et les villes du sud-est ne semblaient pas beaucoup plus sûres; on s'attendait à un soulèvement de ce côté, dès que paraîtrait Charles VIII[4]. Le 17 juin,

1) Lettre du protonotaire Stanga, 23 juin (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495). Louis avait envoyé d'Asti quelques troupes de ce côté.

2) Giustiniani.

3) Sanudo. Peut-être les Français venaient-ils de Castellazo, car Louis envoie dans cette ville L. de Saint-Sernin chercher des nouvelles (*Tit.* Orléans, XIV, 956).

4) D'Adria, *Croniche del marchese di Mantova* (*Archivio storico lombardo*, 1879), p. 45.

Antoine-Marie de San Severino prévient Ludovic qu'un de ses châteaux va être livré par un fils d'Alexandre Malvezzi, qui veut embrasser le parti des Français [1].

En même temps, l'un des conjurés de Novare, Jacques Caccia de Varallo, allait, de la part du duc d'Orléans et du marquis de Saluces, trouver Philippe Borromeo. Philippe appartenait à cette grande et riche famille des Borromeo [2], si intimement mêlée aux événements de l'histoire de Milan, surtout lors de la république ambrosienne. Jaloux de la puissance des Borromeo, Ludovic leur avait enlevé sans scrupule le comté d'Anglera et, pour mieux les brouiller, il avait jadis persuadé à l'un d'eux, Vitalien Borromeo, d'adopter le fils aîné de sa sœur Justine, Louis Borromeo, qui devint ainsi la souche de la famille Visconti Borromeo. Les Borromeo passaient, avec les Pallavicini (desquels était l'évêque de Novare), pour les plus grands feudataires du Milanais [3]. Philippe Borromeo tenait, en outre, aux Caccia de Novare par sa femme Françoise Visconti; il possédait le château d'Arona, sur le lac Majeur.

Jacques Caccia lui proposa d'introduire les Français à Arona; il n'eut pas fort à faire pour le persuader. Borromeo mit, sur le champ, à la disposition des princes français son château et tous ses biens. Caccia crut devoir le séduire par des promesses [4]: il lui offrit le titre de grand maître à la cour de France [5], ou tel autre qui lui plairait. Borromeo répliqua qu'il ne sollicitait aucune récompense; servir les princes lui suffisait. Ils pouvaient occuper son château, en faire leur place d'armes pour

1) Arch. de Milan.
2) V. Litta, t. IV.
3) Le P. Gius. de Guastalla, *Historia della famiglia Borromea*, manuscrite, ital. 814, f. 44.
4) Un Borromeo était capitaine dans l'armée milanaise opposée aux Français.
5) Nouvelle preuve que l'expédition de Novare était autorisée par le roi.

conquérir tout le pays[1]. Maximilien était bien renseigné, quand il appelait avec instance l'attention de Ludovic sur ce qui se *tramait* au nord.

1) Voici le curieux texte, dont nous tirons ces renseignements. M. Rusconi l'a déjà publié (p. 19), mais avec des incorrections, et en omettant la phrase relative à la conquête du duché, phrase très importante, puisqu'elle constitue, jusqu'à présent, le seul témoignage *authentique* des projets du duc d'Orléans (Arch. de Milan, *Militare*, *Guerre*, 1495 : orig., pap. autographe). « E vero, Illmo S^{re} mio, che essendo el duca de Orliens et lo Marchese de Saluza dentro da Novara, vene da me a Arona m. Jacomo Cacia da Varallo, a parlarme da parte de li pr^{i} Duca et Marchese, pregandome gli volesse dare a Rocha, promettendomi se li daseva la dicta Rocha de farme gran maestro apresso il Re de Franza et darme tutto quello sapesse domandare. Io gli respose che non mi volessino venire a dare altro impazo, che era tutto suo, et che non era li per offenderli ne farli despiacere, et che tutto quello che io aveva era al comando et piacer suo, et omne volte che vedesse potere salvar a robba et le persone, disponeria de la Rocha a petitione sua. Doppoi, ne tramare de la pace a Vercelli, li mandai uno messo a proferirli se per mi se poteva farli havere victoria che tutto quello che posseva era al piacere et comando suo. E anchora vero, Illmo S. mio, che, essendo capitato a Arona uno messo del Thessaurero de Savoya, quale portava lettere alla Ex^{tia} V^{ra}, o le tolse et mandai le lettere overo la copia per uno mio messo al pr^{te} Duca de Orliens. Et e vero che la dispositione mia ora che quando la Rocha de Arona potesse essere causa de fare havere el resto de questo Dominio al Duca de Orliens, de darli liberamente dicta Rocha in le mane. Questo medesmo li mandai a dire per Franc^{co} da Nibia et anche per Bap^{ta} da Size che era alias cancellero del conte Vitaliano et similmente per Aluysio, factore de Mª Fioramonte Vesconte, chel operasse che la pace che se tractava tra il Re de Franza et la Ex^{tia} V^{ra} non se facesse che da canto mio non li mancarebe de darli tutto quello aiuto et favore che potesse, insieme cum la Rocha, per arli havere victoria. Mandai poi ad epso Duca Petro Georgio da Nibia, per ntendere in che modo se era conclusa la pace et como staseveno li capitoli et quando la pace non fosse conclusa, chel volesse operare che la non se facesse, che la Rocha de Arona et quanto poteva era al comando suo. Mandai anchora a fare questa imbassata al p^{to} Duca per Anselmo de Agaticho, che fu el messo che porto le lettere al p^{to} Duca del Thesaurero de Savoia, chel non restasse per mi de fare el ponte sopra Ticino et che, se lo voleva fare, gli insignarebe che haveva de le asse, et che io faria venire qualche nave li et poi luy facesse li facti soi ; che so monstrarebe de non vedere, pur chel p^{to} Duca monstrasse che luy non ne sapesse niente. Dicto Petro Georgio me disse che, venendo el p^{to} Duca a Milano, Zoanne da Briosco, che sta in porta Ticinese, haveva unito insieme una grande brigata de gente, per andare a



Les motifs que nous avons indiqués lièrent le duc d'Orléans; il dut refuser les portes qui s'ouvraient toutes seules devant lui. Philippe Borromeo demeura pourtant le champion ardent et audacieux des Français. Quelque temps après, on le voit arrêter à Arona un courrier du trésorier de Savoie à Ludovic, et envoyer au duc d'Orléans copie de la dépêche.

Ludovic, accablé, n'espérait plus rien de ses sujets. San Severino lui-même refusa d'obtempérer à l'ordre d'attaquer Novare, préférant, disait-il, « perdre Novare qu'une armée »; il ramena entre Vigevano et Milan ses sept cents lances, et ses seize mille hommes de pied[1]. Ludovic comptait enrôler des Suisses; à son grand étonnement, il trouva encore de ce côté de graves embarras. Berne et Zurich penchaient pour l'Empire et pour lui, mais le chancelier Louis Feer de Lucerne, ancien élève de l'Université de Paris, lui montrait peu de sympathie; l'évêque de Sion était son adversaire déclaré; Lucerne, Uri, Schwitz, Zug, Underwald en désiraient un partage du Milanais. La nouvelle des événements de Novare révéla tout à coup un travail souterrain de la diplomatie de Louis d'Orléans. Dès le 13 juin, il fut question, à la diète de Lucerne, du partage des dépouilles de Ludovic[2]; les Suisses demandaient, pour leur part, Bellinzona, Lugano, Locarno, et même Arona. Le duc

mettere a soccomano de le case et a guadagnare, et che erano tanti homini che li bastaria lanimo de prendere dicta porta et darla via.

« E. Ill$^{m\bullet}$ D. Servitor, Philippus Borromeus, propria manu feci, et domando perdonanza per mille volte. »

1) Sanudo.

2) *Abschiede*, III, 484, 13 juin. Cf. aussi, pour ce fait et les événements de juillet, les procès-verbaux du 1er juin, des 9, 18, 28 juillet, *id.*, p. 472, 473, 479, 480, 485, 490 : W. F. von Mülinen, *Geschichte der Schweizer Söldner*, p. 145; Tr. Probst, *Die Beziehungen der Schweizerischen Eidgenossenschaft*, dans l'*Archiv für Schweizerische Geschichte*, fünfzenht. band, p. 119 et suiv.; Ild. Fuchs, *Die mailändischen Feldzüge der Schweizer*, I, p. 201-226.

d'Orléans en convenait et promettait, en outre, l'appui du roi de France. Ludovic gagna Feer, offrit à Lucerne une annuité de 1,000 ducats, et, grâce à la pression impériale, il arracha, le 23 juin, la promesse d'un envoi de mille hommes[1].

Il insista aussi, de toutes ses forces, près des Vénitiens. Sanudo raconte que, dans une seule nuit, trois courriers milanais arrivèrent à Venise. Là, on était un peu tenté de tenir rigueur à Ludovic: l'indignation patriotique, avec laquelle Guichardin flagelle si éloquemment « cet homme né pour la jouissance et la richesse, si adroit banquier, soldat si misérable et si lâche, menteur, traître et assassin », qui, à l'heure du péril, savait seulement se cacher et pleurer, auquel il fallait que sa femme Béatrix vînt faire honte de sa lâcheté[2], trafiquant incapable de se mettre en tête d'un bataillon, cette indignation, ce mépris, on l'éprouvait partout, et à Venise. On trouvait étrange que Ludovic, informé, sur l'heure, de la marche du duc d'Orléans, eût laissé San Severino se replier, qu'il se fût borné à des proclamations, à des agitations, à des dépenses, à des paroles de matamore. Il avait parlé de lever vingt mille hommes, d'envoyer San Severino à Novare, d'y aller en personne, de recevoir *comme il faut* « les barbares ». Puis, rien! il se cachait!

Néanmoins, les Pregadi résolurent d'envoyer devant Novare trois cents stratiotes pour entraîner Ludovic; ils firent passer, le 13 juin, à Bernard Contarini, qui commandait cinq cents stratiotes campés à Asola, près de Crémone, l'ordre de se mettre à l'instant aux ordres de Ludovic; ils envoyèrent même à ces stratiotes une paye d'avance[3]. Le Sénat vénitien

1) T. di Liebenau, *Archivio storico lombardo*, 1889, p. 515.
2) Alex. Sauvage, *Cronaca*, éd. par Desimoni, p. 71, et autres.
3) Voici le texte de cet ordre :
« Ser Bernardo Contareno, Ductori Strathiotarum nostrorum. Essendo seguita novamente como non dubitamo haverete intexo la defection et prodition inopinata di Novara dal illustrissimo signor Duca de Milano, habiamo deli-



se montra très ferme. Il rappela de Pérouse le capitaine Jacomazo da Venezia, pour lui donner le commandement général de l'infanterie. Le 15 juin, il écrivit à son ambassadeur en Allemagne de dénoncer la trahison de Novare, de presser fort l'arrivée de Maximilien en Italie, ou, au moins, l'envoi immédiat de troupes, de hâter l'envahissement de la France par la Bourgogne. Il transmit en même temps copie d'un rapport

berato cum el nostro Conseglio di Pregadi, ad instantia et requisitione de Sua Excellentia, quale molta se confida in la virtù, magnanimita et fede de quelli strenui et fidelissimi Stratioti, cum el soccorso de i quali spera de brevi soccorrer quella Rocha, et ultimar le cosse da quel canto cum prosperita : Che tutti li Strathioti predicti, quali havete guidati et conducti verso Bresana, ve dobiate conferir verso Milan, et quelli lochi dove sera il bisogno per far lo effecto predicto, et tuto quello che in quelle parte occorrera : pero cum el prefato Conseglio nostro di Pregadi ve commandemo che subito recevute le presente dobiate dechiarir a Domino Petro Busichio et tuti li altri strenui capi de li Strathioti suprascripti, fidelissimi nostri, tale nostra deliberatione : et cusi, senza indusia, ve levarette, et, volantissime, ve conferirette verso Milano : et poi piu ultra proseguirette juxta quello che per el prefato illustrissimo Signor Ducha ne sera rechiesto : al qual habiamo scripto faci opportuna provisione de arzi et biave per i loro cavalli : et perche non dubitamo, che a qualche uno de loro mancha le panciere, sapiate che habiamo scripto al nostro Orator a Milano, che de li, li debia proveder de esse panciere, pero farette tegnir conto del numero, et a chi serano datte per poter metter a conto loro come è honesto. Sollicitate adonque el camin vostro, perche la cossa sopra tuto rechiede celerita, et in ogni luogo non solum cercherete de far cum li prefati fidelissimi Capi et Strathioti animosa et virilmente come non dubitamo siate per far cum honor et laude, et de reputation della Signoria nostra : ma ve forzarete si come fin qui avete facto in le terre nostre contenirli da ogni violentia et damno verso qualunque suddito et loco del prefato illustrissimo Signor Duca, et a questo ponerete ogni vostro spirito, come non dubitamo farette.

« Circa veramente la paga de i Strathioti predicti, la qual habiamo facto conseguar al nobel homo Daniel Vendramin, pagador nostro, habiamo ordinato che, sil sara zonto in campo avanti le presente, ga siano subito numerati : se veramente anchora el non fusse zonto, habiamo ordinato al nostro provedador general che subito ve mandi dicti danari drieto : et per non restate per questo de levarne subito et far quanto de sopra ve dicamo.

« Lecte Collegio. Die XIII Junij 1495. »

(Arch. de Venise, *Secreto* 35, 121 v°).

de l'ambassadeur à Rome, relatif à « la cruauté, aux atrocités, aux massacres » de Charles VIII dans les États pontificaux...; « c'était vraiment ne plus connaître de bornes! Envahir non seulement le bien d'autrui, mais celui de l'Église! Le Sénat faisait acte de chrétien (volontiers, il aurait dit croisade) en envoyant une flotte dans la Pouille contre les positions françaises. Il réservait sa cavalerie, de jour en jour plus forte, pour aider le duc de Milan à recouvrer Novare, question très urgente et très importante : la plupart des stratiotes d'Orient se trouvaient en route ». Bref, le Sénat pressait extrêmement Maximilien de s'exécuter[1].

L'envoyé vénitien à Milan, Sébastien Badoer, l'ami et le conseil de Ludovic dans son labeur des huit derniers mois, était revenu à Venise, depuis deux jours, présenter au Sénat le bilan de la situation de Ludovic : seize cents hommes d'armes, y compris Alphonse et Annibal Bentivoglio; 320,000 ducats de revenu (disait-il), sur lesquels il fallait prélever les dépenses du duc, de la cour et de la duchesse douairière; le marquis Hermès Sforza, frère de feu Galéas, toujours au château, avec la fièvre; la veuve de Galéas et son fils, un charmant enfant, au château aussi, sous bonne garde[2]; le peuple, hostile à cause de mille exactions et d'impôts arbitraires; le trésor vide, avec une dette de 800,000 ducats, gagée sur les revenus des deux années à venir. Ludovic ne faisait rien sans l'avis de son astrologue Ambroise; il dormait peu, et commençait sa journée par une prière, après laquelle il expédiait lui-même le courrier. Il attendait tout de Sainte-Marie-des-Grâces, la fameuse Vierge de Milan; il aimait sa femme et leurs deux fils. Il avait une

1) 15 juin (Arch. de Venise, *Secreto*, 35, 122 v°).

2) Ludovic, non seulement la tenait prisonnière, mais, dès 1492, il avait cherché à la déshonorer en l'accusant d'empoisonnement (Trinchera, *Codice Aragonese*, II, p. II, 229).

peur extrême de la France, mais beaucoup de confiance en Venise, qu'il vantait à tout propos et dont il traitait l'envoyé avec toute l'amitié possible [1].

Le 17 juin, le Sénat, officiellement informé de l'attaque du roi d'Espagne contre la France, écrivit enfin à Ludovic et à Maximilien que l'heure sonnait de marcher en avant. Il touchait au terme de ses vœux [2].

Ludovic s'était rassuré en voyant son adversaire manquer l'heure favorable, se cantonner à Novare, et, au lieu de traverser le Tésin, comme le bruit en courait [3], jeter un pont sur le Pô pour se rattacher solidement à Asti [4]. Il n'osait pas se risquer encore dans les rues de Milan, où se proféraient des menaces publiques contre lui; mais l'envoi de toutes les médailles ducales à la monnaie lui valut cent cinquante mille pièces d'or à son effigie et cinquante mille pièces de billon pour la solde des troupes. La suppression du *quintello*, impôt additionnel du cinquième, établi par François Sforza, et d'une surtaxe qui frappait le sel depuis 1490, l'amnistie à tous les condamnés et exilés du Crémonais sous condition de fidélité, calmèrent moins le pays que la nouvelle de l'arrivée des stratiotes. Par malheur, ces stratiotes, entraînés avec peine jusqu'à Crema, refusèrent nettement d'aller plus loin sans recevoir de paye; puis ils exigèrent un supplément d'un ducat par mois. Comme on perdait beaucoup de temps en allées et venues à Venise, Ludovic promit ce ducat [5]. Le sénat vénitien voulait envoyer à Ludovic deux ambassadeurs extraordinaires, pour l'assister. Les personnages désignés refusèrent. Il fallut en élire deux autres, le

1) Sanudo.
2) Sanudo.
3) Ordre de Ludovic d'enlever les bateaux, 14 juin (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495).
4) Sanudo, 383, 396.
5) Sanudo.

17 juin, lesquels invoquèrent divers prétextes pour ne pas partir davantage... Quant à Maximilien, loin de combler les vœux des Italiens, il témoignait une certaine mauvaise humeur. Le 16 juin, il répondit simplement à l'ambassadeur vénitien qu'il n'avait pas d'argent; Ludovic lui devait encore 80,000 ducats sur la dot de sa femme et 100,000 dernièrement promis pour la descente en Italie; outre ces sommes, Maximilien réclamait encore 100,000 autres ducats, pour compléter ses armements de cinq mille chevaux et dix mille gens de pied. Lorsque l'ambassadeur demanda, au moins, des patentes impériales pour lever des Suisses, Maximilien répondit encore plus brusquement qu'on n'en trouverait plus : la France en avait enrôlé beaucoup, et Ludovic venait de prendre le reste[1].

Le 15, Ludovic avait fait promulguer l'ordre absolu à tout habitant quelconque de la juridiction de Novare, de prêter serment, sous peine de confiscation, et la défense d'obéir aux ordres venus de Novare, surtout de la part d'un autre seigneur[2].

Le 16 juin, cent cinquante cavaliers français de Novare poussèrent une reconnaissance vers Vigevano : abordés par Nicolas da Corezo, ils se débandèrent, non sans quelques pertes; San Severino, enflammé de ce mince succès, envoya défier Louis d'Orléans de sortir en pleine campagne : bravade à laquelle Louis ne répondit rien.

Le 17, rentré enfin au château, dont il n'osait encore sortir; Ludovic reçut un groupe de grands propriétaires du duché, qui l'assurèrent de leur dévouement; il se montra fort sensible à cette démarche, et manifesta l'intention de se mettre lui-même à la tête des stratiotes.

1) Sanudo.
2) Arch. de Milan, *Guerre*, 1495.

L'horizon paraissait s'éclaircir un peu. On annonçait, à la frontière du nord, l'arrivée de six cents Suisses. Gênes semblait toujours hésitante, quoique les amis de la France se remuassent de plus en plus dans la Rivière : Paul-Baptiste Fregoso, depuis longtemps réfugié à Menton, Luc Doria de Dolceaqua se réunissaient à Jean Grimaldi, de Monaco, pour tenter un coup[1]. Ludovic exila de Gênes six cents citoyens, parmi lesquels Jean Doria, qui se réfugia à Venise [2]. Bientôt, il apprit l'échec des négociations françaises, et il put donner ordre à la petite flotte, armée selon ses instructions, d'aller à Livourne reconnaître la troupe française. Il concentrait aussi à Pavie de nouvelles recrues, et, dès le 25, il réconforta San Severino par la nouvelle que les effectifs de Pavie atteignaient le chiffre de quatre mille cinq cent soixante-dix-sept hommes [3].

L'armée vénitienne, campée à Seniga, sur l'Oglio, grossissait aussi chaque jour; le marquis de Mantoue, avec ses cinq cents chevaux, Rodolphe de Gonzague, ce capitaine qui, six mois auparavant, entrait au service de la France, Phébus de Gonzague s'y joignirent, ainsi que Jacomazo da Venezia. Elle reçut une paye, et le 19, après une invocation solennelle au Saint-Esprit, elle passa l'Oglio, le Pô, rallia un fort contingent équipé par Bergame, et traversa le Crémonais vers les Apennins. Grâce à la continuité des levées, bientôt les troupes affluèrent. Le premier noyau de l'armée vénitienne, de ce côté, se composait de mille hommes d'armes et dix mille fantassins [4], et il s'accroissait d'heure en heure. On estimait les forces de Charles VIII, qu'on voulait arrêter, à treize cents lances, dont huit cent dix fran-

1) G. Saige, *Documents historiques sur la Principauté de Monaco*, t. II, p. XXII.

2) Sanudo.

3) Arch. de Milan, *Guerre*, 1495.

4) Sanudo : Benedetti. Cf. Scardovelli, *La battaglia del Taro*, Mantova, 1884.

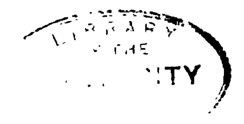
çaises, les autres italiennes, à deux mille francs-archers, et cinq mille Gascons et Suisses [1]. D'ores et déjà, la lutte se trouvait engagée à partie égale, et cependant personne ne la trouvait telle; toutes les lettres de Ludovic, les soins avec lesquels, d'heure en heure, il suit les mouvements de Charles VIII, trahissent, peignent son anxiété; et pendant que les gouvernements se liguaient, les peuples criaient: *France! France!*, surtout à Ferrare, chez son beau-père [2]. C'est que l'armée française comprenait des Français qui se battaient pour leur pays sous les yeux de leur roi, des Français pauvres et braves, tandis que les banquiers italiens ne pouvaient mettre en campagne que des mercenaires. Du général en chef au dernier des *laquais*, tout était affaire d'argent dans l'armée italienne, tout était tarifé [3]. Sans doute, elle débordait de ces rudes stratiotes albanais, célèbres par leur impétuosité et leur sauvagerie, toujours prêts à fondre, comme le gerfaut, de l'extrémité de l'horizon, sur un soldat attardé pour lui couper la tête (car ils ne s'entendaient pas à faire des prisonniers); au retour de leurs expéditions terrifiantes, ces rudes batteurs d'estrade passaient à la caisse des commissaires de l'armée, où on leur payait un ducat pour chaque tête française qu'ils présentaient [4]. Mais ce n'est pas par ce genre d'exploits qu'on gagne des batailles.

Quant au corps d'armée retenu pour opérer contre Novare, il se composait de sept cents lances auxiliaires et de dix mille hommes de pied, formant l'armée de Ludovic, sans compter une compagnie de quatre-vingts lances affectée à la garde d'A-

1) Rosmini, *Hist. de J.-J. Trivulce*, II, 216.
2) *Diario Ferrarese*, c. 309.
3) V. les considérations énergiques de Machiavel dans le *Prince*, chap. XII-XIII, sur la nécessité d'avoir des troupes nationales et non mercenaires. Cf. Guichardin : Alex. Sauvage, *ouvr. cité*, p. 73.
4) Ludovic s'en vante dans une lettre à la marquise de Montferrat, Rosmini, *ouvr. cité*, 218. Cf. Sanudo, p. 400, et autres.

lexandrie. Ludovic pressait instamment l'arrivée des stratiotes vénitiens, restés en grève, à Crema, dans l'attente d'un ducat de solde supplémentaire. Ludovic ne comptait pas attaquer Novare; il voulait seulement bloquer le duc d'Orléans, empêcher sa jonction avec Charles VIII, l'affamer. Il obtint de la marquise de Montferrat la rupture du pont sur la Sesia, essentiel aux communications d'Asti avec Novare. Novare ne renfermait pas de provisions, et déjà l'on disait le duc d'Orléans dans la nécessité de faire des sorties pour s'en procurer. Ludovic attendait les stratiotes pour ravager le pays et détruire impitoyablement toutes les moissons.

Enfin, Contarini les enleva, ces stratiotes, non sans peine : ils se moquaient des promesses, ils voulaient de l'argent; Contarini en envoya du sien. Le 21, il partit de Crema, avec les commissaires ducaux, venus pour le hâter. Couchée à Lodi, la troupe entra le lendemain à Milan. Deux patriciens notables et quatre personnages de la cour la reçurent aux portes; les faubourgs regorgeaient d'une foule énorme de curieux, venue contempler ses libérateurs. Ludovic Sforza, hardiment à cheval sur la place du Dôme, à côté de sa femme et de sa cour, attendait Contarini, qui se vit comblé d'attentions. Les Albanais, avec leurs grandes lances, leurs masses de fer et leur accoutrement bizarre, parurent si plaisants, que Ludovic demanda de les faire courir un peu devant le peuple, ce qui eut lieu, au grand plaisir de la foule. Un vaste banquet les attendait. La nuit suivante, sous une pluie torrentielle, deux patriciens milanais les menèrent à Vigevano. Là encore, Galéas, Antoine-Marie, et *Fracassa* de San Severino, Nicolas da Corezo, Hugues de San Severino, Scaramouche Visconti, bref, tous les seigneurs de l'armée les reçurent avec force démonstrations d'allégresse. Le camp allié comprenait maintenant, outre les stratiotes, huit cents lances, trois mille hommes de pied, cent chevau-légers.



On y attendait encore trois mille Suisses ou Allemands, dont quatre cents arrivèrent en bel ordre le lendemain 23.

A trois lieues de là se trouvait le campement français, dont les coureurs battaient le pays; on estimait sa force à huit cent cinquante lances, mille archers à cheval, autant de chevau-légers, huit mille hommes de pied. L'état-major se trouvait avec le duc en personne à Trecate, dont le château avait été livré par le commandant milanais Les Français occupèrent encore deux villages sans importance, pour prendre leurs aises derrière la ligne du Tésin [1]. Ludovic, à tout événement, publia, par voie de *grida*, une complète exemption d'impôts pour les vins, froments ou victuailles qui seraient amenés à Milan dans les trois jours. Son astrologue [2] lui annonça pour le 29 juin le désastre des Français.

Louis d'Orléans commençait à se trouver fort embarrassé du manque de provisions et d'argent : il songea à créer une taxe sur le sel, mais Opicin le Blanc l'en dissuada chaudement.

Georges d'Amboise tenait le premier rang dans le conseil : il était venu à Novare, et ne retourna que plus tard à Asti, pour recevoir le roi qu'il accompagna ensuite à Turin [3].

Grâce à d'assez gros envois d'argent, Louis put au moins se préoccuper d'assurer son ravitaillement en dehors de la Lombardie. Il préposa à ce soin Philippe Caccia, institué lieutenant du gouverneur du comté [4], et chargea Secondino Malabaila de la surveillance de l'approvisionnement quotidien de l'armée

1) Sanudo.

2) Ludovic et sa cour étaient extrêmement superstitieux. En 1499, Michel de Busseto lui écrit, le 24 juillet, que Louis XII doit être mort ou mourant, car deux mille personnes ont vu « une étoile filante, à queue de feu » tomber vers la France (A. de Milan, *Documenti Diplomatici*, Dnio *Sforzesco*).

3) *Tit.* Orléans, XIV, 937.

4) Caccia reçut 48 écus pour sa peine : il n'acheta du blé que pour 52 écus *id.*, 956).

en Montferrat. Depuis quelque temps aussi, il avait commandé en France des fournitures de blé; n'osant point faire aborder les bateaux dans la Rivière de Gênes, il s'adressa au marquis de Final et au gouverneur de Nice pour le passage des convois. Le contrôleur Guillaume Doulcet, récemment arrivé de Blois, remplit le rôle de commissaire des subsistances au camp.

A Novare, à Trecate[1], Louis se remuait beaucoup pour assurer ses communications et l'arrivée des renforts. Il entretenait de constants rapports avec la marquise de Montferrat et Constantin Arniti, devenus un peu plus froids; il leur envoie son chevaucheur Louis de Saint-Sernin, surnommé l'Estradiot ou le Petit-Loys, porter de bonnes nouvelles du roi; il leur adresse un Albanais prisonnier, il leur écrit. De Trecate, il se tient en contact permanent avec Alexandre Malabaila, le bâtard de Bourbon, Jean de Louan, et avec Asti.

Il accepte la soumission du comte San Martino, un italien qui vient lui offrir sa place et ses gens; Louis les prend à sa solde. Il commande en Montferrat des fûts de lance; il envoie le gouverneur de Blois Mathelin Viart à l'archevêque de Lyon, puis en Suisse et en Allemagne, faire des levées nouvelles[2]. En même temps, il expédiait en Suisse, à titre d'ambassadeur, un Astesan, nommé Ferrari, auquel il donna pleins pouvoirs, non comme duc d'Orléans, mais comme lieutenant général du roi, et, pour mieux accentuer encore le caractère de sa mission, il fit contresigner les pouvoirs par son conseil, c'est-à-dire par Georges d'Amboise, le marquis de Saluces, le bâtard Charles de Bourbon, François de Maillé, Jean de Louan. Deux mille écus en numéraire envoyés à Altdorf permettaient le recrutement de deux mille hommes; malheureusement, Viart tomba malade

1) Quoique sa correspondance soit datée de Trecate, il campait, en réalité, à côté de Trecate, vers Cerano (Sanudo, 441).

2) *Tit.* Orléans, XIV, 955, 956, 963, 964. Viart y tomba malade.

au cours de l'opération et l'on eut beaucoup de peine à trouver des soldats dans les cantons d'Uri et de Schwytz. Le petit détachement s'ébranla seulement le 18 juillet, au milieu de mille contradictions [1].

Le trésorier du duc venait de recevoir à Lyon divers envois d'argent, notamment 7,000 livres adressées de Blois. Il fit heureusement parvenir à Novare un convoi de 25,000 livres, sous la conduite d'un marchand lyonnais, Antoine Grolier, et de six hommes d'armes. Deux clercs de Lyon, Jean Duvernay et Martin, exécutèrent un autre apport; ils voulurent recommencer; mais, quand ils revinrent, ils trouvèrent Novare investi, et durent s'arrêter à Verceil [2]. Le trésorier de Lyon avait encore, à ce moment, plus de 20,000 livres à envoyer au duc [3].

Une sorte de fatalité pesa, en effet, sur les projets du duc d'Orléans. Dès le premier moment, la discorde éclata parmi ses capitaines [4]. Opicin le Blanc et les conjurés de Novare, assurés par leurs amis de Milan d'un succès éclatant, voulaient absolument pousser le duc en avant [5]. D'après eux, il ne fallait pas hésiter à poursuivre nettement l'aventure; un pas de plus, et Milan, comme Novare, se donnait ; tout le monde, nobles et peuple, souhaitait la destruction des Sforza : Ludovic n'eût même pas trouvé assez de gens de bonne volonté pour garnir de défenseurs le château. Une députation de Milanais considérables vint trouver à Trecate le duc d'Orléans et appuyer ces instances; ils allèrent jusqu'à offrir leurs enfants en gage [6].

Certes, Louis d'Orléans ne demandait qu'à se laisser per-

1) Liebenau, *Arch. st. Lomb.*, 1889, p. 611, et doc. n° IV.
2) *Tit.* Orléans, 957.
3) *Id.*, 964.
4) Commines.
5) Sanudo.
6) Commines.

suader [1]. Il n'agissait point en conquérant, mais en souverain. On venait de faire prisonniers deux Milanais; il les fit habiller par son tailleur en bon drap gris de Rouen, leur donna des chausses, des bonnets, des gants,... et les renvoya en cet équipage... [2]. Il manda même à Trecate le maître de la monnaie d'Asti, avec une équipe d'ouvriers, pour y établir une monnaie « pour fere et forger des gros de Millan » [3]. Mais les capitaines royaux ne partagaient point les vues des Novarais; ils ne connaissaient pas bien la situation ni le pays, ils ne pouvaient croire à la faiblesse de Ludovic, ils manquaient de confiance dans les promesses [4]. Bref, on perdit, en hésitations, en inertie, des journées d'une importance décisive. L'atelier monétaire ne s'installa ni à Trecate, ni à Novare, et Louis d'Orléans dut le renvoyer à Asti « pour besoigner esdits gros et autres choses, avecques Mr de Rouen [5].» Et, cependant, l'armée vénitienne arrivait, prenait position, couvrait Milan.

A Gênes, dont le roi revendiquait la propriété, comme le duc d'Orléans celle de Milan, mais où l'on se heurtait à une situation toute différente, le roi tenta ce qu'il n'autorisait pas à Milan, et il échoua. Un parti français, fort de cinq cents chevaux et de deux cents hommes de pied, sous la conduite d'Alexandre de Campofregoso [6], le propre frère de Fregosino, le prisonnier de Louis d'Orléans, vint de Pietrasanta et Sar-

1) Il « brûlait », dit très justement l'historien Gohori, de reprendre le Milanais (*Histoire manuscrite de Charles VIII*, lat. 5971, fol. 5).

2) *Tit.* Orléans, XIV, 959.

3) *Id.*, 957.

4) Commines.

5) *Tit.* Orléans, 957.

6) Charles VIII détacha aussi dans la Rivière une « belle et solide bande » de seize cents à dix-huit cents « gentilz compagnons, » sous la direction du comte de Bresse. Cette tactique fut considérée comme fort imprudente, et très critiquée; elle affaiblit l'armée française à la veille de la rencontre de Fornoue, pour laquelle il aurait fallu concentrer toutes ses forces (p. 167 de l'*Histoire de Charles VIII*, par Godefroy).

zana, sur la foi de pourparlers avec les amis de Gênes, tenter le 19 juin un coup de main sur la Spezia. Ils furent reçus à coups de canon, repoussés, et perdirent quarante des leurs. Ce léger succès exalta les Gênois. Jean Louis de Fiesque, qui, quelques mois auparavant, soutenait si vivement les Français contre son frère Hiblet, écrivit au duc de Milan une lettre de dévouement à l'encontre de ces mêmes Français, amis maintenant d'Hiblet. Ludovic prit les mesures dont nous avons parlé [1].

Ces fâcheux incidents [2] rendaient la situation plus délicate à Novare; le roi, ne pouvant plus songer à repasser par Gênes, se voyait obligé à un détour par Pontremoli et Fornoue, afin de forcer le passage des Apennins et de gagner, malgré l'armée vénitienne, Asti par Plaisance, sur une route hérissée d'obstacles.

Le duc d'Orléans se borna donc à battre le pays jusqu'aux portes de Vigevano, qu'il espérait sans doute surprendre. L'arrivée de six cents Allemands donna de nouvelles forces, et surtout du courage aux défenseurs de Vigevano.

Le 25 juin, une troupe de cinquante lances italiennes et de cinquante stratiotes, courant la plaine, parvint à joindre une petite reconnaissance de dix-sept Français : les stratiotes les attaquèrent hardiment, en tuèrent deux, en prirent deux; les treize autres s'échappèrent. Galéas de San Severino et Contarini voulurent voir eux-mêmes les prisonniers et en tirèrent quelques renseignements sur les forces et la disposition des Français. Le lendemain, Ludovic, venu au camp, et Galéas montèrent à cheval avec presque toutes les troupes, pour

1) Sanudo.

2) Rappelons aussi qu'à Pise l'armée française, émue par les supplications de la ville, s'insurgea contre l'ordre royal d'abandonner Pise. Briçonnet, Gié, Ganay faillirent être massacrés par les Suisses et les Français, en essayant d'intervenir. Arnold Ferron se demande s'ils agissaient « prece, precio, an reipublicæ utilitate » (éd. de 1569, p. 23).

aller voir le pays : l'armée rencontra encore un peloton français de trente-neuf hommes, qu'elle captura après en avoir tué neuf. Elle perdit un stratiote dont le cheval s'emporta et donna dans le camp français. Ce faible exploit remplit d'aise Ludovic. Il fit distribuer des gratifications aux Albanais; mais, comme l'observe le Vénitien Sanudo, qui rapporte cet incident, il s'empressa de regagner Milan, où il continua à redoubler de protestations envers Venise et à trembler.

Quant à Maximilien, il s'ébranlait encore moins. Un ambassadeur du duc de Bourbon se trouvait officiellement à Worms. Maximilien ne proposait plus aux Italiens que l'envoi du duc de Saxe. Le duc de Saxe consentait à marcher, mais moyennant 70,000 ducats d'honoraires personnels et la garantie d'un rachat immédiat, s'il était fait prisonnier[1].

Les Français paraissaient à Pontremoli : en même temps, ils entrèrent à la Spezzia sans coup férir, grâce aux Fregoso, et de là, ils occupèrent nombre de châteaux et de bourgades, sur la Rivière du Levant. La nouvelle en parvint à Venise le 28. Le 27, un envoyé du roi s'était présenté à Bologne pour exposer à Jean Bentivoglio la nécessité de se frayer un passage : Bentivoglio répondit que, si le roi demandait amiablement à Ludovic le passage en Lombardie pour rentrer en France, Ludovic, sans doute, y acquiescerait volontiers; mais que vouloir passer de vive force entraînerait tant de périls qu'à ce compte la route par Gênes semblait préférable.

Pendant que Bentivoglio donnait au roi ces perfides conseils, le duc d'Orléans gardait ses positions, l'arme au bras, dans une situation chaque jour plus difficile. Opicin le Blanc, Opicin le Noir et une cinquantaine de leurs amis de l'aristocratie novaraise, le voyant systématiquement sourd aux démarches

1) Sanudo, p. 424.

des Milanais, émigrèrent à Verceil avec leurs objets les plus précieux. La garnison de Novare, fort éprouvée par la difficulté de ravitaillement, jeta un pont de bateaux du côté du Milanais; un capitaine d'infanterie milanaise, aidé de paysans, parvint à enlever le pont et à emmener les bateaux, de sorte qu'il fallait tirer toutes les provisions de Verceil. Bien plus, Béatrix d'Este, honteuse de la conduite de son mari, qui ne voulait pas quitter le château de Milan, et ne songeait qu'à y faire des provisions, à y maintenir bonne garde et à implorer humblement Venise, Béatrix, cette noble femme, tout animée du souffle viril qui, dans l'Italie de cette époque, semblait passer de l'homme à la femme, sortit elle-même de Milan avec un grand nombre de dames et se rendit en pompe à Vigevano. Elle y reçut médiocre accueil; sa fermeté même faisait plus cruellement ressortir les défauts de Ludovic. Elle se rendit au camp, avec les commissaires ducaux, et chercha à encourager tous ces hommes : elle pressa le capitaine d'agir et d'essayer quelque chose. Elle réussit; le 27 juin, l'armée se décida à faire un mouvement. Contarini et Galéas montèrent à cheval le 28 au matin, et sortirent de Vigevano à la tête de toutes leurs troupes, en ordre de bataille, très lentement, très prudemment. Le corps principal, composé des Allemands, était appuyé par les Italiens et les arbalétriers, et flanqué, à droite et à gauche, par deux ailes de cavalerie légère (stratiotes, chevau-légers italiens). La duchesse passa en revue les troupes dans la campagne, et rentra à Vigevano, laissant l'armée s'avancer sans coup férir sur la rive droite du Tésin, par la route de Trecate. Au bout d'environ trois milles, l'armée, comme fatiguée de cet effort, s'arrêta au village de « Caxuol » (Casolnovo), l'ancienne grand'garde des Français. Contarini établit ses hommes dans le village, et envoya aussitôt les stratiotes, avec des Allemands, reconnaître les ennemis dans

un rayon de trois milles: ses gens ne rencontrèrent que quelques traînards ou quelques maraudeurs, dont ils tuèrent trois et prirent une dizaine, parmi lesquels un homme d'armes[1].

Les mêmes capitaines qui avaient empêché le duc d'Orléans de marcher en avant s'opposèrent nettement à ce qu'il risquât la bataille, malgré la supériorité de leurs troupes. Ils estimaient toujours que, dans la situation critique où se trouvait le roi, il ne fallait courir aucune chance, si faible fût-elle, que leur devoir consistait à se renfermer simplement dans Novare, pour distraire, jusqu'au passage de Charles VIII, une partie notable des forces ennemies. Louis d'Orléans s'inclina de nouveau... Il ramassa ses troupes, et rentra dans la ville[2].

Le 28 juin, nous le trouvons encore à Trecate, où il signe des lettres patentes[3]. Le lendemain 29, sur la nouvelle de sa retraite, l'armée italienne s'avance et occupe, en avant de Novare, les deux positions abandonnées peu d'instants auparavant, Cerano et Trecate, sans autre incident que l'enlèvement d'une grand'garde de douze hommes de pied, oubliée par les Français ou demeurée en arrière. Plus hardis, ou surtout mieux informés, les capitaines français n'auraient pas laissé à l'ennemi l'avantage de l'offensive. La lâcheté de leur adversaire le mettait à leur discrétion et, quant à eux, leurs forces les garantissaient bien suffisamment contre toute surprise[4]. Voyant les Français battre en retraite, les Vénitiens crièrent partout à la fuite, à l'épouvante. Un courrier de Louis, qui tomba entre leurs mains, leur inspira encore plus de hardiesse. Louis annonçait au roi sa décision de se renfermer à Novare; il ajoutait qu'il ignorait la force exacte de l'armée de Vigevano,

1) Sanudo.
2) Commines.
3) Fr. 26104, 1082.
4) Guazzo, c. 171.

qu'on y voyait seulement des gens bizarres, armés de lances et d'épées, avec une longue barbe et un chapeau sur la tête : en un mot, les stratiotes[1]. C'était une grande faute des capitaines français, de ne pas savoir mieux se renseigner, dans un pays où ils comptaient tant d'amis dévoués : c'en fut une autre, plus grande encore, de s'enfermer dans Novare, sans garder suffisamment les approches, et avec la quasi-certitude de ne pouvoir longtemps y tenir, faute de ressources. Louis d'Orléans n'y était pour rien; personnellement, de tous les partis possibles, il jugeait celui-là le pire. Du moment où l'on ne continuait pas sur Milan le mouvement offensif, il voulait absolument s'en aller, revenir à Asti, dans la direction du roi. Mais sa situation à la cour lui interdisait de prendre sur lui aucune décision. Il consulta son conseil, qui crut devoir faire appel aux principaux capitaines. Les capitaines, uniquement préoccupés du salut du roi, décidèrent de rentrer à Novare, sans rien faire[2], parti maladroit, mal conçu, mal exécuté, que Louis d'Orléans paya cher.

Cependant, l'approche de Charles VIII semait la terreur dans le nord de l'Italie, bien qu'on lui opposât une force à peu près triple des siennes. Le Conseil des Dix de Venise, suivant son usage, délibéra à l'unanimité de faire empoisonner le roi. Un individu, un italien aux gages du roi, se chargea de ce soin, moyennant une grosse rétribution. Il comptait y réussir en donnant, d'abord, des breuvages aux personnes de l'entourage[3]. La *Rivière* de Gênes se souleva tout entière en faveur de la France. Seule, la ville de Gênes résistait encore,

1) Sanudo : Arch. de Milan, Lettre de Ludovic au protonotaire Stanga (3 juillet).

2) Sanudo : confession de Saixonnage, à la date du 7 juillet.

3) Arch. de Venise, *Misto*, 26, 166. Cette délibération a été publiée par M. de Cherrier (*Histoire de Charles VIII*, II, 492).

ou du moins le parti au pouvoir (nous avons dit qu'on avait exilé ses adversaires) refusait de recevoir comme ambassadeurs de France les cardinaux de Gênes et de La Rovère et Hiblet de Fiesque.

Contarini vit de suite le parti à tirer de l'inexpérience des Français. Le 1er juillet, il se rapprocha de Novare, de manière à serrer la place, et envoya des stratiotes vérifier quelles forces se trouvaient par derrière, pour garder la route de Verceil. Les stratiotes réussirent, en même temps, à couper plusieurs têtes, que la duchesse Béatrix d'Este eut le dégoût de recevoir et de payer au prix convenu; ils ramenèrent quelques prisonniers, de simples paysans, qu'il fallut renvoyer. L'aisance avec laquelle on laissait cerner Novare remplit de joie l'armée italienne, qui s'attendait à une résistance invincible; elle en profita pour se fortifier à loisir et se bien organiser; elle respira et entrevit la possibilité de vaincre. Les Français montrèrent tant de longanimité, de faiblesse, que, le 30 juin, trois archers italiens purent s'avancer jusqu'à la porte de la ville et y faire prisonnier un certain Bassan da Nicelli, bien connu comme adversaire personnel de Ludovic : Philippin de Fiesque l'avait jadis fait arrêter et mettre aux cachots dans la citadelle, lui et un autre citoyen, et on les y avait laissés lors de la reddition [1].

Ludovic s'empressa de publier, à grand bruit, « ses succès » contre le duc d'Orléans [2]. L'habileté sembla assez à propos; car, de divers côtés il arrivait des nouvelles fâcheuses pour la cause milanaise [3]. Détail vraiment curieux! le Sénat de Venise, mieux informé que les capitaines français, et effrayé de l'impopularité de Ludovic, défendait formellement à ses capitaines de risquer

1) Rapport d'Ant. Ma de San Severino, 1er juillet (Arch. de Milan).

2) Arch. de Milan, Lettre de J. François de San Severino, « Glareolas, » 4 juillet.

3) Ludovic en recevait à chaque instant (Arch. de Milan).

aucun combat, parce qu'à ses yeux le moindre échec de l'armée italienne ouvrait aux Français les portes de Milan. De plus, toutes ses forces se trouvaient en ligne; il n'avait conservé aucune réserve. Diverses circonstances donnaient encore au Sénat des inquiétudes. Il se voyait, à vrai dire, seul contre la France. Le rapport de son ambassadeur à Worms représentait Maximilien comme en proie à des tiraillements multiples, et encore bien éloigné d'une décision. Certes Maximilien continuait à lancer des anathèmes; au nom de la France il semblait rugir, on eût dit qu'il allait lancer la foudre; sur toutes les limites de l'Empire, il voulait attaquer sa puissance, la saper. Le 29 juin, il adressait à Ferdinand et Isabelle d'Espagne une lettre extrêmement pompeuse, pour les remercier de leur envoi d'ambassadeurs; il y parlait de ses grands apprêts, de sa grande armée à la veille de se mettre en marche. Mais il priait les souverains espagnols de marcher les premiers sur Naples, où lui-même, ensuite, marcherait....[1]. L'ambassadeur vénitien déclarait franchement qu'il ne fallait plus y compter.

A Ferrare, même irrésolution. Le duc Hercule partit, le 1er juillet, dans la direction de Sarzana avec des chariots entiers de meubles et d'argent. Qu'allait-il faire? Où allait-il [2]? Il déclarait vouloir arrêter l'armée française, l'empêcher de nuire à son gendre: le Sénat de Venise se méfiait de sa manière de comprendre les choses.

La première armée italienne, campée derrière Fornoue, à l'entrée des Apennins, dans une position magnifique, était bien reposée, solide, magnifique, étrangère aux agitations intérieures de la Lombardie; l'approche de l'ennemi y soulevait un souffle belliqueux. Ses chefs ne goûtèrent pas les conseils de

1) K. 1482.

2) Ennemi juré des Vénitiens, le duc de Ferrare ne cherchait-il pas simplement à mettre quelques objets précieux à couvert, à tout événement?

prudence du Sénat. Ils répondirent que Charles VIII se voyait réduit à un chemin de montagnes extrêmement difficile; c'est là qu'on l'attendait, on voulait le combattre, et la victoire ne semblait pas douteuse... Le Sénat décréta des prières et autorisa la bataille[1], tout en s'inquiétant de poser les bases d'une armée de réserve.

Galéas de San Severino, au contraire, digne émule de Ludovic, était un capitaine porté par tempérament aux mesures pacifiques. Il se flattait, en arrivant aux portes de Novare le 1er juillet, de trouver des intelligences dans la ville[2]; quelques heures d'attente vaine le détrompèrent, et il lui fallut écrire à Ludovic que la ville demeurait absolument hostile. Il recourut aux grands moyens du gouvernement pour frapper les esprits; il fit sonner les cloches des villages, allumer trois feux de joie, tirer des salves de canon et d'arquebuse, pour célébrer des « bonnes nouvelles » imaginaires. Personne ne répondit[3].

Il avait pourtant grand besoin de remonter le moral de son armée. Depuis l'arrivée à Vigevano, ses troupes ne cessaient de récriminer. C'était l'inconvénient des mercenaires, de manquer d'enthousiasme et de mettre sans cesse le marché à la main à leurs chefs. Ceux de Ludovic se plaignaient de manquer d'argent, de ne pouvoir nourrir leurs chevaux avec l'avoine qu'on leur donnait; et les plaintes allaient toujours grossissant[4]. Les Suisses et Allemands, surtout, se montraient

1) Sanudo.

2) Un certain Franzosino, de Novare, avait déserté et s'était venu rendre avant la levée du camp d'Annone. Galéas lui fit grâce et accepta ses offres de service (Lettre de Galéas à Ludovic, Pernate, 8 juillet. Arch. de Milan). D'autre part, le 3 juillet, un Albanais de l'armée de Galéas vint se rendre au duc d'Orléans, qui lui fit donner 3 écus d'or (*Joursanvault*, 200).

3) 1er juillet (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495). Cette lettre officielle contredit le récit de Sanudo et de Contarini lui-même (p. 468, de Sanudo).

4) Lettres de Galéas, de Pernate, 4 juillet, du 20 juillet, etc. (Arch. de Milan). Ce fait ressort de toute la volumineuse correspondance de Galéas, et nous le signalons une fois pour toutes.

insupportables. Antoine-Marie de San Severino, chargé de leur conduite, passait son temps à les tenir bien pourvus de tout, pour répondre à leurs exigences[1]. Cependant, les plaintes ne cessèrent pas un instant pendant la durée de la campagne, la correspondance de Galéas en témoigne.

Voyant les portes de Novare fermées, Contarini occupa ses stratiotes à faire le tour de la ville, dans un périmètre assez étendu. Ces gens semèrent la terreur et la ruine dans la campagne, ils ramenèrent des files de bestiaux, et, chose incroyable, sans le moindre incident ! Naturellement enhardi, Contarini établit son camp à un mille et demi des faubourgs, autour d'une villa nommée Pernate, d'où il pouvait surveiller les arrivées de convois par la route de Verceil, et où il s'estimait bien placé pour tenter un coup de main sur les conduites d'eau qui alimentaient Novare.

Le même jour, on captura un arbalétrier, nommé Michel, porteur de lettres du duc d'Orléans ; Galéas envoya les lettres à Ludovic, qui répondit rudement de donner à l'homme des *traits de corde*. La femme de Michel vint se jeter aux pieds de Galéas et trouva moyen de le toucher ; Galéas oublia le mari, et, un mois après, il écrivit à Ludovic, qu'il jugeait certainement ce malheureux digne de la mort, mais qu'il lui semblait plus convenable de pardonner[2].

Le soir, au moment où l'on se mettait tranquillement à table dans le camp italien, tout à coup retentit le cri « Aux armes ! » En une demi-heure, l'armée se mit en ordre et sortit. Il ne s'agissait que d'une reconnaissance de sept cents archers à cheval ; Contarini leur opposa un rideau de trois cents stratiotes et de deux cents chevau-légers italiens. On vit alors

1) « Bene hedificati et con bono ordine, come mi pare che simile natione ricerchi » (Lettre du 4 juillet, Arch. de Milan).

2) Lettres des 2 et 7 juillet et 12 août 1495 (Arch. de Milan).

déboucher des faubourgs une compagnie de cent lances et environ douze cents hommes de pied, qui venaient appuyer les archers. Contarini dépêcha de ce côté douze cents chevau-légers. La ville de Novare, comme on sait, domine légèrement une immense plaine, entrecoupée de fossés, de canaux et de rizières. Ce vaste champ-clos, témoin de tant de combats fameux dans l'histoire, se prête mal à l'action de la cavalerie, de sorte que les deux adversaires se regardèrent, sans beaucoup se nuire. Le chroniqueur vénitien Sanudo, dont nous devons, faute de mieux, suivre le récit un peu partial, raconte que les stratiotes rapportèrent fièrement trois têtes piquées au bout de leurs lances; le sentiment général d'horreur n'empêcha pas le provéditeur de les payer. Sanudo parle aussi de douze morts parmi les Français, sans donner le chiffre des pertes italiennes. Le bruit s'accrédita que cette démonstration avait eu pour but de masquer la sortie d'un convoi d'artillerie, renvoyé par Louis d'Orléans à Asti; sans doute quelque artillerie légère inutile, à moins qu'il ne s'agît, au contraire, d'artillerie amenée à Novare; car, en matière de guerre, les nouvelles sont sujettes à se transfigurer. C'est ainsi que Ludovic, au reçu du rapport de Galéas qui constatait l'inanité de ses avances et l'hostilité absolue de la population, écrivait, le 2 juillet, à Jean-François Pallavicini : « L'ennemi est serré de près à Novare, et ne songe qu'à fuir; il est tout à fait apeuré, *in grandissimo timore.* Nos troupes campent sous les portes de la ville. A l'intérieur, les habitants font grand tapage, ce qui nous remplit d'espoir[1]. »

Les jours suivants se passèrent en escarmouches, où le chroniqueur Sanudo attribue sans cesse le beau rôle à son armée. Le 3 juillet, les stratiotes, informés d'une sortie des as-

1) Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce,* II, 219.

siégés, enlèvent, sans tirer l'épée, une embuscade de quarante hommes de pied. Comme nous l'avons dit, un pont sur le Pô, à trente-six milles d'Asti, établi par le duc d'Orléans, assurait les communications avec Asti : Galéas envoya soixante stratiotes et quarante arbalétriers y mettre le feu ; ceux-ci revinrent en disant ne plus l'avoir trouvé.

Le matin du 3, Galéas, sur l'ordre de Ludovic, dut détacher de son armée soixante-dix lances et cent chevau-légers pour les envoyer à Gênes, où la situation se tendait. La flotte gênoise, forte de neuf galères et de quatorze gros navires, sous le commandement de Brice Giustiniani, venait de prendre contact près de Sestri Calende avec la flotte française, forte seulement de sept galères, deux *fustes*, deux galions et un brigantin. Les Français débarquaient et se fortifiaient à Portofino, sur la pointe du golfe de Rapallo...

Le même jour, on arrêta encore un porteur de lettres chiffrées du duc d'Orléans. Le roi avait invité le duc d'Orléans à se diriger sur Plaisance, où lui-même, disait-il, se trouverait le 13 [1]. Le duc, à la date du 30 juin et du 1er juillet, annonçait au roi la marche d'une armée milanaise sur Novare et il ajoutait qu'il restait à son poste pour y faire face. On déchiffra ces lettres et, pour montrer au duc d'Orléans qu'il les possédait, Galéas en remit copie le lendemain à un trompette qui escortait une ambassade envoyée à Novare par la duchesse de Savoie. L'on en répandit aussi une copie plus ou moins exacte,

1) On pourrait voir dans cette communication un ordre indirect du roi d'évacuer Novare; mais il est beaucoup plus probable que le roi ignorait la situation exacte de son cousin, et ne savait notamment si l'entreprise de Novare avait entraîné un déplacement des forces de Ludovic. En arrivant à Novare, Louis d'Orléans avait dépêché au roi, à Naples, un courrier astesan, qui avait été fait prisonnier (*Tit.* Orléans, XIV, 976). Un ordre d'évacuation pure et simple, aurait été purement et simplement exécuté

d'après laquelle la marche des Milanais semblait inspirer au duc d'Orléans les craintes les plus vives [1].

Le 4 juillet, les Italiens prirent quatre mulets chargés de pain, destinés à Novare.

Galéas se livra, encore une fois, à une démonstration « de bonnes nouvelles ». Il en fit lire publiquement, pour qu'elles parvinssent aux oreilles de l'ennemi, et il ordonna aux *Grecs* (stratiotes), aux Allemands et aux Italiens de se livrer à de grandes réjouissances publiques [2]. Novare demeura sceptique : mais quantité de villageois ou chatelains voisins, qui avaient couru au devant des Français, vinrent se rendre avec empressement. Pour faciliter ce bon mouvement, Galéas fit restituer une grande partie du butin des stratiotes, animaux, argent, effets de toute sorte... plus de sept cents têtes de gros bétail [3]. Ludovic se hâtait de publier aussi ces nouvelles. Malgré sa joie officielle, Galéas apprit avec satisfaction, le 5 juillet, l'arrivée d'un nouveau renfort d'Allemands ; il résolut d'aller au devant d'eux jusqu'à douze milles de Novare, afin de « les soigner » [4]. Ce renfort arrivait sous la conduite de Sigismond Belsperger, un des capitaines de confiance de Maximilien ; huit cents autres lances allemandes se préparaient à Trente, pour partir au premier jour. Ludovic enfin battait monnaïe, et empruntait 50,000 ducats au gouvernement vénitien.

Pendant l'absence de Galéas, Contarini, précédé de cinquante éclaireurs, s'en alla, à la tête de deux cent cinquante stratiotes, se promener près de Novare. Il essuya seulement quelques décharges de bombardes, de spingardes et d'arbalètes [5]. D'un autre

1) Sanudo, qui la donne, ajoute : « con altre parole, ma questa è la concluzione » (p. 460).

2) Lettre de Pernate, 4 juillet (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495).

3) Sanudo.

4) Lettre du 5 (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495).

5) Sanudo.

côté, Gaspard de San Severino cherchait un endroit propice pour l'installation du camp milanais, sur le revers de la ville ; tout à coup, il voit un convoi, avec une escorte, poindre sur la route de Verceil. C'était des chars de grain, tirés par des bœufs. Gaspard (à en croire son rapport) fond aussitôt sur le convoi, avec soixante-quinze hommes seulement, met en déroute l'escorte, qui perd deux hommes, et s'empare de six chars, chargés de grain et de farine. L'éloignement du camp (huit milles) ne lui permit pas de profiter des dépouilles : un de ses arbalétriers emporta seulement la tête d'un des deux hommes tués. Gaspard raconta avoir laissé la route si couverte de fuyards que « jamais il n'avait eu pareil spectacle ». Un autre rapport de Galéas confirma l'exploit de son frère [1]. Mais les Milanais et les Vénitiens campaient séparément et ne voyaient pas toujours les choses du même œil : il arrive rarement que les renseignements transmis à Milan par Galéas de San Severino et à Venise par le provéditeur vénitien se trouvent complètement d'accord. Ce jour-là, le provéditeur assista à une scène assez différente ; il vit des stratiotes en grand nombre attaquer le convoi, enlever d'abord les six paires de bœufs et donner quelques coups d'épée dans les sacs de froment. Mais il vit l'escorte les repousser et introduire tranquillement le convoi dans la ville. Il vit que le convoi comprenait de l'artillerie, six *passevolants*, expédiés d'Asti [2].

La tactique des stratiotes, sur lesquels reposait tout l'espoir de l'armée italienne, consistait à harceler sans cesse leur adversaire. Le 7 juillet, leur escarmouche eut des conséquences plus sérieuses. Le temps était détestable et personne au camp ne se remuait. Douze d'entre eux tendirent une embuscade à quelques archers qui sortaient des faubourgs de Novare ; ils

1) 5 juillet, devant Novare (Arch. de Milan).
2) Sanudo.

en vinrent aux mains, presque dans le faubourg. L'éveil donné, deux cent cinquante stratiotes accourent, sous les ordres de Contarini, aider leurs camarades. Un escadron de cavalerie (de deux cents chevaux) et quelques gens de pied sortent de Novare. Les gens de pied ne purent résister; les Novarais reculèrent peu à peu jusqu'au faubourg, laissant quinze d'entre eux et trente-deux chevaux sur le champ du combat, et quatre hommes d'armes prisonniers, parmi lesquels M. de Saixonnage, gentilhomme dauphinois, dont la perte fut fort sensible à l'armée. Le camp milanais, qui s'ébranlait, n'eut pas besoin d'agir. Nous ignorons le chiffre des morts de l'armée italienne. Sanudo ne mentionne que sept blessés et un cheval mort. Des quinze victimes françaises, moitié gens d'armes, moitié archers, les Français purent en ensevelir sept [1].

Ce petit succès exalta Ludovic qui, le jour même, adressa à Venise une dépêche de reconnaissance lyrique envers les Albanais. Il produisit, pour les Français, de fâcheux effets; il encouragea les assiégeants à persévérer dans leur tactique de guérillas, et à serrer de plus en plus Novare, en sorte que la situation du duc d'Orléans devenait inquiétante à cause du défaut de vivres. Informé de ce point essentiel par un espion, Contarini donna, sur l'heure, l'ordre de lever le camp dès le lendemain matin pour occuper, à deux milles au delà de Novare, un point appelé Minone [2], afin de couper les communications avec Asti. Ainsi, en quelques jours, les Italiens, si péniblement partis de Vigevano, avaient reconquis le territoire de Novare. D'un autre côté, Galéas envoya un trompette à Romagnano sommer les paysans de couper l'eau qui desservait la ville : les gens protestèrent de bonne volonté et de dévoue-

1) Sanudo: rapport (beaucoup moins lyrique) d'Ant.-Marie de S. Severino, Pernate, 7 juillet (Arch. de Milan).

2) Ou Minona (Lumellogno).

ment, mais ils s'empressèrent d'avertir les Français, qui vinrent occuper leur hameau et celui de Gheme. Philippin de Fiesque se trouvait à Fontaneto; Galéas lui envoya deux compagnies de chevau-légers commandées par Louis Bergamino et Jean de Castrono, avec quelques stratiotes, pour reprendre les deux bourgades. Philippin occupa Gheme sans difficulté, et reçut l'ordre de s'assurer également de Romagnano, d'y laisser même un détachement — d'au moins quatre cents hommes de pied, — pour tenir éventuellement tête à une sortie[1]. Vers la tombée de la nuit, Galéas envoya le capitaine Michelange Visb, avec des fantassins, occuper Caltignago, pour couper aussi le canal par ce côté, ce qui eut lieu. Visb reçut la mission de rester près de là, pour surveiller sa conquête[2].

C'est le soir de ce même jour qu'éclata une grande nouvelle[3]. La bataille venait de se livrer à Fornoue entre l'armée de Charles VIII et les forces italiennes confédérées. L'armée italienne comptait trente mille hommes, l'armée française neuf à dix mille, fatigués[4]. L'anxiété fut extrême. Les premières lettres du comte de Caïazzo et de Ferrare annonçaient une défaite des Italiens. Bientôt, cependant, les Italiens célébrèrent, au contraire, une victoire[5]. On parlait d'énorme butin, on annonçait même la capture de Charles VIII! Les

1) Dans un compte de cette époque, Louis d'Orléans donne une gratification à un homme de Novare, pour avoir été plusieurs fois à cheval à « Romignan », pour faire venir de l'eau aux moulins de Novare (*Tit.* Orléans, 955).

2) Rusconi, *Assedio di Novara*, p. 23-24.

3) Sanudo affirme que Ludovic ne la reçut pas plus tôt (peut-être ne se hâta-t-il pas d'en parler).

4) Pour Fornoue, on ne peut que s'en référer à l'excellent récit qu'en a donné M. Delaborde.

5) Décret du doge de Venise, du 13 juillet 1495, ordonnant de mettre en branle tous les carillons, à cause de la confirmation de la nouvelle de l'« exterminio » et « ruina » de toute l'armée française (lat. 10142, f° 36 v°).

Vénitiens éprouvèrent le besoin de fêtes extraordinaires. Le Sénat proclama François de Gonzague « foudre de guerre ». Sans doute, il perdait, disait-on, huit mille hommes, et il n'estimait la perte des Français qu'à quatre-vingts « barons »: de plus, l'armée française avait obtenu le résultat cherché; elle passait; néanmoins, le 8 juillet, le Sénat vota une adresse de félicitations chaleureuses à Gonzague, ce chef incomparable qui venait de se couvrir de gloires immortelles... Mêmes félicitations au provéditeur des stratiotes, avec le regret seulement que rien n'eût empêché ses hommes de se ruer sur les bagages[1]. Plein de reconnaissance *per la detta vittoria*, il décerna à Gonzague un triomphe à la Romaine, il lui donna 10,000 ducats, une rente de 2,000 ducats pour lui, et de 1,000 pour sa femme, le titre de capitaine général[2]. Gonzague se laissa faire et, pour perpétuer le souvenir de sa victoire, il commanda à André Mantegna cette belle *Madone de la Victoire*, que la France possède au Musée du Louvre[3]. De Venise, on écrivit en hâte la bonne nouvelle à Worms, à Rome, en Espagne, partout[4]. Venise rééditait les procédés de Galéas de San Severino, la politique de « bonnes nouvelles[5]. » Le plaisant est qu'elle parvint à se convaincre elle-même et à en imposer à la postérité; la légende fit souche. Ainsi, en janvier 1509, un orateur, Jean-Baptiste Egnacio, prononçant à Venise l'oraison funèbre d'un des capitaines de Fornoue, Ni-

1) Arch. de Venise, *Secreto* 35, p. 134 v°, 135.
2) Gionta, *Il fioretto delle croniche di Mantova*, p. 74.
3) V. *Archivio st. Lombardo*, 1883, p. 455.
4) Sanudo.
5) Le 5 juillet, la veille de la bataille, Caïazzo écrit à Ludovic qu'un déserteur franc-comtois de l'armée royale annonce que le roi est battu, que ses gens fuient, à demi-morts de faim, dans tous les sens. Ludovic fait répandre des copies de cette lettre, à l'heure même où l'armée royale battait ses troupes! (Arch. de Milan).

colas Orsini, comte de Petigliano, dépeignait encore solennellement le triomphe de Fornoue, « malgré, disait-il, la frayeur du soldat italien, sa fuite lâche, l'absence et la perfidie de plusieurs alliés (Ludovic Sforza), qui ne voulaient point prendre part au danger »[1]. Aujourd'hui, ces dures restrictions ont disparu, et il se trouve des historiens pour parler de la *fuite* des Français. Pourtant, cette dépense de joie exubérante, les fêtes, sonneries de cloches, illuminations, processions, n'en imposèrent pas à tout le monde. A Ferrare, où l'on savait le fond des choses, on prétendait que la défaite avait dû être rude pour motiver tant de fracas[2].

La vérité est que la victoire éclatante de Charles VIII à Fornoue, le 6 juillet 1495, tint à un fil, et qu'il en ressortit pour le jeune prince une grande leçon. Vainement, les hommes expérimentés éprouvaient une cruelle sollicitude et jugeaient nécessaire de concentrer toute l'armée pour cette action décisive ; Charles VIII et son entourage, surtout et y compris Trivulce, qui connaissait le terrain, ne doutaient pas un instant du succès[3]. Trivulce voulut prendre le commandement de l'avant-garde avec le maréchal de Gié, et se chargea de frayer le passage à travers les trente mille ennemis (ce qui eut lieu, en effet). Les lettres qui précèdent la bataille, même aux heures les plus critiques de la traversée des Apennins, respi-

1) J. B. Egnatii, Veneti, *Oratio habita in funere clarissimi imp. Nic. Ursini, Nolæ Petilianique principis*, opusc. de 23 feuillets in-8° s. l. n. d. Le chroniqueur milanais Da Paullo, parfois fantaisiste, va jusqu'à dire que Le More ne se trouva pas à Fornoue, « étant prisonnier des Vénitiens, » mais qu'à Tortona il fit ravitailler l'armée française. Da Paullo oublie aussi de parler du siège de Novare.

2) *Diario Ferrarese.*

3) Cet avis de Trivulce a été traduit et amplifié dans un opuscule intitulé : *Oratio Jacobi Trivultii ad Carolum octavum regem Galliæ, de educendo exercitu ex Italia per adversos hostes Italiæ conjuratos.* In-4°, Paris, Prevosteau, MDCI.

rent toutes une incroyable forfanterie, et, au moment d'en venir aux mains, on n'engagea des négociations que pour la forme. Le 23 juin, le roi annonçait de Pise qu'il « faisait bonne chère », qu'il allait se rendre à Asti, « quoi qu'on dise » [1]. Le 4 juillet, Engilbert de Clèves écrivait à Louis d'Orléans son arrivée, avec Gié et les Suisses, à cinq milles de Fornoue, « tous très délibérés, craignant seulement qu'on ne nous attende pas [2]. » Mais, en descendant de la montagne, on constata la présence de forces énormes, qu'on évaluait même à cinquante mille hommes [3]. Charles VIII n'hésita pas : « Allons! dit-il, ce ne sont pas les gros bataillons qui font les victoires [4], » et il se battit personnellement avec une extrême bravoure. Pourtant, si les stratiotes italiens ne s'étaient pas mis à piller les bagages au lieu de se battre, l'issue était bien douteuse [5].

Quand ils purent se rendre compte du péril auquel ils échappaient, les Français triomphèrent modestement, et rien n'est plus curieux que le parallèle de la modestie des vainqueurs avec l'exultation des vaincus. Nous avons le récit officiel de la bataille [6], et une lettre écrite, le lendemain, 7 juillet, par le sire de Thevray [7] à Louis d'Orléans, pour lui en rendre compte. Thevray, témoin impartial, raconte les incidents de la bataille en termes énergiques et simples. Il n'estime même qu'à trois

1) Lettre de Graville, 3 juillet (Portef. Fontanieu).

2) La Pilorgerie, p. 321.

3) Commines dit 40,000 : le roi maintint dans les actes officiels le chiffre de 50,000 (Patentes du 5 février 1495-96, Commines, éd. Dupont, III, 425).

4) Nicolas Barthélemy, de Loches (ms. nº 868, fonds de la reine de Suède, Bibl. du Vatican).

5) Il est à noter que le pillage attira, à la fois, les mercenaires des deux armées. Plus tard, Charles VIII fit arrêter des *aventuriers* de sa propre armée qui y avaient pris part (Archives de Lyon, BB. 22).

6) Publié par nous, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 665.

7) Représentant de Louis d'Orléans au camp, et chargé de le renseigner, comme nous l'avons dit.

ou quatre cents hommes d'armes et à mille hommes de pied la perte des Italiens, généralement évaluée à un chiffre bien supérieur. Les pertes françaises sont de trente ou quarante hommes. Thevray ajoute, en *post-scriptum*, que l'ennemi vient de faire des ouvertures de paix et que le roi envoie pour y aviser MM. de Saint-Malo, de Gié, de Piennes et d'Argenton (Commines) [1]. Quelques jours après, le 12, Charles VIII annonçait, en termes encore plus simples, son succès à sa sœur, Mme de Bourbon. Anne, on le sait, n'aimait point ces aventures ; elle avait prévu le péril et ne réclamait que le retour du roi. Charles VIII qui, jusque-là, ne parlait guère que de revenir à Asti, lui dit avoir trouvé à Fornoue une grande armée réunie pour l'empêcher de passer. « A quoy, à l'aide de Dieu et Nostre Dame, a esté tellement résisté que suis venu jusques icy sans riens avoir perdu [2]. Au surplus, je foiz la plus grant dilligence que faire ce peut de passer oultre, et espère de brief vous veoir, ce que je désire... [3] » En France, quand on connut les détails, quand on sut comment le roi avait « passé, à peu de compaignye, sur le ventre de toute leur mesnye [4] », on traita de miracle la victoire : on l'attribua aux prières de saint François de Paule [5], et le bruit courut même que la Sainte Vierge, protectrice de la France, avait apparu aux Français durant l'action [6].

Louis d'Orléans conçut alors pour l'armée vénitienne un mépris qu'il ne dissimula jamais, et qui eut de graves consé-

1) La Pilorgerie, p. 349.
2) Sauf tous ses bagages.
3) Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, *Autographes*, (I), 1, n° 41.
4) Epitaphe de Charles VIII (par Octovien de Saint-Gelais), publiée par MM. de Montaiglon et Rothschild, *Anciennes poésies*, VIII, 96 : fr. 1721, fol. 34 : fr. 10420.
5) *Libellus*, dans le Procès de canonisation de saint François de Paule.
6) *Bellum gestum apud Fornovium*, poème latin ; lat. 14154, fol. 13 v°.

quences. Un jour, en 1499, ayant appris une défaite de l'armée vénitienne en Frioul, il disait à l'orateur vénitien, alors pourtant son ami : « Vous autres, Vénitiens, vous êtes sages en discours, vous êtes pleins de richesses; mais vous êtes pauvres d'âme et de courage sur le champ de bataille. Vous avez si peur de la mort! Nous, quand nous nous battons, c'est pour vaincre ou mourir[1] ! »

Charles VIII passa toute la journée du 7 à une lieue du champ de bataille, pour enterrer les morts. Grâce à la chaleur et à la pluie, la plaine présenta bientôt un aspect épouvantable; une infection atroce se répandait au loin; Galeoto de la Mirandole, qui y passa quelques jours après, demeura terrifié de ce spectacle si rare dans les guerres d'Italie, et écrivit à Ludovic pour proposer l'érection d'une chapelle expiatoire en cet endroit[2].

Charles VIII s'éloigna ensuite à marches forcées par Parme, par Plaisance, dont on enfonça à coups de canon les portes et dont on massacra les gardes, puis, pour éviter Alexandrie, par Capriata et Nizza; après sept jours de cette course sans trêve, l'armée arriva enfin, harassée, à Asti. Quelles épreuves dans ces sept jours, dans cette *fuite* de sept jours, comme disaient les Italiens, qui n'osaient plus attaquer[3]! Commines, qui en fit partie, Benedetti, qui suivait, nous en ont laissé une description vivante, et surtout vécue. L'armée s'en allait à la grâce de Dieu, brisée de fatigue, sans pain, sans sommeil, les habits en lambeaux, sous une chaleur affreuse, à travers l'interminable plaine de Lombardie, trouvant partout les ponts enlevés, enterrant sur le bord du chemin les soldats qui expiraient! Heureux les possesseurs d'un peu de mauvais pain! On buvait, dans les

1) *Diarii di Marino Sanuto*, III, c. 11.
2) Parme, 14 juillet (Arch. de Milan).
3) Le 9 juillet, Jean Visconti écrit à Ludovic la « bonne nouvelle de la uite du roi de France » (Arch. de Milan).

fossés du long de la route, une eau saumâtre et jaune; les gens d'armes s'y précipitaient jusqu'à la ceinture pour se rafraîchir un peu, en se désaltérant. Aucun ordre, en rien, non pas, dit Commines, « par faute qu'il y eut des gens bien expérimentez en l'ost, mais le sort voulut que ceux-là avoient le moins de crédit. Le roy estoit jeune et voluntaire... » — « Les Français, dit Bembo, l'historien de Venise, sont sans rivaux à la bataille, mais ils ne savent pas supporter les privations et la misère. » Cette fois-là, comme dans d'autres circonstances analogues, ils s'en tirèrent, en ne cessant pas de rire et de s'amuser[1] : des troupes de personnes, médiocrement recommandables, escortaient encore l'armée.... Chose remarquable, il ne se perdit pas, dans la route, une livre de poudre[2]. Charles VIII *fuyait*, dit Bembo, dit Schiavina, disent tous les historiens; néanmoins, le Sénat de Venise s'irritait de voir l'armée italienne rester à distance : il lui envoya, le 9 juillet, un ordre formel d'attaque[3]. Le même jour, 9 juillet, Baptiste Visconti écrivait à Ludovic : « Tout le monde est épouvanté des progrès du roi. Quant à moi, je suis plus rassuré, sachant les Français fatigués et affamés. C'est la faim qui les fait marcher[4]. »

Ludovic, malade, confiné dans sa chambre, ne décolérait pas lui-même contre la faiblesse de ses troupes et de ses amis. Un brave homme, Bertr. Marie Rossi, qui s'était fait fort d'arrêter l'armée française à Berceto, en plein Apennin, adresse, le 13 juillet, ses excuses de l'avoir au contraire reçue, hébergée et nourrie[5]. Fracassa de San Severino, envoyé à la tête de troupes importantes garder Plaisance, fit à Charles VIII les

1) Cantù, *Histoire des Italiens* (trad. Lacombe), VII, 243.
2) Commines.
3) Arch. de Venise, *Secreto*, 35, p. 136.
4) Arch. de Milan.
5) Arch. de Milan.

honneurs de la ville avec beaucoup de courtoisie. Charles VIII respira en arrivant le 12 à Capriata, terre de Trivulce[1] : il entra le 15 à Asti, où l'attendaient en abondance des vivres, préparés par Georges d'Amboise, et où l'armée resta jusqu'au 27 juillet pour se refaire[2]. Mais, en arrivant à Asti, le roi y trouva une très mauvaise nouvelle, que l'on connaissait à Milan depuis le 13 : Naples venait de se révolter.

A Novare, la situation du duc d'Orléans devenait tout à fait malheureuse. Par un scrupule politique, Louis n'avait autorisé aucune réquisition; il faisait venir les vivres et les payait[3]. Au milieu d'un pays plein de blé et de bestiaux, son armée, depuis le siège, commençait à souffrir fortement. Le duc devait déplorer son inexpérience. Bien muni de vivres, il aurait pu tenir : les assiégeants s'appliquaient seulement à l'affamer. Depuis fort longtemps, l'armée royale, à son très grand étonnement, ne recevait plus de nouvelles du duc d'Orléans, on sait pourquoi. C'est à Capriata que Charles VIII connut la situation de son cousin. Le bruit courut alors, à l'indignation générale, que Ludovic cherchait à faire assassiner son adversaire; il aurait même donné dans ce but 10,000 ducats à un capitaine, mais l'assassin échoua et fut arrêté[4].

Louis d'Orléans maintenait pourtant des communications avec le dehors. Il venait encore, le 5 juillet, de recevoir de l'argent, 17,884 livres 11 sous, « pour convertir au fait des guerres, pour le recouvrement du duché de Milan[5] ». Cet argent pro-

1) Lettre à Mme de Bourbon (Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, *Autographes*, (I), 1, 41).

2) N. Gilles.

3) De ses deniers, bien entendu, même le blé destiné à la ville (*Joursanvault*, 201) ; il faisait faire aussi des arcs et des *trousses* d'arc par un certain Hugues Hocquin, faiseur d'arcs (*id.*, 200).

4) La Pilorgerie, p. 359.

5) Nouvelle affirmation de l'avis personnel du duc d'Orléans sur l'opportunité de marcher en avant de Novare.

venait, pour 10,000 livres, d'un engagement à Louis de Graville, de la seigneurie de La Ferté-Milon, pour 4,200 livres, de l'emprunt à l'évêque d'Avranches [1].

Mais les escarmouches des jours précédents donnaient l'avantage à ses adversaires [2]. Il voyait la place serrée de très près par un ennemi deux fois plus fort, ses gens ramenés l'épée dans les reins jusque dans les portes de la ville, plusieurs de ses meilleurs soldats, MM. de Saixonnage [3], Parisot, Le Roy Pepin, le bâtard Charles, blessés et prisonniers. Comme l'écrivait Graville à Du Bouchage, ces nouvelles « sont ennuyeuses : et n'en faictes pas grant bruyt, parceque je ne veux pas estre porteur de telles nouvelles» [4]. M. de Bourbon, de plus en plus inquiet, convoquait d'urgence à Paris les délégués des villes pour leur communiquer la vérité [5]. Il rappelait toutes les garnisons d'Artois et de Picardie, afin de renforcer les compagnies d'outre-monts, non pas en vue de conquérir Milan, mais « pour le recueil et seureté de la personne de

1) K K. 902, fol. xxvii. L'évêque Geoffroy Habert avait versé 100 marcs d'argent empruntés par lui à Jean Masselin, sur le pied de 11 liv. 10 s. le marc, pour 1,100 liv. (mais cet argent n'avait produit que 10 liv. 17 s. le marc, soit 1,085 livr.), et 346 marcs 3 onces 2 gros de vaisselle de buffet et de cuisine en argent blanc, pour 3,749 liv.

2) Bembo.

3) *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 666. *Saixonnaige* était probablement Jean de Sassenage, gentilhomme dauphinois, qui devait se trouver compris dans la levée du ban et arrière-ban du Dauphiné. La famille de Sassenage était connue depuis le règne de Louis XI par « la dame de Beaumont », Marie de Sassenage, veuve d'Amblard de Beaumont, seigneur de Montfort, qui passait pour avoir été la maîtresse de Louis XI (v. Gab. Brizard, *Histoire générale de la maison de Beaumont*, I, 517 et suiv. : *contra*, A. de Gallier, *La baronne de Clérieux*, p. 107).

4) L. de Lincy, *Vie d'Anne de Bretagne*, III, 154.

5) Stein, *ouvr. cité*, n° xxix. Il avait pensé d'abord à une sorte de convocation d'États généraux à Moulins (Archives de Lyon, AA 104, convocation des seigneurs, du clergé, des échevins du royaume à Moulins, pour aviser aux moyens de secourir le roi).

mondit sgr le Roy à son retour de sa conqueste de son royaume de Naples [1] ».

Galéas menaça son prisonnier Saixonnage de lui faire couper la tête par des stratiotes, qu'on introduisit même dans la chambre, s'il ne répondait à ses questions sur la situation du duc d'Orléans. Saixonnage, épouvanté, se jeta à genoux et crut sa dernière heure venue; il déclara que le duc d'Orléans était extrêmement populaire à Novare : le prince quittait peu sa chambre [2], mais il donnait audience deux fois par semaine; Georges d'Amboise, le sire de Louan, gouverneur d'Orléans et de Novare, M. de Maillé formaient son conseil et le véritable gouvernement; il aurait, dès le second jour du siège, évacué Novare, sans l'avis contraire des capitaines. Quant aux provisions, il en avait à peine pour un mois. Les forces ducales montaient à cinq cents lances (représentant généralement quatre hommes à cheval par lance), deux mille archers, cinq mille Allemands à pied, presque tous arbalétriers. La paye se faisait régulièrement par trimestre, à raison de 10 écus par mois pour les gens d'armes, de 6 pour les archers, de 3 pour les gens de pied [3]. Le duc a dans ses caisses la paye de tout un semestre [4]. Il a demandé à Asti un secours de deux cents lances. Pour contrôler le dire de Saixonnage, Galéas fit cruellement torturer un archer, sans lui arracher rien de plus, sinon que cet archer, qui arrivait de Gascogne, avait vu, sur la route, la France entière s'ébranler, pour venir au secours de son roi [5].

1) Ordre de monstre, pour les compagnies Grand sénéchal de Brézé, D'Albret, Graville, De la Forest, Philippe du Moulin, Comte de Ligny et autres, « qui ja sont oultre le Rosne et es montaignes, sur le chemin de ladite ville d'Ast », 13 juillet (K. 76, 4. Cf. *Tit.* Orléans XIV, 957 : fr. 20590, 20).

2) Il était encore malade, mais Saixonnage ne le dit pas.

3) Une paye eut lieu le 20 juillet (Sanudo).

4) Sanudo.

5) Sanudo.

Le 8 juillet, sur les nouvelles de Fornoue, Galéas contremanda tout ordre de déplacement[1]. D'ailleurs la pluie tombait à torrents et les rivières débordaient. Des espions assurèrent que, très ému des événements, mis au courant par Commines des négociations pendantes avec Ludovic, le duc d'Orléans voulait encore, suivant l'avis de Commines, se rendre à Asti près du roi; mais, de rechef, son conseil le retenait. Galéas ordonna de redoubler de vigilance. Le 10, voyant les eaux baisser, il décida de traverser le lendemain l'Agogna et d'occuper *Minona*, de manière à couper la route de Verceil, c'est-à-dire la source des secours et des approvisionnements[2], ce qui eut lieu le soir du 11, non sans difficulté, à cause de l'état des routes, impraticables pour la cavalerie.

La fertile et magnifique campagne de Novare est traversée par quatre grandes routes, venant de Verceil, de Trecate et Vigevano, de Galliate et Milan, et enfin du nord dans la direction d'Arona : il s'agissait d'occuper solidement ces quatre artères, en dehors desquelles les canaux et la nature du sol ne permettaient pas de circuler. Dans la nuit du 12 au 13, l'armée italienne occupa la route de Verceil et quelques chemins ruraux moins défoncés que la grande route. Elle fit sauter tous les ponts, et n'épargna que les simples passages des champs à la route.

Le 13 juillet, dans une reconnaissance de soixante-dix stratiotes, Contarini captura six chevaux, harnachés si misérablement, qu'ils ne valaient pas en tout vingt-quatre ducats. C'est le soir de ce jour qu'arriva une estafette annonçant la rentrée de Ferdinand à Naples. On juge si Galéas se priva du plaisir de donner la « bonne nouvelle » et de multiplier les signes d'allégresse. Il en avisa aussitôt la duchesse de Savoie. Intri-

1) Lettre à Ludovic (Arch. de Milan).
2) Lettre du 10 juillet (Arch. de Milan).

gué du bruit du camp, Louis d'Orléans envoya jusqu'aux vedettes ennemies deux parlementaires, demander ce qui se passait. Galéas se trouvait là, il leur donna généreusement copie de la dépêche ; « mais auparavant, dit-il, je fis annoncer la nouvelle *a mio modo*[1] ».

Le 15, trois cents stratiotes s'avancèrent dans les faubourgs, et pillèrent plusieurs maisons, sans que les assiégés parussent s'en émouvoir[2].

Pendant ce temps, l'armée du marquis de Mantoue, renonçant à la poursuite du roi, traversait en hâte le Pô et marchait rapidement sur Novare. Le 16, Contarini et le comte de Petigliano apprêtaient son campement. Tout d'un coup, les vedettes signalent une sortie des assiégés, une sortie sérieuse, cent lances, six cents archers à cheval, deux cents Allemands. Galéas mit aussitôt ses troupes sur pied; Contarini forme de ses trois escadrons d'Albanais une aile détachée et leur fait jurer à tous de mourir, s'il le faut. Sans tarder, il esquisse avec eux un mouvement tournant. A cette vue, les assiégés reculent et rentrent, laissant dix morts et quatre mortellement blessés. Les stratiotes revinrent, aux acclamations de l'armée italienne. Dès lors, on porta aux nues Contarini comme un grand capitaine : le provéditeur Pierre Duodo, qui arrivait avec les stratiotes de Fornoue, lui offrit le commandement général, bien qu'il ne fût pas provéditeur, mais simplement « directeur ». Le Sénat lui adressa de chaleureux compliments et décida de mettre personnellement à sa disposition une bande spéciale de stratiotes : on lui envoya aussi de l'argent[3]. Galéas reçut le 15 un nouveau renfort d'Allemands; mais ses

1) Lettre du 13 juillet (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495).
2) Sanudo.
3) Sanudo.

hommes se plaignaient toujours de manquer de pain et de vin, et, disait-il, « ils ne sont pas gens à en manquer »[1].

Il semblait donc que tout se réunît pour accabler les Français. Le 16 juillet, Ludovic reçut encore la nouvelle d'un grand succès, dans la Rivière de Gênes dont le sort restait jusqu'à présent indécis. Baptiste Fregoso y tenait la campagne pour la France, avec ses gens et quelques troupes jadis détachées d'Asti par le duc d'Orléans ; il paraissait compter à bref délai sur l'appui de l'armée royale, mais, une nuit, Jean-Louis de Fiesque et Jean Adorno, débarquant silencieusement avec six cents hommes, surprirent Rapallo, s'emparèrent sans coup férir du petit détachement français qui l'occupait, et de toute la flotte française mouillée dans le golfe, c'est-à-dire de dix galères et de deux gros galions. Le sire de Miolans, qui commandait un de ces galions appartenant à Baptiste Fregoso, fut taxé à une rançon de 10,000 ducats; il fit remettre à Hiblet de Fiesque toute son argenterie, avec prière de l'envoyer en Provence, pour acheter de suite sa libération[2]. Ce nouveau succès servit extrêmement Ludovic. La marquise de Montferrat semblait (à juste titre) dévouée à la France, et Galéas l'accusait de faire construire des ponts pour le service de l'armée française[3]. Ludovic s'empressa, le 16 juillet, de lui transmettre les nouvelles de Gênes, sans les atténuer en rien[4]. Quelques jours après, Ludovic faisait démentir le bruit que la marquise livrât son pays aux Français : bien au contraire, elle concentrait de l'artillerie à Pontestura et au château de Casale, et « dit qu'elle ne veut pas de Français chez elle »[5].

1) Lettre du 15 (Arch.de Milan).
2) Ag. Giustiniani, *Annali di Genova.*
3) Lettre du 15 juillet (Arch. de Milan).
4) Rosmini, *Histoire de J.-J. Trivulce,* II, 217.
5) Lettre de Galéas, 21 juillet (Arch. de Milan).

Il fallait arriver à une lutte suprême; des deux côtés, on fourbissait ses armes. Charles VIII réclame de nouveaux secours de France, des enrôlements en Suisse. Le docteur de Ferrari, au nom du duc d'Orléans, avait, le 24 juin, renouvelé à la Diète helvétique ses précédentes offres, et garanti, en cas de conquête du Milanais, le maintien des anciens privilèges, si ce n'est plus : il avait fait ressortir l'utilité d'un souverain ami à la place d'un ennemi tel que Ludovic. La petite bande qu'il avait réussi à enrôler dans les cantons d'Uri et de Schwytz avait reçu son chef et son drapeau le 18 juillet, et malgré la Diète, elle insistait encore près des confédérés pour être suivie[1].

Ludovic continuait aussi ses instances de ce côté. En Italie, son seul appui restait Venise[2]. Florence traitait avec Charles VIII[3] : tous les petits princes et seigneurs tenaient, plus ou moins, le langage de Gilbert Pio da Carpi, qui écrivait, le 13 juillet, à Ludovic une lettre désolée : « J'ai dépensé 3,000 ducats pour former une compagnie : tout est mort ou en déroute. Quelle male chance! Je n'ai plus un sou. Votre très humble serviteur[4]. » ... Le pape n'envoyait que des bénédictions; Ludovic insistait pour un concours plus matériel, au moins pour une excommunication des Français : « J'ai agi comme un père, répond Alexandre VI; j'ai risqué ma vie et l'incendie de Rome. Mettez-vous à ma place. Puis-je, sans aucun motif, malgré l'avis unanime de mes conseils, fulminer contre la France? Le roi de France est en fuite (c'était con-

1) T. de Liebenau, *Il duca d'Orléans et gli Svizzeri* (*Archivio st. Lombardo*, sept. 1889, p. 611).

2) Le duc de Ferrare, père de Béatrix d'Este, défendait à ses sujets, très gallophiles, de mal parler des Vénitiens; son fils aîné Alphonse se trouvait à Milan, près de Béatrix, son fils cadet Fernand près du roi de France : le cardinal Hippolyte d'Este, archevêque de Milan, en Hongrie à son archevêché de Gran (*Diario Ferrarese*).

3) Desjardins, I, 630.

4) Arch. de Milan.

venu), il perd Naples. Tout ce que je puis faire est de le menacer, en lui représentant l'inconvenance d'une lutte entre chrétiens, à la face des Turcs. » Le pape ajoutait : « L'important est de débarrasser le royaume de Naples des derniers Français, et j'y mets tous mes soins[1]. » Aussi, comme Ludovic entoure les stratiotes de tendres soins! Demetrius Greco, qui vient d'être prisonnier deux mois à Asti, reçoit un chaleureux accueil : à deux stratiotes démontés, on offre deux chevaux[2]. Mais la Suisse est, avant tout, le réservoir des batailles. Galéas de San Severino finit par se rendre en personne à Domo d'Ossola et à Bellinzona, pour hâter l'arrivée de nouvelles recrues. En Suisse, la lutte sur le terrain diplomatique était devenue aiguë : les envoyés du roi des Romains à la Diète de Lucerne réclamaient le rappel des Suisses engagés à la solde du duc d'Orléans, et une fourniture d'hommes pour une descente à Rome, conformément aux décisions de la Diète de Worms; il cherchait à réconcilier Ludovic avec le canton de Lucerne, à lui assurer encore une réserve d'un millier d'hommes. Ludovic, de son côté, promettait à Lucerne toutes les satisfactions possibles; il gagnait discrètement quelques personnages et faisait miroiter aux yeux des cantons l'appât d'un tribut annuel. Mais les cantons restaient fort divisés. En face de Berne et de Zurich, acquis à l'Allemagne, les petits cantons, Lucerne, Zug, Underwalden, surtout Uri et Schwyz, fort intéressés à l'acquisition de Bellinzona, de Locarno et de Lugano, tenaient bon pour la France. Les séances de la Diète de Lucerne devinrent si agitées, que l'avocat de Ludovic, le bourgmestre de Zurich Schwend, crut devoir s'enfuir. En vain, la Diète réclama son retour, ou l'envoi d'un autre député : Zurich refusa, sous prétexte de menaces adressées à Schwend. Bref, la Diète déli-

1) Bref du 24 juillet (Chmel, *Notizenblatt*, 1856, p. 467-468).
2) Lettres de Nic. de Correge, 20 et 21 juillet (Arch. de Milan).

béra le 18 juillet de conserver la neutralité; mais elle ne prit aucune mesure pour l'imposer, et il en résulta que la Suisse continua à fournir des combattants aux deux partis. Le 20, les Lucernois résolurent, pour leur compte, d'embrasser, comme Uri, le parti du duc d'Orléans; mais il paraît que quelques jours après, l'arrivée d'un âne milanais chargé d'or, et l'intelligente distribution qui s'ensuivit, les fit changer d'avis[1]. Les commissaires de Ludovic, J. Porro et Bern. Imperiale, faisaient d'actives démarches[2], et lorsque enfin Galéas reçut, non sans peine, à Domo d'Ossola, à la fin de juillet, son nouveau contingent de mille fantassins et cent cinquante hommes d'armes, il n'eut qu'à l'envoyer à Trecate, où on l'attendait avec impatience[3]. Dans ces troupes figurent des gens qui se sont battus pour le duc d'Orléans en Bretagne[4].

Le 18 juillet, l'armée vénitienne de Fornoue, campée depuis la veille à *Vespello* (Vespolate), reçut une large paye, à la grande jalousie des soldats milanais. Le même jour, le marquis de Mantoue, Galéas de San Severino, le comte Caïazzo, Petigliano, le provéditeur vénitien, et le héros du jour, Contarini, tinrent un grand conseil de guerre. Galéas, au nom du duc de Milan, proposa d'établir des batteries de siège, pour entamer, sans autre délai, le bombardement de Novare: un des provéditeurs vénitiens l'appuya[5]. Tout le reste du conseil partagea un avis contraire. En vain Galéas soutint qu'en poussant le siège activement, on pouvait emporter la place avant l'arrivée du roi; le roi ne pouvait agir en ce moment; Louis manquait de tout, et était entouré de gens mé-

1) Mémoire cité, de M. de Liebenau.
2) Lettre du 28 juillet, Bellinzona (Arch. de Milan).
3) Lettre de J. François de San Severino, 26 juillet (Arch. de Milan).
4) Lettre du 29 juillet (Arch. de Milan).
5) Lettre publiée par Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations...*, III, 96.

contents, auxquels il avait promis les dépouilles de Vigevano et beaucoup d'autres choses qu'il ne pouvait leur donner; les insuccès des armes françaises faciliteraient la capitulation : en tout cas, si le roi arrivait et qu'il fallût enlever les batteries pour marcher contre lui, ce ne serait pas une honte. François de Gonzague répliqua que l'arrivée du roi obligerait sûrement à lever le siège, sous peine de se trouver enveloppés, et qu'à la guerre, on ne devait pas s'exposer à des reculades; mieux valait agir avec prudence. Il fallait se borner à affamer Novare, surveiller la marquise de Montferrat et les mouvements du roi, tenir l'artillerie prête, bien fortifier le camp, et attendre les événements. Il s'agissait non seulement d'une armée, mais du sort de l'Italie. Derrière soi, on avait Verceil et les États de la duchesse de Savoie, amie de la France; pouvait-on se mettre à bombarder aussi Verceil ? Ludovic écrivit, le lendemain 19, du fond de sa chambre, une lettre de protestation contre l'attitude expectante : néanmoins, il dut s'incliner[1].

Les pluies étaient si abondantes, que, pour avoir de l'eau, les soldats de Louis d'Orléans creusèrent simplement une sorte de citerne dans la citadelle. Mais la forte chaleur dégageait, dans le pays, des miasmes délétères. La fièvre dévorait le duc d'Orléans, qu'elle retenait à la chambre. Sur la nouvelle de l'approche du roi, puisqu'on ne jugeait pas convenable qu'il allât lui-même à Asti, il y avait envoyé Georges d'Amboise. Ne recevant aucune nouvelle du roi ni de Georges, il s'inquiéta et réussit, le 17 juillet, à faire passer un billet pour demander à Georges de lui envoyer plusieurs messa-

1) Benedetti, *Il fatto d'arme del Taro*, et *Assedio di Novara* (éd. de Novare, 1863. Nous empruntons à cet auteur, médecin dans l'armée vénitienne, et très bien renseigné, tous les renseignements qui suivent, sauf avis contraire) : Rusconi, *Assedio di Novara*, p. 24 et 26 (rapport de Galéas) : Chronique de Giac. d'Adria, secrétaire du marquis de Mantoue, dans *l'Archivio st. Lombardo*, 1879, p. 55: Sanudo.

gers afin qu'un d'eux au moins pût arriver. La fièvre ne l'avait pas repris ce jour-là, et déjà il se flattait de s'en voir débarrassé[1]. Une lettre apportée par un homme d'armes, nommé Philippe de la Coudre, de la part de Commines, dès le lendemain de Fornoue, avait informé Louis des négociations entre le roi et Ludovic; Commines engageait extrêmement Louis à venir les suivre à Asti[2]. Une autre circonstance militait en faveur de la présence du duc : Trivulce insistait pour que le roi proclamât duc de Milan le fils du feu duc Galéas, et il se faisait fort d'un facile succès. On comprend donc l'impatience de Louis d'Orléans, loin des nouvelles; de plus, il voyait les vivres baisser. Presque chaque jour il écrivait au roi pour demander des secours[3], supposant le roi réconforté par sa victoire. Charles VIII finit par lui répondre qu'il le secourrait sous peu. Ce message, quoique bien vague, suffit à exciter l'enthousiasme des Novarais. Ils jurèrent de tout souffrir plutôt qu'un retour à la domination de Ludovic. La population se porta aux remparts, barricada les portes, creusa partout des fossés, des bastions, avec une ardeur fébrile.

Le 19, l'armée de Mantoue déploya ses escadrons sous les yeux des Novarais. La ville perdait ainsi tout espoir de ravitaillement; le spectre de la faim se dressait. Le château possédait bien des provisions pour trois mois, mais dans la ville, on n'avait pu rentrer qu'un peu de blé, à peine mûr.

Galéas s'approcha pour occuper un groupe de maisons[4], presque attenant aux faubourgs de Novare. Ces maisons étaient

1) Autographe appartenant à M. le chev. avocat Gaud. Caire, de Novare (reproduit en tête de la brochure de M. Rusconi, et transcrit p. 31 avec quelques inexactitudes).

2) Commines. A Ferrare, on ne faisait pas de doute que Louis eût rejoint le roi à Asti (*Diario Ferrarese*, c. 311).

3) Commines.

4) Nommé *Tiglia*, par Benedetti, *Castel Chiasuol*, par Sanudo.

garnies de blé : le poste de trente Français, chargé de les garder, mit le feu aux granges à l'approche de l'ennemi, et se réfugia dans la maison principale, où une batterie de quatre passevolants les obligea à capituler. Il y avait, là encore, du froment et un peu de vin : les Allemands et les Italiens de Galéas se précipitèrent ensemble sur ce profit et en vinrent aux mains pour le partager. La rixe s'engagea au point que le corps d'armée du marquis de Mantoue dut intervenir pour rétablir le calme. Quelques-uns des Milanais et des Allemands restèrent sur le carreau[1]. Mantoue établit ses soldats autour des masures incendiées et fit de la maison son quartier général.

1) Sanudo. Les amis des Français en Italie ne pouvaient croire à l'abnégation des Novarais. Le bruit courait qu'on faisait à Novare des préparatifs propres à faire trembler toute l'Italie (*Diario Ferrarese*, c. 311).

CHAPITRE XX

Blocus de Novare

(20 juillet — 1er septembre 1495)

Au milieu d'épreuves de toute sorte, Louis d'Orléans conservait imperturbable une verve gauloise, qui faisait la force des assiégés. Le 20 juillet, il écrit à la marquise de Saluces que la situation n'est pas brillante : il ne lui envoie pas de nouvelles, dit-il plaisamment, car elle a « plus comodité de chemyn » pour s'en procurer : « Le camp de noz annemys est tousjours ou il estoyt, auprès de ceste ville. Ilz courent et nous courons. Et jeudy se fist une petite saglie, en laquelle noz gens se meslèrent avec eulx, et en y eut de mors d'un cousté et aultre. Nous faysons bonne chère, Diu mercy (*sic*), en atandant nostre Messies, qu'est le roy, et nous samble non povoyr avoir mal, puis qu'il aprouche de nous. Je vous recomande ce qu'est vostre, et me recomande tout avous. Escript en Novare, ce xxe de juillet, de la mayn du

vostre Loys[1]. »

Sa constance, sa bonté ne se démentirent point dans les angoisses du siège. Nous le voyons faire des dons assez fréquents à des gens de Novare, à des religieux et religieuses de la ville, à des hommes qui lui apportent des nouvelles[2]. En plein siège,

1) Ce billet autographe ne parvint pas à son adresse. Il se trouve dans les papiers de Ludovic (Arch. de Milan, *Militare, Guerre*, 1495).

2) *Tit.* Orléans, XIV, 955. Il donne 12 liv. aux nonnains de l'Observance, 6 liv. aux Jacobins, 2 liv. à une pauvre religieuse recluse; 2 écus à un homme qui a fait le guet dans un arbre pour surprendre les mouvements

il confère à un homme d'armes, Raymonnet Pons, un fief à Sezanne[1]. Tout le poids du siège portait sur lui : aussi prétend-on que Ludovic, après avoir vainement soudoyé un complot, chercha directement à l'empoisonner par un envoi d'aliments de choix[2].

A partir du 20 juillet, le siège de Novare consiste dans une suite ininterrompue d'escarmouches, assez monotones, que nous enregistrerons jour par jour, d'après les renseignements fournis par l'armée assiégeante.

On institua aux camps des assiégeants deux marchés, où se vendirent à prix modéré bien des denrées, spécialement le vin dont on se plaignait de manquer. Les Italiens occupaient toutes les routes, sauf la route du nord, par laquelle ils ne redoutaient point de surprise[3]; s'étant même aperçus de désertions à Novare, ils jugeaient politique de laisser libre le chemin de la Suisse.

Le 20 juillet, les Vénitiens détournèrent par un barrage le cours de l'Agogna; ils détruisirent et brûlèrent, à une distance d'un mille de la ville, tous les moulins à eau.

A Novare même, on possédait seulement quelques moulins à bras, aucun à manège; on ne pouvait donc fabriquer qu'une farine grossière, sans crible. De Verceil on recevait difficilement quelques rares provisions, la nuit. Les murs de Novare, entourés d'un double fossé, étaient sans bastions, et à peu

des ennemis; il remplace à un courrier son cheval saisi par les Milanais, lorsqu'il allait porter une dépêche au roi, près de Rome; à Hubert, capitaine des Allemands, son cheval perdu à la bataille. Il donne un écu à un archer pris et détroussé par l'ennemi; il achète à un franc-archer dauphinois un cheval pris par lui sur un stratiote ennemi. Cf. *Joursanvault*, 352.

1) K K. 897, 231 v°. Il donne à son panetier Ant. de Barbançois une paire de *bardes*, à divers officiers des *brigandines* et *harnois de guerre* (*Tit.* Orléans, 955).

2) *Recueil d'anecdotes*, fr. 19602.

3) Sanudo.

près sans artillerie : les habitants avaient improvisé des réduits, où ils tenaient bon. Le duc d'Orléans fit placer ses armoiries sur les portes, au lieu de celles des Sforza; il réunit un conseil de guerre, à l'issue duquel on expédia un courrier au roi, pour le prier de hâter les secours. Le roi répondit brièvement qu'il lui fallait reposer son armée : il attendait de nouveaux soldats; bientôt Trivulce se rendrait à Verceil avec la majeure partie des troupes. A son retour, le courrier donna dans le camp vénitien : on le prit, la lettre du roi fut lue publiquement.

Ce même jour, une rixe sanglante éclata de nouveau sur la route de Verceil, entre les Allemands et les Italiens de Galéas, à propos d'une fille publique. Surexcités par la chaleur accablante du jour, les soldats en vinrent aux mains, et Contarini, avec tous ses Albanais, eut beaucoup de peine à les séparer. Les Allemands, furieux, parlaient de déserter[1]. A la suite de cette rixe, qui coûta la vie à quarante Allemands et à quatre Italiens, qu'on enterra à la dérobée, l'agitation se propagea dans le camp vénitien, où les provéditeurs précisément publiaient une adresse de félicitations du Sénat à l'armée. L'indiscipline, déjà, régnait en maîtresse : la rapine semblait l'unique but des exploits. Tout était bon à ces mercenaires : on les accusait d'avoir fui à Fornoue parce qu'ils avaient touché leur paye; les jours de paye, certains soldats passaient à la caisse, puis envoyaient un individu toucher une seconde fois sous leur nom.

Le 21, dans une sortie, les Français tuèrent aux Italiens huit hommes, et en blessèrent douze. Ils laissèrent deux prisonniers qu'on s'empressa d'interroger. Ces gens rapportèrent que le duc d'Orléans, quoique repris des fièvres, parcourait

1) Malipiero, *Annali Veneti*, p. 371.

toute la ville à cheval, réconfortant ses amis, vérifiant lui-même les gardes de nuit; il se plaignait souvent d'être alourdi par son mal. Quant aux Novarais, peuple ou aristocratie, tous se déclaraient prêts à tout souffrir, le sac de leurs maisons, le viol de leurs femmes et de leurs filles, la ruine de la ville, la faim, n'importe quoi, plutôt que le joug de Ludovic. Au besoin, ils préfèreraient se confier à la foi du gouvernement vénitien.

Le 22 juillet, nouvelle sortie des assiégés, où Robert de San Severino perdit un homme[1]. On arrêta plusieurs courriers du roi de France, notamment un prêtre français qui se disait appelé à Novare près d'un malade; on le fit prisonnier, et, quelques jours après, on le laissa aller, sans même lui infliger de bastonnade, au grand scandale des Vénitiens qui déclaraient impossible dans ces conditions de faire la guerre.

Cependant, Charles VIII commençait à donner signe de vie. Le 22 juillet, ses Suisses et quelques paysans tentèrent un coup de main sur un village de la frontière; les paysans du lieu les repoussèrent. Ludovic dut prendre de ce côté quelques précautions : il envoya des espions à Asti[2]. François Sforza, chargé de surveiller les événements, arrêtait, d'Alexandrie, tous les courriers pour Rome ou pour la France, lisait les lettres, et les adressait à Ludovic, s'il les jugeait de quelque importance. Il lui envoya ainsi une lettre du pape au roi[3]. Presque chaque jour, il transmettait à Ludovic les nouvelles recueillies par ses espions. Ludovic attachait une extrême importance à la garde d'Alexandrie : François Sforza, aidé de Galéas et d'Antoine-Marie Pallavicini, disposait de forces

1) Lettre du 22 juillet (Arch. de Milan, *Mᵉ*, *Guerre*, *Congiura di Novara*).
2) Lettre de François Sforza, des 23, 24, 25 juillet (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495 : *Alessandria*).
3) *Id.*

considérables payées avec le plus grand soin[1]. Sur le bruit de négociations ouvertes par les Français pour surprendre Tortone, l'armée vénitienne envoya à Alexandrie, le 23 juillet, un renfort de cinq cents gens de pied, et de quarante hommes d'armes.

Le Sénat de Venise se montrait fort sceptique, quant au succès des négociations poursuivies par Ludovic. Sur un avis du 19, il répondit, le 22, par l'invitation formelle, pressante, réitérée, à ses provéditeurs, de pousser très activement leurs opérations. Le Sénat trouvait un intérêt absolu, majeur, à bombarder Novare, à en forcer les portes à tout prix, dans le plus bref délai possible. Commines demandait un sauf-conduit pour venir négocier au camp; le Sénat voulait bien ne pas le refuser, mais il recommandait une extrême défiance, car on connaissait à Venise la sagacité de M. d'Argenton, son esprit de ruse, son « affection incomparable » pour le duc d'Orléans; on jugeait sa démarche inspirée par des calculs pernicieux, et de nature à ne produire que des effets détestables, dangereux. Le Sénat ordonnait donc de surveiller ce personnage, lui et sa suite, pour qu'ils ne parlassent à personne et n'expédiassent à Novare aucun émissaire, de rapporter tous leurs dires, sur tout de presser le siège[2].

Le 24 et le 25, l'armée assiégeante reçut de notables renforts : quarante hommes d'armes et cent chevau-légers commandés par Pandolfe Malatesta, seigneur de Rimini, et par Jean-

1) Lettre de François Sforza, etc.

2) Arch. de Venise, *Secreto*, 35, f. 142. « Et expedisse quella impresa quanto piu presto se potesse, laqual ex toto resoluta, non vedemo che per hora el re de Franza possi far altro che ritornarsene a casa cum vergogna et damno ! Ma ben vedemo che in celerita consiste ogni bene : Et pero non obstante alcuna pratica, che vi fosse offerta, attenderete ogni hora et di et nocte senza intermissione ad questa ultimatione, perche cognoscemo ben le consuete arte et astucie de francesi ».

Paul Manfrone. François Sforza avise Ludovic, le 25, que Charles VIII fait établir un pont sur le Pô. Le cardinal de Gênes, Hiblet de Fiesque, et leurs amis, sont à Asti, occupés de préparer contre Gênes un retour offensif[1].

Les assiégeants réclamaient toujours des renforts[2]. En attendant, pour donner un peu d'aplomb aux nouveaux soldats et effrayer les assiégés, l'armée entière, en ordre de bataille, marcha, le 26 juillet, jusqu'à Novare, puis se retira. On fit une démonstration sur Briona[3], sans succès.

La discorde commençait à éclater parmi les alliés. Les Milanais voulaient absolument distraire quelques troupes pour la défense de divers points du duché. On laissa donc partir des gens de pied pour Alexandrie, pour Tortone, ailleurs encore, malgré les représentations du provéditeur vénitien Trevisani, qui soutenait la nécessité d'en finir et de donner l'assaut à Novare; mais les Milanais refusèrent de s'y associer.

Le 27, pour effrayer les Français, on éleva au milieu du camp une haute potence, visible de Novare, et l'on y pendit solennellement un nommé Bonino, comme coupable d'espionnage.

Quarante nouvelles pièces d'artillerie venues de Milan, avec des boulets de cinquante livres, cinq cents hommes de pied et cent lances marchèrent sur Briona, qui tenait encore pour le duc d'Orléans. Briona se rendit le lendemain[4], aux premières décharges d'artillerie.

Enfin, Charles VIII quitta définitivement Asti le 27 juillet, pour aller à Turin prendre le commandement de son armée reformée. Ludovic en reçut la nouvelle sur l'heure[5], le camp

1) Lettre du 25 (Arch. de Milan, 1495, *Alessandria*).
2) Lettre de Jean-François de San Severino, 26 juillet (Arch. de Milan).
3) Château de Phil. Caccia.
4) Sanudo: Benedetti: D'Adria parle du 29 juillet.
5) Lettre de J.-Marc Lemingo, 27 juillet (Arch. de Milan).

vénitien également. Il en résulta un grand trouble. Le conseil de guerre, réuni d'urgence, estima la situation fort critique; on pouvait se trouver enveloppé par un mouvement combiné des troupes de Novare, d'Asti et de Turin : mais il fut impossible de se mettre d'accord sur un parti à prendre. Les Vénitiens voulaient se replier sur Vigevano, les Milanais indiquaient une bonne position, à trois milles seulement de distance. Les discussions s'aigrirent. La nouvelle que Ludovic venait d'expédier à Gênes les troupes prêtées pour Tortone, ajoutait encore aux discordes.

Les Novarais, cependant, commençaient à endurer de cruelles souffrances[1] : quelques soldats, malades ou autres, purent s'échapper dans la direction du nord, et on les voyait se traîner sur les routes de Bellinzona, hâves, exténués[2]...

Au camp vénitien, toute la journée du 28 se passa en démonstrations et en fêtes. Lecture solennelle fut donnée, sur le front de l'armée, des lettres du Sénat de Venise qui accordaient des récompenses aux combattants de Fornoue : célébrant leur vaillance en termes lyriques et les comparant aux anciens Romains, le Sénat prédisait aux Français, à en juger par les trophées déjà remportés, le sort des vieux Gaulois tributaires de l'Italie. Mantoue avait abattu la *superbe* des Français... Pendant la lecture qui se continuait ainsi, Mantoue, paraissant succomber à l'émotion, se jeta dans les bras des provéditeurs. Le Sénat couvrait d'or toute son armée. Aussi l'armée acclama, sauf les Albanais de Contarini qui se trouvaient bien plus glorieux que les autres et ne recevaient rien[3].

1) La température vint ajouter ses épreuves à celles de la faim. Dans la nuit du 27 au 28 juillet, les chaleurs torrides des jours précédents firent brusquement place à une bise glaciale ; le 28 juillet sembla une journée d'hiver (Malipiero).

2) Lettre des commissaires ducaux, 28 juillet (Arch. de Milan).

3) Benedetti : D'Adria.

Le 29, le conseil de guerre se réunit encore, sans arriver à une conclusion. Presque tous les capitaines se ralliaient à l'avis vénitien, mais les San Severino et leurs amis maintinrent opiniâtrément l'avis contraire et déclarèrent que rien ne leur ferait quitter les opérations de rase campagne. La querelle s'envenima. Mantoue, partisan de l'assaut, s'emporta : *Fracassa* lui répondit en termes peu respectueux... Heureusement, les deux camps se trouvaient à un mille l'un de l'autre[1]... Pour ramener la paix, Ludovic annonça sa visite.

Cependant, les Italiens, si émus du départ de Charles VIII, se rassurèrent, lorsqu'ils virent le roi, au lieu d'arriver comme un tourbillon, suivant son habitude, s'établir sagement à Chieri, puis, dans les premiers jours d'août, à Turin. Charles oubliait, — en apparence, — la situation terrible du duc d'Orléans. Bien traité, agréablement reçu, il reprenait son existence normale et ses anciennes mœurs[2]. Sa manie même de régenter reparaissait. Nous le voyons écrire en France lettres sur lettres pour les affaires d'Engilbert de Clèves : pressé au Parlement par un procès du sire d'Orval, Engilbert, commandant des Suisses, demandait depuis longtemps à s'en aller, et, malgré deux ordres du roi, le Parlement refusait d'arrêter l'affaire. Le roi réitère ses ordres avec colère[3]. Il exige aussi que le sire d'Orval abandonne au sire de Chaumont (d'Amboise) le gouvernement de Champagne et prenne celui de l'Ile-de-France[4]. Il y avait plus d'un an que

1) Malipiero.

2) Son amour pour une jeune femme, à Chieri, contesté par M. Delaborde, n'est pourtant mis en doute par aucun écrivain de cette époque. V. D'Adria, p. 65 : Sanudo (citant des récits de prisonniers français). Seulement, d'après eux, il ne s'agit pas, comme on l'a dit, de la jeune enfant de l'hôte du roi, mais d'une très belle femme, nommée Anne, originaire de Solero. Cf. Gohori.

3) 29 juillet (Parlement, 474, 48).

4) *Autogr.* de Saint-Pétersbourg (I), I, 32 (29 juillet).

le roi donnait des ordres à ce sujet, et cependant l'affaire ne se régla que plus tard. Il prescrit encore de faire enregistrer des lettres qui accordaient à Engilbert la gabelle du Rethelois, en récompense de ses services [1]. Il envoie son maréchal des logis Marrafin forcer la main au Parlement de Paris, sur son refus d'enregistrer l'échange du comté de Comminges avec le comté d'Étampes, ce dernier comté appartenant au comte de Foix, qui désirait vivement l'échange. Charles VIII s'impatiente que toutes les considérations politiques ne cèdent pas devant le souvenir de services rendus à Fornoue par M. de Foix [2]. Il donne à M. d'Aubijoux (d'Amboise) la seigneurie de Roqueserière, pour ses services [3]. L'opposition, de plus en plus énergique, que tous les faits relatifs à l'expédition de Naples trouvent en France, l'irrite profondément [4]. « Il veut être obéi, » dit-il. Les Parlements de Paris et de Toulouse lui déniaient le droit de main-mise sur le comté d'Armagnac : il évoque cette importante affaire au grand Conseil [5].

Les noms que nous venons de citer : Clèves, Foix, d'Amboise, montrent, du moins, la place que tenaient maintenant les amis et parents du duc d'Orléans dans la faveur royale [6]. Ainsi se justifiait le calcul de Louis d'Orléans, que l'insuccès

1) *Autographes* de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (I), I, 24 (30 juillet). Le 3 août, nouveau don à Engilbert de Clèves; le même jour, le roi recommande le sire de la Salle pour un mariage, en récompense de ses bons services (fr. 3924, f° 4, n° 7, 8).

2) Parlement, 474, 51 (29 juillet) : Arch. nat. X¹a, 3921.

3) Fr. 19237, 160.

4) Le roi, dit *La Mer des Histoires* (Paris, 1536), fit à tout le monde des promesses de récompenses *plantureuses*.

5) 6 août (*Aut.* de Saint-Pétersbourg (I), I, 25). Il ordonne de restituer à Stuart d'Aubigny le comté de Beaumont-le-Roger, en récompense de ses services (Turin, 4 août; X¹a 3921, 138).

6) Cependant, il y avait au camp, dit Saint-Gelais, des gens qui seraient bien revenus en France sans le duc d'Orléans (p. 93). Le mot de Saint-Gelais est excessif : le plan dont il parle finit par l'emporter, comme on verra plus loin.

prévu de l'expédition ferait pâlir l'astre des Briçonnet et amènerait le roi à reconnaître la loyauté de ses services. Le nom d'Orléans semblait partout en faveur. A Moulins, en ce moment même, la reine recommandait tout spécialement au Parlement l'évêque de Saintes[1], en considération des services rendus par le sire de Rochechouart, l'agent de Louis d'Orléans. Georges d'Amboise, revenu près du roi, entretenait naturellement ces bonnes dispositions, et veillait activement aux intérêts de son maître[2]. Toutefois, si la discorde régnait entre les coalisés, l'entourage du roi de France ne donnait pas non plus l'exemple de la concorde. Naples, Milan, Novare, Gênes, la France, autant de sujets d'appréciations diverses, aggravées par mille rivalités; on ne s'entendait que sur la nécessité principale de résoudre à bref délai la situation.

En partant d'Asti, Charles VIII, désolé des nouvelles de Naples, avait chargé son maître d'hôtel, Perron de Basche, de lever une nouvelle armée pour Naples; à vrai dire, là semblait être sa principale préoccupation; le reste paraissait accessoire. Peu de personnes partageaient cette pensée. Les amis de Louis d'Orléans s'agitaient, non sans raison; d'un autre côté, on négociait. Commines, encore tout meurtri de ses déboires diplomatiques, voulait s'imposer comme négociateur avec Ve-

1) Le texte porte *Albi*, par erreur: X[1a] 3921, 134.

2) *Tit.* Orléans, XV, 997; mention de voyages de Jean d'Orléans, huissier de salle du duc, accomplis « par l'ordonnance de mons[r] de Rouen. Lequel mond. s[r] envoyoit, partant de Novare ou il estoit, a Thurin devers le Roy, pour luy faire la remonstrance de la neccessité et affere qu'il avoit, pendant lèquel temps ledit Jehan d'Orleans fut par plusieurs foiz devers mond. s[r] aud. Novare et retourner audit Thurin, et par plusieurs foiz en Ast devers le conseil, a Versel devers mons[r] de Foix qui estoit lieutenant du Roy, et autres lieux ou il estoit neccessaire et que mond. s[r] de Rouen l'envoyoit pour les besongnes et affaires de mondit seigneur. Lesdits voyages faisans, il a vacqué, tant a aller, sejourné que retourner aud. Novare, par l'espace de LXIIII journées... »

nise : il avait, à l'insu de la cour, demandé un sauf-conduit aux Vénitiens; nous avons dit le mauvais accueil du Sénat. Armé cependant de ce sauf-conduit, il se persuada que les provéditeurs désiraient vivement sa présence : mais Saint-Malo eut assez de crédit pour ne le faire autoriser à s'en servir qu'à condition de ne s'occuper de rien[1]; on ne voulait pas traiter avec Venise. Charles VIII profita de son séjour en Piémont, pour continuer des négociations officielles avec Ludovic, par l'intermédiaire de la duchesse de Savoie. Singulier intermédiaire! Ludovic en voulait mortellement à ses voisins de l'ouest, au marquis de Saluces, l'admirable ami du duc d'Orléans, au Montferrat, si ouvertement déclaré en faveur de la France, depuis le retour de Charles, que les Italiens traitaient le régent Arniti de *vendu*[2]. Sans doute la duchesse de Savoie montrait plus de circonspection, et nous avons vu les coalisés respecter une ambassade qu'elle envoyait à Novare; Ludovic ne lui ménageait pas moins les reproches; maintes fois, il l'avait invitée à refuser aux Français l'entrée de ses États, et la duchesse répondait en le priant de lui indiquer le moyen. Ludovic devait bien soupçonner aussi le rôle du comte de Bresse et de Valperga dans la rébellion de Novare. Ainsi la duchesse de Savoie n'apportait à la négociation aucun crédit réel, mais plutôt des entraves, par suite de son désir de se payer de ses démarches, et d'en tirer parti.

Pendant que le roi prenait « son esbat » à Chieri, Saint-Malo jurait ses grands dieux à Georges d'Amboise de secourir le duc d'Orléans, sitôt l'armée en état et complétée par les nouveaux envois de Suisse ou de France. Georges engageait donc le duc à tenir ferme, en lui transmettant ces assurances. On

1) Aveu de Commines lui-même.
2) Lettre de Ludovic Pio (da Carpi), Alexandrie, 30 juillet (Arch. de Milan).

constatait pourtant que le roi ne paraissait pas disposé à reprendre, cette fois, le commandement personnel de l'armée, condition indispensable d'une action décisive. Le duc d'Orléans ne parlait plus de détrôner Ludovic; il insistait seulement (ou plutôt Georges d'Amboise insistait en son nom) pour garder Novare. Il est vrai, comme dit Commines, Novare se trouve si près de Milan, que la possession de l'un ne se comprend guère sans l'autre; et cependant Ludovic, au dire du même Commines, se montrait disposé à faire la part du feu et à abandonner Novare, pourvu que la couronne de France renonçât à Gênes [1]. Offrir au roi de se dépouiller d'un droit, même extrêmement hypothétique, pour enrichir réellement le duc d'Orléans, c'était, on en conviendra, un acte de véritable diplomatie [2].

D'après les espions vénitiens, étrangers à ces intrigues secrètes, l'inaction du roi tenait, selon le langage officiel de Saint-Malo, à l'attente des renforts. Les espions rapportaient le bruit général que la France se trouvait à bout de sacrifices, que la reine même insistait pour la rentrée du roi et s'opposait à des conquêtes, que le roi comptait seulement sur les Suisses et venait de s'entendre avec le canton d'Uri. De là, l'envoi du fameux « baudet chargé d'or » de Ludovic.

Le 30 juillet, les ambassadeurs de la Ligue annonçaient, au camp, une concentration de l'armée française à Turin, et l'ordre du roi de hâter les levées. Ludovic ne jugeait donc pas la guerre arrivée à son terme. Pour s'assurer de la fidélité des

1) Commines.

2) Cependant le chroniqueur vénitien Malipiero prend ces offres au sérieux et les attribue à l'influence du duc de Ferrare, qui, dit-il, « gouverne tout » à Milan. Suivant lui, Hercule d'Este, ennemi né des Vénitiens, ne tenait pas beaucoup à la reprise de Novare; il aurait désiré voir Ludovic faire la paix isolément et Charles VIII, resté en face des seuls Vénitiens, les mettre à la raison (p. 377).

habitants d'Alexandrie, « massime nelli presenti tempi », il supprima, sur leur demande, un impôt additionnel de 900 livres impériales [1].

Malheureusement la maladie, la misère, une misère atroce, décimaient les rangs des défenseurs de Novare. Louis d'Orléans ne cherchait pas à retenir les découragés ou les inutiles : nous trouvons, dans ses comptes, la trace de gratifications, d'aumônes à des Suisses malades qui retournent chez eux. Un déserteur, un « Allemand du roi des Romains, à la solde du duc », venu au camp de la Ligue le 30 juillet, traça de la situation de Novare un tableau très sombre. « On y manque de tout. Un morceau de pain, gros comme le poing, coûte un *quart* de livre, un flacon de vin acide et détestable quatre *quarts*, et encore il ne s'en trouve pas. Il a fallu faire des perquisitions dans les maisons pour rationner les vivres, et même enfoncer les portes, quand les habitants refusaient d'ouvrir. On a fabriqué quelques moulins à bras, tout à fait insuffisants. La désertion se met, par masse, dans les troupes ; il ne reste plus de francs-archers. Le duc d'Orléans n'a tout au plus que huit cents Suisses ou Allemands en état de marcher, trois cents Italiens et deux cents lances : il couche au château, au milieu d'une compagnie française. Il a cherché à soutenir le courage des Allemands, en leur distribuant quatre écus par homme, sous prétexte de la cherté des vivres. Tout va mal : Novare ne peut plus tenir. Quant à moi, ajoutait l'Allemand en termes énergiques, je m'en vais [2] ». Il avait touché ses quatre écus....

Du reste, les soldats de la Ligue, même italiens, ne montraient pas plus de scrupules que celui-là. Le 30 juillet précisément, on arrêta à Milan des gens de pied qui, grâce à un

1) Ghilini, *Annali di Alessandria*, p. 116.

2) Lettre de Galéas, 30 juillet (Arch. de Milan). Cf. I. Fuchs, ***Die Mailandischen Feldzüge der Schweizer***, I, 211 : D'Adria.

faux congé, s'étaient sauvés du camp, avec de l'argent. Les provéditeurs leur firent couper le nez.

Le camp italien reçut encore de Forli quelques compagnies de chevau-légers. Sa situation n'en restait pas moins mauvaise. Une série continue de pluies diluviennes faisait de la plaine un immense marécage et défendait les assiégés plus efficacement que n'importe quelles murailles. La discorde s'implantait dans l'état-major comme dans la troupe. Les partisans de l'assaut ou du blocus s'accusaient réciproquement de vues plus personnelles que stratégiques; pour les gens habitués à vivre de la guerre, la guerre ne faisait à peine que commencer, tandis que le Sénat de Venise, qui versait chaque mois 100,000 ducats, la trouvait déjà longue.

Pour donner satisfaction à tout le monde, le capitaine général Mantoue explora, le 30, les abords de la ville. Le lendemain, il résuma, en grand conseil de guerre, les résultats, peu favorables, de son examen : la situation de la campagne, le double fossé d'enceinte et les palissades de la ville, l'état de la citadelle rendaient, pour le moment, Novare inexpugnable; d'un autre côté, selon lui, il fallait s'attendre à l'attaque prochaine de l'armée royale. A ces fâcheuses nouvelles s'ajoutèrent la tristesse d'une journée entière de pluie torrentielle et, par suite, un défaut de ravitaillement.

Le 1er août, on reçut d'un espion l'avis que le roi voulait faire passer à Novare un convoi d'argent; aussitôt Galéas de battre la campagne avec tous ses chevaux, sans rien trouver : la nuit suivante, le convoi entra paisiblement dans la ville. Un autre espion signalait de Verceil les arrivées incessantes de troupes. En revanche, on célébrait à Milan, en grand tapage, avec force feux de joie et démonstrations, la nouvelle que l'alliance suisse était acquise à Ludovic, moyennant 30,000 écus, ou même 40,000 en temps de guerre; que les

Suisses d'Orléans et de France allaient recevoir l'ordre de rentrer chez eux [1].

Le 2 août, Ludovic, avec Béatrix d'Este et les ambassadeurs de Naples et d'Espagne, se rendit à cheval à Vigevano, pour venir de là au camp, selon sa promesse, pacifier les esprits. Les chefs vénitiens se rendirent jusqu'à Vigevano. La gracieuse Béatrix, à cheval, suivie de deux beaux carrosses de drap d'or et de velours rouge, les remercia chaudement et voulut chevaucher au milieu d'eux. On coucha à Vespolate. Le lendemain matin, au départ, Ludovic, cavalier assez inexpérimenté, se laissa désarçonner et tomba dans la boue, devant tout son état-major; il lui fallut changer de vêtements à la hâte. A un mille du camp, il trouva le marquis de Mantoue, en tête de tous ses officiers. Il entra en grand appareil au camp, suivi des ambassadeurs d'Espagne, de Naples, de Venise, de Ferrare, et d'un contingent très considérable de nouvelles troupes, cinq cents Allemands, deux mille hommes de pied, des chevau-légers.

On avait dit vrai : Charles VIII paraissait s'ébranler : le Montferrat mobilisait son artillerie et ses faibles forces; Constantin Arniti prenait lui-même le commandement de cinquante lances et de quatre-vingts chevau-légers [2]. Il fallait agir. Ludovic tint, sur-le-champ, dans la tente du capitaine général, un grand conseil de guerre, auquel assistèrent, avec le marquis de Mantoue, les deux provéditeurs vénitiens Luca Pisani et Melchior Trevisani, le comte Petigliano, les principaux capitaines. Le duc de Milan prit la parole, résuma la situation, indiqua la marche imminente du roi. On put alors constater

1) A l'aide de cette nouvelle et « a forza de danari », Zuan Dolce et Fr. della Zueca, au nom du gouvernement vénitien, débauchèrent une compagnie entière des Suisses du roi, dont le chef fit même passer aux Suisses de Novare l'ordre de quitter la ville (Malipiero).

2) Lettre de Fr. Sforza, 3 août (Arch. de Milan, G., 1495, *Alessandria*).

l'extrême diversité des opinions. Ceux-ci voulaient se retirer à Vespolate, ceux-là jusqu'à Vigevano; d'autres jugeaient honteux et dangereux de se donner les apparences d'une fuite; ne pouvait-on fortifier solidement le camp, l'entourer de fossés? La discussion fut longue et pénible. Les partisans du départ faisaient valoir la difficulté éventuelle de ravitaillement, et montraient, sur une carte d'état-major très exacte ouverte devant eux, tous les marais, les fossés, les rivières, les bois du pays. Leur avis ne prévalut pas. On se rallia à un programme de transaction préconisé par Ludovic, et qui ne résolvait rien : réunion des deux camps en un seul, consacrée dès le lendemain par une revue générale, et établissement solide du camp à l'abri de la rivière, avec emploi de fossés et de remparts de terre.

Le 4 août, la duchesse Béatrix, qui ne perdait pas de vue son mari, voulut passer avec lui la grande revue. Ce fut vraiment une magnifique fête martiale, que ce défilé d'apparat, en bel ordre de bataille. Le capitaine général de l'armée, François de Gonzague, marquis de Mantoue, passa le premier, suivi par une escorte de fins coureurs, aux harnachements bizarres en brocart d'or et d'argent, puis par des jeunes nobles, élégants, pompeux, empanachés, sur de hauts chevaux de bataille, entourés d'une foule de trompettes. Mantoue et Pitigliano vinrent se ranger aux côtés de Ludovic, en cuirasse comme lui, comme lui, étincelants de dorures. On vit ensuite défiler en rangs pressés sept escadrons, formant quatre cent vingt hommes d'armes, luxueusement armés, tenant en main de longues lances peintes, à pointes de fer; puis trois mille gens de pied. Une rumeur immense, colossale, formée de sonneries de clairons et de tambours, de cliquetis, de hennissements, du grondement des bombardes, de cris humains, montait au ciel, animant cette scène guerrière du souffle le plus mâle.

Trois escadrons de chevau-légers italiens (treize cents hommes), à lances fines et légères, un régiment de douze cents stratiotes, avec leurs vestes brodées de soie et d'or, sur des chevaux rapides et ombrageux, Contarini en tête ; un escadron de trois cents arbalétriers italiens montés, l'épée au côté, l'armure légère ; puis deux cents chevau-légers, sous le capitaine Alesso... A l'arrivée de chaque corps, Ludovic prenait la tête avec le capitaine jusqu'en face de la duchesse, à laquelle il présentait galamment les nouveaux arrivants. Dans cette chamarrure générale, si brillante, Galéas parut, avec une escorte de jeunes pages à cheval ; il portait un beau vêtement de soie et d'or, à la mode française, qu'il affectait de conserver depuis son séjour à Lyon. Ludovic blâma vivement cette licence, qui rappelait un passé singulier, et invita Galéas, devant la duchesse, à changer de mode. L'étendard donna lieu à une nouvelle critique : c'était un étendard de fantaisie, représentant un Maure noir, qui de la main droite tenait un aigle par les ailes, et de l'autre main étranglait un dragon : triple allusion au surnom de Ludovic-le-More, à ses relations avec l'Empire et au dragon légendaire des Visconti. Deux escadrons, de trois cents chevaux chacun, avec Fracassa et Antoine-Marie de San Severino, un escadron de cinq cents chevaux bourguignons solidement armés, mais sans *bardes*, une compagnie de six mille Allemands, qui manœuvrait en carré avec une régularité mathématique et avec un fracas de tambours à rendre sourd, sous les ordres de Georges Pietrapiana, attirèrent successivement l'attention. Devant la duchesse, les Allemands, sur un signe de leur chef, se formèrent, tout d'une pièce, en forme de coin : en partant, ils déployèrent des ailes, puis ils formèrent le moulinet, c'est-à-dire qu'un côté marchant lentement, l'autre courait avec une vitesse décroissant de rang en rang, de manière à s'avancer dans un mou-

vement giratoire. On eût dit une pièce articulée. Enfin, dix-sept chars de grosse artillerie, suivis de l'artillerie légère ou menue (passevolants, spingardes), fermaient la marche. L'armée, y compris les troupes restées au camp, s'élevait à quarante-cinq mille hommes. Beaucoup de ces gens étaient des soldats éprouvés, notamment l'escadron du comte Bern. Fortebracchio, auquel Ludovic adressa les compliments les plus vifs. Le bruit énorme, le tumulte, les croisements et entre-croisements de piques, de lances, les scintillements éblouissants d'or, d'argent, enivraient, enthousiasmaient l'armée; il semblait que jamais le soleil radieux d'Italie n'eût répandu ses splendeurs sur une pareille scène. Ludovic, si bien doué comme artiste, s'émut : il se tournait, les yeux brillants, radieux, vers les dames et les demoiselles qui suivaient en voiture, et leur demandait leur avis sur ce beau spectacle : malheureusement, son cheval, participant à l'ivresse générale et mal tenu, s'abattit des quatre pieds. Mauvais présage ! Ludovic n'en fit que rire ; il dit qu'il fallait payer son tribut à la guerre...

Le soir, il pressa encore les capitaines d'agir. Les provéditeurs vénitiens ne partageaient pas sa confiance ; ils lui représentèrent que la France ne risquait pas son territoire dans une bataille, tandis que lui, il y risquerait son duché. Ce raisonnement convainquit Ludovic, qui n'insista plus et fit seulement passer l'ordre à Milan d'envoyer de grosses bombardes, de hautes échelles, enfin les engins d'un assaut, à tout événement.

L'armée française achevait sa concentration à Verceil. Les compagnies Orléans, Orange, Clèves, Guise, Coligny, Urfé en formaient le noyau, bouillantes troupes, pleines de vrais et solides hommes d'armes, fleur de la bravoure française. La compagnie d'Orléans notamment, commandée par son capi-

taine provisoire Robinet de Framezelles et par Nicolas de Louan, lieutenant provisoire, était d'élite; on trouvait dans ses rangs des chevaliers d'un dévouement sans bornes pour leur chef : Jacques-François de Guierlay, Gilbert Bertrand et Jean Bertrand, François d'Entragues, sgr de Balzac, le breton Jean Guibé, Joachim Brachet, Lancelot du Lac, le bâtard de Framezelles, Jacques Asse, Jacques de Tranchelyon, Jean de Pons, Prégent de Coétivy, les barons de Saixonnage [1] et de Sezières, tous noms très connus et déjà presque illustres, à côté de vaillants soldats, Ogerot le Basque, le Petit Basque et autres. Les revues de ces brillantes compagnies commencèrent le 5 août à Verceil [2]. La présence de pareils hommes explique les hésitations du provéditeur vénitien; sa réponse à Ludovic, dans le dernier conseil de guerre, qu'il fallait de la prudence, que la fortune ne favorisait pas toujours les bataillons les plus gros; l'accusation portée contre la France de viser à l'empire du monde. D'autre part, le 5 août, à la Diète de Worms, Uri, Schwitz et Glaris se déclaraient décidés à soutenir uniquement le duc d'Orléans, en dépit des efforts de Maximilien; le chancelier Louis Feer, malgré l'argent de Ludovic, s'était tourné vers Antoine de Bessey, bailli de Dijon et agent de Charles VIII, qu'il aidait de tout son pouvoir à recruter des hommes [3].

Le même jour, 5 août, Alexandre VI accorda aux sollicitations de Ludovic une bulle d'excommunication contre les

1) V. plus haut, p. 241. Un « Français de Saconnage » faisait partie des cent gentilshommes de la maison du roi (KK. 78, f° 41). Les Sassenage étaient parents du marquis de Saluces, et, en 1486, un Jacques de Sassenage avait déjà passé les Alpes à la tête d'une bande d'aventuriers, pour les affaires de Saluces (Delaborde, p. 189).

2) Clairamb., 239, fos 425, 427, 429, 431, 433, 437, 439.

3) M. de Liebenau (*Arch. st. Lombardo*, 1889, p. 613-623), d'après les Archives de Lucerne.

cantons de la Confédération suisse qui troubleraient le repos de Ludovic, avec assignation éventuelle à comparaître dans les trente jours en cour de Rome [1]. Les cantons allèrent où les poussaient leur intérêt et leur passion : ils n'allèrent pas à Rome. En même temps, Alexandre, par bref communiqué aux puissances, fulmina contre Charles VIII lui-même les foudres spirituelles que Ludovic réclamait avec tant d'ardeur[2].

Un instant le bruit courut que Charles VIII rentrait à Asti, et François Sforza, l'interprétant par un projet de diversion sur Alexandrie, envoya aussitôt, le 5 août, des instructions à ses agents secrets d'Asti et aux capitaines d'Arazzo et d'Annone. La rumeur ne reposait sur rien, et, le 6, François la dément lui-même. Les espions de Turin ne signalaient rien de nouveau, sinon l'arrivée de nouvelles troupes de France[3]. Le roi se borna à tenir en haleine ses adversaires par une démonstration sur la route de Novare : les Italiens manifestaient l'intention de défendre cette route, et même, pour la dégager, ils avaient, les jours précédents, brûlé le hameau de Camarano qu'elle traverse; Charles VIII imagina, pour les surprendre, de faire sur la droite une autre route, qu'il entoura de quelques défenses.

Aux pluies torrentielles succédait une forte chaleur. Un brouillard, épais comme la fumée, s'élevait du pays, pénétrant tout, jusque dans l'intérieur des tentes : l'armée assiégeante en souffrit extrêmement. Les fièvres s'y répandirent avec intensité. Les médecins recommandaient de ne pas boire de vin pendant les accès : mais comment se faire obéir sur ce

1) Publiée par M. Chmel, *Notizenblatt der K. Akad. der Wissensch.*, Wien, 1856, nº 77. Cf. Malipiero, p. 383-389.

2) Bergenroth, *Calendar of letters, despatches..., in the arch. at Simancas, Henri VII*, I, 66.

3) Lettres des 5 et 6 août (Arch. de Milan, G., 1495, *Alessandria*).

point, surtout des Allemands? Beaucoup d'Allemands et un certain nombre d'Italiens moururent[1] : quantité de gens de pied, même plusieurs hommes d'armes demandèrent à s'en aller, cinq Grecs passèrent à l'ennemi. L'eau potable manquait aussi; on s'en procura aisément en creusant des puisards.

On prétendait les Novarais fort abattus, fort mécontents des rapines des Bourguignons. Le 6 août, les assiégés n'en firent pas moins une sortie heureuse, où ils tuèrent trente Italiens et en prirent à peu près autant. La lassitude de l'armée italienne permit, le même jour, d'introduire tranquillement dans la place quatre voitures de pain et vingt-huit têtes de gros bétail; bien plus, l'escorte, en passant, enleva à cinq cents Milanais leurs armures de poitrine. Les coalisés se vengèrent de l'avanie, en saccageant, par ordre, le beau et riche territoire de Novare ; partout ils mirent le feu, et enlevèrent tout ce qu'ils purent. On espérait, par cette tactique cruelle, réduire au désespoir les malheureux Novarais et les acculer à la capitulation ou à la ruine : mauvais calcul. Les Novarais n'en témoignèrent que plus d'obstination et de courroux. C'est au milieu de cette scène de dévastation que parut au camp un ambassadeur de Savoie, « homme sage, et bon serviteur pour sa maîtresse, » dit Commines. Cet envoyé commença par protester, avec politesse, de l'amitié de la duchesse pour les Vénitiens; on lui répondit honnêtement. Puis, il excusa sa maîtresse, forcée, à son grand déplaisir, de recevoir les Fran-

1) On ne souffrait pas seulement de la fièvre; Marcello de Cumes, appelé au camp de l'armée assiégeante, trace un tableau très pénible (G.-J. Welsch, *Sylloge curationum et observationum medicinalium, centuriæ VI*, Ulm, 1668, 4°), dont il résulte que cette armée était ravagée par la syphilis et par la morve aiguë, communiquée des chevaux à l'homme : à tel point que plus d'un auteur a cru devoir faire remonter au siège de Novare l'origine de ces deux maladies. V. à ce sujet M. le Dr Th. Renault, *La syphilis au XVe siècle*, not. p. 5, 46, 56 et suiv., 91, 126.

çais à Verceil. Ce singulier représentant des intérêts de Charles VIII donna même, par raffinement de diplomatie, des renseignements peu bienveillants sur l'armée française : une partie des barons voulaient, disait-il, retourner chez eux sans façon, d'autres réclamaient la paix : trois personnes seulement poussaient à la continuation de la guerre, mais ces personnes-là étaient de celles dont l'argent vient à bout. Le roi dépensait toutes ses ressources à solder ses troupes : il ne paraîssait pas chercher de grave bataille, mais il avait à cœur l'affaire de Novare, et il expédierait bientôt un secours. Ayant ainsi parlé, le diplomate partit pour Milan.

Le 9 août, les stratiotes, dans une pointe sur « Bulgaro » dans la direction de Verceil, tuèrent huit soldats de Trivulce et en ramenèrent quatre. Les prisonniers parlèrent de quinze mille Français campés à Asti, Turin et Verceil.

Charles VIII ne venait à Turin que par échappées et restait à Chieri, partagé entre les plaisirs, la guerre et le gouvernement du royaume. C'est à Turin qu'il signa une nomination de conseiller au Parlement de Toulouse, en faveur du fameux Antoine Duprat, qui remplaça Jean Sarrat, promu premier président[1]. Il manquait d'argent. Le trésorier des guerres, Guillaume de la Croix, sur qui éclatait sa colère, justifia avoir fait des avances : mais plusieurs receveurs se trouvaient en retard. Le roi pressait, tonnait, encourageait : il accorda une pension de 1,200 livres au général des finances Thomas Bohier, qui lui rendait, il est vrai, d'inappréciables services. Du côté des Suisses, tout allait bien. On apprit à Turin, le 12 août, que des bataillons de Suisses entraient en Lombardie, enseignes déployées, dans le dessein de tout

1) Fr. 4658, n° 1. La honte du roi, dit un contemporain étranger, fut de s'amuser près des femmes et dans le luxe, et de refuser de secourir le duc d'Orléans (Carpesanus, dans Ild. Fuchs, *ouvr. cité,* I, p. 210).

ravager, et que les coalisés allaient se trouver obligés de détacher des troupes pour faire face à cette nouvelle attaque. Peu après, l'arrangement avec les Suisses devint officiel : le roi leur assurait 20,000 livres de pension, et devait recevoir à la fin du mois une armée de douze à quinze mille hommes [1]. Par contre, le 10 août, cinq cents Allemands du roi passèrent à la solde de Venise.

Le 10, Mantoue reçut de Trivulce un cartel personnel de défi, auquel il ne répondit pas. L'armée italienne leva le camp, pour s'établir à « Caxuol », où les provéditeurs s'installèrent dans un petit château. Depuis plusieurs jours, elle se consacrait au rôle unique de couper les vignes et les arbres, de piller, saccager, brûler. Ce jour-là même, avec l'autorisation de Ludovic, Mantoue fit incendier sous ses yeux la petite ville de « Bulgaro » (Borgo-Vecelli).

Le 11, François Sforza rapporte à Ludovic qu'un vieil homme d'armes de Trivulce a dit, près de Verceil, que le roi ne prendrait pas personnellement le commandement de l'armée [2].

Le 12, un envoi de deux cents arquebuses entre librement dans Novare. Cent suisses passèrent encore de Verceil et environ deux cent cinquante de Novare au camp italien, pour y prendre solde. Un espion raconta que le roi restait près de Chieri, où le retenait une amourette ; d'autres le disaient malade [3].

En réalité, le roi commençait à s'inquiéter vivement ; la paix ne semblait plus si facile à conclure qu'au début. Informé des négociations, Maximilien menaçait la Bourgogne [4],

1) *Tit.* Bohier, 16 : fr. 3924 (dix-neuf lettres de Charles VIII).

2) Arch. de Milan. G., 1495, *Alessandria.*

3) Malipiero, p. 378.

4) « Le duc de Bourgogne » a déclaré la guerre à la France, disait-on à Venise (Malipiero, p. 379).

soutenait vivement Ludovic et créait de sérieux obstacles[1].

D'un autre côté, malgré la prudence de l'ambassadeur de Savoie, les pourparlers directement suivis par Ludovic exaspéraient la méfiance des Vénitiens. On connaissait trop bien Ludovic à Venise ; on le savait capable de volte-faces incessantes pour un intérêt quelconque ; il pouvait brusquement entrer dans les vues de son beau-père et trahir ses alliés. Aussi, tout en faisant cause commune, les Vénitiens agissaient sourdement contre lui ; leur plan était fort simple : débaucher Trivulce, le plus implacable ennemi de Ludovic, le prendre à leur solde, et « calmer » les San Severino, seuls appuis réels du duc de Milan. Comment calmer les San Severino ? Rien de plus simple. Il n'y avait qu'à confier à Contarini et à ses aventuriers le soin de leur préparer une mort honorable dans quelque rencontre[2].

Cependant, avec un courage surhumain, les malheureux assiégés travaillaient à des fortifications intérieures ou extérieures. Ils n'avaient presque ni vin ni viande : ils mangeaient du cheval. Seuls, les grands seigneurs buvaient quelques gorgées de vin acide, qu'ils sucraient. Un œuf se vendait trente sous. Avec un peu de blé péniblement broyé, on faisait un pain très noir et mauvais. La bonne harmonie ne régnait pas toujours entre Français et Allemands. Chaque nuit, les Novarais allumaient des feux sur les remparts pour solliciter du secours ; on les disait tout à fait découragés de n'en recevoir aucun[3].

1) Longue lettre de Charles VIII à Pierre de Bourbon, fr. 3924, f° 5, n° 12 (Turin, 12 août).

2) Malipiero, p. 379. « Resta do cose da far : una è de vadagnar Zuan Giacomo Triulci, che nutrisse difidentia tra'l popolo e'l duca de Milan e tien le parte del duca : l'altra è aquietar i Sanseverini. El remedio de questa saria che Bernardo Contarini i fesse morir con destro modo in qualche fattion. »

3) Galéas Visconti à Ludovic, 13 août (Rosmini, *Histoire de Trivulce*, II, 221).

Le 13 août, Mantoue est atteint de la dysenterie : cent soldats de Caïazzo désertent en masse, à la grande colère des provéditeurs. L'envoyé du pape, porteur de la bulle pour Charles VIII, passe au camp et publie l'objet de sa mission.

Sur un ordre du duc d'Orléans, les assiégés, réduits à la dernière extrémité, se résolvent à mettre hors de la ville environ cent cinquante personnes, mendiants, femmes sans aveu... Beaucoup de ces infortunés, exténués par la fièvre et la dysenterie, faisaient mal à voir : ils disaient n'avoir presque pas mangé depuis quinze jours.

La situation se serrait : les vivres commençaient à manquer aussi aux assiégeants ; les assiégés ne semblaient plus pouvoir tenir. Le 13, à l'aube, les assiégeants reconnurent le marquis de Saluces en personne, sur les barricades du faubourg Saint-Gaudenzio. C'était le côté faible de Novare [1].

Le 14, une ambassade vénitienne est expédiée au roi [2]. Quelques soldats de l'armée italienne désertent, sous la conduite d'un fils de Jean Borromeo.

Le matin du samedi 15 août [3], jour de l'Assomption, l'armée vénitienne, forte de huit à dix mille combattants, attaqua les faubourgs de Novare par trois côtés à la fois, par les portes S. Nazaro, S. Agabio et S. Andrea. Une lutte désespérée s'engagea. Louis d'Orléans, épuisé de maladie et de privations, accourt ; il est au premier rang, il déploie une intrépidité magnifique. Six de ses hommes expirent à ses côtés... [4].

Les Franco-Novarais, accablés par le nombre, pliaient ;

1) Ludovic écrit à Philippin de Fiesque, le 29 juillet 1499, qu'entre la porte « San-Guenzo » et la citadelle, dix mille hommes pourraient sortir par le fossé du château (Arch. de Milan, *Documi Diplomatici*, *Dominio Sforzesco*).

2) Crivelli à Ludovic, 14 août (Arch. de Milan, G., 1495, *Cong. di Novara*).

3) Le 16, selon Benedetti.

4) D'au'tre part, quand il fut a Nouvaire assiegé
Du seigneur Ludovic (dont il fut puis vangé),

déjà l'ennemi allait forcer la porte de la ville, lorsque l'aide des Suisses les sauva presque miraculeusement : deux cents Vénitiens restèrent sur le champ de bataille. Pour consacrer le souvenir de cette cruelle alerte et de cette délivrance, la ville de Novare institua, le jour même, une messe votive solennelle à la Vierge. Les Vénitiens rejetèrent la responsabilité de leur échec sur le retard des Milanais à exécuter le mouvement convergent dont on était convenu. Peu après, les Novarais reçurent de Charles VIII une lettre datée du 15, qui les encourageait, en ne leur demandant plus que huit jours d'attente ; le roi promettait de bien reconnaître leur sympathie et leur dévouement[1].

Le bâton et l'étendard de commandement destinés à Mantoue arrivèrent au camp vénitien le 15, avec un grand cérémonial et de pompeux discours.

Les provéditeurs reçurent en même temps du Sénat l'ordre d'étendre les opérations c'est-à-dire de tout détruire, de tout mettre à feu et à sang, jusqu'à Verceil.

Cent déserteurs allemands de l'armée du roi et deux cents recrues suisses, vinrent encore, le 16, renforcer l'armée italienne. Les rapports des espions dépeignaient Charles VIII comme en proie à de gros embarras d'argent, et à la tête de troupes insuffisantes.

Le 17, nouvelle cérémonie au camp pour la reconnaissance

Ne deffendit il pas ung de ses belevars
Tant et si longuement, que six de ses souldars
Furent pres luy tuez ? Mais tousjours il tint bon,
Et si les deslogea du bourc qui estoit bon.

(*Les hardiesses de plusieurs rois*, ms. fr. 10420).

L'auteur des *Hardiesses*, Jean Sala, ne dit pas exactement à quel moment du siège se rapporte cet acte de bravoure, qu'il ne craint pas de classer parmi les plus notables exploits de l'histoire, mais les circonstances semblent se référer à l'affaire du 15 août.

1) Chr. inédite de Gorriccio, à Novare (citée par Rusconi, p. 35-36).

du marquis de Mantoue comme capitaine général. Beaucoup d'apparat ; après la messe solennelle et de nombreux discours, mise en marche du cortège, avec escorte d'honneur, tapage de trompettes et embrassements multiples. On transmit ensuite à Milan le sceptre et l'étendard, pour satisfaire la curiosité de la duchesse Béatrix qui désirait les voir.

Charles VIII venait de traiter avec les Florentins et de leur rendre Sarzana et Sarzanella [1]. Les revues continuaient à Verceil et aux environs : la concentration semblait complète : la compagnie d'Urfé arrivait par Fontaneto, la compagnie de Coligny campait à Sainte-Agathe-les-Verceil [2]. Pourtant cent Allemands du roi passsèrent encore au camp vénitien, où ils touchèrent à l'instant une prime d'engagement.

A Novare, on ne vivait plus. Un espion rapporta que, le 17, on avait lu, sur la place, la lettre du roi qui promettait des secours à bref délai. Que d'angoisses ! Plus un morceau de pain dans la ville, plus de vin. On se nourrissait de fèves bouillies. Des Allemands ayant découvert quelques raisins aux portes de la ville, s'en servaient comme de sucre. Il y avait beaucoup de malades. D'après ce rapport, la population maudissait la situation et ses auteurs : cependant, sa constance extraordinaire donnait un singulier démenti [3].

De Verceil, un autre espion signalant un envoi de vivres sur Novare, le marquis de Mantoue lui-même, avec Caïazzo, deux colonels, Jérome Stanga et deux cents stratiotes ou chevau-légers, passa la nuit du 17 au 18 août à battre la campagne dans la direction de Vespolate, sans rien trouver que ses propres émissaires disséminés partout. Il revint au camp le matin pour

1) Turin, 16 août (Copie aux Arch. de Milan ; cf. Arch. de Florence, *Atti publici*, *Cartapenze*, VI, XLI, L).
2) Clair. 239, 437, 439.
3) Rosmini, *Histoire de Trivulce*, II, 221.

apprendre que la dysenterie y reparaissait : huit Allemands en étaient gravement atteints.

La nuit suivante, cent quatre-vingts archers ou arbalétriers à cheval, portant chacun un sachet de farine, entrèrent tranquillement à Novare, par la route de Verceil[1].

Faute de mieux, on se mit à élever des bastions et à creuser un bon fossé autour du camp italien. Petigliano prêchait ardemment une action militaire sur Verceil.

Divers rapports d'espions, reçus le 19 août, évaluèrent les forces du roi à huit mille hommes de pied, dix-huit cents lances, et parlaient d'une forte artillerie. Ils signalaient notamment deux pièces de huit pieds et demi pour des boulets de 35 livres, quatre grands passevolants de quatorze pieds, pour des boulets de 22, quatorze faucons de sept pieds et demi, pour boulets de 12 livres[2]. Ils ajoutaient que le roi se proposait d'attaquer par trois côtés à la fois. Ces nouvelles rendirent l'état-major très perplexe. Petigliano parla de se replier : Caïazzo voulait, au contraire, rester en place et se fortifier solidement... Bref, on ne prit aucun parti; sur l'avis que quarante échappés de Novare avaient encore pu, le matin, gagner Verceil, on résolut seulement de doubler les vedettes.

C'est à ce moment que les provéditeurs vénitiens engagèrent Petigliano au service de la République, comme maître de

1) Lettres de Stanga et de Galéas, 18 et 19 août (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495 : *Alessandria*, et *Congiura di Novara*).

2) Selon Malipiero (p. 380), l'armée vénitienne comptait, avant sa réunion avec l'armée milanaise, vingt-cinq à trente mille hommes, plus les douze cents stratiotes de Contarini campés à part, et l'armée milanaise six à sept mille hommes, compris les Suisses, soit un total de trente-trois à trente-neuf mille hommes, accru, depuis lors, du petit corps amené par Ludovic, et des renforts successifs que nous avons notés.

D'après le compte fourni par Sanudo, le roi avait neuf cents lances d'ordonnance réparties en dix-sept compagnies (la compagnie d'Orléans comprise), et mille chevau-légers, soit dix-neuf cents lances (formant cinq mille sept cents hommes à cheval) : environ cinq mille cinq cents fantassins de toute

camp. Petigliano en référa à son médecin-astrologue, Benedetti, lequel nous rapporte lui-même qu'il trouva le ciel d'avis conforme, par suite de la position de Jupiter et de la Lune, dans les environs de Vénus. Ajoutons que Venise garantissait un traitement annuel de 44,000 ducats, et que Petigliano, malgré les astres, jugea l'offre indigne de lui ; il finit, après beaucoup de marchandages, par accepter 33,000 ducats d'or en temps de paix et 50,000 en temps de guerre [1]...

Simple escarmouche de stratiotes, le 20; ils firent deux prisonniers, dont ils laissèrent l'un grièvement blessé, et pendirent l'autre à la haute potence du camp. Pendant cet exploit, une vingtaine de stratiotes se rendirent à Novare pour offrir leurs services au duc d'Orléans : le duc les reçut d'autant mieux que, la situation devenant atroce, chaque jour dix ou douze Allemands disparaissaient par la route de la montagne.

Le 21 août, les Novarais au désespoir tiraient des coups de canon de détresse ; on leur répondit de Verceil.

Les troupes royales donnaient quelque signe de vie. La compagnie Beaumont-Polignac arrivait à Fontaneto [2]. A Alexandrie, on vit soixante chevau-légers français courir sous les murs de la ville, sans grande utilité d'ailleurs, et faire un prisonnier sous l'œil de la garnison. On apprit aussi que le fameux pont de bateaux de Ponte Stura, jeté jadis par le duc d'Orléans, qu'on disait détruit par les coureurs italiens, restauré par le Montferrat, restauré par le roi, n'avait été ni détruit, ni restauré, et servait toujours [3]. Le bruit se répandit alors au

provenance, allemands, savoyards, gascons, piémontais : et, comme artillerie, cinq serpentines, quatre passevolants (ou coulevrines), quatorze spingardes.

1) 30,000 florins et 40,000 seulement, selon Malipiero. On lui donna la compagnie de six cents chevaux, commandée jusque-là par Ranuce Farnèse (p. 378).

2) Fr. 25782, 141.

3) Lettre de Fr. Sforza (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Alessandria*).

camp italien que Charles VIII possédait réellement vingt mille hommes de pied, que ces forces se grossissaient d'envois suisses, qu'il allait combattre. A cette nouvelle, les Suisses complotèrent de déserter en masse vers le roi de France; Georges Pietrapiana les retint, mais avec beaucoup de peine. A Alexandrie, on arrêtait un courrier français; à Novare, on surprit, à la nuit, un courrier envoyé par les provéditeurs au Sénat. La lettre des provéditeurs fut lue en public : elle n'était pas brillante. Ils se plaignaient de la défection de deux cents lances milanaises; un grand nombre de gens de pied de Venise s'étaient enfuis aussi, disaient-ils, après la paye ; mais ils enregistraient le bruit du retour de Charles VIII en France, comme fort sérieux [1].

Le duc d'Orléans confia cette lettre, avec une dépêche chiffrée, à deux courageux citoyens de Novare, qui se chargèrent de la porter au roi : à leur tour, ceux-ci, au milieu de la nuit, tombèrent dans les mains des assiégeants. Le lettre du duc d'Orléans fut expédiée à Milan, où on parvint à la lire. Le duc se plaignait amèrement qu'on laissât courir le bruit déshonorant du départ du roi [2] : sans vivres, sans argent, ses soldats parlaient de se rendre, puisqu'ils ne voyaient jamais venir le secours si souvent annoncé. Il mandait aussi au roi les discordes et les désertions de l'armée de la Ligue [3].

1) Ce qui accréditait ce bruit, c'était les nouvelles, de plus en plus mauvaises, de la santé du dauphin Charles-Orland, qui se mourait à Amboise. Une consultation des médecins, du 29 août, nous a été conservée (fr. 2922, f° 26). L'enfant mourut au mois de décembre.

2) On commençait à se moquer de Charles VIII, après avoir tremblé devant lui. « Le sieur de Cernon », arrivé le 22 août à Chieri, déclara au roi qu'il avait pillé et mis à sac une petite ville de la seigneurie de Gênes, pour se venger de ce que, le jour précédent, on y avait fait « un roi de France, en une chaire de papier collé », et puis on lui avait mis le feu par derrière (Nic. Gilles). Ce *Cernon* était Louis de Villeneuve, sgr de Serenon.

3) Sanudo : Malipiero.

L'ordre donné par le Sénat vénitien de ruiner le territoire jusqu'à Verceil convenait peu à Ludovic, qui aurait voulu rester sur le terrain diplomatique vis-à-vis de la duchesse de Savoie. La duchesse protestait de son désir de voir évacuer Verceil par la France, et elle en demandait les moyens à Ludovic. Mantoue et les provéditeurs maintinrent néanmoins l'ordre formel de violer sa frontière et de traiter les environs de Verceil comme ceux de Novare. A cet ordre barbare, que ne justifiait aucune coutume, s'ajoutèrent des détails encore plus hideux. Il s'agissait de piller, sans péril, des gens inoffensifs : les avides pouvaient se montrer ingénieux. Fracassa fit remettre les opérations au lendemain ; la nuit venue, il partit seul avec ses cinq cents chevau-légers et put ainsi opérer dans le Vercellois une *razzia* fructueuse : il ramena deux mille bêtes à cornes et mille moutons. Ce fut alors le tour des stratiotes ; ils coururent les maisons, d'où les paysans s'enfuyaient affolés, et ramenèrent mille animaux. Dès ce moment, on vécut au camp dans l'abondance : comme le dit Benedetti, on avait *vaincu le régime des privations*. La duchesse de Savoie fit ramener dans l'intérieur du pays ce qui avait échappé aux déprédateurs.

Le soir du 21 août, les stratiotes surprirent un convoi de vivres dirigé sur Novare et le dispersèrent ; il ne parvint à Novare que dix hommes, portant en croupe des sacs de farine[1].

Le 22, le seigneur de Pesaro amena une compagnie de deux cents hommes d'armes aux coalisés, et l'on prépara des tentes magnifiques pour une nouvelle visite de Ludovic... Légère escarmouche dans la direction de Verceil, entre deux pelotons de reconnaissance... Le marquis de Mantoue tombe malade[2].

1) Sanudo : d'Adria (qui fait honneur de la surprise à Mantoue).
2) D'Adria, p. 67.

Le 23, les provéditeurs envoient un nouvel émissaire en Suisse, chercher deux mille hommes qu'on attendait encore.

Dans la nuit du 23 août, cent cinquante hommes à cheval, tous malades, exténués, sortirent de Novare, précédés de deux trompettes, et déclarèrent se rendre, car la ville ne pouvait plus tenir[1] : l'eau était exécrable; les perpétuelles alertes, le service incessant des remparts épuisaient les défenseurs : n'ayant rien à mettre sous la dent, ils tuaient leurs chevaux pour les manger; Novare ressemblait à un vaste hôpital; les rues même étaient pleines de malades, qui se mouraient surtout de faim. Privés de communication avec le roi, les malheureux, pendant la nuit, faisaient du haut du château, sur le sommet des tours, des signaux de feu, pour demander du secours... Mais, seul, l'ennemi voyait ces signes de désespoir et de détresse briller dans les ténèbres, et il y répondait par des rires... Louis d'Orléans essayait de réagir : il déclara avoir reçu des lettres qui annonçaient l'arrivée du roi : il fit battre le tambour, sonner les carillons, cloches funèbres qui semblaient le glas des affamés.

Pendant ce temps, les assiégeants s'entretuaient : Italiens et Allemands s'étaient repris de querelle, et dix Italiens restèrent sur le carreau; devant la foule furieuse de l'armée italienne, les Allemands voulurent s'enfuir; les Italiens, hors d'eux, les poursuivirent la pique dans le dos, et en tuèrent cinquante; ils les auraient massacrés jusqu'au dernier, sans l'intervention de Petigliano. Mantoue ne trouva d'autre remède que de multiplier les sentinelles aux environs et de calmer les soldats par de copieuses libations[2]. Il écrivit à la duchesse de Savoie quelques bonnes paroles[3]. Quant à Galéas, il tra-

1) Lettre de Galéas, 24 août (Arch. de Milan).
2) D'Adria, p. 67.
3) Lettre de Galéas du 24 août.

versait la Sesia et chargeait une troupe de cinquante paysans qui menaient du bétail[1]. Aussi, le 25 août, Mantoue pouvait-il aviser Ludovic que les vivres n'arrivaient plus à Novare. Il faisait bonne garde; il campait, de sa personne, au quartier général de Casalegio, et Jean-François de San Severino était chargé de veiller sur le côté de Vespolate; malgré l'ordre rigoureux donné aux sentinelles de faire feu ou de crier au moindre bruit, deux cents chevaux et quelques fantassins purent encore, dans la nuit du 24, quitter Novare, et gagner Verceil à travers les lignes ennemies[2].

Si la dysenterie faisait des ravages au camp des coalisés, à Novare elle régnait en maîtresse. Un franciscain sorti de la ville pour chercher des fruits, afin de nourrir, disait-il, sa communauté, raconta qu'il ne restait plus rien à son couvent, qu'on venait d'y enterrer dix-sept Français, que le duc d'Orléans était malade, à bout de forces[3].

Le soir du 24 août, un certain nombre d'assiégés réussirent encore à s'échapper à cheval, mais on apprit qu'en arrivant à Verceil presque tous mouraient des suites de leurs premiers repas. Des espions annoncèrent, le soir du 26 août, l'approche de quinze mille Français, porteurs de charges d'aliments pour Novare. Mantoue voulut tendre lui-même l'embuscade avec sa cavalerie et son artillerie. Bientôt, on entendit résonner dans la nuit le sabot des chevaux du convoi français. C'était simplement une troupe de soixante hommes d'armes[4] menée

1) Arch. de Milan.

2) Lettre de J. F. San Severino (Arch. de Milan).

3) Dans les Comptes ducaux de ce moment, nous voyons le duc donner un écu à « deux pauvres religieux » qui lui offrent un fruit (*Tit.* Orléans, 955).

4) Benedetti. D'Adria, dans ses *Croniche* (p. 67), parle de deux cents hommes d'armes et quatre mille Allemands. Mantoue leur aurait opposé mille chevau-légers, et cinq mille Allemands... Benedetti nous a laissé le récit le plus sérieux du siège : Sanudo n'est pas toujours très exactement

par un jeune seigneur, ami du roi, Jacques de Coligny, s^{gr} de Chatillon. Tout d'un coup, aux pâles rayons de la lune, la troupe française se voit surprise, et cernée; elle se débande; chacun s'enfuit, en jetant les provisions. Les stratiotes se précipitent sur la farine, sur le vin, sur les vivres, sans chercher à faire de prisonniers; ils arrêtent pourtant Châtillon [1], le sire de la Palisse, celui-là même qui devait un jour s'illustrer dans ces mêmes contrées, et quelques autres hommes d'armes. Les stratiotes, peu habitués à de si bonnes prises, les dépouillent à fond : or, argent, anneaux, colliers, porte-monnaie, cheval, tout y passe. Les autres fugitifs se cachèrent où ils purent. On ne les attaqua point. Un capitaine d'infanterie vénitien trouva toutefois un moyen ingénieux de faire encore, sans se donner de peine, quelques prisonniers ; il allait, criant : « Voilà les stratiotes. » Ce cri fit sortir des buissons plusieurs Français qui préféraient traiter avec un Italien, et le capitaine, séance tenante, réglait leur rançon. Pour mettre fin à ces abus, les provéditeurs proclamèrent qu'à l'avenir tous les prisonniers seraient amenés au camp, et expédiés à Milan [2] ou à Crema. Ils décidèrent aussi de licencier les Allemands, avec lesquels on ne pouvait plus vivre.

Les Novarais étaient vraiment à bout de leurs forces ; ils ne parlaient, dans leurs lettres, que de gens morts de faim..., ils disaient ne pouvoir plus attendre que dix jours, puis huit jours puis trois jours... Ces trois jours se passèrent encore... et,

informé. Quant à D'Adria, ses *Croniche* doivent être consultées avec précaution.

1) Nous remarquons néanmoins qu'à ce moment le duc accepte un mulet offert par M. de Maillé (renfermé avec lui à Novare), et un grand cheval, offert par M. de Chatillon (*Tit.* Orléans, 955).

2) Les prisonniers, faits par les troupes de Ludovic, étaient, par ordre, envoyés, depuis le commencement du mois, à Milan et enfermés au château (*Diaire* manuscrit *de Ph. de Lischate*).

« de mémoire d'homme, ni même dans les chroniques », on ne trouvait d'exemple d'une misère si atroce.

Que faisait donc le roi ? Pourquoi ces séjours prolongés à Chieri, loin de son armée ? pourquoi le bruit qu'il ne commanderait pas lui-même l'armée? L'on a dit qu'il s'oubliait dans les bras d'une femme : à coup sûr, il s'amusait. Son conseil était divisé : les uns parlaient de la nécessité d'en finir, montrant l'approche de l'hiver, les maladies et les congés qui éclaircissaient les rangs des Français, déjà bien peu nombreux, le défaut d'argent, les inondations qui coupaient le pays, l'effusion bien inutile du sang humain ; d'autres mandaient à Louis d'Orléans de tenir bon. La mort soudaine, à vingt-six ans, de la marquise de Monferrat, cette vraie amie de la France, vint encore compliquer la situation : la marquise laissait deux jeunes enfants, sous la tutelle de son oncle, brave comme elle, Constantin Arniti, frère du dernier roi de Serbie [1]. Malgré les efforts de Pierre de Bourbon et l'ambassade du vicomte de Rodde, Guillaume de Caramaing [2], l'armée espagnole s'avançait aussi sur la frontière du Roussillon, et Charles VIII ne pouvait que prier Pierre de Bourbon « d'aviser [3] ». En même temps, il réclamait de l'argent, car, au lieu de douze ou quinze mille Suisses qu'il désirait, voilà qu'il lui en arrivait vingt-cinq mille [4], de quoi « subjuguer toute l'Italie, » disait-il.... Pierre de Bourbon faisait l'impossible : « Le roi, écrivait-il au trésorier des finances, reçoit dix mille Suisses de plus qu'il ne pensait, soit une augmentation de dépense de 60.000 francs par mois. En-

1) Commines.
2) Fr. 20590, 60, 62 : 25717, 718.
3) Fr. 3924 : Aut. de Saint-Pétersbourg, (I), 1, 26.
4) Commines, édition Dupont, III, 425 : Fr. 3924, f° 6, n° 14; lettre de G. d'Amboise aux États de Normandie, 6 mars 1495-96, Arch. municip. de Rouen, 228, 1.

voyez-lui de suite vos obligations; il lui faut tout l'argent possible. Il espère finir en septembre et revenir[1]. »

Le 28 août, le roi adressa de Chieri aux habitants de Novare une lettre pathétique, que nous retrouvons dans les papiers de Ludovic. Il les remerciait chaudement du « service fait » au duc d'Orléans et à lui, il promettait encore de les secourir [2].

Un ambassadeur de la duchesse de Savoie vint au camp coalisé se plaindre des pillages : on le renvoya à Milan.

Le 29, Petigliano décida les assiégeants à s'approcher de la ville : les Italiens mirent le feu dans les faubourgs : ils s'établirent, au nombre de deux cents chevaux et de trois cents gens de pied, dans l'église San Nazzaro : ils élevèrent aussi une casemate devant l'église Santa Maria, à portée des murailles, et deux bastions près de leur camp, sur les deux routes de Verceil à Novare.

Le Sénat de Venise, outré contre les Suisses, ordonnait de ne plus recruter que des Italiens, et surtout de presser l'assaut. Mais les pluies persistantes formaient autour de Novare un vaste marécage qui rendait les mouvements d'ensemble très difficiles.

Quelques stratiotes, en train de piller, arrêtèrent deux pillards français et quatre archers, le 30 août.

On ne pensait plus qu'à l'assaut final. Le matin du 31 août, Petigliano, qui le réclamait vivement, fit couper autour de la ville tous les restes de vignes ou d'arbres à fruits, et donna l'ordre de tourner Novare pour l'étreindre de près[3]. Mais Ludovic n'était pas l'homme des grandes décisions. Il venait

1) Fr. 15537, f° 226. Le 9 septembre, il envoya 1000 livres au sire d'Albret, commandant de l'armée du Languedoc (fr. 26104, 1096). Cf. *Tit.* St-Amand, 2.

2) Arch. de Milan.

3) Lettre du 31 août (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Alessandria*).



d'apprendre le traité des Florentins avec le roi : un ambassadeur florentin passa à Alexandrie le 31, avec deux envoyés du cardinal de la Rovère[1]... Ludovic savait que Nerio Capponi se trouvait près du roi, qu'Hiblet de Fiesque méditait un mouvement sur Gênes avec quatre mille hommes de pied, que Constantin Arniti nouait des intelligences avec des Grecs et des Albanais. Il savait aussi les embarras du roi, les excès de ses Suisses (il avait fallu envoyer à Suze six cents hommes pour arrêter le pillage des Suisses), l'abandon d'Asti sans défense [2]. La situation du Montferrat l'inquiétait... Il envoya, le 31 août, François de Landriano poser à Galéas diverses questions : « Que faire des prisonniers français ? ils sont misérables, et ne peuvent rien payer... Est-il vrai que, de Verceil, on a dirigé des troupes sur Naples? Les Allemands de Novare devaient partir aujourd'hui, s'ils ne recevaient pas leur solde : l'ont-ils reçue? D'autres Allemands ou le marquis de Mantoue sont-ils entrés en négociations avec eux? Arrive-t-il de nouvelles troupes italiennes? Avez-vous dix mille Italiens? » Il demandait aussi qu'on lui renvoyât huit cents Italiens et qu'on expédiât un bon détachement à Felizzano, près d'Asti [3].

Un prisonnier, échappé de Novare, déclara que, depuis huit jours, les Français ne quittaient plus leurs armes, et s'attendaient à l'assaut d'un instant à l'autre.

Les Novarais firent prisonnier un courrier de Venise.

Contarini poussa une reconnaissance sur la Sesia, qu'il passa même à gué, et il gravit avec ses stratiotes un coteau qui dominait l'autre rive, près de Verceil...

1) Lettre de Fr. Sforza, 31 août (*id.*).
2) Lettre du même, 27 août (*id.*).
3) Instr. à Landriano (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Cong. di Novara*).

CHAPITRE XXI

Traité de Verceil

Le duc d'Orléans et les Novarais, « n'espéroient plus qu'au secours du Roy, auquel ilz escrivoient par chiffres assez souvent de leur nécessité, qui ne pouvoit prendre fin que par une bataille ou prompte paix, à laquelle tous également affectionnez, aucun toutesfois ne vouloit, creinte d'amoindrir sa réputation, donner la première ouverture[1] ». Tout en se félicitant de l'état de son armée, Charles VIII écrivait, le 25 août : « Le plus tost m'en pourray retourner par dela, qui est ce que plus je désire[2] »... Il se montrait gai et dispos ; le 29 août, il annonçait officiellement sa volonté de reprendre l'offensive[3] : il souffrait, sans protester, qu'on l'accusât de vouloir rester en Lombardie, pour prendre Alexandrie, attaquer Milan... C'était une feinte pour masquer les projets de départ, dont Louis d'Orléans lui avait signalé le mauvais effet. La paye eut lieu à Verceil, le 1er septembre[4].

Ludovic aurait voulu tenter un coup de main sur Asti : François Sforza l'en dissuada; à supposer qu'on réussît, il jugeait impossible de s'y maintenir, à cause de l'esprit de la population[5]. A Novare, Petigliano allait commander l'assaut, quand en approchant des murailles, dans le faubourg S. Aga-

1) Mémoire manuscrit, fr. 17519, f° 192 v°.
2) Fr. 3924, f. 6.
3) Desjardins, I, 626, 627.
4) Fr. 20379, p. 58.
5) Lettre du 1er septembre (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Alessandria*).

pito (Saint-Jean), le 2 septembre, il reçut un coup d'arquebusade [1]. En voyant le coup partir, il s'était instinctivement baissé, de sorte que la balle lui traversa l'épaule gauche et vint se loger dans le flanc droit : on le porta mourant dans un couvent voisin. A l'instant, le bruit de sa mort courut parmi les troupes; ce fut un deuil et un découragement général. Les médecins, après un examen approfondi, ne jugèrent pas la blessure mortelle; toutefois Petigliano ne voulut pas entendre parler de chirurgie et préféra se remettre entre les mains d'un charmeur...

Louis d'Orléans, réduit à la dernière extrémité, et sans argent, dut faire frapper quelques ducats de cuivre, auquel il donna cours forcé pour la valeur nominale des ducats d'argent [2]. L'armée ennemie pénétrait tous les faubourgs de Novare, elle n'avait plus qu'à forcer une porte pour se rendre maîtresse d'une poignée d'hommes qui se mouraient.

La conduite du roi semblait incompréhensible : Charles VIII restait encore à Chieri, sans utiliser les Suisses « avec lesquels on pouvait conquérir l'Italie ». Le 5 septembre, il écrivait au régent pour demander de l'argent et ordonner la levée des ban et arrière-ban de tout le royaume [3]. Le 27 août, il demandait de l'argent, il en demandait le 10 septembre [4]...

1) Galéas n'en informa Ludovic que le 8 (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495) : dans sa correspondance, il omet presque toujours les mauvaises nouvelles.

2) Bembo, *Rerum Venetarum Historiæ*, liv. II : Cf. Tobiesen Duby, *Pièces obsidionales, Récréations numismatiques*, pl. III, nº 12 : Cantù, *Hist. des Italiens*, trad. Lacombe, VII, 243 (avec quelques réserves).

3) Fr. 3924, fº 7.

4) Lettres à ces dates, fr. 3924. Le duc d'Orléans fit, à Verceil, un prêt d'argent fort important, sur les sommes disponibles qui ne pouvaient plus servir pour Novare. Nous supposons que le prêt eut lieu à ce moment, par l'intermédiaire de Georges d'Amboise. Nous ne connaissons ce prêt que par des mentions indirectes. Nous savons seulement que Charles VIII acheva, le 16 octobre 1496, le paiement d'un simple acompte de 50,000 livres, qu'un autre paiement de 5,000 livres avait encore lieu le 3 avril 1498, et que

Mais on ne savait plus du tout ce qu'il comptait faire, et lui-même ne le savait peut-être pas. Les bruits les plus dissemblables couraient : on annonçait la marche sur Novare, un retour sur Asti ; l'on apprenait qu'Hiblet de Fiesque, avec le cardinal Fregoso, rassemblait des troupes de pied et de cheval, ainsi que de grandes provisions, à Acqui et à Nice. Dans quel but?.... Tout le monde se le demandait[1].

Envoyé en Montferrat, pour aider à l'établissement de la régence de Constantin Arniti, Ph. de Commines était de ceux qui auguraient mal des événements ; il voyait l'hiver arriver, le roi livré à des mercenaires en grand nombre, l'ennemi puissant ; il n'était pas partisan d'une bataille, et il redoutait qu'un jour ou l'autre « ces prélats » (MM. de Saint-Malo et de Rouen) y entraînâssent le roi. Lui-même, dans sa sagesse, il avait jugé, un mois, deux mois auparavant, le moment venu de négocier ; après Fornoue, il avait négocié, et inutilement : au camp devant Novare, il avait négocié, et, des deux côtés, des trois même, la cour, Ludovic, Venise, personne n'avait pris au sérieux son intervention. Il en cuisait durement à son amour-propre, si cruellement atteint déjà ! Heureux d'avoir obtenu au moins une mission en Montferrat, il saisit l'occasion de renouveler ses offres de services, de rappeler au roi les risques de Fornoue, l'utilité, admise alors, d'un « honneste appoinctement ». Charles VIII le renvoya encore à Saint-Malo : Saint-Malo refusa encore de l'entendre et déclara qu'il garantissait la victoire. Commines n'abandonna pas la partie. Le conseil du roi se trouvait en proie à une confusion d'idées très pénible : les esprits s'étaient aigris, le roi ne donnait aucune direction,

Charles VIII mourut avant d'avoir tout remboursé au duc d'Orléans (fr. 20379, p. 59, p. 60).

1) Lettre de Fr. Sforza, 8 septembre (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Alessandria*).

chacun parlait et agissait de son côté. Et comment parlait-on ! On s'accusait réciproquement de scélératesse, de trahison ; « le maréchal de Gié était vendu à Sforza, le prince d'Orange à l'Empereur, — Saint-Malo au duc d'Orléans » ; on précisait même que « le duc lui garantissait une pension de 10.000 livres, en cas de conquête du duché de Milan[1], » et ainsi de suite... Commines n'eut donc pas de peine à trouver des partisans. Louis de la Trémoïlle l'engagea fort à tenter l'aventure d'une négociation privée. Commines se brouilla avec Saint-Malo, s'assura de l'appui du prince d'Orange, et partit.

L'armée française campée à Cameriano et Borgo-Vecelli, sous les ordres du prince d'Orange, des comtes de Foix et de Vendôme, du maréchal de Gié, s'étendait sensiblement en avant de la Sesia, et ne se trouvait plus séparée de l'ennemi que par une plaine humide, entrecoupée de fossés débordés. La maladie l'éprouvait rudement. Le comte de Vendôme, que nous venons de nommer, François de Bourbon, un beau jeune homme de vingt-cinq ans, à l'aspect brillant et sympathique, arrivé tout récemment de France en poste pour prendre part à la bataille, avait été presque aussitôt saisi de la dysenterie. On éloignait évidemment le roi du camp ; le roi venait voir ses soldats, mais il ne coucha qu'une fois parmi eux. L'armée, lasse d'une attente longue et pénible, trahissait son ennui ; bien des Français retournaient chez eux, avec ou sans congé.

Commines, à peine arrivé à Casal, s'aboucha avec un maître d'hôtel du marquis de Mantoue, chargé des compliments de condoléance de son maître, et réussit à lier partie avec lui. Sans en référer au roi, sans recevoir ni demander aucune instruction, il adressa, le lendemain de cette rencontre, c'est-à-

1) Commines : Guichardin : notre notice, *Pierre de Rohan, duc de Nemours...*, 47, n. 7.

dire le 7 septembre, un des trompettes de sa mission au camp italien, avec des lettres, par lesquelles il offrait aux provéditeurs ses services comme médiateur: il appuyait cette nouvelle offre du nom du roi, dont il affirmait la bonne volonté personnelle, tout en convenant que des avis très divers se produisaient dans le conseil [1].

Novare attendait toujours!

Le 1er septembre [2], Contarini courut devant la ville, avec un certain nombre de stratiotes, pour essayer d'attirer les assiégés dans un guet-apens; mais la malheureuse garnison semblait frappée de stupeur, d'immobilité. Le soir, le camp vénitien s'éclaira; on y célébra, brillamment, la rumeur d'une défaite qui aurait été infligée à l'armée française, près de Perpignan, par vingt-cinq mille Espagnols et le roi d'Espagne en personne. Les attaques de *flux*, qui n'épargnaient même point les chefs de l'armée, n'assombrirent pas cette fête. Deux déserteurs donnaient sur la situation de Novare des détails navrants : on y mourait en foule, on manquait de tout, même de salaisons, on n'espérait plus de secours; les Français et les Allemands voulaient piller les maisons, ils se défiaient de la fidélité des habitants; il ne restait plus qu'un seul *passevolant* en état : le duc d'Orléans pourtant voulait encore, disait-on, tenter la destruction d'une église voisine de la ville [3].

Les Italiens prirent leurs précautions en conséquence, mais, le 4, de nouveaux déserteurs rapportèrent que, la veille, le duc d'Orléans avait donné l'ordre à la troupe de tenir les

1) Commines.

2) Nous trouvons un acte de Louis d'Orléans, daté de Verceil, 1er septembre 1495, dans le ms. fr. 20379, p. 58. C'est un acte de son conseil.

3) Sanudo (Suite inédite de Sanudo, pour le mois de septembre, ms. ital. 1441, Bibl. nat. de Paris).

chevaux prêts et les valises bouclées; on en concluait que, malade et affamé, il projetait une fuite. Le duc avait promis une surpaye à ses gens d'armes; mais ceux-ci criaient que peu leur importait l'argent, puisqu'ils ne trouvaient rien à acheter, et d'ailleurs la nouvelle monnaie n'obtenait guère de crédit[1]. Le siège prenait une tournure dramatique.

Le 5, Mantoue, sous le feu même du rempart, occupa le couvent franciscain et l'église San Nazaro, bonne position pour serrer la ville dont le couvent touchait les murs, et pour commander, au besoin, la route de Milan : il y fit établir de solides barricades, et y mit deux cents hommes d'armes, trois mille gens de pied et de l'artillerie, sous le commandement du comte Pian de Meleto[2]; le lendemain, à la tête de l'armée entière, il prit d'assaut, maison par maison, tout le faubourg attenant à San Nazaro, et il emporta les bastions qui défendaient la porte de la ville. Les Novarais, atterrés, au désespoir de se voir frappés au cœur, ne pensèrent plus qu'à vendre chèrement leurs vies. Cinq cents soldats, éperdus, exténués, s'enfuirent à cheval, pendant la nuit, à tout hasard, sans armes, et réussirent à glisser à travers les vedettes des stratiotes[3]. Quant aux défenseurs indomptables, ils prirent un de ces partis farouches, après lesquels il ne reste qu'à mourir. Comme les Russes incendiant Moscou, les Novarais, plutôt que de les céder aux vainqueurs, mirent le feu à tous leurs faubourgs, qu'ils ne pouvaient plus défendre. Au milieu d'un cercle de flammes ou de ruines fumantes, Novare dresse encore ses murs noircis, inaccessibles! Elle va succomber, quand le dernier de ses défenseurs sera mort de faim[4] !

1) *Id.*
2) D'Adria, p. 334.
3) Sanudo, ms. cite.
4) D'Adria : Sanudo (8 septembre).

Le 8 septembre, chez le roi, à Chieri, tout était en liesse; Charles VIII donnait un bal, et l'on dansait. Tout à coup, Georges d'Amboise, accourant en hâte de Turin, se précipite: il apporte des nouvelles terribles; les faubourgs de Novare n'existent plus, ils sont à l'ennemi: en cet instant, sonne l'heure suprême pour M. d'Orléans. Aussitôt, les danses cessent, le bal s'arrête, le trouble est général. Le roi, plein d'une émotion qu'il ne peut dissimuler, prend à part deux capitaines présents, MM. de la Tremoïlle et de Bresse : on décide de ne rien attendre... Dès l'aube, le signal est donné : renvoyant son entourage à Turin, le roi se rend directement à Chivasso, et le lendemain, 10 septembre, à Verceil. Saint-Malo, à Turin, cherche de l'argent à tout prix : après beaucoup de difficultés, de disputes, d'impatiences, il réussit à tirer 15,000 ducats, moyennant 30 pour 100 d'intérêt, de Nerio Capponi, l'ambassadeur florentin, et encore fallut-il fournir toutes les cautions possibles. Sitôt l'argent compté, Saint-Malo monte à cheval, court à Verceil, après avoir laissé à Turin, selon l'ordre du roi, le cardinal de Lyon (André d'Espinay) pour contenir la duchesse de Savoie, « qui ne se montrait pas meilleure Française qu'il ne fallait ». A Turin se trouvait aussi Baptistin Fregoso, boudeur, furieux même contre les Français. Des émissaires français partent, en toute célérité, presser le bailli de Dijon d'arriver avec tous les Suisses enrôlés, hâter la compagnie de M. de Lestrac (cinquante lances) et deux mille arbalétriers récemment levés en Dauphiné. A voir comme se précipitaient les choses, on se demandait si ces troupes arriveraient en temps utile [1].

Le 8, une lutte très chaude s'engagea pour forcer une porte

1) Rapport anonyme sans date (du 11 septembre), d'un espion (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495). Ludovic, par contre, faisait annoncer qu'il se rendrait au camp (Sanudo).

de Novare; les assiégés se défendirent avec une énergie extrême et repoussèrent l'attaque. Un des capitaines vénitiens, Ant. Fabro, un autre vaillant soldat, Jean de Feltre[1], tombèrent grièvement blessés.

Le lendemain 9, quatre mortiers et une batterie de menue artillerie, apportés sous les murs, dans l'ancien faubourg San Agapito, ouvrirent contre les remparts et les maisons privées un feu destructeur; les échelles étaient prêtes. Dès qu'une brèche parut se dessiner, les soldats vénitiens se précipitèrent. Cette fois encore, ils se heurtèrent à une résistance invincible, ils laissèrent un certain nombre de morts, notamment un de leurs capitaines, Pierre Schiavo.

Des religieuses, sorties de Novare le 11, rapportèrent des détails affreux : la garnison se mourait de faim; les gens de la plus haute aristocratie se nourrissaient d'un peu de froment cuit. On découvrait les toits des maisons pour fabriquer des abris aux remparts. La nuit suivante, l'armée assiégeante reçut de Milan deux pièces de siège de gros calibre, avec lesquelles, dès le lendemain matin, elle se remit à battre les portes et les tours de la ville qui, bientôt, commencèrent à se délabrer; la prise de la ville n'était qu'une question d'heures. Galéas voulait tourner absolument toute l'artillerie sur la ville avant l'arrivée du roi; mais, chaque fois qu'il fallait prendre un parti, la mésintelligence régnait. Les provéditeurs, émus de l'arrivée du roi[2], craignirent un coup de désespoir de ces Novarais, dont l'énergie faisait tout redouter; Galéas les traita vertement[3]. D'autre part, les provéditeurs

1) Sanudo.

2) A partir du 8, on leur signale des mouvements de troupes françaises sur la Sesia; un espion, arrivé de Turin dans la nuit du 9, leur apportait des détails circonstanciés sur les apprêts du roi (Sanudo, ms. cité).

3) Louis d'Orléans n'avait pas l'habitude de se servir d'espions, et il en était réduit aux expédients ou à des renseignements volontaires pour savoir

le soupçonnaient lui-même. Ses rapports avec le roi, les messages qu'il expédiait, leur paraissaient sentir la trahison: ils démêlaient quelque nouvelle trame de Ludovic et se défiaient des avis qui comportaient un risque. Entre les soldats, mêmes haines, mêmes suspicions qu'entre les chefs; le Sénat de Venise promettait des primes aux soldats montés les premiers à l'assaut; de là, des jalousies, des rivalités pour le partage éventuel de dépouilles qu'on ne tenait pas encore. Les Milanais ne voulaient pas voir les Vénitiens entrer les premiers dans la ville, ils prétendaient que leur maître tenait entre les mains le sort de l'Italie, que les Vénitiens ne pouvaient rien faire sans son ordre, et les Vénitiens ne voulaient pas entrer les seconds. Un grand nombre de capitaines, écœurés d'un tel désordre, parlaient de s'en aller et disaient tout haut « qu'on pouvait passer à gué le Tésin ». Le Sénat de Venise, fort inquiet, procédait à de nouveaux armements sur tous les points de son territoire ; il dépêchait à Novare force artillerie et des ponts de bateaux : les provéditeurs voulaient attendre la fin de ces envois; chaque jour[1], il leur semblait voir apparaître Charles VIII sur la Sesia. Après de longues discussions que résume Sanudo[2], on décida de demander encore des renforts, et, le 14, de faire face à l'armée royale[3]. Le 15, le marquis de Mantoue prononça le nom de d'Argenton[4] et le mot de paix.

ce qui se passait chez l'ennemi. Le 10, il donne un écu à un homme de Novare, qui vient secrètement l'informer de ces incidents (*Tit.* Orléans, 955).

1) Sanudo. Chaque jour arrivait au camp quelque nouvelle pièce d'artillerie de siège.

2) Ms. ital. 1441.

3) Petigliano partit le même jour, pour se soigner à Milan. Au rapport d'un déserteur, Trivulce pensait qu'il suffirait de se montrer pour faire lever le siège; mais, la première fois que ses gens se heurtèrent, près de la Sesia, à une reconnaissance de stratiotes, ils prirent la fuite.

4) Sanudo, ms. cité.

Les fureurs arrivèrent à un tel diapason parmi les alliés, que le chef des stratiotes, Contarini, espèce de géant, à la poigne rude comme l'esprit, proposa aux provéditeurs d'attirer Ludovic à un conseil de guerre, de le tuer séance tenante, et de s'emparer ensuite de ses états; les provéditeurs applaudirent et en référèrent au Conseil des Dix. Le Conseil refusa [1].

D'un autre côté, chose bizarre, les vingt-cinq mille Suisses de Charles VIII, cause majeure de la frayeur et du désarroi qui se manifestaient dans les affaires vénitiennes, ne donnaient pas, au roi lui-même, moins de soucis. Charles VIII leur avait prodigué les bonnes paroles, les promesses « plantureuses », les compliments. Les Suisses réclamaient autre chose : de l'argent; ils en réclamaient avec une arrogance presque séditieuse, et l'argent manquait [2].

Nous avons laissé Commines en intrigues avec le marquis de Mantoue. Commines n'avait jamais perdu de vue le marquis, et, lorsque le roi désavouait ses démarches, il n'en avait pas moins écrit, dès le 24 juillet, à Mantoue, pour lui demander, tout en confessant la défense du roi, d'envoyer un délégué dans quelque ville neutre [3]. Cette fois, il poursuivit plus hardiment sa pensée de jouer, vis à vis du royaume, le rôle d'homme providentiel, de *deus ex machina*. A vrai dire, ses démarches, dont il ne pouvait dissimuler le caractère tout personnel, se présentaient sous un jour assez singulier. Au moment où Commines les engageait à Casal, le Monferrat était précisément l'objet de menaces très violentes de la part du gouvernement milanais, qui l'accusait de donner asile, sous le couvert d'une fausse

1) Bembo. D'après Sanudo (ms. cité), le Sénat envoya l'ordre formel de ne pas traiter sans l'avis de l'Empereur, du pape et de toutes les puissances intéressées dans la Ligue.

2) *La Mer des Histoires* : Bembo.

3) Kervyn de Lettenhove, *Lettres et Négociations*, II, 223.

neutralité, aux ennemis de Milan[1]. Ludovic ne refusa pas d'écouter Commines, mais sans le prendre bien au sérieux.

Le 11 septembre, il envoya de Milan des trompettes parlementaires au camp français porter une *cédule*, en italien, avec la traduction en français. Les trompettes devaient voir « M. Loys[2] », le prince d'Orange, le maréchal de Gié, et autres capitaines, et observer soigneusement leur attitude, puis demander Trivulce et lui remettre la cédule[3]. Sforza ne se figurait certainement pas réussir par cette voie dans la négociation qu'il engageait à l'insu de ses confédérés. Surpris des démarches opiniâtres de Commines et de l'état d'esprit qu'elles révélaient, il voulait sans doute tâter le terrain, par des prétentions exorbitantes. Ces prétentions nous sont connues par une note restée dans ses papiers. Il réclamait, tout d'abord et spécialement, l'intervention de l'Empereur au traité à intervenir, la restitution intégrale de Novare, des dommages-intérêts pour les incendies et dégâts résultant de la guerre à Pontremoli (près Fornoue) et dans le comté de Novare : le règlement de ce qui aurait été pris sans paiement : le remboursement des dépenses faites jadis à Gênes pour l'expédition de Naples, de 180,000 ducats prêtés par lui et de 17,000 avancés par son frère Ascagne ; la remise aux Gênois de Sarzana, Sarzanella et Pietra-Santa « suivant la promesse du roi », et le libre commerce en France pour les Gênois[4].

1) Lettre de Frº Sforza, 10 septembre (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495 *Alessandria*).

2) Il faut, sans doute, lire « M. de Foys ». Le 13, on arrêta au camp italien un trompette de M. de Foix qui portait dans les villages des lettres pour tenter un soulèvement contre Ludovic (Sanudo, ms. cité).

3) Instruction du 11 septembre (Arch. de Milan). Un vague bruit de négociations commença à se répandre au camp dès les premiers jours de septembre. Un trompette de Commines arriva le 7 au camp; on lui fit bon accueil (Sanudo, ms. cité).

4) Arch. de Milan, *Guerre*, 1495.

Pendant qu'il posait ce jalon, le même jour, 11 septembre, un « baron du roi de France », que Benedetti appelle « Brescio », fit dire secrètement aux provéditeurs vénitiens que le roi désirait traiter avec le Sénat de Venise : on céderait à Venise Crémone et le Crémonais; Venise et Charles VIII s'entendraient pour mettre sur le trône de Milan le fils de Jean Galéas...

Aucun de ces pourparlers, si vagues et si mal engagés, ne réussit. Trivulce reçut les trompettes milanais de telle façon que, le 13 septembre, une proclamation ducale, solennellement publiée, le déclara rebelle et traître à la patrie[1]; c'était évidemment la réalisation d'une menace contenue dans la *cédule*.

Quant aux provéditeurs, loin d'être en mesure d'accueillir efficacement des paroles de paix, ils avaient à se défendre contre l'impatience du Sénat, furieux de la prolongation de la défense. Si Novare était un port de mer, disait le Sénat, il y a longtemps que, seulement avec trente galères, nous l'aurions pris et mis à sac. — « Non, répliquaient les provéditeurs le 13 septembre, Novare, fût-il port de mer, avec sept mille hommes comme ceux qui s'y trouvent et ses murailles, vous n'auriez pas été plus vite. Pour enlever une mauvaise position, il a déjà fallu verser le sang de bien des braves. Les exploits de Samson pâliraient auprès de ceux de Petigliano et de nos autres chefs. Certes, si nous tenions deux ou trois bastions de l'enceinte, on aurait la ville en deux jours! Le difficile est de les prendre. Nous manquons d'artillerie, d'échelles; les bombardes ne sont arrivées qu'hier, et aujourd'hui l'on a tiré. J'espère voir bientôt la fin, concluait Trevisani. Nous occupons le faubourg depuis huit jours: que n'aurions-nous fait

1) *Diaire* man. *de Phil. de Lischate.*

durant ce temps, avec l'artillerie convenable! Dieu sait nos efforts, nos vœux d'en finir [1] » !

La sagacité de Commines devait se trouver à l'aise au milieu d'un pareil imbroglio. Changeant de direction, il s'était, cette fois, directement adressé à Ludovic, en lui faisant très secrètement ses offres de service, sous le couvert de Constantin Arniti, avec l'aide du maître d'hôtel de Mantoue. Tout en se ménageant une porte de sortie par la démarche officielle de Verceil, Ludovic, toujours prompt à saisir une intrigue, renvoya à Casal, en très grand secret (car tout était mystère), un agent inférieur, Jules Cattanei, avec l'émissaire de Commines. Cattanei devait voir Commines sans témoin, le traiter affectueusement, sonder le fond de sa pensée, lui proposer de venir à Milan, ou rester secrètement près de lui, si Commines en exprimait le désir [2]. L'impatience de Commines n'attendit pas l'arrivée de Cattanei; il fit passer à Galéas, nous ne savons comment, un *Mémorial*, que celui-ci mit sous les yeux de Ludovic, tout en l'informant de la démarche faite par les Français près des Vénitiens. Ludovic répondit avec circonspection, le 13 septembre, à Galéas, qu'il convenait d'attendre la réponse des Vénitiens et d'inviter de suite les gens du pays à se renfermer sur deux points spécifiés [3], afin de préparer ou de laisser présager une grande bataille.

Commines était revenu à Verceil, où il vit presque aussitôt arriver un autre agent secret de Ludovic, le comte Albertino Boschetti, celui-ci gentilhomme du duc de Ferrare, et d'esprit par conséquent fort éclectique. Partagé comme son maître, le comte Albertino était, personnellement, à la solde du duc de Milan, et il venait voir son fils, homme d'armes de

1) Malipiero, p. 390.
2) Arch. de Milan, *Guerre*, 1495.
3) S. Gaudenzio, S. Stefano. *Id.*

la compagnie Trivulce. Il s'adressa au prince d'Orange, en lui demandant, de la part du marquis de Mantoue, des provéditeurs et des capitaines, un sauf-conduit pour le marquis de Mantoue lui-même, qui désirait venir, avec une escorte de cinquante chevaux, traiter de la paix. Il sollicita ensuite et obtint une audience privée du roi; là, en présence de Trivulce, il tint un langage tout opposé; il engagea le roi à refuser le sauf-conduit sollicité; l'armée des alliés, disait-il, mourait de peur et ne tarderait pas à « déloger[1] ».

La séance suivante du conseil fut remplie de violents débats, Trivulce et « les prélats » (comme disait Commines) s'armant des confidences de l'émissaire, Commines et d'autres soutenant la nécessité d'en finir. On décida que les principaux représentants du parti de la paix, le prince d'Orange, le maréchal de Gié, le sire de Piennes et Commines lui-même se rendraient, avec Trivulce, sous bonne escorte, aux grand'gardes italiennes, entre Borgo-Vercelli et Cameriano. Ils s'y rendirent vers deux heures de l'après-midi, et virent Mantoue et Contarini[2]; il fut convenu que des délégués italiens viendraient le lendemain au camp français. Aussitôt, dans le camp italien, se répandit le bruit que la paix venait de se conclure, mais qu'on tenait la nouvelle cachée.

En effet, le 15 septembre, François Bernardin Visconti et Jérôme Stanga se présentèrent: Saint-Malo se joignit aux commissaires du conseil, et l'on aborda de suite la question : les Italiens demandaient Novare, les Français Gênes, comme

1) Commines. Nous devons ajouter que le comte Albertino, de retour au camp, fit une relation toute différente (Benedetti, p. 211). Charles VIII signa le 14 septembre un sauf-conduit au marquis de Mantoue pour une entrevue (Baschet, *Notices et Documents... pour la Société de l'Histoire de France*, p. 290).

2) Sanudo rapporte que, pendant ce temps-là, Ludovic *cavalcadait* avec les provéditeurs et l'ambassadeur d'Espagne, près de Cameriano : mais Benedetti affirme qu'il n'arriva que le 16 au camp avec Béatrix.

fief du roi, confisqué par Ludovic. Les premiers pourparlers durèrent deux jours, sans grand résultat.

Dès qu'on parlait de négocier, Ludovic ne pouvait rester à Milan; il en partit le 15[1] et arriva le 16 à l'armée, d'une manière fort imprévue, avec la duchesse Béatrix et quatorze demoiselles. Le 17, Gié, Commines et Piennes accompagnèrent au camp italien Visconti et Stanga: ils étaient bien résolus à céder, car on ne pouvait soutenir Novare qu'au prix d'une bataille, et de cette bataille ils ne se souciaient point; encore fallait-il «honnestement» s'en décharger. Ils imaginèrent de suggérer la remise de Novare au roi des Romains, comme suzerain du Milanais : ils observèrent même, malignement, que Novare se trouvait plein de troupes allemandes. De là, de nouveaux pourparlers, des allées et venues d'un camp à l'autre.

La nouvelle de ces préliminaires se répandit avec une rapidité surprenante. Le 21 septembre, la reine annonçait déjà, à Moulins, que le roi serait bientôt de retour «au moyen d'une bonne paix[2] ».

Le 16 septembre, on convint de la suspension préalable des hostilités pour trois jours, avec faculté de ravitailler les assiégés[3]. Dans la crainte d'excès et de malheurs, le duc d'Orléans crut devoir faire consigner, à la citadelle, les premiers envois de vivres; il expédia aussi à Verceil deux cents chevaux, auxquels il n'avait plus rien à donner.

Des Français, pâles, maigres, profitèrent de la trêve pour sortir de la ville; on les voyait arriver au camp italien, cherchant à boire, à manger; ils ne se décidaient à rentrer que le soir, bien repus. Leur plus odieux tourment, suivant eux,

1) *Diaire* man. *de Phil. de Lischate.*

2) Portef. Fontanieu.

3) Louis d'Orléans fit demander des vivres pour dix mille personnes (Sanudo).

c'était le spectacle permanent et général de la mort : on ne trouvait pas autre chose à Novare : des cadavres de chevaux gisaient partout ; on ne rencontrait dans les rues que des hommes épuisés de veilles, vaincus par la faim, cruellement tourmentés par les moustiques, qui s'étaient laissés tomber à terre sans avoir la force d'essayer de manger, et mouraient : voilà un mois que durait ce spectacle, deux mille hommes étaient morts ainsi !

Par une coïncidence peut-être habile, mais étrange, Charles VIII accueillit la sortie de ces affamés par une proclamation, où, tout en annonçant les préliminaires de paix avec Venise et Milan, il déclarait sa ferme intention de rétablir son pouvoir dans le royaume de Naples, et de marcher ensuite, « con pochissimo pericolo », sur Jérusalem, où l'appelait la voix de Dieu [1].

Le premier acte des plénipotentiaires français, en arrivant au camp allié le 17 septembre, fut de demander l'autorisation pour le duc d'Orléans de sortir de Novare, le roi refusant de s'engager dans des négociations sans conférer avec lui. Ludovic refusa d'abord nettement; il ne voulait pas entendre parler de Louis d'Orléans, disait-il, qui avait pris Novare avec les gens et l'or du roi : il fallait avant tout traiter des conditions de la paix [2].

Sur les démonstrations du roi, les provéditeurs s'étaient hâtés de faire prudemment retirer l'artillerie braquée contre les remparts, de peur de la perdre dans une bagarre. Ainsi, l'avis unanime était favorable à la paix. Vainement, l'ambassadeur d'Espagne demanda qu'on en référât à son souverain : cette exigence fit bondir Ludovic. « Eh quoi ! le roi d'Espagne violait toutes ses promesses; il n'avait pas envoyé un homme au secours des Milanais, et maintenant il fallait que Ludovic,

1) Benedetti.

2) Note ital. contempor., en minute (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Cong. di Novara*).

pour lui complaire, risquât tout son État! Car si le roi de France faisait un mouvement, il suffisait de dix-huit jours pour perdre tout le duché de Milan[1]... Saint-Malo, Trivulce et les Vénitiens étaient d'ailleurs résolus à s'entendre, et Ludovic ne pouvait que suivre le courant[2]. »

Une crue subite de la Sesia, qui emporta, le 19, le pont de Verceil, compliqua les pourparlers et rendit même la situation de l'armée royale assez critique. La pluie gâtait tout dans les tentes, l'inondation menaçait, le camp se trouvait sans communications avec la ville... Cependant Gié, Piennes et Commines se rendirent, le 20, près de Ludovic; en somme, l'on était arrivé, de part et d'autre, à limiter la négociation à deux questions, ou plutôt à une seule: Naples. Le roi voulait: 1° conserver toute liberté d'action de ce côté; 2° garder sa base d'opérations à Gênes. Les envoyés français posèrent encore la condition préliminaire de la sortie du duc d'Orléans. Louis d'Orléans lui-même la réclamait; le roi lui avait envoyé François de Guierlay, qui revint à Verceil sous le couvert d'un trompette de Galéas, et nous voyons un homme expédié en diligence de Verceil aux ambassadeurs du camp de Novare pour le compte du duc[3]. Ludovic persistait dans son refus opiniâtre; l'avis des provéditeurs le contraignit seul à s'incliner, et l'on convint que Louis pourrait sortir, sous la foi du serment des ambassadeurs, à condition de rentrer, si la paix ne se faisait point. Pour les formalités de la sortie, nouvelles difficultés; Ludovic refusait absolument un sauf-conduit; il fut décidé que le marquis de Mantoue accompagnerait Louis avec un ambassadeur français et que deux Novarais pourraient se joindre à lui[4].

1) Sanudo, ms. 1441.

2) Benedetti. D'après Sanudo (ms. 1441), les provéditeurs restaient *muets*, faute d'instructions.

3) *Tit.* Orléans, XIV, 955.

4) Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Cong. di Novara*. Détail curieux : les

L'extraction devait avoir lieu le lendemain, 21 ; le mauvais temps et les inondations ne permirent, ce jour-là, aucun mouvement. Les conférences diplomatiques continuèrent seulement au camp : au cours des conférences, on reçut une fois de plus la nouvelle que Maximilien s'apprêtait à descendre en Italie avec « une grandissime armée ».

Le lendemain matin, Ludovic entra en pourparlers secrets avec l'ambassade française, ce qui excita de nouveau l'éveil et les vives critiques des Vénitiens[1].

Enfin, ce jour, 22 septembre, le maréchal de Gié se rendit à Novare, avec Caïazzo et quelques Milanais, précédés d'un trompette de Galéas ; il annonça au duc d'Orléans que tout était prêt pour sa sortie « à petite compagnie ». Pour garantir la sûreté du passage, le marquis de Mantoue s'était remis lui-même en otage aux mains du comte de Foix[2].

Le duc d'Orléans éprouva une grande joie[3]. Mais une dernière difficulté vint des gens de Novare, qui soupçonnaient dans les négociations un expédient, pour faire sortir le duc et les abandonner ensuite à leur malheureux sort. Ils avaient tant souffert ! Ceux qui avaient échappé à la mort paraissaient des cadavres ambulants, et, si quelques personnes, peu portées à tenir compte, après coup, des difficultés, imputaient à leur imprévoyance une partie de leurs malheurs, tout le monde convenait que, depuis le fameux siège de Jérusalem, l'histoire n'avait pas eu à enregistrer des souffrances si épouvantables, si énergiquement supportées[4]... Pour calmer ces pauvres gens, le maréchal de Gié dut leur laisser en gage son propre

chantres du marquis de Mantoue vont, ce jour-là, chanter devant le duc d'Orléans, qui leur donne 18 liv. (*Tit.* Orléans, 955).

1) Benedetti : Sanudo.

2) Commines : *Chronica di Monferrato.*

3) Commines.

4) Commines.

neveu, Louis de Guémenée, connu sous le nom de M. de Romefort[1], avec promesse d'obtenir le droit pour tous de sortir dans un délai de trois jours. On toléra aussi que le duc emmenât une faible partie de la garnison, c'est-à-dire toute la partie valide[2], environ deux cent cinquante hommes à cheval, dont il fut dressé un état nominatif. Une centaine de malades étaient déjà sortis dans la journée...; bref, environ mille hommes s'échappèrent à la faveur de la trêve. Enfin, à huit heures du soir, le duc d'Orléans traversa les remparts de Novare, au milieu d'une escorte milanaise, précédé jusqu'à Verceil d'un trompette de Galéas. Gié et Caïazzo, partis en avant, avaient pris les précautions nécessaires pour le passage[3]. Près de Cameriano, on rencontra, comme il était convenu, le peloton français, où se trouvait le marquis de Mantoue; Mantoue et Louis changèrent d'escorte, et chacun alla de son côté[4]. Cette triste sortie s'opérait au milieu d'une nuit extrêmement noire, au point que le duc d'Orléans dut requérir l'assistance d'un paysan avec une lanterne, pour traverser le pont de Verceil[5]. C'est en cet équipage qu'il arriva enfin dans la ville, où le reçut François de Guierlay.

Trois jours plus tard, les plénipotentiaires français obtinrent, pour le reste des gens d'armes de Novare, l'autorisation de partir sous le contrôle de Mantoue et de Galéas. Le vaillant marquis de Saluces put ainsi quitter Novare, le 24 septembre, en présence de Ludovic lui-même, auquel il fit sa révérence[6];

1) *Pierre de Rohan*, p. 47.
2) *Chron. di Monferrato*, c. 1246.
3) Gratification de 4 écus au trompette, fr. 26104, 1096 : Sanudo.
4) Rapport, aux Arch. de Milan, publ. par K. de Lettenhove, II, 228.
5) *Tit.* Orléans, 955.
6) Benedetti : Sanudo. Ce dernier parle du 26, mais il est mal renseigné. Il dit à tort aussi qu'il resta au château de Novare trois cents gens de pied du maréchal de Gié : il ne resta que trente hommes, et le maréchal de Gié ne commandait point de gens de pied.

et, avec lui, tous les malades, tous les mourants s'ébranlèrent pour essayer de regagner leur pays. A la stupeur générale, il ne sortit, en tout, de Novare que cinq mille cinq cents hommes; sur ces cinq mille hommes, il n'y en avait pas six cents en état de se défendre. Il ne restait plus de chevaux; on les avait mangés. Ainsi, en deux mois de siège, les assiégés avaient perdu un tiers de leur effectif, plus des neuf dixièmes se trouvaient hors de combat; et ils ne s'étaient pas rendus!

Pendant plusieurs jours, ce fut un affreux spectacle, de voir, dans l'espace des dix longues lieues qui séparent Verceil de Novare, se traîner des spectres haves, mourants, incapables de se reprendre à la vie! Ils tombaient sur les routes : des soldats ennemis, pris eux-mêmes de pitié, leur portaient secours.

Les gens du marquis de Saluces, après avoir bien péniblement gagné Galliavola, moururent presque tous en arrivant, soit de fatigue, soit du fait même de la nourriture[1]. Commines nous a laissé de cette retraite un tableau bref et vigoureux. « J'en sauvai bien cinquante, dit-il, pour un écu; ils étaient étendus dans un jardin, près de Cameriano; je leur fis donner de la soupe, il n'en mourut qu'un sur place; les autres reprirent leur route et quatre d'entre eux expirèrent sur la route. » On renonce à comprendre que Charles VIII ne paraisse pas avoir pensé à aider un peu ces héros obscurs, à qui ses lettres avaient porté l'espoir, auxquels il promettait du secours et de glorieuses récompenses, qui avaient magnifiquement fait, sur sa parole, le sacrifice de leur vie, dans des conditions surhumaines! Il se borna à faire donner huit cents livres, tout à la fois comme secours et comme paye, à ceux qui purent parvenir à Verceil. On repartit cette paye, « tant aux morts qu'aux vifs »,

1) Grumello, cité par Rusconi.

parmi les Suisses notamment, auxquels il manquait quatre cents hommes. A Verceil, « sur les fumiers de la ville », il expira encore trois cents de ces malheureux! En somme, il ne resta, à Novare, que trente hommes, pour garder le château, avec liberté de se ravitailler. Cette petite troupe ne tarda pas à se débander [1]. Quant aux habitants de la ville, ils durent prêter serment de ne recevoir, jusqu'à nouvel ordre, ni amis, ni ennemis.

Ce cruel, cet horrible siège de Novare a laissé dans l'histoire des impressions très diverses. Autour de Charles VIII, on vanta officiellement la générosité du roi. L'*Epitaphe de Charles VIII*, de Saint-Gelais, rappelle, comme un souvenir glorieux, qu'il « délivra de mout cruel affaire le sien frère d'Orléans, à Novairre [2] ». Dans le monde officiel italien, il se trouva des historiens pour affirmer que Petigliano, par exemple, avait, en quelques jours (*intra paucos dies*), obligé Novare à se rendre [3]. Il faut prendre son parti de ces diversités, et laisser parler les faits. En général, on estima que « jamais gens de guerre ne portèrent si grande et longue faim [4] », et le duc d'Orléans y conquit l'épithète de « très valeureux [5] ».

Le roi, évidemment, se crut fort généreux : il accueillit Louis d'Orléans froidement [6]. Louis s'étant permis d'intercéder pour un archer de la compagnie du roi, condamné pour je ne sais quel méfait, le roi accorde la grâce, le 24 septembre, par un billet sec et laconique, mais en refusant de reprendre

1) Commines : Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine* : *hist. manusc.* de Gobori.

2) *Recueil* de Montaiglon et Rothschild, VIII, 96.

3) Oraison funèbre de Petigliano, par Joann. Bapt. Egnatius, Venetus (1509).

4) Bouchet, *Annales d'Aquitaine*.

5) *La Mer des Histoires*.

6) André de la Vigne, le chroniqueur officiel, rapporte que, le soir du 23 septembre, le roi reçut à souper le duc d'Orléans, « amiablement, débonnairement. » Mais le duc prit un logis à part, où, lors de son arrivée, le roi lui envoya du pain, du vin, de la viande.

l'archer[1]. Louis d'Orléans, si rudement déçu dans ses projets, qu'il trouvait légitimes et féconds, engagé par le roi dans une très grave partie, puis retenu à mi-chemin, puis abandonné, éprouvait, de son côté, un vif ressentiment. Ce ressentiment s'accrut encore, lorsqu'il vit Antoine de Bessay et l'évêque de Sion arriver avec des Suisses, qui ne demandaient que la bataille. Vingt-deux mille Suisses se trouvaient rassemblés à Verceil : c'était à croire, dit Commines, que toute la Suisse était là : et, en effet, il ne restait guère dans les cantons que des femmes, des enfants et des vieillards, et les femmes seraient arrivées elles-mêmes si on ne les eût fait arrêter à la frontière[2]. Louis frémissait[3] de voir l'argent dépensé « à foison[4] », et une force irrésistible ramassée à dix lieues de Novare, pour arriver à un avortement lamentable et cruel, sans combat[5]. Au camp de Novare, les Allemands et les Italiens recommençaient précisément à s'entretuer[6] : il lui semblait qu'on pouvait et qu'on devait balayer ce camp d'un seul coup. Tel était l'avis soutenu par le comte de Ligny et, naturellement, par l'homme de confiance du duc d'Orléans, par Georges d'Amboise.

Les politesses de Ludovic, de Galéas, du comte Caïazzo, qui le 25 septembre et le 27, envoient douze trompettes jouer devant lui[7], ne désarmèrent pas le duc.

1) Autogr. de Saint-Pétersbourg, (I), 1, 34.

2) Toutes les farines du Piémont et d'Asti étaient mises à réquisition (lettre du 18 sept., Arch. de Milan, *Guerre, Alessandria*).

3) Quand « ledit s[gr] fut arrivé devers le roy, il luy despleut merveilleusement des appointemens qu'on avoit ainsi faicts » (Saint-Gelais, p. 95).

4) Gaguin. Rappelons que le prince avait fait ou faisait au roi une avance de fonds considérable, que celui-ci accepta parfaitement.

5) Cinq jours plus tard, dit Bouchet (*Annales d'Aquitaine*), il n'aurait jamais voulu quitter Novare. Cf. Saint-Gelais : A. de la Vigne.

6) Benedetti : Sanudo.

7) *Tit.* Orléans, XIV, 955 : *Revue des autographes*, fasc. 99, n° 254.

Du reste, les négociations se prolongeaient; chaque jour, on prorogeait la trêve, non sans quelques inévitables incidents. Ici, un malheureux franc-archer, en revenant de Novare, est détroussé par les Albanais [1]; là, c'est un trompette du comte de Montpensier.... Le 26, dans son exode, la garnison de Novare emmenait quelques pièces d'artillerie; des soldats milanais saisirent deux de ces pièces; de là, une vive alerte à Verceil. Tout le monde courut aux armes. Le duc d'Orléans, sans rentrer chez lui, se précipite à pied, avec un arc et une trousse, jusqu'au pont, où on lui apporte sa cuirasse pendant qu'il attend des nouvelles. Le roi lui-même apparaît, à la tête de sa garde, de ses pensionnaires; l'armée entière est sur pied, et elle commençait à traverser le pont, quand on apprit que Galéas faisait restituer les pièces.

Sur la frontière d'Asti, les soldats milanais se prennent de combat avec quelques soldats demeurés à Asti, et enlèvent des bestiaux. Le gouverneur d'Asti fait parvenir une réclamation à leur chef d'Alexandrie, François Sforza, en invoquant la trêve. Sforza répond, le 23 septembre, « ne pas savoir ce que c'est que cette trêve [2]. » On eut dit que, de Ludovic à Louis, la trêve n'existait pas.

Louis éprouvait des regrets d'autant plus cuisants qu'il retrouvait quelques disponibilités d'argent formant le solde de ses emprunts. Il envoya, de suite, chercher à Lyon ce reliquat, qui consistait en 20,100 livres, dont 7,400 venaient du prêt du comte d'Angoulême. Son émissaire dut courir à Moulins, de là revenir à Turin, retourner à Lyon, puis il ramena à Turin l'argent et vint enfin à Verceil demander au duc s'il se souciait de le recevoir; ces voyages avaient pris trois semaines; il était trop tard; le duc renvoya en France

1) *Tit.* Orléans, 955.
2) Lettre à Ludovic (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Alessandria*).

17,000 livres et ne garda que 3,100 livres, qu'on lui apportait déjà converties en gros de Milan[1]. Au premier moment, le duc, n'ayant rien, ne put donner que quelques aumônes à ses Allemands[2], quelques gratifications à divers serviteurs, archers, courtilleurs, pour leur permettre de se soigner, de se soutenir, de rentrer en France[3]. Mais il se préoccupa autant que possible du sort de ses soldats ; il envoya un de ses maîtres des requêtes, Hébert[4] Bennot, régler les détails de l'évacuation, il fit « veiller au fait des vivres, et qu'aucun pillage ne fut fait aux vivandiers »[5]; le 27 septembre, il demande à Ludovic un sauf-conduit, pour amener de Novare les Suisses que la maladie y retenait encore[6].

Georges d'Amboise dirigeait toutes ses affaires. Dès le 24 septembre, le duc obtint une commission royale, qui autorisait Georges à accompagner les autres ambassadeurs au camp de Ludovic, où il lui adresse, peu après, une lettre[7].

Les négociations continuaient, toujours sous la direction du prince d'Orange, de Gié, de Commines. Après les premiers tâtonnements, les ambassadeurs avaient discerné la situation du camp, la mésintelligence de Milan et de Venise, leur méfiance réciproque, le désir extrême de Ludovic de traiter à l'insu des Vénitiens, de peur de se voir abandonné par eux et perdu.... Entre Venise et Ludovic, le moindre incident prêtait aux difficultés.... Ludovic fit jeter un pont sur le Tésin; les

1) *Tit.* Orléans, 964.
2) *Tit.* Orléans, 955.
3) *Tit.* Orléans, 963.
4) *Alias* Hubert.
5) *Tit.* Orléans, 964.
6) *Catalogue d'une vente d'autographes*, 10 mai 1886, Eug. Charavay, nº 177. Observons toutefois que cette lettre est attribuée au comte de Montpensier, qui se trouvait alors à Naples.
7) Georges lui offre deux chevaux : le sire de Comminges lui offre un cheval (*Tit.* Orléans, XIV, 956, 957, 964).

Vénitiens s'émurent à l'instant, et la population réclama[1]....

Après huit jours d'un repos bien gagné, Louis d'Orléans, témoin de cette situation obscure, recommença à s'agiter. Il entendait, autour de lui, tous les régiments suisses. solides, intacts, venus pour se battre, réclamer hautement la bataille : comment résister à la tentation de traiter avec Venise et d'écraser Ludovic?. . Louis n'admettait pas qu'on reconnût à Ludovic le titre de duc de Milan[2]. Commines et ses amis répliquaient que le duc d'Orléans, ayant quitté Novare, n'avait plus rien à défendre; ils rappelaient toujours la force de l'ennemi, le nombre de ses troupes, la solidité de ses retranchements, l'impossibilité de confier la personne du roi à une armée de mercenaires, capables, à un moment donné, de se retourner contre lui, de le saisir même comme gage d'une opime rançon[3]. L'hiver arrivait à grands pas, l'argent faisait défaut. Bien certainement, la paix qu'on allait conclure ne paraissait pas des plus solides; mais la nécessité obligeait à se contenter d'un règlement honorable et *montrable*[4].

D'ailleurs, les affaires du Milanais ne paraissaient déjà plus qu'un incident de la politique générale, car à Naples tout allait

1) Benedetti : lettre de J. F. Visconti, 28 septembre (Arch. de Milan).

2) Malipiero (p. 394) déclare qu'à Venise on voulait absolument attaquer Ludovic, et laisser Novare au duc d'Orléans : il était d'ailleurs de notoriété publique que les Vénitiens convoitaient, depuis bien des années, la conquête d'une partie du Milanais. Malipiero croit même pouvoir affirmer (p. 389) que, dès le mois d'août, Louis d'Orléans aurait offert de céder Novare aux Vénitiens. Il confond, sans doute, le territoire de Novare avec celui de Crémone.

3) Commines.

4) « Croyans bien, dit Commines, par les signes que veyons, qu'elle ne tiendroit point; mais nous avions necessité de la faire pour mainctes raisons que avez entendues, et pour la saison d'yver qui nous y contraignoit, et aussi par faulte d'argent, et pour nous despartir honnorablement, avec une honnorable paix par escript, qui se pourroit envoyer partout, comme elle fut » (t. II, p. 525).

de mal en pis; le Chateau-Neuf de Naples s'était rendu conditionnellement pour le 6 décembre, s'il n'était pas ravitaillé. Le roi réclamait l'envoi d'urgence au comte de Montpensier de 70,000 livres [1], et on ne pouvait pas les trouver [2].... Il fallait absolument recouvrer la disposition de Gênes pour l'expédition des secours.... Le roi d'Espagne, armé du bref du pape, tramait avec l'Angleterre et l'Écosse une ligue, autrement dangereuse pour la France que la ligue de Fornoue, et à laquelle deux patriciens vénitiens, fixés à Londres pour leur négoce, ne se faisaient pas faute de participer, au nom et avec les pouvoirs de leur seigneurie [3].... Enfin, autre motif fort important, bien qu'on n'osât guère l'alléguer, la santé de Charles VIII et celle du dauphin laissaient fort à désirer [4].

Le roi voulait avoir une entrevue avec Ludovic; cette entrevue, fixée au 6 octobre [5], fut remise par suite d'un événement, qui plongea le camp dans le deuil et qui impressionna vivement le roi : la mort de son cousin, le comte de Vendôme, arrivée le 2 octobre à Verceil.

Les obsèques du jeune prince furent célébrées le 5, à l'église Saint-Eusèbe de Verceil, avec une pompe extrême, qui a défrayé les chroniques contemporaines. Les archers de l'hôtel du roi, en deuil, faisaient la haie, de la maison mortuaire à l'église : tous les ordres religieux du pays, mendiants ou non, le clergé des diverses paroisses, le légat du pape, les cardinaux de Gênes et de Saint-Malo, les archevêques de

1) 1er octobre (*Autogr.* de Saint-Pétersbourg (I), 1, 36).

2) Les officiers de Charles VIII lui avaient prêté à Naples leur argent disponible (*Tit.* Alègre, 72).

3) Rapport d'un envoyé près la cour d'Espagne, 20 octobre 1495 (ital. 1441).

4) *Autogr.* de Saint-Pétersbourg (I), 1, 42.

5) Minute sans date, d'une lettre de Ludovic à Maximilien (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495 : Sanudo, p. 625).

Rouen et d'Embrun, les évêques d'Angers, de Cornouailles, de Sion..., toute la maison du roi, une foule de trompettes, clairons, huissiers, chevaucheurs, formèrent un long cortège, en avant du corps, au milieu de torches innombrables, portées par les gens d'armes. Georges d'Amboise officiait. M. de Brézé, les comtes de Foix, de Ligny, de Guise portaient les quatre coins du poêle de drap d'or. Louis de Vendôme, frère du défunt, conduisait le deuil, suivi du duc d'Orléans, d'Engilbert de Clèves et du prince d'Orange, ses plus proches parents; puis venaient tous les grands seigneurs et capitaines présents, les cent gentilshommes et les cent pensionnaires du roi, et l'armée entière sur pied. Triste fin d'une expédition si joyeusement commencée! Cette pompe funèbre militaire, après un luxueux service, escorta le corps en dehors de la ville, et il repartit pour la France [1].

Commines triomphait : la négociation le remettait en évidence, et presque au premier plan. Il prenait sa revanche du rôle joué à Venise. Il avait été accrédité, depuis le 24 septembre, avec Georges d'Amboise, MM. de Gié, de Piennes et le président de Ganay [2] (ce dernier chargé, en sa qualité d'homme de robe, de porter la parole en latin, car Commines lui-même ne parlait pas bien l'italien et pas du tout le latin); il reçut du roi, le 28 septembre, une *créance* spéciale [3]. Ses amis étaient arrivés à leur but : réduire Louis d'Orléans à quitter la partie.

Cependant la mauvaise volonté du duc d'Orléans créa des difficultés jusqu'à la fin. François Sforza, sur l'ordre de Ludovic, avait proposé quelques indemnités aux Astesans pour

1) Dupuy, 324, f°s 22-25 : fr. 4317, n° 6, f° 31 : *La Mer des Histoires* : A. de la Vigne : Gohori, f° 13 v°, etc.

2) Arch. de Milan, *Guerre*, 1495.

3) *Id.*

les dégâts commis durant la trêve, bien que, personnellement, il blamât cette concession. Les Astesans voulurent en référer au duc d'Orléans : le 9 octobre, ils attendaient encore « d'heure en heure » les instructions ducales[1].

Le 9 octobre, la séance plénière du conseil, où la paix fut enfin votée, ne se passa point sans violences. Le duc « prit débat » avec le prince d'Orange « jusqu'à le démentir ».

A l'issue de cette réunion orageuse, MM. de Gié, de Piennes, de Ganay, de Morvilliers, le vidame de Chartres et Commines se rendirent au camp de Ludovic, et signèrent avec lui, avec lui seul, le traité connu sous le nom de *Traité de Verceil.*

Le lendemain matin, 10, dès la première heure, Gié retourna au camp milanais, avec Commines, Morvilliers, Ganay et Rigauld d'Oreille; on échangea de suite les serments de la ratification, à la grande allégresse de Ludovic. Quand tout fut fini, on communiqua le traité aux Vénitiens, en leur laissant un délai de deux mois pour y adhérer. Mais, dès la veille au soir, on annonça la paix au camp de Ludovic.

La longueur des négociations témoignait de difficultés, faciles à prévoir, avec un homme retors, opiniâtre comme Ludovic. Les négociateurs français ne contestaient point les droits de Ludovic sur le Milanais, et n'avaient parlé que pour la forme de réserver la question de Novare. De ce côté-là, point d'obstacle. Le roi de France reconnaissait Ludovic, et renonçait expressément à soutenir les prétentions orléanaises sur le duché. Quant à Novare, évacué en fait par les troupes françaises, Ludovic s'en fit ouvrir une porte le 1er octobre et l'occupa militairement, sans autorisation[2]. La négociation

1) Lettre du 9 octobre, de Fr. Sforza (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Alessandria*).

2) Benedetti. Un des soldats du château de Novare apporte à Louis d'Orléans une lettre adressée par Ludovic à son capitaine, nommé Courat (*Tit.* Orléans, XIV, 955).

n'en fut aucunement troublée, et le traité ratifia formellement ces divers points essentiels. En réalité, les pourparlers ne portèrent que sur deux questions : 1° la liquidation du passé; 2° la coopération de Gênes à une nouvelle campagne contre Naples.

Sur la première, fort complexe et épineuse pour les amours-propres, on s'entendit facilement; Ludovic promit ce qu'on lui demanda, sauf à réserver mentalement sa liberté d'action. Dès le premier jour, il consentit la restitution des biens de J.-J. Trivulce, depuis longtemps confisqués, et garantit une amnistie générale, applicable à Trivulce, aux Caccia et à tous les gens compromis comme eux dans l'affaire de Novare, au seigneur de Monaco[1], à tous les amis de la France[2]. Il n'inquiéterait aucun des Gênois qui avaient pris parti contre lui, et qui se trouvaient maintenant au pouvoir. Quant aux prisonniers de guerre, ceux qui avaient déjà traité de leur rançon, paieraient exactement le prix accepté par eux, sans aucune des majorations de la dernière heure si fréquentes en pareil cas; les autres recevraient purement et simplement la liberté. Ludovic rendait au roi les neuf galères saisies au port de Gênes, l'artillerie et les vaisseaux dernièrement pris à Rapallo : de plus, il lui donnait quittance de tous prêts et avances, jusqu'à concurrence de 80,000 ducats.

Le règlement des affaires pendantes avec le duc d'Orléans souleva, seul, de grandes susceptibilités. On obtint de Ludovic une renonciation expresse et formelle aux droits, non définis, de « supériorité, souveraineté, ou droits quelconques », théoriquement prétendus par les ducs de Milan sur le comté d'Asti-

1) Jean Grimaldi, seigneur de Monaco, se trouvait, assez indirectement, compromis pour la France, comme gendre du comte Philippe de Bresse. V. Saige, *Documents historiques sur la principauté de Monaco*, t. II.

2) Sanudo, p. 617.

« ni en ses appartenances et dépendances, dont est le marquisat de Ceva », et à tout « droit (plus pratique) d'adhérence, confédération, protection ou ligue avec les sujets, vassaux, ou marquis desdites terres ». Par cette renonciation générale et péremptoire, on coupait court aux désordres, aux tiraillements incessants et fatigants, qui se produisaient, depuis tantôt un siècle, dans le marquisat de Ceva.

La question de Novare donna lieu à des pourparlers prolongés et difficultueux. Ludovic exigeait la restitution immédiate de la ville, sans conditions ; il offrait au duc d'Orléans, pour ses dépenses, une indemnité de 50,000 ducats, moyennant terme pour les payer. Louis d'Orléans se rendait à la nécessité, mais il voulait l'indemnité comptant, le jour de la restitution de Novare. Pour empêcher de nouvelles complications, Charles VIII imposa une transaction [1] : Ludovic paierait au duc d'Orléans les 50,000 ducats par tiers, en trois échéances semestrielles, la première fixée au 1er avril 1496, et, jusqu'au parfait paiement, il donnerait en France des sûretés « à la discrétion du roi » [2].

Quant au second chapitre des négociations, c'est-à-dire Gênes et Naples, Ludovic reconnut la suzeraineté de la France sur Gênes et sur Savone, le droit de Charles VIII de se servir de ces places pour ses armements. On ne put pas lui faire consentir à l'occupation du Châtelet de Gênes par une compagnie française : sur ce point encore, il fallut transiger ; on convint que le duc de Ferrare occuperait le Châtelet, au nom et aux frais de la France. Ludovic s'engagea à cesser toute

1) Sanudo, p. 621.

2) M. Rusconi (*Assedio di Novara*) dit que, par le traité de Verceil, Louis d'Orléans renonça, moyennant 100,000 ducats, à ses droits sur le duché de Milan. Nous n'y trouvons rien de pareil : l'indemnité ne fut que de 50,000 ducats, et Louis d'Orléans ne renonça que fort indirectement à ses droits.

démonstration contre Pise, à réclamer du pape la levée de l'excommunication lancée contre Charles VIII, à autoriser dans ses États le passage de l'armée française, à fournir même au roi deux vaisseaux de renfort en 1495 et un autre en 1496, à prendre part à la nouvelle expédition contre Naples, si le roi s'y rendait en personne, à contribuer même pour cinq cents hommes à une guerre contre ses alliés les Vénitiens, si Venise refusait d'adhérer au traité. Enfin, il s'engagea à donner au roi des otages : le fils aîné d'Augustin Adorno, et deux autres à la désignation du roi[1].

Tel fut ce traité, où, moyennant quelques avantages financiers, le roi sacrifia ses souvenirs et ses rancunes les plus légitimes à la pressante nécessité de la paix. Ce retour inopiné à une politique de confiance envers Ludovic, à une alliance qui avait si mal réussi, ne satisfit pas tout le monde, tant s'en faut. Les plus chauds partisans de la paix, négociateurs en tête, ne se faisaient aucune illusion; ils ne cherchaient qu'un expédient pour sortir d'une situation embarrassée.

Bref, les intérêts du duc d'Orléans avaient servi d'arme pour ébranler profondément la situation de Ludovic ; ils fournirent la rançon de la paix. De quelles souffrances inutiles, de combien de sang vainement versé et de bravoure gaspillée, se fait la politique !

Ce fut l'avis général. Le bruit se répandit même qu'une clause secrète du traité stipulait un exil du duc d'Orléans[2]. Certes, Charles VIII n'avait pas pu aller jusque là ; mais la rumeur n'était pas sans fondement, en ce sens que Louis d'Orléans ressentit une profonde amertume et ne pardonna

1) *Hist. de Charles VIII*, p. 723 et s. : Dumont, *Corps diplomatique*, III, p. II, p. 531 : fr. 2961, f° 26 : Arch. de Florence, *Cartap.* VI, LIII.

2) Fr. 19602 : Da Paullo.

jamais à Charles VIII, ni à Commines, ni à leurs collaborateurs [1].

Sitôt la paix signée, Ludovic laissa éclater sa joie : il ordonna des sonneries et des *Te Deum* [2]. On se réjouit de bien bon cœur, d'autant plus que la peste, récemment reparue dans plusieurs villes, cessait en même temps que la guerre. La ville d'Alexandrie se signala par de grandes démonstrations de reconnaissance envers ses patrons, la sainte Vierge, saint Roch, saint Sébastien ; dans presque toutes les rues et dans les carrefours, de nouvelles madones, bien dotées, pourvues d'un petit autel et d'une lampe, témoignèrent de la gratitude publique [3].

Le jour même du traité, Ludovic et les Vénitiens levèrent le camp [4]. Ludovic avait osé inviter les provéditeurs à la solennité du serment, et, le 11, il leur offrit à Vigevano un festin « royal », pour célébrer allègrement l'éloignement des Français; il prit congé d'eux par un beau discours, et peu à peu chacun revint chez soi. Mantoue fit à Venise une entrée triom-

1) Plus tard, Louis déclara avoir été obligé de s'incliner devant la volonté du roi qui, seul, avait pouvoir de le tirer d'embarras (*Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 890). En 1505, le procureur général du roi près le Grand Conseil accusa formellement et réitérément le maréchal de Gié d'avoir eu « une grosse somme de finance pour faire au feu roy Charles consentir l'appoinctement de Novarre, qui estoit au grand desavantaige du Roy de present » (*id.*, p. 284, 373). En 1504, on fait interroger le maréchal de Gié sur les *articles* suivants : « Item, s'il eust jamais intelligence avec le seigneur Ludovic, et s'il eut oncques dons ou aucuns presens dudit Ludovic ou d'autres de par lui, et mesmement a l'appoinctement que fut fait a Versay avec ledit feu Roy Charles et les communaultés de Italie. — Quelles paroles il eut, touchant ce, avec les ambassadeurs et messagiers dudit seigneur Ludovic, et s'il promist tenir la main a l'encontre dudit seigneur Ludovic » (*id.*, p. 237. Cf. Guichardin, livre IV).

2) Minute, sans date, de ses ordres (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Congiura di Novara*). Le 10 octobre, les cloches sonnèrent à Milan pour annoncer la paix (*Diaire de Ph. de Lischate*).

3) Schiavina, *Annales Alexandrini* (*Monumenta di storia patria*, IV, c. 487).

4) A. de la Vigne.

phale, sur le *Bucentaure*, au milieu d'embrassements et de congratulations sans fin, parmi toute sorte de réjouissances, la ville illuminée, les canaux couverts de gondoles[1]...

Au camp français, l'annonce de la paix souleva des orages. Les vingt-cinq mille Suisses, qui venaient d'arriver avec l'espoir de ravager l'Italie entière, se voyaient arracher leur proie, sans coup férir... Ces gens robustes et éprouvés s'estimaient invincibles, et, de fait, dit Commines lui-même, « tant de beaulx hommes y avoit que je ne veiz jamais si belle compaignie, et me sembloit impossible de les avoir sceu desconfire ». La nuit qui suivit, ils agitèrent en fureur les partis les plus extrêmes : ils voulaient enlever le roi. Charles VIII se hâta de disparaître de Verceil le 11 octobre[2], et il lui en coûta plus de 500,000 livres pour décider les Suisses à partir.

Charles voulait, avant son retour en France, une entrevue avec Ludovic. Une première fois, Ludovic s'était poliment excusé sur la mort du comte de Vendôme. De Trino, le 13 octobre, le roi lui députa Philippe de Commines et Rigaud d'Oreille pour insister encore[3]; cette fois, l'allié de la France se gêna moins. Il déclara qu'il y voyait mille périls : « il craignait les Vénitiens ; au camp français on tenait contre lui des propos menaçants[4] ; » il n'accepta d'entrevue que sur un pont, avec une barrière fermée séparant les deux partis, comme faisait autrefois Louis XI avec son frère le duc de Guyenne. La proposition parut insultante à Charles VIII et à son en-

1) Benedetti.
2) A. de la Vigne.
3) Lettre de Charles VIII (Arch. de Milan). Commines, joué dans toute cette négociation par Ludovic, comme il l'avait été quelques mois avant par les Vénitiens, ne s'en vante pas.
4) « Il est bien vray, dit Commines, que plusieurs folles parolles avoient esté dictes. »

tourage, nourri des plus purs sentiments de la chevalerie. On n'osa point faire connaître la vérité, et l'on excusa Ludovic sur sa santé... Les bons rapports avec Ludovic s'arrêtèrent là. La conduite ultérieure du duc de Milan ne put qu'accroître l'irritation.

Sa joie montrait à quel danger il venait d'échapper... On le croyait l'ami du pape, puisqu'il semblait disposer des excommunications; on vit, non sans étonnement, le sultan des Turcs, avec lequel il ne semblait pas qu'un chrétien pût se commettre, lui envoyer des chevaux de prix, comme gage public et officiel de félicitations pour sa lutte contre la France [1].

Quant à la malheureuse ville de Novare, Ludovic, violant outrageusement ses serments le jour même où il les prenait, la traita en pays conquis. Le 10 octobre, jour du traité, Galéas de San Severino y entra à la tête d'une forte compagnie de gens d'armes, qu'il y installa [2]. Le lendemain, on transforma la ville en un parc d'artillerie [3], et les vengeances commencèrent. On possède encore aux Archives de Milan la honteuse épître d'un cousin d'Antoine Caccia, Jérôme Caccia, avocat à Novare, qui, le 12 octobre, demande à Ludovic de lui attribuer tous les biens de ses parents, « traîtres, » dont il flétrit d'importance la conduite, dès qu'il sait le duc d'Orléans définitivement éloigné [4].

Ludovic, dit un historien novarais, trouva « un bourreau » digne de lui; Galéas de San Severino commença par frapper la pauvre ville ruinée d'énormes contributions de guerre, et par dresser des listes de suspects; il remit partie de ces suspects

1) Malipiero, *Annali Veneti*, p. 146.
2) Benedetti.
3) Lettre du 11 (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Congiura di Novara*).
4) *Guerre*, 1495, *Cong. di Novara*.

aux mains de la justice, il relégua les autres à Milan. Il fit aux citoyens une situation telle que, selon l'expression d'un contemporain, ils étaient las de la vie[1]. Sur l'ordre de Ludovic, le chef des impôts (*maître des entrées*) fit impitoyablement poursuivre, sous prétexte de crimes de droit commun, les personnes dont on convoitait les dépouilles.

Comme texte de loi, les poursuites visaient des ordres du gouvernement : « secondo li ordini ducali ». On retrouva l'ancien courrier de Naples, Antonin de Perho, qui, donna dans un long interrogatoire[2], le 28 octobre, les détails les plus circonstanciés sur l'affaire, et le nom des chefs. Un peu plus tard, au mois de décembre, Ludovic fit arrêter presque tous les membres de la famille Borromée, dont il occupa militairement les châteaux; les Borromée finirent par obtenir leur liberté et la restitution de leurs biens, en laissant au duc la garde des châteaux pour trois ans. Philippe Borromée, inculpé d'avoir été à Asti visiter Trivulce, fut, sous ce prétexte insuffisant, retenu seul en prison. Ludovic lui arracha, sans doute au prix de plus d'une torture, l'aveu écrit, signé de sa main, de ses offres d'autrefois au duc d'Orléans[3]; Philippe passa en juge-

1) Bescape, cité par Rusconi, *ouv. cité*.

2) Publié par Rusconi, *Assedio di Novara*, p. 14 et s.

3) Publié par Rusconi, *Assedio di Novara*, p. 19 et 20, avec quelques inexactitudes de lecture; p. 19, l. 21, une phrase est omise; p. 20, l. 1, au lieu de *la pace fosse conclusa*, lire *la pace non fosse*; l. 2, supprimer le mot *cosa*; l. 10, au lieu de *ch' io non mostrarebe*, lire *ch' io mostrarebe*. M. Rusconi commet aussi une légère erreur en attribuant à ce document, non daté, la date de septembre ou octobre. — Les autres détails que nous donnons sur cette affaire sont tirés de la partie inédite du *Diaire* de Sanudo. Cf. C. Magenta, *I Visconti e gli Sforza nel Castello di Pavia*, I, 558. La conduite de Ludovic envers les Borromée fut une des causes majeures de sa chute en 1499. Lors de sa fuite en Allemagne, en 1499, répondant à une lettre de don César Maffei, il convenait que cette affaire seule pouvait fournir des armes contre lui, et il cherchait vivement à se justifier; il affirmait n'avoir toujours désiré qu'un arrangement amiable des affaires des Borromée et n'avoir été pour rien dans

ment. On lui reprochait aussi des paroles malsonnantes au moment de la paix; il aurait vivement pressé le duc d'Orléans de s'y opposer, il lui aurait adressé dans ce but François de Nibia, puis Baptiste da Sisa, chancelier de Vitalien Borromée, puis Aluysio, homme d'affaires de Madame Florimond Visconti, offrant tout son aide, tout son appui, si la paix ne se faisait pas. A la dernière heure encore, il avait envoyé une dernière fois Nibia et un ancien courrier de la duchesse de Savoie, Anselme da Gattico, demander à Louis communication du projet de traité, lui offrir la disposition du château d'Arona, et du bois, des bateaux, afin de jeter un pont sur le Tésin, pour un coup de main *in extremis* sur Milan. Un certain Jean de Briosco se tenait à la porte *Ticinese*, de Milan, avec une forte troupe, prêt à aider le duc d'Orléans; Nibia lui-même se chargeait de tout. Le duc d'Orléans, correct, obéissant, réservé, n'avait pas répondu grand'chose à ces ouvertures; quant aux négociations et au traité, il avait déclaré ne rien savoir. Sur l'aveu de ces faits, couverts cependant par l'amnistie, Philippe Borromée fut condamné à mort : Ludovic signa de sa main l'ordre d'exécution et le fit publier. On obtint difficilement la commutation en un exil à Ferrare.

Les deux Opizin Caccia n'osèrent revenir à Novare, et s'exilèrent en France près du duc d'Orléans; Manfred Tornielli s'était enfermé à Briona; San Severino, paraît-il, s'empara du

l'exhérédation initiale de Jean Borromée par son frère Vitalien, origine des difficultés (*Arch. st. Lombardo*, 1879, p. 599-605). — Cependant les Borromée ayant demandé à faire appel entre ses mains de l'exhérédation dont ils se plaignaient, Ludovic ne répondit rien. Le 19 juillet 1499, il chercha, mais un peu tard, à excuser ce silence, causé, selon lui, par l'unique désir de s'entourer d'avis compétents; il avouait implicitement ses torts, en refusant de donner raison à Ludovic Visconti, leur adversaire, car, dit-il, « *ne de noi medesmi volemo andar a casa del Diavolo*. Il fera tout, pour Visconti, sauf de perdre son âme! » (Lettre du 19 juillet 1499, Arch. de Milan, *Documenti diplomatici, Dominio Sforzesco, Luglio 1499*).

château[1]. L'évêque de Novare, sans autre forme de procès, perdit ses droits sur la petite seigneurie de Matarella[2]. Toutes ces vengeances prirent souvent une tournure raffinée, et d'apparence juridique, qui en rend la trace difficile à suivre. La rareté des documents compromettants semble indiquer aussi qu'on ne les a pas tous mis dans les Archives. Ludovic réclama rétroactivement la gabelle pour l'époque du siège; il reconstruisit les fortifications au moyen de taxes personnelles, sur divers particuliers, notamment sur l'évêque[3]. Le nom français était honni. Malgré les garanties données au roi pour une coopération active, et tout au moins pour le service du passage des troupes, le commissaire ducal[4], Scaramouche Visconti, mande à Ludovic qu'il a fait déloger déjà deux ou trois fois une *poste* établie par Charles VIII. Visconti affectait de déplorer la ruine du pays, qu'il attribue entièrement à la *furia dei Francesi*[5]. Il désarma avec soin la population de Novare, qui conservait beaucoup d'armes françaises ou allemandes[6]. L'ordre régna ainsi à Novare. Le représentant de Ludovic, Jean Beccaria, put enfin y entrer dignement le 16 décembre, et recevoir beaucoup d'honneurs[7].

1) Rusconi, *Lodovico il Moro*, p. 55. Mais M. Rusconi, qui n'apporte aucune mention à l'appui de ce dire, paraît avoir confondu avec une opération du siège.

2) Vincenzo de Vit, *Memorie dell' antico castello di Matarella*, dans les *Miscellanea di storia italiana*, 1890, t. XXVIII, p. 293.

3) Rusconi, p. 44, 45.

4) Il n'y avait plus de podestat (ment. dans les arch. de la cathédrale de Novare, citée par Rusconi, p. 8, n. 2).

5) Lettre du 24 novembre (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *C. di Novara*).

6) 28 novembre (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Congiura di Novara*).

7) Lettre du 16 décembre (*id.*). Mais la haine resta violente contre Ludovic. Au mois de juillet 1499, les Novarais donnèrent le signal de la rébellion : l'un d'eux, Étienne Avogadro, vint à Turin « vociférer » qu'on allait enfin voir le More chassé et obligé de fuir (note d'un espion, du 24 juillet 1499; A. de Milan, *Domº Sforzº*, *Luglio 1499*).

Pour consacrer ses exploits, accomplis malheureusement loin du canon, Ludovic se décerna à lui-même une médaille triomphale, royale, portant en exergue : *Ludovicus, Rex Mediolani, pacis generalis restitutor* : au revers, on voit l'Italie, soutenue par l'aigle impériale, fouler aux pieds les Français. Sur une autre médaille, un guerrier romain, qui figure Ludovic, chasse et accable une femme à moitié nue, sous laquelle on lit : *Novaria*[1].

Sur le refus d'entrevue, Charles VIII revint de Trino à Chieri, et, malgré son affection pour ce séjour, il ne fit qu'y passer et reprit le 21 octobre le chemin de la France.

François Sforza di Bosio, comte de Santa-Fiora, ce cousin de Ludovic, qui, dans le commandement d'Alexandrie, s'était montré l'adversaire le plus acharné des Français, fut l'otage désigné pour la paix. Le 14 octobre, à Turin, les ambassadeurs de Ludovic le présentèrent à Charles VIII, qui lui fit un « cordial et chaleureux accueil[2]. » Charles VIII semblait résolu à l'oubli : le 18 octobre, de Chieri, il écrivit à Ludovic pour se plaindre que le roi de Naples eût fait noliser à Gênes trois *caraques* et pour réclamer, conformément au traité, la mise en liberté de Miolans et d'Étienne de Vesc[3]. Enfin, dans la précipitation du traité de Verceil, on s'était trompé sur le chiffre des galères arrêtées jadis par Ludovic à Gênes ; on n'en avait réclamé que neuf, au lieu de dix; le roi demandait la correction de cette erreur singulière. Sur les deux premiers points, Ludovic répondit de suite et d'une manière satisfaisante ; il promit de faire arrêter les caraques de Ferdi-

1) Caire, cité par Rusconi.

2) Lettres de Fr. Sforza, 14 et 15 octobre (Arch. de Milan, *Guerre*, 1495, *Alessandria*).

3) Charles VIII avait donné à Étienne de Vesc une *galéasse*, le 6 mai 1495 (Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 133), et il est probable qu'Étienne était venu se faire prendre à Rapallo. Ce lieu ne lui portait pas bonheur.

nand[1], et, le 24 octobre, le roi put expédier, de Trino, à Péron de Basche et à Ét. de Vesc l'ordre de secourir Naples[2]. Mais la défiance, la haine de Ludovic continuaient à déborder autour de Charles VIII; malgré les intrigues de Commines, qui allait jusqu'à adresser à Ludovic des lettres anonymes, le roi écrivait à Venise, ce dont Commines se plaignait avec fort peu de dignité[3].

L'expédition de 1495 ne laissa que de mauvais souvenirs. Cette prétendue croisade, cette entreprise religieuse, chevaleresque, n'avait été qu'un tissu d'inconséquences, de fourberies, d'intrigues, de faiblesses de toute sorte, et, pour beaucoup, une affaire de spéculation privée. La victoire de Fornoue elle-même, le seul fait d'armes de la campagne, n'était pas de celles dont un roi peut s'enorgueillir : le hasard, la vaillance personnelle y avaient joué un trop grand rôle ; la conception laissait à désirer. La défense de Novare constituait un épisode vraiment héroïque, mais ce souvenir-là n'était pas à la mode.

En revanche, Charles VIII revenait ébloui de tout ce qui donne à ce noble et beau pays d'Italie, son charme incomparable. Ne pouvant transporter sur les bords de la Loire, ni le ciel de Naples avec le golfe de Baïa, Capri, Capoue et leurs jardins enchantés, ni cette profusion de clarté et de couleur, ce luxe, cette somptuosité, ces mœurs raffinées, cette entente moderne des choses de la vie, qui lui laissaient dans les yeux comme l'impression azurée d'une vision de « Paradis, » il chercha, du moins, à dérober le secret de l'art merveilleux, de l'art

1) Lettres de Charles VIII des 18 et 20 octobre (Arch. de Milan).

2) *Catal. of the collection... A. Morrison*, 189.

3) 20 octobre. Lettre de Fr. Sforza, publiée par Kervyn de Lettenhove, II, 233. Sur le séjour en France de Fr. Sforza et sa libération de 1495 à 1498, nous ne pouvons que renvoyer au dossier des Archives de Milan, *Potenze sovrane, Sforza, Francesco, di Bosio, c^te^ de Santa Fiora.*



incomparable, qui atteignait à son épanouissement, et dont nous ne pouvons plus que rechercher pieusement les traces. Malheureusement, le pillage de Fornoue le dépouilla des trésors artistiques qu'il traînait péniblement à travers les Apennins. Avant de quitter l'Italie, il manda en France « certain nombre de gens officiers », qu'il fit venir de Naples, « faiseurs de bardes, deviseurs de bastiemens, orfèvres et plusieurs autres », et les fit « mener et conduire jusqu'à Amboise[1]. » Voilà la phrase, où l'histoire trouve la morale, et l'excuse providentielle, d'une folle équipée.

Quant au duc d'Orléans, aussitôt après le traité, il revint à Asti[2], mettre rapidement ordre à ses affaires et préparer son départ. Nous le voyons de là envoyer à Milan ou à Vigevano, un courrier vers Ludovic. Malgré son rôle dans les négociations, le maréchal de Gié eut le talent de rester l'ami du duc, avec lequel il échange, en ce moment même, des dons de chevaux : Gié était resté à Trino ; le duc s'adresse à lui pour réclamer diverses menues pièces d'artillerie demeurées à Novare, et Gié fait transmettre la réclamation à Ludovic. Georges d'Amboise, lui, ne quittait pas le roi, à Verceil, à Trino, à Chieri ; il reste naturellement en communications constantes avec son maître. Le courrier Saint-Sernin, jadis fait prisonnier pendant le siège de Novare, dans un voyage près de la marquise de Montferrat, reprend son service avec une activité extrême : il va d'Asti à Chivasso, à Trino près du maréchal de Gié, revient à Asti près de Robinet de Framezelles.

Le duc d'Orléans, très correct dans sa tenue, partit pour rejoindre le roi et traverser les Alpes avec lui : Saint-Sernin

1) Reçu de Jean de Chandio, 25 novembre 1495 (*Tit.* Chandio, 3). Chandio, maître d'hôtel du roi, reçoit 375 liv., avancées pour une partie de leur nourriture durant le voyage.

2) Cf. une lettre de lui, contresignée Cotereau, datée d'Asti, le 15 octobre 1495 (KK 897, 252).

court à Turin, « savoir si son train partirait d'Asti, et autres choses... », puis, à Blois, expédier à Lyon le trésorier et les fauconniers ; peu après, Louis envoie encore Ruscigny hâter les fauconniers, qu'on rencontre à moitié route, à La Palisse. Hébert Bennot reste en arrière pour régler les affaires, en Montferrat, à Turin et dans tout le pays ; le secrétaire Le Houdoyer va à Verceil reprendre l'artillerie du duc et la ramener à Asti.

Le duc d'Orléans rapportait d'Italie une « épée d'honneur » ornée d'or, à laquelle il attachait un grand prix [1]; il ramenait aussi le prisonnier de Rapallo, Fregosino, resté à Asti, dont il confia la garde à Gilbert Bertrand, seigneur de Lys-Saint-Georges [2].

Le 22 octobre, le roi et le duc d'Orléans couchèrent à Suze. Là et à Grenoble, ils retrouvèrent les aubades et l'accueil des ménestrels. Une indisposition du roi les retint à Grenoble du 27 au 4 novembre, pendant que le duc et la duchesse de Bourbon, ainsi que Jeanne de France, duchesse d'Orléans, les attendaient à Lyon [3]. Le duc de Bourbon conserva la régence jusqu'à l'arrivée du roi à Lyon et nous avons encore de lui des mesures importantes de régence, datées du 6 novembre, veille de cette arrivée [4]. Il était si ému que la nouvelle indisposition du roi lui causa une vraie alerte. Pour le rassurer, Charles VIII lui écrivit lui-même, le 1er novembre : « Mon frère, j'ay sceu que voulez venir devers moy, à cause de ce que povez doubter que suis plus empesché de malladye

1) Comptes d'octobre-décembre 1495 (*Tit.* Orléans, XIV, 955 à 964. Cf. KK 897, 242, 249 : Vente à Asti, le 15 octobre de quelques *héritages* à « Gabr. Vetulo », marchand d'Asti.)

2) Fregosino acheva de payer sa rançon au commencement de 1497 (*Catal.* de la vente d'autographes du 29 mai 1886, Eug. Charavay, n° 54.)

3) *Chroniq. de Benoist Maillard.*

4) Fr. 20590, f°s 20, 53.

que ne vous ay fait sçavoir. Je vous certiffie que je suis hors de mon mal, Dieu mercy, en façon que j'espère partir d'icy mardy ou mercredy pour m'en aller à Lyon, où vous estes, ainsi que j'ay escript à ma femme à ce matin. Et, pour ouster le bruit qui pourroyt estre de vostre venue devers moy, je vous prye ne ne vouldroys que prissiez ceste peine, car j'espère en brief vous veoir et bien au long vous compter de mes nouvelles [1]. »

Le duc d'Orléans ne songeait plus qu'à faire bon visage, à se résigner, à chasser. De Grenoble, il fait acheter des vins de Bourgogne. En arrivant à Lyon, il réclame encore son trésorier. Il retrouve, il reprend son existence, si vide, d'autrefois. D'Italie, il avait fait donner 100 livres pour la réparation de l'église Saint-Jacques de Blois : on n'avait pas cessé de lui élever des *lasniers* dans la forêt de Boulogne : Jacques de Dinteville [2], son fauconnier, avait gardé deux pages, au travers de tous les évènements [3]. Louis envoie en hâte à La Palisse chercher Ruscigny. Le grand fauconnier du roi lui offre deux oiseaux, M. de Saint-Mesme lui donne un émerillon : trois de ses *sacres*, confiés pendant le siège de Novare au fauconnier de la marquise de Montferrat, lui sont rendus. Le duc, à plusieurs reprises, reçoit les aubades des tabourins et ménestrels de la ville de Lyon, et du comte de Bresse, des trompettes de Stuart d'Oison, des joueurs de musette et de rebec de Marguerite de Flandre. Il donne vingt sous au fou de M. de Bourbon; Colletin Jacotin, joueur de harpe lyonnais, exécute devant lui divers morceaux [4].

Ajoutons que les services de guerre trouvèrent leur ré-

1) *Autogr. de* Saint-Pétersbourg, (I), 1, n° 42.
2) Ou *Tinteville*, variante plusieurs fois indiquée.
3) *Tit.* Orléans, XIV, 955.
4) *Tit.* Orléans, 963, 964.

compense officielle[1]. Le 12 octobre, le duc donne 110 livres à Lancelot du Lac, son échanson, qui, à Novare[2], « en plusieurs assaulx, s'est bien et vaillamment porté. » Jeanne, veuve du canonnier Jean de Paris, pour services de son mari en Italie, un canonnier, pour sa bravoure à Novare où il a été blessé, deux canonniers de Novare, que le roi n'a pas encore payés, un Espagnol, nommé Charles Excurel, qui s'est bien conduit à Novare, reçoivent de lui des gratifications[3]. Il maintient, comme on peut croire, des pensions de 1,200 livres à Georges d'Amboise et à M. de Bussy ; il attribue une pension de 1,000 livres au comte Opizin le Blanc[4] et une pension de 800 au comte Manfred Tornielli. Parmi les autres pensionnaires du duc, notons encore le contrôleur Doulcet, à 200 livres, le médecin Gabriel Bugne, à 60, Jean Caille, hôte du duc à Lyon (200), Robert d'Estaing, lieutenant de M. de Bussy (100), le sire de Champdeniers (240), Gilbert Bertrand, seigneur de Lys de Saint-Georges, comme capitaine de la garde ducale (220), le fils de l'ancien précepteur du duc Jean Thomas, le jardinier de Blois, Geoffroy Cotereau (10 livres[5]). Le roi récompensa largement ses capitaines. Pierre d'Urfé, quoique âgé, épousa, vers ce moment, une riche héritière, Antoinette de Beauvau. Bérauld Stuart, déjà confirmé dans des biens réversibles au domaine royal, reçut une gratification de 12,000 livres[6], le sire de Gamaches une indemnité de 140 livres

1) En outre des profits de toute espèce récoltés par les capitaines français, sommes d'argent, objets d'art, domaines...

2) Opizin est appelé « Jehan Obsin, conte en Lombardie : Jehan Obsin Gasse, chevalier, conte de Novaire ». Il reçoit, d'abord, 1,200 liv. de pension, puis 1,000 seulement, mais le duc y ajoute 200 liv. de gratifications. « Messire Obessin naigre » reçoit aussi des subventions (1496-1497 : *Tit.* Obsin, 2, 3, 4, 5).

3) *Joursanv.*, 591.

4) *Tit.* Orléans, 963.

5) *Tit.* Orléans, 968, 969.

6) *Tit.* Stuart d'Aubigny, 9.

pour le siège de Novare[1]; le maréchal de Gié[2] des dons considérables[3], Robinet de Framezelles une pension de 2,400 livres[4]; le maréchal de Rieux des marques d'amitié et de protection dans ses affaires privées[5]. Trivulce resta au service de la France, avec de larges pensions[6]. Le secrétaire Jacques Signot offrit au cardinal Briçonnet la dédicace de son livre *La totale description de tous les passages qui sont pour entrer des Gaules en Italie*, passages illustrés par Annibal et Charles VIII[7]. Jacques de Miolans, déjà chevalier de l'ordre, lieutenant général du Dauphiné et capitaine des cent gentilshommes du

1) *Tit.* Gamaches, 43.

2) Gié s'était déjà fait confirmer, le 14 juillet 1493, une pension de 2.000 l. sur Mortain, qu'il touchait depuis de longues années (*Hist. manuscrite de dom Morice*, à la Bibliothèque de Nantes, p. 303, 295, 293, 105, 111, 514 : *Procédures politiques du règne de Louis XII*, introduction) : Gié avait souscrit aux emprunts du roi. Il avait une large part des dépouilles de Naples.

3) V *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. XLIX, 670.

4) *Tit.* Framezelles, 8, 9.

5) X[1a] 9321, 132. Voici encore diverses mentions de gratifications royales :

Fr. 20432, 121. Don de la paisson de Lusignan au sire du Fou, pour services rendus à Naples (Lyon 15 novembre). Cf. *Tit.* du Fou, n° 5.

Fr. 10237, 156. Lettre du cardinal de Saint-Malo, déclarant que le roi rend à Odet d'Aydie le grenier à sel de Libourne, dont il jouissait sous Louis XI (Turin, 3 septembre).

Catalogue Joursanvault, 483. Charles VIII donne à Just de Tournon 7,000 livres, pour ses services à Naples (23 mai 1497).

Tit. Astarac, n° 16. Reçu par Jean, comte d'*Estrac* (Astarac), conseiller et chambellan, capitaine de cinquante lances, de 1,550 liv. à répartir entre ses gens (26 décembre 1495).

Histoire manuscrite, de Fontanieu. Charles VIII donne à Ligny une pointe de diamants, au marquis de Saluces des droits sur des salines, à Stuart d'Aubigny Beaumont le Roger (octobre 1495, date inexacte pour le dernier fait).

Saige, *Documents historiques de la principauté de Monaco*, t. II, p. 15. Ordonnance de Charles VIII, accordant à Jean Grimaldi, seigneur de Monaco, son chambellan, la liberté de commerce en France, en récompense de ses services « tant par mer que par terre » (Turin, 22 octobre), etc., etc.

6) Sanudo, p. 624, 625. Charles VIII lui donna les seigneuries de Pézenas et de Château-du-Loir (Rosmini, *Hist de J.-J. Trivulce*, II, 230, 231 : *Procédures politiques du règne de Louis XII*).

7) Camuzat, *Meslanges historiques*, 1619, p. 234-242.

roi, obtint, par ordonnance du 1er novembre, le pouvoir de *retenir* les gentilshommes et de nommer aux places de la maison du roi. Mais Miolans ne survécut pas beaucoup à la campagne, et, le 5 mars suivant, Yves d'Alègre reçut la succession de son commandement[1]. Charles VIII écrivit aussi à Ludovic pour demander qu'on rendît à son médecin, Théodore de Pavie, des livres de médecine enlevés à Fornoue. Le roi profita de la circonstance pour réclamer « plusieurs paintures de diverses façons et devises, que l'un de mes paintres[2] avoit tirées et portraictes, ou il y avoit aucunes villes et chasteaulx, quartes marines et autres nouvelles choses de par della », et ses registres de dépense[3].

1) KK 78.

2) On remarquera que Charles VIII emmena, d'après cette lettre, un peintre français en Italie. Plus tard, Louis XII, au témoignage de Jean d'Auton, emmena à Milan le peintre Jean de Paris. M. Renouvier cite une lettre de recommandation royale, datée de Turin, d'où il résulte que Jean de Paris suivait Charles VIII : il est donc probable que c'est ce même peintre qui fit toute la campagne.

3) Arch. de Milan, *Francia, Corrispond.*, *Carlo VII et s*. Lyon, 7 décembre. « In quella preda, dit Benedetti, vidi io un libro nel quale erano dipinte varie imagini de meretrici sotto diverso abito et età, ritratte al naturale, secondo che la lascivia et l'amore l'haveva tratto in ciascuna città. »

CHAPITRE XXII

Dernières années de Charles VIII

(1495-1498)

Charles VIII revenait à Lyon[1] avec la pensée bien arrêtée de ne s'y arrêter que pour fourbir contre Naples de nouvelles armes. Malheureusement, le traité de Verceil n'avait pas déblayé le terrain en Lombardie; Commines, qui s'en était fait l'entrepreneur, se multiplia vainement pour en tirer parti : après une ambassade personnelle à Milan, avec Rigaud d'Oreille, pour « seurté du traictié... et solliciter d'accomplir les articles[2] », où il n'obtint que la restitution de quelques tapisseries et de quelques-uns des livres perdus à Fornoue[3], il sollicita et accepta d'être envoyé seul à Venise, pour achever le règlement. Son entrée fut fort modeste; il trouva les prévenances et la courtoisie habituelles, rien de plus. Le Sénat, exaspéré contre Ludovic, et, par conséquent, mécontent de Commines, laissa les propositions de paix quinze jours sans réponse : à la fin, le 17 novembre, il répondit que « la République ne se trouvait pas en guerre ni en rupture ouverte avec le roi », et refusa toute autre explication que cette déclaration laconique[4]. Commines partit[5]; au retour, il voulut prendre sa revanche par une visite à Vigevano; il n'y fut pas plus heureux. Avec beaucoup de politesse, Lu-

1) « Sain, gaillard, joyeux et triomphant », dit Brantôme (II, 319).

2) Quittance de Rigauld, seigneur d'Oreille, en Auvergne (Collection Bastard, 973).

3) Portef. Fontanieu, paiement du 24 décembre.

4) Arch. de Venise, *Secreto* 35, 198 v°. Cf. Kervyn de Lettenhove, III, 98.

5) Le 26 décembre, le doge proclama la mesure qui annonçait, ordinairement, de nouveaux armements : il défendit toute vente de chevaux dans la cavalerie (lat. 10142, f° 33).

dovic se moqua de lui, aussi nettement que possible : il lui refusa toute audience particulière, mais il lui offrit de belles promenades. Sur les bords du Tésin, on fit voir à Commines des remparts, improvisés au moment où tout le monde croyait le duc d'Orléans en marche sur Milan; on ne lui dissimula aucunement qu'il aurait suffi au duc d'Orléans de paraître sous les murs de Milan pour que les portes s'ouvrissent d'elles-mêmes : des officiers de l'armée milanaise s'empressèrent de lui indiquer, d'une manière fort intéressante, les points stratégiques du pays, les positions dont le duc d'Orléans, disaient-ils, n'avait pas su tirer parti : l'un de ces officiers alla jusqu'à se moquer tout haut de ce que l'armée française n'eût pas profité de sa victoire, à Fornoue, pour anéantir l'armée italienne[1]. C'est Commines, lui-même, qui nous rapporte ces détails, avec amertume. Juste châtiment de ses intrigues pour sacrifier Louis d'Orléans au duc de Milan, pour paralyser l'action militaire, et engager le roi, dans un but de pur intérêt personnel! A son retour à Lyon, l'infortuné diplomate trouva ses adversaires triomphants, tous ceux qui médisaient de la politique de Verceil, au pinacle : « On me lava bien la tête », dit-il. D'autres que lui avaient commis d'aussi fortes bévues, mais son excès de zèle et de finesse permit à tout le monde de se décharger sur lui; il devint le bouc émissaire des ressentiments contre Ludovic, et il ne put, malgré son talent, se relever du discrédit, de la déconsidération. qui le frappèrent depuis lors. Il fit comme Talleyrand : il écrivit ses Mémoires, Mémoires spirituels, éloquents, importants, toujours nécessaires à consulter, mais qu'il n'est pas indispensable de croire aveuglément...

A Lyon, le roi se trouva fort empêché de prendre les mesures nécessaires pour sauver Naples; partout, à l'intérieur comme au dehors, il ne rencontrait qu'obstacles.

1) Commines, II, 352, 451, 482.

Alexandre VI travaillait avec ardeur à une ligue contre lui, non pas de toute l'Italie [1], mais de toute l'Europe. Dès le mois de décembre, il fut entendu que, dans la prochaine campagne, le roi de Naples opposerait à Charles VIII une résistance héroïque, que le pape quitterait Rome, que la ligue lèverait des troupes formidables. L'empereur y adhérait; Alexandre VI pressait l'Angleterre et l'Écosse [2]. En même temps, Maximilien protestait contre le traité de Verceil, par un manifeste aux Génois, où il réclamait leur « ancienne et indubitable dépendance de l'Empire » : il leur reprochait de déserter, à la fois, la cause italienne et la cause impériale, d'aider la France contre l'Église, il leur ordonnait de rentrer dans la ligue et déclarait les absoudre du serment prêté par eux à la France [3].

Charles VIII n'avait pourtant pas beaucoup à se louer des Génois; au contraire. Malgré sa promesse, Ludovic n'avait pas arrêté les deux vaisseaux nolisés par le roi de Naples : et, le 2 novembre, il envoya expliquer au roi que cette question soulevait de grands principes de liberté commerciale; on ne pouvait pas empêcher deux vaisseaux de trafiquer, « on verrait s'il était possible de veiller à ce qu'ils ne s'engageassent pas au service de Ferdinand », — sans violer les principes [4]. Le même jour, précisément, Charles VIII, impatienté, écrivait pour réitérer sa réclamation [5].

En réalité, on se gênait fort peu. Les deux vaisseaux avaient été nolisés par ordre du gouvernement génois et par

1) Gozzadini, *Memorie per la vita di Giov. II de' Bentivogli,* doc. nº 63.

2) Bref du 17 décembre (ital. 1441).

3) Lettre du 6 décembre (*id.*).

4) Instructions du 2 novembre 1495 (Arch. de Milan, *Militare, Guerre,* 1495).

5) Grenoble, 2 novembre (Arch. de Milan, *Pot. Est., Francia, Corrispondenza*).

les soins de Brice Giustiniani, au mois d'août[1]. On se préparait ouvertement à la guerre, au su et avec l'aide de Ludovic, qui concourait largement aux dépenses d'armement[2], et, le 4 novembre, le conseil publia une défense officielle aux patrons de barques d'accepter des engagements du roi de France ou de Ludovic Sforza, pour une expédition contre Naples, conformément au traité de Verceil. En revanche, il autorisait le nolis de neuf vaisseaux pour le compte de l'Espagne[3], et fermait les yeux sur les nolis de Naples[4]. Cela ne facilitait pas la mission de Péron de Basche et d'Étienne de Vesc, chargés d'organiser à Gênes une nouvelle expédition[5]. Cependant, à peine la paix signée, le duc de Ferrare avait pris ses mesures pour occuper le Chatelet; le 22 octobre, il mit sur pied une compagnie, au milieu de l'enthousiasme de ses sujets, exaltés de la marque de confiance de Charles VIII, et aux yeux desquels il passa, dès lors, pour un maître « sage, fin, adroit et bon », pour le « premier homme d'État d'Italie »[6]. Le 26 octobre, le conseil de Gênes décida d' « honorer son arrivée » et d'assurer un logis aux envoyés de Charles VIII[7]. Le duc partit, en personne, le 2 novembre, pour installer sa garnison « au nom du duc de Milan et de la France »[8], et aux frais de la France[9].

1) 31 juillet (Arch. du Ministère des affaires étrangères de France, *Gênes*, 2, f° 226 v°).

2) Instruction du 23 octobre à Paul de Costa et Et. de Bernei, envoyés à Milan (*id.*, f° 225).

3) *Id.*, f° 230 v°.

4) Commines prétendit avoir enfin obtenu à Milan l'arrêt des deux navires de Ferdinand (*Revue des autographes*, fasc. 89, n° 19).

5) Sanudo, p. 655.

6) *Diario Ferrarese*, c. 313.

7) Ministère des affaires étrangères, *Gênes* 2, f° 230 v°.

8) *Diario Ferrarese*.

9) K. 76, 12 : paiement, à l'ambassadeur de Ferrare, de 350 l., selon le traité de Verceil (16 octobre 1496).

Le mois de décembre ne fut pas gai à Lyon. En quelques jours, on apprit la maladie et la mort, à Amboise, du jeune dauphin, Charles Orland[1], depuis si longtemps menacé. On avait fait dire bien des messes pour sa santé, à Tours, à Bourbon l'Archambault[2]. Il succomba, au grand désespoir de la reine, cet unique enfant, si beau suivant elle, si hardi déjà[3]. Le roi parut moins profondément ému : sa santé n'était pas très bonne ; les médecins lui prescrivirent des distractions. Pour leur obéir et adoucir le chagrin de la reine, Charles VIII ordonna des mascarades, « jeux et momeries ». Dans l'une d'elles, le duc d'Orléans parut avec une dame, et il égaya tellement cette fête funèbre que la reine s'en montra blessée : il lui semblait voir le duc se réjouir de la mort de son fils, et, pendant plusieurs jours, elle refusa de lui parler[4].

La reine, partisan de la paix à tout prix, ne pouvait pas apprécier les idées de Louis sur Novare. Surtout, l'absence de dauphin rendait la situation du duc d'Orléans de plus en plus embarrassante et difficile ; le duc n'allait plus pouvoir faire une démarche, ouvrir la bouche, exprimer un sentiment, sans aviver les soupçons... Et l'on devait se montrer d'autant plus sévère pour lui que la situation générale prêtait plus à la critique. L'état du royaume n'était pas brillant ; les brusques impositions[5] avaient déterminé une panique financière et une

1) Commines : lettre au duc de Milan, 21 décembre (Arch. de Milan, *Pot. Est.*, *Francia*, 1494-95).

2) Fr. 20491, f° 93.

3) Corrozet, *Le thrésor de l'histoire de France*, p. 197.

4) Commines : Brantôme. Ce détail semble se rapporter plutôt à 1497, car Brantôme parle du château d'Amboise. La reine eut en 1496 et en 1497 des fils qui moururent, et, en 1498, une fille qui ne vécut pas.

5) Cf. fr. nouv. acq. 3041 (avant-dernier feuillet r°), un fragment de Le Maire de Belges : « Hic (Charles VIII) tandem post famosisissimam illam expeditionem Siculam ad suos reversus, regnum suum peccuniis exhaustum, sed pacatissimum, Ludovico Aurelianensi reliquit. Eram ea tempestate ego

profonde crise économique[1]. Les affaires s'arrêtaient; la valeur de la propriété subissait une baisse énorme[2]; les paysans des frontières émigraient[3]. La guerre produisait dans la population ses effets habituels : dégoût du travail, désertion de l'agriculture. L'armée française, à Naples, avait vécu de bombances, et trop souvent de rapines; on avait considéré le royaume de Naples comme une proie; peu de dépouilles, il est vrai, parvinrent jusqu'à la France et bien des gens d'armes revinrent de là-bas exténués, « tout nuds »; mais ces gens avaient perdu l'habitude de la charrue et se répandaient sur les routes, aussi misérables qu'oisifs, en quête d'aventures[4]. Le budget de la guerre, après avoir ainsi appauvri l'agriculture, lui enlevait ses ressources. L'armée française rapporta de son expédition d'épouvantables germes de démoralisation et de maladie, dont l'effet ne tarda pas à se faire sentir au fond des bourgades les plus reculées[5]. Naturellement, on attribua ce « mal napleux », qui courut la France dès 1496, à l'effet d'un

Johanes Mairius cum thesaurario Bellijocensi moram trahens, annos natus circiter quinque supra viginti. »

1) Une lettre de rémission, en faveur d'un jeune homme de Marseille qui avait tué l'assassin de son père (JJ 231, f° 165), fait allusion à des désordres qui *paraissent* s'être produits à Marseille vers ce moment, une révolte contre le viguier et la noblesse, où beaucoup de gens reçurent la mort ou des blessures graves. La populace avait incarcéré le viguier et les nobles; un nommé Cassin, assiégé dans sa maison, se réfugia dans l'église Saint-Ladre ; la populace l'en arracha, sans égard pour l'asile ecclésiastique, pour la croix dont il se couvrait, ni pour *l'enseigne* fleurdelisée qu'il s'était mise sur la tête : Cassin supplia qu'on ne le fît pas mourir sans confession : on le massacra devant la porte.

2) « Il y a grand temps que les biens ne furent en si petite valeur. Ce qui, il y a trois ans, valait 60 sous, en vaut 12 ou 15 » (Lettre de Georges d'Amboise aux États de Normandie, le 2 mars 1495-1496, Archives municipales de Rouen, 228, 1).

3) JJ 232, 55, v° : des paysans malheureux, criblés de dettes, passent en Roussillon (qui appartenait à l'Espagne) pour y gagner leur vie.

4) Not. JJ 234, 183 : JJ 233, 130.

5) V. notre ouvrage, *Origines de la Révolution : la Veille de la Réforme.*

poison italien[1]. Nous n'insisterons pas sur un sujet, qui a suscité, du reste, bien des études, et que nous n'avons pas ici la mission d'approfondir. Bornons-nous à constater que la maison du duc d'Orléans paya largement son tribut[2]. La cour ne se montra pas plus indemne...

Avec un goût très vif pour l'architecture, la musique, la peinture[3], Charles VIII, en dépit de l'état de plus en plus précaire de sa santé, n'avait point trouvé, dans sa croisade, le chemin de Damas. Au milieu des Lyonnaises, il oublia un peu trop Naples..., il s'oublia lui-même[4]. La cour entraîna à sa suite, dans ses déplacements, une escorte de pauvres filles, plutôt dignes de suivre les armées, selon leur habitude..., et qui, pourtant, tenaient un rang en quelque sorte reconnu[5].

1) *Liber de Podio*, d'Ét. Médicis, publié par Chassaing, I, 265 : « morbum neapolitanum » : En Italie, on l'appelait « mal françois » (*Cronica di Cremona*, dans la *Bibliotheca historica italiana*, II, 191 : Burchardi *Diarium*. II, 581, 518 : Gohori, fo 29 vo : Alvisi, *Cesare Borgia duca...*, p. 41 : le Dr Renault, *La Syphilis au* xve *siècle*).

2) Même le maître de chapelle, René Menart, conseiller ducal; un Luquois, un servant de la chapelle; un chevaucheur, un huissier, un gentilhomme du roi... (*Tit.* Orléans, XIV et XV, 973 à 995 : *Joursanv* , 868).

3) Fr. 26105, p. 1235 : Clair. 307, fo 111 : cf. K. 73, 6 : *Vente d'autogr.* 21 janvier 1884, Étienne Charavay, no 77 : Tiraboschi, *Storia della litteratura italiana*, VI, 129. Pérugin devint célèbre en France. Le poète Jean Robertet écrit « soubz une meschante painoture, faicte de mauvaises couleurs et du plus meschant peinctre du monde, par maniere d'yronnie :

Pas n'approchent les faictz maistre Rogier
Du Perusin qui est si grant ouvrier,
Ny des painctres du feu Roy de Cecille...
En perspective est ung peu inutille...

Rogier, ajoute-t-il, peint comme on le fait à Saint-Lô pour les hôtelleries (fr. 1717, fo 95).

4) Dans le *Vergier d'Honneur*, un poète, chantant le retour de Naples de Charles VIII, engage, en termes cyniques, les dames « à se remettre en état. » Charles VIII se fait traduire par son lecteur Guillaume Tardif les *Facéties* du Pogge (Voir l'édition Montaiglon, Paris, 1878, 8o).

5) Louis d'Orléans leur donne des gratifications, notamment à Jeanne-la-Folle (fr. 26105, nos 1214, 1244 : *Tit.* Orléans, 995; cette dernière, pour

C'était bien le cas de dire, une fois de plus, de ces pèlerins de Rome : *Qui multum peregrinantur, raro sanctificantur.*

Aux témoignages d'une grande licence, se mêlaient ceux d'une piété très vive, et des préoccupations philosophiques, littéraires, très élevées. La présence de saint François de Paule, sa sainteté si simple et si profonde, son prestige, ses conseils, exerçaient sur les princesses une influence extraordinaire[1] : la reine, Anne de France, Jeanne de France, Louise de Savoie[2], professaient pour le saint ermite un véritable culte. La dévotion se trouvait à la mode.

Louis d'Orléans, la santé déjà fort atteinte par ses éprouves de jeunesse, revenait d'Italie très éprouvé, lui aussi : les fièvres de Lombardie, si longtemps prolongées, les rudesses du siège de Novare lui avaient laissé un affaiblissement, dont il ne se remit jamais, et dont nous constaterons plus d'une fois, dans la suite, les tristes effets. Se montra-t-il plus sage que le roi? Nous n'oserions l'affirmer. Brantôme, le chroniqueur attitré, et sans doute bien informé, de ces côtés particuliers de l'histoire, nous dépeint Louis comme « bon compagnon, aimant fort les dames. » Son retour près de Jeanne de France lui servait d'excuse. Du moins, comme le dit Brantôme[3], il était discret : il n'avait pas la vantardise de son aïeul Louis Ier, il ne parlait pas... Les difficultés de sa situation vinrent en aide, sans doute, à sa vertu.

En arrivant à Lyon, il achète deux livres d'heures « en parchemin et en moulle[4]; » il en achètera encore deux autres, en

s'en retourner à Paris, et sur la recommandation de M. de Nevers et du maréchal de Bourgogne).

1) Lat. 10860, 10856, 18320, *passim*.

2) C'est en son honneur que Louise de Savoie appela François son fils, e futur François Ier (*Procédure de canonisation*).

3) *Femmes galantes*, Discours VII.

4) Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, III, 7223.

juillet 1496, qu'il fait couvrir de velours rouge et orner de fermoirs d'argent. Il achète cinq *patenostres* d'or[1]. Dans les deux années qui vont suivre, il multiplie officiellement les œuvres pies, et nous n'appelons pas seulement œuvres pies les dons habituels, courants, à des monastères[2] ou à des églises[3], ni les hautes ou basses messes, avec mille cierges, dans les couvents de Lyon[4], mais des œuvres vraiment particulières : aumône à un pauvre religieux, pour faciliter ses études de doctorat, don de trente-cinq sous au sire de la Marck « pour jeuner avecques luy le jour saint Sébastien, et aussy pour luy promettre qu'il ne mangeroit ledit jour que avecques luy[5]. » Il fait payer à un de ses clercs de chapelle une amende de 10 sous pour être entré éperonné dans le chœur de Saint-Dizier, et il la lui rembourse[6]. Son chancelier, Denis Le Mercier, se livre sans doute aussi à de fortes études, car il se fait prêter, par la bibliothèque de Blois, le livre appelé « Abas Joachin »[7].

Il est certain que Louis d'Orléans ne rapportait point de Lombardie les mêmes impressions que son aïeul Louis Ier, dont il venait d'imiter, de si loin, la conduite. Louis Ier, en contractant ce que l'on appelle aujourd'hui « un mariage d'argent, » s'était donné un beau-père ambitieux, intrigant, artisan de sa fortune et prêt à la poursuivre indéfiniment. Étourdi par un milieu, tout nouveau, de banque, d'argent, d'affaires et de jouissance, Louis Ier s'y était jeté à corps perdu,

1) Laborde, 7224, 7230-7232, 7242 : *Tit.* Du Refuge, 64.

2) Carmes de Lyon et d'Orléans, Clarisses de Bourg.

3) Curé d'Averdon, curé de Saint-Dizier de Lyon (Comptes de 1496 : *Joursanvault*, 3309).

4) *Tit.* Du Refuge, 63. Le duc tient à Lyon un enfant sur les fonts du baptême, le 8 janvier (*id.*, 62).

5) *Tit.* Orléans, 995.

6) *Tit.* Orléans, 991.

7) KK 902, f° xxvi.

en y apportant le prestige de son nom. Son petit-fils ne connut que le revers de la médaille: à voir de près dans Ludovic Sforza, objet de sa haine et de son mépris, beaucoup des procédés qui avaient subjugé et déchaîné, si j'ose ainsi dire, son aïeul, il les prit en aversion profonde. Il avait pu, en Lombardie, raffiner ses goûts intellectuels et artistiques, mais il en revint converti pour jamais à la simplicité, à l'économie, à la frugalité, au goût des choses intellectuelles, à la bonhomie et à la loyauté. Il en revint aussi, peu partisan d'un pouvoir trop absolu des rois; il voyait assez à quelles futiles circonstances tiennent les destinées d'un pays, quand elles dépendent d'un seul homme...

L'excès des caprices de Charles VIII devait, du reste, déterminer un mouvement général de réaction. Louis d'Orléans, qui s'y était toujours attendu, tenait à ne pas s'éloigner du roi[1].

1) Des actes, signés de lui, constatent sa présence à Lyon, le 12 janvier (*Tit.* Orléans, XIV, 948), et le 3 février (fr. 20379, p. 59); mais les actes ducaux portent rarement l'indication du jour. Le secrétaire Cotereau, à cette époque, contresigne tous les actes du prince. Des patentes ducales, datées de Blois, février 1495 (ancien style), figurent au registre KK 897, f° 237; mais ces patentes ne sont que la grosse d'une décision du grand conseil ducal, resté à Blois, et portent la mention : « G. Bernier, à la relation du conseil ». Cotereau dressa le 10 janvier 1495 (1496) l'état des étrennes payées par le duc à sa maison et à celle du roi le 1er janvier (*Tit.* Orléans, 953) : nous y remarquons les mentions suivantes : « Les tabourins suyces du roy... Ung joueur de cor estant au roy... Ung autre tabourin... : » plusieurs ménestrels et tabourins de la ville de Lyon : les « filles de la court » (6 écus couronne).

Dans le compte de trésorerie d'octobre-décembre 1496 (*Tit.* Orléans, 991), nous relevons les dépenses suivantes : Pour menus plaisirs à Lyon, 87 livres, 107 livres, 23 livres. Parmi les *Dons et Récompenses* : Jeannot Bidard, dit le More, homme d'armes de la compagnie Ligny, arrive de Naples à Lyon ; le duc l'envoie au roi pour lui porter les nouvelles. *Le Poullalier* envoie au duc une *tirasse*, pour chasser aux grives. Claude de Louvain (ou Louan), aumônier, donne, au nom du duc d'Orléans, 7 livres 5 sous « a un prestre, qui a baptisé l'enfant de Jehan de Paris, paintre du Roy, et a la fenme qui porta ledit enffant que mondit seigneur taint sus font; a chascun deux escuz au soleil, vallant ladite somme de VII l.

La morale du traité de Verceil fut de rendre à M. et Mme de Bourbon et au duc d'Orléans une influence très considérable. Le duc de Bourbon semblait plus régent qu'au temps de sa régence[1]. Le roi se montrait froissé de voir Ludovic éluder cavalièrement les principales clauses du traité et agir en adversaire plutôt qu'en allié. Le roi de Naples conservait à sa solde trois *carraques* de Ludovic; Charles VIII n'obtenait pas les deux galères promises et, avec de l'argent, ne pouvait rien se faire donner à Gênes. Ludovic continuait, pourtant, à protester de son dévouement, et se plaignait à son tour. En vain, Commines et le médecin Théodore de Pavie[2] insistaient près de lui : le comte François Sforza, donné en otage conformément au traité de Verceil, avec un autre Milanais, s'en mêlait aussi[3]... François Sforza était conduit, comme un prisonnier de guerre, à la suite de la cour, sous bonne garde; Ludovic trouva cela mauvais, et répliqua en priant qu'on laissât à son cousin une certaine liberté, « avec les moyens de rester à Lyon sans trop d'ennui et d'incommodité »[4]. De son côté, Charles VIII réclamait vainement les otages spéciaux garantis par le traité de Verceil, pour assurer la fidélité de Gênes et les paiements dus à Louis d'Orléans. Le 24 janvier 1496, Ludovic écrit que, selon les prévisions, Adorno a refusé de donner son fils et que Luc Spinola s'est dérobé aussi; Ludovic

v s. t. » : un don de 36 s. à un pauvre archer blessé; une dépense secrète de 72 sous, dont le duc n'a pas à rendre compte.

1) Le poète italien Nagonius chanta cette influence en termes très lyriques (lat. 8133) : « El duca de Borbon governava quasi la Franza », dit une note italienne de 1495 (ital. 1441). Seul, Louis d'Orléans ne semblait pas hostile à Saint-Malo : MM. de Bourbon, de Gié, de Graville voulaient profiter de son impopularité pour le faire disparaître. La reine appuyait Graville (Perret, *Notice... sur L. Malet de Graville*, pièces nos 16, 17).

2) Appelé « messire Théodore » dans la lettre du 17 décembre 1495, publiée par M. Kervyn de Lettenhove, *Lettres et Négociations...*, II, 240.

3) *Id.*, p. 241.

4) *Id.*, p. 242.

promet de continuer ses bons offices près des Génois[1], mais il ne manifeste aucun souci d'envoyer les otages ou de donner les sûretés promises au duc d'Orléans.

Charles VIII n'accepte ni les réclamations ni les faux-fuyants de Ludovic; il lui écrit qu'il va remettre François Sforza au duc, comme garantie des 50,000 ducats. Ludovic répond en protestant et en distinguant : selon lui, son cousin François est un otage « général », qui ne peut point garantir des obligations spéciales, il paraît blessant que « ce comte » devienne le gage d'un versement d'écus[2]. Ludovic se plaint aussi que le duc d'Orléans retarde la restitution des biens confisqués à des Milanais, en Astesan. Le roi écrit qu'il ordonne à Louis de traiter « gracieusement les otages » et de rendre les biens[3], mais Louis ne veut se dessaisir des otages que contre le versement des 50,000 ducats.

Tout ce qui concerne Asti présente un caractère irritant : le roi avait laissé là, avec ses instructions particulières[4], le grand adversaire du duc de Milan, Trivulce, institué lieutenant général du duc d'Orléans. Trivulce était redoutable à tous les titres : il possédait notamment, de l'autre côté du Milanais, sur la frontière suisse, le fief de Musocco, et on lui prêtait le projet de s'y rendre pour négocier avec les Suisses contre le Milanais. Il est certain qu'il entretint toujours des rapports amicaux avec les cantons suisses, et qu'avec les Suisses à Musocco, à Asti avec des troupes françaises, il tenait le duc de Milan dans une sorte

1) Il invoque les souvenirs de Gié, de M. d'Argenton et du président de Paris (Ganay), comme témoins des difficultés soulevées à ce sujet (Kervyn de Lettenhove, t. III, p. 105).

2) 1er février (*id.*, 106).

3) Lyon, 17 janvier (Arch. de Milan). Il semble que Louis avait fait vendre au moins quelques-uns de ces biens, en partant d'Asti.

4) Fr. 25717, 174. Lyon, 28 janvier 1495-96; paiement d'un messager envoyé à Asti pour mander Trivulce près du roi, avant le retour de Charles VIII en France, et d'un autre envoyé à Venise.

d'étau. Ludovic chercha à s'entendre avec lui, à se réconcilier, à le conquérir, mais bien inutilement[1]. Asti, par le fait, tendait, de plus en plus, à devenir le véritable quartier général de la France en Italie, tellement que le roi pressentit le duc d'Orléans sur un nouveau projet de cession, non plus à Ludovic Sforza cette fois, mais à la couronne de France. Il lui offrait, en échange, des domaines situés en France[2].

Les deux premiers mois de l'année 1496 se passèrent à Lyon, en négociations diverses, sans grand résultat. Pendant ce temps, Ferdinand de Naples signait avec les Vénitiens le traité du 21 janvier 1496, qui mettait à sa disposition leur flotte, le marquis de Mantoue et des forces importantes. La nouvelle armée de la Ligue, soutenue par le pape, acclamée par toute l'Italie, s'ébranla vers la fin de février.

Du côté de Pise, se produisaient bien d'autres incidents. Malgré l'ordre formel et réitéré du roi de rendre Pise, Sarzana, Sarzanella, Pietra-Santa, aux Florentins, restés ses seuls alliés, et dont il tirait beaucoup d'argent, les capitaines refusaient d'obéir. Robert de Balsac, seigneur d'Entragues, qui occupait le poste le plus important, le commandement de Pise, donna le signal de la désobéissance[3]. Entragues, attaché en dernier lieu à la fortune du duc d'Orléans, était un de ses chambellans[4]; naturellement, on trouva de suite à la cour

1) Rosmini, t. II, p. 222.

2) Note sur la situation en 1496 (ital. 1441 : *Diarii di Sanuto*, I, c. 19).

3) V. Cherrier, *Histoire de Charles VIII*. Le 10 janvier, le duc de Bourbon écrit formellement aux Florentins qu'on tiendra l'engagement de leur restituer les forteresses (Arch. de Florence, *Atti publici*, *Cartapenze*, t. VI : communication de MM. Gorrini et P° Santini).

4) Robert de Balsac, seigneur des baronnies d'Entragues et de Jays, avait été envoyé en ambassade par Louis d'Orléans (*Catal. Joursanvault*, 444), qui l'appréciait fort. Les ms. fr. 26106 et 26107 contiennent de nombreuses preuves de son énergie administrative. Son plus grand titre de faveur était de tenir à M. de Graville, qui avait épousé Marie de Balsac d'Entragues (Leroux de Lincy, *Vie d'Anne de Bretagne*, t. II. p. 115).

des personnes pour répandre le bruit d'une intrigue du duc d'Orléans. Il n'en était rien, pourtant; jamais le duc d'Orléans n'avait cessé de préconiser l'alliance florentine, à laquelle il se montrait fidèle. La nouvelle attitude du roi, hostile, ou, du moins, très ferme à l'égard de Ludovic, très pacifique pour le reste, attestait l'influence de MM. de Bourbon et d'Orléans, et l'évacuation de Pise marquait le point le plus essentiel de cette politique. Nous ne voyons donc pas par quels motifs Louis d'Orléans aurait encouragé D'Entragues dans une voie de désobéissance, où, lui-même, en de plus graves circonstances, avait si énergiquement refusé d'entrer. Sans doute, Entragues se conformait à des suggestions plus personnelles, et, en tout cas, il ne pouvait compromettre, par sa conduite, que son chef immédiat, Louis de Luxembourg, comte de Ligny, capitaine général des lieux occupés, qui ne le désavouait pas. Au reste, le caractère d'Entragues n'était point de nature à inspirer une grande confiance. Sorte d'aventurier, plein d'une ambition ardente, il avait jusque-là vécu d'intrigues et de variations; sous le règne de Louis XII, il montra, dans le poste de sénéchal d'Agenais, une activité inquiète. La fortune de sa famille continua à croître par les procédés les plus douteux : son fils s'enrichit en enlevant une fille de l'amiral de Graville et devint, grâce à ce bruyant scandale, seigneur de Malesherbes et autres lieux; son petit-fils épousa Marie Touchet, la maîtresse de Charles IX, et de ce mariage naquit la fameuse Henriette d'Entragues, qui couronna les exploits de sa maison par son rôle près du roi Henri IV.....

Revenons à Amboise, avec Charles VIII, au commencement de mars 1496. Louis d'Orléans profita du retour de la cour pour aller à Blois[1] et à Orléans. Il y emmena sa femme Jeanne, vis-à-vis de laquelle il conservait l'attitude la plus correcte. Il

1) De Blois, il écrit deux fois au roi (*Tit.* Orléans, XIV, 977, 978).

se montra plusieurs fois avec elle, notamment à un grand dîner que donna le roi, au château d'Amboise; à cette occasion, le duc et la duchesse d'Orléans passèrent même, côte à côte, plusieurs jours chez le roi[1]. Louis profita de ce répit pour mettre ordre à ses affaires, qui en avaient un peu besoin[2], et liquider les frais de l'expédition. Plus exact que le roi qui mourut sans régler ses comptes de 1495[3], il arrêta, dès le 10 mars, les comptes de l'année précédente[4]. Il avait touché, au mois de décembre seulement, la seconde partie de sa pension, c'est-à-dire 22,000 livres[5]. Les derniers événements avaient accru les charges ordinaires de sa maison : il trouvait de grosses dettes à rembourser, des intérêts d'emprunt assez lourds à servir; pendant le trimestre de juillet-septembre 1495, ses dépenses de trésorerie, réduites à 1,000 livres pendant le trimestre suivant, s'étaient élevées à 4,000. Le chiffre des pensions annuelles se montait maintenant à 14,761 livres par an[6].

Pour le reste, Louis ne pouvait que reprendre ses habitudes[7].

1) *Jeanne de France*, p. 240.

2) V. les minutes de la Chambre des comptes, KK 902.

3) Fr. 2926, f[os] 71 et suiv.

4) Blois, 10 mars (*Tit.* Orléans, XIV, 958, 962, 965).

5) Fr. 20379, p. 59. Il poursuit le paiement de la rançon de Fregosino (*Catal. Joursanvault*, 445).

6) *Tit.* Orléans, 955-965.

7) D'après le rôle des gages d'avril-juin 1496 (*Tit.* Orléans, XIV, 970), la maison ducale se composait alors de dix-huit chambellans, sept payés à raison de 90 l., les autres 60, Georges de Sully 45; les sept premiers étaient Montfort, Montmorency, Jean de Louan, du Coudray, Theyray, Champdeniers, Pierre Du Puy; les autres Gilbert Bertrand, Louis Picart, Noel Dehan, Joachim Brachet, M. du Mesny, Nicolas de Louvain (ou de Louan), Jean Hébert, Jacques de Pra, Jean de Brilhac, Charles le Vanneur, Sully; quatre maîtres d'hôtel, à 60 liv., et deux à 90 (G. des Ormes et Alexandre Malabaila); huit écuyers d'écurie, dont Jean Guibé, Louis de Hédouville, Jean de la Lande, François de Guierlay, à 45 liv.; dix panetiers à 45 liv., dont Henri de Rohan, Jacques de Dinteville, François du Refuge, Lancelot du Lac; trois échansons au même prix, dont Raoulet du Refuge; trois écuyers tranchants au même prix, dont *Giresme de Malebayle* (Jérôme Malabaila);

A Orléans comme à Blois, il ne trouva rien de bien changé. On avait paisiblement célébré, le 8 janvier, l'anniversaire de Charles d'Orléans[1]. Les Orléanais avaient érigé une statue à saint Michel, sur la tour de leur « Gros-Horloge »[2]. Le chancelier et le conseil du duc venaient d'opérer dans la forêt d'Orléans une grande tournée d'inspection[3]. On accensa quelques arpents de bois à deux individus qui se chargèrent de nettoyer un étang. Le duc fit vendre, pour 60 sous chaque, soixante-sept tonneaux de vin restés en compte[4]. C'est probablement vers cette époque qu'il signa une ordonnance, délibérée et enregistrée en la Chambre des comptes de Blois, pour réprimer les négligences et les malversations des officiers d'Asti.

Cette ordonnance prescrit[5] que, chaque mardi et vendredi, le lieutenant général d'Asti tiendra, à heure fixe, dans la citadelle, une réunion plénière des officiers ducaux, où tout citoyen pourra déposer ses plaintes.

En matière criminelle, il arrivait souvent que les officiers

quatre gens de finance; les gens d'église et médecins, savoir le protonotaire de Prié, payé 45 l., le protonotaire de Louvain (Louan), 30 liv., mess. Guy Saslles, 45 l.; Jean Chalocin, 11 l. 5 s.; Jean Burgensis et Salomon de Bombelles, 75 l. chacun; Jean Thomas, 37 l., Jacques *le sirurgien*, 15 l.; cinq secrétaires, Jean Cotereau, Jean de Vaulx, à 45 et 30 l., Jean Hervouet (Hervoët), 30 l.; Jean le Houdoyer, Ch. Seran, à 15 liv.; trois écuyers de cuisine et un apothicaire, à 30 l.; douze valets de chambre, à 22 l. (Jean Montdoulcet seul à 30); cinq sommeliers de paneterie, sept d'échansonnerie, treize *queux* (dont Courcoul), trois saulciers, deux fruitiers, six maréchaux des logis; les fauconniers, Ruscigny, à 45 l., Jacques Antoine, à 36, et sept autres, à 30 liv.; quatre huissiers, huit hérauts et chevaucheurs, quatre valets d'étable, sept charretiers, six fourriers; onze chantres, dont un à 45 l., et dix à 30 liv.; soit, pour les gages d'officiers de la maison, une dépense totale de 5,720 liv. Le compte est établi et signé par Jacques de Chambray (le seigneur de Thevray).

1) Bibl. de Blois.
2) Lemaire, *Antiquitez...*, p. 509.
3) *Tit.* Du Refuge, 61.
4) KK 902, f°s 28 v°, 30.
5) KK 897, f°s 262 v°, 255.

ducaux remîssent leur peine à des condamnés, pour motif d'indigence, ou simplement pour corriger le jugement. Le condamné s'en tirait par une pétition adressée au juge d'appel; ou même, sans pétition, l'insolvabilité, l'absence suffisaient pour une remise d'office par le trésorier. La Chambre des Comptes de Blois, chargée de vérifier les non-valeurs, se trouvait en présence de simples notes, impossibles à contrôler, ce qui lui paraissait un abus surprenant. En matière criminelle, d'ailleurs, l'indigence n'empêche pas l'application des peines corporelles, pour lesquelles « tout le monde est riche ». Le duc rappelait donc que la justice devait, avant tout, suivre son cours, et qu'on ne pouvait admettre une soi-disant réformation des jugements par un service de trésorerie, qui avait trouvé là un moyen bien simple de colorer ses négligences. Il défend, à l'avenir, toute transaction pour un crime ou délit frappé, par la loi ou les statuts, d'une pure peine pécuniaire de cinquante ducats, et pour tout crime ou délit entraînant une pénalité corporelle, quel que fût le chiffre de l'amende : dans ces matières, le duc se réservait personnellement l'exercice du droit de grâce ou de composition, et déclarait tout acte contraire radicalement nul.

Pour les délits ne rentrant pas dans les catégories précédentes, le conseil ducal statuerait tous les mardis et vendredis, en séance publique, à la citadelle.

Le conseil ducal se composait du juge des impôts (*judex renarum*), des avocats ducaux, du référendaire, du trésorier, et des procureurs ducaux; il statuait, en dernier ressort, sur les compositions, à la majorité des voix, le juge compétent entendu, avant ou après jugement. Procès-verbal de la décision serait régulièrement dressé, mentionnant le chiffre arrêté et le vote nominatif de chacun des membres du conseil.

Le duc supprimait, en matière pénale, l'emploi des circons-

tances aggravantes ou atténuantes. Il recommandait d'appliquer nettement la loi aux crimes avérés, et, en l'absence de preuves suffisantes, une ordonnance de non-lieu, plutôt qu'une demi-poursuite mitigée à tout hasard par des circonstances atténuantes.

Quant à la perception des amendes, le trésorier devra tenir, comme pour toute autre recette, des registres réguliers et clairs, et délivrer des quittances nettes, sans aucune retenue sous aucun prétexte.

Un jour par semaine sera consacré aux recettes par le trésorier, assisté tout ce jour du référendaire (ou son délégué), qui devra viser le registre.

Tout ordonnancement de dépenses devra faire l'objet d'une décision spéciale du conseil, motivée ; il sera motivé lui-même et signé, à la fois, du trésorier et du référendaire.

Le trésorier est responsable du montant des quittances délivrées, dont il doit produire le compte. Chaque fois qu'une condamnation n'aura pas encore été exécutée, il inscrira expressément, à la date de l'enregistrement, le motif du retard.

L'ordonnance enfin prescrit l'ouverture d'un registre à part, sous la responsabilité du trésorier et le contrôle du référendaire, pour l'enregistrement des contrats sous forme résolutoire. Il paraît que, pour se soustraire aux droits d'enregistrement, les contribuables avaient pris l'habitude d'insérer dans les actes une clause résolutoire, qui suspendait la perception de l'impôt. Quelque temps s'écoulait, le contrat devenait ferme ; mais le receveur de l'enregistrement l'avait perdu de vue, ou bien il ignorait même que, pour un motif ou pour un autre, la clause de résolution eût cessé d'exister, et l'impôt échappait. La tenue d'un registre spécial devait tarir cette source de fraudes.

L'ordonnance était rédigée en latin, suivant l'usage de la chancellerie d'Asti [1].

Tel est cet intéressant texte de loi, tout empreint des idées personnelles du duc d'Orléans, idées que nous lui verrons développer et appliquer sans cesse dans le cours de son règne : ordre absolu et rigoureux dans la comptabilité et les finances ; vigueur dans l'administration de la justice. Louis estimait que la justice devait frapper rarement s'il le fallait, mais frapper fort et sans rémission.

Il est aussi un point important qu'il faut dégager de cette ordonnance ; c'est l'institution de séances publiques du conseil, régulièrement tenues, où n'importe qui pouvait se présenter et faire entendre ses doléances, justifiées ou non. Sur le trône, Louis XII continua à considérer cette pratique, comme l'antidote indispensable de l'exercice du pouvoir hors de France. Jean d'Auton rapporte qu'en 1502, son premier soin, en arrivant à Gênes, fut d'établir un tribunal temporaire de ce genre pour recevoir les réclamations des citoyens.

Quant aux difficultés dans le marquisat de Ceva, elles semblaient en voie d'apaisement, grâce à l'abandon officiellement consenti par Ludovic dans le traité de Verceil, grâce surtout à l'énergie rude qu'on connaissait à Trivulce. Le pape, pourtant, trouva le moyen d'être désagréable au duc d'Orléans, en conférant à Raphael de Ceva, l'un des marquis, l'évêché d'Asti, vacant par la mort de Scipion Damiani.

Hector de Montenart profita du traité de Verceil pour arrondir les domaines de Montbasiglia, qu'il s'était fait donner en 1475, après confiscation sur Jean-François de Ceva-Montbasiglia ; il acquit les droits litigieux de prétendus copropriétaires et les droits des coseigneurs de Saint-Michel, Rolandin,

1) KK 897, f°s 252 v° et suiv.

Jean et Galéas de Ceva[1]. Nous avons dit, précédemment, avec quelle énergie il avait servi les intérêts de Rolandin contre son cousin André, pour les affaires de Saint-Michel. Nous devons déclarer que la spéculation nouvelle de Montenart, pour grossir un bien dont l'origine n'était déjà pas très pure, parut fort suspecte et encourut un blâme général[2]. André de Ceva n'était pourtant pas intéressant : sa brutalité confinait à la folie furieuse. Un jour, en octobre 1497, il s'emporta si rudement contre un bouvier du domaine de Castellain, qu'après l'avoir frappé il tira sur lui un coup de pertuisane et le blessa grièvement au bras. Antoine de Ceva, son neveu, accourut à l'instant, à la tête d'une troupe de serviteurs, et demanda violemment à son oncle comment il pouvait traiter ainsi un homme, surtout dans une propriété qu'il ne possédait que par indivision (avec son frère Georges de Ceva et lui, Antoine). L'oncle, écumant de rage, défie Antoine d'approcher, et le menace de le traiter comme le bouvier. La dispute s'échauffe : pendant qu'André brandit furieusement sa pertuisane, Antoine fond sur lui. Toute la troupe de serviteurs en fait autant. On terrasse André comme une bête fauve, on le frappe avec une telle rage, qu'on le laisse pour mort et qu'il expire une heure après. Ainsi périt l'ancien allié de Ludovic, par les mains de ses gens et de sa famille...

Si l'administration d'Asti avait été aussi mal intentionnée à l'égard des Ceva qu'on le prétendait, elle trouvait là une bonne occasion de leur nuire. Une instruction judiciaire s'ouvrit en effet : Antoine de Ceva et deux de ses serviteurs eurent à comparaître devant les magistrats d'Asti, sous l'inculpation de meurtre. Mais les circonstances excusaient suffisamment le crime : Antoine et ses deux complices jouissaient d'une réputa-

1) KK 897, 260 v .
2) Jean d'Auton, t. II.

tion intacte. Avant la fin de l'instruction, ils obtinrent des lettres de grâce, motivées par leur bonne conduite antérieure [1].

Cependant, Charles VIII, après un assez long séjour à Tours, repartit pour Lyon, sans vouloir passer par Paris, dont il ne pouvait pardonner les critiques et le refus de subsides [2]. Les mauvaises nouvelles de Naples lui causaient une émotion douloureuse, humiliante, et peu à peu, la nécessité d'une nouvelle campagne se faisait jour.

Quant à Ludovic, depuis que les Vénitiens s'étaient brouillés avec lui et avaient dirigé tout droit leurs forces sur Naples, depuis qu'il sentait Trivulce attaché à ses flancs et le duc d'Orléans influent en France, il avait perdu tout repos; sa vie s'écoulait dans une perpétuelle alarme. Il se retournait encore vers Venise : dès le 8 avril 1496, il appelait l'attention du Sénat sur le retour (non encore effectué) de Charles VIII à Lyon, sur ses préparatifs, ses projets : au nom des intérêts communs de l'Italie, il réclamait des contingents vénitiens, pour occuper fortement sa frontière de l'ouest, Novare spécialement et Alexandrie. Le Sénat se montra plus calme, et même hésitant. Il répondit, à la fin, par quelques paroles réconfortantes et par la promesse d'envoyer, le cas échéant, plus de troupes que l'année précédente [3]. Une promesse ne suffisait pas à calmer Ludovic, qui passa le mois entier dans une sorte d'affolement.

Le 18 avril, il affirmait encore à Venise, avec certitude, la présence de Charles VIII à Lyon depuis le 28 mars, pour y faire « d'innombrables recrues [4] ». Les renseignements particuliers, recueillis par le Sénat de différents côtés, contre-

1) JJ 231, no 251.
2) Nic. Gilles.
3) Sanudo, c. 98.
4) C. 115.

dirent bientôt les exagérations que l'effroi dictait à Ludovic. Le roi se trouvait à Tours, et rien n'était encore moins certain que son départ; quant à ses armements, ils ne semblaient pas fort actifs. Il venait de disgracier Ligny comme responsable de la conduite coupable d'Entragues : le duc d'Orléans se trouvait à la cour[1].

Malgré tout, Ludovic continua ses préparatifs avec une activité fébrile; il fit augmenter les fortifications d'Alexandrie et de Novare[2]. Il insista encore pour l'envoi immédiat par les Vénitiens de quatre cents lances et de 100,000 ducats[3].

Charles VIII, effectivement, manifestait contre lui les plus mauvais sentiments; le roi semblait outré. Ludovic était vivement entré, comme Venise, dans la ligue générale qui s'organisait contre la France, avec le pape, l'empereur[4], l'Espagne. l'Angleterre[5], et qui suspendait sur l'Europe entière la menace d'une conflagration imminente. Charles VIII reconnaissait ses erreurs passées, et maintenant, s'il entamait une campagne, il voulait commencer par emporter Gênes et Milan. Comme c'était l'avis du roi, tout bon courtisan abondait dans ces vues, Commines par dessus les autres; suivant lui, Ludovic n'était qu'un misérable; emporter Milan, c'était prendre la clef de Naples... La rumeur, parvenue aux oreilles de Ludovic, restait encore à l'état de rumeur; cependant, on s'accordait, dès le 14 avril, à reconnaître le duc d'Orléans comme le chef

1) C. 118.
2) C. 120.
3) 30 avril (Sanudo, c. 136).
4) Nous donnons, pour plus de clarté, le titre d'*Empereur* à Maximilien, bien que, n'étant pas encore couronné, il portât seulement celui de *Roi des Romains*.
5) Bergenroth, *Calendar of Letters... in the Archives at Simancas and Elsewhere, Henry VII*, I, 83, 88, 94, 97, 117, 125; Rymer, V, p. IV, p. 107; ms. Moreau 708, 185 : Lünig, etc. : fr. 25717, 178; Champollion-Figeac, *Lettres de rois...*, II, 505 : Sanudo, c. 152 et s.

futur de l'expédition. Trivulce, revenu en France, recevait l'ordre de Saint-Michel, et repartait pour Asti, où il arriva au commencement de mai. En dépit des traités, Ludovic n'avait pas hésité à lui déclarer implicitement la guerre; par une proclamation du mois de mars, il interdisait même l'entrée du territoire milanais à toute personne au service ou de la suite de Trivulce... Dès qu'il vit revenir « Jean-Jacques », il eut peur et se hâta d'envoyer d'humbles excuses.

Trivulce y riposta brièvement. Sa vraie réponse fut de mettre Asti et Ceva[1] en état de défense, d'élever des redoutes, de réparer bastions et barrières[2]... Cette fois, le gouvernement français ne dédaigna plus de s'entendre avec le marquis de Mantoue, et l'on eut ce curieux spectacle de voir le Sénat de Venise obligé d'interdire à son généralissime un voyage en France[3].

Ainsi acculé à la nécessité d'une nouvelle guerre par des menaces évidentes, Charles VIII revint à Lyon, reprendre décidément ses préparatifs[4]. Étienne de Vesc et Saint-Malo se retrouvèrent au rendez-vous... On n'y retrouva pas l'enthousiasme exubérant de 1494... Saint-Malo, si hésitant jadis, hésitait encore davantage. Naturellement, on le traitait de « vendu ». Il possédait le chapeau rouge, il connaissait maintenant l'Italie, ses risques, l'effet produit par l'expédition; il voyait la France atteinte dans sa prospérité[5], le roi obligé de braver une impopularité écrasante, pour décider un nouvel emprunt près des villes[6]. N'était-ce pas assez?

1) *Diarii di Sanuto*, I, c. 184.
2) Rosmini, *Vie de J.-J. Trivulce*, II, 235 et suiv.
3) Arch. de Venise, *Secreto*, 35, p. 182.
4) Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 159.
5) Lettre citée de Georges d'Amboise, du 2 mars 1495-96.
6) Portef. Fontanieu : lettre aux habitants de Troyes, publ. par M. Stein, *ouvr. cité*.

Louis d'Orléans accompagnait le roi [1], et nous le trouvons à Lyon, en parfaite communion d'idées avec les visées belliqueuses contre Ludovic. Toute sa conduite en témoigne.

Il [2] pensionne Antoine de Bessay, le bailli de Dijon, chargé des rapports avec les Suisses ; il reçoit et agrée les visites de deux gentilshommes milanais qui viennent offrir leurs services, d'un trompette italien. Il lui arrive de Lombardie des lettres, auxquelles il répond en diligence. Pour aider Charles VIII dans ses difficultés financières, « pour faire plaisir au roi », il avait négocié, dès le commencement de l'année, avec des banques lyonnaises, un emprunt considérable, moyennant des frais de courtage et de gros intérêts ; il en avança au roi le montant, pour partie duquel il reçut assignation de 44,100 livres tournois sur la trésorerie de Bretagne, et un bon de premier à compte au 1er novembre 1496. Personnellement, il se tint prêt à partir ; il va, avec Saint-Malo, inspecter la fonderie de canons de Lyon, et donne un bon pourboire aux ouvriers ; il se commande un harnais de guerre tout blanc et en donne un autre à l'un de ses hommes, il fait venir à Lyon les *hocquetons* des archers de sa garde : il écrit à MM. de Thevray, de la Rocheguyon, d'Aubijoux, de Miolans ; il réclame par exprès la présence du sire de Vatan, il envoie à Rouen prier Georges d'Amboise et les gentilshommes de sa maison d'arriver en diligence, « pour ce qu'il entendoit aller de là les mons ». Il s'astreint à une telle économie que, trouvant les prix de Lyon trop élevés, il décide la mise en adjudication au rabais de la fourniture de boucherie de sa maison, et mande, à ses frais, deux marchands de

1) Nous le trouvons à Lyon, avec Cotereau, le 20 mai (*Tit.* Orléans, 969 : KK 897, 245), les 16 et 21 juin (KK 897, fos 238 vo, 240, 242 vo), et en juillet (*id.*, 265 vo), et le 6 septembre (*Tit.* Orléans, 971).

2) Comptes de cette époque (*Tit.* Orléans, XIV et XV, nos 973, 997).

Blois pour y prendre part. Par ses ordres, son trésorier vient à Lyon, avec un cheval portant tout l'argent disponible, conférer « du voyage qu'il vouloit et avoit entencion de faire en Ast. » Toute son attention se porte sur Asti. A un moment, où le bruit court que Ludovic va venir assiéger Asti, on met à la disposition d'Hector de Montenart l'artillerie laissée par le roi à Exilles. Louis envoie trois ou quatre fois à Asti, « pour ses grans affaires », son secrétaire Hervoet. Il écrit à Robinet de Framezelles, déjà rendu à Villanuova d'Asti; il mande au chevalier de Louan de partir pour Asti en diligence, avec toute sa compagnie. Bref, il agissait comme s'il devait prendre une grande part à la guerre; mais déjà les influences changeaient près du roi, à la faveur des événements. Et les événements marchaient....

Venise luttait en vain contre son généralissime : le Sénat eut beau pousser la précaution, l'impertinence, jusqu'à faire arrêter à la frontière un gentilhomme qui reconduisait en France Claire de Gonzague, comtesse de Montpensier [1], il apprit un jour que le marquis de Mantoue avait formellement traité avec la France, et ne put que le destituer tardivement [2].

Ludovic, depuis le mois de février, s'agitait, de son côté, pour arracher à la France le concours des Suisses, auxquels il offrit, avec mille protestations d'amitié, une augmentation de pension de 200 ducats d'or [3]. « Messeigneurs de Berne » et de Lucerne acceptèrent aussitôt ces ducats sonnants, sans prendre aucun engagement. L'envoyé milanais attendait les séances de la diète avec perplexité [4]. Bientôt, en guise de ré-

1) A. de Venise, *Secreto*, 36, 125 (11 avril 1497).
2) *Id.*, 137 v° (23 juin 1497).
3) Chmel, *Notizenblatt*, 1856, n° 78.
4) Chmel, n° 79 (19 mars).

ponse, le fougueux évêque de Sion envoya ses hommes ravager la vallée d'Ossola. Maximilien, aussitôt, de protester par une lettre au pape. Ludovic prit son parti plus pratiquement; il provoqua une sorte d'arbitrage, qui le condamna à payer 3100 florins du Rhin [1]. Pendant ce temps, Charles VIII, le 16 mai, le somma de restituer les galères stipulées au traité de Verceil et qu'il retenait encore [2].

Ludovic, dans son effroi, prit aussi une précaution singulière. Personne n'était infatué comme lui de ses aïeux; il ne lui suffisait pas de descendre de Vénus, il lui fallait pouvoir se dire le maître légitime de Milan. Or, il existait, soigneusement renfermé dans les arcanes les plus secrètes des Archives de Pavie, un testament de Jean Galéas Visconti, le beau-père de Louis Ier d'Orléans, qui confirmait les prétentions du duc d'Orléans, conformément au contrat de mariage de Valentine Visconti. Ce testament disparut subitement des Archives, et, en revanche, on découvrit une donation de Philippe-Marie Visconti, le dernier des Visconti, à François Sforza [3].

Dès l'arrivée de Charles VIII à Lyon, tout se prépara pour la guerre immédiate. Le conseil se réunissait sans cesse : Antoine-Marie de San Severino, qui représentait Ludovic, reçut son congé. Le cardinal de la Rovère jurait sur sa tête qu'avec deux mille Suisses et des approvisionnements à Asti, il se

1) Chmel, nos 80, 81 (11 mai et 28 mai).

2) Arch de Milan.

3) V. Daniele Giampietro, dans l'*Arch. st. Lomb.*, 1876, p. 640-651 : le très curieux travail de M. Pietro Ghinzoni, *id.*, 1882, p. 335 : Faucon, *Le Mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti.* — Ludovic, le 6 juin 1498, recommande aux magistrats de Pavie Tristan Calcho et Bernardin Corio, « domesticos nostros », qui vont travailler à la bibliothèque pour écrire une histoire de Milan. Ludovic ordonne de leur ouvrir la bibliothèque et de leur laisser emporter, dans la bibliothèque ou dans les archives, tout ce dont ils auront besoin (C. Morbio, *Francia ed Italia*, p. 49).

chargeait de conquérir toute la rivière de Gênes[1]. Après être retourné, le 27 avril, à Amboise, où il laissa la reine qui commençait une nouvelle grossesse, le roi revint le 10 mai[2]. Sans l'attendre, on annonçait déjà le prochain départ du duc d'Orléans pour Asti, avec de l'argent, pendant que le roi marcherait sur Gênes par la Corniche.

Le duc d'Orléans, pourtant, sentant les événements lui échapper encore, commençait à se tenir à l'écart : le plan de campagne sur Gênes, suggéré par le cardinal de la Rovère, déroutait ses vues sur Milan : d'ailleurs, il ne se portait pas bien. Le 12 mai, il rentra à Lyon, mieux disposé. Le 14, en recevant les ambassadeurs florentins, chauds partisans de l'expédition, il ne marqua pas de mauvais vouloir : il objecta seulement qu'on allait un peu vite, qu'on manquait de vivres, de fourrages[3].

Le 16 mai, une réunion solennelle du conseil du roi décida définitivement une nouvelle expédition immédiate, par mer et par terre, qui débuterait, non pas par Milan, mais par Gênes, et que le roi commanderait en personne. Vainement, l'amiral de Graville et ses amis recommencèrent leurs protestations de jadis; Charles VIII ordonna. On forma donc une nouvelle commission spéciale des affaires d'Italie, comprenant, cette fois, MM. de Bourbon et d'Orléans, Saint-Malo, le chancelier, Louis et Georges d'Amboise, d'Urfé, et Étienne de Vesc. Décidément ce dernier paraissait prendre la succession de Saint-Malo dans la faveur royale[4], et l'astre du duc d'Orléans pâlissait; il n'était plus question de donner au duc le commandement de l'armée française, on le ramenait au rang de simple

1) Desjardins, I, 662 : Sanuto, c. 184.
2) *Diarii di Sanuto*, I, 138, 184.
3) Desjardins, 659, 662, 663.
4) Desjardins, 664-669 : Guichardin, XIX, 20.

capitaine : Trivulce joignait le titre de lieutenant général du roi à celui de lieutenant du duc d'Orléans[1]. Cette nouvelle expédition avait lieu d'accord avec Florence, à laquelle on commença par demander de l'argent, pour la solde des Suisses à la fin du mois.

Louis d'Orléans ne se mêla pas de discuter avec le roi, redevenu, comme deux ans auparavant, tout à fait personnel et intraitable[2]. Il déclara, au conseil, qu'il refusait d'aller en Italie soutenir sa propre querelle, et qu'il ne s'y rendrait que sur les ordres formels du roi. Tout allait bien, les ambassadeurs florentins s'applaudissaient de voir les Français prendre feu. Charles VIII, le 23 mai, déclara l'heure venue de marcher, et le duc d'Orléans chargé d'ouvrir la marche. Le 25 mai, on annonce officiellement le départ de Louis dans une dizaine de jours; comme nous l'avons dit, ses préparatifs étaient faits[3]. Tout d'un coup, quarante-huit heures après, on dit que le roi Charles manifeste l'intention de retourner à Tours et à Paris, voir la reine, faire un pèlerinage... Les ambassadeurs florentins refusent d'en croire leurs oreilles : ils en réfèrent à Saint-Malo, qui dément énergiquement la rumeur; peu après, Georges d'Amboise, puis le roi lui-même la leur confirment. Charles VIII s'était épris d'une des demoiselles d'honneur de la reine[4]... Les ambassadeurs conjurèrent Louis d'Orléans de retenir le roi. Louis ne voulut pas s'en mêler : il répondit, vaguement, que le roi, sans doute, rapporterait de là-bas l'argent qui lui manquait : c'est le roi lui-

1) Guichardin.

2) Desjardins, 664,665.

3) La compagnie d'Orléans, d'un effectif de quatre-vingt seize hommes d'armes et cent quatre-vingt-dix-sept archers, fut passée en revue à Saint-Chamont le 23 juin (Clair. 239, 459).

4) Desjardins, I, 669 et s. Au jour de l'an précédent, le roi avait donné douze bracelets d'or à ces demoiselles (fr. 26104, 1121).

même qui voulait l'expédition, et il suffisait de l'entendre pour voir que rien ne l'en détournerait... Au fond, tout le conseil voyait avec consternation les caprices de Charles et la situation étrange qui en résultait : une campagne annoncée, ordonnée, voulue absolument par lui, et primée par une fantaisie d'amoureux, sans qu'aucun avis pût, en quoi que ce soit, trouver place... Le roi ordonna à M. d'Orléans, à Saint-Malo, Graville et Vesc de répondre à tout le monde qu'avant son départ il ferait expédier la solde des Suisses et des compagnies, qu'il assurerait au duc d'Orléans une bonne bande de Suisses, que M. de Bresse se chargerait de tenir les ennemis en respect, qu'enfin lui-même reviendrait à jour fixe, après son pèlerinage à saint Martin. « Tout cela, disait Charles, s'exécutera avec une célérité de chevalier plutôt que de roi. » Il tint le même langage aux ambassadeurs florentins, et leur parla, avec une grande confiance, de ses armements. Orléans allait emmener, à lui seul, près de dix mille lances, et le comte de Bresse, douze mille hommes de pied.

Le 4 juin, à la suite d'une nouvelle démarche des Florentins, Charles VIII eut avec Saint-Malo une véritable altercation : il lui reprocha violemment les retards de l'expédition. Saint-Malo ne s'en embarrassa pas beaucoup. Le roi ne partit que le 28 juin pour Tours, sans avoir rien fait, que de nombreuses parties de chasse. En dépit de ses déclarations, il y resta, et n'alla pas à Paris; son Conseil, demeuré à Lyon sans nouvelles, sans ordres, sans aucun pouvoir, ne pouvait qu'attendre [1]. Charles se borna à écrire, d'une manière générale, à Saint-Malo « d'y entendre, suivant son advis et oppinion [2] » :

1) Desjardins, 671, 673, 677, 678, 680.

2) Les dépêches de Foscari, l'ambassadeur vénitien, que nous avons citées, et la correspondance diplomatique de Ludovic, publiée par Chmel, à

mais Saint-Malo ne voulait rien entreprendre de son chef et envoya seulement au roi une note de ce qu'il fallait faire. En passant en Berry, le roi dépêcha quatre secrétaires, avec une

laquelle nous avons si souvent recouru aussi, fournissent, pour cette période, d'abondants renseignements. Nous nous bornons à en extraire les quelques notes suivantes qui peignent bien la situation ; on peut en compléter les traits par les *Recès fédéraux*, par *Die Mailändischen Feldzüge der Schweizer*, du pasteur Ildeph. Fuchs, etc. :

(*Archivio storico italiano*, t. VII, p. 727-728), 16 juin 1496. Les Suisses, sauf Berne, Schwitz et Underwald, se sont entendus avec la France. Ces trois cantons demandent à la ligue 12,000 florins (dont Berne, 7,000).

(P. 730). 18 juin 1496. Le légat fait des représentations aux cantons qui ont adhéré à la France ; il les menace d'excommunication, notamment Saint-Gall, s'ils ne se retirent.

(P. 731). 22 juin. Le duc de Milan accepte de participer aux 12,000 florins demandés. Mais le légat dit que le pape a donné ses bulles, et insinue qu'il croit avoir ainsi payé sa contribution.

(P. 734). Le roi d'Espagne n'entrera en campagne contre la France, que si les autres membres de la ligue y entrent.

(P. 735). Charles VIII fait de grands apprêts pour venir en Italie : son espoir est dans les Suisses ; ceux-ci sont très divisés.

(P. 740). Inspruck, le 28 juin 1496 (lettre du 3 juillet). Le roi des Romains montre aux ambassadeurs vénitiens un parc d'artillerie de soixante pièces, qu'il veut, dit-il, mener en Italie contre les Français.

(P. 742). D'après *ses espions*, « abbiamo dagli esploratori nostri », dit Maximilien, Charles VIII aura 300,000 écus. L'argent manque, mais les sujets emprunteront sur leurs blés pour payer ces tailles. Jusqu'à présent, le roi Charles n'a pas d'argent, ce qui l'empêche de rien entreprendre.

(P. 744-745). On annonce l'arrivée d'ambassadeurs français, le prince d'Orange, l'archevêque (*sic*) d'Albi, M. de *Castelnovo* (Castelnau). On prétend qu'ils protesteront que le roi ne veut rien faire en Italie que d'accord avec le roi des Romains. Nous avons prémuni l'Empereur contre eux. Il a répondu : « *Domini oratores, vere prudenter dicitis : ci è nota la loro pessima natura e condizione, e sempre le parole loro sono diverse dal core. Semprechè il Re di Francia ha mandato messi, abbiamo loro dato buone parole, et poi abbiamo fatto quello che ci è parso il meglio; cioè, che a Monsignor di Buzaia* (Du Bouchage) *non dessimo udienza, anzi lo licenciassimo.* » Nous lui dîmes que nous espérions qu'il ferait la même chose cette fois. Il dit : « Je ne peux, la politesse m'oblige à les entendre ; » s'il avait refusé l'audience de Du Bouchage, c'était par crainte de porter ombrage aux Vénitiens : mais maintenant que ceux-ci connaissent ses intentions, c'est différent. L'Empereur veut assurer l'Italie contre les Français, et, dans ce but, « era tra le altre cose necessario

somme d'argent, pour noliser une flotte à Toulon (à défaut de Gênes), secourir Naples, ravitailler Gaëte; il voulait qu'on fortifiât en hâte la rade de Toulon, et qu'on y employât au moins 10.000 « florins »; il ordonnait de requérir tous les navires marchands, d'interdire l'exportation du bois, et de demander une interdiction semblable à Nice et en Piémont, pour les besoins des constructions navales. On réparait à Gênes la *nau Negronne* et d'autres vaisseaux : Gié et Graville allèrent en Bretagne chercher la grande *nau Loyse*[1]. Le 22 juillet, le roi ordonna, de Tours, une levée de trois cents mari-

che alla venuta in Italia di Sua Maestà, si togliesse Asti. » Il entretient des rapports fréquents avec Milan.

(P. 750). 10 juillet. Erasme Brasca, ambassadeur de Milan, a communiqué à S. M. la réquisition de Dorizoles, ambassadeur français, et la réponse qu'il y a faite.

(P. 756). 19 juillet 1496. L'Empereur dit que Jean Cunisech est revenu de Suisse avec la conclusion de Berne, Schwitz et Underwald; tout va très bien, quoique Charles VIII ait donné pour la guerre 30,000 fr.

(P. 761). *Il santissimo proposito di S. M. di venire in Italia ad resistendum adventui Regis Gallorum.* L'Empereur a des rapports suivis avec l'Espagne, pour la libération de l'Italie et l'expulsion des Français.

(P. 768). 21 juillet. Le légat demande avant tout que l'Empereur entre en Italie.

(P. 770). Formule de la ligue : *Pro bello et pace.*

(P. 778). 26 juillet. Nouvelles de Turin, du 16 : les ambassadeurs français sont arrivés et cherchent à accaparer le duc de Savoie pour les projets français.

(P. 782). 26 juillet. L'Empereur envoie une ambassade aux Florentins (suit la teneur des instructions).

(Chmel, n° 83). 10 juillet 1496. Le pape, l'Empereur, Ferdinand et Isabelle, la République Sérénissime de Venise, le duc de Milan, se réunissent pour remercier les Bernois d'avoir dans la dernière guerre opposé d'héroïques refus aux sollicitations pressantes de secours adressées par les Français, et pour envoyer aux consuls de Berne 3,000 francs par an à répartir entre divers notables.

(*Id.*, n° 84). 11 juillet. Les mêmes ont l'honneur d'offrir aux Bernois une rente de 4,000 fr., payable à des termes bien spécifiés.

1) Châtillon-sur-Indre, 9 juillet (ms. Moreau 774, f° 4; Commines, éd. Dupont, III, 444).

niers de combat dans le diocèse de Saint-Malo, sous les ordres du capitaine Porcon[1]. On levait les vagabonds pour les envoyer sur les galères[2]. Le 27 juillet, Saint-Malo donne au roi quelques détails sur les préparatifs maritimes, sur l'équipement de la *nau Pallevoysine*, sur l'arrivée de la *nau Charente*.. Mais il n'y avait encore à Asti que quatre cents Suisses et cinq cents gens de pied, et l'on recevait de Trivulce des nouvelles détestables. Ludovic était allé à Linz voir Maximilien, avec les ambassadeurs du Pape et de Venise, et lui avait offert, pendant trois mois, 40,000 ducats par mois, pour entrer en Italie à la tête d'une forte armée allemande. Maximilien avait accepté. Ludovic voulait maintenant se faire roi d'Italie ou, du moins, roi des Lombards. L'Espagne menaçait la frontière. En Bourgogne, on n'était pas sans inquiétudes, même sur l'état moral du pays (où Maximilien essayait de fomenter une insurrection)[3]. On ajoutait que vraiment la présence du roi à Lyon dans de pareilles circonstances s'imposait. A cette lettre était annexé un billet, très réservé, du duc d'Orléans, qui insistait aussi sur le retour du roi et la nécessité de faire partir les compagnies : « Vous en ferez vostre plesir, et, de ma part, toujours me trouverés près à vous obéyr an tout et par tout[4]. » Le roi répondit à Louis que ces nouvelles lui plaisaient, parce qu'elles justifiaient la vengeance éclatante qu'il se proposait de tirer de Ludovic[5]. Néanmoins, il ne reparut pas.

Dès le début de juin, voyant tout en désarroi, le duc d'Orléans essaya de reprendre l'entreprise pour son compte et

1) Preuves de l'*Histoire de Bretagne*, III, 784; La Pilorgerie.

2) Chr. de Benoist Maillard.

3) Lettre de rémission, publiée par nous dans les *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'Auton, t. II, *Pièces annexes*.

4) Commines, éd. Dupont, III, 454; Cf. Sanuto.

5) Desjardins, 683.

de négocier, au moins, une ligue personnelle avec Florence ; il le fit sans mystère, car il chargea de ce soin l'archevêque d'Aix, ambassadeur royal[1]. Mais, au milieu de juin, on connaissait à Venise le départ du roi, la lenteur et l'incohérence des préparatifs ; on pensait que le roi emmènerait le duc d'Orléans à Tours; on savait la reine extrêmement hostile à tout projet d'expédition[2]... Aussi, en dépit des assurances

1) Une longue dépêche des Dix de liberté, de Florence, aux ambassadeurs en France (publiée par Desjardins, I, 691 et suiv.), donne le détail de cette démarche. « L'archevêque présenta, le 8 juin 1496, les lettres de créance du duc d'Orléans, qui proposait une ligue personnelle avec Florence et demandait un prêt de 40,000 ducats sous caution, ainsi que l'envoi d'ambassadeurs spéciaux près de lui-même. L'archevêque (Philippe d'Aussonvilliers) ajouta qu'Entragues proposait de remettre à Florence Ripafratta, la vieille citadelle de Pise et les deux galères disponibles à Pise, à condition que Florence obtînt du roi son pardon: les Lucquois offraient de remettre à l'ambassadeur de France en dépôt Pietrasanta et Mutrone, de s'allier avec Florence et d'arrêter ses ennemis. — Deux jours plus tard, les Dix opposèrent une fin de non recevoir; la ligue avec le roi leur semblait suffire, ils manquaient d'argent; Entragues ne leur inspirait aucune confiance, cependant ils voulaient bien parler en sa faveur. Ils consentaient de grand cœur à accréditer leurs ambassadeurs près du duc d'Orléans, dont ils se rappelaient l'amitié à Asti. — L'archevêque d'Aix parut fort dépité de cette réponse, surtout en ce qui concernait la question d'argent, et son mécontentement assez apparent laissa les Dix dans un certain malaise. Ils craignaient aussi, et non sans apparence de raison, que, sur ce refus, le duc d'Orléans ne différât fort son voyage annoncé à Asti. — Précisément, ce jour-là, on apprit la décision du Sénat de Venise, d'expédier à Pise et Faenza des troupes considérables : nouvelle qui causa dans Florence une vive rumeur. Les Dix se réunirent, et, après une longue discussion, décidèrent d'envoyer à Venise des représentants, sans en aviser l'ambassadeur de France. Cette circonstance, aussitôt connue, fit déborder le dépit de l'archevêque, qui s'emporta en paroles « étranges »; il voulait, disait-il, partir de suite et écrire à ce sujet. Les Dix redoutent un scandale, un éclat, et chargent leurs ambassadeurs en France d'y aviser immédiatement. » On disait à Florence que Ludovic le More se rapprochait de la France et voulait, de nouveau, négocier un rapprochement entre elle et Maximilien. Cette rumeur aurait dû éclairer les Florentins sur la portée réelle des propositions transmises, au nom du duc d'Orléans, par l'ambassadeur du roi.

2) Sanudo, c. 208, 237.

prodiguées par Etienne de Vesc[1], on jugea bientôt dans toute l'Italie que « les choses s'en allaient en fumée[2] » et qu'il n'y avait rien à craindre, rien à espérer. Les armements, en effet, traînèrent.

Le 13 août, Georges d'Amboise et le maréchal de Baudricourt quittèrent Lyon pour aller trouver le roi. Louis d'Orléans aurait voulu s'en aller aussi; le roi lui prescrivit de rester. Le désarroi était tel que le duc d'Orléans dut, à ce moment, démentir le bruit qu'on faisait courir d'un traité secret de Charles VIII avec Ludovic[3].

Malheureusement, depuis trois ans, le gouvernement français semblait avoir pris à tâche de troubler l'Europe : la conduite de Charles VIII tenait tout en suspens, sans rassurer personne. L'agitation était extrême à la cour de Maximilien, où les ambassadeurs de Venise, de Naples, de Milan, multipliaient leurs efforts. « Maintenant que le royaume de Naples n'a plus rien à craindre, disait Maximilien à l'ambassadeur de Venise, le 8 août 1496, je n'ai plus de motifs d'aller en Italie. Si pourtant le roi de France tentait un coup de main contre Milan, comme il y semble encore disposé, le duché courrait un grand péril, à cause du mécontentement universel de la population. Le roi de France[4], on le sait ici de source certaine, a un parti à Milan. Peut-être la seigneurie de Venise ne veut-elle pas voir le péril de son voisin. Il serait imprudent à elle, toutefois, de se fier aux Français. Profitez de la tranquillité actuelle pour faire la paix avec eux, ils ne l'observeront

1) V. sa lettre au cardinal de la Rovère, publiée par Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 161.

2) Sanudo.

3) Desjardins, 686-695. Le 29 août, Charles VIII adressa une lettre à Fabricio Colonna (Arch. de Florence, *Cartap*. VI, n° LVIII).

4) On remarquera ces expressions diplomatiques, qui tendaient à solidariser et à confondre le roi avec le duc d'Orléans.

pas : dans un an, deux ans..., à la première occasion, ils marcheront sur Milan, s'en empareront aisément et feront de même pour toute l'Italie. Le grand danger est de voir le roi de France s'entendre avec ces bêtes d'Allemands [1]. » Quant à lui, ajoutait-il, il perdrait plutôt la Bourgogne que de laisser la France s'étendre en Italie. « Pour la libération de l'Italie, dans des conditions moins essentielles, il avait déjà, dépensé près de 200,000 florins, au point de se priver quelquefois du nécessaire »... En parlant ainsi, Maximilien avait, pour ainsi dire, les larmes aux yeux. Il s'étendait encore sur les difficultés de la situation: les gouvernements italiens, eux, pouvaient s'aider de l'argent de leurs sujets; mais, en Allemagne, tout retombait sur la cassette impériale. Pourtant, il lui paraissait impossible de faire avec la France une paix solide et durable. Il parlait encore quand se présenta l'ambassadeur milanais, les mains pleines de nouvelles, pleines de preuves, suivant lui, que la France tentait un grand effort pour attaquer l'Italie [2].

Le roi d'Espagne ne parlait pas moins haut. « Prêt à envahir la France en personne », il invitait Maximilien à entrer de suite en Italie et à lui communiquer un plan d'action combinée, auquel il souscrivait d'avance [3]. Les pourparlers continuèrent ainsi, au milieu d'une extrême agitation [4].

Enfin, Maximilien se décide à paraître en Italie, mais platoniquement, sans troupes... Le 15 août, il adresse à l'ambassadeur vénitien un billet aigre-doux, en latin, pour exprimer son vif mécontentement ; les Suisses, levés par ses soins pour le compte de la Ligue, auraient déjà passé les Alpes, s'ils

1) « Queste bestie di Alemanni » (les Suisses).
2) Dépêches de Foscari, dans l'*Archivio storico italiano*, VII, 797, 798.
3) Foscari, 11 aout, p. 800.
4) Foscari, 12 août, p. 802.

n'attendaient la paye qu'ils devaient trouver à Bellinzona et qu'on a si souvent réclamée à Venise...[1]. Le 18 août, l'empereur a pénétré en Milanais; il se trouve à Tirano. Sa devise, dit-il, est : « Résistance à une invasion du roi de France! » Plus il va, plus il s'étonne, plus il s'irrite. A Tirano déjà, il trouve tout mal, il s'aperçoit qu'il joue un rôle ridicule, il déclare qu'il aurait bien pu s'arranger avec la France qui lui avait fait des offres, surtout étant données les dispositions de ces « bêtes d'Allemands[2]... Je suis venu en Italie comme un ange; si vous ne m'aidez pas et que vous me laissiez honteusement retourner en Allemagne, je reviendrai comme un diable ». Puis, spécifiant très nettement sa menace : « Si j'en croyais les Suisses, le duc de Milan ne serait plus à Milan... Croyez bien qu'on les déterminerait plus facilement à marcher contre l'Italie sans solde, que pour elle avec de l'argent, surtout pour l'état de Milan, qu'ils ont en haine. » Maximilien prononçait ces mots avec beaucoup de feu, comme un homme surexcité[3].

Sa démarche parut déchaîner l'orage. Le légat du pape affirmait que Maximilien allait tirer Asti des mains des Français[4]. Le 21 août, le roi d'Espagne annonce que ses forces sont massées à Perpignan. Le 22 et le 25, à « Morbenga » (Morbegno), l'ambassadeur espagnol et Maximilien échangent des serments de haine contre la France[5]. Enfin Maximilien traverse le lac de Côme, et il se trouve le 29 août à Côme, dans le cœur du Milanais. Il s'arrête un instant, et examine froidement la situation. La France, pour fêter sa venue (disait-il),

1) *Ibid.*, p. 804, note.
2) « Di questi bestiali Alemanni. »
3) Foscari, p. 809.
4) 19 août. Foscari, p. 811.
5) Foscari, p. 814, 815.

avait envoyé à Asti cinq cents lances et deux mille hommes de pied; elle avait garni de troupes et d'artillerie toutes ses frontières, renvoyé de Bourgogne à la frontière d'Espagne quatre cents lances qu'on avait remplacées à la frontière de Bourgogne par trois cents autres lances et huit cents hommes de pied. Elle se tenait donc sur la défensive : en revanche, on ne parlait plus de Naples, elle renonçait à toute expédition. Charles VIII devenait-il sage? ou bien le gouvernement français voulait-il tout simplement laisser les Allemands accomplir leur voyage en Italie? Maximilien admettait, sans hésiter, cette seconde hypothèse : « Milan et l'Italie entière sont toujours en péril, et peut-être, quand le péril se manifestera, ne serons-nous plus là[1] »... « Le roi de France ne cherche qu'à gagner du temps et à accroître ses forces, » disait-il au légat le 1er septembre[2]. Il déplorait la situation de l'Italie, les rivalités, plus aiguës que jamais, entre les divers États[3], l'absence des forces suisses, par défaut d'argent, tandis que cinq cents Suisses venaient d'entrer au service de la France[4]; il persistait à pronostiquer la descente prochaine d'une forte armée française en Italie[5]. Il trouvait Ludovic dans des transes, à cause de l'animosité populaire qui se déclarait, de plus en plus, dans le duché. Le fils du malheureux Jean Galéas, un petit garçon de huit ans, ne pouvait paraître dans les rues de Milan, sans qu'une sourde rumeur s'élevât autour de lui, sans que le peuple murmurât, criât même : « Le duc! le duc! » La présence de Maximilien ajouta aux peurs de Ludovic; elle pouvait déterminer une explosion, ou, en tout

1) Foscari, p. 819.
2) Foscari, p. 825.
3) *Id.*, p. 833.
4) *Id.*, p. 822.
5) *Id.*, p. 836.

cas, provoquer des démonstrations près du suzerain du Milanais... Ludovic entraîna le roi des Romains à Vigevano, en lui faisant éviter Milan[1].

Quant aux Vénitiens, un peu las des perpétuelles demandes d'argent de Maximilien et fort rassurés du côté de la France, ils se montraient beaucoup plus calmes. Dès le 13 août, leur ambassadeur commença à insinuer que Maximilien tiendrait une conduite peu convenable à sa grandeur, s'il ne venait en Italie que pour trouver en face de lui de simples lieutenants du roi de France : sa présence ressemblerait presque à une provocation contre la France, maintenant tranquille[2].

Il est certain que les agissements combinés de l'Allemagne et de l'Espagne mettaient à néant les projets de Charles VIII. Le roi tenait bon pourtant; il adressa, le 11 août 1496, un long manifeste à la Diète Germanique, pour maintenir hautement son droit à l'intégralité du royaume de Naples et revendiquer nettement la possession directe de Gênes, le duc de Milan ayant violé les conditions d'investiture[3].

Les villes de France étaient restées sourdes à ses demandes d'emprunt[4] : et les ressources du trésor, gaspillées en préparatifs inutiles, répondaient à peine aux nécessités de la défense des frontières. Il insista. Il imposa le Languedoc pour 150,000 livres. Un mot de la reine, à ce sujet, fit le tour de l'Europe : elle aurait dit au roi qu'elle se chargeait de trouver facilement un million : « Où donc? dit le roi. — Chez Saint-Malo, qui a gagné bien davantage à votre service »... L'archevêque d'Aix, ambassadeur français à Florence, était dans une situation très pénible. Laissé sans argent, il avait dû faire

1) Sanuto, c. 291.
2) Foscari, p. 807.
3) Sanuto, c. 285, 286.
4) Foscari, p. 866.

des emprunts à la banque Capponi : sachant ses correspondances avec la France interceptées sur le territoire milanais, il ne pouvait écrire ni recevoir d'instructions : les Florentins se plaignaient vivement de n'être pas secourus, et de n'obtenir même pas en France des envois de froment. L'ambassadeur aurait voulu partir ; il était retenu par l'impossibilité de rembourser ses emprunts et par la crainte de porter un coup funeste à la considération de son pays, s'il disparaissait sans payer.., d'autant plus que l'Empereur faisait la cour aux Florentins[1].

Cependant Charles VIII, au mois de septembre, leva encore en Dauphiné trois cents lances, à destination d'Asti, et annonça l'envoi de douze cents autres. Quoique Ferdinand et Isabelle, venus en personne à Perpignan, eussent commencé les hostilités par la prise d'un château, il rappela quelques troupes de cette frontière ; il levait en Suisse quatre mille hommes. Deux mille lansquenets devaient s'embarquer à Marseille. Il faisait percevoir les nouveaux impôts.

Le roi se trouvait à Orléans avec ses trésoriers.

Rassuré du côté de l'Empereur, il reprit la pensée de secourir Naples sans délai[2]. S'il y avait à enregistrer en Italie quelques défections, par exemple, celle du seigneur de Monaco, qui se déclarait « bon italien[3] », tout le Piémont en revanche, c'est-à-dire la Savoie, Montferrat, Saluces restaient fidèles à l'alliance française[4]. Le marquis de Saluces avait même demandé et obtenu une occupation française.

Contrairement à Venise, Ludovic pressait l'Empereur d'agir, de ne pas hésiter[5]. On s'en étonnait : on lui objectait le traité

1) Foscari, p. 865, 866, 867.
2) *Id.*
3) Sanuto, c. 320.
4) Foscari, p. 841.
5) Foscari, p. 845. Ludovic lit un grand nombre de résumés de lettres, interceptées, de France, notamment une lettre du 24 août, de Lyon, dont il

de Verceil et son alliance avec la France. Le duc de Milan ne s'en embarrassait pas. « S'il avait obéi jadis à la nécessité, depuis lors, disait-il, les Vénitiens n'ont-ils pas vu tous mes sacrifices pour la libération de l'Italie? J'ai souscrit la paix de Novare; si je refusais, c'en était fait de l'Italie, car nous étions dans la pire situation[1]... » Il protestait avec force de son désintéressement, de sa pureté absolue d'intentions. Il ne voulait ni de Pise ni d'Asti; il tenait seulement à garantir sa propre sécurité et celle de l'Italie[2]. Il ne cherchait que le bien général; mais il ne pouvait plus vivre dans la position actuelle. Pour en sortir, il ferait n'importe quoi; il traiterait même avec le roi de France, et il faudrait bien alors que les autres confédérés suivissent son exemple... Comment ne pas profiter de la situation? On ne trouvera jamais occasion plus favorable, l'Espagne plus prête, l'Empereur mieux disposé, un plus admirable pape qu'Alexandre VI. C'est le cas d'agir[3].

Maximilien y semblait disposé; on parlait de marcher sur

résulte que le roi devait arriver dans huit jours, pour marcher vers l'Italie, avec une nombreuse armée, que des gens d'armes et l'artillerie arrivaient aussi. — *Id.*, p. 846. De lettres de Gênes, il résulte que Charles VIII fait armer à Marseille douze galères, trois galions, trois barques, pour attaquer deux galères vénitiennes à Pise et six autres envoyées au secours de Gênes; qu'il veut expédier deux mille fantassins et six cents chevaux, secourir les Florentins contre Pise, *via* Livourne. Ces nouvelles causent une vive émotion. — *Id.*, p. 849 et s. Le 9 septembre 1496, à Vigevano, sous l'œil de Ludovic, l'Empereur et Venise concertent des armements contre la France. — *Id.*, p. 865. Le 10 septembre, on annonce l'arrivée de quatre mille Suisses au service de Milan, dont quatre cents déjà sont à Côme.

1) P. 843.

2) 7 septembre, à Vigevano. *Id.*, p. 844.

3) Foscari (p. 841, 843), 6 et 7 septembre. « Di Asti ancora non mi curo, perche, come ho detto, purchè sia assicurato lo stato mio, che è alle frontiere, e parimente tutta Italia, non cerco altro: ma altramente, siate certo che non voglio vivere a questo modo; perchè, più presto che perder lo stato, voglio accondiscendere ad ogni accordo col Re di Francia; e dietro di me converranno di necessità venire gli altri principi confederati... Io non voglio un merlo di più di quello che ho... »

Pise, d'arrêter un bateau sorti de Gaëte, de bloquer la flotte de Marseille : « J'ai bien envie, exclamait Maximilien, de donner à l'armée française un sauf-conduit pour Naples, en sous-entendant, à la française, la clause de ne pas observer ma parole : ce serait un bon coup de filet, et qui vaudrait bien une dépense d'un million ». Maximilien se rend à Tortone, puis sur la Rivière de Gênes, toujours le verbe très haut; « il voulait, pour toujours, affranchir l'Italie des machinations françaises ». Le 24 septembre, un héraut français vient notifier la naissance d'un nouveau dauphin. Après l'audience : « Je devrais répondre au roi, dit Maximilien en riant, par le vœu que Dieu fasse son fils meilleur que lui : toutefois, je lui enverrai des congratulations et des remerciements[1] ». — « Nous ne nous occupons pas de questions d'argent comme le roi de France, disait-il encore superbement en arrivant à Pise, le 23 octobre, mais seulement de l'honneur. Nous et le roi, nous ne nous ressemblons en rien et nous ne serons jamais d'accord. Allons faire la guerre à Florence[2] ! »

Quel que fut l'extrême intérêt du duc d'Orléans dans toutes ces affaires, son nom s'efface. A peine si, le 4 octobre 1496, à propos de nouveaux mouvements de troupes à Asti, le bruit court, encore, de son arrivée dans cette ville[3]. Charles VIII, qui avait parlé de dépenser un million d'écus pour sauver Naples, apprend bientôt qu'une escadre italienne croise devant Marseille; puis, que l'armée du comte de Montpensier n'existait plus, que ses vaillants capitaines avaient succombé misérablement. Le comte de Montpensier mourut lui-même, le 9 novembre, au milieu de ses soldats : la garnison de Gaëte, après une vaillante défense sous les ordres de Stuart d'Aubigny,

1) Foscari, p. 882, 890, 898.
2) *Id.*, p. 926.
3) Foscari, p. 908.

se rendit, le 29 novembre, avec les honneurs de la guerre[1].

Charles VIII n'en pouvait croire ces nouvelles : il éclatait en reproches violents contre ses conseillers, qui se renvoyaient l'un à l'autre la responsabilité des événements. Néanmoins, il passait sa vie en plaisirs, en joutes et en tournois, « ne pensant pas à autre chose », selon Commines, et toujours attaché à son idée de Naples : il voulait une revanche, « dût-il y perdre sa couronne ou sa vie ». Saint-Malo, édifié sur l'état d'esprit de son maître, laissait s'écouler avec beaucoup de flegme ces emportements et ces jactances, et se contentait d'agir le moins possible, soutenu, du reste, dans sa réserve par la reine, par la presque unanimité du conseil et du royaume. Quant au duc d'Orléans, que le conseil pressa encore de suppléer le roi et de prendre le commandement des affaires militaires, il s'y refusa énergiquement[2].

Le 15 décembre 1496, on célébra en grande pompe, à Saint-Jean de Lyon, le service funèbre du comte de Montpensier. La chapelle ardente, formée, autour du grand autel, sous la direction du peintre Jean de Paris, brillait de deux cent vingt-cinq cierges et de cent torches portées par des pauvres; sept princes conduisaient le deuil; on disait la messe à dix-huit autels : trois cent trente-sept écussons, grands ou petits, à l'écu de Montpensier, ornaient l'église... Saint-Malo donna l'absoute : Georges d'Amboise et l'évêque de Périgueux chantèrent deux grand'messes solennelles[3]... On devait bien donner à ce deuil une grande solennité : c'était le deuil de l'expédition.

Trivulce, avec ses faibles forces, aurait pu encore d'Asti révolutionner le duché de Milan, où il entretenait de nom-

1) Boislisle, *Et. de Vesc*, p. 169-171 : Sanudo, c. 274.
2) Commines.
3) Fr. 11196, f° 27.

breuses relations : mais, sur l'ordre du roi, il divisa ses forces en trois corps et attaqua à la fois divers points de la Rivière de Gênes, suivant les indications de Baptistin Campofregoso et du cardinal de La Rovère. Rien ne réussit dans cette entreprise : la discorde se mit parmi les chefs, la révolte parmi les soldats, qui se plaignaient de retards de solde. Trivulce, peu fait aux discussions, revint à Asti de si mauvaise humeur et si découragé, que Ludovic, fort satisfait des événements, chercha de nouveau à le gagner [1].

Le 10 mars 1497, le conseil du roi tint à Lyon une réunion plénière. Les ambassadeurs de Florence et le fils du duc de Ferrare, qui y furent admis, réclamèrent un énergique effort. Les ducs de Bourbon et d'Orléans, le prince d'Orange, au contraire, soutinrent l'abstention. Leur avis l'emporta. Le roi partit pour la chasse ; on donna un ordre général de désarmement [2]. On conclut une trêve avec l'Espagne [3].

Naturellement, Ludovic Sforza triompha bruyamment. Il se vit désormais incontesté, libre et tranquille, il ne songea plus qu'à se rapprocher de Charles VIII, il éprouva pleinement cette sorte de vertige du pouvoir auquel il était enclin.

Son goût pour l'ostentation ne connut plus de bornes. Son chiffre, soit en peinture, soit en marbre, apparut sur tous les coins du château de Milan [4], sur les portes de la ville; il y ajoutait son portrait et des médaillons de bronze.

Les lettres, les sciences, les arts brillaient, à Pavie, à Milan, d'un incomparable éclat. On ne saurait décrire l'essor magnifique de toutes choses. Léonard de Vinci, Christ. Solaro, mille autres artistes, donnaient à la cour une splendeur

1) Rosmini. Charles VIII nomma chambellan son fils Jean-Nicolas Trivulce, avec une pension de 3.000 livres (fr. 25717, 193).

2) Sanudo, 561.

3) J 915 B, 22.

4) Mongeri, *Il castello di Milano* (Arch. st. Lomb°, 1884, p. 451).

extraordinaire, admirable. Chaque jour, Ludovic s'en allait à Sainte-Marie-des-Grâces, voir l'immortel Léonard peindre sa *Cène*. Selon le comte Malazzani, la Monnaie de Milan battit pour 500 millions de *lire*, à un coin dessiné par le même Léonard[1]. Passionné, artiste dans l'âme, Ludovic témoignait à sa femme, la sympathique et chevaleresque Béatrix d'Este, un amour sans pareil, une sorte de *dévotion*. L'ivresse dura peu... Quand Béatrix mourut en couches, avec son enfant, en 1497[2], le More s'abandonna à de tels transports de douleur qu'on craignit pour sa raison : car il s'enfermait des heures entières près du tombeau de sa femme, sans permettre que personne vînt l'y troubler. Il semblait pleurer son bon génie sur cette terre. Au reste, ni son âge, déjà mûr[3], ni l'excès de sa douleur ne modifièrent le désordre de sa vie privée, notamment ses relations avec la belle Lucia, créée par lui comtesse de Melzo, du vivant de Béatrix; mais il commanda à André Solaro un splendide mausolée pour Béatrix[4].

Son immense fortune suffisait à peine à sa magnificence; il répara et orna le château de Milan, bâti par François Sforza sur le plan d'une vaste forteresse, mais déjà embelli, sous Galéas Marie, par Philarète[5], le spirituel et gracieux architecte de l'Hôpital-Majeur. Léonard et Bramante continuèrent l'œuvre de transformation intérieure. Nous ne connaissons plus malheureusement que par les descriptions de Corio les fresques exécutées dans les grandes salles, dont on a fait, plus

1) *Ricordo della zecca di Milano* (Arch. st. Lomb°, 1878, p. 456-57 : cf. p. 506-516).

2) Son épitaphe, recueillie par Castelli, lat. 6172, f° 36 v°. Cf. *Manuel de l'amateur d'autographes*, n° 288, p. 152. En cette même année, Ludovic obtint, pour le jeune Hippolyte d'Este, l'archevêché de Milan.

3) Quarante-cinq ans.

4) C. Cantu, *Arch° stor° Lomb°*, 1874, p. 483-484, et 1879, p. 230, note.

5) Antonio Averulino, dit *Il Filarete*.

tard, des écuries. Paul Jove nous apprend qu'une de ces fresques représentait l'Italie sous les traits d'une reine vêtue d'or, entourée des représentations de ses villes; derrière elle, un écuyer maure (*Moro*) s'avançait, une brosse à la main, pour soigner sa parure[1].

Quant au duc d'Orléans, que devenait-il? Nous avons presque perdu sa trace... Il était découragé, mécontent comme tout le monde, de mauvaise humeur. Il se fait jouer des *mariotes* par un Allemand; il assiste à des représentations « de personnages[2] », à des « farces et esbatemens[3] », à un spectacle d'animaux savants. Quelque jolie fille lui joue un air de *manicordion*[4]; il ajoute à sa chapelle un chantre de plus, « servant de dessus ».

Il fait écrire et noter par l'auteur lui-même trois exemplaires des chansons composées par Jean de Crespines, dit Crespinet, l'un des chantres de sa chapelle; il offre un de ces exemplaires à la reine, un autre aux ambassadeurs florentins, et garde le troisième. Il achète, pour cinq sous, « à ung marchant, porteur de livres, ung petit livret, » pour son plaisir. Il écoute, avec bonhomie, les tabourins et ménestrels de la ville de Lyon, ceux du grand Prieur d'Auvergne, les *bateleurs* de Chauny, les *joueurs* d'instruments de Lyon[5].

Quelques sommes sont consacrées au jeu, ou à des menus plaisirs, sans indication de destination précise, surtout à Lyon. Éloigné de sa femme, il montre une extrême galanterie près des femmes d'autrui. Des tabourins viennent lui donner une

1) C° Casati, *Vicende edilizie del Castello di Milano*, in-f°, 1876.
2) *Joursanv.*, 854.
3) Laborde, n° 7226.
4) Laborde, n° 7246.
5) Il s'amuse, au passage, du fou de la marquise de Rothelin, nommé *Guérande.* Le jour de carême-prenant, les *enfants* de sa cuisine, de celles du roi et du duc de Bourbon, dansent devant lui.

aubade « chez la Sebille, » chez la femme de « Dodieu, » que le duc vient voir à l'issue de ses couches. Il paie l'enjeu d'une dame au *glic*, chez Alexandre Capponi. Il offre, très courtoisement, un cheval à madame de la Salle, une nouvelle mariée, dont la main, grâce au roi, avait récompensé M. de la Salle pour ses services dans la campagne de Naples. Il joue au *flutz* avec le capitaine Imbault, et d'autres. Il joue à la paume avec MM. de Champdeniers et de Brilhac. Il chasse. Il remonte sa maison et son équipage; il fait broder à neuf les costumes de ses archers ; il habille ses piqueurs à ses couleurs[1] jaune et rouge[2], il achète, pour ses oiseaux, des *vervelles*[3] et des sonnettes; il fait dresser en Bresse, par deux de ses fauconniers, des *gerfauts* pour la chasse au héron.

1) *Joursanv.*, 647.

2) Emblème de jouissance (jaune) et puissance (rouge). Dans une ballade insérée au *Vergier d'amours*, nous voyons un chevalier arborer les couleurs jaune et bleue :

« Pour bleu je sers ma dame souverayne,
Et pour le jaulne j'espere joyssance. »

D'autres rondeaux représentent le vert comme *joyeux*, le gris comme *espérance*, le jaune et violet

« Pour demonstrer que je vis a plaisance...
Et le jaulne, de quelque sens qu'il est,
A ung chascun desmontre joyssance. »

Le blanc et le bleu sont les couleurs des amoureux.

Dans le *Chant royal de l'amoureux cordial*, la *dame* célèbre le rouge et le *pers* ; le *pers* est la couleur du *vrai amant* :

« Le rouge dont fut sur moy estandu,
Qui devoit pour sa signifiance
Puis que j'avoye en si hault lieu tendu
Pour y avoir quelque peu d'aliance
Que me debvoie sans aucune doubtance
Tenir bien fier et moult fort orgueilleux. »

3) Laborde, nos 7240, 7246 : Comptes ducaux.

Ses deux maîtres veneurs, Jean et Aymé de Gand, arrivent à Lyon avec sa meute et quatre servants. Il court en Dauphiné le cerf et le sanglier. Il y égare un de ses oiseaux; le cheval d'un de ses veneurs y est tué; il mande le veneur du cardinal de Lyon; obligé de revenir à Lyon, il laisse Jacques de Dinteville à la chasse pour plusieurs jours, et lui envoie des provisions[1].

Voilà, en apparence ses seuls soucis : cependant, partout à la chasse, à la Héronnière, à Colombiers, à Trévoux, ses courriers le suivent, des lettres partent ou arrivent. Il s'occupe de ses affaires; il règle ses comptes, notamment encore un vieux compte de la guerre de Bretagne depuis longtemps vérifié et oublié. Il correspond activement avec ses officiers de Blois. Il prend un grand parti : il entreprend la reconstruction du château de Blois[2]. Il va visiter ses domaines de Chauny et de Coucy[3]. Après s'être assuré par ses yeux du bon état de la place

1) Le bailli de Dijon lui envoie un faucon, le vidame de Chartres un chien : un valet du roi et Claude de Vaudray lui donnent un sanglier, un fauconnier royal un *lasnier* et un faucon.

2) La partie orientale du château de Blois, qui a vue dans la grande cour Saint-Sauveur, et dont le donjon fut élevé en 1498 (Bernier, *Histoire de Blois*, p. 14-15). Jean d'Auton dit en 1502 que le roi faisait encore bâtir : cependant les vers de Fauste Andrelin, placés au-dessous de la statue du roi sur le portail, portent la date de 1498, et nous verrons qu'on y travaillait dès cette époque.

3) Georges d'Auxy, nommé gouverneur de Coucy, en remplacement de Georges de Sully, décédé, avait été prendre possession, des mains de Jean de Sully, frère du mort, au mois de juin 1496. Son arrivée fut signalée par un déplorable événement. Un laboureur lui remit une plainte contre Jean de Sully, qu'il accusait de l'avoir battu. D'Auxy reçoit cette plainte et la communique aux officiers. Puis il descend dans la rue, suivi de Jean de Sully, furieux, et de ses serviteurs. On paraissait assez surexcité. Un homme, qui tenait une arbalète bandée, laisse partir un trait. D'Auxy, ému, saisit une hallebarde dans les mains d'un de ses serviteurs. En un clin d'œil, ses serviteurs, croyant à un ordre, se jettent sur le coupable, le renversent, le rouent de coups; l'écuyer Jehannetton lui donne un coup, qui se trouva mortel JJ 231, fol. 13 v°). Jehannetton obtint sa grâce lors de l'avènement

de Coucy, il y laisse enfermé François Sforza, son otage. Il commence le remboursement de l'emprunt à l'évêque de Coutances. Bref, il agit en administrateur ordonné. Son extrême économie ne le rend pas moins généreux; il aime à répandre autour de lui de menus présents [1].

Une assez grosse affaire de famille était venue le préoccuper : son cousin et ami, le comte d'Angoulême, était mort prématurément le 1er janvier 1496, laissant une jeune veuve, Louise de Savoie, avec deux petits enfants, François d'Angoulême, le futur François Ier, âgé de seize mois, et Marguerite, âgée de trois ans. La vieille comtesse douairière d'Angoulême, Marguerite de Rohan, existait encore, mais dans un état de complète décrépitude, qui ne lui permettait pas d'exercer une tutelle. Par son testament, le comte instituait sa veuve « tuteresse et curateresse » de ses enfants, et nommait exécuteurs testamentaires plusieurs membres de son conseil, en première ligne Jean de Saint-Gelais, seigneur de Montlieu [2].

Comme chef de la maison d'Orléans, Louis d'Orléans recourut contre ce testament et réclama, à titre de plus proche parent, la tutelle des enfants, leur mère n'ayant pas encore atteint l'âge

de Louis XII : mais le roi tint rigueur à D'Auxy, qui resta simple capitaine de Coucy, qui s'y fixa même et s'y fit construire une maison. Par patentes du 27 décembre 1501, Louis XII lui donna la permission de se procurer des matériaux en démolissant une vieille muraille de la basse-cour du château (*Tit.* Auxy, nº 37). D'Auxy était encore capitaine en 1502, en 1506 (*id.*, nos 39, 40, 41).

1) Don à Montdoulcet (Odin de Mondoulcet, barbier et valet de chambre du duc), ambassadeur en Espagne avec Étienne Petit et Du Bouchage, pour se bâtir une maison; fr. 10237, 110, don de douze pipes de vin d'Orléans au marquis de Cotron, gouverneur de Paris : KK 897, 247, dons à des officiers, *mis hors de page*; à Hans Huberquier, l'un des capitaines suisses qui avaient servi à Novare; à une pauvre Bretonne, qui lui avait jadis rendu service et qui retournait dans sa Bretagne; à divers officiers de l'administration; à un gentilhomme du roi, resté malade à Lyon, pour ses services envers le roi.

2) *Procéd. polit.*, p. 233, 266, 267, 293.

légal (vingt-cinq ans). Louise de Savoie résista : elle alléguait la volonté du testateur, la coutume légale d'Angoumois qui fixait à quatorze ans la majorité des femmes nobles, la nécessité de confondre ses intérêts avec ceux de ses enfants, l'impossibilité de trouver deux douaires sans disloquer tout l'apanage. Sur le rapport du chancelier, le grand conseil s'en tira, comme le porte son arrêt du 26 février 1496, « par un expédient ». Il renvoya les parties à se pourvoir sur le fond lors de la majorité de la comtesse : en attendant, il attribua la garde des enfants à leur mère et la « tutelle honoraire » au duc d'Orléans. La comtesse conservait la gestion des biens, à condition de la soumettre une fois par an au duc. Les officiers prêteraient un double serment, à la comtesse et au duc. La comtesse, enfin, ne pourrait pas, sans l'autorisation du duc, consentir d'aliénation, ni changer ou nommer un officier [1].

Dès lors, le duc d'Orléans prit la maison d'Angoulême sous sa direction et la gouverna comme la sienne propre [2]. Ce compromis ne satisfit personne; cependant chacun fit bonne mine. La difficulté resta si secrète, que le chroniqueur attitré de la maison d'Angoulême, Saint-Gelais, ose affirmer que, dans son testament, le comte d'Angoulême avait supplié le duc d'Orléans d'accepter la tutelle de ses enfants. Exécuteur testamentaire de par ce même testament, Saint-Gelais savait pertinemment le contraire : il se borne discrètement à dire qu'il était un des serviteurs « recommandés » par le testament. Le duc d'Orléans s'adjoignit le maréchal de Gié, autre cousin du défunt, comme exécuteur testamentaire : tous deux agirent à ce titre,

1) *Procéd. polit.*, p. 723 et suiv.

2) Louis d'Orléans regretta fort son cousin, dit Saint-Gelais (p. 194 de l'*Histoire de Charles VIII*). « Dés cette heure la, il preint ceste maison en sa main, comme la sienne propre, en portant tous les affaires comme les siens. Et a tant depuis faict de bien et d'honneur, et a la mere et aux enfans, que pere, mary, fils ne frere n'en sçauroient faire plus largement. »



et, chose bizarre, ils finirent très sérieusement par se croire tels. Le duc d'Orléans, prescrivit, d'accord avec la comtesse, un inventaire exact des biens du feu comte[1].

Louise de Savoie, qu'on ne considérait encore à la cour que comme une enfant, ou comme une personne de peu d'importance, et à qui même l'on ne témoignait pas grande confiance, parut prendre volontiers son parti de l'arrangement. Fine, mais dépourvue de toute franchise, silencieuse et rancunière, toute pleine de ses petites passions personnelles, de ses petites faiblesses, de son égoïsme, qu'elle dissimulait de son mieux, elle savait plier, sans se plaindre et sans oublier. Quant au duc d'Orléans, élevé à l'école des vieux principes de hiérarchie familiale et de garde-noble, il se jugeait, tout franchement, en droit de les appliquer. Vers le mois d'août 1496, il envoya son fidèle serviteur, le sire de Champdeniers, « pour donner ordre au régime et au gouvernement des enfants et de la maison[2] ». Champdeniers, escorté d'un valet de chambre et d'un chevaucheur, se rendit à Cognac près de la comtesse, fit venir de Saint-Jean-d'Angély à Angoulême le conseil comtal, régla avec la comtesse et le conseil la marche de la maison et en informa le duc d'Orléans. Il revint ensuite à Lyon, après une absence d'un mois. A ce moment, le duc écrit à Madame d'Angoulême et au sire de Saligny, le principal conseiller; il faut croire que cette correspondance conserva le caractère le plus cordial, car, au même moment, Madame d'Angoulême envoie à Lyon un de ses *servants* offrir au duc d'Orléans un souvenir affectueux, trois grands levriers[3].

Ainsi, à la fin de l'année 1496, le duc d'Orléans se consacrait exclusivement à ses affaires personnelles, et se tenait,

1) Fr. 22335, f. 267, 293.
2) *Procéd. polit. du règne de Louis XII*, 720, 721.
3) *Tit.* Orléans, XIV, 996, 976, 974.

depuis six mois, résolument en dehors de toute action politique ou même militaire. Certes, cette abstention, qu'il n'était pas seul à pratiquer, lui était dictée par des motifs bien faciles à comprendre. Comme toujours, on ne l'attribua pas à ces motifs, et l'on réédita l'éternelle explication de tous ses actes : Louis était premier prince du sang, héritier de la couronne. S'il se tint à l'écart, s'il refusa de partir pour l'Italie, c'est qu'il pensait à la couronne, à la mauvaise santé du roi [1].

Nous nous bornerons à constater que l'état du roi ne présentait rien d'alarmant ni d'anormal, que la reine était grosse et eut un fils, que Louis d'Orléans, tout en blâmant la politique d'Étienne de Vesc, se maintenait soigneusement avec la cour dans des termes de la plus parfaite correction.

Rapproché de la reine par son opposition à la guerre, il échange avec Anne de Bretagne de menus présents. A deux reprises, la reine, de Tours où elle restait, lui envoie à Lyon un levrier, par des huissiers de sa chambre. Au jour de l'an, le duc répand, avec une ampleur inaccoutumée, ses gratifications dans tout le personnel inférieur de la maison du roi, huissiers, hérauts, trompettes, fourriers, tabourins, chevaucheurs, huissiers de la reine, joueur de cor, *saquebutes,* huissiers du grand conseil, filles suivant la cour, à « l'omme sainct » (huissier du roi), aux postes, comme aussi aux *galans sans soucy* et tabourins de Lyon, à un Suisse, à un *herpeux* du feu cardinal de Lyon [2].

Lorsque le roi quitta Lyon dans les conditions que nous avons indiquées, le duc lui écrivit sur sa route, à l'Arbresle, à Châtillon-sur-Indre, puis à Tours : bien plus, il accrédita près de lui, comme jadis, le sire de Champdeniers.

1) Guichardin : J. Bouchet, *Annales d'Aquitaine.*
2 Cf. *Tit.* Doulcet, 18.

Le duc d'Orléans devait être parrain du nouvel enfant du roi. Lorsque la reine accoucha d'un fils[1], c'est par le courrier de l'ambassade florentine qu'il en reçut la première nouvelle. A cette occasion, il offrit à la reine un *dragouer* d'or, œuvre de l'argentier Denis Mariette[2].

Enfin, le duc d'Orléans était si éloigné de toute opposition personnelle, que, quoique créancier du roi pour de grosses sommes[3], il versa encore à Lyon, le 5 janvier, 1,000 écus d'or pour les « secretz et principaulx affaires du roi »[4].

Louis ne s'éloigna même pas de Lyon en novembre et décembre 1496 et en janvier 1497[5]. Là se trouvaient aussi Saint-Malo, le duc de Bourbon, venus, sur l'ordre du roi, conférer des affaires d'Italie avec Baptistin Campofregoso et le cardinal de la Rovère[6]. Il ne pouvait donc suivre Charles VIII. Le roi recommençait à s'agiter et à préparer, avec Fregoso et La Rovère, une nouvelle expédition.

C'est alors que germa dans la tête de Ludovic une idée singulière; celle de sceller son rapprochement avec la France, par un mariage de son fils et de la plus riche héritière de France, Suzanne de Bourbon, fille du duc et de la duchesse. On commençait, en Italie, à se lasser de Maximilien et à l'abandonner. On ne trouvait pas ses prétentions appuyées de forces suffisantes; il se compromettait aussi, en se mêlant des affaires italiennes. Louis d'Orléans, on le comprend, se montra fort hostile à la proposition de Ludovic, qui n'eut aucune suite[7].

1) Qui ne vécut pas et mourut le 2 octobre 1496.
2) *Arch. du Collège héraldique*, nº 528.
3) 50,000 l. d'acompte lui furent remboursées en l'année 1496 (fr. 20379, p. 59, reçu du 16 octobre).
4) Fr. 25717, 188.
5) *Tit.* Orléans, XIV, 971, 979 : KK 897, 246, 248.
6) Sanuto, I, c. 418.
7) Sanuto, c. 432.

Mais Venise, pour déplaire à Gênes, envoya, à la fin de 1496, des galères soutenir Pise, et une lettre de Trivulce vint proposer une alliance avec les Vénitiens[1]. Elle ne réussit pas mieux : Charles VIII déclara qu'il en voulait à Venise pardessus tout[2].

Nous n'entrerons pas dans le détail des intrigues si nombreuses qui s'entrecroisèrent et s'emmêlèrent en cette année 1497. Un trouble profond agitait les petites puissances de la péninsule ; les projets les plus bizarres se heurtaient : chaque jour amenait quelque conception nouvelle. On passait sa vie à trahir ses amis, à courtiser ses ennemis, à jurer la perte de ceux qu'on embrassait, à embrasser ceux qu'on voulait détruire. Le gouvernement actuel de Gênes, par exemple, ennemi acharné de la France et en guerre ouverte avec elle[3], sollicitait la permission de négocier en France et de venir aux marchés de Lyon[4].

Ludovic jouait, dans ces intrigues, un rôle de premier ordre, soit avec la France, soit contre elle. Un jour, il attribue à Charles VIII le projet d'une expédition en Allemagne[5], pendant que son ambassadeur revient amicalement de Rome avec

1) 21 décembre (fr. 15538, n° 254).

2) Sanuto, c. 432.

3) V. Arch. du Ministère des Affaires étrangères, *Gênes*, 2, f° 225, 16 novembre 1496; envoi à l'Empereur d'Alex. Sauli et de Nicolas Spinola, pour les affaires de Pietrasanta. *Id.*, fol. 226; 4 juillet 1497. Et. Spinola est envoyé à Milan se plaindre de certains faits de guerre, de la prise d'un navire marchand, et entretenir le duc du blocus de la flotte française à Toulon; 11 juillet, réponse du duc de Milan et des ambassadeurs d'Espagne, de Naples, de Venise; 26 juillet 1497, ordre à la flotte gênoise de ne point quitter le blocus de Toulon, où se trouvent six vaisseaux gênois, notamment celui de Raphael Grimaldi; 5 août 1497, ordre à Paul de Negrono, capitaine de la flotte de guerre, de poursuivre ceux qui ont pris le navire marchand.

4) Envoi de D. Costa, 6 novembre 1497 : Arch. du Ministère des affaires étrangères, *Gênes* 2, f° 226 v°.

5) Sanuto, c. 435.

Stuart d'Aubigny[1]. Ou bien il s'aperçoit que Trivulce veut l'attaquer[2] et profiter de son impopularité[3]. Au mois de janvier 1497, les forces considérables qui arrivent à Asti, sollicitent l'attention de toute l'Italie[4]. Ludovic arme et envoie des troupes dans la Rivière. Le bruit se répand, encore une fois, au mois de janvier 1497, de l'arrivée imminente du duc d'Orléans à Asti[5]. Cette nouvelle se confirme; on annonce que Louis passe par la Savoie[6]. Trivulce emporte Novi; à Rome, les Orsini se mettent à la solde de la France et crient *Franza*. De jour en jour, on attend le duc d'Orléans, dont la présence est annoncée à Exilles en Dauphiné[7]. On se voyait déjà à la veille d'une nouvelle crise, comme celle de Novare[8]. A peine se rassure-t-on en apprenant que le duc d'Orléans n'a pas quitté Lyon[9], qu'il n'a jamais eu l'intention de le quitter, et que le roi est retourné à Tours[10].

Au mois de mars, un fils naquit à Ludovic, de sa favorite Lucrèce Crivelli; on constata, en même temps, que le duc tombait dans les excès de la dévotion la plus outrée[11]. Il passait sa vie à Sainte-Marie-des-Grâces. On ne le voyait plus vêtu que de grossiers vêtements noirs, enveloppé dans un long manteau...[12].

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des opérations mili-

1) Sanuto, c. 436.
2) *Id.*, c. 438.
3) *Id.*, c. 461.
4) *Id.*, c. 474.
5) *Id.*, c. 476.
6) *Id.*, c. 479.
7) *Id.*, c. 487, 488.
8) *Id.*, c. 493.
9) *Id.*, 499.
10) *Id.*, c. 522.
11) *Id.*, 556.
12) *Id.*, c. 746.

taires de Trivulce contre Gênes ni des négociations incessantes de Charles VIII, non plus que du renouvellement perpétuel de ses projets de campagne, plus intenses que jamais dans les années 1497 et 1498.

Louis d'Orléans se tenait très à l'écart, mécontent et isolé[1].

Nous avons mentionné déjà un procès depuis longtemps pendant entre Engilbert de Clèves et le sire d'Orval, ce procès

1) Nous voyons Louis d'Orléans visiter l'Hôtel-Dieu de Paris, où Louis Ier son aïeul, avait fondé une chapelle (Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris, lay. 162, l. 1886, no 16). Le duc d'Orléans s'honore, vers le même moment, par un trait de véritable bonté. Un malheureux magistrat, le conseiller au Parlement de Paris Claude Chauvreux, s'était laissé aller à des prévarications très graves, à des subornations de notaires et de témoins dans une affaire de testament, en faveur de Pierre de Rochechouart, qui avait produit une fausse procuration de son feu oncle Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, datée du 10 avril 1492, pour obtenir de son vivant l'évêché en cour de Rome, par voie de résignation (ms. Dupuy, 770). Chauvreux appartenait, semble-t-il, à une famille de notaires. Un Pierre Chauvreux était notaire du Châtelet d'Orléans en 1460 (Arch. municipales d'Orléans, CC. 666). Un Jacques Chauvreux fut maire d'Orléans en 1592, 1593, 1594 (Lemaire, *Histoire d'Orléans*, p. 456). Quant à lui, licencié *in utroque jure*, reçu conseiller au parlement, le 24 août 1475, il était l'auteur d'une glose *De justitia* restée inédite (Arch. nationales X1a 4785; ms. lat. 8513, fo 26 ro). Il avait été ambassadeur à Rome en 1484. Ses collègues le chassèrent ignominieusement, et, par arrêt du 24 décembre 1496, le condamnèrent à la dégradation, à l'exposition publique, à la fleur de lis infamante, au bannissement perpétuel, à la confiscation (ms. Dupuy, 770 : fr. 23286, fo 328). Il ne survécut pas à ces rigueurs. Louis d'Orléans obtint du roi le don de ses biens confisqués, et, non seulement dans sa pitié pour un tel désastre, il les restitua à la veuve et aux enfants du malheureux, mais (sans doute à la requête de M. de Rochechouart, compromis dans l'affaire) il prit sous sa protection cette infortunée famille, et adressa au parlement une lettre émue pour solliciter la compassion de collègues justement indignés, froissés au plus sensible de leur être : « Pour ce que j'ay tres a cueur les affaires desdits femmes et enffans, dit-il, et que je desire qu'ilz soient favorablement traictés, a ceste cause, Messieurs, je vous prie, tant comme je puis, que, pour l'amour de moy, vous les avez pour recommandez en leurs affaires, et que, en bonne et briefve expedicion de justice, ilz puissent avoir delivrance desdicts biens. Et vous me ferez ung tres singulier plaisir. Priant Dieu... (*etc.*) Escript a Lion, le viie jour de feuvrier. Le duc d'Orleans, de Millan et de Valloys, etc., *bien vostre*, Loys. — Cotereau. » (Orig., Parlement 474, fo 69).

auquel le roi Charles VIII prenait tant d'intérêt pendant la campagne de Naples et pour lequel il avait adressé au parlement des injonctions réitérées. Jean d'Albret, baron d'Orval[1], seigneur de Chateauvillain, était un grand seigneur peu sympathique et enclin aux procédures : pendant nombre d'années, il soutint contre Alain d'Albret, son cousin-germain, un procès, illustre dans les fastes de la justice, pour la possession de la seigneurie d'Avesnes. C'est à propos des comtés de Nevers et de Rethel qu'il se trouvait aux prises avec Engilbert de Clèves. Jean d'Albret avait épousé, par contrat de mariage passé à Sancoins le 15 avril 1480 (ancien style), Charlotte de Bourgogne, fille de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, Eu et Rethel, baron de Donzy, seigneur d'Anvers, des terres d'Outre-Meuse et de Saint-Valery-sur-Mer. La fiancée n'avait, selon l'usage du temps, qu'une modeste dot; mais son père lui assurait, au cas où il mourrait sans fils, son opulent héritage, comprenant nommément les comtés de Nevers et de Rethel[2]. Engilbert de Clèves prétendait à ces comtés; Jean d'Orval hérita ainsi des difficultés de son beau-père. En 1488, intervint, au dire du sire d'Orval, une renonciation d'Engilbert[3]. Toujours est-il que la querelle ne tarda pas à se ranimer avec violence, que le procès en *saisine* se poursuivait en 1489 et qu'on en vint même à des voies de fait passablement scandaleuses[4]. L'année suivante, 1490, le duc de Brabant confirma à sa fille la cession de tous ses biens, y compris les comtés de Nevers et de Rethel, ne réservant

1) Mort en 1524, fils d'Armand-Amanieu d'Albret, sire d'Orval. Il rendit sur la frontière française de grands services en 1494; le roi l'obligea alors à prendre le gouvernement de l'Ile-de-France (fr. 3924, p. 4, 6 : fr. 15538, n° 229 : V. plus haut).

2) Fr. 11877, p. 35, 80 : fr. 4791.

3) Fr. 11877, p. 35, 80.

4) X^{1a} 9323, f° 107 : K 539, dossier 1.

pour lui que l'usufruit [1]. Depuis lors, cette importante affaire suivait la filière habituelle; les *sacs* s'accumulaient; elle remplissait les procès-verbaux du parlement. Le sire d'Orval, au grand mécontentement du roi, chercha à en presser la solution pendant que son adversaire se trouvait à Naples. Engilbert voulait quitter l'armée, pour s'en occuper; il n'y resta que sur les instances du roi. Au retour, il prit sa revanche; il s'attacha à ce gros procès avec une passion que partagea son cousin d'Orléans. A l'étonnement général, on vit Louis d'Orléans se livrer aux démarches habituelles des plaideurs, aller, de maison en maison, avec Engilbert, solliciter les présidents, les conseillers... Néanmoins, l'affaire durait encore en 1504[2].

Le duc d'Orléans revint avec le roi de Lyon à Amboise, où le temps se passa en bonnes chères et en banquets[3]. Une singulière évolution se faisait alors dans l'esprit de Charles VIII: affligé de la perte de tous ses enfants, le roi devenait pieux[4] et chaste[5]. Le mal qu'il avait fait au royaume lui apparut; il prit la résolution de se consacrer au bonheur du peuple et d'exercer en conscience sa profession royale. Il ordonna de rechercher dans les anciennes écritures en quoi consistait son devoir[6]. Il se mit donc à toucher plus fréquemment les écrouelles[7]; il voulut rendre la justice en personne, et indiqua deux fois par semaine des jours d'audience où tout le monde

1) Fr. 4788, f°s 98, 103.

2) Fr. 2910, f° 80 (communiqué par M. de Boislisle) : cf. ms. Dupuy 570.

3) Saint-Gelais.

4) Il s'attacha aussi très personnellement à entreprendre la réforme religieuse (A. Le Ferron), dont le besoin devenait urgent. Il reste de lui des lettres fort pressantes à ce sujet. Citons aussi une curieuse lettre de lui sur les pirateries maritimes (X[1a] 3921, 155).

5) N. Gilles.

6) Lettre du 30 décembre 1497, ordonnant de rechercher la forme que tenaient les rois pour donner *audiance au pauvre peuple, et mesme comme Monsieur saint Loys y procedoit* (Godefroy, p. 745).

7) Cl. de Seyssel.

pouvait se présenter, comme aux temps où il n'existait pas encore de parlement[1]. Il étudia les problèmes sociaux. A ce point de vue, toutes les questions se résumaient alors en une seule : on se plaignait du poids excessif des *aides*. Charles VIII pensait à supprimer les aides, impôt de répartition, et à les remplacer par un impôt de quotité, égal sur tous les feux, « tellement qu'ilz ne puissent dire que l'un soit plus riche (c'est-à-dire moins imposé) que l'autre de la value de deux blans ». Depuis longtemps, en Normandie, on réclamait cette réforme, et une nouvelle assiette des *feux*. Aussi, Charles pensait commencer le travail par la Normandie, dont, pour le rappeler en passant, Louis d'Orléans était gouverneur. Il trouvait bon aussi de faire vendre le sel au rabais : d'établir dans chaque ville deux ou trois échevins électifs, annuels et gratuits[2]. Rêves généreux, rêves libéraux, en tout conformes aux vœux de Louis d'Orléans et de Georges d'Amboise, mais qui auraient exigé pour s'accomplir, une période de paix intérieure et beaucoup d'esprit de suite.

Au commencement de juin, le roi était revenu à Lyon reprendre ses éternels projets d'Italie et avait mandé Trivulce. M. et Mme de Bourbon, fort résolus à empêcher à tout prix de nouveaux armements, insistèrent pour obtenir sa visite à Moulins[3]. Le roi s'y rendit vers la fin de juin[4] ; mais on ne

1) Commines. Le ms. fr. 10237, f° 64, contient une réclamation présentée ainsi au roi « tenant, dit-il, nostre audience publique », le fonds X[1a] 3921 (194) une lettre de Charles VIII (Amboise, 27 janvier) sur une plainte produite par un pauvre gentilhomme à son audience publique. Signalons, dans le même fonds (161) son ordre au parlement de faire justice exemplaire du ravissement de la fille du seigneur de Soupplainville, par le seigneur de Chameroles (Lyon, 18 janvier). Nous avons souvent parlé du seigneur de Soupplainville, bailli de Montargis. La seigneurie de Chameroles, en Orléanais, appartint à Lancelot du Lac, le héros de Novare.

2) *L'advis du Roy*, note manuscrite contemporaine (fr. 20431, f° 46).

3) Sanuto, c. 673.

4) Probablement il quitta Lyon le 16 juin, jour où le duc partit. On

put pas lui faire entendre raison. Vers le 15 juillet,il décida de retourner à Lyon, où Trivulce lui réclamait, d'urgence, 60,000 ducats pour la solde de ses troupes. Il chargea aussi d'une ambassade en Savoie et en Montferrat le comte de Ligny, qui allait retrouver sa femme restée à Casal[1]. Ni M. et Mme de Bourbon, ni la reine, qui se trouvait grosse encore une fois, ni tous les plaisirs qu'on inventa, ne retinrent le roi: heureusement, il apprit en route que la peste sévissait à Lyon, et l'on obtint, par ce motif, de lui faire rebrousser chemin. Il retourna donc à Moulins, maudissant l'épidémie, et il exigea que son médecin de Lyon vînt lui certifier l'existence d'un danger[2]. Cependant, il n'abandonnait pas le projet de descente en Italie; Trivulce écrivit à Ludovic le More, qui lui confiait son désir d'un arrangement, que le roi refusait[3]. L'été s'écoula ainsi, et le duc d'Orléans ne quitta pas non plus Moulins, où il passa fort joyeusement[4] et avec un grand train de maison[5] tout ce temps[6]. Quinze archers de sa garde l'y

s'attendait si bien à y revenir que Louis y laissa ses *grans chevaux*, avec quatre pages (*Tit.* Orléans, 987).

1) Sanuto, c. 689.

2) Sanuto, c. 695.

3) Sanuto, c. 737.

4) *Id.*, c. 746.

5) Nous le trouvons à Moulins, avec Cotereau, à la fin du mois d'août (*Tit.* Orléans XV, 987), le 12 (*id.*, 989), le 27 (*id.*, 994) et le 28 septembre (fr. 20379, p. 59).

6) Le rôle de la dépense de la cuisine du duc à Moulins, le jeudi 31 août 1497 (avec *crue* pour M. de Nevers et divers gentilhommes de l'hôtel du roi) nous est resté et présente un véritable intérêt économique. Il comprend quarante-deux douzaines de pain à 2 sous 1 den. la douzaine; l'achat de trois poinçons de vin, entamés ce jour-là, à 45 s., 45 s. et 4 liv. t.; trois pièces de bœuf, 9 s. 4 den.; un veau, 35 s.; huit moutons et demi, 6 liv. 7 s. 6 den.; trente-huit livres et demie de lard, 35 s.; douze poussins, 13 s. 6 den.; vingt-neuf pigeons, 27 s. 7 den.; quatre perdreaux, 12 s. 6 den.; quatre levreaux, 15 s.; deux lapereaux, 5 s.; un lièvre, 5 s. 7 den.; cinq livres de graisse, 6 s. 3 den.; les pieds et fraises de deux veaux, 3 s. 1 den.; deux *boullons* de bœuf, 6 s. 3 den.; quatre livres de beurre, 5 s.; deux collets et

accompagnaient, ainsi que ses officiers, et il s'y trouvait encore le 19 novembre, lorsque le duc de Bourbon présida aux obsèques solennelles de Philippe de Savoie, père de la comtesse d'Angoulême, dans l'église des Carmes de Moulins[1]. Il ne revint à Blois que pour le mois de décembre[2].

Dans ce séjour, il se lia très intimement avec le duc de Bourbon; leur union croissante excita la jalousie, les soupçons, les

quatre gigots de veau, 3 s. 4 den.; trente-neuf poulles, « baillées pour les oiseaulx de Monseigneur, ce mois », 60 s. 1 den.; six pigeons, 5 s. 7 den. ob.; vingt cœurs de mouton, 3 s. 4 den.

Puis, « saulcier : verdures, verjus, vinaigre, pois, oignons, navets; » vingt-trois pâtés; une livre de *poudre blanche*, un quarteron de menues épices, un quarteron de poivre (3 s. 1 den. ob.), cinq livres de riz (9 s.); une livre d'amandes (20 den.); deux livres de câpres (5 s.); 5 sous de fruits; vingt livres de chandelle, « baillées ce mois, pour ce que Monseigneur a souppé à la chandelle, » 25 s.; une livre et demie de cire, 7 s. 6 den.; un cent et demi de *bastons de torche*, 15 s. t.; dix-huit livres de « lumignon », 23 s. 4 den.; trois livres de bougie, 15 s. Pour l'écurie : treize chevaux logés aux Trois-Rois, cinq chevaux, huit mulets et quatre autres chevaux : « A l'oste des Trois Roys de Lyon, pour ladite despence de six chevaulx, qui demourerent a Lion quant mondit s[r] partit, durant huit jours, argent VIII liv. t. » : les chevaux portant les *tasses* et *coupes* de l'échansonnerie et les broches de la cuisine; un cheval pour l'armurier, un pour Valentin, enfant d'honneur : vingt-huit fers, de 15 den. chacun, mis aux mulets durant ce mois : la dépense d'un cheval portant partie de la vaisselle de cuisine; soixante-dix-huit fers aux chevaux de l'écurie du duc pendant le mois, 12 den. chacun, et drogues, onguents, etc., pour les chevaux; six chevaux du duc, restés à Blois en février, mars, avril, mai 1494, « pendant que M[gr] alla outre les mons... » Les dépenses de fourrière comprennent : 10 sous d'aumône aux pauvres, des dépenses de papier et de parchemin, le feu et la chandelle des pages, la nourriture d'une partie des oiseaux, confiés à Ruscigny (10 l.), les dépenses de balais, de blanchissage, la dépense des pages restés à Lyon, 13 l. 4 s. de dépenses d'apothicaire et d'épices pour le mois, une fourniture de fleur de farine pour la cuisine, six charretées de bois, un demi-cent de fagots, le logement des laquais, la location des écuries du prieur de Saint-Calais; la dépense de quinze archers de la garde, deux charretiers, trois muletiers, quatre palefreniers, un maréchal et un sellier. La dépense s'élève à 282 l. 5 s. 10 den. (*Tit.* Orléans, 987).

1) Fr. 11196.

2) KK. 897, 263; lettre datée de Montils-les-Blois, décembre 1497.

critiques d'une partie de la cour[1], de toute la faction qui avait gouverné jusqu'alors[2]. Des intrigues se nouèrent, Charles VIII semblait retomber sous le joug de sa sœur; il n'avait plus de raisons de quitter Moulins, où il s'amusait beaucoup, disaient les gens de la cour; s'il revenait à Lyon, ce serait sans doute pour quelque amourette, non pour faire la guerre[3]. La guerre, Charles VIII la voulait toujours : mais, grâce à l'épidémie de Lyon, on le tenait, pour ainsi dire, en charte privée; MM. de Bourbon et d'Orléans travaillaient à remplacer Saint-Malo par l'amiral de Graville à la direction des finances[4]. En revanche, il se formait un parti ou une coterie, pour ruiner l'influence du duc d'Orléans. Entre le roi et lui, il y avait tant de causes de *heurt* qu'il suffisait pour les envenimer gravement de quelques « mauvais rapports ». On reprochait au duc son grand train de maison, son faste, sa garde du corps, sa générosité[5]. Le point vulnérable de Louis d'Orléans, c'était l'état

1) Saint-Gelais.

2) Sanudo, c. 758. Une ordonnance du 9 juillet 1497 nomma le premier président du parlement de Bourgogne, Guy de Rochefort, chancelier, en remplacement de Guillaume Briçonnet (Godefroy, p, 743).

3) Sanuto, c. 757.

4) *Id.*, 788,790. — Le comte de Foix devint gouverneur du Dauphiné. Le conseil communal de Vienne délibéra, le 11 février 1497-1498, sur la réception à lui faire (Giraud et Chevalier, *Le mystère des trois doms*, p. 887).

5) Les dépenses de gages et pensions, s'élevant toujours, montent pour l'année financière, du 1er octobre 1496-30 septembre 1497, à 15,523 liv. Parmi les bénéficiaires, notons M. de Foix (2.500 liv.); M. de Bussy, l'archevêque de Rouen, Opicin Caccia, « Manfray » (le comte Manfred Tornielli, pour 800 liv.), Georges d'Auxy, Robert d'Estaing (100 liv. de pension). Champdeniers (240), Ant. de Bessay, Guierlay, le bâtard Fricon, Raoulet du Refuge, le médecin Gabriel Bugne (100 liv.), Théligny (120), l'orfèvre Henri Denzen (50 liv.), le jardinier Geoffroy Cotereau (10 liv.), le fils de Jean Thomas (pour ses études, 42 liv.), Gilbert Bertrand (220 liv.), etc. (*Tit.* Orléans, 988). Le duc faisait, en outre, pour ses affaires, un certain nombre de menues pensions à des avocats et à des conseillers du parlement (rôle d'émargement, du 3 juillet 1497, se montant à un total de 130 liv., avec les signatures autographes, *id.*, 996).

de ses rapports avec sa femme. Après s'être rapproché d'elle convenablement, au retour de la campagne de Naples, Louis manquait encore de courage. Dans sa volumineuse correspondance de Lyon, nous ne trouvons la mention que d'une seule lettre adressée à Jeanne de France[1]. Il vivait absolument séparé d'elle[2]. Le roi, jusqu'à présent n'avait pas paru s'en préoccuper beaucoup. Sous l'empire de sa dévotion nouvelle et de suggestions intéressées, il entreprit de réconcilier Louis avec Jeanne. Entreprise difficile, qui devait fatalement amener quelque aigreur! Le roi disait parfois à son beau-frère : « Mon frère, allez veoir ma sœur. » Parfois le duc s'exécutait, comme du temps de Louis XI. Hors de là, il s'en dispensait.
Aux approches des grandes fêtes, Charles tentait un effort spécial; il déléguait près du duc quelque ami de bon conseil, Georges d'Amboise, le vieux Jean Burgensis. Le lundi de Pâques, la veille de Noël, en 1497, il lui fit parler ainsi par Burgensis. « Que ferais-je? répondait Louis aux objurgations du bon médecin, vous le savez bien! » Georges d'Amboise eut encore moins de succès; Louis l'interrompit sans se gêner, en jurant, et l'invita à laisser là une question dont il ne voulait plus entendre parler[3].

Fatigué de ses déboires politiques et personnels, des difficultés incessantes qu'il trouvait en toutes choses, le duc d'Orléans se retira dans son gouvernement de Normandie, où il n'avait pas paru depuis son retour d'Italie, et où Georges

1) *Tit.* Orléans, 976.

2) Jeanne de France vivait, de son côté, réduite à sa modeste pension. Le roi l'avait gratifiée, comme supplément, de l'émolument de la gabelle de Pontoise (Reçu de Jeanne, de 892 liv. 12 s. 6 den., provenant de cette gabelle, le 8 décembre 1497, scellé du sceau mi-parti France-Orléans, ms. Clairambault 224, n° 360).

3) *Jeanne de France*, p. 241 et suiv.

d'Amboise le reçut affectueusement à l'archevêché[1]. Il y passa le commencement de 1498[2].

Comme délégué royal à la présidence des États locaux de Normandie, Georges d'Amboise avait eu à faire voter, par ordre du roi, des impôts bien impopulaires; mais il déployait, dans ces difficiles occasions, une telle science de persuasion, tant de bonhomie, d'onction, il parlait avec tant d'attendrissement de son amour du peuple, des charges de la province, des besoins de la frontière, des dettes du roi, qu'on partageait sa peine, et qu'il gagnait, même dans ces votes, un redoublement de popularité. Il était personnellement très aimé; son gouvernement, soigneux, libéral et plein de tact, s'inspirait de tous les principes chers aux Normands. C'était comme la vivante antithèse du gouvernement royal. Ordonné et méthodique, il faisait valoir avec soin les biens personnels du duc dans la province[3]; il dissimulait l'autorité sous des dehors gracieux, il acceptait volontiers et étudiait les réclamations sérieuses. Il avait pris pour vicaire général de son archevêché et pour représentant officiel Jean Masselin, l'*aigle* de la province, le député qui représentait, avec tant d'ardeur et si peu de succès, aux États généraux de 1484, les idées libérales. Personnellement fort riche, Georges d'Amboise se montrait aussi très généreux et tout dévoué au bien public. Dès son arrivée à Rouen, il divisa les grands revenus de l'archevêché et les siens propres en trois parts, l'une pour les pauvres, l'autre pour l'entretien ou la reconstruction des biens

1) Gratification aux serviteurs de M. de Rouen, « en faveur du desroy d'ostel durant que monseigneur a esté à Rouen » (*Tit.* Orléans, 863). Le duc prenait ses repas à l'hôtel de l'Image-Notre-Dame (*id.*).

2) A Blois, son conseil se compose de Denis Le Mercier, Vigneron, Etienne de Morvilliers, Robert Baffart, Louis de Villebresme, auditeur des comptes, et Denis Musset (séance du 22 mai 1497, KK 902, f° 30).

3) Bibl. de Blois, n° 1565.

archiépiscopaux, la troisième, seulement, consacrée à la tenue de sa maison. C'est ainsi que, sur le second chapitre de ses dépenses, il donna une si vive impulsion aux arts par la splendide reconstruction du château de Gaillon. Honoré de tous pour la dignité parfaite de sa vie privée, estimé du bas clergé à cause de son refus de cumuler aucun bénéfice, son influence avait promptement effacé l'ancienne popularité de l'amiral de Graville dans la province. Il devint, en quelque sorte, le roi du pays ; sa ferme résistance contre les vexations des gens d'armes mit le sceau à la reconnaissance publique, et d'une commune voix on le proclama « Père de la Patrie [1] », c'est-à-dire, dans le langage normand, Père de la Normandie.

Cette situation, cette conduite elle-même excitèrent à la cour de vives susceptibilités [2]. Rien n'y donnait prise. Georges d'Amboise, au contraire, ne se servait de son influence que pour peser sur les électeurs et obtenir des États des votes favorables aux désirs du roi [3]. Aux élections du 17 janvier 1498,

1) Jean Masselin, *Chronicon Archiepiscoporum Rothomagensium* (lat. 5089).

2) Charles VIII perdant, successivement, tous ses enfants en bas âge, Louis d'Orléans devenait, d'ailleurs, son héritier naturel.

3) En 1495, malgré l'opposition du parlement à l'ordonnance de Plaisance, Georges d'Amboise fit exécuter cette ordonnance à Rouen. La ville de Rouen devait au roi une rente de 840 liv. 10 s. pour ses halles. Elle profita de l'ordre du roi pour la racheter moyennant 10.200 liv. Par patentes du 27 février 1494-95, Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, lieutenant général du roi au pays et duché de Normandie en l'absence du duc d'Orléans, gouverneur, autorisa la ville à émettre un emprunt, pour le montant de ce capital. La ville avait nommé des procureurs près de lui dans ce but, par procuration du 28 janvier 1494-95 (Archives municipales de Rouen, 21, nº 10). Aux États du 2 mars 1495-96, l'archevêque prononça, en faveur des exigences du roi, un discours en deux points, qui est un modèle d'éloquence persuasive, d'après le résumé qui nous en est resté. Il fit valoir la paix avec l'Angleterre, paix si importante pour la Normandie, la gloire du roi à Naples, la nécessité de son retour, le prix des Suisses, les intentions hostiles de l'Espagne et de Maximilien, les pertes du roi à Fornoue. Il convint qu'on pouvait protester contre de nouvelles demandes d'argent,

pour les États locaux, il ne parut même pas, et laissa agir Jean Masselin.

Nécessairement au fait des difficultés de la situation, Masselin tint un langage irréprochable : « Il faut, dit-il en substance, obéir au bon vouloir du roi, à qui il appartient de connaître et de faire le bien de la république : le roi a envoyé dans ce but M. d'Orléans, qui sait mieux que personne ses intentions. Veuillez donc élire des gens sages, non séducteurs, dévoués au bien public. Il ne faut point de sédition : choisissez des hommes expérimentés. » Puis Masselin fournit une liste de candidats, qui furent élus suivant l'usage[1].

Louis d'Orléans présida les États... La Normandie souffrait, se plaignait. Le cardinal d'Amboise n'avait pas craint de constater franchement la crise économique. Les États décidèrent d'envoyer au roi une délégation pour réclamer la diminution des tailles[2]. Par suite du mécontentement, le vieil esprit autonomiste de la Normandie se réveillait. Comme dit Commines[3], « a tousjours bien semblé aux Normands, et fait encores, que si grand'duché comme la leur, requiert bien un duc ». La cour s'émut : elle voulut rendre le duc d'Orléans responsable[4]. Le roi reçut des avis confidentiels, de « mau-

que la situation économique était très mauvaise : « On sait, disait-il, qu'il est pour le peuple », mais, dans cette circonstance, il déclarait reconnaître l'urgente nécessité d'un effort (Archives municipales de Rouen, 228, I).

1) Arch. munic. de Rouen, 228, I.

2) Fr. 26106, 121. Quittance de Charles de Cheppry, seigneur dudit lieu et de Rommilly, chambellan du roi, de 120 l. t, sur le bailliage d'Évreux, à lui assignées, « par Messieurs qui tindrent les Estatz du pays et duché de Normendye l'an quatre cens dix-huit, pour avoir fait ung voyage avecques autrez deleguez dudit pays devers le feu roy Charles dernier deceddé, que Dieu absoille, pour lui supplier et requerir dyminucion de la taille qu'il pregnoit audit pays, ainssy qu'il avoit esté conclud aux Estatz dudit pays tenus a Rouen ou moys de janvier quatre vingts dix sept. »

3) Ch. XIII.

4) Il paraît probable, étant donné le retour de Charles VIII aux conseils

vais rapports »... Charles fit mander les baillis de Normandie, pour ouvrir une enquête.

Le duc d'Orléans quitta Rouen le 3 février[1], pour aller retrouver le roi. Sa santé était si mauvaise qu'il ne pouvait marcher qu'à petites journées, avec d'extrêmes précautions; il n'arriva que le 6 février à Paris, où il s'arrêta quelque peu[2]. Il voyageait avec apparat, toujours escorté de vingt et un archers de sa garde particulière et d'une suite de vingt-cinq chevaux et onze mulets. Plusieurs gentilshommes de la maison du roi le suivaient[3]. Il fit un nouveau séjour à Moulins avec

de sa sœur, qu'une partie des avis donnés au roi pour sa conduite en général, et plus spécialement envers le duc d'Orléans, émanaient de Madame de Bourbon elle-même. Nous avons vu combien, lors de sa régence, elle avait énergiquement tenu au maintien des rapports de Louis d'Orléans avec sa sœur Jeanne, combien peu elle avait apprécié, en 1484, Masselin et le parti libéral. Ses avis durent servir de canevas aux intrigues contre le duc.

1) En quittant Rouen, il fait les dons suivants : « A ung menuysier qui a fait une cheze pour monseigneur, a tenir les estatz a Rouen, argent xxiii s. — A ung medicin de Rouen, qui a guery et gouverné Comminge, page de monseigneur, qui estoit malade... (d'une maladie honteuse), argent vii l. v s. t. — A monseigneur, pour offrir devant Nostre Dame de la Rotonde de Rouen, argent xxxvi s., iii d. » (*Tit.* Orléans, 999).

2) KK 897, 274 : lettres de Paris, contresignées Cotereau.

3) Il vint à petites journées. Le samedi 3 février, il partit après dîner, soupa et coucha aux Andelys à l'hôtel du *Bratz-d'Or*; on mangea cinquante-six douzaines de pain, trente-deux livres de beurre, trois cent cinquante œufs, deux cent cinquante harengs et quantité de carpes, brochets, anguilles, lamproies, etc. (*Tit.* Orléans, 863). La dépense est de 109 livres. Le dimanche 4, il dîne aux Andelys, soupe et couche à Magny; le lundi 5, il dîne à Magny, soupe et couche à Pontoise (*Tit.* Orléans, 999, 1000 : dépenses de ces deux jours, 54 livres 7 deniers et 48 livres 15 sous). Les habitants de Pontoise lui offrent deux poinçons de vin. Ce jour-là il a, dans sa suite, vingt-trois chevaux et douze mulets. La dépense du 4 est de 54 livres 7 deniers, celle du 5 de 48 livres 15 sous, sans compter la dépense de Salomon de Bombelles portée à part, y compris diverses dépenses extraordinaires. Louis donne partout de larges pourboires. Le 5, on consomme un quartier de bœuf, un veau, six moutons et demi, dix-sept chapons, quatre perdrix, deux bécasses, trois *connins*, trois chevreaux, vingt et une livres de lard à larder, deux livres de lard « à potage ».

le roi, très court cette fois. Il voulut suivre Charles VIII sur la route de Lyon, où l'on préparait encore une expédition sur Naples [1]. En passant à La Palisse, il éprouva une faiblesse et dut s'arrêter; on lui envoya un médecin en toute hâte.

Charles VIII ne se portait pas beaucoup mieux [2]. Au retour, le duc le suivit jusqu'à Bourges. Leur mésintelligence allait croissant. En traversant le Nivernais, les princes s'arrêtèrent chez Claude Legroin [3]. Charles VIII, devant le duc d'Orléans et le sire de Polignac, lisait pieusement un livre de confession : tout d'un coup, il s'arrêta, et, montrant au duc le chapitre de la *Luxure* : « Mon frère, dit-il, ce livre parle bien à vous ». Le duc repartit en termes amers, grossiers même, qu'il n'en serait pas ainsi si on lui donnait une autre femme. Le roi devint tout rouge, fit un geste de courroux, puis il se retint et baissa la tête [4].

De tels rapports devaient amener un éclat. Le roi, cédant aux suggestions de Ludovic le More, voyait dans le duc d'Orléans et Trivulce l'obstacle à sa réconciliation avec Ludovic; il se résolut à les sacrifier. Malgré les protestations de Louis et du cardinal d'Amboise [5], on se sépara en très mauvais termes. Le roi rentra à Amboise; le duc se retira aux Montils-les-Blois,

1) Charles VIII annonça à Trivulce son arrivée à Asti pour Pâques en termes si formels que Trivulce abandonna le projet d'aller à Musocco rejoindre les Suisses avec lesquels il avait passé un traité personnel d'alliance (Rosmini), traité, du reste, qui cadrait mal avec le rapprochement du roi et de Ludovic.

2) « Primam adolescentiam Carolus cum parum caste egisset, vires illi intabuerant ita ut ante paucos menses quam moreretur macilentia extenuatus atque effœtus effectus; preteritas interim detestari voluptates » (R. Gaguin, *Super Franc. Gestis*).

3) Un nommé Guérin le Groin, très connu alors, avait été bailli de Saint-Pierre-le-Moutier (Jean de Troyes).

4) *Jeanne de France*, p. 246.

5) Saint-Gelais. Cf. dans *Joursanvault*, nº 404, mention d'une ambassade du duc d'Orléans en Lombardie, en 1497.

près de sa femme, fort meurtri, n'osant plus paraître devant le roi, voyant ses amis en disgrâce et attendant lui-même d'un instant à l'autre un ordre d'exil[1]. Ses ennemis à la cour chantaient victoire et, selon l'expression de Saint-Gelais « *rompaient* les oreilles du roi » de ses méfaits : c'était le bruit commun qu'il « se tramait » contre lui « quelque chose de sinistre » ; le roi devait « lui oster ses archers et ses gens, et l'envoyer ailleurs, et Mgr de Rouen à Romme[2] », après les fêtes de Pâques. Le lundi 2 avril, Trivulce reçut du roi l'ordre de quitter Asti et son service : une lettre du duc d'Orléans au trésorier d'Asti confirmait la disgrâce[3].

Depuis quelques jours, Charles VIII se trouvait souffrant; ses médecins, constatant des tendances à la congestion, l'engagèrent à des précautions Il n'en fit rien; le matin du 7 avril, samedi, veille de Pâques-Fleuries, il alla à la chasse, revint tard, se fit laver la tête, dîna[4], monta chez la reine et descendit rapidement avec elle dans une vieille galerie abandonnée du château d'Amboise[5], où était provisoirement installé un jeu de paume, et que la reine ne connaissait même pas. En y entrant, il se frappa la tête contre le dessus de la porte, qui était très basse. Il ne s'en plaignit point et regarda jouer, en causant : « Il espérait, disait-il, ne plus jamais commettre de péché, véniel ni mortel, s'il pouvait. » Comme il prononçait ce mot, il tomba à la renverse, et perdit la parole.

1) Il était aux Montils le 3 avril, et Jean de Louan, gouverneur d'Orléans, son ancien conseil de la guerre de Bretagne, était de nouveau son principal conseiller (KK 897, 256 v°). Ce même jour, 3 avril, il obtint du roi un remboursement de 5,000 livres « sur ce que luy prestasmes a Verseil, et ce oultre autres sommes dont il nous a nagaires fait appointement » (fr. 20379, p. 60). Le 2 février il avait touché 22,000 livres, moitié de sa pension (*id.*).

2) *Jeanne de France*, p. 243, 246 ; fr. 19602.

3) Da Paullo (qui était alors à Asti et se dit témoin oculaire).

4) *Burchardi Diarium*, t. II, p. 456 : Commines.

5) Appelée Hacquelebac ou Hacquelebant, du nom du capitaine que nous avons cité plus haut (p. 4).

Cette scène se passait vers deux heures après-midi. La reine et tous les assistants s'empressent; on porte le mourant sur une paillasse, dans cette galerie malpropre, ouverte à tout venant. Il fallut entraîner la reine dans sa chambre, presque de force. Les médecins accoururent; ils déclarèrent le mal sans remède. A peine le roi parut-il, deux ou trois fois, recouvrer la parole; on l'entendit alors balbutier quelques prières à la Vierge, à saint Claude, à saint Blaise. Il expira[1] vers neuf heures du soir[2].

Louis d'Orléans était roi[3]. C'était le 7 avril 1498; 7 avril 1497, selon le style français contemporain, l'an 5459 de la création du monde selon les uns[4], 6899 selon les autres[5].

Rarement vit-on un deuil semblable. La soudaineté du coup sous lequel succombait un prince de vingt-sept ans, le brusque changement qui en résultait, les sages dispositions récemment marquées par le feu roi, sa loyauté, sa générosité, sa bonté vraiment rare et parfaite, tout s'unissait pour arra-

1) Charles VIII mourait d'une attaque d'apoplexie (ou catarrhe), d'après l'unanimité des témoignages (Commines, Guichardin, Michel Ris (*De regibus*), Burchard, Jean Bouchet, Jean de Saint-Gelais, Octovien de Saint-Gelais, *Cronaca di Genova*, di Aless. Salvago, publ. par Desimoni, p. 79 ; lettre de Du Bouchage, citée par M. de Mandrot, *Ymbert de Batarnay*, p. 208). L'historien de Bayard et Nic. Gilles parlent d'une « faiblesse, » sans préciser. J. de Saint-Gelais affirme que l'attaque eut lieu instantanément après le coup. Commines dit, au contraire, que le roi ne cessa de causer, il cite ses paroles ; son récit recueilli deux jours après, à Amboise même, paraît plus digne de foi qu'aucun autre. Cependant les Vénitiens affectèrent de la mort du roi une joie tellement vive qu'on les accusa de l'avoir empoisonné. On se rappela même que, peu avant l'accident, Charles VIII s'était approché un fruit du Midi, une orange, du visage... (Lamansky, *Secrets d'état de Venise*, p. 300). Aussi Belleforest attribue sa mort à « une orange empoisonnée. »

2) *Ystore Anthonine* (fr. 1371, f° 293) : Commines. « Infra octo horas », dit le *Diarium* de Burchard. La lettre officielle de Louis XII à la reine de Castille (H. de la Ferrière, *Le XVI° siècle et les Valois*, p. 4), porte « 1 heure du soir », d'après M. le comte de la Ferrière.

3) Commines.

4) Jules Taboet, *Historica franciæ regum genesis*, p. 31 (Lyon, 1560, in-4°).

5) *Ystore Anthonine.*

cher des larmes. On oubliait les défauts de celui qu'on pleurait. A aucune époque la France ne se montra aussi docile, aussi fidèle, et ne se solidarisa autant avec son roi qu'à la fin du XVe siècle. La mort du roi, c'était le deuil de tout le monde.

Dès qu'il eût expiré, ses chambellans lui rendirent les derniers devoirs, établirent son corps sur un lit de parade : les chanoines de Saint-Florent d'Amboise, les cordeliers et surtout les *Bonshommes*, ces fils spirituels de François de Paule, protégés du roi qui leur avait donné leur couvent d'Amboise, se relayèrent au chevet, pour y réciter des prières.

Au premier bruit de l'accident, Louis d'Orléans vint à Blois. Il y reçut coup sur coup des nouvelles par divers chevaucheurs, et, enfin, dans la nuit, il apprit que le roi n'existait plus. A cet avis, le duc sanglota et se répandit en louanges du défunt[1].

Naturellement, « tout homme courait vers le duc d'Orléans[2] ». Le château de Blois se vit assiégé dès l'aube par une foule de solliciteurs, désireux, les uns de ne point sortir des offices et pensions, les autres d'y entrer. Le sire du Bouchage, l'un des premiers arrivés, fit au château « récit de toutes les choses comme elles estoient advenues[3]. »

Durant la nuit, des chevaucheurs d'écurie partirent dans toutes les directions porter aux commandants de forteresses l'ordre de « tenir bon et de faire bonne garde ».

Louis éprouvait une vive émotion, car Charles VIII avait le don de se faire aimer, et ceux même qui pouvaient se plaindre reconnaissaient sa douceur et sa droiture d'intentions[4]. Il courut à Amboise dès le matin, en témoignant un grand chagrin ; on le reçut comme le roi. Il monta à la chambre

1) Saint-Gelais.
2) Commines.
3) Mandrot, *ouvr. cité*, p. 207.
4) Commines.

de parade, à l'entrée de laquelle il fit une grande révérence; après avoir jeté de l'eau bénite sur le corps et dit une prière, il se retira[1], en pleurant « moult chauldement[2] ». Il ne voulut pas se présenter chez la reine[3], qui se trouvait dans un état de douleur et de prostration complètes : Anne de Bretagne était accroupie par terre, refusant obstinément toute nourriture depuis vingt-quatre heures, et faisait mal à voir. Louis d'Orléans envoya pour la réconforter M. de Saint-Malo, fort inconsolable, lui aussi, de la mort de son maître, et l'évêque de Condom, Jean de la Mare, personnage universellement estimé pour son talent d'orateur et sa sainteté. Saint-Malo fondit en larmes, à la vue de la reine. La malheureuse femme, qui restait veuve, sans enfants et sans parents, isolée dans le monde politique, à vingt ans, se jeta dans ses bras, et ils confondirent leurs sanglots. Jean de la Mare l'exhorta doucement au courage; il la décida à accepter quelque nourriture[4].

Louis d'Orléans résolut de donner aux obsèques du roi une solennité sans pareille. Après avoir passé la journée à Amboise et veillé aux mesures les plus urgentes[5], il revint au château de Blois. C'est là que, le lendemain, lundi de la Passion, 9 avril, la garde royale[6] et une nombreuse réunion où l'on voyait des seigneurs, des courtisans, des personnes accourues des points les plus divers, le saluèrent roi de France[7].

1) Saint-Gelais.
2) Cl. de Seyssel, *Hist. singulière du roy Louis XII*, Paris, 1587, p. 46.
3) Saint-Gelais dit, au contraire, qu'il s'y présenta, « en s'offrant à elle ». Saint-Gelais confond certainement avec la démarche, toute courtoise et mieux placée, que Louis fit, auprès de la reine veuve, quelques jours plus tard.
4) Gohori, f° 38 : Brantôme : Le Ferron. Ce dernier reproduit même un long discours, fort ampoulé, qu'il prête à Jean de la Mare.
5) Saint-Gelais.
6) Guichardin.
7) Sanuto.

Il resta à Blois jusqu'au 17 avril[1], plongé dans le grand labeur des premiers moments, et, plus d'une fois, pendant ces jours, il fit la route d'Amboise. De là il se rendit à Orléans[2], pendant les obsèques du roi. Il tint à rester duc d'Orléans jusqu'au jour où le cercueil de Charles VIII disparut dans le caveau de Saint-Denis.

Charles VIII laissait ses finances dans le plus complet désordre[3]; les comptes de la maison royale pour 1495 et 1496 n'étaient pas réglés; les dettes les plus urgentes de l'administration intérieure restaient en souffrance, au grand détriment du service[4]; les comptables à tous degrés se relâchaient de la régularité des écritures[5]; le roi n'obtenait d'ar-

1) Pour le 9 et le 10, V. Saint-Gelais; pour le 11, M. de la Ferrière, *Le XVIe siècle et les Valois*, p. 4; pour le 13, *Ordonnances*, t. XXI, p. 21; le 14, Godefroy, *Histoire de Charles VIII*, p. 746. Le 15 était le jour de Pâques. Pour le 16, Gozzadini, *Memorie*, doc. 67, Desjardins, *Négociations*, t. II, 12. Pour le départ du 17, lettre d'Y. de Batarnay, publiée dans nos *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 1153.

2) Claude de Seyssel dit qu'il fut à Amboise encore le 9; une lettre de lui à Isabelle la Catholique, pour annoncer son avènement et la mort de Charles VIII, est datée d'Escures, près Blois, le mardi 11 avril. Cette lettre, qui appartient au British Museum (fonds Egerton), a été publiée par MM. Leroux de Lincy (*Vie d'Anne de Bretagne*, t. III, p. 103), et de la Ferrière (à l'indication ci-dessus), mais avec quelques erreurs. Au lieu d'*Escures*, M. Leroux de Lincy a lu *Esvrey*, et traduit *Évry* : M. de la Ferrière a reporté cette lettre à une autre année que 1498. Il est à remarquer, du reste, que le 11 avril 1498 était un mercredi et non un mardi. Il est fort probable que la lettre préparée le mardi en chancellerie ne put être signée qu'à la hâte le 11 par le roi, en passant sur la route d'Amboise, à Escures, simple lieu de relai, où il ne séjourna pas certainement.

3) Dans sa détresse financière, il avait cependant fait équiper à nouveau, de la façon la plus luxueuse, avec des garnitures d'orfévrerie dorée, les deux cents archers français et écossais de sa garde (ms. Clairambault 224, nº 359). Il avait *appointé* à Alain d'Albret 24,750 liv., en Bretagne, en Languedoc et à Narbonne (reçu d'Alain, du 1er mars 1498, *id.*, nº 362).

4) Fr. 3087, fº 94; fr. 2926, fºs 71 et suiv.; fr. 2914.

5) La commission judiciaire instituée en 1485 pour la réformation de la justice en Languedoc n'avait pu être remboursée même de ses frais (Reg. des Etats du Languedoc, en 1502).

gent que par des emprunts ou des impôts forcés, au jour le jour. Éprouvés par un hiver très rigoureux, las d'une lutte si rude, les paysans saluèrent la mort du roi, que pleuraient les courtisans, comme le signal d'un affranchissement des tailles[1]. On vit les paysans de l'Aunis organiser sur l'heure un vaste complot, pour ne plus payer aucun impôt jusqu'à la fin de l'année, et, s'il le fallait, résister par la force aux sergents des élus[2]. Et cependant le trésor royal se trouvait vide, au point de ne pouvoir faire face aux obsèques ordonnées par Louis XII : le nouveau roi se chargea de les payer sur ses biens patrimoniaux[3] ; dès son arrivée à Blois, il écrivit aux gens des Comptes de Paris, qu'il voulait « sur toutes choses » qu'on déployât le plus d'honneur et de solennité possible aux obsèques de son « tres cher seigneur et frère le roy[4] ».

Louis XII chargea Louis de la Trémoïlle de conduire le deuil, comme premier chambellan, avec toute la maison royale, et le cardinal de Gürck, Raymond Péraud, si attaché à Charles VIII, d'officier avec huit ou dix évêques ; dans les villes situées entre Amboise et Saint-Denis, et finalement à Notre-Dame de Paris, on devait célébrer, par de pompeux services, le passage du cortège. Le roi fit plus ; il envoya des chevaucheurs commander des services dans les principales églises du royaume[5].

Frère Laurent Bureau[6], provincial des Carmes de Narbonne,

1) Fr. 26108, 460.
2) JJ 230, f° 71.
3) Saint-Gelais : Cl. de Seyssel, *Les louanges du roy Loys XIIme*, p. 134 Cf. un paiement de 2,000 livres à Pierre Fauchet, pour les obsèques de Charles VIII, le 20 septembre 1498 (*Catal. Joursanv.*, 203).
4) Portef. Fontanieu : Godefroy, p. 746 : *Ordonnances*, XXI, p. 21, n. 3.
5) Ordre envoyé au Puy, où on les célébra en grand apparat. V. la description dans le *Liber de Podio*, d'Et. Médicis (publié par Chassaing, I, 266).
6) C'est par erreur que Commines indique à deux reprises Jean de Rély comme confesseur du roi. Jean de Rély avait cessé de remplir cet office.

confesseur de Charles VIII, resta confesseur de Louis XII et reçut de larges gratifications[1].

Le grand écuyer Pierre d'Urfé, chargé d'organiser les cérémonies, comme il convenait à sa fonction, élabora une *ordonnance*, qu'il fit imprimer, pour guider chacun des participants[2], fixer la tenue, les préséances, l'ordre de marche de chacun. Les obsèques de Charles VIII ne coûtèrent pas moins de 45,000 livres : mais elles sont restées comme un type de la pompe d'une cérémonie de ce genre[3].

Au bout de quelques jours, le corps du roi remplaça son effigie dans la chapelle ardente; on le couvrit d'un poêle de drap d'or, à croix blanche, à bordure d'hermine et de velours rouge fleurdelisé, avec un dais de velours noir à croix blanche; les insignes de la royauté posés sur le cercueil. La porte était ouverte; tout le monde pouvait entrer, les diverses églises se relayaient pour chanter des offices.

On transporta enfin le corps à l'église Saint-Florentin, où eut lieu le premier service, le mardi de Pâques, avec un apparat sans égal. Vingt-cinq messes furent célébrées à la fois, tandis que, détail touchant, la confrérie Saint-Nicolas célébrait aussi, suivant sa coutume, un service pour le *confrère* royal trépassé.

1) K. 77, n° 25. Vincennes, 14 mai 1498. Patentes donnant à frère Laurent Bureau, pour services rendus à Charles VIII et au roi depuis son avènement, « le revenu, profit et émoluments de nostre bourse ordinaire », et la moitié des collations « que nous avons le droit de prendre en nostre chancellerie », comme s'il était notaire-secrétaire du roi (expéd. d'un vidimus de Lyon, 4 déc. 1503).

2) *Ordonnance faicte par messire Pierre Durse* (Durfé) *pour lenterrement du corps du bon Roy Charles huytiesme*, s. l. n. d., in-4°, 12 feuillets ; plaquette rare, dont un exemplaire se trouve dans un recueil de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, aux armes du président De Thou : réimprimée en 1874 (Paris, in-12), et dans les preuves de l'*Histoire de Charles VIII*.

3) V. le long récit donné par Gaguin, livre XI; la *Mer des Histoires*; le *Cérémonial françois*; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, p. 753; fr. 4339, 4340, 4341, 4317, f° 35, etc.; le récit du greffier du parlement (cité par M. de Mandrot), X[1a] 1504, les 21, 29 avril et 17 mai 1498.

La ville et la confrérie voulurent escorter, avec des torches et des bougies, le corps de Charles VIII depuis sa sortie du château jusqu'en dehors des faubourgs [1].

Nous ne décrirons pas en détail l'ordre du cortège officiel. Vingt-quatre officiers portaient le cercueil, avec vingt-quatre archers de la garde, torches en main. Après la levée du corps, faite par le cardinal de Gürck, quatre évêques et bon nombre de religieux, s'ébranla la longue suite des huissiers du roi, trompettes, hérauts, sergents, rois d'armes, maîtres des requêtes; le grand écuyer portant l'épée du roi : le clergé : le corps, entouré de quatre cents pauvres en deuil avec des torches : les princes du sang et une foule d'officiers ou de seigneurs, évalués au chiffre de sept mille [2].

MM. du Bouchage, de Piennes, de Vesc, du Moulin, comme chambellans, portaient les quatre coins du poêle d'or. Quatre autres personnages, MM. de Mauléon, de Montauban, de Rochefort, de Ravel, portaient les coins d'un autre poêle de velours noir. Vingt-quatre Suisses, armés de hallebardes, escortaient les princes du sang [3]. Claude de la Chatre tenait le guidon du roi, roulé autour de la lance.

Sur les routes que devait suivre le cortège, toute circulation était suspendue deux heures d'avance. Vingt-quatre archers à cheval s'en allaient attendre l'arrivée du cortège à l'entrée de chaque village et l'escortaient avec des torches jusqu'à l'église,

1) *Invent. des archives d'Amboise*, par M. l'abbé Chevalier, CC 113, 200.

2) *L'ordre et pompe des obsecques et funérailles du Roy Charles huitiesme*, ms., orig. contemporain, fr. 4339, f[os] 1-9. Ce récit, inédit, donne des détails que l'on ne peut naturellement trouver dans l'ordonnance de D'Urfé, préalable à la cérémonie,..

3) En l'absence du roi, les princes du sang n'étaient représentés que par le jeune comte de Montpensier, et par les jeunes comtes de Guise (de la maison d'Armagnac), et de Dunois, le sire d'Avesne (fils aîné du sire d'Albret), le duc d'Albanie (de la maison royale d'Ecosse). Le duc de Bourbon ne les suivit pas.

où se faisait une halte, pour une cérémonie réglée d'avance, avec une lenteur majestueuse.

Le cortège arriva le samedi 20 avril à Notre-Dame de Cléry; il y passa la journée du dimanche, pour le service solennel, et en repartit le 22 [1]. Charles VIII était resté fidèle au culte de son père pour l'église de Cléry, qu'il avait, lui aussi, enrichie des témoignages de sa dévotion [2]. On y laissa son cœur, déposé dans un petit coffret de plomb, sous les dalles, en face du tombeau de Louis XI [3].

On arriva le 28 à Notre-Dame-des-Champs, près Paris. Une grande plateforme était dressée, où l'effigie de Charles VIII, le visage moulé d'après nature, la couronne en tête, l'*ordre* au cou, le sceptre en main, avec des bijoux et tout le costume royal, était étendue sur un lit de parade, richement drapé de drap d'or et de velours noir et bleu.

Des gens de la cour passèrent la nuit autour du catafalque. Sur le long parcours qui s'étend de Notre-Dame-des-Champs à Notre-Dame, le service d'ordre fut admirablement organisé et assuré par des *conducteurs*. Dans toutes les églises de Paris, les chantres et les attachés de la chapelle royale avaient veillé à la pompe des ornements et des autels. Les personnes du cortège trouvèrent leurs logis apprêtés, comme si le roi vivait encore.

Le 29, lorsque l'immense procession se mit en marche, comprenant tout ce que la capitale comptait de corps organisés, parlement, université, corps municipal, etc., la foule remarquait particulièrement les torches à deux écussons fleurdelisés portées par des pauvres, les *postes* et messagers du roi, la

1) Lettre de Du Bouchage, de Cléry le 22, publiée par M. de Mandrot.

2) Lat. 17138, f° 30.

3) *Recherches historiques faites dans l'église de Cléry*, par M. le comte de Balby de Vernon, *Mémoire lu*, le 17 avril 1873, *à la réunion des Sociétés savantes*, à la Sorbonne.

garde du corps, les Suisses, les enfants d'honneur du roi, le maître d'hôtel Chateauvieux sur une mule à la tête de la maison; l'étendard de guerre du roi.... Le corps était traîné dans un chariot à six chevaux, couvert d'un poêle de velours noir et d'un poêle de drap d'or, à *lambeaux*, carrés, en velours noir tissu de fleurs de lis et en hermine.

Le prévôt de Paris, puis divers grands seigneurs portèrent successivement l'image du roi, « pourtraicte au plus près du vif », sur un brancard, couvert d'une toile de Hollande très fine traînant jusqu'à terre. Les poêles de drap d'or, de velours, excitaient l'admiration. La tête et les pieds de l'image reposaient sur des oreillers de drap d'or; on voyait à ses pieds de superbes brodequins de soie bleue à fleurs de lys [1]; on apercevait une robe de satin cramoisi frangée d'or, passant sous une autre robe de satin, enveloppée elle-même du manteau royal de velours doublé d'hermine, qu'attachait sur l'épaule une agrafe d'or florentin. Les quatre présidents du parlement, vêtus d'écarlate, soutenaient les coins du poêle.

Les religieux de Saint-Denis, après l'office de Notre-Dame, vinrent recevoir le cortège en grand apparat [2] jusqu'à l'endroit appelé la Croix du Grand Chemin. La cérémonie de Saint-Denis eut lieu le 1er mai, selon les usages : le cardinal de Luxembourg dit la messe. Jean de Rély, évêque d'Angers [3], prononça l'oraison funèbre, au moment de la descente du cercueil. La

1) D'ordinaire, les *semelles* de l'*effigie* étaient de satin cramoisi, et non bleu-de-ciel fleurdelisé (Berthevin, *Recherches sur les derniers jours des rois*, p. 193).

2) Sous la conduite de l'abbé de Fécamp, leur abbé commendataire, l'évêque de Lombez (Villiers de la Groslaye) étant ambassadeur à Rome. Le 2 mai, le pape célébra à Rome le service funèbre habituel et donna lui-même l'absoute (Burchardi *Diarium*, p. 460). Le 10, eut lieu à Saint-Louis des Français un service solennel, en présence de cinq cardinaux et des ambassadeurs de France, d'Allemagne, de Savoie.

3) Philosophe, théologien, orateur éloquent, Jean de Rély était, en 1480,

descente eut lieu avec le cérémonial habituel. Les serviteurs du feu roi vinrent, sur l'appel des hérauts d'armes, défiler devant le tombeau et remettre leurs insignes ; les maîtres d'hôtel jetèrent leurs bâtons, les sergents d'armes leurs masses. On abaissa dans la fosse le guidon du roi et le grand étendard de France. D'Urfé mit à terre l'épée royale...

A ce moment, éclata dans la vieille basilique un gémissement général. L'émotion était telle que deux des serviteurs de Charles VIII (un archer et un sommelier) moururent de saisissement[1]. L'instant parut terrible. Tout à coup, les hérauts crient : « Mort est le Roy Charles ! Vive le Roy Loys[2] ».

Le vieux d'Urfé, fort cassé par la goutte et par les ans, saisit l'épée royale, la tire du fourreau et la brandit, au cri de : « Vive le roi ! » L. de la Trémoille lève l'étendard français très haut. Une acclamation formidable, éclatante, remplit les voûtes séculaires : « Vive le roi ![3] » Une nouvelle France, une France jeune, forte, virile, semblait sortir de ce tombeau prématurément ouvert, par un miracle analogue à celui du Christ, ressuscitant glorifié au lendemain de son supplice !

Louis XII n'assistait pas à cette assemblée, où parut, d'une manière si poignante, parmi tout ce que la nation comptait d'illustre, l'identification profonde de la France avec la royauté. Il était resté à Orléans, d'où il assista très probable-

« chappellain et domesticque » de l'évêque d'Amiens, Louis de Gaucourt, comme il le dit lui-même dans une dédicace de son *Livre des trois vœux de religion* (fr. 1896, f° 93 v°), livre qu'il écrivit à Orléans. Il devint confesseur du jeune Charles VIII et exerça cette charge pendant la période de la guerre de Bretagne. Il devint ensuite doyen de Saint-Martin de Tours, puis évêque d'Angers. Il mourut le 27 mars 1499 (V. son épitaphe, qui résume sa carrière, dans le *Recueil d'épitaphes* de Clairambault, f° 26, ms. 941).

1) Procès-verbal du parlement.

2) Saint-Gelais.

3) Gaguin.

ment au service de Cléry, avec le duc Pierre de Bourbon[1].

Cette grande cérémonie, malgré les précautions minutieuses de D'Urfé, ne se passa point sans difficultés de toute sorte. Le 28 avril, il avait fallu, à la demande des intéressés, vérifier les privilèges de préséance présentés par chacun. On avait répandu dans la ville un ordre de cérémonie, qui causa une grande rumeur dans l'Université, parce qu'il paraissait contraire à son rang traditionnel. L'Université convoqua les imprimeurs pour savoir de qui émanait cette pièce exécrable ; personne n'ayant osé en avouer la paternité, elle la fit solennellement brûler durant les obsèques[2]. A l'entrée de Notre-Dame, l'évêque de Beauvais, comme pair de France, protesta violemment contre le rang qu'on lui assignait parmi les autres évêques : D'Urfé s'interposa pour éviter un éclat, mais l'évêque fit dresser procès-verbal de ses protestations[3].

D'Urfé aurait désiré que l'honneur de tenir les coins du poêle revînt, en partie, à quelques-uns des principaux personnages de la cour : le Parlement s'y opposa formellement et en revendiqua pour ses présidents seuls tout l'honneur. Mais la basilique de Saint-Denis fut le théâtre de la scène la plus scandaleuse, qui eut pour héros D'Urfé lui-même. Sitôt la cérémonie achevée, le grand écuyer fit enlever par ses gens tout ce qui se trouvait sur le cercueil du roi (où il ne laissa que le drap de l'église), c'est-à-dire les poêles d'or, de velours, d'hermine, le ciel de drap d'or, les écussons, le lit, la toile de Hollande, la *portraicture* du roi, robes, manteau, collier, couronne, sceptre, etc... Toutes ces dépouilles, suivant lui, formaient le bénéfice de sa charge. Les religieux de Saint-Denis y mirent opposition, au nom de l'abbaye : il en résulta un

1) Saint-Gelais.
2) Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis.*
3) Reg. du Parlement : ext. fr. 4340, f° 33, fr. 4339, etc.

procès[1], qui ne se dénoua qu'en juillet 1501, par la condamnation de d'Urfé[2].

Les courtisans, venus d'Amboise à la suite du corps de leur maître, ressentaient, en réalité, plus d'inquiétudes pour leur situation, et de fatigue physique, que d'émotion. Plus d'un, nourri des bienfaits de Charles VIII et même de Louis XI, éprouvait la terreur d'une réaction qui semblait inévitable : « Fettes bien garder les portes de noz maizons, affin que quelques mauvais garssons n'y entrasset pour nous pillier[3] », écrit Du Bouchage à sa femme le lendemain de la cérémonie, en guise d'oraison funèbre.

A l'issue des obsèques, le dîner *funéral* d'usage réunit le parlement et les officiers de la maison royale, dans une salle Du Palais. Le cardinal de Gürck dit les *grâces*, et le sire de Chaumont prononça le licenciement de la maison, au milieu d'une tristesse générale.

C'est un statuaire italien, Paganini, de Modène, qui fut chargé de l'érection du magnifique mausolée de Charles VIII à Saint-Denis ; on plaça Charles VIII près du tombeau de Carloman, avec une épitaphe emphatique et très louangeuse[4].

1) K 76, 21-23 : X[1a] 1506, f° 167 v° : Félibien, *Hist. de Saint Denys*, p. 371.

2) Ce grand rassemblement devint encore l'occasion d'un crime dans une maison mal famée, rue des Graveliers, à Paris. Après l'enterrement du roi, et après souper, un archer de la garde royale française (compagnie Crussol) étant allé, avec des valets de pied du roi, dans cette maison voir une fille, nommée Collette Culdebuchette, s'y prit de querelle avec un sergent-à-verge du Châtelet qui s'y trouvait ; l'archer fut grièvement blessé, le sergent périt (JJ 230, 23 v°).

3) Mandrot, p. 212.

4) Ce beau monument était un tombeau de marbre noir surmonté de la statue de bronze de Charles VIII à genoux, en habits royaux ; aux quatre coins, quatre anges de bronze doré tenaient les armoiries du roi, y compris celles de Naples. Tout autour régnait une série de niches, garnies de statuettes de bronze. La statue et les quatre anges furent enlevés et envoyés à la fonderie, en 1792 ; le monument lui-même fut démoli, le 4 août 1793.

La mort de Charles VIII donna lieu, à nombre d'*épitaphes*, de *lamentations* ou autres compositions littéraires[1]. Robert Gaguin, jadis ambassadeur, déplora les vicissitudes de la fortune[2], Fauste Andrelin, *orateur* officiel, formula trois épitaphes[3], Jean Bouchet[4], homme de grand style, célébra le prince pacificateur et brave[5]. Simon Nanquier, poète latin, prit sa plume et peignit avec sensibilité le sort de ce jeune prince, moissonné au milieu des fleurs du printemps, à l'époque où le rossignol s'éveille, où la nature rit et se pare d'espérances et de promesses. Il le représenta comme la bravoure même et le fils des preux; bon, protecteur du malade, de l'orphelin, de la veuve; gai, avec la clémence d'Auguste, grave, avec la piété d'Enée, dévoué au droit et à l'équité;

Le soir du 17 octobre 1793, on ouvrit le cercueil de Charles VIII, posé sur des tréteaux ou barres de fer : on n'y trouva que des restes d'os desséchés (Berthevin, *Recherches sur les derniers jours des rois*, p. 293, 275).

1) V. aussi les vers cités par Godefroy, *Histoire de Charles VIII*, p. 103.

2) *Compendium*, lib. XI.

3) *Varia Epitaphia*, dans le recueil de Fauste Andrelin, imprimé à Paris le 4 octobre 1504, pour Jean Petit (12 ff. in-4). La première épitaphe est la plus développée :

« Dum sua regna studet cœtu decorare diserto,
Inque omni sanctos æde locare patres ;
Dum pressos nimio populos relevare tribûto
Et gerere invicta splendidiora manu,
Interceptus obit... »

La dernière consiste en ce seul dystique :

« Relligio, bonitas, animus, donatio, justum,
Hoc sita sunt tecum, Carole summe, loco. »

4) *Les généalogies, effigies et épitaphes des rois de France* (f°, 1545), f° 64 v°.

5) Petit de corps, de vouloir non pareil, je pacifiai, lui fait-il dire, tous les princes, sauf le duc d'Orléans qui, avec d'autres gens « (dont fault que je me plaigne) », se battit à Saint-Aubin, « et la fut pris par gens de pied rustiques. » Je luttai, à Fornoue, à dix contre un, je délivrai Louis d'Orléans à Novare. « Je fuz courtoys, bening et liberal »...

Non Venus hunc mollis, non hunc furibunda voluptas
Justicie a recto detraxit tramite..... [1]

Octovien de Saint-Gelais, poète et courtisan, célébra le triomphateur des guerres de Bretagne, le restaurateur du roi Henri d'Angleterre, le palladium de la Picardie et de la Bourgogne, l'ami de l'Espagne et le restituteur du Roussillon, le prince qui avait fait la guerre d'Italie pour une revendication légitime, « non par folye », et transformé le royaume en « Jardin de paix encloz de justice », qui aurait fait davantage encore s'il eût vécu[2].

1) Nouv. acq. lat. 169, f°s 80, 81 : *Opusculum de funere Caroli VIII, cum commento Simonis Nanquerii*, Paris, 1606, 8° : cf. *De lubrico temporis curriculo, Bucolicon de funere Caroli octavi*, Paris, 1563; *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria, necnon de funere christianissimi Regis octavi, cum commento familiari*, éd. gothique, s. d.

2) Fr. 1721, f°s 34-35, épitaphe de Charles VIII « par un quidam » ; elle est transcrite dans les *Hardiesses des Princes* (fr. 10420) comme du « gentil evesque de sainct Gelais ». Elle est imprimée dans le *Vergier d'honneur*. Cf. fr. 3939. Octovien de Saint-Gelais est l'auteur d'une composition bizarre : « Complainte sur la mort de Charles VIII » (fr. 13761). Après un prologue long et lourd, apparaît la France (suivant l'usage), qui, naturellement, remonte au siège de Troie, pour montrer que tout le monde meurt, et passe aisément en revue, depuis cette époque, un certain nombre de grands hommes disparus. Ensuite vient une espèce de chant de la Mort, dont les premiers vers ne sont pas mauvais :

« Mort est de soy le royal fondateur,
De liberté le vray restaurateur,
Le seur lien de paix et de concorde,
D'amour parfaicte divin augmentateur. »

La France convie toutes les professions et tous les pays à pleurer :

« Pleurez, thiares et chappeaulx,
Croix, crosses, mitres a troupeaulx,
Voz joyaulx,
Vos sandaulx,
Voz manteaulx,
Et voz seaulx
Ont perdu leur tresor insigne,
Qui tant digne,

Le parlement de Paris aussi, qui avait si énergiquement tenu bon contre le roi en 1495, délibéra, le dimanche 29 avril, un hommage respectueux à sa mémoire. Il déplora la mort de Charles VIII, heureux et victorieux, puissant, aimé, plein de bon et haut vouloir, qui, en quatorze ans, a reçu et pacifié les divisions, réconcilié princes et sujets, « lesquelz n'estoient pas en petit nombre qui, par mauvais conseil, s'estoient par un temps esloignez de luy, sans ce que, depuis et de tout son règne, de quelconque faulte qui fut contre luy commise, il en ait voulu prendre vengeance » : du roi *bénin* et clément à tous, patient, endurant, qui a conquis la Bretagne, et dont la chevaleresque conduite contre presque toute l'Italie est à jamais digne de mémoire[1]. Loin de s'opposer à ce concert de louanges ou de s'en offenser, le nouveau roi en donnait l'exemple.

Quelques années plus tard, le fonctionnaire dévoué du nouveau règne, son écrivain patenté, Claude de Seyssel, résumera ainsi la carrière de Charles VIII : « Jaçoit qu'il ait esté un bon prince, plus noble et plus grand beaucoup de cœur que de corps, convoiteux d'honneur et de gloire, et desirant toutes choses bonnes et honnestes autant que son aage a peu porter, doux, courtois et béning, libéral à ses serviteurs et amis, humain et gracieux à toutes gens, et dès qu'il eut commencé à faire de grans choses et vertueuses, tellement que l'on pouvoit espérer de luy tout ce que l'on peut d'un bon

Qui tant benigne,
Qui tant ensigne
Et mode encline
Faisait voz monstres grans et beaulx. »

Voilà comment on arrivait à un évêché et à des bénéfices. Quand la France a fini de parler, il faut encore procéder à l'audition d'une « voix divine », puis « l'acteur » déclare que c'est fini.

1) Fr. 4339, f° 11. Le parlement abordait ensuite les questions de préséance.

prince, s'il eust vescu aage d'homme, toutesfois estant défailly en la fleur de jeunesse, et lorsqu'il commençoit à entendre son cas et prospérer, ne peut en aucune manière son règne, estre comparé à celuy du Roy qui est à présent...[1] »

Ici s'achève l'histoire des trente-six premières années de l'existence de Louis XII.

Jusqu'à présent, on a pu s'en apercevoir, le récit de cette carrière princière nous a retenu bien souvent dans les menus détails de la vie privée, dans des données, pour ainsi dire anecdotiques. Un nouvel horizon, maintenant, se découvre; s'il plaît à Dieu, nous allons plus largement nous mouvoir dans les grands espaces de l'histoire, et, au-dessus des hommes, au-dessus du détail pittoresque des choses, voir la France même.

Louis XII arrivait au trône, mûri, formé par les vicissitudes amères que nous avons racontées, par mille *heurts*, par des difficultés incessantes de toute nature, par une dépression permanente. Les difficultés tenaient à deux causes, qui se résument en une seule : la situation fausse du premier prince du sang, héritier éventuel de la couronne, trop haut placé pour rester étranger à la politique, et, en même temps, pour ne pas s'en trouver systématiquement exclu.

Pénétré de la grandeur de sa race, héritier d'une maison acculée, de père en fils, au rôle ingrat de chef des mécontents, si ce n'est des révoltés, Louis apportait nécessairement sur le trône des traditions toutes différentes de celles de la maison royale; un plus grand souci des choses intellectuelles, de ces questions d'art, de lettres, de sciences, où la maison d'Orléans avait dû rechercher le lustre et l'occupation que lui refusait la politique; une conviction profonde et *vécue* des inconvénients du pouvoir trop absolu, inconvénients diffi-

1) *Du Roy Charles huictiesme, et de ses gestes. Histoire du Roy Loys XII*, édition de 1587, p. 54 et s.

ciles à comprendre pour l'homme destiné à régner (Louis XI par exemple), même quand il en a souffert, mais incarnés dans une race, lorsque, traditionnellement, cette race en a été nourrie plus que personne, quand elle les a plus durement ressentis que le dernier des paysans. Le fils de Louis et de Charles d'Orléans ne pouvait que porter au pouvoir, avec des ambitions particulières, le besoin de calme, de régularité, de repos, et un esprit tempéré.

A cette première cause, éloignée, de la disparité des tendances, s'en joignait une autre, personnelle à Louis XII, quoique se rattachant intimement à la première. Son existence avait été entièrement faussée par le mariage que lui avait imposé Louis XI, comme couronnement d'une politique, bientôt séculaire, de défiance. Sous Louis XI, sous la régence de Charles VIII, comme au fond des dernières difficultés qui allaient encore, en 1498, mettre aux prises le duc d'Orléans et le roi sans animosité personnelle, partout on retrouve cette cause de désarroi et de désespoir.

Ainsi, si Louis XII s'était agité et s'il avait été souvent coupable, il avait beaucoup souffert; c'est pourquoi il s'était remis aux mains, douces et réconfortantes, de son ami Georges d'Amboise. La France, aussi, dans tout ce xv[e] siècle, s'était beaucoup agitée et avait beaucoup souffert. Après tant d'orages, de labeurs, après avoir si souvent jeté à travers les bourrasques une semence inutile, l'heure était venue, pour elle, de jouir d'un large rayon de paix et de soleil. Les fleurs de l'art, de l'esprit, allaient éclore et s'épanouir, pour une moisson de plus. Il fallait que le moissonneur de la Providence dans ce monde nouveau appartînt à une race nouvelle et qu'il eût pris part à la peine.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

I

Quittance des chantres de Charles d'Orléans

(*Tome I, pages 88, 97, 347.*)

Nous avons signalé le goût de Charles d'Orléans pour ses chantres, sa situation lors de la naissance de sa fille Marie; nous avons mentionné Charles d'Arbouville, chambellan, homme de confiance de Marie de Clèves; Charles d'Arbouville fut nommé, le 30 janvier 1464-1465, gouverneur d'Orléans, d'où il donnait à la duchesse des nouvelles de la cour[1].

Je Charles d'Arbouville, chevalier et chambellan de monseigneur le duc d'Orleans, de Milan, etc., confesse avoir receu aujourduy de Jehan Vigneron, commis par mondit seigneur a l'office de son tresorier, la somme de XXVII s. VI den. t., laquelle j'avoye baillée par le commandement dudit seigneur a ses chantres, pour don a eux fait par ledit seigneur pour avoir dit et chanté pour icellui seigneur *O sapiencia*[2]. Tesmoing mon seing manuel, cy mis le XVe jour de decembre, l'an mil CCCC cinquante et sept.

DARBOUVILLE.

(Orig., *Titres* Arbouville, n° 11, à la Bibliothèque nationale de Paris.)

1) *Tit.* Arbouville, 12, 13.
2) *O Sapientia*, antienne de l'office de Noël, qui se chante le 17 décembre.

II

Lettres patentes de Louis XI relatives au comté d'Asti

(*Tome I, pages 202 et suivantes.*)

Nous avons parlé des efforts de Louis XI pour dépouiller la maison d'Orléans du comté d'Asti, qu'il voulait attribuer à Sforza ou, tout au moins, comprendre dans la dot de Marie d'Orléans.

Ajoutons à ce sujet quelques détails complémentaires.

Le 21 novembre 1461, le duc de Milan répond par une note écrite aux propositions de Jean de Croÿ, accrédité à la fois par le roi et par le duc de Bourgogne auprès de lui. Croÿ a indiqué trois solutions possibles pour régler les prétentions du duc d'Orléans sur le duché de Milan: 1° une indemnité en terres; 2° une indemnité en argent; 3° la conclusion d'une trêve.

Le duc de Milan, tout en protestant de son droit plein et entier, se déclare prêt à une transaction, par dévouement pour le roi, et dans l'espoir de se faire du duc d'Orléans un ami et un protecteur. Il offre de payer une somme raisonnable; il prie le roi de faire accorder la main de la fille unique du duc d'Orléans à son second fils Philippe-Marie. L'aîné de ses fils est lié par des fiançailles, impossibles à rompre, à la fille du marquis de Mantoue; le troisième doit épouser la fille du roi Ferrand de Naples; mais Sforza déclare aimer son second fils à l'égal de l'aîné; il lui assurera un revenu de 25,000 florins. Avec la possession d'Asti et du duché d'Orléans, Philippe-Marie sera ainsi un grand et puissant seigneur. Il est d'âge convenable, il demande à entrer au service du roi et à sa cour; il a si bon caractère « qu'il fera vivre Mgr d'Orléans dix ans de plus ». Il avait été question pour lui d'une fille de Mme de Savoie; mais Mme de Savoie n'a pas voulu.

A défaut de ce mariage, Sforza offrait de racheter les droits du duc d'Orléans sur Milan et Asti... (*Bibl. nat. de Paris*, Archivio Sforzesco).

L'affaire en resta là. Mais Louis XI ne la perdit pas de vue

et ne cessa pas d'insister près du duc d'Orléans. L'envoyé milanais Emmanuel de Jacoppo écrit au duc de Milan le 9 septembre 1463 que, pour Asti, « le roi a meilleure occasion que jamais. Le duc d'Orléans lui fait des instances pour une question qui le touche fin a l'anima. *Le roi a résolu de ne pas lui répondre avant que le duc n'ait remis l'affaire d'Asti entre ses mains* » (Archivio Sforzesco). *Le roi, en effet, tint bon, et suggéra l'abandon des droits du duc d'Orléans sur Milan et sur Asti, moyennant une indemnité de 200,000 ducats. François Sforza accepta avec enthousiasme; sa joie déborde inconsidérément dans ses lettres du 21 novembre 1463, au roi, au duc de Bourgogne, à Jean de Croÿ, à son ambassadeur Alberico Malleta* (Archivio Sforzesco).

Tout en poursuivant si vivement cette négociation, Louis XI se trouvait avoir déjà disposé d'Asti, qui ne lui appartenait pas, en faveur d'un autre personnage.

Comme nous l'avons dit, il avait jadis projeté à son profit un partage du Milanais: il avait intéressé dans ses entreprises Philippe de Savoie, comte de Bresse, en lui promettant Asti. Philippe ne le tenant pas quitte de sa promesse, le roi, faute d'Asti, dut lui promettre les comtés de Diois et Valentinois, qu'il ne lui donna pas davantage. Il finit, en 1473, par lui conférer les terres du Lauragais, par les patentes suivantes:

Loys, par la grace de Dieu roy de France, savoir faisons a tous presens et a venir, que, pour consideracion de la proximité de lignaige et affinité, esquelz nous actient nostre tres chier et tres amé frere et cousin Phelippes de Savoye, conte de Baugye et seigneur de Bresse, et des grans, notables et recommendables services qu'il nous a faitz par cy devant et de plus grans qu'il nous a promis et esperons et cuidons qu'il nous fera cy apres, tant a l'entour de nostre personne que au fait de nos guerres et autres nos plus grans et principaulx affaires, en plusieurs manieres. En faveur et pour raison desquelles choses, ayons nagaires promis a nostredit frere et cousin la conté de Valentinoys et de Dyois, ou lui bailler autres terres et seigneuries en recompense de la conté d'Asts, que liberalement lui avions donnée, se en povions bonnement recouvrer. A icellui nostre frere et cousin, pour les causes et consideracions dessusdites et autres

a ce nous movans, avons donné, cedé, quicté, transporté et delaissé, donnons, cedons, quictons, transportons et delaissons, par ces presentes, de nostre certaine science, grace especial, pleine puissance et auctorité Royal, pour lui, ses hoirs et successeurs, nos païs, jugerie, terre et seigneurie de Lauraguez, leurs appartenances et appendances, situées en nostre seneschaucée de Thoulouse, ainsi qu'elles se comportent et extendent de toutes pars, tant en villes, places, chasteaulx et fortresses, justice et juridicion haulte, moyenne et basse, mere, mixte et impere, hommes, hommaiges, lotz, ventes, quinctz, requincts, deniers, foires, marchez, fours a ban, forestz, bois, garennes, rivieres, pescheries, estangs, molins, viviers, coulombiers, vignes, prez, pasturaiges, terres lavourables et non lavourables, cens, rentes en deniers et en grains, corvées, et toutes autres rentes et revenues, prouffiz et emolumens quelzconques : ensemble la jugerie de Villelongue, située en ladicte seneschaucée de Thoulouse, avec tout le revenu et prouffit d'icelle et des judicatures des baillyes, notaireries, jauleries, les albergues de ladicte judicature, et les gros exploiz de la court du seneschal audit lieu de Villelongue, et generalement tous autres droiz appartenans a icelles jugeries, terres et seigneuries, sans aucune chose y retenir ne reserver pour nous et les nostres, fors seulement les foy et hommaige, ressort et souveraineté, pour lesditz pays, jugeries, terres et seigneuries, et leurs dictes appartenances et appendances; le dommaine et revenu desquelles monte et peut valoir, comunes années, la somme de six mille livres tournois ou environ, que l'on dit valoir et monter aussi communs ans ladicte conté d'Astz, avoir, tenir, possider, exploicter et en joyr par nostre dit frere et cousin, le conte de Baugye, sesdits hoirs et successeurs, d'ores en avant, perpetuelement et a tousjous (*sic*), et autrement en faire comme de leur propre chose et heritaige, en payant les charges et faisant les devoirs deuz et acoustumez, ou et ainsi qu'il appartiendra. Si donnons en mandement a noz amez et feaulx conseilliers les gens de nostre court de parlement establye en nostre pays de Languedoc, de noz comptes et tresoriers a Paris, au seneschal de Thoulouse et a tous nos autres justiciers et officiers, ou a leurs lieuxtenans presens et a venir et a chascun d'eulx, si comme a lui appartiendra, que nostredit frere et cousin et sesdits hoirs et successeurs ilz facent, seuffrent et laissent joyr et user, pleinement et paisiblement, de noz presens grace, don, cession, quictance et transport, en baillant a icellui nostre frere et cousin ou a ses procureurs ou commis a ce, reaument et de fait, la possession et saisine desdits pais, jugeries, terres et seigneuries de Lauraguez et de Villelongue, et des villes,

places, chasteaux, forteresses situées et estans en iceulx et de leursdictes appartenances et appendances, et par rapportant cesdictes presentes signées de nostre main, ou vidimus d'icelles et recongnoissance sur ce souffisant de nostredit frere et cousin tant seulement, nous voulons nostre tresorier et receveur ordinaire de ladicte seneschaucée de Thoulouse present et a venir et tous autres qu'il appartiendra, en estre et demourer quictes et deschargez par nosdits gens des comptes, ausquelz nous mandons ainsi le faire sans difficulté : nonobstant que lesdits païs, jugeries, terres et seigneuries de Lauraguez et de Villelongue soient de nostre ancien dommaine, que en vueille dire que d'icellui ne povons ne devons donner ou alienner aucune chose, et quelzconques ordonnances faictes par noz predecesseurs roys de France et nous sur le fait et alienacion d'icellui nostre dommaine, et autres ordonnances, mandemens ou deffenses a ce contraires. Et afin que ce soit chose ferme et estable a tousjours, nous avons fait mectre nostre scel a cesdictes presentes, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné a Amboyse, ou mois de fevrier, l'an de grace mil CCCC soixante onze, et de nostre regne le onziesme.

LOYS.

Par le Roy, le viconte de la Belliere, gouverneur de Roussillon, les sires de la Forest, du Lude, de Monglat, maistre Jehan Herbert, et autres presens.

FLAMENG.

(Orig., parch., grand sceau pendant : aux Archives de Turin [1].)

III

LETTRE DE L'ÉVÊQUE D'AIRE AU ROI LOUIS XI

(*Tome I, page 11.*)

L'évêque d'Aire, Tristan d'Aure, se fit l'instrument docile de Louis XI pour le mariage de Louis d'Orléans et de Jeanne de

1) Le texte que nous publions a été très obligeamment transcrit à notre ntention par notre ami, M. le docteur Carlo Merkel, l'érudit bien connu.

France. Son caractère se peint dans la lettre qui suit, adressée au roi ;

Mon souverain seigneur, je me recommande a vostre bonne grace le plus tres humblement que faire le puis. Et vous plaise savoir, mon souverain seigneur, que j'ay sceu, par unes lettres que m'a escriptes mons[r] le baillif de Coustantin, que vous avez esté mal content d'une requeste que je vous ay fait fere de la prebende de Tournay, pour l'occasion de cellui pour lequel en la demandoit. Mon souverain seigneur, vous avez bien eu cause de vous mal contenter; mais, pour mon excuse et ma descharge, je rescripz le cas tel qu'il fut a la verité a mondit s[r] le baillif. Si vous supplie que de vostre benigne grace vous plaise loyr et a moy imposer telle penitence qu'il vous semblera que devray porter. Car je scay bien que je feiz mal d'escripre si legierement, sans estre autrement informé pour qui. Ja Dieu ne me doint tant vivre que je face ne consente aucune chouse qui doye estre a vostre desplaisance! Et pour non vous enuyer, mon souverain seigneur, ne vous en escripray plus au large, vous suppliant, pour Dieu, que ne vueillés croire en nul rapport contre moy, tant que m'ayés oy, car tousjours me trouverés vostre tres humble et tres loyal subgect et serviteur, comme tenu y suis et que estre doy. Mon souverain seigneur, je prie nostre seigneur qui vous doint bonne vie et longue, et acomplissement de voz tres haulx et nobles desirs. Escript a Romme, le XVII[me] jour de novembre.

(*Autog.*) Vostre tres humble et tres obeissant subgect et serviteur.

L'EVESQUE D'AYRE.

(*Au dos*) Au Roy, mon souverain seigneur.

(Orig. ms. fr. 2811, f° 101, à la Bibliothèque nationale de Paris.

IV

JOUTES DE 1484

(Tome II, page 100.)

Nous avons, à cet endroit de notre récit, donné des détails sur les exploits de Louis d'Orléans, aux joutes de Paris, en 1484, d'après l'histoire manuscrite de Barthélemy de Loches, à la Bibliothèque du

Vatican. Au moment où paraissait le tome II, nous avons découvert dans les manuscrits de la Bibliothèque du palais de l'Escurial un récit contemporain de ces joutes, que son étendue ne nous permet pas de reproduire ici, et sur lequel nous nous réservons de revenir. C'est un manuscrit in-4°, d'une bonne écriture du xv° siècle, en espagnol, coté E j v 5, de 90 ff. La note finale porte que ce livre fut traduit à Paris de français en castillan, par le commandeur Sancho de la Fosca, commandeur de la commanderie de Tanpas (?), par le commandement de très magnifique et illustre seigneur, le seigneur comte de Benabente, et achevé à Vincennes le 25 novembre 1484. Le récit original, en français, avait probablement été tiré en une plaquette imprimée, dont il ne reste plus de traces. Les comtes de Benabente étaient des grands seigneurs de Castille, au sujet desquels les archives de Simancas renferment d'importants documents.

Au f° 59 du manuscrit, une miniature, assez grossière, mais curieuse, représente le tournoi, le duc d'Orléans en lice : aux f°s 59 v°-62, sont reproduits les blasons des jouteurs. Le duc d'Orléans (f° 59 v°) fit, le premier, pendre son écu (Orléans-Milan) le mercredi 21 juillet, et écrire son nom en lettres d'or : *Loys*. Les deux écus pendus après le sien sont ceux de Jean Baucher, sgr d'Yvetot (*trois têtes de loup, de sable languées de gueules, sur champ d'argent*), et de Jean Martel (*trois marteaux de gueules sur champ d'or*). Puis vinrent une foule de seigneurs, français ou étrangers.

— *Erratum*. A la fin de la note 3, page 100, tome II, au lieu de « II, 231-247 », lire : « I, 184-231 ».

V

Pièces de comptabilité intime du duc d'Orléans, relatives aux rapports avec la cour (fin de 1484), aux armements d'Alençon et a la rentrée en grace (1485).

(*Tome II, pages 116 et suivantes.*)

Je Georges d'Auxi, escuier, conseiller et maistre d'hostel de mons. le duc d'Orleans, de Milan, etc., confesse avoir eu et receu de Jaques Hurault, conseiller, tresorier, argentier et receveur general des finances de mondit seigneur, la somme de unze livres tourn., pour ung voiage par moy fait de la ville de Melun a Gien devers le Roy, pour les afferes de mondit seigneur, ouquel voiage j'ay vaqué, tant a aller,

sejourner que retourner a Paris devers iceluy seigneur, par l'espace de unze journées, au feur de xx s. t. par jour, vallant ladite somme de xi l. t., de laquelle je me tiens pour contant et bien paié, et en ay quicté et quicte mondit s[r] le duc, sondit tresorier et tous autres. Tesmoing mon seing manuel cy mis, le VII[e] jour de decembre, l'an mil CCCCIIII[xx] et quatre.

GEORGE B. DAUXY.

(Orig., *Titres* Auxy, n° 19.)

En la presence de moy Jehan Serine, secretaire de mons. le duc d'Orleans, de Milan, etc., Georges d'Auxi, escuier, maistre d'ostel de mondit s[r], a confessé avoir eu et receu de Jacques Hurault... la somme de quarente livres tourn., que ledit s[r] luy a données et ordonnées pour luy aider a supporter la despence qui luy conviendra fere, et plusieurs hommes de guerre, lesquelz ledit s[r] a fait demourer avecques ledit Georges Dauxi pour la garde du chastel d'Alençon. De laquelle somme.... le XXII[e] jour de fevrier, l'an mil CCCCIIII[xx] et quatre.

SERINE.

(*Extrait de l'*Orig., *id.*, n° 20.)

Nous Georges bastard Dauxy, conseiller et maistre d'ostel de mons. le duc d'Orleans, de Milan et de Valois, etc., certiffions a tous a qui il appartient que nous avons ce jour d'uy fait prandre ou grenier a sel estably par le Roy nostre sire a Evreux la quantité de deux sextiers de sel, dont nous n'avons pour ce fait paier que le droit de marchand ; le dernier jour de mars mil IIII[c]IIII[xx] et quatre.

GEORGE B. DAUXY.

(Orig., *id.*, n° 21.)

VI

PIÈCES DE COMPTABILITÉ INTIME DU DUC D'ORLÉANS, SUR SON SÉJOUR A ORLÉANS, SES RAPPORTS AVEC DUNOIS, SON PARRAINAGE DU FILS DE DUNOIS [1], EN 1486.

(*Tome II, pages 157 et suivantes.*)

Je Georges d'Auxy, escuier, conseiller et maistre d'hostel de mons. le duc d'Orleans, de Milan, etc., certiffie a tous a qui il appartient que

1) Louis d'Orléans-Longueville. Remarquons ici que Louis de Longueville signait habituellement ses lettres : *Loys d'Orléans*, ce qui les a fait attri-

Jaques Hurault, conseiller, tresorier, argentier et receveur general des finances de mondit s[r], a paié et baillé contant, par son ordonnance et commandement, les parties et sommes qui s'ensuivent. C'est assavoir, au prieur de la Magdalene de Chasteaudun, pour avoir baptizay l'enffant de mons. de Dunois, lequel mondit s[r] a tenu sus fons, en don a luy fait par ledit s[r], six escuz d'or ; a la nourrisse et aux femmes de chambre de madame de Dunois, vingt escuz d'or ; au tabourin de madite dame, deux escuz d'or; et au chantre de chapelle de madite dame, demy escu d'or. Qui sont en tout la somme de vingt huit escuz d'or et demy, a XXXV s. piece, vallant la somme de quarente neuf livres, dix sept solz, six deniers tourn. Tesmoing........., le XXV[e] jour d'octobre, l'an mil CCCC quatre vingts et six.

GEORGE B. DAUXY.

(*Extrait de l'*Orig., *Titres* Auxy, n° 22.)

Je Georges, bastart d'Auxy, escuier, conseiller et maistre d'ostel de mons. le duc d'Orleans, de Milan, etc., confesse avoir eu et receu de Jaques Hurault, conseiller, tresorier, et receveur general des finances de mondit seigneur, la somme de soixante huit livres, quinze solz tourn., pour me rembourser de pareille somme que j'ay [donnée] et baillée a l'esleu Mathurin Viart et Guill. de Nery, lesquelz avoient gaigné ladite somme de mondit seigneur au jeu de la paulme, aux halles d'Orleans. De laquelle somme........, le penultieme jour d'octobre, l'an mil CCCC IIII[xx] et six.

GEORGE B. DAUXY.

(*Extrait de l'*Orig., *id.*, n° 23.)

Je Georges d'Auxy, escuier,....... confesse avoir eu et receu...... .... la somme de sept livres, six solz, huit deniers tourn., pour ung voiage que j'ay fait partant de Blois a Partenay devers mons. de

buer à Louis XII, encore duc d'Orléans, par des historiens superficiels; Louis XII, comme les princes de maison souveraine, n'a jamais signé ses lettres, même avant son avènement, que : « *Loys* », tout court. Lorsque la mention de *duc d'Orléans* accompagne la signature, elle la précède, et elle comporte toujours la mention de Milan, sous cette forme : « *Le duc d'Orléans, de Milan, de Valois, etc.* LOYS ». Son écriture, d'ailleurs, ne ressemble aucunement à celle de son filleul. Ces diverses considérations n'ont pas empêché le bibliophile Jacob, dans son livre *Louis XII et Anne de Bretagne*, peu exact comme illustrations et comme texte, de donner le fac-similé d'une lettre de Louis d'Orléans-Longueville, à titre de spécimen autographique de l'écriture et des lettres de Louis XII.

Dunois, ouquel voiage je vaqué par l'espace de unze journées, au feur de XIII s. IIII d. t. par jour. De laquelle somme....., le XIXme jour de decembre, l'an mil CCCC IIII^xx et six.

GEORGE B. DAUXY.

(*Extrait de l'*Orig., *id.*, n° 24.)

VII

LETTRE DU PREMIER PRÉSIDENT LA VACQUERIE AU ROI, SUR LE PROCÈS DE GEORGES D'AMBOISE ET AUTRES PRISONNIERS en 1487.

(*Tome II, page 206.*)

Mon souverain seigneur, je me recommande si très humblement que faire puis a vostre bonne grace. Et vous plaise savoir, mon souverain seigneur, que j'ay receu voz lettres, par lesquelles me mandez que tiengne la main a ce que les procès des prisonniers pour avoir conspiré contre vous et vostre royaume soient mis en estat de juger et prestz pour y besongner par vostre court, a la Sainct Martin prouchain.

Mon souverain seigneur, l'on a fait et continue l'on chascun jour a toute diligence a achever lesdits procès; lesquelz seront prestz dedans ledit jour de Sainct Martin. Mais sur le fait des evesques, l'on n'y peut plus avant proceder que maistre Jehan Bret, vicaire de mons^r de Tours, ne soit venu et present; et tantost qu'il sera arrivé, seront appellez voz procureur et advocatz, et deliberé, eulx oys, ce qui se devra faire, et icelle deliberacion executée diligemment.

Mon souverain seigneur, je prie Dieu qu'il vous doint bonne vie et longue et a[com]plissement de voz tres haulx et tres nobles desirs. Escript a Paris, le dixiesme jour d'octobre.

Vostre tres humble et tres obeissant subject et serviteur.

I. DE LA VACRIE.

(Orig., ms. fr. 15538, n° 134, à la Bibliothèque nationale de Paris.)

VIII

Lettre du comte de Dunois au sire de Beaujeu, réclamant pour sa femme et ses enfants une provision alimentaire, attendu le sequestre de ses biens (1487).

(*Tome II, page 181.*)

Mons, j'ay entendu que le Roy a remis toutes mes terres en sa main, et mesmement aucunes chouses quy appartiennent a ma femme. Je vous pry, Mons$_r$, qu'il vous plaise envers le Roy m'y avoir pour recommandé, et especiallement pour ma femme, ad ce que elle et ses enffans se puissent vivre et entretenir. Monsr, je prye Nostre Seigneur qu'il vous doint bonne vie et longue. Escript a Redon, ce XXVIIe jour d'avril.

Le vostre humble serviteur et cousin,

François.

(Orig. autogr., ms. fr. 15538, n° 112, à la Bibliothèque nationale de Paris.)

IX

Lettres relatives a l'emprisonnement de Jean Thiercelin[1], (1488).

(*Tome II, page 227, note 1*[2].)

Lettre de Jean Thiercelin à Madame de Beaujeu.

Ma tres redoubtée dame, je me recommande a vostre bonne grace tant et cy tres humblement comme faire le puis.

Ma tres redoubtée dame, je vous remercye bien humblement de ce qui vous a pleu de vostre grace me faire donner seureté de m'en aller

1) Ancien maître d'hôtel de Louis XI, qui l'avait notamment chargé, en 1475, de recevoir les ambassadeurs milanais à Lyon (J. 496).

2) Comme nous l'avons sommairement indiqué à ce renvoi, dans la bagarre de la guerre de Bretagne, Jean Thiercelin, l'ancien agent de Charlotte de Savoie, avait été arrêté et ne fut relâché que le 28 août 1488.

en ma maison[1], vous suppliant humblement qui vous plaise n'avoir aucune ymaginacion sur moy, et me tenir en vostre bonne grace et pour vostre povre serviteur, et qui vous plaise oblier toutes choses passées, ne qu'on vous pourroit avoir raportées.

Ma tres redoublée dame, si c'estoit vostre bon plaisir avoir pitié de ma femme, que je la veisse, qui a tant souffert et seuffre a present ce qu'il est possible, dont j'ay grant paour que aucun inconvenient il lui en viegne. Sur tout, je feray vostre bon plaisir.

Ma tres redoubtée dame, je prie a Dieu qui vous doint bonne vie et longue, et aconplissement de voz tres haulx et tres nobles desirs. Escript a Clisson, ce lundi VIe jour d'aoust.

Vostre tres humble et tres obeyssant serviteur

TIERCELIN.

(Orig. autogr., sur papier, ms. fr. 15538, n° 116, à la Bibliothèque nationale de Paris.)

Lettre de Bourré du Plessis[2], *capitaine d'Angers, au roi.*

Au Roy, mon souverain seigneur.

Sire, il vous a pleu m'escripre par Jehan Dubuchet, que je praigne ceans Jehan Tiercelin, sans le tenir comme prisonnier; mes que je le lesse aller par le chasteau en m'en prenant garde. Sire, comme je vous ay escript par cy devant, j'ay ceans troys hommes qui vont par le chasteau, car il me fut dit que je ne les tinsse point enfermez. L'un est a Mons. de Lorrene, l'autre estoit avec Odet d'Aidie a Blaye, et l'autre est a Mons. de Lebret, et en outre mess^rs de Joyeuse et d'Entreigues; et si je laisse aller Jehan Thiercelin, je croy que vous n'entendez pas qu'ilz s'entrevoient, ne communiquent les ungs avec les autres, qui est chose fort a garder, veu que je n'ay ceen nulles gardes, et ce que j'en ay retenu sont tous vieulx, qui sont ceans du temps du Roy vostre pere, dont Dieu ait l'ame. Car ceulx

1) On remarquera qu'il avait obtenu de Mme de Beaujeu sa liberté : le roi fut plus sévère.

2) Jean Bourré, seigneur du Plessis en Anjou, ancien secrétaire de Louis XI, serviteur de confiance de Charles VIII. C'est à lui que Charles VIII adresse, comme capitaine d'Angers, une relation détaillée et confidentielle de la ugue de Louis d'Orléans en Bretagne, avec quatre-vingts ou cent chevaux Lettre du 14 janvier 1487; fr. 20432, 75).

qui pevent travailler, je les ay envoiez par vostre ordonnance a Chasteaubrient, jusques au nombre de xxx ; aussi en y a ung a l'ost que je y envoie avec l'artillerie que je baille; et puis je vous en envoye dymenche quatre pour conduire les vi^{m} francs que je vous ay envoiez, lesquelz ne sont encores retournez; et du demourant en y a sept malades, que j'ay envoiez en leurs maisons pour se fere guerir, et aussi qu'il y a ycy ung tres mauves air et y fait dangereux. Par quoy se peut voir clerement que je n'ay gueres gens.

Toutesveoies, s'il vous plaist de me renvoier ceulx que j'ay a Chasteaubrient ou telle partie qu'il vous playra, je prendré ledit Jehan Thiercelin et en feré du mieulx que je porré, nonobstant que c'est grant charge et grant paine d'avoir gens en une place sans estre enfermez, dont il se faille donner garde.

Sire, je vous suplie tres humblement qu'il vous plaise ne prandre a desplaisir le delay que j'ai faiz, car la doubte que j'ay qu'il m'en vint mal, dont Dieu me gart, le me fait fayre : et quand ilz seroient une foiz touz ensemble et bien advisez, ne s'en fauldroit gueres que a telle heure porroit il avenir ilz seroient aussi fors que nous. Sire, je prie a Dieu qu'il vous doint tres bonne vie et longue, et tout ce que vostre cueur desire.

Escript a Angiers, le xiiie jour d'aoust.

Vostre tres humble et tres obeissant subget et serviteur

BOURÉ.

(Orig., à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, *Autographes* [1].)

X

ORDONNANCE DE CHARLES VIII SUR LES CESSIONS D'OFFICES, RENDUE A NAPLES, LE 19 MARS 1494-95.

(*Tome III, p. 145, note 3.*)

Charles, par la grace de Dieu Roy de France, de Jherusalem et de Secille, a touz ceulx qui ces presentes lettres verront, savoir faisons que nous, considerans les singuliers graces, dons et benefices, qu'il a pleu a Dieu, nostre createur, nous administrer, que de nous avoir

1) D'après la copie de la Bibliothèque nationale de Paris, nouv. acq. fr. 1232, f° 272.

fait Roy, prince et seigneur de deux plus notables regions de dessus le Terre, qui sont nosdits royaumes de Frence et de Secille, et mesmement puis nagueres d'avoir reprins et mis en noz mains et obeissance nostredit royaume de Secille, qui avoit longuement esté usurpé par ceulx de la maison d'Arragon, contre Dieu et contre raison, et en avoient expulsé et dechassé aucuns de noz predecesseurs; desirans, sur tout, prevenir et avoir l'ueil a conduire noz affaires en si bonne maniere qu'on ne puisse dire cy après que, par faulte d'y avoir pourveu, aucune chose en demourast en arriere; et mesmement en ce qui concerne nostre dit royaume de France, dont plusieurs de noz predecesseurs Roys ont esté si très grans, vertueux et vaillans, qu'ils ont acquis le nom de tres chrestien Roy a la couronne de France. Lesquels noz predecesseurs, par leur bonne et grant conduite, ont tousjours tenu icely nostre royaume en leurs mains, et l'ont acreu et augmenté, sans ce qu'il ait esté distraict par autres que par ceulx de la maison de France, quelque variation et diversité de temps qui soit survenue. Et a bien convenu qu'ilz se soient en ce gouvernez et conduiz par le bon conseil, advis et oppinion de grans et notables personnaiges, qu'ils ont euz, entretenuz et appellez avec eulx au regime, police et gouvernement de leur seigneurie, tant a l'entour d'eulx que par les provinces, contrées et endroix ou il estoit requis pour fayre la justice a ung chacun, et pour les autres actes et expediences qui sont necessaires a l'entretien d'une si grande seignourie et monarchie, qui est nostredit royaume de France, ou ilz et chacun d'eulx ont soigneusement entendu et veillé, en instituant et ordonnant officiers a eulx feables en chacune province et lymite, pour le gouvernement de la chose publique, des plus experimentez et aprouvez, pour faire cognoistre et entendre la grandeur de leurs affayres et l'utilité de ladicte chose publique; lequel nostre royaume de France, depuys que l'avons prins en noz mains, soubz la main et tuycion de nostredit Createur, nous l'avons acreu et augmenté de toutes pars, et icely deffendu des grandes invasions et surprinses que plusieurs princes estrangiers et aultres y ont voulu faire. Et, tant au faict de la justice, a l'imitation de nosdiz predecesseurs que es autres actes ou il a esté requis, avons tousjours pourveu, par toutes les meilleures voyes et moyens que possible nous a esté, au soullagement de nostre pouvre peuple, affin d'iceluy faire vivre et maintenir en bonne paix, amour, justice et unyon, et que de nostre temps il puisse florir, accroistre et multiplier en abondance de biens, facultez et richesses. Et, n'est rien, après l'amour de nostre Createur, que plus desirons que de ainsy le

faire. Et, en regardant ainsy diligeanment, affin de chercher le moyen d'y parvenir, entre autres choses mises en avant en nostre presence, nous a esté bien amplement dict et remonstré que, a cause de ce que par importunyté de requestes ou autrement, nous avons, par cy devant, et durant nostre jeune aage, octroyé a plusieurs personnes, noz officiers et autres, congié et licence de resigner leurs offices, et eulx en desmectre au prouffict de telles personnes que bon leur semblera, et, avec ce, bailler nos lettres de sourvivance pour tenir nosdiz offices du pere au filz, de frere a frere ou autrement, tellement que, maintenant, en nostre chambre des comptes, et en celles de generaulx des aydes et des monnoyes que ailleurs, aulcuns de noz offices sont exercez par deux personnes, et l'un en l'absence de l'autre, tendant a ceste fin que, au moyen de receptions et de l'exercice qu'ilz y font, acquerir droit en nozdiz offices. Ains est contre toute raison et disposition de droit que a ung seul office y ayt deux pretendans. Et aussy peut estre que nous avons accordé aucunes reservations d'offices, qui est donner occasion de souhaiter et desirer la mort d'aultruy. Par le moyen desquelx, iceulx noz offices, qui ont anciennement esté intitullez et ordenez par nosdiz predecesseurs pour le bien et utilité de nous et de la chose publique de nostredit royaulme et pour le fait de la justice et police d'icely, pourroient tomber entre mains de gens qui ne seroient dignes ne capables de les tenir ne exercer, et dont nous n'aurions certitude ne cognoissance, qui est chose trop scandaleuse, et est donner occasion a ceulx qui achaptent lesdiz offices d'y commectre des abuz, pilleries et rationnemens, le tout redondant a la foulle de nostredit pauvre peuple ; lesquelx congiez, sourvivances et reservations ont esté par nous ainsi octroiez et accordez par grant importunité, et peut estre sans merite ne deserte, a ceulx qui les ont obtenuz ; nous moins que souffisanment informez des choses dessus dites, et de l'interest qui en peut advenir a nous et a ladite chose publicque, parceque, en ce faisant, nous nous sommes ostez la faculté de pourveoir a nosdiz offices, quant vaccation y eschet. Et aujourd'ui sont iceulx noz offices, ou la pluspart, entre mains de marchands et autres non souffisans ; par le moyen de quoy, se la chose pululoit, n'y auroit plus de gens qui voulsissent acquerir degré ne licterature, ne qui se voulsissent aplicquer en nostre service. A quoy, pour le bien de nous et de ladite chose publicque, nous soit besoing pourveoir pour l'avenir, en maniere que nozdiz offices ne puissent tomber en mains de gens qui ne nous soient congneuz, et que ayons fiance. Nous, ces choses considerées, et mesmement

que, en baillant ainsy par nous lesdiz congiez de resigner sourvivances, reservations et provisions sur le fait de nosdiz offices, ce a esté par importunité, durant nostredit jeune aage, qui est chose grandement prejudiciable auz droiz et preheminence en tant que par icelles nous nous sommes ostez la faculté de pourveoir auzdiz offices, quant vaccacion y eschet, en grant diminucion de nostre auctorité royal ; et aussy que les receptions, qui ont esté ainsy faictes, au moyen desdites sourvivances, sont fort scandaleuses et perilleuses ; et mesmement que ung seul office soit ou fust exercé par deux personnes, parceque en ce faisant noz faiz et affaires en pourroient estre plus facillement revelez, de remplir les lieux de jeunes gens qui ne sont expers, ydoynes, ne assez experimentez, pour entendre le merite de nozdiz faiz et affaires. Pour ces causes, et autres grans considerations a ce nous mouvans, avons revocqué, cassé, adnullé et irrité, revocquons, cassons, irritons et adnullons, de nostre certaine science, propre mouvement et auctorité royal, par ces presentes, toutes telles sourvivances, resignations et congiez de resigner, et toutes autres manieres de provisions, que par cy devant avons peu octroyer et bailler sur noz offices a quelxconques personnes, ne pour quelque cause que ce soit ou puisse estre, tant soient les personnaiges previlegiez, oultre la directe provision et accoustumée, qui est que nulz de nosdiz offices ne peuvent vacquer sy non par l'une des troys voyes, c'est assavoir par mort, forfaiture, declaration preallablement faicte, ou par pure et simple resignation qui en a esté ou sera faicte et passée en noz mains, après ce que serons avertiz de la souffisance des personnaiges au prouffict desquelx ladite resignation pourroit estre faicte, sans ce que ceulx que ainsi obtenuz lesdiz congiez de resigner sourvivances et reservations, jasoit ce que, comme dit est, ilz se soient fait recevoir et instituer en iceulx offices, et qu'ilz les ayent exercez et desserviz, presens ou absens, l'un de l'autre s'en puissent cy après ayder en quelque maniere que ce soit, et les declayrons nulles et de nul effect et valleur, ensemble tout ce qui s'en seroit enssuy. Et sur ce, mandons a nostre futur chancelier, et a noz amez et feaulx les gens de nostre grant conseil, cours de Parlement a Paris, Bourdeaulx, Tholouze, Bretaigne, Bourgongne, Daulphiné, Provence, commis ayans la garde de nos seaulx, tant a l'entour de nostre personne que en noz chancelleries de France, maistres des requestes ordinaires de nostre hostel, et a tous noz aultres justiciers et officiers, ou a leurs lieuxtenans ou commis, et a chacun d'eulx, si comme a luy apartiendra, que de noz presans vouloir, revocacion, cassation et adnullation, et tout le con-

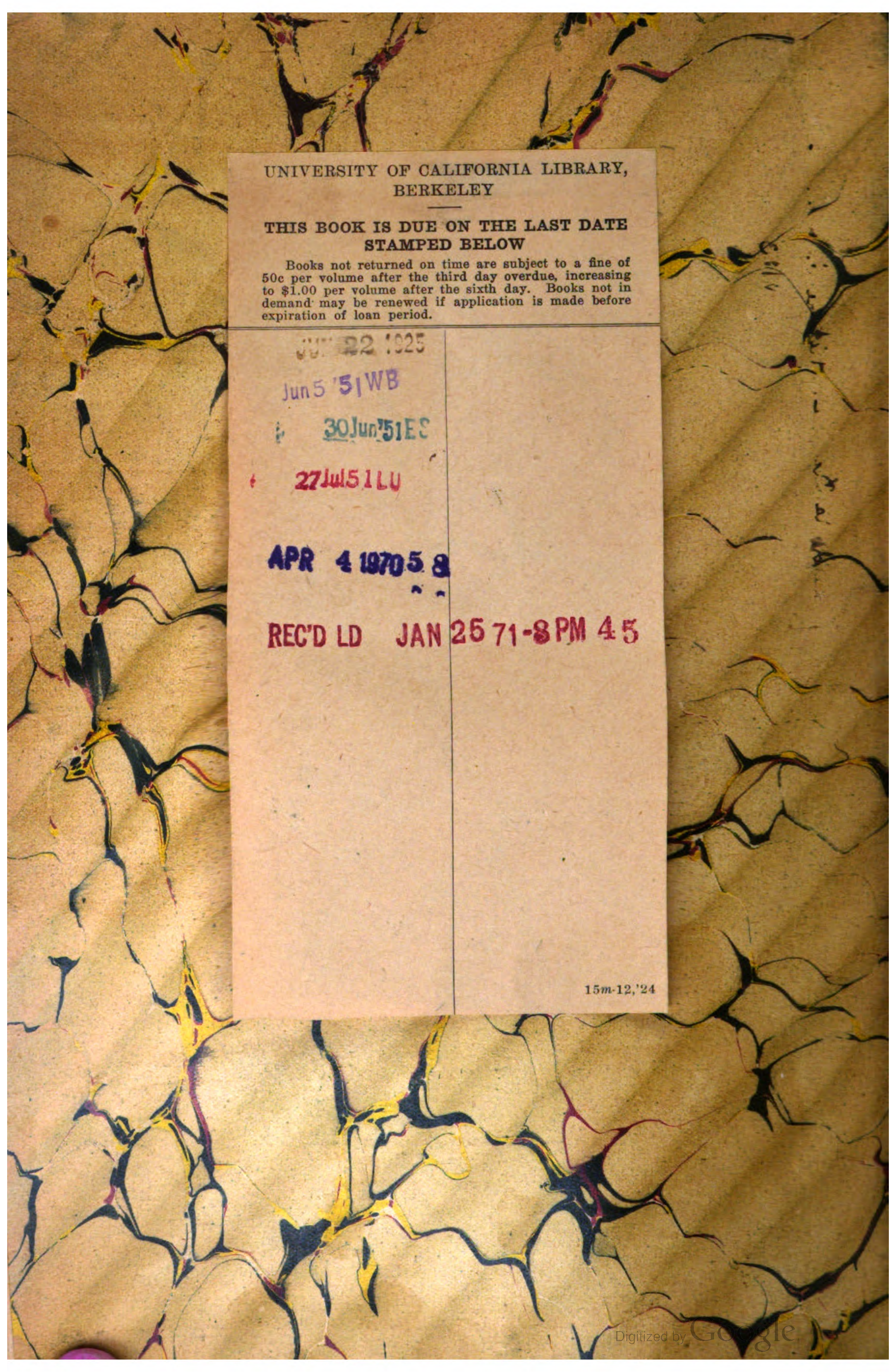
tenu en ces presentes, ilz facent lyre, publier et enregistrer en nosdiz grant conseil, cours de Parlement, et ailleurs ou mestier sera, affin que aucun n'en puisse pretendre cause d'ignorance ; en deffendant, en oultre, a nostre dit futur chancelier et a ceulx qui ont ou auront la garde de noz seaulx ordonnez en l'absence du grant, tant a l'entour de nous que ailleurs en noz chanceleries, qu'ilz ne recoyvent ne admettent aucunes resignations, sourvivances, ne seellent ou expedient aucunes autres provisions sur la disposition de noz offices, oultre la directe provision et accoustumée, comme dessus est dit, sans y contrevenir en quelque maniere que ce soit. Car ainsi nous plaist il, et voulons estre fait. En tesmoing de ce, nous avons fait mectre nostre seel a cesdites presentes. Donné a Naples, le XIX[e] jour de mars l'an de grace mil CCCCIIII[xx]XIIII, et de noz regnes, de France le XII[e], et de Secille le premier. Ainsi signé : *Par le Roy* : Les sires de Gyé, mareschal de France, de la Tremoille, de Grimault, de Piennes, de l'Isle et de Beyne, prevost de Paris, et autres presens. DU BOYS.

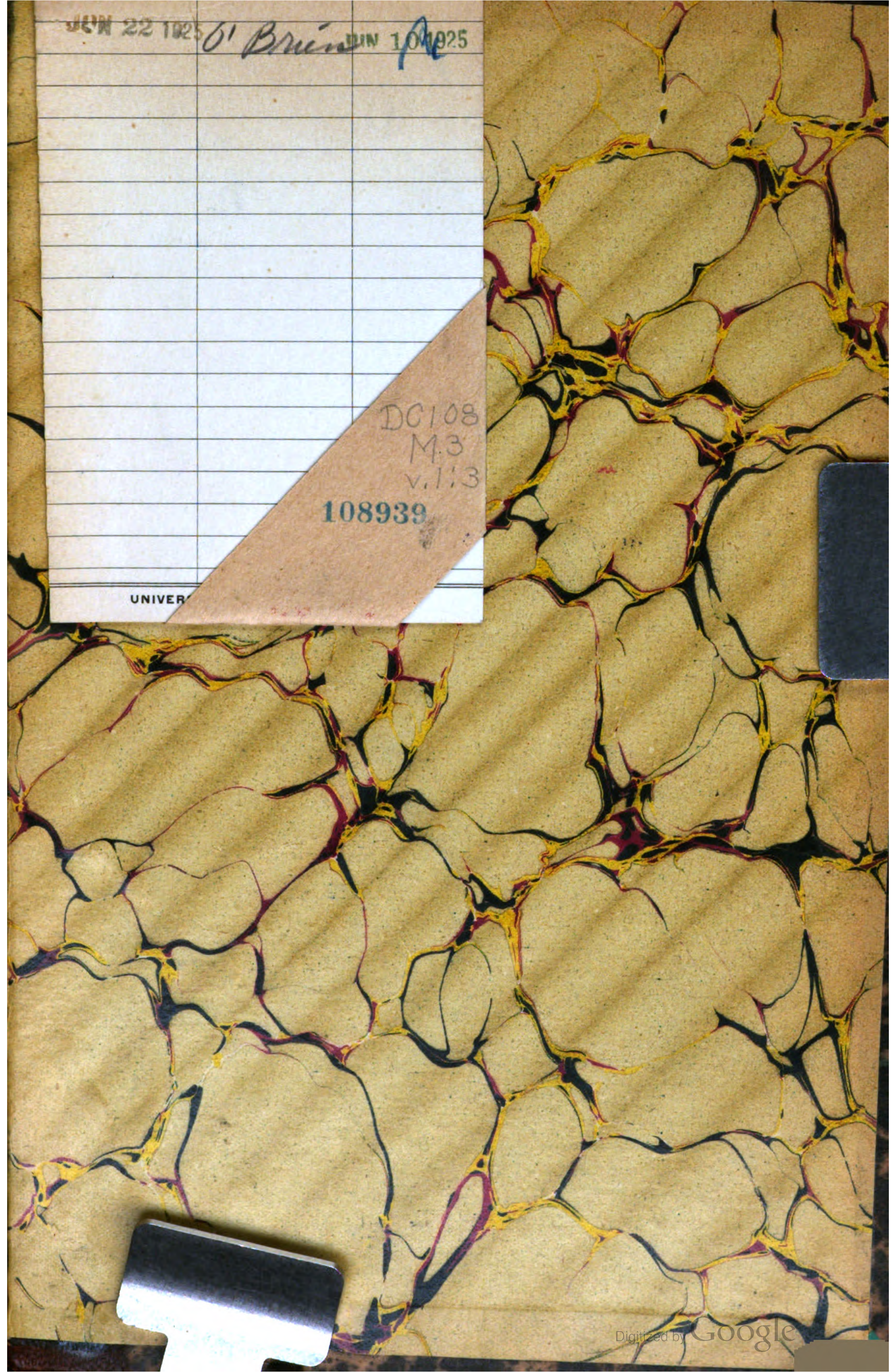
(Bibliothèque nationale de Paris, ms. fr. 20432, f[os] 51 v[o] à 55 r[o].)

TABLE DES MATIÈRES



ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.




JUN 22 1925
O'Brien
JUN 10 1925
UNIVERS
DC108
M.3
v.1:3
108939
Digitized by Google

